NAZIONALE
B. Prov.
XVIII
55
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio VI

Palchetto C

Num.° d' ordine 11.

124-8-9

111
1
4

P. Pan.
XVIII
55

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

642/12

DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE,

ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un Fauna gallicus.

Par M. BUC'HOZ, *Médecin Botaniste & de Quartier Surnuméraire de Monsieur, ancien Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Docteur aggrégé du College Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse, Membre de la Société d'Agriculture de Rouen.*

NOUVELLE ÉDITION,

Ornée de 60 planches, gravées en taille-douce.

TOME QUATRIEME.

V.E. VITTORIO EMANUELE II - BIBLIOTECA NAPOLI

A PARIS,

Chez BRUNET, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis de S. Jacques-la-Boucherie.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

MÉD

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE. C'eſt l'art de conſerver la ſanté des animaux domeſtiques, ou de la rétablir quand elle eſt une fois altérée; on publie depuis peu d'excellens traités ſur cet objet, nous avons déja rendu compte d'une partie de ce qui concerne les maladies des beſtiaux dans la médecine vétérinaire de M. Viter. Voy. art. *maladies*. Nous allons expoſer ici l'extrait du reſtant des obſervations de ce célebre médecin, après quoi nous donnerons une analyſe du fameux cours d'hippiatrique de M. Lafoſſe, qui vient de paroître tout récemment; nous ne pouvons mieux rédiger l'article de *médecine vétérinaire*, qu'en rendant compte de ces deux excellens ouvrages.

M. Viter a diviſé la partie pathologique de ſa médecine vétérinaire en ſix claſſes; nous avons exa-

miné à l'article *maladies* les trois premieres, & nous avons paſſé en revue, mais d'une façon très-ſuccinte, les différentes maladies qui conſtituent les trois dernieres; c'eſt pour cette raiſon que nous y reviendrons ici. La claſſe quatrieme renferme les maladies ſpaſmodiques, elle admet pluſieurs ordres; le premier comprend les maladies ſpaſmodiques générales, autrement les ſpaſmes généraux avec rigidité conſtante, & ſe ſubdiviſe en pluſieurs genres, voy. l'article déja cité. Le ſecond ordre eſt deſtiné aux maladies ſpaſmodiques particulieres, autrement aux ſpaſmes particuliers avec rigidité; de cet ordre ſont la contracture goutteuſe, autrement la goutte, la contracture rhumatiſmale, la crampe, le ſatyrioſe, le priapiſme douloureux & la fureur utérine.

Dans la contracture goutteuſe l'animal ne peut ni ſe tenir long-temps couché, ni marcher; l'articulation affectée de la goutte eſt douloureuſe & chaude, les muſcles voiſins ſont tendus, contractés & permettent à peine le mouvement le plus léger de l'articulation; M. Vitet dit avoir obſervé cette maladie ſur un cheval entier, âgé de quinze ans, lorſqu'il l'acheta, il ne pouvoit en tirer aucun ſervice; les articulations du genou & du jarret ſe trouvoient gonflés, quoique cependant ils ne laiſſoient pas de jouir d'un mouvement ſenſible; il y avoit long-temps que ce cheval ſe trouvoit attaqué de cet accident; le mal s'étoit d'abord déclaré ſur un jarret, & ſeulement deux ou trois mois après ſur l'autre, mais à la ſeconde année les deux genoux s'étoient gonflés conſidérablement, & il y avoit même des temps de l'année où l'animal ſouffroit beaucoup, & ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de marcher. Huit jours après l'avoir conſacré à des expériences, dit M. Vitet, pour connoître les effets de pluſieurs médicamens internes & externes, les douleurs ſe renouvellerent, les deux

jambes de devant reſterent immobiles, l'articulation du genou ſe gonfla beaucoup plus & devint très-ſenſible, les arteres battoient avec plus de force & de fréquence; il étoit altéré & refuſoit de manger du foin : une once & demie de camphre délayée dans des jaunes d'œufs, ajoute M. Vitet, & donnée en breuvage, ne me permit pas de faire des tentatives pour réſoudre ces tumeurs; à l'ouverture des capſules articulaires de ce cheval, M. Vitet obſerva une matiere crétacée, adhérente à la face interne de ces capſules; elle ne formoit point de couches comme la ſubſtance des os; mais elle paroiſſoit compoſée de petites parties dures peu cohérentes les unes aux autres. Cette matiere ſe diſſolvoit facilement dans les acides; les leſſives alkalines la diſſolvoient avec plus de lenteur; & les ſpiritueux n'avoient aucune action ſur elles; les mulets ſont plus ſujets à la contracture goutteuſe que les chevaux, ſelon les obſervations qu'on a faites; M. Vitet recommande pour boiſſon dans pareils cas l'eau blanche & le petit lait; deux ou trois lavemens préparés avec du lait de vache, qu'on adminiſtrera tous les jours à l'animal malade, ſont auſſi très-bien indiqués; on le couvrira d'une étoffe de laine, on le tiendra dans une écurie chaude, ſeche & propre, on lui fera boire tous les deux jours une livre de vin d'abſynthe, ou plutôt deux livres d'une forte infuſion de feuilles d'abſynthe dans l'eau; on recommande encore quelquefois l'application des ſangſuës ſur les tégumens de l'articulation douloureuſe & tuméfiée. Tel eſt, ſelon M. Vitet, le traitement de la contracture goutteuſe; quant à la contracture rhumatiſmale, comme elle a beaucoup de rapport au rhumatiſme, elle doit ſe traiter de même; voyez ce que nous en avons dit article *maladies*.

La crampe eſt ce qu'on appelle ſpaſme paſſager

avec douleur, la cuiſſe eſt la partie du cheval qui y eſt la plus ſujette ; dès qu'on s'apperçoit qu'un animal en eſt affecté, on lui frottera le muſcle contracté, juſqu'à ce qu'on ait calmé par-là la rigidité & la douleur ; & ſi cette maladie reparoit ſouvent, on le baignera tous les jours pendant trois ou quatre heures ; & on le tiendra à un régime humectant, je veux dire, à l'eau blanche pour boiſſon, & à la paille & au ſon humecté pour nourriture, & à moins qu'il n'y ait pléthore bien ſenſible, on ne le ſaignera pas.

Le ſatyrioſe eſt un priapiſme voluptueux, qui eſt ſur-tout très-commun aux animaux mâles pendant le printemps ; les moyens d'y remédier c'eſt de les laiſſer ſaillir leurs femelles ou de les châtrer ; & ſi on ne veut ni l'un ni l'autre, on les ſaignera copieuſement à la veine jugulaire, on réitérera même les ſaignées une ou deux fois ſelon l'effet que la premiere aura produit ; on ne leur donnera pour boiſſon que de l'eau blanche nitreuſe, ou du petit lait, & de la paille pour nourriture ; on adminiſtrera pluſieurs lavemens compoſés d'une émulſion d'amandes douces, aiguiſée de nitre, & on répétera ſoir & matin un bol fait avec un demi-gros de camphre, une demi-once de nitre & une quantité ſuffiſante de miel ; on fera baigner l'animal le plus long-temps qu'il ſera poſſible, on lui appliquera ſur les teſticules des linges trempés dans du vinaigre de ſaturne, ou un cataplaſme compoſé de terre argilleuſe & du vinaigre de ſaturne ; on le tiendra ſeul dans une écurie fraîche & ſeche, & on l'éloignera ſur-tout de l'écurie des femelles de ſon eſpece.

Quand le priapiſme n'eſt occaſionné par aucun deſir du coït, & quand malgré la répugnance que l'animal a pour l'acte voluptueux, le membre reſte toujours tendu, on nomme cette maladie priapiſ-

me douloureux ; l'animal dans ce cas eſt inquiet, il urine difficilement ou par jets interrompus & goutte à goutte, il donne des marques de douleur lorſqu'on lui touche le membre & rarement les teſticules ſe trouvent gonflés ; une pareille maladie dépend ſouvent de la grande âcreté des urines, ou de l'exceſſive ſenſibilité de l'urethre, on donnera dans ces cas pour boiſſon l'eau blanche, ou l'émulſion d'amandes douces, ou le petit lait, & pour nourriture le ſon mouillé ; on réitérera pluſieurs fois des lavemens préparés avec du lait & de la décoction de racine de guimauve, on laiſſera long-temps l'animal malade dans le bain, & on appliquera ſur les parties naturelles le cataplaſme de mie de pain & de lait ; on renouvellera ce cataplaſme toutes les ſix heures, & en cas d'une chaleur extrêmement vive, on lui ſubſtituera un cataplaſme d'argille & de vinaigre de ſaturne ; ſi le priapiſme eſt occaſionné par l'uſage des mouches cantharides, on donnera à l'animal pour breuvage un demi-gros de camphre en ſolution dans un jaune d'œuf & mêlé avec une émulſion d'amandes douces.

La fureur utérine eſt pour les femelles ce qu'eſt le priapiſme pour les mâles ; la jument & la vache qui en ſont affectées, deviennent furieuſes, ſur-tout ſi on les tient attachées à l'écurie, elles ſe frottent les parties génitales contre le mur & les autres corps voiſins, & quand elles ſont libres, elles courrent ça & là juſqu'à ce qu'elles aient contenté leur deſir, & ſi le coït réitéré ne modere pas leur appétit, on les ſaignera à la veine jugulaire, on leur fera des fomentations avec le vinaigre de ſaturne ſur les parties génitales, & on leur donnera en boiſſon, en bain & en lavement de l'eau blanchie avec les amandes douces.

Si l'inflammation s'empare des parties génitales, on réitérera pluſieurs fois la ſaignée à la jugulaire,

& on introduira dans les parties génitales des étoupes imbibées de vinaigre de ſaturne tiede; on adminiſtrera pluſieurs lavemens compoſés de décoction de racine de guimauve, aiguiſée de nitre; on préſentera pour unique nourriture, à la femelle ainſi affectée, du ſon humecté d'eau nitreuſe, & on la fera baigner quarre ou cinq heures par jour pendant huit jours conſécutifs; on la tiendra ſeule dans une écurie propre, fraîche & en même-temps ſeche; on renouvellera trois fois par jour la litiere; on parfumera même l'écurie avec du vinaigre.

Le troiſieme ordre eſt deſtiné, ſelon M. Vitet, aux maladies convulſives générales, & ces maladies ſont bien vîte terminées par une criſe heureuſe, ou par la mort; on en diſtingue de pluſieurs genres & de pluſieurs eſpeces; convulſion par inanition, convulſion par réplétion, convulſion par le paſſage d'un fluide hétérogene dans la trachée artere, convulſion par la bleſſure d'un nerf, convulſion par les vers contenus dans les premieres voies, convulſion par les ſubſtances vénéneuſes, tremblement des extrémités du corps par excès de colere ou de peur, tremblement du pannicule charnu, & épilepſie.

La convulſion par inanition reconnoît deux cauſes ou une hémorrhagie, ſoit veineuſe, ſoit artérielle, ou la faim; dans le premier cas il n'y a que très peu d'eſpérance de guériſon; on n'abandonnera cependant pas à ſon ſort un animal auquel il ſurvient des convulſions à cauſe de la perte de ſang; on ſe hâtera de lier le vaiſſeau ouvert, ou on appliquera du lycoperdon ſur l'ouverture; on tiendra l'animal tranquille dans une écurie fraîche & ſeche; on lui donnera pour nourriture des boiſſons abondantes en mucilage, & quand on ſera parvenu à lui faire recouvrer une partie

de ſes forces, on lui préſentera du foin fin, & on en augmentera tous les jours la quantité; ſi la convulſion par inanition provient de la faim, on en agira de même; le vin ſera auſſi pour lors très-bon, il réparera promptement les forces, mais il ne faut pas d'abord permettre aux animaux qui ont ſouffert de la faim, de contenter leur appétit, il leur ſurviendroit des coliques, qui ne manqueroient pas d'être ſuivies bientôt d'accidens fâcheux.

La convulſion par réplétion eſt totalement différente de la précédente; le cheval eſt de tous les animaux celui qui y eſt le plus ſujet, ſoit par ſa voracité, ſoit par la ſtructure de ſon eſtomac; l'ouverture des chevaux morts de cette maladie, montre toujours un eſtomac extrêmement dilaté; quand un animal eſt attaqué de cette maladie, on ſe gardera bien de le ſaigner & de lui préſenter des boiſſons & des alimens; & ſi on eſt appellé au ſecours de l'animal, avant que les convulſions paroiſſent, on lui adminiſtrera toutes les heures un lavement compoſé d'une demi-once de feuilles de ſéné, infuſées dans quatre livres de racines de guimauve; on fait trotter l'animal un inſtant après lui avoir donné le lavement, & après lui en avoir adminiſtré trois ou quatre, on le conduit au bain & on l'y laiſſe pendant douze heures.

Le cheval eſt auſſi plus ſujet qu'aucun autre animal, lorſqu'on lui donne quelques breuvages, à une eſpece de convulſion; elle eſt occaſionnée par le paſſage d'un fluide hétérogene dans la trachée artere; dès qu'on s'apperçoit, en donnant un breuvage au cheval ou au bœuf, qu'il eſt entré quelques gouttes de fluide dans la trachée artere, il faut auſſitôt détacher l'animal & lui laiſſer la facilité d'ébrouer & de touſſer avec force. Cette ſeule précaution ſuffit en pareil cas.

Quand les convulſions ſont occaſionnées aux ani-

maux par la bleſſure de quelques nerfs, en remédiant à la plaie, on parvient à les faire paſſer, car elles ne ſont pour lors que ſymptômes, de même que les convulſions qui proviennent des vers contenus dans les premieres voies. On reconnoît cette cauſe à l'inquiétude de l'animal & à ſon agitation; il rend pour lors avec les excrémens une quantité conſidérable de vers blancs, il plie ſouvent le dos, & reſte comme immobile en approchant le ventre de terre, mais cela n'eſt pas de longue durée, l'animal malade ſe tient plus volontiers couché; il ne mange point, ou du moins très-peu; il racle la terre avec les pieds de devant, & ſes extrémités poſtérieures ſont de temps en temps agitées de mouvemens convulſifs, dont la violence augmente à meſure qu'il approche de la fin; le meilleur remede dans ce cas, ſuivant M. Vitet, c'eſt de donner en breuvage & en lavement une ſolution de ſuie de cheminée, de camphre & d'aloës dans pluſieurs jaunes d'œufs; on prend à cet effet de la ſuie de cheminée deux onces, de l'aloës une demi-once, du camphre un gros, huit jaunes d'œufs; on met d'abord le camphre en ſolution dans les jaunes d'œufs, enſuite l'aloës & enfin la ſuie de cheminée, on peut verſer ſur ce mélange pour le rendre plus fluide, une livre d'eau blanche: après quoi dès l'inſtant même on adminiſtrera le breuvage; on réitérera deux fois par jour le même remede, matin & ſoir: on adminiſtrera en lavement un pareil mélange, mais on répétera ce lavement trois fois par jour à intervalles égaux; mais ſi par malheur la convulſion ſe trouve occaſionnée par des vers rouges, il n'y a encore aucun remede découvert aſſez efficace pour y apporter du ſoulagement.

Les ſubſtances vénéneuſes occaſionnent toujours, & même néceſſairement, des convulſions aux ani-

maux qui en ont pris intérieurement ; de pareilles convulſions exigent un ſecours prompt. Les uns donnent ſur le champ, en breuvage & en lavement, une grande quantité d'huile récemment exprimée ; les autres beaucoup de lait ; pluſieurs préferent la décoction de racine de guimauve, ou l'eau de riz, ou l'émulſion d'amandes douces ; en général les mucilagineux ſont les vrais remedes indiqués dans ces ſortes de convulſions : quand les ſubſtances vénéneuſes ſont acides, ou lorſqu'elles tiennent leurs mauvaiſes qualités d'un acide, avec lequel elles ſont combinées, l'alkali fixe en ſolution dans une grande quantité de fluide mucilagineux, eſt, ſelon M. Vitet, le vrai ſpécifique des convulſions qu'elles produiſent.

Nous ne parlerons pas ici des tremblemens des animaux, ou ces tremblemens ſont les ſymptômes de la fievre, & en ce cas en guériſſant l'un on guérit l'autre, ou ils ſont occaſionnés par la peur & la colere, & pour lors ils ſont paſſagers, ou enfin ils ſont occaſionnés par un froid exceſſif, de l'eau fraîche, un bain trop froid, & dès-lors du bon vin, ou même ſi l'on veut de l'infuſion d'abſynthe dans le vin, eſt très-bien indiqué.

L'épilepſie eſt auſſi une affection convulſive avec difficulté de reſpirer, interruption ſubite des ſens, & agitation plus ou moins violente de différens muſcles. M. Vitet dit avoir obſervé que les vaches & les brebis épileptiques n'éprouvent pas ordinairement des accès pendant leur groſſeſſe. La plupart des praticiens regardent cette maladie incurable, il y a cependant pluſieurs remedes qu'on regarde comme ſpécifiques en pareils cas. Dans les épilepſies où l'on peut établir une dérivation de l'humeur, qui ſe porte & ſe forme dans le cerveau, ſans augmenter le nombre & la violence des accès épileptiques, des ſternutatoires ſont très-bien ; la bé-

toine, le tabac d'Eſpagne, la poudre de guttete; la poudre antiſpaſmodique, les ſemences de pivoine & d'arroche, l'ongle, le pied d'élan préparé, la corne de cerf préparée philoſophiquement, le caſtoreum, le ſuccin jaune, le corail rouge & le cinabre factice : on remplit un tuyau de plume de ces ſubſtances, ou d'une ſeule, & on les ſouffle avec force dans les naſeaux du malade, deux fois par jour, le matin & le ſoir, ce qu'on continue pendant deux ou trois ſemaines.

Quelques praticiens ont tenté de brûler des étoupes ſur le col, derriere les oreilles, ou ſur le front, ou d'appliquer un fer rouge ſur la partie ſupérieure du front; une pareille pratique peut calmer quelquefois les ſymptômes de l'épilepſie & retarder les accès; il en eſt de même de la ſaignée, ſur-tout ſi l'épilepſie eſt occaſionnée par la pléthore; le remede qui paroît cependant le mieux indiqué, ſuivant M. Vitet, eſt le bain, mais il faut qu'il ſoit de longue durée & répété ſouvent; les mucilagineux en boiſſon & en lavement doivent auſſi entrer pour beaucoup, ſelon le même auteur, dans le traitement de l'épilepſie.

On place encore dans la claſſe des maladies ſpaſmodiques, les maladies convulſives particulieres, telles que la palpitation, le tic, le rot, le mal de mer, l'appérit exceſſif des alimens, l'ébrouiſſement, le bâillement & la pouſſe.

La palpitation eſt fort aiſée à connoître, il ne s'agit que de porter la main ſur la portion moyenne du ſternum, on s'apperçoit, quand il y a palpitation, que le cœur bat par intervalles avec plus de force & de fréquence que dans l'état naturel, & quelquefois même les pulſations ne ſe trouvent pas égales entr'elles; une palpitation occaſionnée par la frayeur, par la colere, par un exercice violent, par un coït trop voluptueux, par des efforts

pour s'accoupler, par une grande difficulté de reſpirer, ou par un froid conſidérable, ne mérite aucune attention; mais la palpitation qui revient au moindre exercice eſt incurable, elle eſt même ſouvent mortelle.

On donne le nom de tic à un mouvement convulſif du goſier, accompagné d'un bruit particulier, abſolument diſtinct du rot; on en diſtingue de deux eſpeces, tic en l'air & tic d'appui. Dans le tic en l'air le goſier de l'animal rend un bruit approchant de celui qu'on appelle *hoquet* chez l'homme. On apperçoit pour lors dans le col un mouvement rapide, qui annonce une vive contraction de l'œſophage, & pendant tout ce temps l'animal n'appuie les dents ſur aucun corps étranger, il ne laiſſe point ſortir de ſalive de ſa bouche, il mange lentement & ſouvent, il tique en mâchant. Cette eſpece de tic eſt incurable.

Dans le tic d'appui, le cheval appuie les dents ſupérieures ſur les bords ou au fond de ſa mangeoire, ou ſur la longe de ſon licol, & ſur les bords du ratelier, il ouvre pour l'ordinaire un peu la bouche, & il en laiſſe couler plus ou moins de ſalive : il ſe trouve cependant des chevaux qui ſont affectés du tic d'appui ſans perdre de ſalive, auſſi en diſtingue-t-on deux ſous-eſpeces, l'un ſans écoulement de ſalive, l'autre avec écoulement; ce derniere affoiblit & fait maigrir l'animal.

Il eſt très-eſſentiel d'empêcher, ſi l'on peut, un cheval de tiquer ſur la mangeoire ou ſur le ratelier, mais on ne peut y parvenir que quand il eſt jeune; s'il tique depuis long-temps, on le guérira bien pour quinze jours, un mois, & même deux mois, mais ce ne ſera pas pour toujours; on frottera à cet effet ſa mangeoire & ſon ratelier d'onguent fait avec l'urine putréfiée, la ſuie de cheminée & l'aloës, ou la coloquinte : on lui fera

manger l'avoine dans un havreſac, & on lui tiendra dans l'écurie la tête haute, au moyen d'un bon collier de cuir

On ſçait aſſez ce qu'on entend par rot, il y en a de deux eſpeces, l'un avec effort pour vomir, & l'autre ſans effort ſenſible, c'eſt celui des brebis; quand il y a rot avec efforr pour vomir, on donnera en breuvage & à petite doſe le petit lait, ou la décoction d'orge nitreuſe: on adminiſtrera pluſieurs lavemens mucilagineux, & on employera enſuite les bains; le rot des brebis eſt un mouvement convulſif du goſier, d'où provient un bruit approchant du rot, c'eſt ce qui lui a donné ſon nom; la brebis en eſt tourmentée avant & après avoir mangé, & quelquefois en pâturant; elle maigrit tous les jours d'une maniere ſenſible, elle languit, elle va toujours la derniere au pâturage, elle porte la tête baſſe, elle mange peu, & ſa laine tombe; on diſtingue de deux ſous-eſpeces de rots, le ſimple & le contagieux; le ſimple n'eſt ſuivi d'aucun accident mortel, mais le rot contagieux cauſe ſouvent la mort. Dès qu'une brebis s'en trouve affectée, on la ſéparera du troupeau, on la mettra dans une écurie ſeule, propre & bien aérée; on lui donnera pour nourriture une petite quantité de foin fin, un peu ſaupoudré de ſel marin & de nitre; on adminiſtrera en breuvage le matin à jeûn & le ſoir, trois ou quatre heures après avoir mangé, une demi-livre de bon vin vieux, & on parfumera l'écurie avec parties égales d'eau de vie & de vinaigre.

Si la bouche de l'animal eſt enflammée, on ne fera point uſage de ce remede, on fera boire pour lors à la bête malade de l'eau blanche nitreuſe, on lui donnera pour nourriture un peu de ſon, & ſi on ſoupconne de l'embarras dans les premieres voies, on lui adminiſtrera le matin à jeûn une demi-livre

de petit lait; quand la chaleur eſt calmée, ſi le rot ſubſiſte, on fera boire à la brebis malade du vin, ou un peu de térébenthine en ſolution dans un jaune d'œuf.

M. Vitet place parmi les maladies des bœufs & des brebis le mal de mer; ces animaux qu'on tranſporte dans des vaiſſeaux, ſont néceſſairement fatigués du roulis du vaiſſeau, ce qui leur occaſionne des efforts pour vomir, ſans cependant qu'ils vomiſſent, ils ſont, on ne peut pas plus, dégoûtés; les marins donnent dans ce cas quatre onces d'eau de vie à la brebis, & une demi-livre au bœuf.

La faim bovine, la faim canine eſt un appétit exceſſif des alimens; l'animal mange deux ou trois fois plus que s'il étoit en parfaite ſanté, ſans cependant en devenir plus fort & plus gras; ſes forces diminuent au contraire peu à peu, & il devient tous les jours plus maigre; pour le traitement de cette maladie, on fera boire au cheval & au bœuf une grande quantité d'eau tiede ſaturée de farine d'orge ou de froment; on les fera pâturer dans des prés abondans en plantes mucilagineuſes; on leur donnera ſouvent des lavemens compoſés de lait, de farine d'orge & de jaunes d'œufs; on adminiſtrera à chacun de ces animaux le matin à jeûn, un bol compoſé de deux onces de craie blanche ou de magnéſie incorporée avec ſuffiſante quantité de miel; on réitérera le ſoir le même bol, deux heures après leur retour à l'écurie: ſi la craie ou la magnéſie n'opere pas, on fera boire tous les jours deux livres d'eau de chaux, qu'on aſſociera avec parties égales d'une forte décoction d'orge; quelquefois on eſt parvenu à guérir cette maladie en faiſant prendre à l'animal du lait mêlé avec une petite quantité d'eau de chaux; on ne rejettera point dans ce cas les eaux minérales alkalines, & même les ſulphureuſes; quand dans la

faim bovine il y a diarrhée, on fera prendre à l'animal malade plusieurs lavemens composés de décoction de racines de guimauve & de plusieurs jaunes d'œufs; si la maladie dépend de vers accumulés en grande quantité dans les intestins, il faudra employer les breuvages & les lavemens composés de suie de cheminée, d'aloës & d'eau miellée.

L'ébrouissement est une autre maladie des bestiaux; c'est une expiration sonore, avec une secousse convulsive de la partie & d'une partie du corps; les maréchaux en distinguent de quatre especes, nous ne parlerons que de la premiere qui mérite considération; cette espece est une expectoration sonore & violente, pour chasser les corps hétérogenes adhérens à la membrane pituitaire; cette maladie est très-fréquente chez le cheval, elle n'est cependant jamais dangereuse, quand elle est souvent répétée, mais quand les chevaux se trouvent attaqués depuis long-temps d'une violente toux, l'ébrouement n'annonce rien de fâcheux, ni d'heureux. Cependant comme l'ébrouement trop réitéré peut blesser les poumons, de même que les parois du nez, on remédiera à ces inconvéniens en employant la vapeur de l'eau & les injections dans les naseaux avec l'eau tiede, ou avec l'eau miellée.

Nous ne parlerons pas ici du bâillement des chevaux & des bœufs, comme, à proprement parler, ce n'est qu'un effort de la nature pour faciliter la circulation du sang dans les poumons, il ne faut ni l'interrompre ni l'empêcher.

La pousse est une maladie qui mérite plus d'attention; M. Vitet la définit une difficulté de respirer, chronique, sans fievre, une contraction violente, involontaire & alternative des muscles inspirateurs & expirateurs: les flancs sont ordinairement tendus & battent avec plus ou moins de force & de fréquence, & quand l'animal est obligé de

monter & de courir, ſon expiration eſt ſonore; quelquefois il éprouve des accès de difficulté de reſpirer plus conſidérables en certains jours que d'autres.

M. Vitet admet pluſieurs eſpeces de pouſſe: celle de naiſſance, la ſeche, l'humide, celle qui eſt occaſionnée par une maladie de poitrine, & celle par réplétion. Celle de naiſſance eſt incurable, & ſi on veut conſerver pendant quelque temps un cheval attaqué de cette pouſſe, il n'y a d'autres moyens qu'une nourriture réglée & médiocre, un exercice modéré, & une écurie ſeche & propre.

Quant à la pouſſe ſeche, on peut tenter quelques remedes; dans cette pouſſe les flancs de l'animal ſe trouvent tendus & battent fréquemment; il ne jette aucune humeur par les narines, il eſt rarement tourmenté de la toux, encore cette toux n'eſt-elle qu'accidentelle; l'animal malade maigrit en peu de temps, & il ſe trouve eſſoufflé dès qu'il a marché un inſtant; M. Vitet preſcrit le traitement ſuivant dans cette maladie: on fera recevoir à l'animal trois ou quatre fois par jour des vapeurs aqueuſes; on lui donnera à boire de l'eau miellée; on le nourrira de paille, ou de regain mêlé avec une grande quantité de paille; on l'exercera modérément dans la plaine, & on lui adminiſtrera matin & ſoir un bol compoſé d'une once de fleurs de ſoufre, & de trois onces de miel; on continuera ce traitement pendant un mois ou deux, & ſi l'animal ne reçoit aucun ſoulagement, on peut regarder la maladie comme incurable.

La pouſſe humide exige un autre traitement; on placera l'animal malade dans une écurie ſeche, propre & continuellement parfumée avec de l'encens; on ne donnera pour nourriture que de la bonne paille de fromen, & on en reglera même la quantité; on fera au poitrail un cautere avec la racine

d'ellebore, & on en entretiendra l'écoulement pendant deux ou trois mois; ſi les vapeurs d'encens ne produiſent pas un effet ſenſible, on mêlera deux onces de benjoin avec deux d'orpiment; l'animal recevra tous les jours la vapeur de quelques pincées de ce mélange jetté ſur la braiſe; on lui adminiſtrera ſoir & matin un bol compoſé de deux onces de ſoufre, & d'une demi-once de fer, fondus enſemble porphyriſés & incorporés avec ſuffiſante quantité de miel; ſi le cautere ne fournit pas beaucoup d'humeurs, & ſi l'animal continue toujours à rendre par les naſeaux la même quantité de matiere, on appliquera ſur l'un & l'autre côté de la poitrine, de larges véſicatoires, qu'on renouvellera toutes les vingt-quatre heures, juſqu'à l'établiſſement d'une louable ſuppuration, & on entretiendra cette ſuppuration avec de l'onguent égyptiac animé de mouches cantharides. On donnera pour boiſſon à l'animal de l'eau de chaux ſeconde, qu'on édulcorera avec beaucoup de miel; on ne l'expoſera point aux alternatifs du chaud ni du froid; on ne le fera ni galoper, ni trotter; on le conduira au pas deux ou trois heures par jour, & on ne l'obligera à tirer ou à porter des fardeaux dans les endroits eſcarpés; ſi la maladie eſt ancienne, il n'y a point de remede.

La pouſſe qui eſt occaſionnée par d'autres maladies de poitrine que par la toux, eſt auſſi incurable; mais quand elle provient de la toux, ou lorſqu'on a à craindre qu'elle ne lui ſuccede, on aura recours aux vapeurs aqueuſes réitérées trois ou quatre fois le jour dans une écutie parfumée d'encens, au miel à la doſe de deux livres par jour pour un cheval, à des bols préparés avec du ſoufre, & une ſuffiſante quantité de miel, à des frictions ſeches, répétées deux ou trois fois par jour le long du poitrail & des extrémités antérieures, & à un cautere

tere au poitrail ; on ne donnera à l'animal pour nourriture que de la paille, & on modérera l'exercice qu'on lui fera faire.

Nous finirons enfin la claſſe des maladies ſpaſmodiques par le traitement de la pouſſe par réplétion, pour en venir enſuite, avec M. Vitet, à la claſſe des maladies de foibleſſes.

L'animal qui en eſt affecté eſt gras, replet, il reſpire difficilement ; au moindre exercice, il bat des flancs, il tombe en ſueur & il tâle. Dès qu'on s'apperçoit qu'un cheval ou un bœuf prend trop d'embonpoint, il faut auſſi-tôt lui retrancher le foin, l'avoine, & y ſubſtituer de la paille avec peu de foin ; on ne lui préſentera enſuite que de la paille, & on l'exercera deux heures le matin & deux heures le ſoir à labourer des terres légeres ; ſi la difficulté de reſpirer eſt bien ſenſible, on fera un cautere avec l'ellébore au poitrail ; on en entretiendra l'écoulement pendant deux mois ; on donnera des bols faits avec le ſoufre, la limaille d'acier & le miel ; on réduira l'animal malade à la paille pour toute nourriture, & on ne lui fera boire tous les jours qu'une petite quantité d'infuſion de racines de réglisſe ; on adminiſtrera de deux jours l'un un lavement compoſé d'une légere infuſion d'aloës dans une décoction de racines de guimauve ; on étrillera & on bouchonnera exactement le cheval & le bœuf deux fois par jour.

Les maladies de foibleſſes conſtituent la cinquieme claſſe des maladies que M. Vitet admet dans les beſtiaux ; la foibleſſe des ſens en forme le premier ordre ; la goutte ſereine eſt de ce nombre, mais cette maladie eſt très-rare dans les animaux, d'ailleurs elle eſt incurable.

La ſurdité eſt une autre maladie des ſens, elle eſt ou de naiſſance ou accidentelle ; quand la ſurdité provient de la viſcoſité de l'humeur qui revêt

les parois internes de l'oreille externe, le vin miellé ſaturé de ſavon peut la diſſoudre, & fortifier en même-temps la membrane du tympan ; ſi elle eſt occaſionnée par une humeur polypeuſe, il faut arracher la tumeur avec des pincettes ; s'il y a douleur & chaleur dans l'oreille externe, il faut y faire pénétrer du coton imbibé de décoction de racine de guimauve, aiguiſée de nitre, ou de ſel de ſaturne. Quand l'oreille externe n'eſt affectée, ni de douleur, ni de chaleur ; les parfums aromatiques font très-bien, à ce qu'on prétend. On peut auſſi mettre en œuvre le coton imbibé d'huile eſſentielle de girofle, les véſicatoires ou le feu avec les étoupes, près de la baſe de l'oreille externe ; on n'employera aucun remede pour la ſurdité critique ; elle ſe diſſipe pour l'ordinaire à fur & à meſure que la convaleſcence remettra ſes forces & ſa ſanté.

La perte de l'odorat eſt une troiſieme maladie des ſens ; quand elle provient de la morve, ou d'une plaie, ou de la goutte, ou de l'inflammation de la membrane pituitaire, ce n'eſt alors qu'un ſymptôme de ces maladies, il ſe diſſipe par leur guériſon. Mais quand la perte de l'odorat eſt occaſionnée par la paralyſie du nerf olfactif, les remedes qui conviennent le mieux, ſont les parfums aromatiques, pourvu cependant que la paralyſie ne tire pas ſon origine de la pléthore, car il faudroit pour lors ſaigner copieuſement le cheval à la veine jugulaire, on lui donnera de l'eau blanche nitrée en boiſſon & en lavement ; on lui fera prendre un demi-bain, ſi la chaleur du ſoleil eſt aſſez grande pour échauffer l'eau, & on introduira enſuite dans les naſeaux des vapeurs qui s'éleveront d'une forte décoction de feuilles de ſauge dans parties égales d'eau & de vinaigre ; quand la pléthore n'exiſtera plus, on terminera la cure par les parfums

aromatiques avec l'encens ou les bayes de genievre, ou le ſuccin, ou le benjoin; on fera auſſi très-bien d'employer les ſalivaires pendant tout le traitement, s'il n'y a point de pléthore.

L'inappérence ou dégoût eſt une maladie qui n'eſt pas moins commune aux chevaux qu'aux hommes; le dégoût provient de trois cauſes, ou de la dépravation des humeurs contenues dans les premieres voies, ou pour avoir avalé des ſubſtances d'une ſaveur déſagréable, ou d'une marche forcée; dans le premier cas il faut tenir le cheval & le bœuf à l'eau blanche nitrée pour boiſſon, & au ſon imbibé d'eau nitrée pour nourriture; on adminiſtrera des lavemens compoſés de décoction de racines de guimauve, aiguiſée de nitre; on aura auſſi recours, ſi la ſaiſon le permet, aux bains; on fera faire à l'animal un exercice très-modéré; on le logera dans une écurie fraîche, ſeche & propre, & on le ſaignera à la jugulaire, s'il y a pléthore; ſi la langue de l'animal n'a pas la couleur naturelle, s'il eſt triſte, ſi les urines ſont claires, & les crottins humides, on lui fera mâcher des pelottes d'*aſſa fetida*. On le nourrira de ſon, où l'on mêlera plus ou moins de ſel marin; on adminiſtrera un breuvage compoſé d'une demi-once de racines de gentiane pulvériſée & délayée dans une livre de vin; on réitérera le breuvage deux ou trois fois par jour pendant quatre ou cinq jours conſécutifs; on ne fera boire que de l'eau aiguiſée de ſel marin; on exercera l'animal malade avant de lui préſenter à manger; on aura ſoin de l'éveiller deux fois par jour, mais on ſe gardera bien de le ſaigner. Lorſque le dégoût ne cede pas à ce régime; on purge le cheval & le bœuf avec l'aloës délayé à la doſe d'une once dans deux livres d'eau blanche, après quoi on en revient aux remedes ci-deſſus preſcrits.

Quand le dégoût eſt occaſionné par des ſubſ-

tances d'une ſaveur déſagréable que l'animal a avalé; on lavera ſa bouche avec du vin ſaturé de ſel marin; on lui fera enſuite avaler une livre de bon vin vieux, & on verra bientôt le dégoût paſſager diminuer, & l'appétit reparoître

Si le cheval eſt dégoûté par la marche, mettez-le dans une écurie propre, ſeche & bien aérée, changez-le de litiere trois fois par jour, donnez-lui pour boiſſon de l'eau blanche aiguiſée de nitre, & pour nourriture un peu de foin fin; quand la bouche n'eſt pas enflammée, & lorſque les crottins ne ſont pas ſecs, on peut ſubſtituer au nitre du ſel marin, & on adminiſtrera à l'animal matin & ſoir une ſoupe compoſée de bon vin & de pain; quand il la refuſe, on lui donne matin & ſoir deux livres de vin; ſi on voyage pendant les grandes chaleurs de l'été, il faut préſenter aux chevaux du ſon humecté, cela fait qu'ils ſont moins dégoûtés & moins ſujets à être échauffés; s'il y a pléthore & grande chaleur, une petite ſaignée à la veine jugulaire réuſſit parfaitement.

L'impuiſſance ou l'inſenſibilité pour l'acte vénérien eſt un défaut dans un étalon & dans un taureau, quand elle provient de la foibleſſe naturelle des organes de la génération; pour exciter l'animal mâle, on le placera à côté d'une femelle en chaleur; on l'attachera court de peur qu'il ne ſe morde, ou ne ſe bleſſe; on frottera les teſticules & le foureau avec du vin ſaturé de ſel ammoniac, & dans lequel on aura fait infuſer une grande quantité de feuilles de ſauge; on appliquera ſur les parties de la génération un cataplaſme compoſé de feuilles de rhue & de vin; on donnera tous les jours en breuvage trois livres de vin, & pour nourriture de l'avoine & du bon foin ſaupoudré de ſel marin; ſi ces moyens ne réuſſiſſent point, il n'en faut point tenter d'autres. Voilà ce qui peut con-

cerner les étalons & les taureaux, voyons actuellement les jumens & les vaches; ſi elles ne peuvent pas entrer en chaleur, on les tient pendant le jour dans une écurie où elles puiſſent trouver l'étalon & le taureau prêts à les ſaillir; on frotte leurs parties génitales avec une étoffe de laine; on fomente leur vulve avec une forte infuſion de feuilles de rhue & de ſauge dans du vin; on leur donne du foin abondant en plantes nutritives & aromatiques & du ſel marin mêlé avec l'avoine; on adminiſtre en lavement une forte infuſion de racines de gentiane dans une eau ſaturée de ſel marin.

La ladrerie, autrement la lepre des pores, eſt, ſuivant M. Vitet, une maladie de la claſſe de celles qui proviennent de foibleſſes; dans cette maladie les tégumens du porc ſont inſenſibles, l'animal ſe remue difficilement, il paroît triſte, les bords & la partie inférieure de la langue, quelquefois le palais ſe trouvent chargés de petites tumeurs blanchâtres, rarement noirâtres, & remplies le plus ſouvent d'une humeur épaiſſe; quand cette maladie eſt parvenue à ſon dernier degré d'accroiſſement, elle eſt incurable, elle eſt même très-difficile à guérir dans ſon commencement; M. Vitet propoſe le traitement ſuivant; il faut d'abord mettre le porc ladre ſous un hangard exactement pavé, propre & bien aéré; on l'étrille deux fois par jour; on le fait baigner tous les jours dans une eau courante & pure; au ſortir du bain, on le bouchonne exactement; on le ramene enſuite à l'étable, & on l'y change de litiere quatre fois par jour; on le fait promener une heure le matin, autant le ſoir, ſans lui permettre de manger aucune ſubſtance impure; on doit le nourrir ſeulement avec des grains de froment ou d'avoine, & avec du ſon humecté d'eau aiguiſée

de nitre, encore faut-il preſcrire cette nourriture à une doſe modérée & dans des temps reglés; pluſieurs propoſent de mêler tous les jours une once de foie d'antimoine porphyriſé, avec le ſon qui lui ſert de nourriture, & cela pendant un mois; mais M. Vitet préfere à ce remede l'uſage de la racine de patience ſauvage & des fleurs de ſoufre, ſoit en parfum, ſoit avec les alimens; on prend des fleurs de ſoufre trois onces, du ſon une livre; on mêle exactement & on humecte le mélange avec de l'eau ſimple ou aiguiſée de ſel marin; on réitere cette doſe de fleurs de ſoufre tous les jours pendant l'eſpace d'un mois; on parfume le malade une fois le matin, autant le ſoir, avec les vapeurs qui s'élevent de deux parties de ſoufre & d'une partie d'encens; on donne tous les jours avec le grain de froment la racine de patience pulvériſée à la doſe de quatre onces; les préparations mercurielles ſont nuiſibles pour ce genre de maladies.

Les maladies paralytiques ſont de vraies maladies de foibleſſe; la paralyſie, l'épuiſement, la ſyncope, ſont autant de maladies de cet ordre, quand une grande partie des muſcles du corps, ou quelques muſcles ſont affectés d'immobilité avec relâchement, & pour l'ordinaire ſans douleur & ſans ſentiment. On en diſtingue de trois ſortes: la paraplexie, qui intéreſſe le plus grand nombre des muſcles du corps: l'hémiplégie, qui affecte les muſcles de la moitié du corps; & la paralyſie proprement dite, qui ne s'empare que des muſcles d'une jambe; plus la paralyſie attaque de muſcles, plus elle eſt difficile à guérir; quand elle affecte les muſcles de la moitié du corps, elle fait promptement mourir l'animal

Si la paralyſie d'une jambe ou de deux eſt occaſionnée par un coup, que l'animal a reçu, on

appliquera ſur la partie où le coup a été porté & ſur les muſcles paralyſés, des étoupes imbibées d'eau de vie, des cataplaſmes faits avec les feuilles de rhue & le vin; on ſaignera à la veine jugulaire, s'il y a inflammation, ou tendance à l'inflammation; on fera boire deux livres de vin par jour au bœuf & au cheval; on leur donnera pour nourriture de l'eau blanche faite avec beaucoup de farine de froment & d'eau aiguiſée de ſel marin, & on adminiſtrera des lavemens compoſés d'infuſion de feuilles de ſauge; ſi après l'uſage de ces remedes pendant huit jours, on n'apperçoit aucun changement, on ouvrira le tronc des carotides à l'animal malade.

Si cette maladie provient d'un fourage marécageux & mal ſain, il faut nourrir l'animal malade avec du bon foin ſaupoudré de ſel marin; on lui fera ſouvent mâcher des pelottes d'*aſſa fetida*; on lui donnera des breuvages avec la racine de gentiane, les feuilles de ſauge & le vin; on lui adminiſtrera des lavemens faits avec l'aloës & l'infuſion aqueuſe de feuilles de ſauge; on frictionnera vigoureuſement la partie affectée avec un mélange de vin, de gomme ammoniac & de ſavon; on brûle ſur le corps des muſcles paralyſés des étoupes; on réitere ce cautere actuel quatre fois dans une ſemaine, on tentera même l'électricité; on ordonnera les mêmes remedes pour la paralyſie provenant de vieilleſſe, on ſupprimera ſeulement l'aloës; & ſi en quinze jours ou trois ſemaines l'animal ne ſe guérit pas, il eſt incurable, il faut le tuer pour tirer profit de ſa chair, avant qu'il ne maigriſſe, ſi c'eſt un bœuf ou une brebis.

Linnæus fait mention d'une eſpece de paralyſie qui attaque ſouvent les chevaux, & qui leur provient de la ciguë & du charenſon; les mucilagineux en boiſſon & en lavement ſont les ſeuls re-

medes qu'on peut adminiſtrer ; la décoction de racines de guimauve, l'eau blanche, le petit lait, donnés à forte doſe, ſont très-bien indiqués.

Il y a une eſpece de paralyſie qui provient d'une trop grande quantité de ſang ; on traite cette paralyſie par la ſaignée à la veine jugulaire, qu'on réitere juſqu'à ce qu'il n'y ait plus d'apparence de pléthore ; on donnera pour boiſſon à l'animal malade de l'eau blanche nitreuſe, & pour nourriture un peu de foin ſaupoudré de nitre ; on lui adminiſtrera des lavemens compoſés d'eau blanche aiguiſée avec parties égales de nitre & de ſel marin ; on lui fera auſſi prendre les bains d'eau douce & d'eaux minérales, ou de mer, s'il eſt poſſible ; les frictions avec l'eau de vie ſaturée de ſavon, les douches d'eaux minérales, & même l'application des boues d'eaux minérales ferrugineuſes ſont très-bien dans ces cas ; quand ces remedes ne réuſſiſſent pas en quinze jours, il faut ouvrir les arteres carotides.

La paralyſie la plus commune aux chevaux, provient de l'humidité des écuries baſſes, peu aérées & mal propres ; quand cette maladie attaque l'épaule du cheval ou du bœuf, on dit pour lors en termes de maréchal, que l'animal eſt *froid dans les épaules*, ou qu'il a *les épaules froides ;* on pratique pour lors une forte onction ſur la partie affectée de paralyſie, avec de l'onguent de ſcarabées, mêlé avec parties égales d'huile de laurier ; on réitere journellement les frictions, juſqu'à ce qu'il ſurvienne un ulcere, on le panſe avec le digeſtif animé d'eau de vie ; on couvre le plumaſſeau chargé de digeſtif d'étoupes imbibées d'eau de vie, dans laquelle on a fait macérer des feuilles de ſauge ; on fait boire au malade matin & ſoir deux livres d'infuſion de feuilles de ſauge, de racines de gentiane dans du bon vin rouge ; on donne des lavemens compoſés

d'infuſion de feuilles de ſauge dans l'eau; on ne négligera point non plus en breuvages, en bain & en douche les eaux minérales, ſulphuro-ferrugineuſes; on parfumera le malade deux fois par jour avec l'encens ou les baies de genievre; on l'étrillera exactement trois fois auſſi par jour; on lui préſentera pour nourriture du foin abondant en plantes aromatiques & ſaupoudré de ſel marin, & pour boiſſon de l'eau blanche aiguiſée auſſi de ſel marin; on placera enfin le malade dans une écurie propre, ſeche, bien aérée, & ſouvent parfumée avec l'encens. On pourra même encore avoir recours à l'électricité.

On nomme dans les chevaux *épuiſement*, la foibleſſe des muſcles qui ſervent au mouvement progreſſif; quand cet épuiſement provient de fatigue, il change de nom & s'appelle *fortraiture;* l'animal qui en eſt attaqué peut à peine ſe ſoutenir ſur ſes jambes; on commencera d'abord par le placer dans une écurie propre, d'une chaleur tempérée, & dont l'air ſoit fréquemment renouvellé; on le changera trois fois par jour de litiere; on lui donnera pour boiſſon de l'eau blanche nitrée, & pour nourriture de la paille; on lui adminiſtrera tous les jours deux ou trois lavemens compoſés d'une décoction de racines de guimauve, aiguiſée de nitre, & on lui fera avaler trois livres de vin vieux, s'il ne ſe trouve pas échauffé, & s'il n'exiſte point de pléthore; mais quand elle exiſte, la ſaignée à la veine jugulaire eſt eſſentielle; les ſpiritueux & les aromatiques ſe trouvent pour lors contr'indiqués; en général ils ne conviennent que deux ou trois jours après que l'animal eſt repoſé. Les bains ſont encore d'une très-grande utilité pour la fortraiture, on les réitérera ſouvent, & on y laiſſera l'animal tant & ſi long-temps qu'il ne tremblera pas; on lui augmentera inſenſiblement la nourriture, ainſi que l'exercice.

La foibleſſe qui provient du défaut d'alimens, peut ſe guérir aiſément; on augmentera inſenſiblement tous les jours, aux animaux ainſi affoiblis, leur portion de foin & d'avoine; on les abreuvera d'eau blanche, & on les exercera modérément: les alimens de mauvaiſe qualité occaſionnent auſſi quelquefois de la foibleſſe aux animaux, quand on s'en apperçoit, il faut y apporter auſſitôt remede; on nourrira le bœuf & le cheval avec du foin abondant en plantes aromatiques; on leur donnera tous les matins un breuvage compoſé de feuilles de ſauge & de racines de gentiane, à la doſe chacune d'une once, ſur une livre & demie de vin rouge; on les étrille trois fois par jour; on leur fait boire de l'eau pure aiguiſée de ſel marin; on ſaupoudre de temps en temps le foin de ce même ſel; on exerce matin & ſoir le cheval & le bœuf ſur un terrein ſec & ſous un ciel ſerein; on les tient dans une écurie ſeche, où l'air joue avec facilité, & qu'on parfume avec parties égales d'eau de vie, & de vinaigre, ou avec de l'encens; quand l'animal a la langue blanche, & lorſqu'il eſt dégoûté, on lui fait prendre le matin à jeûn une demi-once d'aloës délayé dans une livre d'eau blanche, & s'il y a indication de purger l'animal, on augmente la doſe de l'aloës juſqu'à une once & demie.

L'excès de l'acte vénérien donne encore lieu à la foibleſſe des animaux mâles, tels que les étalons & les taureaux; les poils de l'étalon tombent, particuliérement ceux de la criniere & de la queue; il devient maigre & foible, à peine peut-il ſe ſoutenir: le taureau prend une air triſte; la vache en chaleur ne l'affecte plus; la maigreur & la foibleſſe s'emparent de lui, il ſe tient plus volontiers couché que levé, il mange peu, & à moins qu'on ne l'éloigne auſſi des troupeaux de vaches, on court les riſques de le voir périr en peu de temps.

Pour obvier à ces accidens, il ne faut jamais permettre la monte en liberté à un étalon; on ne lui préſentera depuis le mois d'avril, juſqu'au mois de juin, que le nombre de jumens qui puiſſe être relatif à ſon âge & à ſa vigueur naturelle, & auſſitôt qu'il paroîtra triſte & peu empreſſé du coït, on ne lui offrira plus de jumens; on le nourrira de bon foin, on lui donnera pour boiſſon de l'eau blanche aiguiſée de ſel marin, on ne lui prodiguera pas l'avoine, de peur de l'échauffer; on pourra cependant lui faire boire tous les quatre ou cinq jours deux livres de bon vin vieux, dans lequel on aura délayé une once de racines de gentiane pulvériſées; quand les forces ſe trouvent abſolument abatues, on admiſtre en breuvage & en lavement une forte infuſion de feuilles de ſauge dans de l'eau aiguiſée de ſel marin.

La ſyncope, ou mal de cœur, eſt auſſi une maladie de foibleſſe, les chevaux & les bœufs n'y ſont que rarement ſujets, M. Vitet dit n'en avoir jamais vu qu'un ſeul ainſi affecté, encore en doute-t-il; l'indication à remplir dans cette maladie eſt d'augmenter les forces du cœur; on injecte à cet effet dans l'anus une forte infuſion de feuilles de tabac, ſaturées de ſel ammoniac; on introduit dans les naſeaux de la fumée de tabac; on y ſouffle du tabac d'Eſpagne; on lui fait boire, s'il eſt poſſible, de l'eau de vie; on lui injecte enfin dans les naſeaux de l'alkali volatil ou de l'eau de ſuie; quelquefois même l'impreſſion ſubite de l'eau fraîche eſt ſuffiſante pour ranimer la circulation.

Les affections ſoporeuſes formenr, ſelon M. Vitet, un troiſieme ordre des maladies de foibleſſes, l'aſſoupiſſement & l'ivreſſe ſont deux genres de cet ordre. L'aſſoupiſſement eſt ce qu'on nomme, en art vétérinaire, *ſommeil avec inſenſibilité*, *battement des flancs & fréquence du pouls*, *apoplexie*. Dans l'aſ-

ſoupiſſement la reſpiration eſt grande, laborieuſe & quelquefois même avec bruit; le mouvement du cœur eſt fort & frappant, les muſcles ſont dans le relâchement, la ſenſibilité eſt médiocre, ſouvent même il y a une inſenſibilité parfaite; l'animal ſe trouve tout à coup affecté de ces ſymptômes, ce qui l'oblige à ſe coucher, & ce n'eſt qu'avec peine qu'il change de ſituation; M. Vitet prétend que l'aſſoupiſſement a différens degrés, & que c'eſt à tort que les praticiens en ont fait autant de maladies différentes, à peine y en a-t-il, ſelon cet auteur, deux eſpeces; cependant M. Vitet ne peut pas s'empêcher de diſtinguer cinq eſpeces d'aſſoupiſſement dans ce genre, mais il ne tire ſes diſtinctions que des différentes cauſes qui y donnent lieu. La premiere eſpece, ſuivant lui, eſt l'aſſoupiſſement par l'abondance du ſang, ce qui ſe reconnoît par la diſtenſion des vaiſſeaux de la tête, par l'inflammation des yeux, par la chaleur de la bouche, par l'aſſoupiſſement de l'animal, par la plénitude & la fréquence du pouls, & enfin par la reſpiration grande & laborieuſe.

La premiere indication à remplir dans pareils cas eſt la ſaignée aux veines de la cuiſſe & des flancs, on les réitérera toutes les trois heures; & quand les veines ne fourniſſent pas aſſez de ſang, on ſaigne à la veine jugulaire, on n'en tire cependant qu'une très-petite quantité à chaque ſaignée : on adminiſtre en même-temps pluſieurs lavemens compoſés d'une infuſion de ſéné, ſaturé de ſel d'epſom; on applique enſuite ſur le plat des cuiſſes de larges véſicatoires; ſi vingt-quatre heures après on ne remarque aucun amendement, il n'y a point de remede.

L'aſſoupiſſement occaſionné par la fumée de charbon, demande auſſi un prompt ſecours. L'animal ainſi aſſoupi, ne ſe meut qu'avec beaucoup de

peine, il bat des flancs, ſon pouls eſt fort ſans être fréquent, les tégumens & les autres parties du corps ne ſont pas encore entiérement inſenſibles, ſes flancs ſont couverts de ſueur, ſes yeux ſont ouverts, & ſes narines dilatées; quand on eſt appellé au ſecours d'un animal ainſi affecté, on le retirera bien vîte de ſon écurie, pour l'expoſer à l'action de l'air libre; on lui fera ſentir du vinaigre, ou plutôt on lui fera parvenir dans ſes naſeaux les vapeurs du vinaigre mis en ébulition; on donnera en breuvage au bœuf & au cheval une demi-livre d'un mélange de parties égales d'eau de vie & de vinaigre, & on frottera les tégumens de la tête & du col de cette liqueur.

La troiſieme eſpece d'aſſoupiſſement, ſelon M. Viret, eſt l'aſſoupiſſement par le ſoleil; cet aſſoupiſſement attaque les beſtiaux qui ont été long-temps expoſés aux ardeurs du ſoleil; on réitérera pour ſon traitement pluſieurs fois la ſaignée aux veines de la cuiſſe & des flancs; on donnera en lavement de l'eau aiguiſée de nitre & de crême de tartre; on fera évaporer beaucoup de vinaigre dans l'écurie où ſe trouve le malade; on adminiſtrera pour boiſſon de l'eau blanche ſaturée de crême de tartre; on appliquera ſur toute la tête des étoupes imbibées de vinaigre de ſaturne tiede; on fomentera les jambes avec de l'eau chaude: quand douze heures après ces remedes, l'aſſoupiſſement ſubſiſte toujours le même, c'eſt fait de l'animal; il eſt à obſerver ſeulement qu'on ne ſaignera pas auſſi fréquemment la brebis que le bœuf & le cheval, & qu'il faut même proportionner cette évacuation à ſes forces & à ſon âge.

Dans l'aſſoupiſſement par excès de graiſſe, qui eſt la quatrieme eſpece d'aſſoupiſſement admiſe par M. Viret, on adminiſtre des lavemens compoſés d'aloës & de ſel d'epſom, & on applique de larges

véſicatoires avec les mouches cantharides ſur la face interne des cuiſſes, en douze heures la bête malade ainſi traitée doit ſortir de ſon aſſoupiſſement, ſans quoi il n'y a point de remede.

Une derniere eſpece d'aſſoupiſſement, eſt celle qui eſt occaſionnée par un coup ſur la tête; pour faire ſortir l'animal de cet aſſoupiſſement, il faut le ſaigner pluſieurs fois aux veines des cuiſſes & des flancs; lui réitérer pluſieurs fois des lavemens compoſés d'eau ſaturée de ſel d'epſom & de nitre; ne lui donner pour nourriture que de l'eau blanche aiguiſée de nitre; lui tenir continuellement ſur la croupe des linges imbibés d'eau chaude, qu'on renouvelle toutes les demi-heures, & le mettre enfin dans une écurie ſeche, propre, aérée & continuellement parfumée avec le mélange de parties égales d'eau de vie & de vinaigre.

On peut bien qualifier l'ivreſſe d'aſſoupiſſement, puiſqu'on remarque dans l'animal qui en eſt affecté tous les ſymptômes de cette maladie; dès qu'on s'apperçoit qu'un bœuf, ou un cheval s'eſt enivré, il faut lui adminiſtrer en bol quatre onces de crême de tartre, & en boiſſon de même qu'en lavement, de l'eau blanche ſaturée de crême de tartre; on lui appliquera ſur les parties naturelles un cataplaſme compoſé de vinaigre & de terre argilleuſe; on le ſaignera deux ou trois fois aux veines de la cuiſſe & des flancs; on ne lui préſentera aucune eſpece de nourriture que l'eau blanche ſaturée de crême de tartre; on le tiendra enfin dans une écurie fraîche & bien aérée.

Nous n'avons plus actuellement que la ſixieme & derniere claſſe des maladies des beſtiaux à examiner, c'eſt celle des évacuations; M. Vitet en diſtingue cinq ordres: le premier, ainſi que nous l'avons déja obſervé à l'article *maladies*, comprend les évacuations de matieres récrémentitielles; la ſa-

livation, autrement *perte de ſalive*, *bave*, *ptyaliſme*, eſt de cet ordre; un animal eſt réellement malade, quand il ſort involontairement de ſa bouche une grande quantité de ſalive, qu'il en perd l'appétit, que ſes forces en diminuent, & que ſa maigreur en devient tous les jours de plus en plus ſenſible; cette ſalivation peut être occaſionnée, ou par le mors, ou par l'uſage trop réitéré des médicamens ſalivaires, ou par le tic d'appui, ou par le mercure, ou enfin par la diviſion extérieure du conduit ſalivaire de la glande parotide; dans le premier cas on lavera la bouche du cheval avec de l'eau fraîche, dans laquelle on aura fait macérer peu de temps auparavant une boule martiale; quant au ſecond cas, pour obvier à la ſalivation on ſaignera une fois l'animal malade aux veines de la cuiſſe ou des flancs; on lavera la bouche avec du lait, dans lequel on aura fait bouillir de la racine de guimauve; on ne lui donnera pour nourriture que du ſon contenant beaucoup de farine, & pour boiſſon de l'eau blanche aiguiſée de crême de tartre; on environnera la ganache & les parotides d'un cataplaſme fait avec la mie de pain & le lait, & quand les glandes ſalivaires ſe trouvent enflées, on peut y appliquer ſans crainte un cataplaſme compoſé de feuilles de roſes & de vinaigre ſaturé de ſel commun; on adminiſtrera encore des lavemens faits avec l'eau blanche ſaturée de nitre; on tiendra l'animal dans une écurie fraîche; on le changera ſouvent de litiere, & on le fera baigner quatre ou cinq heures par jour; ſi la premiere ſaignée ne fait pas paſſer la ſalivation, on en réitérera une ſeconde, mais on ne paſſera pas à une troiſieme; on continuera ſeulement l'uſage des mucilagineux, en cas que la ſalivation ſubſiſte toujours, on nourrira auſſi le malade de foin fin & d'orge moulue, & on ajoutera à l'eau blanche plus de farine, on

évitera en un mot tout ce qui peut échauffer ou enflammer; quand la ſalivation provient du tic d'appui, il faut d'abord avoir recours aux remedes appropriés au tic, voyez ce que nous en avons dit. On lavera enſuite trois fois par jour la bouche de l'animal malade avec la ſolution de boules martiales dans parties égales de vinaigre & d'eau; on lui donnera à boire beaucoup d'eau blanche, & on lui tiendra la tête toujours élevée pour favoriſer la déglutition.

La ſalivation qui eſt occaſionnée par le mercure peut ſouvent devenir nuiſible aux chevaux: M. Vitet en a vu pluſieurs périr le ſecond jour de cette ſalivation, & cet habile médecin eſt perſuadé que le plus grand nombre des beſtiaux en périroit, ſi on n'y apportoit un prompt ſecours; pour obvier à cette ſalivation, on ſaignera aux veines des flancs & des cuiſſes trois ou quatre fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures; on réitére des lavemens compoſés de deux onces de feuilles de ſéné infuſées dans quatre livres d'eau ſaturée de crême de tartre; la ſeule nourriture & boiſſon qu'on donnera à l'animal ainſi affecté, ſera de l'eau blanche aiguiſée de nitre; on le fera baigner pendant long-temps dans une eau courante & pure; on lavera ſouvent ſa bouche avec une décoction de racine de guimauve ſaturée de crême de tartre, par le moyen d'une éponge, ou bien quand on ne pourra pas le faire, on injectera purement & ſimplement la liqueur; on fera continuellement évaporer auprès de l'animal malade parties égales d'eau de vie & de vinaigre; on environnera la ganache & les parotides d'un cataplaſme fait avec la mie de pain & l'eau ſaturée de nitre, & quand la langue de l'animal ſe trouvera enflée au point de l'empêcher de boire, on pratiquera une ſaignée copieuſe aux veines de la cuiſſe; après chaque lavement purgatif

ci-deſſus

ci-deſſus indiqué, on en adminiſtrera un autre compoſé d'eau blanche & de jaunes d'œufs, & on verſera par un des naſeaux de l'eau miellée, tenant en ſolution beaucoup de farine de froment, mais on ne tentera ce dernier moyen que quand les lavemens nutritifs paroîtront inſuffiſans pour ſoutenir les forces chancelantes.

La derniere eſpece de ſalivation eſt celle qui eſt occaſionnée par la diviſion extérieure du conduit ſalivaire de la glande parotide; pour s'oppoſer aux ſuites fâcheuſes qui peuvent en réſulter, le moyen indiqué, c'eſt d'appliquer ſur l'ouverture un mélange de poudre de licoperdon & de blanc d'œuf; on ſoutient le plumaſſeau chargé de ces ſubſtances avec un bandage propre à comprimer l'ouverture, & à faciliter la réunion de ſes bords extérieurs, & en cas que la poudre de licoperdon ne réuſſiſſe pas, il faut eſſayer l'alun, le vitriol, &c.

Les rétentions des matieres excrémentitielles & des humeurs recrémentitielles, conſtituent le ſecond ordre des maladies évacuatoires, ſelon M. Vitet, ce qui paroît cependant ſe contredire *in terminis*, car quand on dit *maladies évacuatoires*, cela ne doit pas s'entendre de celles de *rétention*, qui ſont diamétralement oppoſées; quoiqu'il en ſoit ces rétentions ſont l'objet de ce ſecond ordre; on nomme *tranſpiration ſuſpendue*, la diminution de l'inſenſible tranſpiration; quand on s'en apperçoit dans un cheval ou dans un bœuf, il faut faire paſſer l'animal dans une écurie ſeche, propre & d'une chaleur tempérée; on l'étrillera exactement, & après l'avoir légerement bouchonné à rebours du poil, on l'enveloppera d'une légere couverture de laine; on ne lui donnera point à manger, on lui préſentera ſeulement de l'eau blanche tiede aiguiſée de ſel marin; on lui adminiſtrera un ou deux lavemens compoſés d'une infuſion de racines d'angélique; & ſi après

ſept ou huit heures les tégumens ne deviennent pas moites, on le bouchonnera une ſeconde fois; on le couvrira plus exactement, & on lui fera boire une forte infuſion de racines d'angélique édulcorée de miel: mais on ne lui donnera pas ce breuvage, s'il y a inflammation dans la bouche, gonflement dans les vaiſſeaux ſanguins, fétidité dans les urines, ſéchereſſe dans les excrémens; on ne lui fera boire pour lors que de l'eau blanche tiede; on ne lui adminiſtrera que des lavemens mucilagineux, & on le laiſſera couvert, juſqu'à ce que la ſueur, ou une autre maladie ſe déclare. Si les tégumens ſont ſecs & chauds, la vapeur d'eau bouillante peut produire de bons effets; on réitérera cette fumigation deux ou trois fois par jour, & on retranchera de l'eau blanche le ſel marin.

Si les brebis ont leur tranſpiration ſuſpendue, on les raſſemblera dans une étable d'une chaleur tempérée; on les y fera preſſer les unes contre les autres pendant cinq à ſix heures, & pour faire établir plus promptement cette ſueur, on leur donnera une demi-heure auparavant à chacune une demi-once de poudre de fourmis avec une once de ſel; on les abandonnera enſuite à elles-mêmes ſans leur donner à manger; le lendemain ſeulement on leur fera manger un peu de foin fin ſaupoudré de ſel marin, & on ne leur préſentera à boire que ſur le ſoir de l'eau blanche tiede & aiguiſée de ſel marin.

Une autre maladie de rétention, eſt la ſoif pour diminution de ſalive; cette maladie eſt occaſionnée par un exercice violent pendant les grandes chaleurs de l'été, par un défaut de boiſſon fraîche ou d'eau pure, par des alimens trop échauffans, &c. on conduira l'animal ainſi altéré dans une écurie ſeche, propre & dont l'air ſoit fréquemment renouvellé; on le changera trois ou quatre fois par jour de litiere; on lui donnera pour nourriture du

ſon humecté avec de l'eau ſaturée de nitre, & pour boiſſon de l'eau blanchie avec de la farine de ſeigle, ou avec des ſemences de courges, réduites en poudre ſubtile, on aiguiſera cette eau avec du nitre; ſi c'eſt un bœuf, on ſubſtituera au nitre de la crême de tartre; on lui adminiſtrera pluſieurs lavemens compoſés d'eau blanche nitrée ou aiguiſée de crême de tartre, quand la ſaiſon le permet, on fait baigner l'animal malade dans une eau courante & pure pendant l'eſpace de ſept à huit heures; on le conduit deux ou trois heures pendant le jour dans des pâturages abondans en plantes, dont le mucilage eſt noyé dans une grande quantité d'eau; on prétend que la citrouille, les pommes cuites mêlées avec beaucoup d'eau, les feuilles de vigne, ſur-tout la laitue aprêtée avec l'huile & le vinaigre, calment promptement la ſoif du bœuf; mais rien n'eſt plus efficace que le petit lait dans lequel on a mis en diſſolution du nitre: ſi nonobſtant ces remedes, la ſoif continue toujours, cela annonce une mauvaiſe qualité dans les ſucs qui arroſent le pharinx, l'œſophage & les eſtomacs; on aura pour lors recours à une once & demie de craie blanche qu'on délayera dans une demi-livre de petit lait, ou de ſuc de laitue; on en donnera le matin à jeûn au cheval ou au bœuf, & on lui réitérera la même choſe le ſoir, mais il faut que ce ſoit quatre heures après avoir mangé; les eaux minérales alkalines ont auſſi très-bien réuſſi quelquefois; ſi la ſoif eſt accompagnée de chaleur conſidérable dans la bouche, on ſaignera l'animal aux veines de la cuiſſe ou des flancs; quand la brebis eſt affectée de cette maladie, il eſt plus aiſé de l'en guérir, ou du moins de tempérer la ſoif; on la conduira dans des pâturages arroſés par des eaux pures, où il n'y ait que très-peu de plantes aromatiques; on la fait parquer ſur des hautes montagnes, après

quoi on la fait paître dans des vallons à l'abri du ſoleil, ou on lui donne pour nourriture beaucoup de feuilles de vigne, & pour boiſſon un peu d'eau blanche nitrée; mais on ne lui ſatisfait pas totalement la ſoif.

La rétention des corps étrangers dans le goſier, eſt encore une maladie & même des plus dangereuſes, ſouvent très-commune chez les bœufs, ces animaux ſont friands de pommes, ils les avalent ſans les mâcher; ces pommes, lorſqu'elles ſont trop groſſes, reſtent dans le pharynx ou dans l'œſophage, & mettent néceſſairement l'animal dans la néceſſité de mourir au milieu des douleurs & des convulſions les plus vives; le danger eſt par conſéquent des plus preſſans, il faut pour lors recourir aux remedes les plus actifs; on verſera dans la bouche de l'animal un verre de bonne huile d'olives; on introduira enſuite dans l'œſophage un jonc mince, fort, flexible & garni à ſon extrémité d'étoupes imbibées d'huile, cela fera paſſer le corps étranger plus facilement dans le ventricule de l'animal; ſi la pomme ſe trouve au commencement du pharynx, on peut la retirer avec les doigts; ſi ces expédiens ſont inefficaces, on la diviſera avec un maillet en frappant ſur la portion de l'œſophage qui répond à la pomme; on tentera enſuite le tire-bouchon, & quand tout cela eſt infructueux, on pourra ouvrir avec le biſtouri un paſſage extérieur au corps étranger.

On nomme conſtipation la rétention des matieres fécales; quand la conſtipation occaſionne la fievre, & lorſqu'elle donne lieu à un commencement d'inflammation dans les inteſtins, elle peut devenir dangereuſe; pour obvier à de pareils inconvéniens, on ſe frottera la main d'huile d'olives récente, on l'introduira peu à peu dans l'inteſtin rectum du cheval, & on enlevera les crottins; quand l'inteſtin

rectum ſera entierement nettoyé, on y injectera une décoction de racines de guimauve dans laquelle on aura diſſout trois onces de manne & une once de nitre: on réitérera ce lavement trois ou quatre fois dans le jour, après quoi on injectera de la décoction de racines de guimauve aiguiſée de nitre; on ne donnera pour boiſſon que de l'eau blanche, & pour nourriture, que du ſon mouillé. Quant à la conſtipation des brebis, on enlevera avec une eſpece de petite cuvette d'acier les crottins de cet animal; on injectera enſuite dans ſon anus quatre onces de petit lait, & on lui en fera boire ſix; on réitérera trois ou quatre fois le lavement, & deux fois la boiſſon; on ne ſaignera les brebis qu'en cas de grande inflammation.

Nous ne parlerons pas ici de la tympanite, ni du météoriſme, ni des tranchées de vents, ce n'eſt autre choſe que la rétention de l'air dans les inteſtins ou les eſtomacs; nous en avons parlé ſuffiſamment à l'art. *maladies*, voyez cet art. Nous ne ferons pas mention non plus de l'*iſchurie*, qui eſt la rérention d'urine dans la veſſie, nous en avons ſuffiſamment parlé dans le même article; les *tranchées* de béſoard ſont encore une maladie de rétention; c'eſt la rétention d'un calcul dans le canal inteſtinal; M. Vitet dit n'avoir jamais vu d'animaux attaqués de cette maladie, auſſi garde-t-il le ſilence ſur cet objet.

Le deſſéchement des mammelles, le mal ſec, la rétention d'urine, ſont la même maladie; nous en avons encore parlé à l'art. *maladies*. On peut très-bien placer dans l'ordre des maladies récrémentitielles, les accouchemens difficiles; puiſque la rétention du fœtus dans la matrice y donne ſouvent lieu; cette rétention ſe fait, ou pat la foibleſſe de la mere, & pour lors l'indication eſt d'augmenter la force contractive de ſon cœur & des autres

muſcles; pour remplir cette indication, il ſuffit de donner à la vache ou à la jument une bonne livre de vin vieux, dans lequel on en aura délayé une de racines de gentiane; on injectera dans l'inteſtin rectum une forte infuſion de feuilles de ſauge & de rue; on n'aura pas réitéré deux ou trois fois ces lavemens, que les douleurs ſe renouvelleront, les muſcles de l'abdomen & du diaphragme ſe contracteront avec force, le col de la matrice ſe dilatera & le fœtus ſortira; ou cette rétention du fœtus eſt occaſionnée par la forte conſtriction de la matrice, il s'agit pour lors de la relâcher; on ſaignera pour cet effet copieuſement la femelle à la veine jugulaire; on réitérera la ſaignée ſix heures après, ſi la premiere ne produit aucun relâchement; on lui adminiſtrera ſouvent des lavemens, compoſés d'une décoction de racines de guimauve, ou d'une émulſion d'amandes douces & de ſemences de courges, ou du lait coupé avec une décoction d'orge; on introduira dans la matrice la vapeur de l'eau chaude; on tiendra ſur la croupe des linges trempés dans de l'eau tiede, & on les renouvellera tous les quarts-d'heure; on donnera pour boiſſon & pour nourriture de l'eau blanche; ſi le fœtus eſt retenu pendant long-temps par la trop grande denſité des membranes qui l'environnent, on les ouvrira avec les ongles, les eaux s'échapperont, & le fœtus ſortira pour lors.

Une troiſieme rétention du fœtus provient de la mauvaiſe conformation de la mere; les branches poſtérieures de l'os iſchion trop rapprochées, & la conſtriction du vagin, cauſent ordinairement cette eſpece de rétention; comme le danger eſt extrême, il faut ſur le champ employer le moyen le plus facile; M. Vitet propoſe par préférence les tenettes & quelquefois le biſtouri courbe; les premieres ſont compoſées de deux branches, dont les ſerres ou

cuilleres ſont longues, féneſtrées & courbées, de ſorte qu'elles répondent à la convexité de la tête du fœtus, les branches peuvent s'introduire ſéparément & s'unir enſuite ſolidement par encochure; la partie de chaque branche compriſe depuis la cuillere juſqu'à l'encochure, doit être forte, longue & un peu applatie, & le manche large & épais; lorſque la tête, dit M. Vitet, ſe trouve engagée dans le petit baſſin, ſans pouvoir ſurmonter la réſiſtence de l'orifice extérieur, on introduit les branches des ténettes l'une après l'autre, & on dirige vers les parties poſtérieures des oreilles, près de la mâchoire poſtérieure, les extrémités des cuilleres, dont les bords ſont courbés, ſans avoir rien de tranchant: lorſque les cuilleres auront embraſſé les parties latérales & poſtérieures de la tête, on unira les branches de l'inſtrument dans l'endroit où elles ſe reçoivent mutuellement, & on retirera les tenettes avec une force graduée, en leur faiſant exécuter des quarts de tours de rotation, pour mieux comprimer la tête, l'allonger & la proportionner à l'ouverture du baſſin; on aura toujours ſoin de diriger les branches de ſes tenettes vers la ſymphyſe des os pubis, qui doit, pour ainſi dire, ſervir d'appui; les tenettes ont encore l'avantage de dilater le vagin, ſuppoſé qu'il préſente au fœtus une réſiſtance inſurmontable.

Quand après avoir tenté les tenettes, on ne peut pas réuſſir, on aura recours au ſcalpel ou biſtouri courbe; on diviſera par ſon moyen le fœtus en pluſieurs parties, & on en fera l'extraction à fur & à meſure qu'on amputera; ce ſcalpel ou biſtouri courbe eſt un inſtrument dont l'extrémité ſupérieure eſt terminée par une petite portion courbe, ſa partie convexe eſt mouſſe & la portion concave eſt tranchante; la branche de cet inſtrument doit avoir une longueur proportionnée à celle du vagin; de la main;

droite on introduit le ſcalpel dans le vagin, & de la main gauche on dirige le tranchant, depuis le vagin juſques dans la matrice, ſi le fœtus y eſt logé; on place alors le tranchant derriere l'oreille droite, & on coupe la plus grande portion du crâne; on réitere cette opération du côté gauche, après quoi on emporte le reſte de la tête; par ce moyen on fait l'extraction de toutes les parties du corps; mais une pareille opération a de grandes difficultés; la premiere eſt de bien conduire l'inſtrument dans la matrice, & d'y couper les différentes parties du fœtus ſans bleſſer la matrice ou le vagin; la ſeconde c'eſt de couper ces morceaux d'une grandeur relative à celle de l'orifice extérieur du petit baſſin. Quand on eſt cependant forcé d'employer cet inſtrument, il faut retirer avec des tenettes les parties diviſées; mais avant de procéder à de pareilles opérations, il faut avoir ſoin de vuider exactement l'inteſtin rectum; on y injectera une ſolution de quatre onces de manne dans une livre de décoction de racines de guimauve, & on ſondera la femelle, lorſque la veſſie renfermera beaucoup d'urine; on aura ſoin d'avoir pour pareils cas de quatre eſpeces de tenettes de différentes grandeurs, afin d'en pouvoir choiſir qui ſoient propres ſelon les animaux pour leſquels on les emploiera; on ne donnera à la femelle pendant tout le temps qu'elle ſera en douleur d'accouchement, que de l'eau tiede blanchie avec de la farine de ſeigle, ou avec des ſemences de courges; & après l'accouchement on la mettra dans une écurie d'une chaleur tempétée, on aura ſur-tout la précaution de ne point laiſſer de portions d'arriere-faix dans la matrice.

Une quatrieme eſpece de rétention du fœtus eſt celle qui eſt occaſionnée par le volume conſidérable de certaines parties de ſon corps; dans un accouchement de cette nature la mere, dit M. Viter,

fait des efforts continuels pour engager la tête du fœtus & ſon corps dans le col de la matrice & du vagin; la tête du fœtus n'offre pas ordinairement une réſiſtance conſidérable à ſon paſſage par le col de la matrice & le vagin; mais il en eſt différemment de la poitrine, c'eſt-là ou gît toute la difficulté lorſque la tête & la poitrine ont une fois paſſé, toutes les autres parties du corps viennent enſuite facilement; ſi cependant la tête du fœtus ſe trouve trop volumineuſe, on mettra tout en uſage pour la comprimer & la tirer hors de la matrice par le vagin; les tenettes ſeront de grands ſecours dans ce cas; mais s'il arrivoit que l'extrémité inférieure ſe trouvât engagée dans le col de la matrice, de façon à ne pouvoir pas y introduire l'extrémité de chaque tenette, entre la tête du fœtus & les parois de la matrice, on repouſſera pour lors la tête dans la matrice, & on ſaiſira auſſitôt après avec les tenettes la tête du fœtus, on la ſerrera avec force pour l'allonger le plus que faire ſe pourra; on tirera pour lors à ſoi le fœtus en faiſant des demi-tours, juſqu'à ce que la tête ſoit engagée dans le vagin, pourvu cependant qu'on ait toujours la précaution de ne pas bleſſer avec les tenettes les parois du vagin, ce qui pourroit cauſer l'inflammation & peut-être la gangrene.

Quand la poitrine du fœtus eſt ſi volumineuſe, que l'orifice extérieur de la matrice lui refuſe paſſage, on coupe pour lors avec le ſcalpel courbe les côtes de l'un & de l'autre côté de la poitrine; on emploie la main, ou plutôt des tenettes pour comprimer la poitrine; on tire enſuite le fœtus par la tête; ſi on a l'adreſſe de ſcarifier profondément la poitrine du fœtus, ſans intéreſſer les parois de la matrice, on peut être aſſuré qu'en tirant la tête avec des tenettes, la poitrine ſuivra facilement, & l'accouchement ne ſera ſuivi d'aucun accident fâcheux.

La mauvaiſe ſituation du corps du fœtus dans la matrice empêche encore ſa ſortie; quand il ſe trouve couché en travers, & lorſque, ni la tête, ni la croupe ne ſe préſentent pas vers l'orifice extérieur de la matrice, l'accouchement eſt extrêmement difficile; ſi la croupe occupe l'orifice interne de la matrice, l'accouchement eſt moins laborieux; mais ſi les extrémités antérieures ſortent ſeules, l'accouchement ne peut ſe faire qu'avec beaucoup de peine.

La facilité avec laquelle on peut introduire la main dans le col de la matrice de la vache ou de la jument, fait qu'on peut donner à la tête du fœtus telle ſituation qu'on juge à propos, mais il n'en eſt pas de même de la chevre & de la brebis; comme on a peine d'introduire la main dans leur vagin juſqu'à la matrice, on ne peut ſe ſervir que de l'extrémité des doigts pour diriger l'extrémité inférieure de la tête vers le col de la matrice; quand après avoir dégagé la tête du fœtus, elle reprend ſa premiere ſituation, on aura pour lors recours aux tenettes, & il ſera très-facile d'entraîner le fœtus hors de la matrice & du vagin.

On peut bien dire qu'un fœtus ſitué en travers eſt le plus grand obſtacle qu'on ait à ſurmonter dans l'accouchement; on fera donc tous ſes efforts pour le faire changer de place & lui ſaiſir la tête; il ne faut cependant pas pour cela de grandes forces, ſouvent une légere impulſion détermine les parois de la matrice & ſes muſcles coadjuteurs, à donner au fœtus une ſituation avantageuſe, même ſans le ſecours d'un maréchal.

Lorſque la croupe occupe l'orifice du col de la matrice, il faut le repouſſer & ſaiſir auſſitôt les jambes poſtérieures, qu'on fait paſſer dans le vagin; après les avoir liées enſemble, un domeſtique s'empare de la corde; on ſaiſit d'un autre côté la

queue du fœtus, & on tire ainſi à deux le fœtus hors du vagin; ſi on eſt aſſez fort pour le tirer par les pieds ſans ſe ſervir de corde, cela n'en vaut que mieux : quand les extrémités antérieures ſe croiſent ſur la poitrine, & quand cependant la tête du fœtus paſſe le col de la matrice, il faut repouſſer cette tête & étendre les jambes le long de l'encolure; pour lors il ne ſe trouve plus de réſiſtance de la part de la poittine & des jambes; s'il ne ſe préſente qu'une jambe de derriere, on cherchera l'autre, on les ſaiſira toutes deux de la main droite, & de la main gauche on prendra la queue du fœtus, & on les tirera à ſoi, juſqu'à ce que le fœtus ſoit hors du vagin; & ſi les jambes gliſſent entre les doigts, on a recours à une corde, ou bien on frotte la main avec une poudre ou une terre aſtringente & ſeche, comme la noix de galles; ſi les jambes antérieutes ſont hors de la matrice, on les fait rentrer, & on les range ſous le ventre du fœtus; par le mouvement qu'on lui fait exécuter, on l'engage à changer de ſituation, & il préſente pour lors la tête au lieu de ſes jambes; un fœtus mort dans la matrice demande d'en être expulſé bien vîte, & comme il s'y trouve ordinairement dans une ſituation déſavantageuſe, on aura recours aux expédiens ci-deſſus indiqués.

Jamais le fœtus, dit M. Vitet, & avec lui tous les auteurs, n'eſt plus expoſé à prendre une mauvaiſe ſituation, que quand il ſe trouve renfermé avec un autre fœtus dans la matrice; lorſque le premier fœtus ſe préſente mal, l'accouchement eſt difficile & dangereux, mais lorſque le premier paſſe librement, quoique le ſecond ſoit mal ſitué, les difficultés ſont moindres; les voies ſe trouvent par là préparées, élargies & lubréfiées, & pour peu qu'on dirige la tête du fœtus vers le col de la matrice, il ne tarde pas à en ſortir; quand il y aura

donc deux fœtus dans la matrice, on aura ſoin de faire l'extraction du premier comme ſi la matrice n'en contenoit qu'un ſeul, & on ne percera point les membranes qui renferment le ſecond, de peur que les deux fœtus ne s'entrelaſſent, & ne rendent l'accouchement laborieux; rarement cependant la jument en porte deux, cela eſt plus fréquent chez la vache & la brebis, & encore plus chez la chevre, pour ce qui eſt de la truie, elle met bas pluſieurs cochons ſans éprouver d'accidens.

Une derniere cauſe qui donne lieu à la rétention du fœtus eſt celle qui provient du cordon ombilical; ce cordon environne ſouvent le corps du fœtus, ou fait une ou deux circonvolutions autour du col; pour lors le fœtus eſt retenu dans le col de la matrice, ou dans le vagin, juſqu'à ce que le cordon ombilical ſe rompe, ou que l'arriere-faix vienne en même-temps que le fœtus; rien n'eſt plus facile que de ſentir le cordon ombilical quand il eſt autour du col ou du corps, il ſuffit d'introduire la main entre le fœtus & les parois du vagin; il arrive même ſouvent qu'on voit le fœtus de la vache hors du vagin, être encore retenu par le cordon ombilical qui lui entoure le col; comme le cordon ombilical, dit M. Vitet, ſe rompt pour l'ordinaire dans le temps que le fœtus eſt chaſſé avec force hors du vagin, il faut que dans cette eſpece d'attouchement, il ſoit aſſez fort pour réſiſter à l'action des muſcles de l'abdomen, du diaphragme & de la tunique muſculeuſe de la matrice, ce qui expoſe le fœtus à périr, parce qu'alors le cordon ombilical comprime trop le col du nouveau né; quand on coupe promptement le cordon ombilical, on évite la mort du fœtus, & il ne faut pas avoir peur pour lors d'une hémorrhagie, les veines ombilicales & l'artere du même nom ſe trouvent tellement oblitérées, qu'à peine peuvent-elles donner

une goutte de ſang, quand l'accouchement eſt à terme; ſi le fœtus eſt retenu dans le vagin par le cordon ombilical, on aura recours à des ciſeaux mouſſes, on les introduira dans le vagin, & on en dirigera les extrémités avec le doigt index; après quoi on coupe, en cas cependant de poſſibilité, le cordon ombilical dans la portion compriſe entre le col du fœtus & la matrice. Nous avons rapporté ici au long tous les détails dans leſquels M. Vitet eſt entré par rapport aux accouchemens laborieux, parce qu'ils nous ont paru très intéreſſans, & que d'ailleurs ils ſont fort connus.

L'expulſion du fœtus n'eſt pas la ſeule choſe à laquelle doit s'attacher un praticien vétérinaire; il faut encore qu'il veille à l'expulſion de l'arriere-faix; perſonne n'ignore qu'ordinairement il reſte dans la matrice des membranes qui ſervent d'enveloppe au fœtus; quand elles y ſéjournent trop long-temps, il s'enſuit des maladies conſidérables, & communément la fievre; on favoriſera l'effort que la nature pourroit faire pour les expulſer, & faire l'extraction de celles dont l'adhérence à la tunique interne de la matrice eſt peu conſidérable; les cotylédons du veau & de l'agneau adhérent quelquefois trop long-temps à la face interne de la matrice de même que le chorion du poulain; pour vaincre cette adhérence on introduit la main entre le chorion ou les cotylédons & la face interne de la matrice, on tourne à cet effet le dos de la main du côté de la matrice, & la paume de la main du côté des membranes du fœtus; on détache peu à peu avec les doigts le chorion ou les cotylédons, & lorſqu'on l'a entiérement ſéparé, on entraîne l'arriere-faix hors de la matrice & du vagin; on ne ſe preſſera cependant pas d'introduire la main dans la matrice auſſitôt après l'accouchement; l'arriere-faix ſort ordinairement cinq

à ſix minutes, un quart ou une demi-heure après l'expulſion du fœtus; au bout d'une heure, on peut paſſer la main dans l'utérus, pour examiner l'état de la matrice & de l'arriere-faix, & pour ſolliciter la tunique muſculeuſe de la matrice à expulſer l'arriere-faix par de légers mouvemens du chorion ou des cotylédons, & en cas que cela ne réuſſiſſe pas, on aura recours à la méthode ci-deſſus indiquée.

Une autre maladie de matrice eſt la rétention d'un corps étranger dans ſon col ou dans le vagin; certains laboureurs & palfreniers ſont en uſage de faire pénétrer dans le vagin diverſes ſubſtances, pour irriter les parties, les enflammer, & produire par ce moyen l'avortement; les uns ſe ſervent de pelotes remplies de ſabine, les autres introduiſent un bâton dans le vagin juſqu'au commencement de l'orifice de la matrice; la premiere indication dans ces cas c'eſt de retirer ſur le champ ce corps étranger, d'injecter enſuite dans la partie pluſieurs fois dans le jour une émulſion d'amandes douces, ou une décoction de racines de guimauve aiguiſée de nitre, ou ſix parties d'eau tiede avec une partie de vinaigre, lorſqu'il y a beaucoup de chaleur; la vapeur d'eau chaude aiguiſée de vinaigre n'eſt pas moins bonne; on réitérera les lavemens mucilagineux ſaturés de crême de tartre; on ſaigne la bête malade à la veine jugulaire dès qu'on a tiré le corps étranger, on réitére même la ſaignée s'il y a inflammation; on ne négligera pas non plus les mucilagineux & les injections dans le vagin; la boiſſon qu'on donnera à l'animal ſera de l'eau blanche aiguiſée de nitre, & ſa nourriture un peu de ſon humecté d'eau nitrée.

Les évacuations abondantes des matieres excrémentitielles forment, ainſi que nous l'avons obſervé à l'art. *maladies*, le ſecond ordre des maladies éva-

cuatoires ; on diſtingue pluſieurs genres de ces évacuations : le premier eſt le *larmoyement* ou *l'écoulement des larmes*. Quand il ſurvient dans les maladies aiguës, principalement dans celles de poitrine & du bas-ventre, c'eſt un fort mauvais ſigne, mais quand il n'eſt pas ſymptomatique, il n'eſt ſuivi d'aucun danger ; ſi ce larmoyement eſt occaſionné par une excrétion ſurabondante, on fomentera l'œil avec l'eau fraîche aiguiſée de nitre, & quelques grains de vitriol bleu ; on adminiſtrera en même-temps deux ou trois lavemens purgatifs. Si le larmoyement a pour cauſe l'âcreté des larmes, on appliquera ſur l'œil de la pulpe de pommes rainettes cuites à la braiſe ; on lavera l'œil avec une infuſion de fleurs de roſes dans du petit lait ; on fera baigner l'animal malade tous les jours en cas que la ſaiſon le permette & on lui adminiſtrera auſſi des lavemens compoſés d'une décoction d'orge ; on fera boire de l'eau blanche nitrée ; on mettra le cheval au verd ; enfin on emploiera tout ce qui peut tempérer l'âcreté de cette humeur. ſi l'écoulement des larmes provient de l'obſtruction des conduits lacrymaux, on paſſe le ſecond dans les conduits lacrymaux, ſoit par un des orifices ſupérieurs, ſoit par l'orifice inférieur ; on y injecte de la décoction d'orge ſeule ou édulcorée de miel.

Le diabete conſtitue le ſecond genre ; c'eſt un flux immodéré d'urine, l'animal rend tous les jours dans cette maladie une plus grande quantité d'urines qu'il ne faut pour le maintenir en parfaite ſanté ; un pareil flux fait maigrir ſenſiblement le malade, & la conſomption s'enſuit bientôt ; il eſt plus commun au bœuf qu'au cheval & à la brebis, peut-être parce qu'il tranſpire moins ; quand l'animal qui en eſt affecté eſt échauffé, lorſque ſes urines ſont fétides & colorées, on le ſaignera à la veine jugulaire, on lui donne de l'eau blanche pour boiſſon

& du ſon mouillé pour nourriture; on le fait baigner dans une eau courrante & pure; on adminiſtre pluſieurs lavemens compoſés d'une ſeule infuſion de fleurs de mauve, on le bouchonne légerement, & on expoſe tout ſon corps à la vapeur de l'eau chaude; ſi les vaiſſeaux continuent d'être diſtendus, & la bouche & les tégumens d'être échauffés; on réitérera la ſaignée, & on continuera le même régime; mais ſi le flux d'urine n'eſt accompagné, ni de chaleur, ni d'inquiétude, ni de pléthore, on ne ſaignera poinr, on bouchonnera ſeulement avec force l'animal : on couvrira les tégumens d'une couverture : on lui donnera de la ſuie de cheminée avec de la racine d'angélique, ou de la poudre de fourmis : on ne lui fera aucun breuvage ſpiritueux, aromatique ou acide : on lui fera boire de l'eau blanchie avec de la farine d'orge ou de riz. On réitérera les lavemens compoſés avec la même eau & on expoſera l'animal malade à la vapeur de l'eau chaude; on le bouchonnera exactement pendant cette eſpece de fumigation, on le riendra dans une écurie propre & ſéche; & on ne lui fera prendre aucun remede violent.

L'écoulement involontaire de *l'aura ſeminalis*, que quelques-uns nomment *gonorrhée*, eſt auſſi une maladie évacuatoire ainſi qu'on peut s'en convaincre par le nom même de la maladie; quand cet écoulement eſt occaſionné par la foibleſſe du ſphincter des véſicules ſéminales, & de ceux des vaiſſeaux déférens; on fera baigner l'animal affecté dans une eau courante & pure; on appliquera ſur les parties de la génération un cataplaſme fait avec la terre argilleuſe & le vinaigre; on répétera les lavemens compoſés d'eau blanche aiguiſée de ſel marin; on donnera pour nourriture du bon foin, de la farine de feves & de froment, & du ſon humecté d'une petite quantité d'eau ſalée; ſa boiſſon ſera de l'eau blanche

blanche tenant en ſolution plus ou moins de ſel marin; ſi on ſoupçonne, dit M. Vitet, une grande irritabilité, ſans chaleur ni foibleſſe, on ſubſtitue de la paille au foin, on ne mettra point de ſel marin dans la boiſſon & les lavemens; on appliquera ſur les parties de la génération un cataplaſme de mie de pain; on ne négligera pas non plus les fomentations avec le vinaigre de ſaturne.

Si l'écoulement involontaire de la ſemence eſt accompagné de chaleur & de pléthore, on ſaignera l'animal à la veine jugulaire; on appliquera ſur les parties de la génération le cataplaſme fait avec la terre argilleuſe & le vinaigre; on lavera ſouvent le ſcrotum & le fourreau avec le vinaigre de ſaturne, ou avec du vinaigre ſaturé de boules martiales; on injectera dans l'inteſtin rectum de l'eau aiguiſée de crême de tartre; on ne donnera pour nourriture que du ſon humecté d'eau ſaturée de nitre; ſa boiſſon ſera de l'eau blanche; on fera baigner tous les jours l'animal malade dans une eau courante pendant ſix ou ſept heures; on le tiendra dans une écurie fraîche, ſeche, propre & parfumée avec du vinaigre; on ſe gardera bien de le purger avec la rhubarbe, & de lui adminiſtrer des lavemens compoſés de térébenthine & de jaunes d'œufs.

Les diarrhées conſtituent le quatrieme genre du troiſieme ordre; M. Vitet en diſtingue de pluſieurs eſpeces : diarrhée ſalutaire, diarrhée bilieuſe ou flux bilieux, diarrhée ſéreuſe ou flux ſéreux, diarrhée avec fétidité des matieres évacuées, & diarrhée par les médicamens purgatifs, ou ſuper-purgations; la diarrhée ſalutaire n'eſt pas, à proprement parler, une maladie, elle ne dure pour l'ordinaire que trente-ſix ou quarante-huit heures chez le bœuf & le cheval, & quand bien même elle dureroit trois ou quatre jours, ſi elle n'eſt accompagnée d'aucun mauvais ſymptome, elle n'eſt pas moins ſalutaire;

tout le temps que durera cette maladie, on donnera à l'animal de l'eau blanche pour boiſſon ; on diminuera la quantité de plantes mucilagineuſes qu'il peut manger, on les remplacera par du foin mêlé avec de la paille ; on le mettra dans une écurie propre & bien aérée ; on l'étrillera exactement deux fois par jour ; quand la diarrhée ſera occaſionnée par une plante nuiſible, on ne donnera à l'animal malade, pendant vingt-quatre heures, pour boiſſon & pour nourriture, que de l'eau blanchie avec de la farine de ſeigle, & on ne le remettra aux alimens ordinaires que par degrés ; ſi la diarrhée continue plus de huit jours, & ſi elle affoiblit le malade, on lui donnera une légere infuſion de racine d'ipécacuana dans l'eau blanche ; on adminiſtrera en lavement une plus forte infuſion de cette racine, après quoi on paſſera à l'uſage du cachou & des terres calcaires, délayés dans une décoction de racines de grande conſoude.

La diarrhée bilieuſe eſt beaucoup plus à craindre ; les excrémens de l'animal ſont liquides & fort jaunes, ſa bouche paroît échauffée & ſeche, ſes forces muſculaires ſont affoiblies, ſon inteſtin rectum eſt enflammé, & il y a réellement altération. Cette diarrhée dégénere facilement en dyſſenterie, & quelquefois même la fievre ſurvient, ce qui fait mourir en peu de temps l'animal malade ; dans cette maladie on ne lui donnera pour nourriture & pour boiſſon que de l'eau blanchie avec de la farine de froment ; ſi c'eſt une brebis, on lui préſentera pour nourriture du ſon, dans lequel on aura mêlé un peu de nitre, & pour boiſſon une petite quantité d'eau blanche ; on adminiſtrera tous les jours au bœuf & au cheval pluſieurs lavemens compoſés d'une décoction de racines de guimauve, aiguiſée de crême de tartre ; quand l'inflammation & la fievre ſont un peu calmées, on délaye dans une livre d'eau

blanche deux gros de racines d'ipécacuana pulvériſées pour un breuvage qu'on donnera tous les jours le matin à jeûn; on adminiſtrera pareillement un lavement compoſé d'une once de racines d'ipécacuana pulvériſées & de trois livres de décoction de racines de guimauve.

Dans la diarrhée ſéreuſe les matieres fécales ſont liquides & peu jaunes, on les prendroit pour de l'eau légérement colorée en jaune, avec d'autant plus de raiſon, qu'elles ne donnent pas une odeur forte & fétide; cette diarrhée eſt fort commune chez les bœufs; on donne pour nourriture à ceux qui en ſont affectés, du ſon abondant en farine, auquel on aura aſſocié du ſel marin; leur boiſſon ſera de l'eau blanche avec la farine, aiguiſée de ſel marin; on leur adminiſtrera pour lavement une légere infuſion de racines de gentiane, tenant en ſolution de nitre; ſi au bout de quatre jours la diarrhée ne ſe paſſe point, on adminiſtrera au bœuf & au cheval une infuſion de racines de gentiane, tenant en ſolution une once de cachou : on réitere ce breuvage deux fois par jour.

Quand dans la diarrhée il y a fétidité des matieres évacuées, c'eſt, ſuivant M. Vitet, la quatrieme eſpece de diarrhée. On donnera pour boiſſon au cheval & au bœuf qui ont cette diarrhée, de l'eau blanche ſaturée de crême de tartre, & pour nourriture de la paille ſaupoudrée de nitre; on adminiſtrera tous les jours pluſieurs lavemens compoſés d'une eau de riz ſaturée de crême de tartre; on les mettra ſous un hangard; on leur interdira toute communication avec les beſtiaux ſains; on fera évaporer continuellement près de ſa mangeoire un mélange de parties égales d'eau de vie & de vinaigre, & quand les forces vitales ſeront extrêmement affoiblies, on pourra faire boire au bœuf trois ou quatre onces de cette liqueur, & au che-

val une ou deux onces, délayées dans une livre d'eau blanche; on n'adminiſtrera ni purgatif, ni ſaignée; on changera de litiere cinq à ſix fois par jour, & on enterrera profondément le fumier.

On nomme ſuper-purgation la diarrhée occaſionnée par des médicamens purgatifs; cette eſpece de diarrhée eſt ſouvent accompagnée de météoriſme, de tenſion des muſcles de l'abdomen, de ténesme, de fievre & d'inflammation des eſtomacs ou des inteſtins; quand on s'apperçoit qu'un purgatif eſt trop violent, on ſe hâtera de faire boire beaucoup d'eau blanchie avec la farine de riz ou de froment; on lui réitérera des breuvages & des lavemens compoſés de décoction de racines de guimauve & d'amandes douces; ſi les premieres voies ſe trouvent menacées d'inflammation, on le ſaignera deux ou trois fois à la veine jugulaire, & on lui refuſera toute ſorte d'alimens juſqu'à ce que la diarrhée ſoit calmée; ſi le purgatif qu'on a donné à l'animal a pour baſe une préparation mercurielle, on ajoutera à l'eau blanche de la craie réduite en poudre ſubtile; quant aux autres purgatifs, les mucilagineux, à l'exception du lait, le miel & les huileux peuvent ſuffire.

Le cinquieme genre du troiſieme ordre des maladies évacuatoires, eſt un effort pour fienter avec déjection muqueuſe, c'eſt l'*épreinte* ou ténesme; le ténesme conduit ordinairement à la dyſſenterie. Dès qu'un bœuf ou un cheval en eſt attaqué, on le tiendra à l'eau blanchie avec la farine de froment pour boiſſon & pour nourriture; on lui adminiſtrera pluſieurs lavemens compoſés d'une décoction de racines de guimauve & de têtes de pavots; après avoir adminiſtré ſept ou huit de ces lavemens, on donnera au bœuf ou au cheval deux autres lavemens compoſés de deux onces de riz & d'une demi-once de racines d'ipécacuana, miſes en ébulition

dans trois livres d'eau, on reviendra enſuite aux lavemens ci-deſſus preſcrits; on pourra faire prendre deux gros de racines d'ipécacuana pulvériſées & délayées dans une livre d'eau de riz; lorſqu'on n'aura pas obſervé de bons effets de la racine d'ipécacuana en lavemens, on évitera avec ſoin les purgatifs, les ſpiritueux, les aſtringens & les aromatiques; on ne pratiquera la ſaignée à la veine jugulaire, que dans le cas de pléthore & d'une vive inflammation, autrement elle ſeroit dangereuſe, dit M. Vitet.

Il ſort quelquefois avec les excrémens de l'animal une matiere muqueuſe, qui varie en conſiſtance & en quantité; cette matiere reſſemble tantôt à de la graiſſe fondue, elle ſert pour lors d'enveloppe à la matiere fécale; tantôt elle a les qualités du mucus, qui revêt les parois des inteſtins, quelquefois même elle ſe trouve teinte de ſang; on donne à cette évacuation, ou pour mieux dire à cette maladie, le nom de *gras-fondu*; elle dégénere ſouvent en dyſſenterie, & ſi elle ſe trouve compliquée avec l'inflammation des inteſtins, elle met l'animal dans un danger imminent de perdre la vie. On ſaignera à la veine jugulaire, s'il y a inflammation, & on réitérera plus ou moins la ſaignée, ſelon l'intenſité de l'inflammation; on donnera pour boiſſon & pour nourriture de l'eau blanchie avec de la farine de ſeigle, & aiguiſée avec un peu de crême de tartre; on adminiſtrera en lavemens de l'eau blanchie avec des amandes douces pilées, ou plutôt de la décoction de ſemences de courges; on pourra y ajouter trois ou quatre têtes de pavots; lorſque les inteſtins n'auront plus de diſpoſition à s'enflammer, on injectera dans le rectum du bœuf ou du cheval, une décoction compoſée de deux gros de racines d'ipécacuana, d'une once de ſemences de courges, & de trois livres d'eau

blanchie avec la farine de froment ; on réitérera ce lavement une fois tous les jours ; cela n'empêchera cependant pas de continuer l'uſage des lavemens mucilagineux ; ſi la racine d'ipécacuana en lavement ne ſuffit pas, il n'y a rien à craindre, lorſque l'inflammation eſt entierement diſſipée, & quand la bouche eſt fraîche, de preſcrire le matin à jeûn, au cheval & au bœuf, deux gros de racines d'ipécacuana, en décoction dans une livre d'infuſion de feuilles de mauve.

L'ordre quatrieme de la claſſe des maladies évacuatoires, eſt deſtiné, ſelon M. Vitet, aux évacuations ſanguines ; il y en a de pluſieurs genres, la premiere eſt l'hémorrhagie naſale, autrement l'évacuation du ſang par le nez ; cette hémorrhagie eſt quelquefois ſalutaire, auſſi tant qu'elle n'affoiblit pas l'animal malade, on ne l'arrête pas : mais ſi on s'apperçoit de l'anéantiſſement des forces vitales, il faut y remédier ; on environnera pour lors le col de l'animal malade d'un linge trempé dans de l'eau fraîche ; on verſera continuellement ſur le nez de l'eau froide ; on appliquera même autour du col, près des parotides, un linge plein de glace ; on introduira enſuite par le moyen d'une ſonde, dans la narine d'où le ſang coule, une tente d'étoupe ſaupoudrée de licoperdon ou de vitriol blanc ; on la fera parvenir juſqu'à l'orifice ſupérieur & interne des forces naſales, enſorte cependant que la déglutition n'en puiſſe être empêchée, & ſi l'hémorrhagie ſubſiſte toujours malgré ces remedes, il en faudra venir à un breuvage compoſé d'un gros d'alun, & d'une livre d'infuſion de feuilles de ſanicle.

L'hémorrhagie du nez provient ſouvent aux animaux d'un coup qu'on leur a donné ; quand cette hémorrhagie eſt de courte durée, il ne faut employer aucun remede ; mais ſi la violence du coup

fait craindre une inflammation de la membrane pituitaire, ou un engorgement dans le cerveau, on ſaignera l'animal aux veines de la cuiſſe & des flancs; quand même l'hémorrhagie ſeroit ſuſpendue, on lui donnera de l'eau blanche pour boiſſon & pour nourriture, & on lui adminiſtrera pluſieurs lavemens mucilagineux; ſi l'hémorrhagie eſt conſidérable, on réitérera la ſaignée aux veines des flancs & de la cuiſſe; on enveloppera la tête & le col de linges imbibés d'eau froide; on les renouvellera toutes les trois ou quatre minutes; on pourra y ajouter du vinaigre, de l'alun & de la glace; quand cela ne ſuffit pas, on introduit dans la narine, d'où ſort le ſang, une tente d'étoupe garnie de vitriol blanc ou de licoperdon; la nourriture & la boiſſon qu'on donnera à l'animal ſeront de l'eau blanchie avec la farine de riz ou la farine de froment; on continue ce régime pendant deux ou trois jours après la ſuſpenſion de l'hémorrhagie.

Quand l'hémorrhagie du nez eſt occaſionnée par une ſubſtance âcre ou cauſtique, il faut y injecter beaucoup d'infuſion de fleurs de mauve, édulcorée de miel; ſi ces injections de mauve ne calment pas l'hémorrhagie, on y ſubſtituera les feuilles de ſanicle, la décoction de racines de grande conſoude, la décoction de noix de galle; on mêle du lait avec quelques-unes de ces infuſions ou décoctions, & on aura toujours ſoin d'appliquer de l'eau à la glace autour du col de l'animal.

Si c'eſt un ulcere qui donne lieu à l'hémorrhagie naſale, on injectera dans les naſeaux une légere ſolution de vitriol blanc dans une infuſion de feuilles de ſanicle, & on y fera pénétrer une tente chargée de vitriol blanc ou de poudre de licoperdon; ſi l'hémorrhagie du nez a pour cauſe les ſangſues, ce qu'on doit ſoupçonner lorſqu'elle arrive quelque temps après avoir fait boire le cheval dans une eau

bourbeuſe, on injectera pour lors dans les naſeaux de l'eau ſaturée de ſel marin; on fera recevoir à l'animal la vapeur de ſoufre, les ſangſues lâcheront priſe, & l'hémorrhagie ceſſera.

Le ſecond genre des évacuations ſanguines eſt l'hémophtyſie, c'eſt l'évacuation naſale; le ſang qui ſort alors par les naſeaux eſt rouge, clair & écumeux; l'animal touſſe avec plus ou moins de force, & à chaque expiration ſonore, il s'échappe du nez une grande quantité de ſang; la difficulté de reſpirer eſt pour l'ordinaire conſidérable, quelquefois les flancs battent avec force, & les forces vitales ſont affoiblies; le ſang ne coule pas du nez goutte à goutte comme dans l'hémorrhagie naſale, mais il ſort en abondance, ſur-tout pendant l'expiration.

L'hémophtyſie n'attaque cependant que rarement le bœuf, le cheval & la brebis; le remede le plus actif & le plus eſſentiel contre cette maladie eſt la ſaignée à la jugulaire; on la fera petite, mais on la répétera ſouvent; on adminiſtrera un grand nombre de lavemens mucilagineux; on ne lui donnera pour nourriture & pour boiſſon que de l'eau blanchie avec la farine de riz, & la décoction de racines de grande conſoude, aiguiſée d'un gros d'alun ſur ſix livres d'eau; on fait prendre ſoir & matin au bœuf & au cheval un bol compoſé d'une once de cachou, & de quantité ſuffiſante de miel pour l'incorporer; quant à la brebis, on ne lui donnera que de la farine, on y mêlera un gros d'alun pulvériſé ſur une livre de farine.

Le piſſement de ſang eſt une autre maladie évacuatoire ſanguine; ſi le piſſement eſt occaſionné par certaines eſpeces de plantes, on fera boire à l'animal de l'eau blanchie avec la farine de ſeigle; on lui adminiſtrera des lavemens compoſés d'une infuſion de fleurs de mauve; on nourrira le malade

de ſon humecté avec de l'eau; on fera boire trois fois par jour au bœuf & au cheval deux livres de décoction de racines de grande conſoude; on le tiendra dans une écurie fraîche, propre & ſeche.

Si le piſſement de ſang provient d'un travail exceſſif pendant les chaleurs de l'été, ou d'une pléthore, ou d'alimens âcres & échauffans, on ſaignera l'animal à la veine jugulaire; on réitérera la ſaignée juſqu'à ce que le mouvement des arteres ait repris ſon état naturel; on lui fera boire du petit lait coupé avec parties égales de racines de grande conſoude; on répétera ſouvent des lavemens compoſés d'une émulſion d'amandes douces ou de ſemences de courges, ou d'eau blanchie avec la farine de ſeigle; on fera baigner ſoir & matin le malade; on ne lui donnera à manger que du ſon humecté d'eau nitrée; on appliquera ſur les reins des linges imbibés d'eau ſaturée de crême de tartre; ſi l'écoulement ſanguin continue avec abondance pendant quatre ou cinq jours après l'adminiſtration de ces remedes, on mettra ſur les reins & ſur les parties génitales, des étoupes imbibées de parties égales de vinaigre & d'eau froide, qu'on renouvellera toutes les demi-heures; on ne fera boire que la décoction de racine de grande conſoude, aiguiſée d'une petite quantité d'alun; on ajoutera à l'émulſion qui doit ſervir pour le lavement une demi-once d'alun ſur trois livres d'eau; ſi les arteres battent avec beaucoup de force & de fréquence, on réitere la ſaignée, on continue l'uſage des boiſſons & des lavemens mucilagineux. Si l'écoulement ſanguin eſt ſi abondant, qu'il y ait du danger pour la vie du malade, on fera une ſaignée copieuſe à la veine jugulaire; on donnera au bœuf & au cheval un breuvage compoſé d'une livre d'eau de riz, tenant en ſolution une demi-once d'alun; on appliquera ſur les reins de la glace, ou du vinaigre

extrêmement froid ; on adminiſtrera un lavement mucilagineux pour nettoyer l'inteſtin rectum ; enſuite une eau de riz, tenant en ſolution deux onces d'alun ; enfin ſi la riviere n'eſt pas éloignée de l'écurie, on y fera baigner le malade pendant quatre heures conſécutives, ou bien on ſe contentera de lui fomenter les reins avec de l'eau bien fraîche, qu'on renouvellera tous les quarts-d'heure ; ſi le piſſement de ſang provient d'un calcul dans les reins ou la veſſie, on aura recours aux mucilagineux & aux aſtringens doux.

L'avortement, le faux germe, ou autrement l'accouchement prématuré, eſt mis, par M. Vitet, au rang des maladies évacuatoires ſanguines ; on ſaignera d'abord à la jugulaire une vache ou une brebis qui en eſt menacée ; on lui donnera pour nourriture & pour boiſſon de l'eau blanche tiede ; on injectera dans l'inteſtin rectum la même eau ; on n'adminiſtrera ni ſpiritueux, ni aromatique, ni aſtringent ; on laiſſera la femelle tranquille dans une écurie propre & parfumée ; on renouvellera trois fois par jour la litiere ; ſi les efforts de la mere continuent, on laiſſera agir la nature, & une demi-heure après que le fœtus eſt hors de la matrice, ſi l'arriere-faix n'eſt pas détaché, on tentera de ſéparer doucement avec les doigts le chorion ou les cotylédons de la face interne de la matrice, ſans tirer l'arriere-faix par le cordon ombilical ; & quand après l'extraction de l'arriere-faix, il ſurvient une hémorrhagie abondante, on diſſoudra dans trois livres d'eau blanche deux gros d'alun pour trois breuvages.

Quand l'avortement eſt occaſionné par la foible conſtitution de la mere, & particuliérement de ſa matrice, on peut le prévenir par des préparations ferrugineuſes, & s'il eſt déterminé par des fœtus monſtrueux, il faut tenter l'extraction ; on procé-

dera à cet effet de même que pour les accouchemens laborieux; l'avortement fait, on fera boire à l'animal de l'eau blanche & tiede; on le nourrira de ſon humecté, & d'une petite quantité de foin fin; on le laiſſera pendant cinq ou ſix jours à ce régime dans une écurie.

On nomme déjection ſanguinolente, dyſſenterie, l'évacuation de matieres ſanguinolentes par l'anus; on en diſtingue de trois eſpeces; la bénigne, la contagieuſe, & l'évacuation du ſang par l'anus.

Dans la dyſſenterie bénigne l'appétit de l'animal n'eſt pas entiérement aboli, la langue ſe trouve humectée comme de coutume, l'animal ne paroît pas triſte, il eſt ſeulement un peu accablé : les forces vitales ſont moins affoiblies que les muſculaires: les déjections de matieres ſanguinolentes ne ſont pas copieuſes, elles ne donnent pas une odeur bien fétide, elles ſont ordinairement accompagnées ou mêlées de matieres excrémentitielles fluides, jaunâtres & muqueuſes; auſſitôt qu'un bœuf ou un cheval en eſt attaqué, il faut le ſéparer des autres beſtiaux; on le mettra ſeul dans une écurie bien aérée, très-éloignée de l'étable, & facile à tenir exactement propre; on lui donnera pour boiſſon & pour nourriture de l'eau blanchie avec la farine de froment ou de riz, tenant en ſuſpenſion une petite quantité de craie blanche; on adminiſtrera le premier jour trois ou quatre lavemens compoſés d'une décoction de racines de guimauve; & on fera prendre le matin à jeûn, au bœuf ou au cheval, un breuvage compoſé avec une demi-once de racines d'ipécacuana concaſſée, deux livres d'eau blanchie avec la racine de froment; on fera bouillir le tout pendant une demi-heure; on donnera la colature; deux heures après on donnera une décoction ſemblable en lavement; le ſoir on répétera les lavemens mucilagineux; ſi les déjections ſanguinolentes

continuent, on s'en tiendra pendant trois ou quatre jours aux lavemens mucilagineux; on reviendra enſuite à l'uſage de l'ipécacuana; une ſaignée au commencement de cette maladie, fait très-bien, mais il ne faut pas la réitérer; lorſque la maladie diminue, & quand il n'y a plus d'inflammation à craindre, on pourra adminiſtrer la décoction de racines de grande conſoude, le cachou à la doſe d'une once par jour au bœnf ou au cheval, & le vin à la doſe d'une livre, mais on n'abuſera pas de l'un ni de l'autre. Si les forces vitales de l'animal s'affoibliſſent, ſi ſes déjections deviennent plus fétides, on fera prendre deux fois par jour an bœuf ou au cheval un bol compoſé d'un demi-gros de camphre, de deux gros de crême de tartre, & d'une quantité ſuffiſante de miel.

La dyſſenterie contagieuſe eſt ſouvent mortelle, elle s'annonce bien différemment que la bénigne; l'animal eſt dégoûté, il refuſe conſtamment les alimens & la boiſſon, il ne rumine plus, ſon air eſt triſte, ſes oreilles & ſa tête ſont baſſes, ſa vue trouble, & l'animal a des friſſons par tout le corps, ſur-tout aux flancs & aux cuiſſes; ſon poil ſe hériſſe ſucceſſivement & très-rapidement de la croupe à la tête, & de la tête à la croupe; les yeux ſont larmoyans dans la plupart des animaux qui en ſont affectés, & ſouvent les larmes deviennent ſur la fin chaſſieuſes & purulentes; elles creuſent quelquefois un ſillon ſur la peau depuis les yeux juſqu'aux naſeaux; il découle des naſeaux une morve purulente, quelquefois ſanguinolente; la reſpiration eſt gênée; dès le ſecond ou le troiſieme jour de la maladie le cours de ventre commence, il eſt précédé d'efforts pour fienter, & d'une évacuation de matieres dures, liées & noirâtres; après quoi le malade rend, & ſouvent il lance fort loin, une matiere fluide, d'un verd foncé & d'une odeur in-

ſupportable ; cette diatrhée devient le cinquieme jour ſanguinolente & couverte d'une eſpece d'huile graſſe. L'odeur de cette matiere fécale répugne ſouvent aux bœufs ſains, quelquefois ils la cherchent de cinquante pas & la reniflent. Cette eſpece de dyſſenterie n'attaque ordinairement que les bœufs & les vaches ; elle n'eſt pas toujours précédée des ſymptômes ci-deſſus ; elle commence ſouvent par la triſteſſe, l'abattement, le défaut de rumination & la diarrhée, accompagnée du téneſme ; la diarrhée ſe change enſuite en dyſſenterie, la fievre devient des plus fortes, & l'animal meurt. La premiere & la ſeconde ſemaine les vaches perdent leur lait, & leurs veaux ne tettent plus ; ſouvent aux ſymptomes de la dyſſenterie il s'en joint d'autres, qui caractériſent chaque eſpece de dyſſenterie épidémique. Voy. art. *épizootiques*.

Dès qu'un bœuf ſe trouve attaqué, dit M. Vitet, des ſymptomes avant-coureurs de cette maladie, il faut le ſéparer du troupeau ; on le tiendra dans une écurie propre & bien aérée ; après avoir nettoyé ſon inteſtin rectum, on lui donnera pluſieurs lavemens compoſés chacun d'un demi-gros de camphre en ſolution dans un jaune d'œuf, & mêlé avec trois livres d'eau de riz aiguiſée de crême de tartre ; on adminiſtrera tous les matins un ſemblable mélange en breuvage ; on ne donnera pour nourriture que de l'eau blanchie avec une petite quantité de farine & aiguiſée de nitre ; ſi la chaleur de la bouche, des tégumens & de l'anus eſt conſidérable, ſi les matieres fécales ont beaucoup de fétidité, on ſubſtituera au nitre la crême de tartre ; au bout de vingt-quatre heures, on adminiſtrera un lavement, dans lequel on mettra à la place de camphre deux gros de racines d'ipécacuana ; on réitérera ce lavement deux fois par jour, dans l'intervalle cependant on adminiſtrera des lavemens faits avec le

camphre, les jaunes d'œufs & l'eau de riz nitrée; on fera en outre continuellement évaporer dans l'écurie où ſe trouve le malade, parties égales d'eau de vie & de vinaigre, au défaut de l'eau de vie, on parfume avec du ſoufre & on nettoie exactement l'écurie quarre ou cinq fois par jour. Si la dyſſenterie ſe communique promptement, & s'il ne s'y trouve encore qu'un petit nombre de bœufs qui en ſoient affectés, il faut les faire aſſommer ſur le champ, & les enterrer profondément ſans les écorcher; on parfumera en même-temps avec le plus d'exactitude que faire ſe pourra les écuries des beſtiaux ſains; on pratiquera au poitrail de chacun d'eux un ſéton avec le fil de crin, & on leur adminiſtrera quelques lavemens mucilagineux, aiguiſés de crême de tartre; l'évacuation du ſang par l'anus eſt, ſelon M. Vitet, une eſpece de dyſſenterie; elle en differe cependant en ce que cette évacuation n'eſt pas toujours accompagnée de la fluidité des matieres fécales & de violens efforts pour rendre le ſang.

Cette évacuation peut quelquefois être occaſionnée par une ſangſue, & on la ſoupçonnera très-bien, quand elle n'arrive qu'après que l'animal a bu des eaux bourbeuſes & ſtagnantes; on donnera dans ce cas à l'animal malade pour boiſſon de l'eau blanche ſaturée de ſel marin, & on adminiſtrera auſſi en lavement la même eau, ce qu'on continuera juſqu'à ce qu'il ne ſorte plus de ſang par l'anus.

Si cette évacuation provient de l'ouverture d'un vaiſſeau ſanguin occaſionnée par une plante vénéneuſe, on fera boire à l'animal malade de l'eau blanchie avec de la farine de ſeigle ou de froment, & on preſcrira pluſieurs lavemens mucilagineux.

Quand l'évacuation ſanguine dont il s'agit ſe trouve accompagnée de chaleur des tégumens & de la bouche, de vélocité du pouls, d'ardeur de l'in-

teſtin rectum, on ſaignera promptement à la veine jugulaire ; on ne donnera pour boiſſon & pour nourriture que de l'eau blanchie avec les ſemences de courges, ou avec les amandes douces ; on compoſera des lavemens avec la décoction de racines de grande conſoude ; on réitérera des bains dans l'eau courante & pure, & on tiendra l'animal tranquille dans une écurie fraîche & parfumée de vinaigre.

Les évacuations purulentes conſtituent le dernier ordre des maladies évacuatoires ; nous avons déja eu occaſion d'en parler, tant dans cet article, que dans l'article *maladies*, voy. cet article ; nous n'y reviendrons pas, nous ne dirons ſeulement qu'un mot de la gourme, de la morve des brebis & des chevaux ; les ſymptomes de la gourme ſont la triſteſſe, la toux, une tumeur qui ronge la plus grande partie de la ganache, & un écoulement d'humeurs par les naſeaux ; les maréchaux en diſtinguent de trois eſpeces, la bénigne, la maligne & la fauſſe. La bénigne eſt une entiere évacuation de l'humeur qui ſe fait par le nez ou par un ulcere ſous la ganache, ou par ces deux voies en même-temps ; la maligne eſt celle dont l'humeur attaque des parties eſſentielles à la vie, telles que les poumons, le larynx ; & la fauſſe eſt celle où l'humeur de la gourme ne s'évacue pas entierement, mais va former un dépôt ſur quelques autres parties du corps ; ces trois eſpeces de gourme n'en font, ſelon M. Viret, qu'une ſeule, mais qui eſt accompagnée des accidens qui dépendent des parties que l'humeur de la gourme attaque. Dès qu'un jeune cheval eſt menacé de cette maladie, il devient triſte, il eſt abattu, ſon pouls eſt plus fort & plus fréquent que dans l'érat naturel, & il commence à ſe former entre les deux branches de la mâchoire poſtérieure une tumeur qui s'accroît juſqu'à occuper tout cet eſpace ; il ſe fait enſuite un écoulement qui ne dure

jamais au-delà de deux mois, à moins qu'il ne ſe ſoit formé un ulcere de mauvaiſe qualité; la gourme s'eſt pour lors diſſipée, & cet ulcere ne tient point du caractere du virus de la gourme.

Auſſitôt que les premiers ſymptomes de la gourme commenceront à ſe manifeſter, on renfermera l'animal malade dans une écurie d'une chaleur tempérée, propre & ſeche; on ne lui donnera pour nourriture & pour boiſſon que de l'eau blanche tiede, & en cas de pléthore, on le ſaignera ſeulement une fois à la veine jugulaire; on enveloppera d'une peau d'agneau ſa tête, ſur-tout la mâchoire poſtérieure; on appliquera ſur la tumeur compriſe entre les angles de la mâchoire poſtérieure un cataplaſme fait avec la mie de pain & le lait, qu'on renouvellera toutes les quatre heures; on lui fera ſouvent recevoir la vapeur de l'eau chaude; on attachera pour cet effet à ſa tête un ſac rempli de plantes mucilagineuſes, miſes en ébullition dans l'eau; on lui adminiſtrera auſſi des lavemens mucilagineux; ſi nonobſtant le cataplaſme la tumeur de la ganache conſerve ſa dureté, on lui ſubſtituera la pulpe d'oſeille ou le levain; la plupart des praticiens ſe contentent uniquement de frotter la tumeur avec l'onguent d'althéa, ou l'onguent de baſilic; en peu de temps la ſuppuration s'établit par ce moyen; la douleur & la dureté de la tumeur diminuent, la fluctuation ſe fait ſentir, & l'abcès ſe trouve formé; il faut pour lors l'ouvrir dans l'endroit où il fait plus de ſaillie, & dans la partie la plus inférieure; on exprime légérement les parois de l'ulcere, pour faire ſortir tout le pus contenu, & on couvre l'ouverture d'un plumaſſeau d'étoupes chargées de digeſtif; on réitere tous les jours le panſement, juſqu'à la déterſion de l'ulcere & la diſparition des duretés; on y applique enſuite des étoupes cardées, la cicatrice ne tarde pas à ſe fermer,

mer, & l'animal commence à jouir d'une ſanté parfaite. Quand l'humeur de ſa goutte ſe jette ſur une des parties de l'arriere bouche, on ſaignera à pluſieurs repriſes & même en quantité aux veines de la cuiſſe & des flancs; on réitérera ſouvent les vapeurs aqueuſes; on pratiquera un ſéton avec l'ellébore au poitrail; on environnera la tête & le goſier d'une peau de mouton; on appliquera le cataplaſme de mie de pain & de lait ſur tout l'eſpace compris entre les branches de la mâchoire poſtérieure, juſqu'à la trachée artere; on fera boire à l'animal de l'eau blanche tiéde; on adminiſtrera des lavemens mucilagineux, & ſi l'abcès ſe fait jour de lui-même, on verſera dans les naſeaux de l'eau d'orge miellée; ſi dans cette maladie il ne s'évacue pas une aſſez grande quantité d'humeurs par les naſeaux, & s'il y a tout lieu d'appréhender un dépôt, il ne faut pas balancer de faire à la partie inférieure du poitrail un ſéton avec l'ellébore, on entretiendra l'écoulement pendant quinze jours ou trois ſemaines.

On donne le nom de morve à une maladie contagieuſe des brebis, & à un écoulement par les naſeaux d'une humeur au commencement viſqueuſe, enſuite blanchâtre, & enfin purulente. Cette maladie ne s'annonce point, dit M. Vitet, par la triſteſſe, le dégoût & la foibleſſe; tant que l'écoulement n'eſt que muqueux, la brebis mange comme à ſon ordinaire; mais dès qu'il devient purulent, la triſteſſe, le dégoût, la maigreur & la foibleſſe s'accroiſſent tous les jours; la bête malade donne une odeur fétide, & la mort n'eſt pas bien éloignée. Auſſi-tôt qu'on s'apperçoit qu'une brebis en eſt infectée, il faut la ſéparer du troupeau, ou la mettre même dans une écurie fort éloignée de celle qui eſt fréquentée par les autres brebis; on lui fera prendre, deux fois par jour, un bol compoſé de deux gros de

ſoufre incorporé avec ſuffiſante quantité de miel; on injectera dans les naſeaux de l'eau de chaux ſeconde, édulcorée avec du miel; on parfumera l'écurie avec parties égales d'encens & de ſoufre; on ne lui donnera à boire qu'une fois par jour de l'eau blanche aiguiſée de ſel, & on la nourrita avec de la farine de ſeigle, où on ajoutera un peu de ſel. S'il ne s'en trouvoit dans le troupeau que deux ou trois qui en ſoient affectées, on fera très bien de les aſſommer ſur le champ & de les enterrer profondément : voyez ce que nous en diſons aux articles *Brebis* & *Mouton*.

La morve des chevaux, dont nous ferons un article particulier dans ce Dictionnaire, quoique nous en ayons déja traité aux deux articles *Cheval* & *Jument*, eſt un écoulement par les naſeaux d'une humeur virulente & contagieuſe, avec tuméfaction d'une ou pluſieurs glandes maxillaires ſans fievre & ſans perte d'appétit. Les premiers jours qu'un cheval en eſt attaqué, il rend par un des naſeaux, rarement par les deux, une humeur limpide ou muqueuſe; du côté où l'écoulement ſe fait, dit M. Vitet, il ſe trouve une glande dure, tuméfiée, douée de peu de ſenſibilité, ſituée entre les branches de la mâchoire poſtérieure, & deux glandes, une de chaque côté de la face interne des branches, lorſque l'animal jette par les deux naſeaux; enſuite la matiere qui s'écoule des narines, change de couleur, devient d'un blanc jaunâtre; le volume & la dureté de la glande s'accroiſſent, l'humeur morveuſe prend une couleur verdâtre, elle tombe au fond de l'eau & ſa viſcoſité augmente; depuis le commencement de la maladie juſqu'à ce dégré d'accroiſſement, le cheval ne touſſe point, il ne paroit point triſte, il boit & mange comme de coutume; mais lorſque les matieres purulentes qui ſortent des naſeaux, commencent à prendre un mauvais caractere, le malade perd de ſa gaieté

& de ſon appétit ; ſa marche eſt peſante, il porte la tête baſſe, il a l'œil triſte, la tunique interne des naſeaux paroit plus ou moins relevée, les deux narines jettent enſuite bientôt une humeur purulente, ſanieuſe, de couleur d'un jaune noirâtre, quelquefois ſanguinolente ; les jambes ſe tuméfient, les poils tombent pour peu qu'on les tire, la maigreur s'accroît, la foibleſſe augmente & l'animal meurt. Le ſeul médicament que M. Vitet indique pour ſoulager ſenſiblement le cheval morveux, eſt la vapeur de l'orpiment ; mais nous nous garderons bien d'indiquer un pareil remede, il eſt très dangereux à bien des égards. Voyez ce que nous dirons de cette maladie à l'article *Morve*.

La pulmonie, autrement la phthiſie pulmonaire, la conſomption eſt encore un genre de maladie du cinquieme ordre ; l'animal qui en eſt atteint eſt triſte, languiſſant, il a peu d'appétit, il rumine à peine, il touſſe, il rend par les naſeaux une matiere purulente, que chaque expiration ſonore fait ſortir en plus grande quantité ; le poil eſt terne & tombe facilement ; il ſort ordinairement des naſeaux une odeur fétide, la maigreur s'accroît tous les jours, de même que la foibleſſe ; le bœuf & la brebis ſont ordinairement couchés, le pouls eſt petit & fréquent. M. Vitet n'indique aucun remede pour cette maladie, il la regarde comme incurable.

Le piſſement du pus eſt la derniere maladie que M. Vitet examine dans ſa pathologie ; l'urine que l'animal rend dans cette maladie eſt épaiſſe, blanchâtre, opaque & très fétide, & ſi on la reçoit dans un vaſe rempli d'eau, il ſe précipite une matiere blanchâtre, fétide, qui adhere aux parois du vaſe : on fait prendre dans ce cas à l'animal de la térébenthine mêlée avec le jaune d'œuf & le miel, ſoit en breuvage, ſoit en lavement : au reſte, ce remede n'eſt que palliatif. Quant à la curation du prépuce

& du gland, elle ſe guérit par le moyen de lotions fréquentes qu'on fera avec le vin miellé, mais l'ulcération des inteſtins eſt incurable, ou du moins elle peut devenir très diſpendieuſe, & ſouvent même incertaine.

Tel eſt l'extrait de la partie pathologique de la Médecine vétérinaire de M. Vitet; nous avons trouvé cette matiere ſi bien éclaircie, que nous en avons donné ici un extrait, & à l'article *Maladie*, qui pourra même être regardé comme trop étendu; mais dans un objet de cette nature, il ne faut rien négliger, & quoique nous ayons ſuivi notre auteur dans toutes les maladies des beſtiaux, il s'en manque encore beaucoup que nous ayons pu rendre d'une façon circonſtanciée tous les détails intéreſſans dans leſquels il entre; auſſi nous n'avons garde de penſer que l'extrait que nous donnons de la partie pathologique de ſa Médecine vétérinaire, ſoit ſuffiſant: nous invitons nos lecteurs de recourir encore à cet excellent Traité ſur lequel les plus grands Maîtres ont porté le jugement le plus favorable. La critique que nous en avons publié dans notre *Nature conſidérée*, *année* 1772, de la part d'un anonyme, ne pourra donc jamais porter le moindre échec à un ouvrage de cette nature; auſſi c'eſt dans cette perſuaſion que nous n'avons pas héſité de l'inſérer dans notre journal, & s'il en avoit été autrement, nous nous ſerions bien donné de garde de faire uſage de ce morceau critique, par l'eſtime que nous avons pour M. Vitet, & par les égards que nous lui devons comme confrere.

L'autre ouvrage *ex profeſſo* que nous nous propoſons d'examiner dans cet article, eſt celui de M. Lafoſſe; nous ne donnerons cependant l'extrait que des articles que nous n'avons pas aſſez détaillés dans le cours de ce Dictionnaire.

On nomme, dit M. Lafoſſe, *Hippotomie*, l'art

de diſſéquer le cheval ; c'eſt par l'hippotomie qu'on parvient à ſe rendre habile dans la connoiſſance des parties qui le compoſent ; c'eſt par elle qu'on s'inſtruir de leur ſtructure, de leur rapport, de leur jeu, de leurs différences ; c'eſt elle qui met à portée de raiſonner ſur leur uſage, qui apprend à diſtinguer les dérangemens qui peuvent ſurvenir dans l'individu ; connoiſſant au fond le déſordre, il eſt facile de parvenir aux moyens pour le faire ceſſer : c'eſt, ſuivant M. Lafoſſe, le principal objet de l'hippiatrique, art, qui ſuppoſe néceſſairement l'anatomie, ſi on y veut faire des progrès. On connoit ſous le nom de ſolides & de fluides les différentes parties qui conſtituent tout l'animal. Selon que les ſolides ont plus ou moins de conſiſtence, ils portent le nom de parties dures ou de parties molles : on place parmi les parties dures les os, & même les cartilages, quoique moins durs que les premiers. Les parties molles renferment les muſcles, les tendons, les membranes, les ligamens, les productions membraneuſes & ligamenteuſes, les nerfs & leurs gaînes, les arteres & les veines, les glandes & leurs enveloppes, les viſceres & tout ce qui en dépend : on appelle fluides toutes les liqueurs qui ſe trouvent dans le corps de l'animal, telles que le ſang, la lymphe, le chyle, la bile, le ſuc gaſtrique, la ſalive, *l'aura ſeminalis*, &c. C'eſt l'examen de toutes ces parties qui fait la baſe de l'hippiatrique ; or cet examen eſt l'anatomie même, elle ſe diviſe en pluſieurs parties, dont nous parlerons ſucceſſivement en rendant compte de l'ouvrage de M. Lafoſſe ; mais avant que d'entrer en matiere, il faut dire un mot, avec cet auteur, de la nature des fibres. La compoſition des ſolides, ou plutôt les principes qui les forment, ſont d'une tenuité ſi grande, qu'on ne peut même les appercevoir avec le meilleur microſcope. Nous ne pouvons découvrir par ſon moyen,

qu'une ſuite de parties unies en longueur, qu'on nomme *fibrilles* : c'eſt de la réunion de ces fibtilles linéaires qu'eſt formée la fibre ; on la diſtingue aiſément dans les os, les tendons, les ligamens, les muſcles qui ne ſont eux-mêmes qu'un amas de fibres plus ou moins dures; elles ſont longitudinales, cylindriques, tranſparentes, ſolides, capables de réſiſtance & d'élaſticité; les principes infiniment déliés qui les conſtituent, ſont liés entr'eux par un gluten formé d'huile & d'eau : ce compoſé ſe réduit en terre par l'analyſe.

Outre ces fibres, il y en a encore une autre eſpece dans tout corps animal ; celles-ci, dit M. Lafoſſe, ont plus de largeur & moins de longueur, elles ſe répandent en tout ſens, elles ſont d'une texture plus lâche & communiquent enſemble ; c'eſt même de leur réunion que réſulte le tiſſu cellulaire ou corps graiſſeux ; le ſoufflet du Boucher qui chaſſe l'air dans toute l'habitude du corps de l'animal, & le rend comme un balon, démontre parfaitement la communication de ces fibres les unes avec les autres ; elle n'eſt pas moins démontrée par la métaſtaſe ou le tranſport d'une matiere fluide, qui ſe fait d'un endroit malade ſur une partie ſaine : quant à l'utilité du tiſſu cellulaire, il ſe répand, ſe prolonge, s'inſinue dans tous les organes & les parties qui les compoſent, il donne même une enveloppe à chacune des fibres élémentaires, après en avoir fourni aux paquets qu'elles forment : c'eſt conſéquemment dans les productions ou ptolongemens de ce tiſſu que ſe trouvent enfermés, comme dans une gaîne, les muſcles, les membranes, les vaiſſeaux, &c. En un mot il n'y a pas un ſeul endroit de l'animal dans lequel il ne trouve le moyen de pénétrer.

Les différentes parties de l'anatomie du cheval, ſont, 1°. l'oſtéologie qui traite des os : 2°. la chondrologie qui traite des cartilages : 3°. la ſyndeſmo-

logie, des ligamens; la myologie, des muſcles; l'angéiologie des vaiſſeaux; la névrologie, des nerfs; la ſplanchnologie, des viſceres; & l'angeiologie des glandes; nous avons déja traité de toutes ces différentes parties au mot *Cheval*. Voyez cet article. Nous n'y reviendrons donc pas ici, nous rapporterons uniquement quelques obſervations nouvelles que fait M Lafoſſe, il s'en trouve pluſieurs dans l'oſtéologie; nous avons dit, d'après M. de Bourgelat, qu'il n'y avoit dans le cheval qu'un frontal, quoiqu'il ſoit diviſé, ſelon ce ſavant, en deux pieces dans le poulain; mais M. Lafoſſe prétend qu'il y en a deux dans le cheval adulte, il dit même les avoir toujours obſervés, c'eſt un fait qui mérite d'être confirmé, & que nous ne garantiſſons pas ici. M. Lafoſſe eſt encore contraire en fait au ſujet des os temporaux, il en admet quatre; ces os ſont, dit-il, ſitués à la partie latérale du crane & formés de deux pieces; l'une reſſemble à une écaille, & l'autre à une pierre irréguliere. On ne trouve jamais cette derniere piece, ajoute M. Lafoſſe, oſſifiée ou réunie avec la partie écailleuſe, même dans les vieux chevaux; & lorſque cela arrive, c'eſt toujours la ſuite de quelque accident; on peut dire que ce ſont les ſeuls os de la tête qui ne s'uniſſent pas avec leurs voiſins; nous n'avons cependant admis à l'article *Cheval*, que deux os temporaux, un de chaque côté, & ce d'après M. de Bourgelat. M Lafoſſe penſe encore différemment que nous au ſujet de l'os ſphénoïde, que nous avons dit être intimement uni avec l'ethmoïde. Cette union intime eſt, ſuivant cet Hippiatre, *imaginaire*; en parlant de l'os ethmoïde, nous obſerverons ici que tous les Hippiatres, conjointement avec M. de Bourgelat, n'en admettent qu'un ſeul, M. Lafoſſe prétend cependant qu'il en a découvert deux, ils ſe trouvent, ſelon lui, conſtamment ſéparés par la cloiſon du nez, & ſont ſitués intérieurement à la

partie antérieure du crane ; chacun de ces os a une figure irréguliere , on y conſidere cependant deux faces , une convexe, regardant la cloiſon du nez, & l'autre concave regardant les ſinus frontaux ; on y remarque d'un côté des duplicatures tournées vers le crane , & de l'autre côté d'autres duplicatures moins marquées, dont le bord ſupérieur forme une demi-gouttiere qui ſe continuant avec les cornets des os du nez , ſert à loger l'expanſion latérale de la cloiſon du nez. A la face qui regarde les ſinus frontaux, on découvre deux foſſes ſéparées par un mamelon arrondi, & une petite lame oſſeuſe ; l'une de ces foſſes , ajoute M. Lafoſſe , concourt à former les ſinus frontaux , l'autre à former la cavité du cornet ſupérieur du nez.

Nous avons admis avec M. de Bourgelat quatre cornets du nez ; M. Lafoſſe prétend qu'il n'y en a que deux, & la raiſon qu'il en donne , c'eſt que les ſupérieurs ſont partie des os du nez ; ils ne doivent pas, ſelon lui, être ſéparés ; quant aux inférieurs, ce ſont de petites lames très minces, tranſparentes, repliées ſur elles-mêmes, ils ſont ſitués dans la foſſe maxillaire ſupérieure.

Les dents offrent dans le cours d'Hippiatrique de M. Lafoſſe quelques obſervations qui méritent d'avoir place dans ce Dictionnaire, elles ſont trop intéreſſantes pour n'en pas faire mention ici.

Les dents, ces corps durs & plus ou moins blancs, ſont, dit M. Lafoſſe , mous dans leurs principes, n'acquierent que par ſucceſſion de temps de la ſolidité, du volume & une figure particuliere ; dès que l'animal commence à prendre figure dans la matrice, (ce qui arrive vers le dix-ſeptieme ou le dix-huitieme jour) on apperçoit entre les deux tables de la mâchoire inférieure , deſtinées à former par la ſuite les alvéoles, une eſpece de gelée ſéreuſe, qui paroît n'être renfermée que dans une

eſpece de parchemin, ce n'eſt autre choſe que les alvéoles confondus enſemble. Au commencement du troiſieme mois, on diſtingue aiſément un alvéole, (c'eſt le premier du côté des inciſives, car les dents molaires croiſſent ſucceſſivement du devant en arriere) rempli d'un mucus d'un gris ſale de la groſſeur d'un gros pois. En examinant cette ſubſtance avec le microſcope, on apperçoit à la partie ſupérieure, qui regarde l'alvéole, de petits points en forme de chapelet, leſquels ne ſont autre choſe que le commencement des fibres qui doivent former la dent, le reſte eſt ſimplement muqueux. La partie inférieure de ce même mucus eſt plus ſéreuſe & a moins de conſiſtence. Au quatrieme mois on découvre la deuxieme dent molaire, dans le même état que celle que nous venons de décrire; mais on diſtingue à celle-ci une petite ligne blanchâtre ayant un peu de conſiſtence & la largeur d'un demi quart de ligne, & au-deſſous ces mêmes points dont nous avons parlé; la partie inférieure du mucilage eſt plus épaiſſe, plus ſale & plus abondante. Vers la fin de ce mois, les dents des pinces, tant de la mâchoire ſupérieure que de l'inférieure, commencent à ſe former, à peu près dans l'ordre de l'autre, mais en s'allongeant. Au ſeptieme mois, la troiſieme dent molaire ſe montre dans l'état où étoit la précédente, mais alors le trait de la troiſieme molaire s'eſt augmenté & a deux lignes & demie de large; en détruiſant le reſte du mucus, on apperçoit une ſeconde lame au-deſſous à peu près de la même largeur que celle-ci, & le mucus eſt un peu plus épais. Au huitieme mois on diſtingue aiſément à la premiere dent deux feuillets compoſés de pluſieurs fibres arrangées les unes à côté des autres, poſées toujours perpendiculairement à l'alvéole, & repliées en différens ſens; dans le même temps le bord ſupérieur de ces deux feuillets ſe réunit en haut, & leurs

fibres deviennent ſi denſes, que l'on ne ſauroit les diſtinguer. La dent en cet état a l'air d'un cornet ou d'un rouleau de papier, elle ſe trouve creuſe par les deux bouts, mais en briſant ces rouleaux, l'on voit dans le milieu de la dent d'autres feuillets, qui ſe réuniſſent comme les premiers.

Vers le dixieme mois, les deux autres dents acquierent ſucceſſivement de l'accroiſſement dans l'ordre de celle-ci. Vers le milieu de ce mois, les dents mitoyennes commencent à ſe former, & les pinces augmentent dans l'ordre des molaires de bas en haut; au commencement du dixieme mois, la premiere dent ſe trouve déja bien avancée & prête à ſortir de ſon alvéole, & plus étroite de ce côté. Le mucus a une couleur de jonquille claire, beaucoup plus épais & en petite quantité; c'eſt vers la fin de ce mois, que la premiere dent ſort de l'alvéole, la ſortie de la ſeconde ſe fait vers le quinzieme du onzieme mois, & la ſortie de la troiſieme vers le commencement du douzieme, enſorte que l'embryon d'un an a douze dents molaires de ſorties, ſix à chaque mâchoire.

A la fin du douzieme mois, les coins commencent à ſe former; mais aucun d'eux ne ſort de l'alvéole, l'animal réſte avec le même nombre de dents, plus ou moins avancées, juſqu'au douzieme mois révolu, qui eſt le terme ordinaire où la jument met bas, quoiqu'elle le faſſe ſouvent à onze mois, de même qu'à treize paſſés; M. Lafoſſe dit avoir appris de perſonnes dignes de foi, que la portée des jumens avoit été prolongée juſqu'à la fin du quatorzieme mois; le poulain prêt à ſortir de la matrice a donc ſix molaires dehors à chaque mâchoire, les ſix autres molaires ne ſont encore que mucilagineuſes, mais plus ou moins avancées. Il y a auſſi à chaque mâchoire ſix dents inciſives, plus ou moins avancées, c'eſt-à-dire, les pinces plus que les mitoyennes, &

celles-ci plus que les coins. M. Lafoſſe eſt le premier qui a fait ces obſervations ſur les dents, perſonne avant lui n'en avoit encore parlé ; tout le monde penſoit que les dents ne naiſſoient au poulain qu'après ſa naiſſance, mais cela n'eſt pas conforme aux nouvelles obſervations de M. Lafoſſe ; le poulain a donc en naiſſant ſix dents de ſorties aux mâchoires, & même uſées, ainſi que le remarque l'auteur que nous analyſons : ce qui ſembleroit annoncer, ajoute-t-il, que l'animal a mâché dans la matrice, & qu'au moins ſes mâchoires ne ſont point reſtées dans l'inaction ; mais le frottement d'un ſeul mois ſeroit-il bien capable de les uſer d'une maniere ſenſible, c'eſt ce que M. Lafoſſe met en problême.

Nous allons rapporter ici tous les autres détails dans leſquels entre cet auteur au ſujet des dents, ils nous paroiſſent ſi intéreſſans, que quoique nous ayons déja traité cet article au mot *Maréchal*, nous croyons cependant être obligés d'y revenir ici en ſuivant pour guide M. Lafoſſe.

Vers le dixieme ou douzieme jour de la naiſſance du poulain, continue donc M. Lafoſſe, les pinces qui étoient formées, ſortent aux deux mâchoires, les mitoyennes paroiſſent une quinzaine de jours après, & ne ſe trouvent ſorties qu'un mois après les premieres. Les coins paroiſſent vers le huitieme mois, enſorte que le poulain ſe trouve avoir les ſix dents inciſives à chaque mâchoire, & ces dents ſubſiſtent juſqu'à deux ans & demi ou trois ans, temps où elles commencent à tomber, & d'où l'on part pour la connoiſſance du poulain ; cependant il eſt très facile de fixer une induction de l'âge de cet animal depuis ſa naiſſance juſqu'à la chute des pinces, qui eſt à deux ans & demi ou à trois ans : voyez ce que nous en avons déja dit article *Maréchal*. On la peut tirer non-ſeulement des inciſives, mais même des dents

molaires avec facilité. Cette matiere eſt ſi importante dans l'achat des chevaux, qu'on ne peut aſſez ſouvent la répéter.

Les premieres ſix ſemaines après ſa naiſſance, le poulain a quatre dents inciſives à chaque mâchoire & ſix molaires : ces inciſives ſont les pinces & les moyennes. Ces dents ſont creuſes au dehors & à leurs racines, & reſſemblent aux dents des chevaux ; lorſque ces dernieres ſont nouvellement pouſſées, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont pyramidales & ſillonnées en dehors, leur creux extérieur eſt blanc. Leur bord, ſoit interne, ſoit externe, que M. Lafoſſe appelle muraille de la dent, eſt tranchant & reſte dans cet état juſqu'au troiſieme mois, qu'il commence à s'uſer, & par conſéquent le creux à diſparoître ; le quatrieme mois les coins paroiſſent, à ſix mois elles ſont de niveau avec les mitoyennes. Si l'on examine à cet âge les dents du poulain, on trouvera que les pinces ſont d'un quart moins creuſes que les mitoyennes, celles-ci de moitié moins que les coins. Les quatre premieres dents s'uſent peu à peu, le trou diſparoît de plus en plus, de façon qu'à un an, l'on commence à appercevoir un col au-deſſous de la dent, elle a moins de largeur & eſt à moitié remplie ; à dix-huit mois les pinces ſont pleines, ou peu s'en faut, & moins larges, le col eſt plus ſenſible. A deux ans elles ſont toutes raſes & d'un blanc clair de lait, les mitoyennes ſont dans l'état où les pinces étoient à dix-huit mois. Ces dents ſe maintiennent dans cet état juſqu'à deux ans & demi, quelquefois juſqu'à trois ans, quoique cependant elles montent, s'uſent toujours, & deviennent moins larges, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſervent plus d'indice certain ; mais en examinant les molaires, on trouvera qu'à un an le poulain en a quatre de lait & une de cheval, qu'à dix-huit mois il en a cinq, trois de lait, & deux de cheval ; qu'à deux ans les premieres dents

molaires de chaque mâchoire tombent & ſont place à la dent de cheval : car les chevaux ont ſix dents de lait molaires à chaque mâchoire, qui ſont les premieres avec leſquelles les poulains naiſſent, ainſi que nous venons de l'obſerver ; quant aux autres, elles ne tombent pas. A deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent, à celles-ci ſuccedent les pinces de cheval ; à trois ans & demi les ſecondes molaires tombent, la chute des mitoyennes arrive auſſi dans ce même temps, & la ſixieme dent molaire eſt prête à percer. A quatre ans le poulain a ſix dents molaires, cinq de chevaux & une de lait, qui eſt la troiſieme & la derniere. A quatre ans ou quatre ans & demi, les coins tombent, & en même temps la troiſieme dent molaire de lait ; c'eſt alors que le poulain a douze dents molaires à chaque mâchoire & ſix inciſives ; à cinq ans les crochets percent pour l'ordinaire, & le cheval a en tout quatre ans ; les pinces ſont un peu uſées, & leurs corps ſillonnés en devant ; les mitoyennes ſont moins remplies ; la muraille de dedans eſt tranchante, celle de dehors eſt un peu uſée, les coins ſont à peu près de la même hauteur que les mitoyennes ; mais ce n'eſt que la muraille externe des coins, car l'interne ne fait que paroître ; les crochets ne ſont qu'à moitié ſéreux, & n'ont que trois lignes dehors ; ils ſont très pointus, leur ſillon en dedans paroît, mais ſans être entier. A cinq ans & demi les pinces ſont plus remplies, les murailles des mitoyennes commencent à s'uſer, la muraille interne des coins eſt preſque égale à l'externe, mais elle laiſſe une petite échancrure en dedans, le crochet eſt preſque dehors & bien avancé, ce ſont des crenelures internes que l'on croit être compriſes dans la gencive.

A ſix ans les pinces ſont uſées ou peu s'en faut, les mitoyennes ſont dans l'état où étoient les pinces à cinq ans ; les coins ſont égaux par-tout & creux :

la muraille externe eſt un peu uſée, les crochets ſont entiérement pouſſés, ils ſont pointus, pyramidaux, arrondis au dehors & ſillonnés en dedans; vers les gencives, on apperçoit en dedans que les ſillons ſont ſortis, parce qu'ils ne regnent pas juſqu'en bas. A ſix ans & demi les pinces ſont entiérement raſées, les mitoyennes le ſont plus qu'elles ne l'étoient; la muraille interne des coins eſt un peu uſée, & ne laiſſe qu'une cavité, le crochet eſt un peu émouſſé d'une ligne ou environ. A ſept ans, les mitoyennes ſont raſées, les coins ſont plus remplis, & le crochet uſé de deux lignes. A ſept ans & demi les coins ſont remplis, à peu de choſe près, & le crochet eſt uſé d'un tiers de l'étendue de ſes ſillons, c'eſt-à-dire, du tiers de la longueur du crochet. A huit ans, le cheval a raſé entiérement, & le crochet eſt arrondi. A neuf ans, les pinces deviennent plus rondes, les crochets n'ont preſque point de ſillons. A dix, les crochets n'ont plus de ſillons. De dix à douze, il y a peu de différence. A douze les pinces ſont moins légeres, mais plus épaiſſes; les crochets ſont totalement arrondis. De douze à quatorze, il y a peu de différence, elle n'eſt ſenſible que pour ceux qui ſe ſont particuliérement attachés à bien diſtinguer les changemens qui arrivent aux dents. A quinze les pinces ſont triangulaires & plongent en avant, pour lors les crochets ne ſont d'aucun ſecours. Dans l'eſpace de quinze à vingt, les différences ne ſont ſenſibles, qu'en ce que les dents plongent davantage & ſont plus petites; mais à vingt ans, on apperçoit les deux crénelures qui ſont aux côtés des dents, enſorte que les dents ſont plattes & moins ſerrées. A vingt-un ans, quelquefois à vingt-deux, les premieres dents molaires tombent, ou ſont tellement uſées qu'on y diſtingue trois racines. A vingt-trois les ſecondes tombent; à vingt-quatre, c'eſt la quatrieme; à vingt-cinq, ce

ſont les troiſiemes ; à vingt-ſix, les cinquiemes molaires, mais les ſixiemes reſtent quelquefois juſqu'à trente ans. M. Lafoſſe dit cependant avoir vu des chevaux avoir à cet âge quatre dents molaires de chaque côté ; il en a encore vu d'autres avoir perdu toutes leurs dents molaires à dix-ſept ans. Quant aux inciſives, elles tombent les dernieres avec l'âge de trente à trente-un ans ; pour les gencives & les alvéoles ils ſe rapprochent, deviennent tranchantes & font fonction des dents.

Dans l'anatomie que nous avons donné du cheval à l'article qui le concerne en parlant du nombre des os de la queue, nous avons dit, d'après M. de Bourgelat, qu'elle n'en avoit que ſept ou huit ; mais M. Lafoſſe eſt contraire pour cela en fait avec ce ſavant Hyppotomiſte : il prétend que la queue eſt formée de quatorze ou ſeize ; nous ne garantiſſons rien à ce ſujet, nous ſommes ſeulement bien-aiſe de faire connoître dans cet ouvrage, les différentes obſervations des auteurs qui ont traité de l'Art Vétérinaire ſans prendre aucun parti ni pour les uns, ni pour les autres, & ſi nous donnons ici le réſultat de quelques obſervations de M. Lafoſſe, qui ne ſe trouvent pas conformes en tout aux autres Hippotomiſtes, ce n'eſt que pour éclaircir toujours de plus en plus la matiere.

L'oſtéologie fraîche forme dans l'ouvrage de M. Lafoſſe, un article fort intéreſſant : comme nous n'en avons pas parlé dans l'anatomie que nous avons donnée du cheval, ou du moins nous n'en avons parlé que très ſuperficiellement, nous allons donner ici l'extrait de cet article. Il y a deux choſes à conſidérer dans les os frais, la conformation externe & la ſtructure interne ; la premiere comprend les cartilages, les ligamens, le périoſte, les glandes mucilagineuſes ; on nomme Chondrologie la partie de l'anatomie qui traite des cartilages ; ceux-ci, ſelon

la définition commune, ſont des corps blancs, élaſtiques, moins durs que les os, mais plus durs que les autres parties du cheval, très peu tranſparens ou diaphanes, ils ſont ſitués en pluſieurs parties du corps; M. Lafoſſe en diſtingue de deux ſortes avec tous les Anatomiſtes, l'une articulaire, l'autre non articulaire; les cartilages articulaires ſe trouvent aux extrémités des os longs, & dans toutes les articulations diarthrodiales, ils ſont liſſes, polis, font corps avec l'os, & ne ſont compoſés que d'une ſeule piece; ce n'eſt qu'avec peine qu'on y diſtingue des trous & des vaiſſeaux ſanguins; ils ſe meuvent ſur les cartilages voiſins, & ils ſe trouvent continuellement humectés par l'humeur ſynovienne; quant aux autres cartilages, ils ſont placés ſur le corps des os; les uns ſervent de paroi pour garantir les parties les plus délicates; d'autres ſervent comme d'entonnoir pour conduire les ſons & le fluide aérien, & d'autres ſervent à ſéparer différentes parties. M. Lafoſſe admet encore outre les deux cartilages dont nous venons de parler, une troiſieme eſpece qui participe des ligamens, tels que ſont ceux d'entre l'articulation du fémur avec le tibia, connus communément ſous le nom de ligamens croiſés, le cartilage ligamenteux intermédiaire, & les extrémités de quelques tendons; nous ne parlerons ici que des cartilages non articulaires, comme étant les plus intéreſſans à connoître, les articulaires ſe trouvant dans toutes les articulations.

On appelle cartilages ſuper-pharyngiens de la mâchoire ſupérieure, deux petites bandes cartilagineuſes qui portent en avant de l'os pierreux du temporal à côté des apophyſes etgloïdes; ces bandes en s'élargiſſant montent ſur le corps de l'os ſphénoïde, ſe rapprochent enſuite, diminuant de largeur ſur les os ptérygoïdiens, en forment une cloiſon qui ſépare l'arriere-bouche d'avec une cavité ſpacieuſe,

cieuſe, ſituée derriere le pharynx. L'uſage des cartilages ſuper-pharyngiens eſt de laiſſer paſſer l'air qui entre ou qui ſort du larynx pour enfiler les foſſes naſales, ou pour conduire les alimens dans le pharynx.

L'oreille eſt fermée par trois autres cartilages, dont l'un ſe nomme la cuiraſſe, le ſecond la conque ou cornet, & le troiſieme bouclier. La cuiraſſe eſt ſituée ſur le trou auditif externe; la partie convexe de cette cuiraſſe eſt en dehors, la partie concave en dedans; la conque eſt le plus grand des trois cartilages, elle a la figure d'un cornet, & celle d'une loſange, quand elle ſe trouve déployée; le bouclier eſt ſitué à la partie antérieure de l'oreille, il recouvre en partie le muſcle crotaphite, & ne ſe trouve attaché à la conque de l'oreille que par des portions charnues.

Le nez a cinq cartilages, dont quatre pairs & un impair; celui-ci approche pour la figure d'un quarré long, il s'étend depuis l'apophyſe *criſta galli* de l'os ſphénoïde, juſqu'au bord du trou palatin antérieur: on y diſtingue deux bords principaux, un inférieur qui eſt tranchant & ſitué en partie dans la rainure du vomer; l'autre partie eſt plus large & s'attache ſur les engrainures de os palatins maxillaires. Une portion de ce cartilage ſe bifurque en deux petites languettes vers les crochets, paſſe par les fentes palatines, & ſert comme de ſoutien au reſte de ſa cloiſon; le bord ſupérieur eſt plus épais, il paroît être bifurqué dans toute ſa longueur & s'étendre des deux côtés des os du nez, ſur-tout vers la pointe où il s'élargit davantage; ce cartilage s'arrondit enſuite en venant s'unir avec les cartilages ſemi-lunaires, il eſt tapiſſé par tout d'une membrane très-forte connue ſous le nom de *perichondre*, que la membrane pituitaire rencontre à ſon tour; le cartilage impair du nez ſépare les foſſes naſales en deux

parties égales ; dans les vieux chevaux il s'offifie ordinairement. Quant aux cartilages pairs, deux ſont placés dans les narines ; quand ils ſont joints enſemble, ils ont la figure d'un X, mais quand ils ſont ſéparés, ils reſſemblent à une eſſe de Charon, leur uſage eſt de maintenir l'ouverture des narines.

Les deux autres ſont ſitués à l'extrémité inférieure des cornets inférieurs du nez ; ils ont la figure d'un S, ſont un peu arrondis, & placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre du bas en haut ; ils ſervent à modifier l'air, de peur qu'il n'entre avec trop d'impétuoſité.

On donne le nom d'onglée à une piece cartilagineuſe, triangulaire, qui ſe trouve ſituée dans l'orbite vers le grand angle de l'œil. La ligne qui ſe remarque en écartant les paupieres, eſt noirâtre & mince, ſon extrémité poſtérieure forme un angle aſſez épais, ce cartilage prend la forme de l'œil & ſe trouve contenue dans l'orbite par la duplicature de la conjonctive. L'office de ce cartilage eſt de chaſſer de l'œil du cheval les ordures qui peuvent s'y rencontrer ; ſon mouvement lui vient, ſuivant M. Lafoſſe, de la contraction des muſcles rétracteurs de l'œil, qui en retirant le globe dans le fond de l'orbite, obligent ce cartilage à ſe porter en avant, attendu que le globe prend ſa place à cauſe du petit eſpace qu'a l'orbite dans la partie poſtérieure.

M. Lafoſſe parle encore d'un autre cartilage qu'il nomme *trachée* à cauſe de l'eſpece de poulie qu'il forme ; ce cartilage ſe trouve dans l'orbite du côté du grand angle, il eſt arrondi, de la forme d'une groſſe lentille, & eſt attaché par ſes côtés à l'orbite à des bandes ligamenteuſes : tous ces cartilages dont nous venons de parler, ſe nomment cartilages de la tête.

Les cartilages du tronc, ſont les cartilages du la-

rinx, ceux de la trachée-artere & des bronches du poumon, ceux des premieres côtes & ceux du ſternum. Les cartilages du larynx ſont au nombre de cinq, le thyrſoïde, le cricoïde, les deux arytenoïdes & l'epiglote. Le thyrſoïde eſt le plus conſidérable de tous, il a la figure d'un corcelet d'enfant; ſon corps ſitué ſupérieurement, eſt épais & arrondi, convexe en dehors comme en dedans & inégal pour l'attache des ligaments qui s'uniſſent avec l'épiglote; ce cartilage a deux faces latérales, & chacune de ces faces eſt quarrée, elle a conſéquemment quatre bords, un ſupérieur, un inférieur, un antérieur & un poſtérieur. Le cartilage cricoïde eſt ſitué inférieurement à celui-ci, il a la figure d'une bague, dont le cachet eſt ſitué poſtérieurement, & l'anneau ſitué en devant. Les arytenoïdes ſont deux petits cartilages d'une figure priſmatique, ſitués poſtérieurement au-deſſus de ce dernier & ſe portant un peu en dedans du larynx : c'eſt à la réunion de ces deux cartilages que l'on donne le nom de glote; quant à l'épiglote, elle a la forme d'une hallebarde & ſe trouve ſituée en dedans du cartilage thyrſoïde.

La trachée-artere eſt un autre cartilage ou plutôt une ſuite du tronc, d'anneaux cartilagineux, c'eſt le principal conduit aérien qui s'étend depuis le cartilage cricoïde juſques dans les poumons, où il ſe bifurque & ſe diviſe en grand nombre de ramifications qui portent le nom de bronches.

Les côtes ſont encore revêtues à leurs extrémités de cartilages, l'un eſt articulaire à l'égard de toutes les côtes, il ſe joint avec les vertebres dorſales; un autre n'eſt articulaire qu'à l'égard des neuf premieres côtes, il s'unit avec le ſternum; quant aux cartilages non articulaires, ils ne le ſont que pour les neuf côtes dernieres, ils vont ſe joindre avec le cartilage des vraies côtes; tous les différens cartilages different les uns des autres en gran-

deur & en forme. Le cartilage de la premiere côte eſt très court, & ſemblable par ſon extrémité aux cartilages articulaires, il eſt arrondi en forme de tête & s'articule dans une facette pareille du ſternum. C'eſt une preuve, dit M. Lafoſſe, qu'elle eſt faite pour ſe mouvoir, & qu'elle ſe meut même réellement. Le ſecond cartilage de la ſeconde côte eſt plus applati & plus long; le troiſieme eſt plus allongé. Les ſuivans augmentent de même en longueur ſucceſſivement, juſqu'à la neuvieme côte; ils perdent enſuite de leur groſſeur, & ſe terminent en pointe aux cartilages des vraies côtes, de façon que le cartilage de la derniere côte eſt auſſi court que celui de la quatrieme ou cinquieme des vraies.

Pour ce qui eſt du ſternum, voyez ce que nous en avons dit dans l'article du *Cheval*, *tom.* 1. en parlant de ſon anatomie.

Les extrémités ont encore leurs cartilages, les cartilages de l'épaule ſont de cette ſorte; l'omoplate, dit M. Lafoſſe, eſt bordée à ſa partie ſupérieure d'un cartilage très large, mais fort mince & arrondi dans ſon bord à ſon inſertion ſur l'os, il eſt de la même épaiſſeur que lui, il eſt convexe extérieurement, concave intérieurement, & percé à ſa partie ſupérieure de pluſieurs petits trous, qui donnent paſſage à des vaiſſeaux ſanguins; extérieurement il eſt attaché à l'os par un ligament très fort, qui part de l'épine de l'omoplate, & qui s'épanouit ſur preſque tout le cartilage en forme d'éventail; il y a encore quelques fibres ligamenteuſes qui viennent de la foſſe poſt-épineuſe; le périoſte ſe continuant en outre par deſſus l'omoplate, va former le perichondre. Sa face interne eſt maintenue à l'os par des fibres ligamenteuſes particulieres, qui partent d'un angle de l'os, pour ſe rendre à l'autre en forme d'arc; la continuation du périoſte fait auſſi fonction

du ligament. Les os du pied, tant du devant que du derriere, ſont auſſi revétus à leurs parties latérales, en dedans & en dehors, d'un cartilage qui eſt très épais à l'endroit de ſon attache à l'os du pied, & très mince à ſa partie ſupérieure, où cette portion cartilagineuſe a la figure d'un éventail. Ce cartilage eſt en partie dans le ſabot & en partie dehors ; ſa conſtruction n'eſt pas la même par-tout ; derriere les apophyſes latérales de l'os du pied, & à la pointe du talon, il eſt compoſé de différens petits paquets unis par de petites fibres ligamenteuſes & cellulaires, & eſt percée de pluſieurs petits trous ; antérieurement & hors du ſabot, il eſt d'une ſeule piece ; il eſt attaché à l'os extérieurement par des fibres qui partent au-deſſous de l'apophyſe latérale de l'os du pied, & intérieurement par d'autres fibres éparſes çà & là, qui rempliſſent les parties latérales de la concavité de l'os du pied. Nous n'avons rapporté ici ces deux deſcriptions données par M. Lafoſſe, qu'autant qu'elles ont été omiſes dans un nouveau traité d'anatomie du cheval qui n'a paru que depuis quelques années.

La ſyndeſmologie ou traité des ligamens, eſt une partie d'anatomie que M. Lafoſſe a même traité à fond : comme nous n'avons rien dit ſur cette partie dans l'article qui concerne le cheval, nous allons donner l'extrait de ce traité.

On nomme ligamens des trouſſeaux de fibres blanchâtres, moins durs, plus flexibles, moins élaſtiques, & compoſés de pluſieurs paquets filamenteux, dont les uns longs & ronds à l'extérieur, applatis du côté de l'articulation, font la fonction de cordon, d'autres plats, ſervent comme d'enveloppes ou de bandelettes ; parmi les ligamens, il s'en trouve de jaunâtres, ils ſont compoſés de fibres paralleles entre elles, qui forment comme de petits paquets ſéparés ; leur uſage eſt de contenir les os, & mêmes les par-

ties molles ; ces ligamens jaunâtres ſont ſur les muſcles du bas ventre & en dedans de l'épaule. Il y en a auſſi de blancs, ce qui fait que M. Lafoſſe penſe que la nature des ligamens eſt de deux ſortes. La liaiſon des os eſt formée par huit eſpeces de ligamens que M. Lafoſſe nomme ligamens latéraux, ligamens capſulaires, ligamens croiſés, ligamens intermédiaires, ligamens inter-oſſeux, ligamens tranſverſaires, ovalaires & ſuſpenſeurs. La plupart de ces ligamens s'attachent à des os ſolides, d'autres s'attachent d'une part à des os mobiles, d'autres ſont ſitués dans les articulations ; parmi les ligamens, il y en a de grands & de petits ; il s'en trouve auſſi de communs & de propres. Les ligamens des parties molles ſont auſſi de différentes formes, il s'en trouve de communs, de particuliers, de longs, d'étroits, d'annulaires, de tranſverſaires.

De ces généralités, nous allons paſſer aux ligamens particuliers ; la mâchoire inférieure, dit M. Lafoſſe, eſt unie avec la ſupérieure ; elle l'eſt avec l'os écailleux du temporal derriere & en deſſus de l'arcade zigomatique, par deux ligamens, un poſtérieur & un capſulaire ; le poſtérieur s'attache derriere l'apophyſe zygomatique, & va ſe terminer derriere les condyles de la mâchoire un peu en dedans ; le capſulaire s'attache tout autour des bords de la partie cartilagineuſe de ces deux os, & avec une portion en partie cartilagineuſe & en partie ligamenteuſe, qui eſt d'une forme ovalaire.

Les grandes branches de l'os hyoïde tiennent à l'os pierreux des temporaux, par un ligament latéral diſpoſé en maniere de capſule ; la partie qui regarde la longueur, eſt plus forte que celle du dehors, les petites branches ſont jointes aux grandes par ſymphiſe, & unies à la fourchette de l'os hyoïde par deux ligamens capſulaires qui renferment de la ſynovie.

La tête du cheval tient à la premiere vertebre du col par un ligament capſulaire & un longitudinal ; elle eſt encore retenue par un ligamenr épineux, tels ſont les ligamens de la tête : voyons actuellement les ligamens du crane ; les vertebres qui en font partie, ſont contenues par des ligamens communs & par des ligamens particuliers ; les communs ſont le vertébral interne, l'externe s'étend depuis la crête de l'occipital juſqu'à la fin de l'épine ; ce ligament s'attache d'une part au-deſſus de la crête de l'occipital par un fort lien jaunâtre ; il eſt épais & forme en-deſſus une petite gouttiere, qui paroît d'abord le diviſer en deux, quoiqu'il ſoit ſimple & ſans diviſion ; ce cordon ſe continue vers le corps de la ſeconde vertebre du col, où il s'unit avec un autre plan de fibres très large de la même nature, qui prend ſon origine ſur le corps de la ſeconde, de la troiſieme, de la quatrieme & de la cinquieme vertebre du col ; ce ligament ſe réunit enſuite en un ſeul, devient plus fort & plus large, & va s'unir à la troiſieme apophyſe des vertebres du dos, ſe continue tout le long de l'épine, en diminuant d'épaiſſeur & de largeur. On voit à chaque vertebre cervicale un plan de fibres qui ſuit la poſition des vertebres du col, & conſtamment d'une vertebre à l'autre. Le ligament vertébral externe, ſert à maintenir la tête & les vertebres enſemble ; quant à l'interne, il n'appartient qu'aux vertebres du dos & à celles des lombes, il eſt d'une conſtruction différente du vertébral externe, & tient de la nature des ligamens articulaires ; il s'étend depuis le ſecond ou le troiſieme corps des vertebres du dos juſqu'à l'os ſacrum. A meſure qu'il s'éloigne de ſon origine, il devient plus fort, enſorte que ſur le corps des vertebres des lombes, il eſt beaucoup plus épais. Les ligamens que nous venons de décrire, ſont les ligamens généraux, ceux qui ſuivent ſont les par-

ticuliers : la premiere vertebre du col eſt unie avec la ſeconde par quatre ligamens, un capſulaire, deux longitudinaux, dont l'un inférieur & l'autre ſupérieur, & un tranſverſaire. La troiſieme vertebre eſt liée avec la ſeconde par trois ligamens, deux capſulaires qui s'attachent à la circonférence des apophyſes obliques, & un intermédiaire ſitué entre chaque corps des vertebres. En parlant des ligamens intermédiaires, nous obſerverons que ceux des vertebres, du dos principalement, & des lombes, ſont expoſés à être tiraillés dans les chevaux de bât : c'eſt la raiſon pour laquelle on trouve dans ces ſortes de chevaux des anchyloſes & des exoſtoſes à l'endroit de ces ligamens.

Les vertebres du dos & des lombes ſont contenues de même par le ligament capſulaire de leurs apophyſes obliques, & par le ligament intermédiaire, qui unit leurs corps enſemble ; la derniere vertebre des lombes eſt auſſi jointe avec l'os ſacrum ; les os de la queue ſont ſimplement joints par le ligament intermédiaire : ces ligamens ſont plus épais dans leur circonférence que dans leur centre.

Les neuf vraies côtes ſont jointes aux vertebres par trois ligamens, & au ſternum par deux, & les fauſſes en s'uniſſant d'une part aux vertebres, vont enſuite aboutir aux cartilages des vraies.

Le baſſin eſt uni à l'*os ſacrum* dans la face interne des os iléon, par deux larges ligamens intermédiaires qui ſont en partie cartilagineux.

Les extrémités ont pareillement leurs ligamens ; parmi les ligamens des extrémités antérieures, il y en a qui uniſſent l'épaule à l'humerus ; celle-là, dit M. Lafoſſe, & en cela il n'eſt pas du ſentiment de M. de Bourgelat, n'eſt tenue à la poitrine que par ſes muſcles propres, & non par un ligament ſupérieur ; mais elle ſe trouve jointe inférieurement avec l'humerus par un ligament capſulaire ſimplement

attaché d'une part au bord extérieur de ſa cavité glénoïde, & de l'autre au-deſſus du col de la tête de l'humerus ; ce ligament eſt inégal extérieurement : intérieurement il eſt uni, liſſe, poli, & humecté de la liqueur ſynoviale ; mais il eſt plus mince poſtérieurement que par-tout ailleurs.

L'humerus ſe trouve enſuite joint avec le radius & le cubitus par trois ligamens ; le capſulaire, le latéral externe & le latéral interne. Le capſulaire eſt le plus érendu des trois ; le latéral externe eſt un cordon aſſez fort, arrondi extérieurement, applati du côté des os ; le latéral interne eſt beaucoup plus long que ce dernier, ſon attache ſupérieure eſt auſſi plus forte.

Les ligamens du genou ſont communs & propres ; les communs ſont au nombre de ſix, un ligament capſulaire & cinq latéraux, dont quatre obliques & un droit ; celui-ci eſt le plus étendu de tous ; parmi les obliques, deux ſont externes & deux internes.

Les os du genou ſont tenus entr'eux au radius, à l'os du canon par leurs ligamens, dont quatre ſont tranſverſaux & quatre droits latéraux. L'os irrégulier eſt contenu latéralement par un ligament aſſez fort, qui a ſon attache d'une part au-deſſous de l'attache des ligamens obliques à la partie inférieure du radius, & va ſe terminer ſur la partie moyenne de l'os irrégulier antérieurement. Cet os eſt encore maintenu par un ligament tranſverſal, qui va ſe terminer au bord latéral de l'os triangulaire ; celui-ci eſt contenu par un ligament de la même force, & va ſe terminer au bord latéral de l'os ſemi-lunaire ; l'os ſemi-lunaire à ſon tour eſt contenu par quelques portions de fibres ligamenteuſes, qui partent du ſecond ligament oblique latéral interne, pour aller ſe terminer ſur le corps de l'os ſémi-lunaire ; le grand cunéiforme eſt joint ſupérieurement

avec l'os irrégulier par un ligament latéral qui va d'un bord de l'os à l'autre ; inférieurement il l'eſt par des portions ligamenteuſes d'un des obliques latéraux externes ; antérieurement il eſt lié avec le trapéſoïde par un ligament tranſverſal. L'os trapéſoïde s'unit de même avec le petit cunéiforme par un ligament tranſverſal qui va d'un des bords à l'autre bord ; l'os crochu eſt joint extétieurement à l'os irtégulier par pluſieurs bandes ligamenteuſes, & encore par un fort ligament qui s'étend depuis le bord inférieur de cet os, juſqu'à la partie ſupérieure de l'os ſtyloïde externe, où il va ſe terminer. Cet os, ainſi que ceux du genou, ſe trouve contenu poſtérieurement par pluſieurs bandes ligamenteuſes rangées en tout ſens ; quant aux os ſtyloïdes, ils ſont retenus dans leut ſituation par les ligamens obliques ; ils ont en outre dans preſque toute leur étendue, des fibtes ligamenteuſes tranſverſales, qui les uniſſent avec l'os du canon ; mais ces ligamens s'oſſifient bientôt.

Examinons actuellement les ligamens du boulet ; l'os du canon eſt joint avec l'os du paturon par deux ligamens latéraux & un capſulaire ; ces ligamens latéraux ſont attachés d'une part aux empreintes latérales de l'os du canon dans la partie inférieure, & de l'autre au côté de l'os du paturon où ils viennent ſe terminer. Le capſulaite s'étend à un travers de doigt audeſſus de la partie cartilagineuſe de l'os du canon, & va ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du paturon. Les os ſéſamoïdes ſont ſoutenus par deux ligamens ; le premier, qui eſt très-fort & longitudinal, s'attache à la partie inférieure de cet os, & après avoir paſſé tout le long de la partie poſtérieure de l'os du paturon, il va ſe terminer à la partie ſupérieure ; le ſecond, qui eſt le capſulaire, prend du bord extérieur de l'os du canon, pour ſe rendre aux bord des os ſéſamoïdes ; l'os coronaire eſt joint

avec le précédent, non-ſeulement par le ligament qu'on vient de décrire, mais encore par deux ligamens latéraux & par un capſulaire. Celui-ci ſe trouve adhérent d'une part au tendon extenſeur du pied, & de l'autre, au bord des deux os du pied & de l'os du paturon ; la partie inférieure de cet os, eſt jointe de même avec l'os du pied par deux ligamens latéraux, & par un capſulaire. L'os de la noix a deux ligamens, un aſſez fort & large, qui s'attache d'une part au tendon fléchiſſeur du genou, & de l'autre va ſe terminer à ſon bord ſupérieur. L'autre ligament prend de ſon bord inférieur & va ſe terminer à celui de l'os du pied, à deux ou trois lignes au-deſſous du bord cartilagineux ; il eſt d'ailleurs retenu dans ſes deux extrémités par des portions ligamenteuſes.

Il ne nous reſte plus à examiner que les ligamens des extrémités poſtérieures ; ceux qui uniſſent le fémur au baſſin, ſont, ſavoir : un ſuſpenſeur & un capſulaire, le premier s'attache d'une part dans la cavité cotyloïde du baſſin au fond de cette petite dépreſſion, faite en croiſſant plus près de l'échancrure de cette cavité, & va s'attacher de l'autre à la tête du fémur. Le capſulaire s'attache à tout le bord de la cavité cotyloïde, a un ligament tranſverſal qui forme cette cavité, & va enſuite ſe terminer au-deſſous de la tête du fémur à ſon col ; pour ce qui eſt du ligament tranſverſal, il s'attache à la partie antérieure & interne de la cavité cotyloïde, à la jonction de l'os pubis avec l'os iléon dans les jeunes chevaux, & va enſuite ſe terminer à la partie poſtérieure de cette même cavité.

L'articulation du fémur avec le tibia, ſe fait par pluſieurs ligamens, deux latéraux, deux croiſés, un poſtérieur & un capſulaire ; les latéraux, ſont un interne & un externe, l'interne prend ſon attache un peu au-deſſus de cette dépreſſion, dont il a

été queſtion plus haut & la remplit, il va enſuite ſe terminer à la partie ſupérieure de la face interne du tibia, après avoir paſſé ſur le ligament croiſé de ce côté.

Le ligament externe, plus conſidétable que l'interne, s'attache auſſi à la facette externe du fémur, & va ſe terminer au-deſſus, en partie ſur le tibia, & en partie ſur le péronné, il ſert même de ligament à celui-ci ; d'ailleurs cet os ſe trouve uni au tibia par des fibres très courtes, qui font l'office de ligamens intermédiaires.

Parmi les deux ligamens croiſés, l'un a ſon attache dans cette échancrure profonde, ſituée derriere le fémur, & va en augmentant former une cavité glénoïde, dans laquelle ſe meut le condyle ; l'artere a ſon attache à cette même crête dans la partie poſtérieure ; il ſe replie enſuite en forme d'anneau pour ſe terminer à la partie antérieure de cette crête.

Le ligament poſtérieur a ſon attache en dedans de l'articulation, derriere le ligament croiſé externe ; ce ligament après avoir donné quelques fibres au ligament croiſé, vient ſe terminer au bord de l'échancrure du tibia. Le ligament capſulaire s'attache principalement par une forte expanſion ligamenteuſe à la partie poſtérieure du fémur au-deſſus du condyle interne, il ſe prolonge enſuite de chaque côté pour aller ſe terminer au bord cartilagineux de l'un & de l'autre os. La rotule eſt retenue d'un côté par la terminaiſon des tendons des muſcles qui forme la cuiſſe antérieurement, & de l'autre, par trois ligamens, dont deux ſont propres & l'autre commun ; les propres s'attachent d'une part au bord inférieur de la rotule, l'un extérieurement, il ſe termine à cette éminence conſidérable ; l'autre part de la pointe de la rotule, & va ſe terminer à la partie moyenne du tibia. Le liga-

ment commun prend ſon attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament tranſverſal, & va ſe terminer à une autre éminence du tibia, à côté de cette même dépreſſion; la rotule eſt encore retenue ſur les côtés par deux larges bandes ligamenteuſes qui ſe confondent avec le ligament capſulaire.

Le jarret a encore ſes ligamens, les uns ſont communs & d'autres propres; les communs ſont au nombre de quatre, deux latéraux, un capſulaire & un poſtérieur. Parmi les latéraux l'un eſt externe & l'autre interne; l'externe s'étend depuis la partie inférieure du tibia un peu poſtérieurement à ces os, s'attache en paſſant à l'os du jarret proprement dit, à l'os difforme, & va enſuite ſe terminer en s'épanouiſſant à l'os du canon & à l'os ſtyloïde externe; l'interne eſt plus court que le précédent, & s'attache de même à la partie inférieure du tibia, à l'angle oppoſé au premier plus antérieurement, & va, en s'épanouiſſant beaucoup davantage, ſe terminer à l'os du canon après avoir paſſé ſur les os ſcaphoïdes.

Le ligament capſulaire ſe partage en deux, une partie s'étend depuis le bord cartilagineux du tibia jusqu'à celui de l'os du canon & ſur les côtés, il ſe joint aux ligamens latéraux; l'autre partie s'étend depuis le bord poſtérieur du tibia, va ſe terminer à la circonférence de l'os du jarret proprement dit, & s'unit de même aux ligamens latéraux; le tibia ſe trouve encore uni extérieurement au calcaneum, & intérieurement à l'os de la poulie par deux ligamens qui deviennent croiſés en paſſant par deſſous les latéraux; l'externe eſt ſitué à la partie antérieure du tibia, par deſſous le latéral, & va ſe terminer à l'os du jarret proprement dit; l'interne eſt beaucoup moins conſidérable, & ſe trouve

ſitué obliquement. Le ligament que nous avons appellé poſtérieur, regne tout le long du bord poſtérieur du calcaneum, de l'os difforme, des ſcaphoïdes, en s'attachant à chacun d'eux & ſe rend enſuite à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os ſtyloïde externe. Les os ſcaphoïdes, les péronés, le boulet, le paturon, la couronne & le pied ont auſſi leurs ligamens, il ſeroit trop long de les rapporter ici : on peut conſultet à ce ſujet le cours d'hippiatrique de M. Lafoſſe, dont nous avons extrait tout ce que nous avons rapporté ſur les ligamens. Cet Hippiatre donne enſuite la deſcription du périoſte, c'eſt-à-dire, de cette membrane blanchâtre, très-forte, & d'un tiſſu très-ſerré, qui recouvre les os dans preſque toute leur étendue, & qui s'inſere même dans leur ſubſtance.

De l'oſtéologie, tant ſeche que fraîche, M. Lafoſſe paſſe à la myologie, c'eſt-à-dire, à la deſcription des muſcles : comme nous en avons ſuffiſamment parlé dans notre premier volume à l'article *Cheval*, nous n'y reviendrons pas ici ; nous paſſerons auſſi ſous ſilence dans cet article tout ce que M. Lafoſſe a dit ſur l'angéiologie & la névrologie, pour avoir traité du même objet dans l'article ci-deſſus indiqué. La ſplancnologie, qui eſt le traité des viſceres, renferme des deſcriptions ſavamment préſentées & des vues neuves ; en parcourant chaque viſcere, M. Lafoſſe fait connoître les vers qui ſe rencontrent dans quelques-uns ; V. G. En parlant des inteſtins, il donne la deſcription des vers blancs ; on lit à l'article du foie, des obſervations curieuſes ſur les vers qui ont leur ſiége dans ce viſcere, découverts par M. de Chalette ; il traite enſuite de petits vers longs & rougeâtres, qu'on rencontre aſſez ſouvent dans le canal pancréatique. M. Lafoſſe eſt le premier qui en ait parlé ; enfin il termine la pre-

miere partie de ſon ouvrage par une deſcription des petits vers blancs qu'on trouve épars dans le canal des inteſtins, hors des routes de la chylification; ſes obſervations ſur les pierres formées dans les reins ou la veſſie, doivent ſur-tout fixer l'attention des amateurs. Tous ces détails ſont trop importans pour ne pas les rapporter ici; mais avant que d'y entrer, nous allons d'abord faire connoître comment M. Lafoſſe décrit l'eſtomach du cheval, après quoi nous rapporterons à ce ſujet quelques réflexions de M. l'Abbé Roſier. L'eſtomac, dit M. Lafoſſe, autrement le ventricule, eſt un ſac ſitué preſque entiérement dans l'hypocondre gauche, derriere le diaphragme, preſque horiſontalement; ſa forme eſt preſque ſphérique, quand il eſt ſouflé; il eſt un peu allongé, quand il eſt vuide, ce qui lui donne la figure d'une cornemuſe: on y conſidere la partie antérieure & la partie poſtérieure; celle-ci eſt arrondie & s'appelle la grande courbure de l'eſtomac; l'antérieure eſt concave, c'eſt la petite courbure; les extrémités ou les parties latérales qui regardent les hypocondres, ſe nomment fond ou cul-de-ſac de l'eſtomac; le plus conſidérable eſt à gauche & le petit eſt à droite. On remarque à l'eſtomac deux ouvertures; ſavoir, l'entrée & la ſortie; elles ſe trouvent toutes deux à la petite courbure de l'eſtomac. La premiere de ces ouvertures eſt ſituée immédiatement au-deſſous du diaphragme, un peu plus en avant que l'autre, & ſe nomme orifice cardiaque; l'autre ſituée un peu plus en arriere & un peu plus en en-bas, eſt nommée pylore.

L'eſtomac eſt compoſé de cinq membranes, la premiere, qui eſt extérieure & la plus étendue de toutes, eſt liſſe & polie extérieurement, cellulaire intérieurement; ce n'eſt autre choſe que la continuation de la duplicature du péritoine; la ſeconde, charnue & muſculaire, eſt compoſée de ſept plans de

fibres, dont le premier entoure l'eſtomac circulairement; le ſecond eſt une bande tranſverſale qui s'étend depuis le pylore & va ſe terminer à la grande courbure ſur laquelle il s'épanouit; le troiſieme eſt un tiſſu de fibres diſpoſées tranſverſalement, qui entourent le petit fond de l'eſtomac; le quatrieme eſt formé de fibres ramaſſées par faiſceaux ou par bandes, qui partent du bas de l'orifice cardiaque, entre l'orifice & l'hypocondre gauche, pour ſe terminer au grand fond de l'eſtomac; le cinquieme plan ſitué au-deſſous de ceux-ci, part de la partie poſtérieure de l'orifice cardiaque, pour ſe porter de même par bande vers le petit fond de l'eſtomac dans le ſens contraire à l'autre; le ſixieme eſt ſitué ſur le grand fond de l'eſtomac, & compoſé de fibres circulaires; le ſeptieme part de la petite courbure, pour ſe répandre par faiſceaux en divers genres ſur la grande courbure; la plupart de ces fibres, tant d'un côté que de l'autre de l'eſtomac, viennent ſe réunir à la grande courbure, en formant une petite ligne blanche, les autres paſſent & entourent l'eſtomac. Ces différens plans ſervent en partie aux diffétens mouvemens des digeſtions, & à la rétrogradation des alimens dans l'œſophage. La troiſieme membrane eſt un plan de fibres ſitué au-deſſous de la précédente, qui eſt de fibres blanchâtres, rangées en tout ſens, appellée *membrane nerveuſe*, à cauſe de ſa ſenſibilité; mais l'expérience m'a appris, dit M. Lafoſſe, que la charnue étoit auſſi ſenſible, ce qui prouve qu'il ſe diſtribue dans celle-ci beaucoup de nerfs.

La ſeptieme membrane eſt placée en dedans de l'eſtomac, vers ſon grand fond; elle eſt blanchâtre, liſſe & polie, quoiqu'elle paroiſſe ridée dans l'affaiſſement de l'eſtomac; c'eſt la continuation de celle de l'œſophage, elle eſt humectée de la même liqueur. La cinquieme eſt très diſtincte de la précédente,

cédente, quoiqu'elle tapiſſe de même la partie interne de l'eſtomac. Ce viſcere a beau être tendu, cette membrane eſt toujours ſeche, elle eſt griſâtre, mamelonnée, & entrecoupée de petites bandes blanchâtres; elle contient pluſieurs petits points olivâtres, appellés glandes gaſtriques, qui fourniſſent un ſuc ou liquide du même nom, qui ſert de troiſieme préparation à la digeſtion ... Il y a d'ailleurs au pylore de petites bandes charnues & tendineuſes, qui ſervent à la dilatation; le pylore ſe trouve encore muni d'un bourlet qui eſt un trouſſeau de fibres circulaires. Les quatrieme, cinquieme & ſeptieme plans de fibres de la même membrane charnue, forment à ſon origine l'orifice cardiaque. C'eſt cette diſpoſition & cet arrangement des fibres qui empêche le cheval de vomir après ſa mort même; l'eau ou l'air qu'on introduit dans le ventricule, n'en ſauroit ſortir; plus l'eſtomac eſt plein, plus ſes fibres ſont en tenſion, & plus elles ferment étroitement l'orifice cardiaque, dont le reſſerrement augmente en proportion des efforts que l'animal fait pour vomir, & en proportion du ſpaſme qu'éprouve l'eſtomac. M. Bertier qui a écrit le dernier ſur l'eſtomac du cheval, auroit pu découvrir cette cauſe; l'orifice cardiaque n'a point, comme il le dit, deux muſcles particuliers, mais trois, qui ſont communs au cardiaque & à l'eſtomac. La preuve que les bandes charnues ſont les principaux agens de la contraction de l'orifice cardiaque eſt que, quand l'eſtomac eſt ouvert ou fendu, l'on porte aiſément le doigt de cette capacité dans l'œſophage; pourquoi donc le liquide aqueux ou aërien ne paſſe-t-il pas de même? Qui peut s'y oppoſer, ſi ce n'eſt la contraction de ces bandes charnues; j'ai tenté pluſieurs fois, dit M. Lafoſſe, de faire ſortir & l'eau & l'air, je n'ai jamais pu réuſſir, quand j'ai rempli l'eſtomac; mais il m'eſt ſouvent arrivé d'en faire ſor-

tir, lorſqu'il y en avoit peu, principalement en preſſant vers le petit fond de l'eſtomac, & plus je tendois le ventricule, moins il en ſortoit. Tant que l'animal eſt vivant, l'eſtomac creveroit plutôt que de laiſſer paſſer quelques alimens par l'orifice cardiaque : cet accident arrive ſouvent. En 1760, continue M. Lafoſſe, j'aſſiſtai dans deux voiries à l'ouverture de pluſieurs chevaux qui étoient morts de tranchées, & dont l'eſtomac étoit déchiré à leur grande courbure ; ce qui prouve encore plus que c'étoient ces bandes charnues qui empêchoient le vomiſſement, c'eſt que les efforts de l'eſtomac, qui ſurvenoient immédiatement après la rupture de ces bandes, ſans que le velouté le ſoit, chaſſoient par l'œſophage les alimens qui retomboient enſuite par les narines. Ce ſymptôme eſt toujours un ſigne caractériſtique de la rupture de l'eſtomac. Voyez *le Guide du Maréchal* par M. Lafoſſe.

Voici actuellement les réflexions de M. l'Abbé Roſier, ſur les eſtomacs du cheval, & ſur ce qui peut l'empêcher de vomir. C'eſt certainement un fait qu'il ne vomit point, & qu'il ne peut même vomir malgré la violence des efforts qu'il pourroit faire ; quelques auteurs ont attribué l'impoſſibilité du vomiſſement dans le cheval à la longueur de l'œſophage & à la diſtance qu'il y a du ventricule au fond de ſa bouche ; mais cette diſtance eſt preſque la même dans le bœuf, & cependant le bœuf rumine : cette rumination eſt une eſpece de vomiſſement volontaire & néceſſaire dans cet animal, pour mieux broyer les alimens dont il ſe nourrit, il y a encore pluſieurs autres motifs, dont on ne parlera pas, parce qu'ils ſont étrangers au ſujet. Cet éloignement n'eſt donc pas un obſtacle au vomiſſement ; les autres en ont placé la cauſe dans la forte compreſſion de l'os hyoïde ſur le pharynx ; il reſte à connoître, dit M. l'Abbé Roſier, ce qui occaſionneroit cette

compreſſion véritablement gratuite. On lit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1733, une diſſertation de M. Lamorier, Chirurgien de Montpelliet, dans laquelle il dit que le diaphragme eſt très foible dans le cheval ; que ſon eſtomac eſt recouvert par une portion conſidérable de l'inteſtin colon, qui eſt éloigné d'un pied ou environ des muſcles abdominaux ; enfin qu'il eſt très enfoncé. Il ajoute qu'il a diſtingué une valvule en forme de croiſſant, ſituée à l'orifice ſupérieur de ce viſcere, & couvrant près de deux tiers du diametre de cet orifice. L'inſpection des parties fraîches, & une diſſection exacte, lui auroient fait voir la fauſſeté de ſes ſuppoſitions, cet orifice n'eſt pourvu, ni de valvules, ni de rebord, ni de ſphincter particulier ; d'autres enfin ont admis pluſieurs plans de fibres diſpoſées circulairement, qui, dans le moment de la contraction, ſe reſſerroient à peu près de la même maniere que les cordons d'une bourſe rirés des deux côtés oppoſés. Cette ſuppoſition eſt démentie par l'inſpection anatomique de la direction de ces fibres.

L'impoſſibilité de vomir dans laquelle ſe trouve le cheval, ne doit être attribuée qu'à la ſtructure de ſon eſtomac, & voici les véritables obſtacles au vomiſſement. 1°. Les plis & replis amoncelés, formés par la membrane interne de l'œſophage, lorſqu'il eſt reſſerré. 2°. La force contractive des fibres de l'œſophage. 3°. Les fibres muſculeuſes qui ſe prolongent de ce même œſophage ſur l'eſtomac, & qui s'entrelacent avec celles de ce viſcere. 4°. Le paquet muſculeux formant une eſpece de cravate autour de cet orifice, dont la force des fibres diminue toujours en approchant de la partie poſtérieure de l'eſtomac. 5°. Les trois plans de fibres très fortes, provenant de cette cravate. 6°. Les fibres muſculeuſes qui entrent dans la compoſition de ce viſcere,

diminuent de force & augmentent en foibleſſe à meſure qu'elles approchent de l'orifice poſtérieur. 7°. La foibleſſe extrême de cet orifice en comparaiſon de l'orifice antérieur. 8°. La direction de ces deux orifices preſque horiſontale, tandis que dans l'homme elle eſt preſque perpendiculaire. 9° La portion de la membrane mamelonnée, qui eſt très lâche & toujours abreuvée depuis l'endroit de la ligne de ſéparation, juſqu'à l'orifice poſtérieur. 10°. L'orifice antérieur eſt toujours reſſerré long-temps après la mort, tandis que l'orifice poſtérieur eſt relâché, ce dont on peut ſe convaincre par une compreſſion quelconque de ce viſcere ; cependant ſi l'animal eſt mort depuis long-temps, l'orifice antérieur ſera un peu moins reſſerré, & il pourra arriver qu'il ſorte par l'orifice antérieur une petite portion du fluide contenu dans l'eſtomac ; mais elle ſera, pour ainſi dire nulle, ſi on la compare avec celle qui s'échappe par l'orifice poſtérieur. 11°. Si on conſidere la poſition de l'eſtomac à l'abri de la compreſſion des muſcles du bas ventre, elle pourra être regardée comme cauſe ſecondaire, mais très éloignée.

Il eſt aiſé de conclure, après ce que nous venons de dire, que ſi l'eſtomac éprouve une contraction quelconque, elle ſera plus forte dans l'endroit où les parties ſujettes à ſe contracter, ſe trouvent réunies en plus grande maſſe, & c'eſt à l'orifice antérieur ; ainſi l'orifice poſtérieur, beaucoup plus dégarni de fibres, & les fibres qui le tapiſſent étant plus foibles, la ſortie doit donc s'exécuter de ce côté ; ainſi les matieres pouſſées avec force vers le pylore, n'y trouvant aucune iſſue à cauſe des fibres qui y forment des plis & replis ſans nombre, elles ſeront repouſſées vers le cul-de-ſac, où ne trouvant pas la même oppoſition, elles paſſeront par l'ouverture de l'orifice poſtérieur qui oppoſe le moins de réſiſtance ; enfin ſi l'eſtomac devoit éclater par une

compreſſion quelconque, ce ſeroit toujours de ce côté, parce que les membranes en ſont plus minces, & les plans des fibres diminués en force & en volume. Il n'eſt donc pas étonnant que l'orifice poſtérieur cede, & que l'orifice antérieur lui oppoſe conſtamment une force qu'il ne ſauroit ſurmonter. Tel eſt le raiſonnement de M. l'Abbé Roſier ſur l'objet dont il s'agir : voyons actuellement les deſcriptions que M. Lafoſſe nous donne des différentes eſpeces de vers qui ſe trouvent dans le corps du cheval ; commençons par ceux de l'eſtomac, qui eſt préciſément le viſcere que nous venons d'examiner.

La membrane veloutée de ce viſcere, eſt roujours tapiſſée de vers dans les chevaux, il en eſt peu ſur leſquels il n'y en ait point. Ces vers ſont petits, rougeâtres, velus, d'une forme ovalaire, ils proviennent des œufs d'une mouche nommée œſtre, *eſtrus ani equorum. Lin.* La larve ou la verge de cet inſecte ſe tient attachée à l'eſtomac par deux grappins qu'elle a à ſa tête ; il eſt difficile d'appercevoir ſa bouche, on diſtingue ſeulement trois petits trous, par leſquels elle ſuce le ſuc des alimens. Ses grappins ſont très durs & d'une matiere ſemblable à la corne, ils ſont recourbés comme des crochets à pendre de la viande de boucherie, & pour ainſi dire, adoſſés l'un à l'autre. On remarque encore à ce ver onze anneaux bordés de poil ; ſa longueur eſt d'environ cinq lignes, ſur environ trois de largeur. Cette larve demeure conſtamment attachée & ſans changer de place, à la parois de l'eſtomac, juſqu'au moment où elle va ſe changer en chryſalide ; pour lors elle ſe détache, paſſe le long du canal inteſtinal, tombe avec la fiente & ſe change enſuite en mouche. Tous les vers qui ſe trouvent dans l'eſtomac ne parviennent pas heureuſement juſqu'à l'anus ; M. Lafoſſe dit s'être aſſuré en ouvrant pluſieurs chevaux, que nombre de vers avoient été triturés par le mouvement des inteſtins.

Quoique ces vers ne ſoient pas dangereux pour les chevaux, il eſt néanmoins à propos de leur donner de l'huile ou des amers, tels que la ſuie de cheminée avec du lait, de la décoction d'abſynthe ou autres. La mouche qui produit les vers, eſt noire & velue, ſes pattes ſont jaunâtres, elle naît au mois de Juillet, entre dans les écuries, voltige autour de la tête des chevaux ou de l'anus, les tourmente & les agite; comme elle dépoſe ſes œufs ſur le foin, dont le cheval ſe nourrit, on ne ſauroit empêcher qu'il n'avale les germes qui écloſent dans ſon eſtomac.

L'inteſtin *jejunum* & l'*ileum*, dit M. Lafoſſe, ſont quelquefois remplis, plus ou moins de vers blancs & longs, qui donnent des tranchées aux chevaux, & leur procurent ſouvent la mort, mais qui pour l'ordinaire les fait tomber dans le maraſme; ces vers que M. Linnæus appelle *aſcaris vermicularis*, ſont de la longueur de huit à neuf pouces, & même quelquefois de onze environ; ils ſont cylindriques, & cependant pointus par les deux bouts, dont l'un eſt la tête, & l'autre la queue. La tête repréſente trois mammelons, en forme de trefle, comme le réceptacle du tythymale, de ſorte que la bouche forme trois levres; à deux pouces environ eſt un petit rétréciſſement dans lequel on apperçoit un trou qui ſert à la copulation. L'anus de cet animal eſt une petite ouverture tranſverſale, qui eſt à deux lignes de l'extrémité. En ouvrant ce ver le long de ſon ventre, on diſtingue deux bandes charnues, compoſées de fibres très courtes, qui vont ſe terminer à chaque petit anneau; car la peau qui recouvre cette eſpece d'aſcaride, eſt compoſé d'anneaux auſſi fins que des petits feuillets de cornes. Si l'on conſidere la partie interne du bas ventre, on découvre deux eſpeces de boyaux; l'un ſitué depuis la bouche juſqu'à l'anus, & un plus large dans certains endroits

que dans d'autres ; la couleur eſt brunâtre, les autres tant petits que gros, ſont blanchâtres : on auroit tort de les prendre pour des boyaux, ce ſont des vaiſſeaux ſpermatiques qui viennent aboutir au trou, dont nous venons de parler. Ces vers ſe nourriſſent auſſi dans les gros inteſtins ; pour les détruire, on a recours aux remedes employés pour ceux de l'eſtomac. M. Lafoſſe a encore obſervé que le canal choledoque ſe trouve ſouvent affecté de vers, que l'on appelle douves, *faſciola hepatica. Linn.* Ces vers qui s'engendrent ordinairement dans les ruminans, principalement dans les moutons, ſe trouvent aſſez ſouvent dans les chevaux. M. de Chalette, bon Naturaliſte, eſt le premier qui ait écrit que les douves exiſtaſſent dans les chevaux. Ces douves ont la figure du cœur, ou pour mieux dire, celle d'un cerf-volant, que les écoliers enlevent ; ils ſont plats, de la longueur d'un pouce & larges à proportion. On leur remarque à la tête deux ouvertures, ſituées au-deſſus l'une de l'autre, il s'en voit une troiſieme à l'autre extrémité qui eſt l'anus. Ces vers ſe replient en forme de cornets dans le canal choledoque ; les chevaux avalent les œufs de ces vers, qui ſe trouvent dans les eaux douces, les foſſés ; les alimens ſecs, dont ils ſe nourriſſent, n'en ſont point chargés ; ces vers ne détruiſent nullement les ſolides, ils ne ſont dangereux, que lorſqu'ils ſont en ſi grande quantité, qu'ils bouchent le choledoque, & les autres viſceres biliaires, d'où réſulte un engorgement au foie, qui tôt ou tard eſt mortel. Ces inſectes qui ſembleroient devoir ſe porter avec la bile dans le duodenum, ne s'y rencontrent cependant jamais. Ne pourroit on pas ſoupçonner, ajoute M. Lafoſſe, que ces animaux, nés dans une liqueur amere, & accoutumés à s'en nourrir, ſentant à l'embouchure de ce canal une autre ſaveur, le remontent. Il eſt certain au moins que

M. Lafoſſe n'en a jamais trouvé dans les inteſtins. Les remedes contre ces vers, ſont les martiaux, & ſur-tout les boiſſons réitérées des eaux non épurées de Paſſy, qu'on fait prendre au cheval : on lui en donnera dans ce cas pendant huit jours matin & ſoir.

Le canal pancréatique eſt auſſi quelquefois rempli de vers, mais d'une nature différente. Ces inſectes, dont perſonne n'a encore parlé, & que les diſſections & les ouvertures fréquentes des chevaux, ont fait ſouvent appercevoir à M. Lafoſſe, ſont cylindriques, de la longueur de deux pouces environ; la moitié de leur longueur eſt rouge, le reſte eſt blanc; la tête eſt difficile à diſtinguer de la queue, on peut croire cependant, & c'eſt le ſentiment de M. Lafoſſe, que la tête eſt cette extrémité, à laquelle on remarque deux eſpeces de filamens à peu près ſemblables à ceux que portent les vers de l'eſtomac. Au reſte, ils ne s'attachent point & errent çà & là dans le canal pancréatique; on n'en rencontre que très rarement dans le canal inteſtinal; les moyens pour les détruire, ſont les mêmes que ceux indiqués contre les vers du foie.

Outre toutes ces eſpeces de vers, il s'en trouve une cinquieme répandue dans la capacité du bas ventre, & errante ſur les viſceres; ces derniers vers ſont longs de quatre pouces & plus, & minces comme des aiguilles; ils ſont abſolument différens de ceux des inteſtins. On n'a aucun ſigne qui indique que le cheval en ſoit incommodé, & quand on en auroit de certains, quel remede y apporter, on ne pourroit avoir recours qu'aux injections ameres faites après la ponction.

Après avoir rapporté ce que M. Lafoſſe a écrit ſur les vers des chevaux, voyons actuellement ce qu'il dit des pierres qui ſe forment dans différentes parties de leurs corps; un de ces objets n'eſt pas

moins intéreſſant que l'autre. M. Lafoſſe diſtingue de deux eſpeces de pierres qui ſe forment dans les inteſtins de ces animaux ; les unes ſont légeres, & ne ſont qu'un amas de bourre, de poil & d'alimens ; elles ſe nomment égagropiles, *calculus ægagropila*, *Linn.* Mais ce calcul ne ſe trouve jamais dans l'eſtomac, ce qui eſt au moins fort rare ; M. Lafoſſe n'en a point vu, non plus que pluſieurs Ecariſſeurs qu'il a conſultés. Les égagrophiles ſe forment quelquefois très promptement & reſtent un temps infini, ſans acquérir plus de groſſeur ; elles ſont unies extérieurement comme ſi elles étoient enduites d'un vernis ſur lequel rien ne peut s'attacher. Mais ſi par haſard il ſe trouve, continue M. Lafoſſe, dans les inteſtins quelques corps durs, ou des ſubſtances non digérées, comme du bois qu'un cheval pourra avoir mangé ; ils enleveront le poli de ces pierres en pluſieurs endroits, ſur leſquels il ne tardera pas à s'amaſſer une quantité prodigieuſe de même matiere, qui formeront comme deux boules enſemble, ou comme une calotte ſur une autre. En coupant ces ſortes de calculs, il eſt difficile de s'appercevoir du centre. Les autres pierres des inteſtins différent beaucoup des pierres & par leur nature & par leur poids ; car à volume égal, elles paſſent deux tiers de plus ; elles ſe nomment bézoards ; ce ſont de véritables pierres, qui toutes ont dans leur centre, pour principe, un noyau plus ou moins gros ; c'eſt pour l'ordinaire un grain de ſable de la groſſeur d'une groſſe tête d'épingle. Ces bézoards ſe forment de deux façons dans le cœcum, ou concentriquement, ou excentriquement. La premiere façon ſe fait par couches, & la ſeconde par de petits grains poſés les uns ſur les autres en forme de fibres radiées ; c'eſt comme une pierre d'aimant chargée de limailles de fer. Les bézoards formés par des couches concentriques, & quelquefois les autres

ſont enduits d'un poli reſſemblant à de l'émail, ce qui prouve que les uns & les autres n'aquierent plus de volume, principalement les derniers. Quoique pour l'ordinaire les béozards ſoient longs, il s'en trouve néanmoins de plats & arrondis, de quarrés, mais dont les angles ſont uſés, il y en a auſſi de triangulaires. Telles ſont les figures les plus communes, ſous leſquelles s'engendrent les pierres animales.

Les chevaux ſont auſſi ſujets à avoir des pierres dans les reins; elles ſe logent dans le baſſinet & rarement dans les mamelons; elles ſont de deux eſpeces, la plus ordinaire eſt un amas de ſable, de gravier, ou ſédiment, qui s'amoncelent, ſans cependant acquérir une conſiſtence bien dure, quelquefois elles ſont ſemblables à une pierre blanche. L'autre eſpece eſt d'une ſubſtance plus dure, brunâtre, quelquefois rouge, & quelquefois cryſtalliſée; ni l'une ni l'autre ne font effervescence avec les acides; elles n'ont point, non plus comme les béozards, de point central. La pierre de la veſſie eſt ordinairement de la premiere eſpece; dans certains chevaux, M. Lafoſſe a trouvé une pierre dans chaque rein; chez d'autres dans un ſeul rein. Il en a auſſi ouvert qui avoient une pierre dans un rein & une dans la veſſie en même temps; quelquefois il n'y en a qu'une dans un rein, & quelquefois pluſieurs. La veſſie peut auſſi en contenir pluſieurs; mais ce cas eſt rare, le plus ordinairement on n'en rencontre qu'une ſeule plus ou moins groſſe; le diagnoſtique eſt aiſé à porter par l'affection des reins; mais ſelon M. Lafoſſe, le mal eſt incurable.

L'adénologie, ou traité des glandes, ſuit immédiatement la myologie dans le cours d'hippiatrique de M. Lafoſſe; mais comme nous avons traité ſuffiſamment de cet objet à l'article Cheval, nous n'y

reviendrons pas ici. M. Lafoſſe parle enſuite dans la ſection ſuivante, mais très ſuccintement de pluſieurs points d'hippotomie, nous n'entrerons cependant pas avec lui dans tous ces détails, nous obſerverons ſeulement avec cet Hippiatre au ſujet du palais, que c'eſt ainſi qu'on nomme cette peau ſillonnée qui s'étend depuis le voile palatin, & depuis les os palatins eux-mêmes, juſqu'aux gencives de la mâchoire inférieure. Cette partie en cet endroit eſt moins ſillonnée, mais élevée dans les poulains en eſpece de dos d'âne, c'eſt ce qu'on appelle les lampes ou fêve, & que pluſieurs auteurs ont regardés fort mal à propos comme une maladie, & comme le ſujet du dégoût, principalement pour le manger, comme ſi l'on trouvoit ici des houpes & des papilles nerveuſes. Leur opinion eſt fondée, dit M. Lafoſſe, ſur ce que le lampas déborde les dents; mais il ne déborde ainſi que dans les jeunes chevaux, ou pour mieux dire, dans les poulains, & jamais dans les vieux chevaux; ſur quoi donc, continue notre Hippiatre, peut être autoriſée l'opération qu'on a conſeillé dans ce cas? l'ignorance ſeule a pu l'imaginer; elle ſeule peut encore recommander de porter le feu ſur une partie, qui brûlée de la ſorte, n'ôte certainement pas à l'animal le dégoût qu'on lui ſuppoſe, mais lui cauſe un mal réel, pour le guérir d'une maladie imaginaire.

La ſeconde partie de l'ouvrage de M. Lafoſſe traite de l'hygiene; nous avons eu occaſion d'entrer dans des détails ſur cet objet en différens articles de cet ouvrage; nous ne donnerons donc pas l'extrait de cette partie dans l'analyſe que nous faiſons de l'ouvrage de M. Lafoſſe. Quant à la troiſieme partie de ſon ouvrage, qui traite des maladies, nous en donnerons ſeulement l'extrait à l'article *Vétérinaire*, voyez cet article. Il termine enfin ſon cours d'hippiatrique par un traité ſur la ferrure.

Ce traité eſt très inſtructif, il ne peut pas être mieux dirigé qu'il l'eſt, auſſi le ferons-nous connoître à fond à l'article *Pied.* Voyez cet article.

Il a paru à Paris en 1745, chez *Piget, Libraire, quai des Auguſtins*, un petit traité qui avoit pour titre : *Réflexions ſur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail en divers endroits de l'Europe, par la ſociété des Médecins de Geneve.* Ce traité nous a ſemblé ſi intéreſſant, que nous avons cru devoir ici en faire mention, avec d'autant plus de raiſon, que c'eſt preſque le ſeul que nous ayons omis de faire connoître ſur les maladies épizootiques des beſtiaux. Voy. article *Epizootiques.* Nous ne pouvons donc choiſir dans ce Dictionnaire un article plus important pour l'inſérer que celui de *Médecine vétérinaire.* La maladie dont il s'agit dans les traités des Médecins de Geneve, n'a attaqué que les bœufs, vaches ou veaux, tous les autres animaux en ont été exempts : cette petite eſpece de peſte a auſſi épargné les hommes. Pluſieurs Médecins ou Chirurgiens ont ouvert ces animaux, ou mourans, ou morts de cette maladie, & il ne s'en eſt trouvé aucun qui ait ſouffert la moindre incommodité de ces diſſections.

Elle a commencé dans l'Etat de Veniſe : voyez article *Epizootique.* Vers le milieu de l'an 1711, des Marchands de Dalmatie ayant, ſuivant leur coutume, fait paſſer du gros bétail dans les terres de Veniſe, abandonnerent un de leurs bœufs dans la campagne auprès de Padoue ; ce bœuf ayant été trouvé par un des domeſtiques de M. le Comte de Borromée, fut mis dans une étable, il y mourut peu de jours après, & infecta ſi fort les bœufs & les vaches qui s'y trouvoient avec lui, qu'en peu de temps tout le troupeau fut entiérement détruit. Le mal ſe répandit de là dans les

campagnes voiſines avec une rapidité ſurprenante, & tua preſque tous ces animaux. Le Milanès a été attaqué à ſon tour, la maladie y a détruit une quantité prodigieuſe de beſtiaux ; le Piémont qui s'en étoit garanti pendant quelque temps, a été ſi ravagé pendant le courant de l'année 1714, qu'il y a péri ſoixante-dix mille bœufs, vaches ou veaux, ſelon la lettre de M. Fanton, Profeſſeur en Médecine à Turin. La contagion ayant auſſi paſſé en France, a ruiné avec la même fureur le Dauphiné, le Lyonnois, la Bourgogne, l'Alſace & l'Orléanois ; & pénétrant juſque dans le Brabant, la Hollande, & même l'Angleterre, elle a détruit preſque tout dans les bourgs ou villages où elle a été. On a fait monter à deux cens mille pieces de bétail, ce qui en étoit mort en Hollande : tout cela prouve que la maladie n'a pu être portée ſucceſſivement dans tous ces pays, que par une eſpece de contagion qui s'eſt répandue d'un lieu à l'autre ; auſſi M. Gerbeſius, Médecin de Laubach dans la Carniole, a obſervé pour lors que la maladie du gros bétail regnant en Hongrie, & les Marchands faiſant paſſer dans la Stirie des bœufs Hongrois pour aller dans l'Etat de Veniſe ; tout le grand chemin qui mene d'un Etat à l'autre, ſe trouva infecté, & le gros bétail des villages qui étoient ſur le chemin, fut détruit ſans que la maladie ait encore pénétré dans les autres lieux de la Stirie. Les auteurs de ces temps ont recherché les cauſes de cette maladie ; les uns les ont attribuées à l'air, les autres à l'intempérie des ſaiſons, & enfin il s'en eſt trouvé qui ont prétendu que cela provenoit de la nature des alimens. M. Ramazzini, célèbre Profeſſeur de Padoue, prétend que les herbes n'avoient aucune marque d'altération ou de malignité dans l'année où la maladie a commencé ; mais M. Gerbaſius aſſure qu'en 1710, il y eut en Hongrie un grande quan-

tité de cigales & de ſauterelles, & que ces animaux ayant paru ſur la fin de l'été, infecterent tellement les herbes, & leur donnerent une qualité ſi peſtilentielle, que les Magiſtrats de la Carniole furent obligés de défendre de manger de la viande d'aucun pourceau qui ait été nourri dans les forêts de Hongrie ou Croatie, de crainte que ces animaux ayant avalé avec le gland des corps de ces ſauterelles ou cigales, dont les bois étoient pour lors pleins, ne s'en trouvaſſent infectés; mais ſi cela étoit, cette défenſe auroit dû auſſi avoir lieu pour les autres beſtiaux: on pourroit même faire une objection à peu près pareille au ſujet de l'intempérie des ſaiſons. M. Ramazzini, déja cité, remarque que les ſaiſons de 1712, furent un peu irrégulieres; l'été fut très pluvieux cette année, & ne fut pas à beaucoup près auſſi chaud qu'il l'eſt communément; mais cette année fut cependant fort ſaine pour les hommes en Italie & en toute l'Europe, quoique la maladie des bêtes à corne ſe propageât fortement, M. Camerarius en attribue la cauſe à des brouillards épais du matin, qui ont laiſſé ſur les plantes une roſée jaune, épaiſſe, & fort gluante, très nuiſible, dit-il, à ces animaux. Il eſt inutile ici de diſcuter les ſentimens des auteurs ſur la cauſe de la maladie dont il s'agit; nous obſerverons ſeulement avec les Médecins de Geneve, que, ſoit que cette maladie provienne d'un air infecté & corrompu par les ſauterelles, qui ſont ſouvent la cauſe de la peſte, ſelon Kirker, ſoit que l'air ait été chargé de quelques autres venins, il s'eſt trouvé un rapport particulier entre la conſtitution du ſang des bœufs, & le levain morbifique, & que ce levain n'a pû ſe produire & s'éclore, que par la communication des bêtes ſaines avec quelques bêtes malades, par conſéquent le bœuf de Dalmatie a néceſſairement donné lieu à cette maladie, & l'a introduit dans le territoire de

Padoue. Le venin contenu dans le ſang de ce bœuf, étant dégagé & développé, a mis en action celui qui étoit encore en repos & caché dans les veines des autres bœufs ; & c'eſt ainſi que cette même maladie s'eſt répandue dans les autres terres de Veniſe, dans le Milanès & dans le Piémont, & probablement elle ne ſeroit point paſſée en France, ſi on avoit eu pour lors la précaution d'empêcher la communication d'un pays à l'autre. Pour avoir une connoiſſance parfaite de la nature de cette maladie, il faut bien en connoître les ſymptomes ; ſi on avoit décrit anciennement avec plus d'exactitude les maladies des beſtiaux, & ſi on avoit pris pour lors le même ſoin que l'on prend aujourd'hui, il n'eſt pas douteux que nous pourrions trouver de grands ſecours dans les auteurs anciens, & que l'expérience du paſſé pourroit nous éclairer dans la conduite à garder pour les maladies qui pourroient affecter le bétail ; mais comme on n'a pas traité anciennement cette matiere, il faut ſe contenter des obſervations modernes, pluſieurs Médecins ont comparés cette épizootie avec la petite vérole des hommes.

Cette maladie commençoit par un grand friſſon & un tremblement ; les poils ſe hériſſoient, les extrémités étoient froides, quoi qu'au toucher, on ſentoit une chaleur âcre, qui ſe répandoit enſuite dans toutes les parties ; les animaux malades tenoient la tête baiſſée ; ils avoient les yeux troubles & larmoyans ; il leur ſortoit par les naſeaux & la gueule une quantité prodigieuſe d'humeurs épaiſſes & viſqueuſes. Ils avoient de grandes inquiétudes, des battemens de flancs, une eſpece d'aſſoupiſſement ou de léthargie ; la chaleur & la fievre devenoient violentes, & étoient accompagnées de difficultés de reſpirer ; leur peau s'enfloit par-tout & devenoit comme un gros chagrin. Suivant Ramazzini, il ſortoit vers le cinquieme ou ſixieme jour de petits

boutons qui s'élevoient enſuite & devenoient ſemblables à ceux de la petite vérole ; ils paroiſſoient principalement ſur la tête & autour du col ; ils ſuppuroient & rendoient une matiere qui ſe changeoit en galle ; ces puſtules étoient même tellement eſſentielles à la maladie, qu'aucun animal ne pouvoit recouvrer la ſanté, à moins qu'elles ne paruſſent, & qu'elles n'enſſent ſupuré heureuſement ; pendant le cours de cette maladie, il arrivoit pluſieurs accidens fâcheux, & quelquefois mortels ; le friſſon étoit ſi violent dans quelques-uns, qu'on l'auroit pris pour une véritable convulſion, enſorte que l'animal malade donnoit des coups de tête contre les murailles, juſqu'à ſe la caſſer ; la ſalivation étoit auſſi quelquefois ſi abondante, qu'il mouroit en peu de jours par l'épuiſement ; la fievre dans quelques-uns étoit très violente, il leur ſurvenoit des tranſports au cerveau, qui les portoient ſouvent à ſe précipiter dans les rivieres, & à s'y noyer. La diarrhée leur ſurvenoit auſſi, & même la dyſſenterie, qui en emportoit une partie, & à l'ouverture du cadavre, on remarquoit qu'intérieurement le corps étoit rempli de puſtules & d'hydatides, & que les viſceres étoient gangrénés ; la plus grande partie de ces bêtes mouroit entre le cinquieme & le ſeptieme jour, c'eſt-à-dire, dans le temps de l'éruption des puſtules, ou un peu après, on leur trouvoit entre chair & cuir des boutons ſemblables à une petite vérole avortée. Telle eſt la deſcription que les auteurs ont donné de cette maladie ; les Médecins de Geneve en font enſuite le parallele avec la petite vérole, & voici comment ils raiſonnent. Lorſque les bœufs tombent malades, il leur prend un friſſon & un tremblement très conſidérable, de ſorte qu'on ne peut les réchauffer qu'avec peine ; leur poil en devient tout hériſſé, ils ont les oreilles froides ; on s'apperçoit cependant en tout qu'il

qu'il y a intérieurement une chaleur très forte, puiſqu'on remarque que la racine de leurs cornes ſe trouve échauffée, tandis que les extrémités des oreilles ſont froides ; une chaleur violente ſe répand enſuite dans tout leur corps, avec une eſpece d'âcreté que l'on ſent au toucher. Tout cela ſe trouve accompagné d'un pouls fréquent ; à de pareils ſymptomes, il eſt très aiſé de reconnoître la fievre ; elle s'annonce à peu près de même quand les hommes commencent à être affectés de la petite vérole, ſur-tout quand la petite vérole eſt accompagnée de malignité. Cette fievre dans les hommes eſt ſuivie de maux de tête & de douleurs dans les reins : on peut bien conjecturer qu'il en eſt à peu près de même dans les animaux ; ils ont l'œil abattu, la tête baſſe & peſante, un battement de flancs, & de grandes inquiétudes, ce qui indique aſſez les douleurs qu'ils ſentent & à la tête & dans les autres parties du corps

Lorſqu'une perſonne tombe malade de la petite vérole, quoique les puſtules ne ſe montrent pas d'abord ; deux accidens fort ordinaires à cette maladie, ſans compter la fievre continue, & les autres décrits par les auteurs, font préſumer que c'eſt bien là ce mal ; les malades ont dans ces cas les yeux chargés, peſans & abattus ; ils ont en outre une eſpece d'aſſoupiſſement, qui approche en quelques-uns de la léthargie, ce qui arrive ſur-tout, lorſque la fievre eſt forte & violente ; mais on remarque quelque choſe à peu près ſemblable dans les bœufs attaqués de la même maladie ; leurs yeux ſont abattus, troublés, larmoyans & chargés, il leur ſurvient un aſſoupiſſement comme léthargique ; nous ne parlerons pas ici des tranſports qui arrivent aux bêtes malades ; ce ſymptome ne caractériſe pas la maladie, il n'indique que la violence de la fievre.

Les bœufs qui en ſont attaqués, avons-nous obſervé, ont la tête baſſe & peſante, quoique cependant M. Jean-Baptiſte Mazini, Médecin de Breſcia, ait obſervé que quelques-uns tenoient leur tête fort élevée & fort droite, de ſorte qu'on étoit obligé de la leur baiſſer, pour qu'ils n'avalent pas la ſalive qui leur ſort pour lors avec abondance; dans pareil cas il y a tout lieu de conjecturer, que les muſcles du cou & de la tête de ces bœufs ſe trouvent dans une eſpece de convulſion qui leur tient la tête droite, ſans quoi l'accablement où ils ſe trouvent leur feroit tenir néceſſairement panchée; mais la même choſe ſe rencontre encore dans les enfans; il leur arrive ſouvent qu'auparavant que la petite vérole ſorte, ils ſe trouvent avoir des mouvemens convulſifs.

Dans les hommes ou les enfans affectés de la petite vérole, la diarrhée ſurvient ſouvent, ou dans le commencement de la maladie, avant l'éruption des puſtules, ou pendant le cours de la petite vérole; dans le premier cas elle ne dure tout au plus qu'un jour ou deux; quand la matiere morbifique ſe trouve pouſſée à la circonférence du corps, elle continue juſqu'à la fin, & alors elle trouble l'évacuation que la nature procure par la peau, elle devient fort dangereuſe; auſſi la plupart des médecins praticiens ont-ils grand ſoin de ne pas exciter le dévoyement, ou de l'arrêter doucement, lorſqu'il arrive; cependant pour l'ordinaire le malade eſt reſſerré pendant le cours de la petite vérole. On remarque la même choſe dans les maladies des bœufs; la diarrhée leur arrive quelquefois dès le commencement, & leur fait rendre des excrémens très-puants; elle dégénere même quelquefois en dyſſenterie. M. Guillo, profeſſeur en médecine à Beſançon, a obſervé que de toutes les bêtes malades qu'il a vues, la plupart ſe ſont trouvées attaquées de la dyſſenterie; mais il y en a eu auſſi

beaucoup qui ont été ſi reſſerrées dans le commencement de la maladie, qu'on s'eſt trouvé obligé de leur tirer la fiente du ventre; à cette aſtriction du ventre ſuccéde enſuite le dévoyement.

Dans la petite vérole confluente il ſurvient dans le temps de l'éruption une ſalivation très-conſidérable; qui ne le cede preſqu'en rien à celle qu'excite le mercure. Il eſt de la prudence d'un médecin d'entretenir cette ſalivation, qui eſt une eſpece de ſeconde décharge qu'excite la nature; elle eſt même ſi néceſſaire, que le malade ſuffoque bientôt, lorſqu'elle vient à ceſſer avant le temps: on obſerve la même ſalivation dans les bœufs. Tous les auteurs ſont d'accord ſur cet objet: il ſort par le nez, les angles des yeux, & la ganache de ces animaux, une humeur viſqueuſe, épaiſſe & puante qui s'écoule en abondance; ſi cette eſpece de bave eſt retenue par quelqu'accident, elle eſt bientôt ſuivie de toux & de difficultés de reſpirer; le larinx ſe bouche inſenſiblement, & l'animal pétit par l'oppreſſion & la ſuffocation, de même que dans la petite vérole. M. Herment, docteur-régent de la faculté de Paris, a fait cette obſervation.

La raiſon pour laquelle la petite vérole produit la ſalivation dans les adultes, c'eſt parce que leur peau eſt plus ſerrée, & donne plus difficilement paſſage à la matiere qui y eſt portée; par conſéquent la nature eſt obligée de ſe ſervir de cette voie pour ſe décharger: par la même raiſon le cuir des bœufs & des vaches, étant extrêmement dur & ſerré, cette évacuation doit être d'autant plus néceſſaire; auſſi ſe fait-elle non-ſeulement par le dedans du palais, mais encore par les angles des yeux & par les naſeaux. On diſtingue dans la petite vérole deux temps; celui avant l'éruption, & celui de l'éruption des puſtules: elles paroiſſent ordinairement le troiſieme ou quatrieme jour de la

fievre, quelquefois dès le ſecond ; mais rarement attendent-elles le cinquieme : dans la maladie des bœufs on apperçoit pareillement les puſtules, & elles reſſemblent très-bien aux boutons de la petite vérole, ſi on en croit Ramazzini, Herment & Drouin ; les puſtules augmentent inſenſiblement ; il s'en écoule enſuite une matiere ſéreuſe & corroſive, après quoi il ſe forme une galle qui tombe avec le poil ; on obſerve qu'en général c'eſt le même cours que celui de la petite vérole.

On trouve encore un autre rapport dans la maniere dont ſortent ces puſtules ; dans une petite vérole confluente, lorſque la fievre eſt forte & violente, on s'apperçoit dès le ſecond ou troiſieme jour d'une enflure de la peau par tout le corps, principalement au viſage ; & ſi on l'examine avec attention, on y conſidere une infinité de petites puſtules, pour ainſi dire en naiſſant, & comme de petits grains de millet, quoiqu'elles ſoient encore en quelque façon cachées par la cuticule : pour peu que les puſtules s'élevent davantage, la peau devient ſemblable à une peau de chagrin ; après quoi les petits boutons s'élevent, groſſiſſent & mûriſſent : la même choſe arrive dans les beſtiaux, ſi on en croit Herment ; après les premiers ſymptomes de leurs maladies, tels que la chaleur exceſſive, le mouvement violent, l'altération, le battement des flancs, la peau s'enfle par-tout le corps, ſe couvre de petits boutons, & devient ſemblable à du gros chagrin, les puſtules croiſſent inſenſiblement, mûriſſent & ſuppurent.

Les médecins de Geneve donnent encore pour caracteres de cette maladie l'endroit où paroiſſent les puſtules ; ils ont obſervé que ces puſtules venoient particuliérement à la tête & au cou de ces animaux ; c'eſt encore là un caractere propre de la petite vérole : enfin pour démontrer plus parfaite-

ment ce parallele, les médecins examinent ce que c'eſt que la petite vérole, de quelle façon elle pouſſe dans les hommes, & quels ſont les principaux accidens qui l'accompagnent; ce ſeroit trop nous éloigner de notre but que d'entrer avec eux dans cette diſcuſſion; & dans l'application qu'ils en font à la maladie des beſtiaux, pour en venir plutôt au traitement.

Cette maladie, ſelon eux, préſentoit deux indications à remplir: 1°. diminuer la quantité de matiere morbifique; 2°. évacuer cette matiere par les voies les plus ſûres & les plus commodes. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on puiſſe remplir une autre indication qui ſeroit d'abſorber & de détruire le levain qui produit cette maladie; mais cela eſt très-difficile ſuivant ces médecins: il faudroit pour ce un ſpécifique, & où en trouver? Contentons-nous donc des deux autres indications: pour remplir la premiere, il n'y a que deux moyens; la ſaignée & les remedes humectans, ou les rafraîchiſſemens modérés. Cependant M. Ramazzini a remarqué que dans la maladie des bœufs en queſtion, la ſaignée avoit d'abord été pratiquée, mais qu'elle n'avoit pas bien réuſſi; c'eſt pour cette raiſon qu'on avoit ceſſé de la faire. Cependant le même auteur ajoute, que la maladie ne diminua point, quoiqu'on ne ſaigna plus; elle devint même plus forte & plus cruelle qu'auparavant: ainſi cette obſervation de Ramazzini, loin d'être contraire à la ſaignée, paroît devoir la favoriſer; & ſi ce remede n'a pas réuſſi, dit M. Hermant, on doit l'attribuer au mauvais choix que l'on a fait de la veine qui doit être ouverte, & à la petite quantité de ſang que l'on a tiré. On peut encore ajouter à cela la mauvaiſe adminiſtration des autres remedes, qui n'a peut-être pas peu contribué à ces mauvais ſuccès. Meſſieurs Ramazzini, Hermant, Drouin & Borromée, qui ont écrit ſur cette ma-

ladie, ſoit par ces raiſons ſoit par d'autres, conviennent de la néceſſité de la ſaignée. *Voyez* l'extrait de leurs mémoires, art. *vache*; mais il faut que cette ſaignée ſe pratique dans les commencemens: comme le bœuf, en tombant malade, ſe trouve d'abord ſaiſi d'un friſſon & d'un tremblement univerſel, on attendra que cet accident ſoit paſſé, & que la chaleur ſoit venue pour ſaigner; on choiſira la veine du cou, comme celle qui eſt la plus commode dans ces animaux, & qui peut fournir du ſang en plus grande abondance: la quantité de ſang que l'on tirera, ſuivant M. Drouin, doit être de deux livres dans les bœufs, d'une livre & demie dans les vaches, & d'une livre dans les jeunes taureaux ou géniſſes: ſi au bout de douze heures on ne voit point d'amendement à la fiévre, & aux inquiétudes de l'animal, ou que cet amendement ne ſoit pas aſſez conſidérable, on réitérera la ſaignée, & même on ira juſqu'à trois; comme l'éruption des puſtules ne ſe fait que vers le cinquieme jour, on a du temps en ſuffiſance pour cela. Quoi qu'il en ſoit, on proportionnera la quantité du ſang à la conſtitution de chaque bête en particulier. Après la ſaignée on paſſera à quelques remedes rafraîchiſſans & humectans: on peut donc ſans rien craindre faire uſage d'une eſpece de tiſanne faite d'une décoction d'orge, & chargée de quelques amandes & de quelques ſemences froides: quand la fiévre des animaux malades ſera violente, on leur en fera donc boire pluſieurs cuillerées dans la journée; ce remede, en détrempant le ſang, diminuera & tempérera l'ardeur de la fiévre; il adoucira en même-temps les douleurs & les inquiétudes de la maladie. L'eau chaude eſt encore un très-bon remede dans ce cas; ſi on en faiſoit avaler aux bœufs deux ou trois fois par jour, il leur ſeroit, ſans contredit, de la plus grande utilité; on

pourroit infuſer dans cette eau quelques feuilles de ſauge ; deux ou trois jours après que la ſalivation commence, on pourroit donner à l'animal une décoction de ſcorſonere & le caryophillata, auquel on ajouteroit, ſi l'on veut, de la corne de cerf ; une pareille décoction ſeroit fort bonne pour entretenir la ſalivation qui eſt alors très-néceſſaire. Les médecins de Geneve blâment beaucoup les cordiaux qu'on eſt en uſage de donner aux beſtiaux, & qui entrent preſque dans toutes les recettes preſcrites par ces auteurs.

Quand dans les premiers jours on a ainſi tempéré la fermentation, & diminué la quantité de la matiere morbifique, la ſeconde indication qui eſt d'évacuer, eſt plus facile à remplir ; de toutes les routes que la nature prend dans cette maladie, la décharge de la matiere morbifique ſur la peau eſt la plus ſûre & la plus commode : on a même obſervé qu'aucune des bêtes malades n'a recouvert la ſanté, qu'elle n'ait eu le corps couvert de puſtules & de galle. Il s'enſuit donc que cette voie d'évacuer la matiere morbifique, eſt non-ſeulement la plus ſûre, mais qu'elle eſt encore abſolument néceſſaire ; lorſque l'on voit, dit M. Herment, ces puſtules ſortir & s'augmenter, on peut bien eſpérer un bon ſuccès, & il faut s'appliquer uniquement à les entretenir, on employera pour cet effet les frictions douces & modérées que conſeille Ramazzini, & ce, dans les premiers jours de la maladie, & avant la ſortie des puſtules. On le fera avec de la paille ou avec l'étrille humectée d'huile d'amandes douces, comme le conſeille M. Borromée, ou avec quelqu'autre huile moins chere. On humecte par ce moyen les pores de la peau ; on amollira les glandes tendues & gonflées par la violence de la fievre, & on les diſpoſera à remuer & à évacuer la matiere morbifique ; la décoction de ſcorſonere & de caryophillata ci-

deſſus indiquée priſe intérieurement remplira auſſi parfaitement cette indication, & comme dans la petite vérole des hommes, on emploie quelquefois la corne de cerf, on y ſubſtituera dans celle des beſtiaux de gros os de bœufs, tels que ceux de la cuiſſe qui peuvent produire le même effet; on en donne aux animaux malades de différentes manieres, ou en poudre rapée, ou en les brûlant & en faiſant une décoction, ou bien même en les réduiſant en une eſpece de gelée. M. Hermenr conſeille de faire avaler aux bêtes à cornes attaquées de cette maladie, pendant deux ou trois jours, du cryſtal de ſuie de cheminée dans une chopine de vin; c'eſt un fort bon ſudorifique, il ne contribue pas peu à faire avancer les puſtules & à les enrretenir; la doſe eſt d'une cuillerée dans une chopine de vin.

Cette évacuation de la matiere variolique ſur la peau, en forme de puſtules, quoique néceſſaire & indiſpenſable, n'eſt pas ſans inconvénient; elle s'arrête pour de légeres cauſes dans les hommes même, à plus forte raiſon peut elle s'arrêter dans les animaux; il faut donc veiller à ce qu'il n'arrive aucun accident capable de ſuſpendre cette évacuation Cinq choſes la font ordinairement ceſſer, le feu extérieur, la trop grande chaleur, l'ardeur de la fievre, la foibleſſe du ſang & les diverſions qui portent cette matiere ailleurs qu'à la peau.

Pour obvier au froid, on mettra la bête malade dans un endroit médiocrement chaud, on garnira l'écurie de paille ou de foin, on empêche par là que le froid n'y pénetre: on fera encore très bien de couvrir l'animal avec quelque couverture, mais il faut que ce ſoit avec modération; car le ſecond inconvénient eſt la trop grande chaleur; on évitera donc auſſi tout ce qui peut la cauſer, tant en dehors qu'en dedans. On la diminuera même ſi elle eſt trop forte par quelques émulſions en forme de tiſanne, ſi la

fievre continue avec violence après l'éruption des puſtules, (troiſieme accident) ; il arrive pour l'ordinaire que les puſtules ne s'élevent pas, qu'elles ſe flétriſſent, & que par conſéquent la matiere morbifique demeurant dans le ſang, ou y étant apportée, le fond & le diſſout ; on ſe gardera bien alors de donner aucun cordial trop échauffant ; la confection d'hyacinthe eſt le ſeul cordial qu'on emploie pour lors dans la petite vérole des hommes, on pourroit l'employer de même pour les beſtiaux ; mais à la place des drogues cheres qui enchériſſent ce remede, rien n'empêche d'y ſubſtituer du cryſtal pulvériſé Lorſqu'on penſe que le ſang n'a pas encore perdu ſa conſiſtance, on ſaigne quelquefois avec utilité dans la petite vérole des hommes ; mais quand le ſang ſe trouve abſolument diſſout, & qu'il s'échappe par les urines ou par d'autres voies, la maladie eſt entiérement déſeſpérée, & la ſaignée le plus ſouvent nuiſible. Si dans la maladie des bœufs on a le temps de faire toutes ces réflexions, on en fera l'application convenable : on tâchera cependant toujours de prévenir la diſſolution du ſang.

Le quatrieme accident eſt la foibleſſe du ſang, lorſqu'il n'a pas la force de pouſſer la matiere variolique au dehors par ſa circulation lente, & quand ſe trouvant trop épais, il n'entre qu'avec peine dans les vaiſſeaux capillaires de la peau ; on peut néanmoins dire que cet accident n'eſt pas fort à craindre ; un ſang coagulé dans les commencemens de cette maladie ſe diſſout bien vîte dans la ſuite ; cependant ſi la coagulation ſuſpendoit l'éruption des puſtules, la ſaignée & la décoction ci-deſſus indiquées paroiſſent être dans ce cas des remedes appropriés.

Quoique la nature affecte de pouſſer ſur la peau la matiere variolique, la moindre cauſe eſt capable de la détourner ailleurs, cette diverſion eſt le cinquieme accident, elle eſt ou intérieure ou extérieure.

Les inteſtins ſont la partie intérieure la plus ſujette à être attaquée, ſoit que par les remedes purgatifs, on y attire l'humeur morbifique, ſoit que cette humeur étant trop abondante, ou reſſerrée en dedans, trouve plus de facilité à ſe décharger ſur cette partie que ſur d'autres : quoiqu'il en ſoit, cette diverſion vers les inteſtins, eſt très dangereuſe. Il y a une autre eſpece de diverſion, dont l'uſage mérite d'être examiné avec ſoin ; elle vient des ſétons, cauteres, véſicatoires & autres opérations de cette nature. M. Ramazzini conſeille de faire des cauteres des deux côtés du cou, un ſéton dans cette partie de ces animaux, qui prend au devant de leur poitrine, que l'on appelle lampe, & de leur percer les oreilles. M. Fantaſtus veut que l'on faſſe une eſpece de trépan aux cornes, que l'ouverture aille juſqu'à la moëlle, & que l'on emploie les ſétons au cou & aux oreilles, & M. Borromée approuve auſſi les ſétons au cou faits avec la racine d'ellébore, il penſe même que pour attirer davantage, il faut appliquer les véſicatoires ſur le ſéton, & enfin M. Lanciſi veut que dès qu'on s'apperçoit que le bœuf tombe malade, on lui faſſe ces cauteres, ſétons & véſicatoires, non-ſeulement au cou, mais auſſi aux épaules ; les autres auteurs Italiens ne parlent point de ces opérations. M. Herment conſeille néanmoins auſſi ces diverſions, mais c'eſt dans une autre maladie que celle dont il s'agit, il ne les recommande ſeulement qu'en qualité de préſervatifs. On lit dans le traité de M. Ramazzini, que tous les bœufs appartenans à M. le Comte de Borromée moururent, excepté un ſeul auquel on avoit fait un ſéton ; mais il n'explique point ſi le ſéton avoit été fait pendant la maladie, & dans le deſſein de guérir cet animal, ou ſi l'on avoit employé cette opération comme un préſervatif, avant que la bête fût tombée malade ; il n'y a encore là-deſſus aucun fait certain : c'eſt

ce qui engage les Médecins de Geneve d'examiner ce qui peut réſulter dans le cas préſent de pareilles diverſions.

Il conſte par ce que nous avons dit que la nature affecte dévacuer la matiere morbifique par des puſtules ſur la peau, de telle ſorte, qu'aucune bête n'a pu être guérie ſans cette décharge, ce qui prouve qu'elle eſt néceſſaire & indiſpenſable, & que ſi en procurant une autre iſſue, on trouble cette opération de la nature, on court riſque de gâter ſon ouvrage. Quand la nature ſe prépare une voie, il n'eſt pas douteux que c'eſt la meilleure; auſſi le principal but que doivent avoir les praticiens, c'eſt de ne pas troubler ou déranger ſes opérations, mais de l'aider ou de ſuppléer, lorſque les forces manquent. Si donc on procure ces diverſions dans cette maladie, il ne faut pas d'abord que ce ſoit dans le temps du friſſon; ces diverſions peuvent devenir fort dangereuſes dans ce cas; elles ne paroiſſent pas même encore être utiles dans les troiſieme ou quatrieme jours ſuivans, puiſqu'elles ſont faites pour procurer l'évaporation de la matiere; mais la nature obſerve conſtamment cette méthode, de n'évacuer les humeurs que lorſqu'elles ont acquis, pour ainſi dire, un certain point de maturité, & qu'elles ont été précipitées: or dans le temps de la maladie, les humeurs ſont encore crues, s'il eſt permis de nous ſervir de ce terme, & ſont intimement mêlées avec le ſang; ainſi la nature nous indique elle-même, qu'il ne faut pas les vuider dans cet état. Il y a encore une autre raiſon qui prouve que les véſicatoires peuvent pour lors être dangereuſes, & en effet leurs parties volatiles ſe mêlant intimement avec le ſang dans l'ardeur de la fievre, en augmentent conſidérablement l'agitation, & en diſſolvent par leur grande activité la conſiſtance, & c'eſt préciſément ce qu'il faut éviter avec ſoin; d'ailleurs les urines

ſanglantes étant un ſymptome de cette maladie des plus dangereux, les cantharides avec leſquels on compoſe les véſicatoires, produiſent quelquefois ce fâcheux effet; s'il y a donc quelque temps dans cette maladie propre à faire ces diverſions, c'eſt celui de l'éruption des puſtules; mais quand la matiere prend une fois ſon cours vers la peau en forme de petit abcès, n'eſt-il pas encore dangereux par ces ſortes de diverſions de la détourner entiérement & d'empêcher ainſi une ſorte de décharge, qui eſt cependant abſolument indiſpenſable; d'ailleurs il eſt aſſez difficile de connoître préciſément le temps où la matiere eſt préparée & diſpoſée à l'évacuation; ſi ces puſtules doivent pouſſer & s'avancer d'elles-mêmes, quel indice pouvons-nous avoir, que la nature a beſoin pour ce, de notre aide? Il eſt vrai que ſi les puſtules s'applatiſſent & ſe flétriſſent, on peut pour lors tout eſſayer; mais il arrive pour l'ordinaire que la plupart de ces eſſais ſont inutiles. Tout bien péſé & examiné, les Médecins de Geneve penſent qu'il eſt cependant plus avantageux de pratiquer ces diverſions, que de ſe repoſer entiérement ſur l'éruption que procure la nature. Cette éruption eſt ſi difficile, à cauſe de la ſtructure du cuir des bœufs, & il eſt même ſi rare que les puſtules ayent pouſſé & mûri, comme il faut, qu'il y a indication à chercher quelque évacuation plus facile & plus commode: or les ſétons paroiſſent parfaitement la remplir; ils attirent & vuident une grande quantité de matiere, & peuvent même décharger le ſang en peu de temps de plus d'humeurs, que pluſieurs centaines de puſtules varioliques; d'ailleurs quand on conſidere la grande abondance d'humeurs qui ſe forment dans cette maladie, il y a tout lieu de conjecturer que ces diverſions n'empêcheront pas l'éruption des puſtules: au contraire la nature étant accablée par cette abondance d'humeurs, eſt un grand obſtacle à la naiſ-

ſance & à la modicité de ces petits abcès ; on en attirera donc une partie par le moyen de ces ulceres artificiels, déchargeant ainſi la nature d'une partie du poids dont elle eſt ſurchargée, on facilite par là ſon opération ; ces ulceres attirent en outre la matiere ſur la peau, & ne cauſent par conſéquent aucun dépôt ſur les parties antérieures. Mais, il faut, ajoutent les Médecins de Geneve, prendre garde au temps qu'on doit faire faire ces diverſions ; ils prétendent que pour pratiquer des ſétons, il faut le faire dès le ſecond ou troiſieme jour de la maladie, après que le friſſon eſt fini & avant l'éruption des puſtules.

La ſalivation eſt une autre eſpece d'évacuation néceſſaire, que procure la nature dans la petite vérole des adultes ; mais ce même ſymptome ſe rencontre dans la maladie des bœufs, dont il s'agit actuellement, auſſi les auteurs qui en ont traité, diſent qu'il faut l'entretenir avec ſoin ; on remarque même que ſi elle ceſſe de trop bonne heure, la bête eſt bientôt ſuffoquée ; il s'agit donc d'éviter tout ce qui peut l'arrêter. Cette évacuation ſe fait dans les bœufs, ainſi que nous l'avons obſervé d'après M. Hermant, par les yeux, les naſeaux & la gueule ; l'humeur qui s'écoule eſt gluante, corroſive, & quelquefois mêlée de ſang. M. Drouin aſſure que l'humeur qui ſort par les yeux eſt une chaſſie purulente, & que celle qui ſort par le nez eſt épaiſſe ; les mêmes choſes qui peuvent faire rentrer les puſtules, peuvent auſſi faire ceſſer cet écoulement ; ainſi nous n'en dirons pas davantage à ce ſujet, que ce que nous avons déja rapporté. Il y a cependant encore deux autres accidens à craindre de la ſalivation dans la petite vérole des hommes, qui ſe rencontrent encore dans celle des bêtes à cornes. Le premier, c'eſt que l'humeur qui s'écoule par cette voie, s'épaiſſit en ſe nourriſſant, & devient enfin ſi gluante qu'elle

s'arrête dans les glandes du palais, bouche le paſſage & empêche l'éruption du reſte ; les malades périſſent pour lors par la toux & par la difficulté de reſpirer, ce qui occaſionne une eſpece de ſifflement & de ralement dans la gorge. M. Hermant a remarqué la même choſe dans cette maladie des bœufs ; la ſalivation ſuſpendue y produit les mêmes accidens ; ſans doute l'humeur qui ſe jette ſur les glandes du palais, ſe dépoſe ſur la poitrine & ſur les parois intérieures de la trachée artere, dont les glandes s'imbibent d'une liqueur viſqueuſe ; & ce qui confirme cette opinion, c'eſt que M. Guillo a trouvé dans les animaux ainſi affectés, la trachée artere pleine de matieres glaireuſes ; pour obvier à cet accident, on y parvient en tenant les glandes ouvertes, en inciſant & atténuant la lymphe & la rendant coulante ; mais rien n'eſt plus propre pour cet effet que la décoction ci-deſſus preſcrite.

L'autre accident qui arrive dans la petite vérole par rapport à la ſalivation, ce ſont les puſtules qui ſe forment dans la gorge, elles dégénerent en croûtes dures, & empêchent qu'on ne puiſſe avaler en ſuſpendant l'évacuation des humeurs que fournit la trachée artere, auſſi-bien qu'une partie de celles qui ſe produiſent dans le palais ; mais ce ſymptome, ſelon M. Ramazzini ſe trouve de même dans la maladie des beſtiaux, & en effet les Médecins de Geneve ont obſervé qu'il ſe forme dans leur palais & dans leur gorge pluſieurs puſtules, & ces puſtules, ſoit par leur quantité, ſoit par leurs croûtes, peuvent produire le même accident. Pour prévenir cet accident, il faut, dit M. Ramazzini, paſſer dans la gueule de ces animaux un bâton de ſaule verd, oint d'un peu de beurre, & ſuivant d'autres auteurs, il faut leur mettre trois fois par jour un bâillon ; rien n'eſt plus propre que cela pour les faire baver, & quand l'humeur qui s'évacue par les naſeaux, ſe

trouve interceptée, on injectera dans cette partie du vin chaud ; quelques auteurs, même ceux qui ont le mieux écrit sur cette maladie, facilitent l'évacuation des humeurs par le moyen des sternutatoires ; ils ordonnent à cet effet des injections de tabac & d'ellébore, d'autres y ajoutent même du soufre vif ; les Médecins de Geneve rejettent cependant les sternutatoires violens, ou du moins ils disent que c'est à l'expérience de les justifier ou de les condamner. Tel est en général le traitement de la maladie quand elle suit son cours réglé, mais elle est sujette à bien des accidens, aussi bien que la petite vérole, continuent ces Médecins ; ces accidens proviennent pour l'ordinaire de la violence du levain qui cause la maladie, & peut-être aussi quelquefois de la nature des remedes que l'on emploie.

Le sang des bœufs est naturellement fort épais : dans le frisson qui leur survient au commencement de la maladie, ce sang se coagule considérablement, ce qui occasionne un tremblement excessif, dans lequel quelques-uns d'entr'eux sont morts. De là viennent ces mouvemens convulsifs qui sont quelquefois si violens, qu'on a vu de ces bœufs qui se heurtant sa rête contre la muraille, se l'étoient fendue en divers endroits ; il n'est pas surprenant que les bœufs soient attaqués de frisson, de tremblemens & de mouvemens convulsifs si violens. Le remede le plus naturel en pareil cas, est de mettre ces animaux dans un lieu chaud, de les couvrir de couvertures, de leur faire souvent des frictions, & de leur faire avaler une grande quantité de la décoction ci-dessus prescrite ; on peut espérer un bon succès de cette pratique. S'il est permis de juger de la maladie des animaux, par ce qui se passe dans les hommes ; quelquefois ces animaux ont une fievre si ardente, qu'il leur prend des transports au cerveau, il faut pour lors tempérer l'ardeur du sang par des saignées & des remedes humectans.

Il arrive encore que la liqueur qui ſort par la ſalivation ſe trouvant trop épaiſſie, & ne pouvant conſéquemment ſortir, demeure pour lors dans le corps, elle ſe dépoſe en particulier dans la trachée artere, & que les puſtules qui ſe forment au goſier, empêchent auſſi la reſpiration; ces deux cauſes produiſent la toux, la difficulté de reſpirer & le ralement. On pourra en prévenir les accidens, ou en diminuer du moins la violence par la décoction chaude ci-deſſus preſcrite. M. Ramazzini conſeille auſſi pour adoucir cette toux, & pour procurer la décharge des humeurs contenues dans la poitrine, de donner à ces animaux du *ſperma ceti* à la doſe de deux gros.

Quant au dévoiement & à la dyſſenterie, ce ſont des accidens fort ordinaires à ces animaux dans cette maladie, ſoit que le levain qui la cauſe, ſe décharge avec facilité ſur les inteſtins, ſoit que les purgatifs y aient contribué; quoiqu'il en ſoit, ce ſymptome trouble extrêmement l'opération de la nature, ronge & détruit le tiſſu des inteſtins & cauſe dans ces parties une eſpece de gangrene toujours mortelle: on fera enſorte de ne rien donner à l'animal qui produiſe cet accident; on évitera les purgatifs qui peuvent aiſément le cauſer; cependant ſi la dyſſenterie eſt occaſionnée par la fonte & la diſſolution du ſang, il eſt preſqu'impoſſible d'y remédier: on la préviendra peut-être par la méthode indiquée.

Quelques perſonnes ont obſervé, qu'outre les puſtules qui viennent à la langue des beſtiaux, il en paroit auſſi quelquefois de ſemblables au fondement de ces animaux; elles conſeillent de les racler avec une piece d'argent, juſqu'à ce qu'elles ſaignent, de prendre enſuite une poignée de lierre terreſtre, de le broyer, & d'en frotter les endroits raclés, de mettre des poireaux dans le fondement, & de les y racler. Cette méthode eſt à peu près ſemblable à celle

telle qu'on obſerve pour les puſtules de la langue.

Le levain de cette maladie, continuent les Médecins de Geneve, eſt ſi malin, & quelques-uns de ſes ſymptomes ſont ſi cruels, que les beſtiaux meurent en diverſes manieres, ſelon la nature du ſymptome le plus violent; quelques-uns périſſent ſubitement, ou dans le tremblement, ou dans les mouvemens convulſifs qui les ſaiſiſſent au commencement de la maladie; d'autres ſuccombent ſous la violence & l'ardeur de la fievre dans les premiers jours, & la ſalivation ſe trouve auſſi quelquefois ſi abondante, qu'ils en ſont épuiſés, & qu'ils y ſuccombent; d'autres fois au contraire cette évacuation s'arrête de bonne heure, & les animaux ſont ſuffoqués; ſouvent la diarrhée les attaque & dégénere en dyſſenterie ordinairement mortelle. La plus grande partie de ces animaux périſſent entre le cinquieme & le ſeptieme jour, ſans doute parce que les puſtules ne peuvent pas apparemment pouſſer, ou s'avancer, comme il conviendroit Mais ſi tous ces différens accidens ne ſurviennent pas, ou s'ils ne ſont pas violens, ſi l'humeur eſt évacuée à propos par la ſalivation, & ſi les puſtules s'avancent & ſupurent bien, ces animaux guériſſent: c'eſt le ſeul cas, ſelon les auteurs, dans lequel on leur ait vu juſqu'à préſent recouvrer la ſanté. Quant aux préſervatifs, ils ſont, diſent les Médecins de Geneve, d'une auſſi grande importance que la guériſon de la maladie. Le premier & le principal eſt d'éloigner les bêtes ſaines des lieux infectés, de tenir les étables nettes, de n'y mettre, ni moutons, ni cochons. M. Ramazzini propoſe même de ne point ſouffrir qu'un homme qui a eu ſoin de quelque troupeau infecté, aille dans une étable où ſe trouvent des bêtes ſaines; dans quelques endroits on fait changer d'habit à ces perſonnes-là: voyez articles *Contagion*, *Epizootiques*, *Louvet*. Le ſecond préſervatif qu'on emploie, ce ſont les forts cordiaux.

M. Herment dit, que comme la thériaque & l'orviétan, paſſent pour des préſervatifs merveilleux dans les autres maladies du bétail, il y a apparence que ces remedes doivent être bons pour préſerver de celle-ci; cependant M. Borromée rejette les antidotes préſervatifs, comme étant échauffans, en donnant trop d'agitation au ſang, & en effet uſer de ces préſervatifs échauffans, n'eſt-ce point donner de l'activité; le meilleur préſervatif eſt quelquefois de ne rien changer dans la maniere de vie, & ſur-tout de ne rien faire qui puiſſe altérer la conſtitution du ſang en l'échauffant & le fondant; les purgations, ſelon les Médecins de Geneve, ne ſont pas meilleures que les cordiaux; elles excitent, diſent-ils, un trouble & une émotion dans le ſang, qui peut faire fermenter les levains morbifiques.

Les ſuffumigations ont été employées quelquefois avec ſuccès, comme préſervatifs dans les maladies épizootiques des beſtiaux; on a fait uſage pour cet effet de l'encens, du bois & de la graine de genievre, du ſoufre, & de la poudre à canon. On fait brûler ces parfums ſur un réchaud dans l'étable, en fermant exactement portes & fenêtres, on les ouvre ſeulement un peu auparavant que les bêtes reviennent des champs; on prendra ſur-tout garde, ainſi que nous l'avons répété dans pluſieurs articles de ce Dictionnaire, de ſéparer les bêtes ſaines d'avec les malades, on obſervera même, ſelon M. Herment, de ne pas les faire aller aux champs par le même chemin; & comme l'on regarde ſouvent & les brouillards & la roſée, comme une des cauſes de cette maladie; on prendra garde auſſi de ne les mener paître dans les pres, qu'après que les brouillards ſont tombés & la roſée diſſipée, & on ne leur donnera que du foin ſec. Les Médecins de Geneve donnent comme un des plus utiles préſervatifs, les ſétons, cauſtiques, broches, & autres opérations de cette nature, & ils en ap-

portent pour preuve le bœuf appartenant à M. Borromée, qui fut ſeul délivré de la maladie épizootique, parce qu'il étoit le ſeul qui avoit un ſéton; le mémoire que nous venons d'analyſer, eſt plutôt une conſultation qu'une diſſertation : on lit à la fin de ce mémoire, que les maladies contagieuſes ne regnoient pas moins anciennement parmi les beſtiaux, qu'elles regnent actuellement. Virgile fait mention d'une maladie épidémique qui ruina de ſon tems les beſtiaux de la Lombardie, mais il ne l'a pas caractériſée. Fracaſtor dans ſon traité de la contagion, parle auſſi d'une maladie dont les bœufs furent attaqués en Italie, il la décrit de cette maniere.

Nous rapporterons, dit il, l'hiſtoire d'une maladie épidémique très ſinguliere, qui attaqua les bœufs & vaches en 1514, ſans toucher aux autres animaux. Cette maladie commença dans le Frioul, d'où elle paſſa dans la Marche Treviſane, & ſe répandit enfin dans nos campagnes. Elle commençoit par un grand dégoût, ſans que l'on apperçût rien qui dût la cauſer; enſuite ſi on regardoit dans la gueule des bœufs malades il y paroiſſoit pluſieurs petites puſtules qui couvroient tout l'intérieur du palais, & la peau intétieure de cette partie étoit fort ronde; il falloit d'abord ſéparer la bête malade du troupeau, autrement elle infectoit toutes les autres; ce ſymptome paſſoit peu à peu aux épaules & de là aux pieds. Ceux auxquels ce ſymptôme parcouroit ainſi ſucceſſivement le corps, guériſſoient preſque tous, & la plus grande partie de ceux auxquels cela ne ſe faiſoit pas voir, périſſoient. Cette hiſtoire de la maladie que Fracaſtor décrit, a beaucoup de reſſemblance, comme il eſt aiſé de le remarquer par la comparaiſon des ſymptomes, avec celle pour laquelle les Médecins de Geneve donnent la conſultation ci-deſſus analyſée.

M. Nedham, directeur de la Société littéraire de Bruxelles, a lû dans une assemblée de cette société un mémoire intéressant sur la maladie contagieuse des bêtes à cornes, dans lequel il indique un remede préservatif le plus simple, le plus efficace, le plus général & le moins coûteux : c'est par l'exposition sommaire de ce mémoire, que nous terminerons l'article de Médecine vétérinaire.

Les maladies des corps organisés, dit ce savant, peuvent en général être divisées en deux classes; savoir, les inflammatoires, provenant d'un excès de forces vitales, & celles qui par défaut de vigueur dans les parties organiques, sont putrides & gangréneuses; ce n'est que depuis une vingtaine d'années que les Médecins de Londres ont appris par une expérience trop fatale, à étendre l'application de la vérité de cette distinction dans une maladie épidémique qui se manifestoit à la gorge, & dont un grand nombre de malades a péri. Les symptomes généraux, qui se sont d'abord manifestés, l'ont fait regarder au commencement comme maladie inflammatoire, & on l'a traitée en conséquence, comme on traite ordinairement cet engorgement local des humeurs, qui est communément inflammatoire, c'est l'effet le plus immédiat de cette partie, qui devient comme le foyer d'un tempérament trop enflammé; la saignée & les évacuations ont été malheureusement employées, & ce n'étoit qu'aux dépens d'un grand nombre de malades, qui ont tous péri, que les Médecins acquirent des connoissances sur la nature putride & gangréneuse de cette nouvelle maladie. Il est inutile ici de plaindre le sort de l'humanité, qui ne trouve très souvent la vérité qu'en tâtonnant au sein de l'erreur; il suffit de dire que le vrai remede directement contraire à celui qu'on avoit mal à propos employé faute de connoître l'espece du malade, s'est offert au milieu des morts & des mourans; une

nourriture ſucculente, même un peu forcée, des vins généraux, le quinquina, & d'autres remedes antiſeptiques, ont ſuccédé aux évacuations & aux émolliens qui augmentoient le mal, & tous les malades ont été guéris ſans exception, en ſuivant cette nouvelle méthode. On doit conclure d'après cette expérience, que les ſels, de même que les ſubſtances ſpiritueuſes, ſont des ſpécifiques dans les maladies purrides, gangréneuſes & contagieuſes. Je m'attache actuellement, dit M. Nedham, à la theſe générale qui comprend toute la claſſe des maladies putrides, avec la nature des ſpécifiques qui y ſont propres, pour deſcendre enſuite à la maladie épizootique qui dévaſte nos campagnes, & au remede préſervatif que je propoſetai comme efficace, contre un genre de maladie qui enleve la premiere richeſſe de nos campagnes, je veux dire les beſtiaux.

La petite vérole eſt encore une maladie qui eſt pour l'ordinaire de la même claſſe putride; il y a près de cent ans, que Sydenham, l'Hipocrate Anglois, qui l'avoit ſi bien étudiée, s'eſt déclaré contre l'ancienne méthode, comme directement contraire à ſa nature putride; cette qualité demandoit des expériences, de l'air frais, un régime froid qui reſſetre, de la nourriture & des boiſſons qui fortifient ſuffiſamment les malades, en donnant un certain ton aux parties organiques, & non pas des évacuations forcées, des tiſannes chaudes & laxatives, ni trop de chaleur, ni des chambres fermées, eſpece de régime heureuſement ſuranné, & qu'on condamne aujourd'hui avec raiſon, comme entiérement oppoſé à la nature de cette maladie. Toute l'Europe ſait depuis quelques années, le ſuccès étonnant de ce nouveau remede, recommandé même par Boerhaave, après avoir été établi par Sydenham, & la conſéquence eſt facile à tirer pour la maniere ſe-

lon laquelle on doit toujours enviſager ces maladies purrides & contagieuſes.

On a remarqué en tout tems, que les maladies étoient toujours produites & propagées, pendant des tems & des ſaiſons humides & chaudes, & qu'elles ceſſoient par les froids, & par les ſéchereſſes, qui rendoient à l'air que nous reſpirons, ſon élaſticité, & aux matieres dont les corps organiſés ſe nourriſſent, leur ton & leur conſiſtence. En tout tems on a connu la néceſſité dans des cas pareils, de reſſerrer tant intérieurement qu'extérieurement, les parties organiques par la puiſſance des antiſceptiques, dont les ſels ſont la baſe; cependant faute de combiner une multitude de faits très connus pendant le ravage des peſtes accidentelles parmi nous, & annuelles à Conſtantinople, au milieu de la petite vérole & des autres maladies contagieuſes, qui ſont perpétuelles: on a négligé de profiter de la connoiſſance de ces faits. Qui ne ſait, par exemple, que la peſte ſe manifeſte réguliérement à Conſtantinople vers le commencement de l'été, tems auquel arrivent les vaiſſeaux marchands d'Alexandrie, & qu'elle diſparoit preſqu'entiérement au ſouffle des vents de Thrace, dans l'arriere ſaiſon? Cette même remarque, touchant les effets contraires du froid & du chaud, de la ſéchereſſe ou de l'humidité, s'applique également à la maladie épizootique, qui fait le ſujet de ce mémoire. Venons aux remedes qui dépendent de nous, & qu'une providence ſpéciale a placés à notre portée pour le bien particulier de ceux qui en ſavent tirer parti.

La gangrene, maladie qui procede directement d'une diſpoſition putride, eſt guérie par le régime dont nous avons parlé, & le quinquina ſe trouve depuis pluſieurs années par une découverte faite en Angleterre, en être le vrai ſpécifique; ce qu'il y a

de plus probable, c'eſt que la nature, même de toute fievre lente ou périodique, dans laquelle le corps organique paroit foible dans ſes fonctions, languiſſant & relâché, & dont le quinquina, en reſſerrant les parties organiques, eſt le remede le plus puiſſant, a conduit à cette importante découverte ; cependant le quinquina, de même qu'un régime un peu forcé pour enrichir un ſang trop appauvri, n'agiſſent que par les ſels & les eſprits qu'ils fourniſſent en très grande abondance, & ce ſpécifique Américain, doit par conſéquent agir puiſſamment, & produire des effets ſalutaires pour la guériſon des maladies putrides parmi les bêtes à cornes, ſur-tout pour celle qui regnoit en 1770, en Hollande & dans une partie de la Flandre Autrichienne ; la même raiſon parle en faveur du nitre, dont l'efficacité eſt reconnue dans tous les cas pareils. L'uſage du vinaigre eſt ſalutaire pour les plaies gangréneuſes, non-ſeulement par ſa nature ſaline, mais encore comme préſervatif dans toutes les maladies peſtilentielles ; le vinaigre des quatre voleurs fut inventé pendant la peſte de Marſeille, afin de pouvoir emporter impunément les effets des peſtiférés. L'aſſa fœtida, le camphre, les huiles eſſentielles, les ſels, les eſprits volatils s'inſinuent facilement & promptement parmi les parties organiques, & s'y rangeant comme principe de réunion & de colluſion, ils fixent & reſſerrent ces parties, chacune ſelon ſon tempérament. La diviſibilité ou la volatilité de ces principes, toujours exaltables de plus en plus, ſe conforme à l'organiſation qui ſe rectifie dans chaque partie, à meſure que les parties même ſe ſubtiliſent dans les corps organiſés.

Cette vérité eſt ſi ſenſible, que perſonne n'ignore que ces ſubſtances ſont de nature, non-ſeulement à conſerver dans leur entier les ſubſtances animales & végétales, mais encore à les endurcir & à en reſ-

ſetter fortement les parties les plus inſenſibles, ſelon la quantité qu'on juge à propos d'y employer. On a donc parfaitement bien fait d'unir dans une ſeule recette, pour la maladie putride qui regne aujourd'hui parmi les beſtiaux le nitre, le quinquina, l'aſſa fœtida & le camphre, l'eau-de vie & le vinaigre, dont on avoit ailleurs éprouvé l'efficacité, & le gouvernement, toujours attentif au bien public, a montré le plus ſage diſcernement, en adoptant ce remede qu'il a fait inſérer dans la gazette de Bruxelles

Mais il ne s'agit pas ici, continue M. Needham, d'un remede compliqué, trop coûteux & trop difficile pour un grand nombre de pauvres payſans; la ſeule choſe que je me propoſe dans ce mémoire, eſt de réduire les principes génétaux que je viens d'établir ſur des faits inconteſtables, à un préſervatif certain & ſimple, très néceſſaire dans un pays gras & humide, comme la Flandre; enfin de remettre en vigueur un préſervatif connu par les anciens cultivateurs, qui ſert non-ſeulement à l'amélioration de la chair des beſtiaux, dont nous nous nourriſſons; mais encore qui fortifiera par ſon uſage continuel le tempérament des animaux, les fera réſiſter aux intempéries d'un air & d'un ſol humide, & qui enfin préviendra les plus fortes contagions.

C'eſt en préparant de loin le corps de l'animal, qu'on lui fait trouver en lui même la force néceſſaire pour réſiſter aux maladies contagieuſes, pour en rejetter le venin, qui ſe propage autant par la nourriture infectée, que par la tranſpiration, la reſpiration, &c. Ce préparatif ſalutaire, eſt un uſage conſtant du ſel gemme, ou à ſon défaut du ſel marin; ſans chercher à prouver ſon uſage habituellement ſuivi par les anciens & par quelques modernes, il ſuffit d'en démontrer l'utilité, & même la néceſſité, par des faits applicables aux circonſ-

tances préſentes ; preſque toute la claſſe des oiſeaux, & toute celle des quadrupedes, ont un goût invincible & naturel pour le ſel ; les moutons & les bêtes à cornes ſe portent avec avidité dans tous les lieux où ils peuvent en rencontrer, & le nitre, dont nos murs ſont impregnés, devient bientôt un appas ſuffiſant pour les engager à les lécher avec empreſſement. Cette habitude, qui n'eſt reſtrainte ni aux tems, ni aux lieux, démontre viſiblement le beſoin que les corps organiſés ont de cette ſubſtance, que la nature paroit leur prodiguer, non pour leur nourriture abſolue, mais pour leur bien être, & pour maintenir leur ſanté.

En l'annee 1748, je me ſuis engagé avec M. de Buffon, dans une ſuite très longue & très variée d'expériences & d'obſervations ſur la compoſition & la décompoſition des ſubſtances animales & végétales ; les conſéquences que nous avons tirées conjointement, ſont appuyées ſur plus de 80 infuſions, dont les phénomenes généraux ont été conſtamment uniformes, autant que l'étendue de nos vues le demandoit, pour en pouvoir tirer les conſéquences les plus claires, les plus importantes, & les plus généraliſées.

Pendant le cours de ces expériences, nous avons remarqué, comme un phénomene commun à toutes ces ſubſtances, que certaines parmi elles réſiſtoient à la décompoſition plus longtems que les autres ; mais qu'en général il ne ſe faiſoit aucune diſſolution des parties vitales, ſans que probablement les huiles, les eſprits & les ſels ne fuſſent diſſous, & tellement exhalés, que les ouvertures des vaiſſeaux qui les renfermoient, en étoient, pour ainſi dire, incruſtées. Avant cette époque, la ſubſtance, ſoit animale, ſoit végétale, reſtoit en ſon entier, & ne donnoit aucun ſigne de mouvement intérieur qui la diviſe enſuite.

La ſeule différence qui s'obſerve entre les animaux & les végétaux, quant aux principes conſtituans eſt, que leur ſubſtance, que les ſels, de même que les autres principes indiqués, ſont beaucoup plus exaltés & plus volatils dans les ſubſtances animales, que dans les végétaux. Cette échelle d'exaltation, ou de plus ou de moins de volatilité, ou de fixité, a donné occaſion aux Chymiſtes, en prenant les deux genres ſelon les eſpeces les plus éloignées, de diſtinguer les ſels qu'on en tire, en ſels fixes & en ſels volatils, & la même diſtinction peut s'étendre à tous les autres principes d'action phyſique entre les parties vitales; mais ſi l'on fait attention au ſyſtême général: on verra facilement, que le paſſage de ſel fixe au ſel volatil, eſt très aiſé & très naturel, ou pluiôt que d'après la maniere d'exiſter de la ſubſtance même, & ſelon la place qu'elle occupe dans l'échelle générale, les principes d'union, & plus ſenſiblement les ſels, ſuivent une certaine gradation conſtante; de façon qu'ils ſe volatiliſent par dégrés, depuis le corps organiſé le plus ſolide & le plus dur, juſqu'aux corps les plus tendres, les plus délicats & les plus remplis d'eſprits animaux. Les ſels fixes des végétaux, en s'uniſſant avec le phlogiſtique, ſe convertiſſent facilement par la fermentation putride en ſels volatils. Toute la claſſe des champignons donne par l'analyſe des ſels volatils, & la pâte de froment lavée ſucceſſivement & pétrie dans différentes eaux, rend également, au lieu de ſels fixes, des ſels volatils. Ces opérations ſi ſimples montrent aſſez que la même ſubſtance du ſel, en ſe changeant, devient ou fixe, ou volatile, ſelon les circonſtances particulieres de chaque corps organiſé, & cela s'entend ſuffiſamment par la nature même de la ſubſtance végétale, qui devient par la digeſtion une ſubſtance animale, impregnée de ſels volatils au lieu de fixes qu'elle avoit jadis ſous la forme végétale. Cette vé-

rité d'un ſel fixe dans ſon origine, mais toujours exaltable, s'applique non-ſeulement aux différentes ſubſtances végétales & animales, de façon que dans nos infuſions, la diſſolution en étoit plus ou moins prompte, ſelon la maniere d'être reſpective ; mais même les différentes parties de la même ſubſtance, ſoit végétale, ſoit animale, ſe décompoſoient plus ou moins vîte, ſuivant la texture plus ou moins délicate. En général les végétaux, dont les ſels ſont réputés fixes, ſe décompoſent moins vîte, que les ſubſtances animales, & les parties les plus délicatement organiſées du même animal, ſe trouvent diſſoutes bien plus promptement que les parties les plus groſſieres & les plus ſolides.

On doit ſe rappeller ici ce qui eſt conſtaté par nos expériences, que toute ſubſtance organiſée, ſoit végétale, ſoit animale, s'exalte en ſe décompoſant; ainſi nulle décompoſition, vulgairement appellée corruption, ne s'exécute dans une ſubſtance animale ou végétale, infuſée pendant un certain temps, ſans qu'il ſe faſſe probablement une ſéparation des ſels & des autres principes de l'union phyſique.

Ce phénomene conſtant en général, eſt ſi intéreſſant pour le cas préſent, où il s'agit d'un préſervatif contre les maladies putrides, ou d'un amélioratif en tout tems des ſubſtances organiſées, qu'en rendant aux maſſes infuſes, les ſels dont elles avoient été privées par l'eau qui les avoit diſſoutes, nous nous ſommes toujours trouvés en état d'en arrêter ſubitement la décompoſition à volonté, & de faire ceſſer les mouvemens inteſtins, en y mêlant une nouvelle portion de ſel, ou de faire recommencer de nouveau cette décompoſition, en y ajoutant de l'eau pour diſſoudre les parties ſalines qui fixoient la ſubſtance infuſée, & rendoient les partie vitales immobiles.

Je dois ajouter à ces obſervations ſur la propriété

du ſel en général, celle du Chevalier Pringle. On connoit par les expériences de M. Bonnet de Geneve ſur les feuilles, que toutes les parties des corps organiſés quelconques, ſe nourriſſent plus ou moins en s'imbibant de l'humidité par leurs pores ; il y a même à cet égard dans les parties tranſparentes une eſpece d'inſpiration & d'expiration conſtante. Cela poſé, voici comment j'imagine que le Chevalier Pringle avoit raiſonné, par rapport au militaire campé en plein air, dont il étoit alors chargé par devoir. C'eſt une remarque qui ne ſouffre aucun doute, que les matelots ſans ceſſe mouillés par les eaux de la mer, ne s'enrhument jamais, quoiqu'ils reſtent mouillés des heures entieres ſans changer leurs habits, qui ſechent ſur leur corps : donc le ſel, dont cette eau eſt impregnée, doit avoir une propriété ſinguliere qui empêche l'eau par la nature réſolutive des parties organiſées, de les diſſoudre ou de produire cette matiere putride, que nous nommons aliment. Que reſtoit-il donc à faire en conſéquence, pour empêcher le ſoldat de s'enrhumer, quand il campoit par néceſſité dans des endroits humides & marécageux ? Après avoir reconnu en fouillant la terre dans les lieux bas, la diſtance à laquelle on trouvoit les eaux, ſi cette diſtance n'excédoit pas un certain nombre de pieds, cet habile Médecin ordonnoit une certaine quantité d'eau fortement impregnée de ſel marin, dont chaque ſoldat étoit obligé d'humecter légérement la couverture & ſa chemiſe avant de ſe coucher ; par ce moyen l'armée étoit préſervée de rhumes, qui ſont les préludes des dyſſenteries mortelles, par leſquelles tant de milliers de ſoldats périſſent en temps de guerre, & le préſervatif preſcrit a été trouvé infaillible. On ne peut certainement trouver rien de plus précis en faveur de mes idées, & la conſéquence de ces phénomenes eſt aſſez évidente, pour prouver que le ſel eſt un vrai antiſep-

tique de la premiere force, & le préſervatif le plus puiſſant dans le cas d'une maladie épizootique, putride & contagieuſe.

Cette théorie, quoique démontrée, exige des faits qui la fixent, & prouvent ſon infaillibilité dans la pratique.

Les prés ſalés ſervent, non-ſeulement à rendre la chair des moutons plus ferme & plus ſucculente; mais auſſi ſi la maladie putride, à laquelle cet animal eſt très ſujet, n'eſt pas trop avancée, cette nourriture les guérit & leur rend la ſanté & leur vigueur primitive. Cet animal eſt d'un tempérament ſi relâché, & ſi propre à ſe décompoſer par l'humidité, que ſes parties les plus délicates, ſont preſque toujours dans un état d'une plus ou moins forte corruption, & il eſt très rare qu'on examine ſon foie ſans le trouver putride & rempli d'animalcules. Telle eſt cependant la nature du ſel qu'ils avalent avec l'herbe dans les prés ſalés, que non-ſeulement les parties les plus conſiſtantes, mais auſſi le foie, acquierent une état de ſanté, preſque inconnue dans tout autre paturage, & les animalcules, dont il étoit rempli, diſparoiſſent. Regle générale, le foie de ces animaux nourris ailleurs, eſt preſque toujours dans un état de maladie, tandis que ceux qui ſortent immédiatement des prés ſalés pour fournir nos boucheries, ſont toujours dans un état de ſanté & de conſiſtance parfaite; on doit actuellement faire l'application de ce préſervatif aux bêtes à cornes, ſur-tout dans le cas de la maladie putride regnante. Or pour attaquer cette maladie dans ſa ſource, il faut faire un uſage conſtant du ſel, non-ſeulement comme un remede antiſceptique très efficace; mais encore parce qu'il eſt démontré par les expériences du Chevalier Pringle, qu'un peu de ſel mêlé avec toute nourriture quelconque, aide à perfectionner la digeſtion; pour revenir à

des preuves plus directes au cas préſent : voici des faits relatifs à la maladie putride & actuelle des bêtes à cornes ; pluſieurs animaux de cette eſpece ont été préſervés de la contagion en Angleterre par la vertu des prés ſalés, ou par l'uſage du ſel commun qu'on a mêlé parmi leur nourriture ; ce qui conſtate encore plus poſitivement l'effet de ce remede préſervatif, eſt ce que j'ai appris du Docteur Brady, Médecin des armées de l'Empire, qui m'a aſſuré qu'une perſonne très intelligente revenant de Hollande dans le temps où la maladie épizootique regnoit avec plus de fureur, lui avoit dit qu'on avoit amené de Hongrie, où l'uſage du ſel eſt conſtant, vingt bêtes à cornes dans l'endroit où il demeuroit alors, que ces animaux avoient été placés au milieu des malades, & dans des étables infectées, & qu'aucun n'avoit été attaqué de cette maladie ; il eſt donc de la derniere importance de placer du ſel marin en maſſe dans les étables, ou de le mêler avec leur nourriture.

L'effet immédiat & naturel du ſel, eſt de s'incorporer avec les particules aqueuſes, & de les attirer puiſſamment ; c'eſt une vérité connue de tout le monde, en les attirant & en les atténuant, à meſure qu'il s'atténue lui-même & ſe diſtribue dans les parties du corps, il les diviſe continuellement & en facilite la tranſpiration. Il eſt donc un ſpécifique ſouverain, pour prévenir les maladies contagieuſes, où le ſang eſt trop diſſout par un mêlange exceſſif de parties aqueuſes, qui changent & relâchent toute la maſſe organiſée : car tel qu'eſt l'air que la bête reſpire, & la nourriture qu'elle prend dans un pays, ou dans une ſaiſon trop humide, tel eſt le chyle : tel qu'eſt le chyle, tel eſt le ſang, & tel qu'eſt le ſang, telle eſt auſſi la chair, &c. On voit clairement par ce procédé, que ce remede, quoique très puiſſant & le plus naturel qu'on puiſſe

appliquer, eſt de telle nature, qu'il demandera un certain temps & un uſage conſtant de quelques mois, avant qu'il puiſſe changer & améliorer le tempérament des bêtes à cornes; mais il n'eſt pas moins certain dans ſes effets, comme cela paroit démontré par ce que nous venons de dire.

Tel eſt le mémoire de M. Derham, la théorie nous en a paru ſi ingénieuſe & ſi bien préſentée, que nous avons cru ne pouvoir nous diſpenſer de l'inſérer dans ce Dictionnaire; cependant le remede que cet auteur propoſe n'eſt pas nouveau; la plupart de nos cultivateurs en connoiſſent les effets ſalutaires; nous en avons même fait l'apologie dans pluſieurs articles de ce Dictionnaire: voyez *Brebis*, *Moutons*, &c. Heureux, dit un rédacteur d'ouvrage périodique, ceux dont les facultés leur permettent d'y avoir recours; on ne ſauroit trop les inviter à en faire uſage, ſur tout dans les pays humides & marécageux: cette vérité eſt du nombre de celles qu'on ne ſauroit trop répéter.

MÉDICAMENT. On donne ce nom à tout ce qui peut changer la nature des animaux en mieux, changer les mauvaiſes diſpoſitions des ſolides & en rétablir les fonctions. Les médicamens ſe diviſent en internes & externes, en ſimples & compoſés: voyez *Matiere médicale* Le médicament ſimple eſt celui qui ſe trouve tel que la nature l'a produit, il s'emploie ſans alliage, altération, ou décompoſition; le compoſé dépend de l'union de pluſieurs remedes ſimples différens en vertu & mêlés artiſtement enſemble; on donne auſſi quelquefois à un médicament compoſé le nom de ſimple, pour le diſtinguer d'un autre plus compoſé qui porte le même nom.

Nous allons rapporter ici quelques formules de Médicamens compoſés qui ſe trouvent dans la matiere médicale de M. de Bourgelat, pour diriger par là les jeunes praticiens dans la maniere de conſtruire

les formules. Nous commencerons d'abord par les médicamens purgatifs, de là nous passerons successivement aux différentes autres especes de médicamens.

1. *Breuvage purgatif.* Prenez sel de sedlitz une demi-livre, bourrache deux poignées, faites bouillir la plante dans trois livres d'eau commune, coulez, faites y fondre le sel, donnez à l'animal; ou bien prenez feuilles de gratiole une poignée, feuilles de sené une once, sel d'epsom ou de sedlitz deux onces; faites bouillir un instant dans une livre d'eau commune, laissez infuser pendant quelques heures sur de la cendre chaude, coulez en exprimant légérement, & donnez en breuvage cette infusion purgative commune.

Ou bien encore si vous voulez un breuvage plus purgatif, prenez une livre de cette derniere infusion, faites-y infuser pendant la nuit sur la cendre chaude aloës succotrin en poudre une once & demie, résine de jalap deux gros; remuez & donnez à l'animal.

2. *Pilules purgatives.* Prenez jalap, aloës, de chacun une demi once, diagrede & mercure doux, de chacun un gros, miel mercurial suffisante quantité, incorporez dans le miel, roulez dans le son & la farine, formez des pilules que vous donnerez le soir; le lendemain matin donnez en breuvage l'infusion purgative ci-dessus prescrite, qui est la seconde du n°. 1.

3. *Poudre purgative.* Prenez agaric, aloës succotrin, turbith végétal, de chacun trois onces; sené une demi-once, gentiane & gingembre, de chacun deux gros; pulverisez & mêlez le tout dans une poignée de son ou de farine légerement humectée, ou incorporée dans suffisante quantité de miel.

4. *Lavemens purgatifs.* Prenez décoction émolliente deux livres & demie, faites-y fondre savon blanc rapé trois livres, ajoutez miel mercurial quatre

quatre livres, faites un lavement, ou si vous le voulez plus fort, prenez feuilles de séné deux onces, pulpe de coloquinte dans un nouet deux gros; faites infuser les feuilles & les pulpes dans deux livres & demie de décoction émolliente bouillante, donnez sur la fin une légere ébulition, coulez; ajoutez à la colature vin émétique trouble huit onces, huile de noix quatre onces, pour un lavement.

5. *Breuvage béchique adoucissant.* Prenez racines d'althéa une livre, fleurs de mauve, de violettes, de chacune une poignée, graine de lin une demi-once, son de froment deux poignées, miel commun une demi-livre; faites bouillir le tout dans six livres d'eau commune, & donnez à l'animal en quatre doses.

6. *Boisson béchique adoucissante.* Prenez fleurs de violette, de coquelicot, de chacune deux poignées; versez sur le tout eau bouillante six livres, faites infuser pendant une heure, coulez; ajoutez à la colature miel commun trois onces, mêlez avec la boisson ordinaire.

7. *Bol béchique adoucissant.* Prenez blanc de baleine, fleurs de soufre, gomme adragant, de chacune trois gros; mêlez avec miel de Narbonne suffisante quantité pour un bol béchique adoucissant.

8. *Breuvage béchique incisif.* Prenez racines d'angélique, d'enula campana, de chacune une once, feuilles d'hyssope, de marrube blanc, de chacune une poignée; faites bouillir dans quatre livres d'eau commune, coulez après une demi heure d'ébulition, & ajoutez oxymel scillitique une demi-livre; donnez chaque matin deux cornes de ce breuvage à l'animal.

9. *Bol béchique incisif.* Prenez saffran une demi-once, sel volatil de succin, fleurs de benjoin, de chacune un gros, gomme ammoniac, fleurs de romarin pulverisé, de chacune une once, miel com-

mun ſuffiſante quantité ; faites des bols : la doſe eſt de trois gros.

10. *Poudre béchique inciſive.* Prenez branches, fleurs, feuilles de genêt, ſuffiſante quantité ; hachez, pilez le tout, donnez à l'animal une once de cette poudre le matin chaque jour dans ſon avoine pendant un certain temps, tenez-le à la paille de froment, retranchez-lui le foin.

11. *Breuvages diurétiques, tempérés & adouciſſans.* Prenez ſel de nitre trois onces ; faites fondre dans eau commune ou décoction d'oſeille, de l'alleluia, deux livres, donnez-en deux doſes à l'animal.

12. *Boiſſon diurétique, tempérée & adouciſſante.* Prenez racines de guimauve, de nymphea, de chacune quatre onces ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune juſqu'à la diminution d'un tiers, ajoutez à la colature cryſtal minéral trois onces, mêlez avec la boiſſon ordinaire.

13. *Breuvage diurétique, inciſif, fortifiant.* Prenez racines de guimauve trois onces, réglisſe une once, feuilles de verge d'or trois poignées, de guimauve, de pariétaire, de chacune une poignée, baies de genievre, ſemences de perſil de Macédoine, de bardane, de gremil, de chacune un gros, graine de lin une once, huit figues ; faites bouillir dans douze livres d'eau commune, en commençant par la graine de lin, & en continuant par les autres ſubſtances, la ſemence de gremil ne devant être ajoutée qu'à mi coction, ſur la fin mettez quatre livres de vin blanc ſec, donnez à l'animal deux fois le jour, une le matin, l'autre le ſoir, une livre de cette décoction néphrétique.

14. *Bol diurétique, inciſif, fortifiant.* Prenez ſavon blanc rapé une once, cloportes en poudre, coquilles d'œufs pulvériſées, de chacun un gros ; faites du tout un bol avec ſuffiſante quantité de conſerve de genievre, roulez dans le ſon.

15. *Poudre diurétique, fortifiante.* Prenez coquilles d'eſcargot dix, réduiſez en poudre fine, mêlez une once de cette poudre dans du ſon, donnez en trois fois par jour; elle peut être donnée dans une livre d'eau de pariétaire ou de turquette, ou bien on peut humecter le ſon avec cette liqueur chargée de cette poudre.

16. *Breuvage diurétique, âcre, ſtimulant.* Prenez cantharides groſſiérement pilées une demi-once; faites bouillir dans du vin blanc, coulez, donnez-en une corne à l'animal.

17. *Bol diurétique, âcre, ſtimulant.* Prenez crapauds deſſéchés & pulvériſés deux ſcrupules; mêlez avec une ſuffiſante quantité de miel, faites un bol.

18. *Lavement diurétique.* Prenez décoction émollienre trois livres, feuilles de lierre terreſtre une poignée; faites bouillir dans la décoction, coulez, ajoutez-y trois onces d'huile de lin, une once de nitre purifié, deux onces d'eſſence de térébenthine, pour un lavement.

19. *Breuvage apéritif & fondant.* Prenez racines de perſil, de chardon roland, d'aſperges, de chacune une once, coupez le tout par morceaux après l'avoir ratiſſé; faites bouillir dans quatre livres d'eau commune, juſqu'à la diminution d'un quart, ajoutez à mi-coction feuilles d'aigremoine, de chicorée ſauvage, de cerfeuil, de chacune une demi-poignée, paſſez la liqueur par un linge avec une légere expreſſion, délayez-y arcanum duplicatum une once, ſyrop des cinq racines apéritives trois onces, donnez à l'animal en trois doſes.

20. *Bol apéritif & fondant.* Prenez extrait de fumeterre, d'enula campana, de chacun une once, antimoine diaphorétique non lavé, gomme ammoniac, cloportes, tartre vitriolé, aquila alba, ou æthiops minéral, de chacun un gros; incorporez le tout avec ſyrop de chicorée compoſé de rhubarbe

ſuffiſante quantité, faites un bol, donnez à jeun.

21. *Poudre apéritive & fondante.* Prenez crocus metallorum une livre ; mettez en poudre, donnez dans le ſon ou l'avoine.

22. *Breuvage dépuratoire.* Prenez feuilles de galega, de rhue des jardins, de romarin, de ſauge, d'angélique ſauvage, de paquerette, de paſſerage, de chacune une poignée, racines de paquerette ſix onces, éponge de roſier ſauvage quatre onces, ſix gouſſes d'ail ; pilez le tout, verſez ſur chaque poignée de cette maſſe bon vin rouge quatre livres, ajoutez-y ſel commun quatre onces, digérez dans un vaiſſeau fermé pendant quelques jours, en remuant de temps en temps avec expreſſion, donnez à la doſe d'une livre le matin à jeun, réiterez le ſoir. On peut appliquer ſur la morſure faite par l'animal enragé, après avoir ſuffiſamment dilaté la plaie, & l'avoir lavée avec cette infuſion, le marc qui reſte après la colature.

23. *Bol dépuratoire.* Prenez racine de bardane pulvériſée, bois de gayac rapé, de chacun trois gros, gomme ammoniac, antimoine crud porphiriſé, de chacun un gros ; mêlez avec une ſuffiſante quantité d'extrait de fumeterre pour un bol.

24. *Poudre dépuratoire.* Prenez *anagallis flore puniceo*, ſuffiſante quantité : on cueille cette plante au mois de juin, prenez en la fleur & la tige, faites ſecher le tout à l'ombre ; conſervez dans des ſachets de toile épaiſſe, ou dans des boîtes garnies intérieurement de papier, pulveriſez, donnez à l'animal ; mêlez cette poudre avec ſel, alun de chacun un demi-gros ſur du pain à la doſe de deux gros. On peut la donner dans l'eau commune ou dans l'infuſion de la même plante deux onces : on réitere cette doſe ſix heures après ; le lendemain on la réitere encore ; on ne donnera ni à boire ni à manger aux animaux qui en ont pris, que deux heures après ; au ſurplus

on lavera la plaie avec l'eau fraîche, & on mettra ſur cette même plaie la poudre ci-deſſus preſcrite.

25. *Breuvage diaphorétique & alexitere.* Prenez thériaque deux onces, philonium romanum deux gros; délayez dans vin ou décoction d'oſeille, ou oxycrat, ou jus de citron une demi livre, éteignez dans la liqueur camphre un gros, donnez en une ſeule doſe.

Ou bien, prenez feuilles de rhue deux poignées, feuilles de pimprenelle, de bétoine de chacun une poignée; trois gouſſes d'ail, baies de genievre une demi-once; faites infuſer dans quatre livres de vin rouge, coulez, ajoutez-y & faites-y éteindre camphre un gros: la doſe eſt d'une bonne corne.

26. *Bol diaphorétique & alexitere.* Prenez gomme de gayac, fleurs de ſoufre, aquila alba, vipere en poudre, de chacun deux gros, ſyrop de fumeterre ſuffiſante quantité, mêlez; faites un bol ſelon l'art.

27. *Poudre diaphorétique & alexitere.* Prenez racines de pétaſite, de biſtorte en poudre, camphre, de chacun trois onces, corne de cerf préparée philoſophiquement, quatre gros, mêlez; faites une poudre, donnez à la doſe d'une demi-once dans du ſon.

28. *Bouillie. Remede analeptique.* Prenez fleur de farine de froment deux livres, trois jaunes d'œufs, ſuffiſante quantité d'eau tiede, pour en former une pâte, en pétriſſant le tout; découpez cette même pâte, faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau commune, & juſqu'à une conſiſtence de bouillie ou panade liquide, donnez-en de trois en trois heures à l'animal deux ou trois cornes.

29. *Panade, autre remede analeptique.* Prenez pain de froment ſuffiſante quantité; faites ſecher au four, réduiſez en poudre, délayez cette même poudre dans lait de vache ſuffiſante quantité, laiſſez tiédir ſur la cendre chaude pendant une demi-heure, ajou-

tez-y quatre jaunes d'œufs, faites chauffer juſqu'à ébulition en remuant toujours, & donnez de même que la bouillie précédente.

30. *Lavemens nutritifs.* Prenez une tête de mouton, quatre jaune d'œufs, une demi-livre d'huile de noix; faites bouillir dans cinq livres d'eau commune juſqu'à l'entier dépouillement des os, coulez, faites un lavement.

31. *Breuvage cordial.* Prenez ſafran une once, macis, canelle, poivre noir, cloux de girofle, de chacun un gros; pilez le tout groſſierement, mettez dans une livre de vin rouge, faites chauffer; après quelques bouillons retirez du feu: donnez à l'animal.

32. *Poudre cordiale.* Prenez ſauge, romarin, écorce d'orange, de chacun une demi-once, gingembre, canelle, de chacun deux gros; faites du tout une poudre à donner dans une poignée de ſon.

33. *Lavemens irritans.* Prenez feuilles ſeches de tabac deux onces; faites bouillir dans cinq livres d'eau de riviere, juſqu'à la diminution d'nn tiers, coulez & exprimez fortement, jettez dans la colature vin émétique trouble trois onces, ſel commun une poignée, pour un lavement.

34. *Breuvage céphalique.* Prenez fleurs de muguet, de giroflier, de tilleul, de chanvre deux poignées; faites infuſer dans eau bouillante commune deux livres, & dans un vaſe couvert; ajoutez à l'infuſion, eſprit de ſel ammoniac un gros, donnez-en deux doſes.

35. *Bol céphalique.* Prenez guy de chêne, racines de pivoine, de valériane pulvériſée, camphre, de chacune deux gros, conſerve de romarin ſuffiſante quantité; faites un bol.

36. *Breuvage hépatique.* Prenez racines de bardane, d'eryngium, d'oſeille, de chacune une once, fumeterre, aigremoine, ſcolopendre, de chacune une poignée,

limaille de fer dans un nouet deux onces ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune, coulez après une demi-heure d'ébulition, donnez-en deux doſes.

37. *Bol hépatique.* Prenez ſavon alkali ou de ſtarkey une demi-once, gomme ammoniac, ſaffran de mars apéritif, de chacun deux gros, extrait de fumeterre ſuffiſante quantité ; faites un bol.

38. *Breuvage ſplénique.* Prenez petite éclaire, fumeterre, de chacune une poignée, écorce de tamariſc, rapure de bouis, de chacune une once, limaille de fer dans un nouet deux onces ; faites bouillir pendant une heure dans quatre livres d'eau commune, donnez deux bonnes cornes par jour.

39. *Breuvage utérin.* Prenez matricaire, armoiſe, rhue, de chacune une poignée ; faites bouillir dans deux livres d'eau commune, ajoutez à la colature une once de ſaffran pulvériſé, & un gros de ſel volatil ammoniac ; donnez-en deux fois à l'animal.

40. *Breuvage ſtomachique & carminatif.* Prenez feuilles de laurier, de menthe, de germandrée, de chacun une poignée, fleurs de camomille, bayes de genievre, de chacun une demi-poignée ; faites bouillir dans deux livres de vin rouge pendant un quart d'heure ; coulez, ajoutez eſprit carminatif de Sylvius un gros ; donnez-en deux fois.

41. *Bol ſtomachique.* Prenez thériaque une once, muſcade rapée deux gros, eſſence d'anis un gros ; mêlez, donnez en bol.

42. *Lavemens carminatifs.* Prenez fleurs de camomille, de mélilot, de chacune une poignée, ſemences de cumin & de fenouil, de chacune une once ; faites bouillir les ſemences dans cinq livres d'eau commune, juſqu'à la diminution d'un tiers ; retirez du feu, laiſſez infuſer les fleurs pendant une demi-heure ; coulez, ajoutez à la colature philo-

nium romanum une demi-once, ou de camomille, celeri blanc ou de bayes de laurier trois onces; faites un lavement

43. *Breuvages aſtringens.* Prenez racines de tormentille, de biſtorte, de grande conſoude, de chacune une once, écorces de grenades, fruits de ſumach, de chacun deux gros; faites bouillir dans trois livres d'eau commune juſqu'à la conſomption d'un tiers; après la colature, ajoutez bol d'Arménie, ſang de dragon, de chacun un gros, miel commun deux onces; donnez en deux fois.

44. *Boiſſon aſtringente.* Prenez racines & feuilles d'ortie piquante trois poignées; faites bouillir dans huit livres d'eau commune juſqu'à la diminution d'un tiers; coulez, exprimez fortement; ajoutez à la colature alun de roche, gomme arabique, de chacun une once; mêlez avec la boiſſon ordinaire.

45. *Pilule aſtringente.* Prenez poudre de ſymphitum, rhubarbe pulvériſée, de chacune deux gros, ſel de Saturne, de nitre, de chacun un gros; mêlez avec ſuffiſante quantité de ſuc de citron; roulez dans du ſon, faites une pilule.

46. *Lavement aſtringent.* Prenez feuilles de plantain, de verveine, de chêne, de chacun une poignée, noix de galle, fleurs de grenade, de chacune deux gros; faites bouillir dans quatre livres d'eau commune; ajoutez une demi-livre de miel roſat, faites un lavement.

47. *Breuvage vulnéraire.* Prenez pied de lion, pervenche, grande & petite paquerette, millefeuille, pyrole, bugle, ſanicle, de chacune une demi-poignée, vin rouge trois livres; digérez enſemble dans un vaiſſeau convenable pendant ſix heures; verſez enſuite ſur le tout ſix livres d'eau bouillante commune; macerez encore pendant quelques heures en agitant le vaiſſeau de temps en temps; paſſez, la

doſe ſera d'une livre ; mais ajoutez à chacune deux onces de ſyrop de lierre terreſtre ; donnez & réitérez ce breuvage ſoir & matin.

48. *Boiſſon vulnéraire.* Prenez feuil'es de plantain, de ſanicle, de brunelle, de lierre terreſtre, de l'une & l'autre véronique, de bourſe à paſteur, de verge d'or, de chacune une poignée ; faites bouillir dans huit livres d'eau commune, juſqu'à la diminution d'un tiers ; coulez, mettez dans la boiſſon ordinaire.

49. *Bol vulnéraire.* Prenez térébenthine deux onces, camphre deux gros, ſaffran de mars apéritif un gros & demi ; mêlez le tout avec ſuffiſante quantité de ſon pour faire un bol.

50. *Breuvage abſorbant.* Prenez magneſie blanche une demi-once, tartre de vin deux gros ; délayez dans une livre de décoction de racines d'althæa ; donnez la matin à l'animal.

51. *Bol abſorbant.* Prenez coquilles d'œufs, os de ſeche pulvériſés, de chacun trois gros, ſel d'abſinthe un gros ; mêlez avec ſuffiſante quantité de miel, faites un bol.

52. *Poudre abſorbante.* Prenez craie de Briançon, bol d'Arménie, os de mouton calcinés, de chacun deux gros ; faites du tout une poudre à donner le matin à jeun.

53. *Breuvage incraſſant.* Prenez gomme arabique, gomme adragante, de chacune trois gros ; faites diſſoudre ces gommes groſſiérement dans deux livres d'eau blanche ; donnez en deux doſes à l'animal.

54. *Boiſſon tempérante.* Prenez ſon de froment une jointée ; trempez les deux mains dans un ſeau plein d'eau, renant toujours le ſon ; laiſſez-le imbiber de cette eau ; comprimez-le à diverſes repriſes, & laiſſez tomber l'eau blanche que vous en retirerez dans le nouveau ſeau ; paſſez & trempez ainſi de nouveau, juſqu'à ce que l'eau que vous exprimerez

ne blanchiſſe plus; jettez alors une jointée de ſon dans le ſeau, elle ira au fond; reprenez-en de la nouvelle différentes fois, ſelon la blancheur que vous voudrez que l'eau ſoit, abreuvez-en l'animal.

55. *Lavement tempérant & incraſſant.* Prenez feuilles de mauve, de pariétaire, de chacune deux poignées; fleurs de mélilot & de camomille auſſi de chacune deux poignées; faites bouillir ces feuilles dans cinq livres de bouillon de trippes, juſqu'à la diminution d'un tiers; retirez du feu, faites infuſer les fleurs l'eſpace d'une demi-heure; coulez pour un lavement.

56. *Breuvage ſédatif & narcotique.* Prenez feuilles de morelle ou de cinogloſſe, de chacune une demi-poignée, racines de nymphæa une once; faites bouillir dans une livre & demie d'eau commune; après la colature ajoutez nitre une demi-once; donnez pendant pluſieurs jours, s'il en eſt beſoin, cette même doſe.

57. *Bol narcotique.* Prenez extrait d'opium de Baumé un gros, camphre, nitre, de chacun un demi gros; mêlez pour un bol.

58. *Lavement narcotique* Prenez décoction émolliente cinq livres; faites y bouillir quatre têtes de pavots blancs, une poignée de feuilles de juſquiame; mettez pareillement dans la colature quatre jaunes d'œufs; philonium romanum trois gros, laudanum en opiat quatre grains, ou diaſcordium quatre gros, ou thériaque, ou onguent populeum trois onces, ou teinture anodine quarante gouttes; mêlez pour un lavement.

59. *Breuvage fébrifuge.* Prenez quinquina pulvériſé une once; mettez dans une livre d'infuſion de petite centaurée; ajoutez un gros de ſel ammoniac, un demi gros de ſel d'abſinthe; mêlez, donnez à l'animal.

60. *Bol fébrifuge.* Prenez extrait de gentiane, de

petite centaurée, de chacune une once, écorce du Pérou une demi-once; mêlez pour un bol.

61. *Breuvage vermifuge.* Prenez gouſſes d'ail n°. 4. racine de fougere pulvériſée, ſemence contre vers, de chacune deux gros; écraſez les gouſſes, mettez le tout dans une livre d'infuſion d'abſinthe; donnez à l'animal.

62. *Bol vermifuge.* Prenez jalap, aloës, de chacun deux gros, mercure doux un gros, trochiſques alhandal un demi-gros, ſel d'abſinthe deux ſcrupules; mêlez avec ſuffiſante quantité de miel; formez un bol.

63. *Poudre vermifuge.* Prenez racine de fougere, rhubarbe en poudre, de chacun un gros, ſommités de tanaiſie, écorce de mûrier, coraline, de chacun deux gros; éthiops minéral une demi-once; mêlez, faites une poudre dont la doſe eſt depuis un gros juſqu'à trois dans du ſon.

64. *Lavement vermifuge.* Prenez racines de fougere deux onces, feuilles & fleurs d'abſinthe & de marrube, de chacune une demi-poignée, hiera picra deux gros; faites bouillir dans cinq livres d'eau commune juſqu'à la diminution d'un tiers; coulez, ajoutez à la colature huile d'amende amere, ou huile de millepertuis, trois onces pour un lavement.

65. *Breuvage lithontriptique.* Prenez feuilles de la plante *uva urſi* pulvériſée trois gros; mêlez dans une livre de vin blanc ſec; donnez à l'animal.

66. *Boiſſon lithontriptique.* Prenez ſavon rapé une once & demie, faites diſſoudre dans trois livres d'eau de chaux, mêlez avec la boiſſon ordinaire.

67. *Pilule de ciguë.* Prenez poudre de ciguë deux gros, gomme ammoniac, cloportes en poudre, de chacun un gros; mêlez avec extrait de ciguë ſuffiſante quantité; la poudre de ciguë peut ſe porter inſenſiblement juſqu'à la doſe de deux onces: on pro-

portionnera à cette même doſe celle des autres drogues.

68. *Pilule de coloquinte.* Prenez pulpe de coloquinte une demi-once ; mêlez avec ſuffiſante quantité de miel ; roulez dans une demie once de poudre de pervenche & dans du ſon ; formez une pilule. De tous les médicamens éprouvés juſqu'ici contre la morve dans l'hôpital vétérinaire, dit M. de Bourgelat, cette pilule eſt le ſeul médicament qui nous ait laiſſé entrevoir quelque eſpérance de ſuccès : on peut augmenter la doſe de pulpe de coloquinte juſqu'à deux onces & demie à titre de remede altérant. Tels ſont les remedes internes les plus intéreſſans que preſcrit M. de Bourgelat ; nous allons actuellement rapporter les principaux parmi les externes qui ſe trouvent dans la matiere médicale du même auteur.

69. *Poudre ptarmique.* Prenez feuilles de tabac, de bétoine, de ſauge en poudre, de marjolaine, de chacune une once, racines d'iris de Florence pulvériſé une once ; mêlez, faites une poudre.

70. *Bourdonnet.* Prenez poudre d'euphorbe un gros, nicoriane deux gros, fort vinaigre ſuffiſante quantité, eſſence de marjolaine dix gouttes ; mêlez, formez une pâte liquide, garniſſez-en des bourdonnets propres à être introduits dans les naſeaux, ſans trop fatiguer l'animal.

71. *Nouets apophlegmatiſans.* Prenez racines de pyrethre, d'année, de chacune une once, feuilles de bétoine, de rhue, de chacune une poignée, poivre battu, ſemences de moutarde écraſée une demie once ; pulvériſez groſſiérement les racines, hachez les feuilles ; mêlez le tout, ajoutez ſel ammoniac trois onces ; formez un nouet.

72. *Billots maſticatoires.* Prenez racines de zodoaire, d'angélique, de chacune une demi-once, myrrhe

trois gros, ſel ammoniac deux gros, camphre un gros; pulvériſez les racines & la myrrhe; broyez le tout dans ſuffiſante quantité de miel commun après l'avoir fait bouillir dans du vinaigre juſqu'à ce qu'il ait repris ſa conſiſtance ordinaire; mettez dans un linge roulé en maniere de billot; placez & maintenez dans la bouche de l'animal.

73. *Collyre reſtrinctif & aſtringent.* Prenez feuilles de coings une demi-poignée, deux gros d'écorce de grenade, un gros de grains de ſumac; faites infuſer le tout dans deux livres d'eau commune tiede pendant quelques degrés; faites bouillir légérement & filtrez.

74. *Gargariſme reſtrinctif & aſtringent.* Prenez feuilles de plantain une demi-poignée, fleurs de roſes rouges, de grenade, de chacune deux pincées, fruits de ſumac trois gros; faites cuire légérement dans deux livres & demie d'eau commune réduites à deux; ajoutez à la colature eau de rabel, juſqu'à une certaine acidité, miel roſat une once & demie, pour un gargariſme aſtringent.

75. *Injection aſtringente.* Prenez racines de biſtorte, d'ariſtoloche ronde, de chacune une once, feuilles d'aigremoine, de ronce, de roſes de Provins, de chacune une demi-poignée; faites bouillir dans quatre livres d'eau commune juſqu'à la diminution d'un tiers; diſſolvez dans la colature alun de roche deux onces, ſel ammoniac deux gros; ajoutez à la décoction eſprit de cochlearia, eſſence de rabel, de chacune un gros, pour une injection aſtringente.

76. *Cataplaſme aſtringent.* Prenez lie de vin une livre, alun de roche pulvériſé quatre onces; mêlez en ajoutant farine de ſeigle ſuffiſante quantité pour un cataplaſme.

77. *Poudre aſtringente.* Prenez ſang de dragon un gros, ſarrette deux gros, pierre hématite un demi-

gros, bol d'Arménie une once; mêlez, faites une poudre aſtringente très-fine.

78. *Suppoſitoire aſtringent.* Prenez térébenthine deux onces, cire jaune une once, bol d'Arménie, ſang de dragon, écorce de grenade en poudre, de chacun deux gros; mettez le tout ſur un feu modéré, imbibez des tentes d'une forme & d'un volume convenable pour un ſuppoſitoire aſtringent.

79. *Injection émolliente.* Prenez orge entier deux poignées, graine de lin une once; faites bouillir dans trois livres d'eau commune juſqu'à la diminution d'un tiers; diſſolvez dans la colature miel commun deux onces; pouſſez cette injection émolliente, quand elle ſera tiede.

80. *Fomentation anodine.* Prenez têtes de pavots blancs écraſées ſix, ſemence d'anet une once, feuilles de juſquiame & de morelle, de chacune une poignée; faites bouillir dans ſix livres d'eau commune, juſqu'à évaporation du tiers; paſſez avec une légere expreſſion pour une fomentation anodine.

81. *Liniment anodin.* Prenez onguent populeum deux onces, huile d'olive, baume tranquille, de chacun une once, teinture anodine une goutte; mêlez pour un liniment anodin.

82. *Cataplaſme émollient*, Prenez racines de guimauve, oignons de lys, de chacun deux onces, feuilles de guimauve, de mauve, de pariétaire, de violettes, de chacune une poignée; ſemences de lin, de fénugrec, de chacun un gros, figues graſſes douze, fleurs de camomille, de mélilot, de chacune une demi-poignée, faites cuire juſqu'à pourriture dans une ſuffiſante quantité d'eau commune; pilez, paſſez au travers d'un tamis; ajoutez trois onces d'onguent d'althéa, deux onces d'huile de lin; faites un cataplaſme.

83. *Billot émollient.* Prenez ſyrop violat quatre onces, ſix jaunes d'œufs, & cinq onces d'eau diſtil-

lée de roſes ; mêlez, formez & garniſſez-en un billot.

84. *Suppoſitoire émollient.* Prenez onguent d'althéa, populeum, de chacun deux onces, cire jaune une once ; faites fondre le tout à un feu modéré, trempez-y un bourdonnet d'étoupes, auquel vous donnerez une forme convenable pour un ſuppoſitoire adouciſſant & relâchant.

85. *Collyre vulnéraire.* Prenez feuilles d'euphraiſe, de plantain, de fenouil de chacune une poignée, feuilles de grande chélidoine une demi-poignée, onglets de roſes rouges & fleurs de bluets, de chacune deux pincées ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune ; réduiſez à deux ; coulez, ajoutez ariſtoloche, iris pulvériſé, de chacun un ſcrupule, élixir de propriété quinze gouttes, eau vulnéraire un ſcrupule ; mêlez pour un collyre vulnéraire.

86. *Gargariſme antiputride.* Prenez feuilles de plantain, de ronce, d'aigremoine, de chacune une poignée ; faites bouillir pendant une demi-heure dans huit livres d'eau commune ; jettez dans la colature deux gros de ſel ammoniac, injectez ce gargariſme antiputride.

87. *Lotion réſolutive.* Prenez vinaigre de vin, urine, de chacun une livre ; faites-y fondre trois onces de ſel ammoniac, pour une lotion réſolutive.

88. *Liniment.* Prenez feuilles de ſabine, de ſauge, fleurs de lavande, de millepertuis, de romarin, de chacune une poignée ; on pilera toutes les herbes fraîches, s'il eſt poſſible ; faites fondre dans un pot de terre verniſſé deux livres de ſuif de bouc ; mettez-y deux livres d'huile de noix ; jettez-y les plantes ; faites bouillir pendant une heure, retirez du feu ; coulez avec expreſſion, ajoutez-y huile de laurier une demi-livre, camphre pilé deux onces ; faites chauffer ce liniment fortifiant pour vous en

ſervir, & pour en oindre la partie malade avec des étoupes que vous y laiſſerez appliquées.

89. *Emplatre agglutinatif & fortifiant.* Prenez poix de Bourgogne quatre onces, térébentine une once, encens en poudre une once & demie; faites fondre le tout enſemble, trempez dans ce mélange des lambeaux de toile & de peaux; vous aurez un emplâtre agglutinatif & fortifiant.

90. *Cataplaſme maturatif.* Prenez racines d'althæa, de bryone, de lys, de chacune une once & demie, coupez menu; faites cuire pendant quelque temps dans une ſuffiſante quantité d'eau commune; ajoutez feuilles de pariétaire, de mauve, de branc urſine, de chacune une poignée, figues graſſes n° 12. faites cuire le tout juſqu'à une entiere pourriture; paſſez au travers d'un tamis; ajoutez à cette pulpe feuilles d'oſeille ronde une poignée & demie, que vous aurez fait cuire ſéparément dans du beurre, vieux levain, onguent baſilicum, de chacun une demi-once, oignons blancs cuits ſous la cendre, n°, 2; broyez le tout avec ſuffiſante quantité d'huile de lys; faites un cataplaſme: on peut y ajouter galbanum diſſout dans le vin, & gomme ammoniac pulvériſée, de chacun une demi-once.

91. *Onguent digeſtif.* Prenez térébenthine de Veniſe quatre onces, jaunes d'œufs n° 2, huile roſat, ou huile de millepertuis ſuffiſante quantité; délayez la térébenthine avec les jaunes d'œufs; agitez le tout juſqu'au mélange parfait.

92. *Collyre déterſif.* Prenez ſaffran des métaux ſubtilement pulvériſé un gros, vitriol blanc un demi-ſcrupule, eau de roſe une demi-once, eau de fleurs de chicorée ſauvage, deux onces & demie; faites-en couler une goutte tiede dans l'œil pour en ôter les taches.

93. *Gargariſme déterſif.* Prenez feuilles de chêne une poignée, fleurs de roſes & de grenades, de chacune

cune une pincée, écorce de grenade deux gros, alun brûlé deux ſcrupules, vitriol blanc un demi-ſcrupule; faites cuire le tout dans ſuffiſante quantité de vin rouge; ajoutez à huit onces de la colature miel roſat & ſyrop de mûres, de chacun une once.

94. *Injection déterſive.* Prenez racines d'ariſtoloche ronde concaſſées une once; faites bouillir dans trois livres d'eau commune; ajoutez à la colature trois gros de teinture de myrrhe, oliban & aloës pulvériſé, de chacun deux gros; mêlez, faites une injection.

95. *Onguent déterſif.* Prenez précipité rouge un gros, onguent baſilicum une once; mêlez.

96. *Poudre déterſive.* Prenez coquilles d'œufs calcinées une demi-once, alun brûlé un gros, ſaffran de mars une once & demie, aloës, maſtic, myrrhe, de chacun un demi-gros; mêlez, faites une poudre ſelon l'art.

97. *Lotion anthelmenique.* Prenez eſprit de térébenthine, ſuffiſante quantité; ſervez-vous-en dans les ulceres vermineux.

98. *Lotion deſſicative.* Prenez litharge d'or une livre, verd de gris, couperoſe verte, alun de roche & couperoſe blanche, de chacun une demi-livre; pulvériſez le tout; faites infuſer pendant vingt-quatre heures dans huit livres de vinaigre de vin pour ſervir de lotion.

99. *Poudre deſſicative.* Prenez myrrhe, ſarcocolle, de chacun deux gros; oliban, maſtic, de chacun un gros, colophane une demi-once; mêlez, faites une poudre fine.

100. *Pommade deſſicative.* Prenez huile commune quatre onces, cire blanche une once, magiſtere de ſouffre, craie de Briançon, bol d'Arménie, de chacun deux gros; mêlez pour une pommade.

101. *Onguent deſſicatif.* Prenez litharge trois on-

ces, vinaigre fort quatre onces, huile roſat une once, broyez la litharge en y laiſſant tomber goutte à goutte le vinaigre & l'huile alternativement; faites un nutritum deſſicatif.

102. *Lotion antipſorique.* Prenez ſuc de morelle une once, ſucre de ſaturne deux gros, animez avec une demi-once d'eſprit de vin bien déflegmé pour une lotion.

103. *Liniment antipſorique.* Prenez ſemences de ſtaphiſaigre deux onces, mettez en poudre, mêlez avec une ſuffiſante quantité d'huile d'olive pour un liniment.

104. *Pommade contre l'alopécie.* Prenez graiſſe d'ours une demi-livre, abeilles en poudre une demi-once, mêlez pour une pommade à employer dans l'alopécie

105. *Emplâtre véſicatoire.* Prenez mouches cantharides pulvériſées deux gros, cire jaune, térébenthine, poix blanche, de chacun trois gros, faites un emplâtre ſelon l'art.

106. *Cataplaſme cauſtique.* Prenez mouches cantharides pulvériſées une once & demie, ſemences de moutarde, racines de pyrètre pulvériſées, de chacune un gros, vieux levain une once, mêlez avec ſuffiſante quantité de fort vinaigre, faites un cataplaſme.

107. *Onguent épiſpaſtique.* Prenez mouches cantharides pulvériſées deux gros, euphorbe & térébenthine de chacun un gros; mêlez pour un onguent épiſpaſtique.

108. *Parfums.* Prenez vinaigre de vin quatre livres, ſel marin, nitre, huile de vitriol ordinaire, de chacune une demi-livre, eau pure deux livres; mettez dans un pot de terre verniſſé & évaſé, placez ſur des charbons ardens; laiſſez évaporer dans les écuries & dans les étables d'où les animaux ſeront ſortis, toutes les fenêtres ſe trouvant bien

fermées, avec la précaution néanmoins de les ouvrir trois heures avant qu'ils y rentrent.

Telles ſont les principales formules magiſtrales rapportées par M. de Bourgelat dans ſa matiere médicale. Il paſſe de là aux officinales ; mais comme celles-ci ſe trouvent dans preſque toutes les pharmacopées, nous ne nous y arrêterons pas ici.

MENÉE. C'eſt un terme de vénerie : on s'en ſert pour déſigner la droite route du cerf qui fuit. On dit auſſi *menée belle* d'un chien qui a la voix belle, & qui chaſſe de bonne grace. *Mener* les chiens courrans à l'ébat, c'eſt les promener, ce qui ſe fait deux fois par jour.

MENUS DROITS. C'eſt le droit du roi à la chaſſe : on appelle menus droits, certaines petites parties d'un cerf, telles que les oreilles, les bouts de ſa tête, quand elle eſt molle, le muffle, le franc boyau, les daintiers & les nœuds, qui ſe levent ſeulement au printemps & dans l'été.

MERA. Terme de chaſſe : c'eſt l'entrée ou le trou de la taniere d'un renard ou d'une autre bête.

MERLAN. C'eſt un poiſſon de l'océan, long d'un pied, quelquefois davantage, qui eſt fort menu eu égard à ſa grandeur, principalement vers ſa queue, car il eſt plus gros vers la tête. Ce poiſſon a la tête & le corps applatis ſur les côtés ; mais le devant de ſa tête eſt plus plat au-deſſus, quand ſa bouche eſt fermée ; ſon dos eſt convexe ; il a l'anus fort voiſin de la tête, & conſéquemment bien éloigné de la queue ; tout ſon corps eſt d'une couleur blanche argentée ; mais ſon dos eſt d'une couleur plus foncée ou grisâtre ; ſes écailles ſont petites, arrondies & blanches ; ſa mâchoire ſupérieure eſt avancée au-delà de l'inférieure, en ſorte que quand la bouche ſe trouve fermée, les dents ſupérieures outrepaſſent la mâchoire inférieure ; ſes narines ſont apparentes, elles ont deux ouver-

tures de chaque côté, & ſont placées plus près des yeux que de l'extrémité du naſeau; ſes yeux ſont grands, ſitués aux côtés de la tête; ils ſont couverts d'une membrane lâche & tranſparente, l'iris en eſt de couleur argentée, & la prunelle eſt grande & bleuâtre; la membrane des ouies eſt compoſée de chaque côté de ſept arêtes: on remarque pluſieurs rangs de dents à la mâchoire ſupérieure; & parmi ces différens rangs le dernier ou le plus extérieur eſt le plus grand; les dents du premier ſont inégales en grandeur; à la mâchoire inférieure ſe trouve auſſi un rang diſtingué de dents pareillement inégales en grandeur; à la partie antérieure du palais eſt un oſſelet dentelé, qui forme les deux côtés d'un triangle; dans le goſier ſe trouvent ſupérieurement deux oſſelets ronds, & inférieurement deux oblongs dentelés: la langue de ce poiſſon & tout ſon palais dans le milieu ſont liſſes; il y a neuf points au moins de chaque côté à la mâchoire inférieure ſans aucun barbillon: on obſerve aux parties latérales de ce poiſſon, une ligne noirâtre ou obſcure, courbe, beaucoup plus proche du dos que du ventre: il y a auſſi une tache noirâtre des deux côtés à la naiſſance des nageoires pectorales; celles-ci ſont grisâtres, compoſées de vingt-une arêtes, dont celles qui occupent le milieu ſont les plus longues & fourchues au bout; mais dont les deux premieres & les deux dernieres ne le ſont point; les nageoires du ventre ſont ſituées plus en devant que celles de la poitrine; elles ſont d'une couleur blanche, formées de ſix arêtes; la ſeconde en eſt la plus longue, & celles du milieu ſont fourchues. Il y a encore trois nageoires au dos de ce poiſſon, la premiere de ces nageoires eſt triangulaire, compoſée de vingt arêtes, dont les premieres ſont les plus longues, & celles du milieu un peu fourchues au bout; les deux nageoires près de

l'anus ſont blanchâtres ; la premiere de ces nageoires eſt longue, formée de trente-trois arêtes, dont celles qui occupent le milieu ſont fourchues par le bout ; & celles des extrémités de chaque côté ſont petites ; la ſeconde eſt plus petite, compoſée de vingt-trois arêtes, dont celles du milieu ſont fourchues par le bout ; la queue de ce poiſſon eſt égale & noirâtre à ſon extrémité, compoſée d'environ trente-une arêtes longues, excepté les dernieres qui ſont fourchues au milieu ; ſon foie eſt blanchâtre, diviſé en deux grandes lobes, dont le droit eſt petit, court ; & le gauche très-long, étendu par-tout l'abdomen ; la ratte eſt triangulaire ſous l'eſtomach ; on remarque dans les femelles deux ovaires longs, pleins d'œufs jaunes ; la veſſie de l'air dans ce poiſſon eſt longue, gluante, ſimple, attachée à l'épine du dos, ou au canal pneumatique qui prend ſon origine à la partie ſupérieure, & va s'inſérer dans l'éſophage ; ſon cœur eſt quadrangulaire, à angles fort obtus, fourni d'une grande oreillette & d'une grande aorte ; ſon eſtomach eſt oblong, aſſez gros, réfléchi à la partie inférieure, avec un grand nombre d'appendices au pylore en maniere de couronne ; ſon inteſtin eſt réfléchi d'abord vers le diaphragme, puis vers l'anus, enſuite de l'anus à l'œſophage, & il deſcend enfin droit à l'anus ; la partie inférieure de cet inteſtin eſt fort ample, en ſorte que l'inteſtin ſe trouvant étendu avec l'eſtomach, eſt un peu plus long que le poiſſon même ; la véſicule de ſon fiel eſt adhérente par un conduit au foie, & par un autre plus grand à l'inteſtin proche des appendices ; ſes reins ſont ſanguinolens, longs, étendus le long du dos ; ſes veſſies urinaires ſont au nombre de deux, oblongues vers l'anus, pleines d'eau claire ; ſes vertèbres ſont au nombre de cinquante-quatre en tout. Le merlan ſe prend fréquem-

ment dans la Manche & dans toute la mer Baltique ; chaſſé de la haute mer par une infinité d'ennemis redoutables qui cherchent à le dévorer, il approche ſouvent en foule des côtes, où il devient la proie des pêcheurs. Auſſi ce poiſſon eſt-il très-commun dans nos poiſſonneries ; il ſe nourrit d'anchois, de crevettes, de goujons de mer, & d'autres petits poiſſons qu'il avale tout entiers ; car ſes dents ne lui ſervent point à hacher ſes alimens ou ſa proie par morceaux, mais à la retenir. Cependant Rondelet a obſervé que les petits poiſſons qu'on trouve dans ſon corps, ſe trouvent hachés par morceaux dans ſon eſtomach, & cela provient ſans doute de ce que ces viandes, à meſure qu'elles ſe digerent, ſe mettent en pieces par la chaleur naturelle. Il y a, dit l'Emery, dans l'endroit le plus ample ou le plus épais de la tête du merlan proche de ſa cervelle, deux petits os pierreux, un de chaque côté, long d'un travers de doigt, large de huit lignes, pointus par un des bouts, obtus par l'autre, liſſes & polis, très-blancs, tendres, faciles à rompre, d'un goût tant ſoit peu ſalé, lorſqu'ils ont été mis en poudre ſubtile, de ſubſtance alkaline & abſorbante ; mais il eſt à obſerver, que la pointe de cet os n'eſt pas juſtement au milieu de ſon extrémité, mais à côté, & que le reſte de cette extrémité eſt comme échancrée naturellement. Parmi les merlans, il s'en trouve d'hermaphrodites, & en effet on remarque très-diſtinctement dans l'intérieur de pluſieurs les œufs d'un côté, & la laite de l'autre. On a envoyé de Norwege, au docteur Worm, de ces ſortes de merlans.

Ce poiſſon contient, ſelon l'analyſe chymique qu'on en a fait, beaucoup d'huile & de ſel volatil ; pour l'avoir bon à manger, il faut le choiſir bien nourri, d'une chair molle, tendre & légere : tous

les médecins ſe rapportent unanimement pour regarder ce poiſſon comme le plus ſain de tous : ſa chair qui n'eſt point chargée de ſucs viſqueux, ne charge point l'eſtomach ; il faudroit en faire un grand excès pour s'en trouver incommodé ; le merlan ne laiſſe pas néanmoins de nourrir, il produit même un aliment de bon ſuc : mais cette nourriture eſt ſi légere & paſſe ſi vîte, que la nature n'a preſque pas le temps d'en diſpoſer pour le ſoutien du corps ; c'eſt par cette raiſon qu'on en peut permettre l'uſage à toutes ſortes d'âges & de rempéramens, même aux malades & aux convaleſcens. En Angleterre on fait ſécher ce poiſſon après l'avoir vuidé ; on le ſale, & on en fait par-là un mets fort agréable. Les Allemands & les Polonois ſçavent auſſi l'aſſaiſonner & lui donner une couleur jaune ; ils employent à cet effet de la racine de *cucurma* : les pierres qui ſe trouvent dans la tête de ces poiſſons paſſent pour être d'excellens remedes apéritifs, propres pour la colique néphrétique, & pour chaſſer les ſables des reins & de la veſſie ; elles ſont auſſi très-bien indiquées pour arrêter les dévoiemens, & pour abſorber les acides de l'eſtomach ; on les prépare ſimplement en les broyant ſur le porphyre. La doſe en eſt depuis douze grains juſqu'à un demi gros.

MERLE. C'eſt un oiſeau qui égale la grive en grandeur ; il pèſe de même qu'elle quatre onces ; ſa longueur eſt de neuf pouces & demi depuis la pointe du bec juſqu'au bout des pieds, & dix pouces & demi ou onze pouces juſqu'au bout de la queue ; ſon bec eſt long d'un pouce, d'un jaune ſaffrané ; mais dans la femelle la pointe & le deſſus du bec ſont noirâtres ; le dedans de ſa bouche eſt jaune dans l'un & dans l'autre ſexe ; la circonférence des paupieres eſt pareillement jaune ; il y a à chacune des aîles de cet oiſeau dix-huit grandes plumes,

la quatrieme eſt la plus longue; ſa queue eſt longue de quatre pouces & demi, formée par douze plumes d'égale longueur, excepté les dernieres de chaque côté qui ſon tant ſoit peu plus courtes que les autres; ſes pieds ſont unis; le doigt extérieur & le poſtérieur ſont égaux; le premier eſt attaché à celui du milieu par la partie inférieure; le foie de cet oiſeau eſt diviſé en deux lobes, dont le droit eſt le plus grand; la véſicule du fiel a ſon attache au foie; ſon eſtomach eſt moins muſculeux que dans les autres oiſeaux. MM. Arnauld de Nobleville & Salerne n'ont remarqué dans cet oiſeau aucun veſtige d'appendice inteſtinale.

Le merle ſe nourrit indiſtinctement de baies & d'inſectes. Lorſque les merles ſont encore jeunes & de l'année, ils ont le bec noirâtre; mais le bec change de couleur au bout d'un an, & devient d'un beau jaune: & quand ils ſont avancés en âge, ils ſont très-noirs par-tout. En général les merles & les fauvettes dans leur jeuneſſe ſont plutôt bruns que noirs; leur poitrine eſt rouſſâtre, & leur ventre un peu griſâtre: quand ils ſont encore petits, il eſt impoſſible de diſtinguer les merles d'avec les fauvettes par la couleur.

Le propre du merle eſt de chanter beaucoup; la femelle pond à chaque couvée quatre ou cinq œufs bleuâtres parſemés de raches brunes: cet oiſeau conſtruit ſon nid avec tout l'art poſſible; il emploie à l'extérieur de la mouſſe, des rameaux déliés, & des menues racines, qu'il lie enſemble avec de la boue pour tenir lieu de colle; le dedans en eſt auſſi lutté. Cet animal ne pond pourtant pas ſes œufs ſur la boue à nud, comme fait la grive; mais il met par deſſus la boue du chaume, de la paille, du poil ou du crin, ou d'autres matieres mollettes propres à recevoir ſes œufs, pour qu'ils ſoient moins expoſés à ſe caſſer, & que les petits ſoient couchés

plus mollement. Le merle aime à ſe baigner & à s'éplucher; il aime auſſi à voler ſeul, & c'eſt de ſon amour pour la ſolitude que *Varron* & *Feſtus* ont tiré l'étymologie de ſon nom latin. Ariſtote a obſervé de ſon temps que cet oiſeau gazouille en hiver, mais qu'en été il chante à gorge déployée; & cependant il eſt de fait qu'il commence à chanter dès que la neige eſt à peine fondue; ſon chant n'eſt pas même déſagréable, quand on l'entend dans un bois où il y a écho, ou dans une vallée. Dès que cet oiſeau a une fois appris quelque choſe, il le retient toute ſa vie; il eſt très docile, & on peut l'inſtruire à parler; mais ſa voix n'eſt jamais articulée comme celle du perroquet. Le merle eſt ſi commun, qu'il ſe fait entendre par-tout par ſon chant, & qu'on l'éleve preſque chez tous les artiſtes en cage. Quand il eſt en campagne, il fait ſon ſéjour des bocages épais; il place ordinairement ſon nid dans l'épine blanche à la hauteur d'un homme ou à peu-près: le merle couve de tems en tems à la place de ſa femelle pendant le jour, & pendant le reſtant du temps il lui porte à manger, l'égaie par ſon chant, & veille autour d'elle pour en écarter l'ennemi. On prétend que les merles font des petits deux fois par an: ils doivent donc commencer au premier printemps avant les autres oiſeaux: on pourroit les faire couver en cage.

Un curieux obſervateur en ornithologie rapporte, qu'ayant mis deux merles mâles & femelles dans une grande voliere au fond de ſon jardin, où il y avoit un if en pyramide, il ſuivoit leurs procédés; d'abord ils poſerent de la mouſſe pour baſe de leurs nids, puis ils répandirent ſur cette baſe la pouſſiere, dont ils avoient rempli leur goſier; & piétinant dans l'eau pour ſe mouiller les pieds, ils la détremperent, ce qu'ils continuerent de faire couche par couche; la femelle couva ſeule ſes

œufs, étant nourrie ſoigneuſement par le mâle; les petits éclos, ils leur donnoient des vers de terre coupés par morceaux, ayant l'attention d'aller recevoir la fiente que chaque petit rendoit après avoir avalé la becquée; cette fiente ſervoit en partie de nourriture au pere & à la mere; ils firent ainſi quatre couvées dans l'année, mais ils mangerent les deux dernieres. L'obſervateur a vû le merle tuer ſes petits l'un après l'autre, & les donner à manger à ſa femelle; d'où il conclud que c'eſt là la raiſon pour laquelle les merles, étant ſi féconds, ſont néanmoins peu communs en comparaiſon des grives & des alouettes; mais M. Salerne qui a rapporté ce fait dans ſon Hiſtoire Naturelle des oiſeaux, ajoute qu'il lui a paru ſi extraordinaire, & ſi contraire aux loix de la nature, qu'on n'en ſçauroit rien conclure pour le général.

Il y en a qui prétendent qu'il y a deux ſortes de merles, ſçavoir, le merle ordinaire ou commun, qui fait ſon nid à une certaine hauteur ſur des arbres ou arbriſſeaux; & le merle terrier, qui fait le ſien tout bas & contre terre; mais cette diſtinction n'eſt pas fondée: M. de Salerne déjà cité, a vû le même merle, voyant qu'un chat lui avoit mangé ſes deux premieres couvées dans le nid fait au pied d'une haye, en faire une troiſieme ſur un pommier, à la hauteur d'environ huit pieds: il eſt très-rare de voir des merles blancs; cependant on peut dire qu'il n'y a gueres de pays où il ne s'en trouve, quoiqu'ils ſoient plus communs dans le nord Ces oiſeaux ne vivent pas long-temps, & la raiſon qu'on en appotte dans le pays de Sologne, c'eſt parce qu'ils ont coutume de dormir le cul au vent, tout le contraire des autres oiſeaux, qui tournent toujours la tête du côté du vent pour dormir, afin que leurs plumes ne ſoient point dérangées, & qu'ainſi ils aient moins froid du-

rant la nuit; mais cette obſervation paroît un peu ſuſpecte.

Ariſtote & Pline diſent que les merles s'en vont où ſe tiennent cachés pendant l'hiver; mais il paroît que ces naturaliſtes ſe ſont trompés, du moins ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils reſtent en France tout l'hiver comme la plupart des grives.

On fait la chaſſe des merles de pluſieurs façons, à l'araigne, à la repenelle & à la foſſette. L'araigne eſt un filet qui ſe fait de mailles en lozange, dont chacune a un pouce de large, le fil en doit être délié retors en deux brins & teint en couleur, la levée eſt compoſée d'environ quatre-vingt mailles, & la hauteur de ce filet eſt d'environ huit pieds; il ſe termine par des boulettes, ou bien on paſſe une ficelle bien unie dans toutes les mailles du dernier rang d'en-haut. Voici actuellement comment ſe fait cette chaſſe. Sur la fin d'Avril on choiſit un jour de brouillard, parce qu'alors le merle vit le long des haies & on prend ſon filet; on ſe promene d'abord le long des haies, où l'on ſuppoſe qu'il y a des merles: quand il s'en trouve, ils ſe ſauvent & ſe placent à trente ou quarante pas; on remarque l'endroit où ces oiſeaux ſont poſés; on avance de vingt pas, & on étend ſon araigne de la maniere ſuivante. On ſuppoſe qu'il y a une haie correſpondante à celle où on veut s'arrêter; on attache des deux côtés ſon filet à des branches d'arbres qui avancent un peu dans le chemin, qui auront environ cinq ou ſix pieds de hauteur: il eſt à obſerver que le filet doit être tendu au niveau de la haie, où les merles ſe ſont placés; on fait enſuite le tour, & on approche d'eux juſqu'à ce qu'on les faſſe ſauver; ces oiſeaux volent alors le long de la haie; on les ſuit au petit pas, & inſenſiblement ils donnent dans le filet qu'ils font tomber ſur eux à force de ſe dé-

battre; à ce ſignal on court ſur la proie, afin de la ſaiſir; il n'arrive pas toujours qu'on trouve un chemin entre deux haies propre à tendre ſon piege; dans ce cas on ſe munit d'un bâton de ſix pieds de haut, fendu par un bout, & pointu par l'autre; on le fiche en terre, & on y attache un des bouts du filet, tandis que l'autre eſt lié à la haie ou arbre placé à une diſtance convenable, qui fait le même effet que le piquet: la plus grande attention qu'on doit avoir dans cette ſorte de chaſſe, c'eſt d'arranger les coins du filet, de maniere que la moindre ſecouſſe le faſſe tomber ſur un oiſeau.

Telle eſt la chaſſe à l'araigne, celle à la repenelle s'exécute à la fin des vendanges; on va dans les taillis peu éloignés des vignes; on choiſit un arbuſte droit & élevé, on l'émonde juſqu'à environ cinq pieds de hauteur, & on le perce avec une vrille à environ quatre pieds & demi, on prend enſuite un autre arbuſte éloigné du premier d'environ quatre pieds, on en ôte toute la ramille, & on attache à l'extrémité ſupérieure une petite ficelle longue de demi-pied, à laquelle on noue un collet de crin, fait en nœud; on prend alors l'extrémité ſupérieure de ce dernier arbuſte, on le courbe de façon qu'il avance preſque juſqu'à l'autre, & on paſſe le collet dans l'ouverture qu'on a faite dans le premier arbuſte, en tirant juſqu'au nœud de la ficelle qui vient au niveau du trou.

Outre ces préparatifs, il faut avoir un petit bâton long de quatre doigts, fait d'un côté en forme de petit crochet, & arrondi par l'autre, qui ſe terminera en pointe; on l'inſere un peu dans le petit eſpace qui doit reſter depuis le nœud juſqu'au bord de l'ouverture de l'arbuſte, & on l'y place fort à l'aiſe; après quoi on étend deſſus le collet, qu'on ouvre en rond, & qu'on poſe à plat ſur la marchette du petit bâton, le piége eſt achevé; ſi on

met au-deſſus une grappe de raiſin, l'oiſeau qui viendra la becqueter, ſe placera ſur la marchette du bâton, elle tombera, l'arbuſte plié reprendra ſa premiere direction, & le merle ſe trouvera ſaiſi par le lacet.

La troiſieme chaſſe du merle eſt à la foſſette ; on fait une petite foſſe large de huit pouces dans un ſens, & de cinq dans l'autre ; elle peut en avoir ſix de profondeur. On met au fond des baies de laurier ou des vers de terre piqués à travers le corps d'une longue épine : on prend enſuite un gazon ou une tuile de pareille grandeur, & on les place ſur un quatre de chiffre arrangé ſur la foſſette, de façon que l'oiſeau voulant prendre à manger, poſe le pied ſur le bâton, ce qui fait mouvoir le reſſort, & fait tomber la tuile ſur le gibier, qui ſe trouve renfermé dans la foſſette.

Il y a encore des perſonnes, qui pour attirer plus ſûrement les merles, attachent à côté du piége un bâton où un de ces oiſeaux vivans eſt lié par le pied ; cette derniere chaſſe ſe fait ordinairement en hiver : car pour lors les merles affamés volent inconſidérément par-tout où ils trouvent de quoi ſe nourrir.

Les merles ſont très en uſage parmi les alimens, & méritent à juſte titre d'être placés au nombre des oiſeaux, dont la chair fournit un bon ſuc ; les Romains les engraiſſoient dans les volieres avec les grives ; mais on prétend qu'ils ne ſont pas ſi délicats, ni ſi faciles à digérer, quoique cependant certains auteurs les leur préferent ; le tems qu'ils ſont les meilleurs, c'eſt pendant les vendanges, parce qu'ils mangent alors du raiſin ; mais leur chair devient amere, lorſqu'ils ſont réduits à ſe nourrir de baies de genievre, de graines de lierre & d'autres fruits ſemblables. Pour avoir les merles bons à manger, il faut les choiſir jeunes, tendres & bien nourris, car quand ces oiſeaux vieilliſſent, leur chair devient dure, ſeche & de digeſtion difficile. Ils con-

viennent en tout tems, à toutes ſortes d'âges & de tempérament.

Pour ce qui concerne l'uſage du merle dans la médecine, on dit ſa chair propre contre le cours de ventre & la dyſſenterie; mais il eſt à obſerver, que ceux qui ſont ſujets aux hémorrhoïdes, ou qui portent quelque ulcere, doivent s'abſtenir d'en manger. On vante beaucoup contre la ſciatique, l'huile dans laquelle on a fait cuire des merles, & la fiente de ces oiſeaux diſſoute dans du vinaigre, diſſipe les rouſſeurs du viſage, & les taches de la peau, ſi l'on s'en ſert en liniment.

MERLUCHE ou MERLU. On donne ce nom à de la morue ſeche, la meilleure eſt la plus blanche; quand on veut en faire uſage pour ſes alimens, on commence par la battre bien avec un marteau pour l'attendrir, on la fait enſuite tremper pluſieurs jours en la changeant d'eau; après quoi on peut la faire cuire de la façon qu'on le juge à propos. (*Voyez notre Manuel alimentaire des animaux qui peuvent ſervir de nourriture pour l'homme, il eſt prêt à être mis ſous preſſe.*)

MERLUE. On nomme merlue, les peaux de bouc, de chevre, qu'on a fait ſécher ſur la corde pour les pouvoir garder ſans ſe corrompre, en attendant qu'elles puiſſent être paſſées en chamois, en mégiſſerie & en maroquin.

MÉSANGE. C'eſt un oiſeau fort commun en France, il s'en trouve de pluſieurs eſpeces; la plus uſitée en médecine, eſt la groſſe méſange; cet oiſeau, dit Willugby, eſt preſque égal au pinçon, à peine peſe t-il une once, il a depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue, un demi-pied de long, & entre les deux extrémités des aîles étendues, neuf pouces de large; ſon bec eſt droit, noir, long d'un demi pouce, de groſſeur médiocre; ſes deux mâchoires ſont de pareille longueur; ſa langue eſt large, terminée en quatre filamens; ſes pieds ſont

plombés ou bleus ; ſes doigts extérieurs ſont joints juſqu'à un certain point à celui du milieu ; la tête & le menton ſont noirs, au deſſous des yeux de chaque côté regne une raie large ou tache blanche remarquable, qui allant des angles de la bouche en arriere, occupe les mâchoires & eſt entourée de noir ; au derriere de la tête eſt une autre tache blanche, terminée d'un côté par le noir de la tête, & de l'autre par le jaune du col ; le col, les épaules, le milieu du dos ſont verdâtres, ou d'un verd jaunâtre ; le croupion eſt bleuâtre, la poitrine, le ventre & les cuiſſes ſont jaunes, mais le bas-ventre eſt blanchâtre ; le milieu de la poitrine & du ventre eſt diviſé par une ligne large noire, qui ſe continue depuis la gorge juſqu'à l'anus ; les grandes plumes des aîles ſont brunes, à bords blancs, ou à bords en partie blancs & en partie bleus, quelquefois auſſi ſans aucune blancheur ; les bords extérieurs des trois plumes les plus proches du corps ſont verdâtres, on apperçoit une tache blanche tranſverſale formée par les pointes blanchâtres des plumes du premier rang, qui ſont en recouvrement & qui occupent la ſeconde jointure de l'aîle, mais celles des moindres rangs ſont bleuâtres ; la queue eſt longue d'environ deux pouces & demi ; les barbes extérieures de toutes les plumes qui la compoſent, excepté celles des extrémités, ſont cendrées ou bleues, & les intérieures ſont noires ; les plumes des extrémités de chaque côté, ſont blanches à la partie extérieure du tuyau & par leurs bouts ; la queue même pliée ne paroit point fourchue ; chaque aîle eſt compoſée de dix-huit grandes plumes, outre l'extérieure qui eſt la plus courte, & la queue l'eſt de douze.

M. Linnæus donne de la groſſe méſange, la deſcription ſuivante ; elle a, ſelon lui, le corps noir, luiſant, les tempes blanches au-deſſous des yeux, le menton noir, & cette noirceur ſe joint ſous les

tempes à la tache de ſa tête, tandis que la tache de la gorge trace une ligne droite, noire vers la poitrine & le ventre, la nuque du cou eſt jaune, les épaules ſont d'un jaune verd, la poitrine & le ventre ſont jaunes, les aîles & la queue ſont blanchâtres, les grandes plumes des aîles noirâtres, dont le bord extérieur eſt plus pâle, excepté celui de la premiere, une ligne blanche tranſverſale paſſe par l'aîle obliquement; la premiere plume de la queue eſt blanche longitudinalement en dehors; mais la ſixieme de chaque côté eſt bleuâtre, les autres ſont bleuâtres longitudinalement en dehors & noirâtres en dedans.

En général, le caractere propre aux méſanges, eſt d'avoir le bec noir & court, mais cependant plus grand que les autres oiſeaux à bec menu, à proportion du corps; leur habitation eſt ordinairement autour des arbres, ils s'y nourriſſent principalement d'inſectes qu'ils y trouvent, ils font même leurs nids dans le tronc de ces arbres, ils vivent auſſi de chenevis & de noix qu'ils percent avec le bec. Un caractere qui eſt encore propre aux méſanges, eſt d'avoir les pieds de couleur plombée; Ruiſch rapporte que quand les méſanges n'ont que du chenevis dans leur cage, elles deviennent bientôt aveugles pour trop becqueter, auſſi recommande-t-il de le leur broyer. La plupart de ces oiſeaux mangent encore de la viande, & c'eſt la raiſon pour laquelle ils volent ſouvent ſur les cadavres; dans nos maiſons, on les nourrit avec la plus grande partie de nos alimens, elles aiment ſur-tout éperduement les noiſettes; on les nourrit auſſi avec des limaçons, du fromage nouvellement caillé & des œufs de fourmis, ils n'avalent leur manger qu'après l'avoir goûté auparavant avec leur langue.

Les groſſes méſanges montent & deſcendent à la façon du pic verd, ſe tenant aux troncs des arbres; on n'en voit pas une ſi grande quantité en été qu'en automne,

automne, car pour lors elles ſont fort communes. Elles portent une coëffure deſſus la tête : c'eſt ce qui leur a fait donner le nom de nonnettes : on les nomme auſſi méſanges charbonnieres, à cauſe des bandes & des taches noires qu'elles ont ſur le corps, ou méſanges pinçons, à cauſe de la reſſemblance de leur cris avec le pinçon ; quand ces méſanges voyent quelques-unes même de leurs eſpeces & de plus petites, qui ſont foibles & malades, elles les pourſuivent & leur tirent le cerveau hors de la tête à coup de bec.

Olina dit que notre groſſe méſange pond d'une ſeule couvée huit ou neuf œufs dans le creux des arbres, qu'elle eſt la plus eſtimée des méſanges pour le chant, qu'elle vit quatre ou cinq ans, que ſon cri ennuie & fatigue aſſez ſouvent, que c'eſt un oiſeau courageux qui défend ſes petits des autres oiſeaux avec beaucoup de bravoure ; que les méſanges volent par troupes de ſix ou de ſept, & quelquefois davantage ; mais Olina ne s'accorde pas avec Belon ſur le nombre des œufs, cependant M. Salerne dit qu'ayant ſouvent déniché de ces oiſeaux, il y a trouvé pour l'ordinaire neuf œufs d'un blanc cendré parſemés de points rougeâtres, ſur-tout au gros bout, dans un nid écraſé ou applati fait de bourre en grande partie. On apprivoiſe les groſſes méſanges & on les nourrit en cage ou dans une étuve, à cauſe de la douceur de leur chant qu'elles continuent pendant toute l'année, Adrovande en parlant de ces oiſeaux, obſerve, que comme ils aiment le ſuif, on s'en ſert pour leur dreſſer des embuches, & qu'on leur en donne pour qu'ils chantent plus agréablement.

En Berry & en Sologne on donne à la méſange le nom de patron des Maréchaux, parce que ſon chant répete *ti-ti-ti*, & en Provence on l'appelle *ferrurier*, &c. on le connoit encore ſous le nom de *méſange à*

miroir, à cauſe de ſes taches. Derham rapporte que le mâle eſt plus grand, & que les taches ſont plus luiſantes que celles de la femelle. On a obſervé que le tems où ces oiſeaux paroiſſoient le plus abondamment, étoit préciſément celui dans lequel les Bergeronettes s'en alloient.

Le petit peuple mange volontiers la chair de méſange, qui n'a rien d'exquis ; cet oiſeau paſſe en médecine pour être très bon contre l'épilepſie, pour exciter l'urine & pour déterger les glaires & les graviers des conduits urinaires. On le fait ſécher, & après l'avoir réduit en poudre, on en donne depuis un ſcrupule juſqu'à un gros infuſé dans un verre de vin blanc, ou dans quelque eau diurétique, telle que celle de turquette ou de pariétaire.

Il y a différentes façons d'attrapper la méſange ; la premiere uſitée chez le vulgaire eſt très puérile : on prend à cet effet une noix déja entamée, autour de laquelle on tend pluſieurs petits collets ſimples de queue de cheval ; les méſanges voulant venir manger la noix ſe pendent par les pieds, & là trouvant les collets ſe trouvent priſes ; ou bien, & c'eſt la ſeconde méthode, on a quelques méſanges en cage, & on les porte dans un endroit où il y a beaucoup de ces oiſeaux, on poſe la cage en bas, on la garnit de gluaux bien enduits, & on ſe retire à l'écart, enſorte qu'on n'en puiſſe pas être apperçu, & en peu de tems on en prend pluſieurs ; ou bien encore, (troiſieme méthode) certains chaſſeurs contrefont la voix des méſanges, & ſe cachent dans une loge faite de feuillages, ſur laquelle ils mettent des gluaux ; ou enfin on prend les méſanges à la repenelle, comme les geais, il faut à cet effet que l'arêt qui eſt au bout du bâton, ſoit pointu, afin de l'ajuſter dans une noix à demi caſſée, ou dans un bout de chandelle, & que la machine ſoit plus foible à proportion.

Il y a pluſieurs eſpeces de méſanges ; la premiere de

toutes eſt la groſſe méſange : nous en venons de donner la deſcription.

La ſeconde eſt la méſange à tête noire, & en effet elle a la tête noire avec une tache blanche au derriere de la tête, ſon dos eſt d'un gris verd, ſon croupion plus verd, & ſes pieds plombés ; ce qui la diſtingue ſur-tout de la premiere eſpece, c'eſt ſa petiteſſe, elle ſe nomme *méſange de ſapin*, parce qu'elle ſe tient dans les bois de ſapins plus que les autres méſanges.

La troiſieme eſpece eſt la méſange de marais ; cette eſpece a la tête noire, les mâchoires blanches, le dos verdâtre, les pieds plombés. Elle differe de la ſeconde eſpece, en ce qu'elle eſt plus grande, qu'elle a la queue plus longue, qu'elle n'a point de tache blanche au derriere de la tête, qu'elle a le deſſous du corps plus blanc, qu'elle a moins de noir ſous le menton, & qu'elle n'a point abſolument de taches blanches aux extrémités des plumes des aîles qui ſont en recouvrement ; cette méſange eſt probablement la *petite méſange nonnette ou cendrée de Friſch.* Elle mange du chenevis comme les autres, mais elle a tant de prévoyance, qu'elle en prend plus d'un grain dans ſon bec, lorſqu'elle en trouve ; elle les cache dans quelque endroit, d'où elle les tire enſuite pour les becqueter & les manger l'un après l'autre. Elle mange auſſi des graines de ſoleil, & avec le bec elle perce généralement toutes les gouſſes des graines, elle ſe nourrit avec du pavot & d'autres graines ſemblables. Les méſanges ſont d'ailleurs très utiles dans les jardins, de même que tous les autres oiſeaux de leurs eſpeces, elles becquetent les toiles des chenilles d'hiver, qui ſont au haut des arbres, & qu'on ne peut pas voir facilement à cauſe des feuilles qui les couvrent ; elles mangent auſſi les jeunes chenilles qui en ſortent.

La quatrieme eſpece, eſt la méſange bleue ; ce qui caractériſe cette eſpece, c'eſt la couleur azurée de la

tête, entourée d'un cercle blanc, comme une petite couronne; une ligne noire passe par les yeux en prenant depuis le bec jusqu'au derriere de la tête; le dos de cette mésange est d'un jaune verdâtre, tout le dessous du corps est jaunâtre, les pieds sont plombes. Klein prétend que cette mésange est la plus petite de toutes; mais M. Salerne dit qu'il s'est trompé; ce premier auteur ajoute, en parlant des mésanges, que quiconque veut avoir les squelettes des petits oiseaux, n'a qu'à se servir de celle-là, mais il faut préalablement ôter au petit oiseau la plus grande partie de sa chair & la cervelle. Frisch rapporte que la mésange bleue vole toujours avec la grosse mésange, & comme quelques-uns l'ont remarqué, toujours devant elle, tellement que quand il vient une mésange bleue, les oiseleurs peuvent conclure qu'ils verront bientôt la grosse mésange. La mésange bleue meurt bien vîte en cage, elle y vit même si peu de tems, qu'on ne sauroit s'en servir pour en attrapper d'autres; on ne peut distinguer le mâle d'une femelle, que par la vivacité des couleurs qui est plus grande en celui-là qu'en celle-ci; sa ponte est pour l'ordinaire de huit à dix œufs un peu oblongs, d'un blanc sale piqueté de rouge, posés immédiatement sur de la bourre. La cinquieme mésange est celle à longue queue, qui à proprement parler, est un oiseau d'un genre particulier, elle a le sommet de la tête blanchâtre, le cou noir, les mâchoires & la gorge blanches, une ligne noire & large qui s'étend des deux côtés depuis le bec jusqu'au derriere de la tête au-dessus des yeux; ce qui caractérise cette espece, c'est la figure de sa queue, qui est semblable à celle de la pie, & en effet les plumes extérieures sont les plus courtes, & les autres de chaque côté sont successivement plus longues jusqu'à celles du milieu, qui sont les plus longues de toutes; sa queue est fort longue proportionnellement à sa gran-

leur, & ſes pieds ſont noirâtres; cette méſange fait ſon nid comme le roitelet commun, voyez article *Roitelet*. Il eſt vouté par deſſus, & la voute eſt conſtruite de la même maniere & dans le même goût que le reſte du nid; il n'y a qu'un petit trou ou côté par où la femelle entre & ſort; cette méſange eſt de tous les oiſeaux, celui qui pond le plus grand nombre d'œufs. Willughby dit que la méſange à longue queue fait dix ou douze petits d'une couvée, elle habite principalement les lieux marécageux & les canaux, ſa longue queue l'empêche de pouvoir faire ſon nid dans des creux d'arbres; mais elle attache ſon nid oblong à des branches. On nomme cette méſange dans l'Orléanois *parchaquine*, en Saintonge & Anjou *queue de poëlon*, en Verdunois *demoiſelle*, & en Sologne *fourreau*, *gueule de four*.

La ſixieme méſange eſt la huppée, elle a le ſommet de la tête noir & les franges des plumes blanches, ſa crête s'éleve preſqu'à la hauteur d'un doigt, c'eſt ce qui la caractériſe. On trouve cette méſange en Normandie, en Lorraine, & ſur-tout dans les pays froids.

Il y a encore d'autres eſpeces de méſanges; mais comme la plupart ſont étrangeres à la France, nous n'en parlerons pas ici.

MEUNIER. C'eſt un poiſſon de riviere à nageoires molles, de la famille des muges: on lui a donné ce nom, parce qu'il ſe trouve autour des moulins, ou peut-être encore parce qu'il a la tête blanche, il eſt encore connu ſous le nom de *tetard* ou *teter* à cauſe de la groſſeur de ſa tête, & ſous celui de *vilain*, parce qu'il ſe nourrit de bourbe. Ce poiſſon eſt moins blanc ſur le dos que ſous le ventre; il eſt ſemblable au mulet de mer, qu'on nomme *cabot* dans le Languedoc; il a une nageoire au dos, deux au bas des ouies, deux au bas du ventre, & une encore près de l'anus; ſa tête eſt groſſe & grande, ſa bouche n'a

point de dents ; mais ſon palais qui eſt charnu, eſt garni d'os, il a quatre ouies de chaque côté, ſa veſſie eſt double & pleine de vent ; ce poiſſon ſe nourrit de bourbe d'eau, de petits animaux qui nagent ſur la ſurface des eaux. On le prend à la ligne & on y met pour appât à l'hameçon des grillots qu'on trouve dans les champs, des graines de raiſins, ou une eſpece de mouche qui ſe tient cachée en hiver le long des rivieres ; il y en a qui garniſſent leurs hameçons de cervelle de bœufs. Le meunier nage de compagnie, ce qui fait qu'on en prend beaucoup à la ligne ou au filet, on pêche des meuniers qui pèſent juſqu'à cinquante ou ſoixante livres ; les pêcheurs ſont obligés de rejetter dans l'eau ceux qui ont moins de ſix pouces entre l'œil & la queue, ſous peine de cent livres d'amende : on peut conſerver pendant très longtems ces ſortes de poiſſons dans un vivier, ils s'y nourriſſent de petits animaux qui nagent ſur la ſurface de l'eau.

Les pêcheurs connoiſſent une eſpece de meunier, dont les écailles ſont tranſparentes & preſqu'argentées, qui a le tact aſſez fin pour s'appercevoir quand les filets entrent dans l'eau, & qui a aſſez d'adreſſe pour ſe dérober ſouvent au piége ; il faut le chercher entre les bancs de ſable qui s'amaſſent dans les rivieres, & amorcer ſon hameçon avec des vers ou des petits poiſſons. C'eſt dans le mois de Mai que cette pêche commence à être bonne, parce que c'eſt alors que le meunier multiplie.

La chair du meunier eſt blanche, d'un goût fade, pleine d'arêtes, & un peu meilleure ſalée que fraîche ; on le ſert en étuvée, comme la carpe, & on le met auſſi ſur le gril, on le mange encore à la ſauſſe blanche.

MEUTE. C'eſt un terme de chaſſe ou aſſemblage de tous les chiens courants qu'on deſtine à la chaſſe : on ſe ſert auſſi de ce mot pour déſigner une troupe

de cerfs, & quelquefois le gîte. Les oiſeaux donnent auſſi le nom de *meute* à un oiſeau attaché à quelque bâton ou corde, dont ils ſe ſervent pour faire approcher les autres des filets.

MIEL. C'eſt un ſuc en forme de roſée que les abeilles tirent de deſſus les fleurs, & ce ſuc reçu même dans leur eſtomac, y fermente, & quand il commence à fermenter, elles le vomiſſent dans le fond de leurs alvéoles, où ce ſuc acheve peu à peu de fermenter, juſqu'à ce qu'il devienne *miel parfait*, & quand on veut ſe procurer de ce miel, il faut le tirer des gâteaux, ce qui s'exécute de trois façons différentes. Par la premiere méthode, on obtient du *miel vierge*, il coule de lui-même ſans expreſſion & ſans feu des gâteaux nouvellement tirés, qu'on poſe tout chauds après les avoir rompus ou coupés ſur une petite claie d'oſier, ou ſur une nappe ſuſpendue par les quatre coins, ſous laquelle on met un vaiſſeau bien propre pour recevoir le miel; pluſieurs perſonnes, ſans ſe ſervir de claie, ni de nappes pour tirer le miel vierge, mettent les gâteaux ſans les rompre les uns contre les autres, debout dans un panier ſur une poële dans un lieu fort chaud; on égratigne un peu les rayons, pour que le miel coule plus promptement. Après que ce miel vierge, qui eſt ſans contredit le meilleur & le plus délicat, a coulé, on tire encore des gâteaux du miel blanc, mais c'eſt en les mettant légérement en preſſe: comme il ſe mêle néanmoins toujours un peu de cire dans cette eſpece de miel, quoiqu'il ſoit blanc, il n'eſt pas à beaucoup près auſſi blanc que le *miel vierge*, auſſi fait-il la cire, il eſt d'ailleurs plus épais que le premier. Pour le tirer, on prend les gâteaux tous chauds & bien épluchés, on en remplit de petits ſacs de toile claire, ronds & pointus, comme des chauſſes à hippocras, on les met dans une preſſe, & on en exprime le miel, qui tombe dans un vaiſſeau

qu'on a mis à cet effet ſous la preſſe. Ce ſecond miel, mis dans des pots qu'on laiſſe découverts quelque tems pour qu'il fermente, ſe purifie & s'éclaircit, en pouſſant en dehors une écume, qu'on ôre avec une cuillier propre, & quand toute l'écume eſt en dehors, on couvre les pots, & il ne faut que du papier. Le troiſieme miel eſt le moins eſtimé : on ramaſſe tous les gâteaux vieux & nouveaux, même ceux qui ont donné le miel vieux & les couvains, on jette tout cela dans une chaudiere avec un peu d'eau qu'on fait tiédir en remuant toujours. Quand ils ſont riédes, on en remplit de petits ſacs, & on les preſſure, comme on a fait le ſecond miel, mais on aura ſoin de ne pas trop le chauffer ; il deviendroit noir & de mauvais goût, il ſe mêleroit même de cire ; il ne faut pas non plus mettre trop d'eau pour le chauffer, il en ſeroit moins bon.

De tous les miels blancs, celui qui eſt le plus délicieux, eſt celui de Narbonne, ſans doute à cauſe de la chaleur & de la quantité de romarin qui ſe trouve dans ce pays ; quand le miel de Narbonne eſt pur, il eſt auſſi dur que du ſuc candi. On fait aux environs de Paris du miel blanc, on le tire ſans feu des gâteaux des jeunes eſſains de l'année ; pour l'avoir bon, il faut qu'il ſoit épais, grenu, clair, nouveau, tranſparent, lourd, ſilonné, d'une odeur douce, agréable, un peu aromatique, d'un goût doux & piquant ; le miel qui ſurnage dans le vaſe, eſt le moins bon.

Le miel vierge eſt plus âcre, plus laxatif & plus déterſif que le blanc, c'eſt pour cette raiſon qu'on en fait uſage dans les lavemens & les remedes extérieurs, le blanc s'emploie intérieurement, tant comme aliment, que comme médicament. Le miel commun de Champagne, eſt de tous les miels jaunes le meilleur, la raiſon en eſt bien évidente, le terroir y eſt ſec, & les herbes qui y croiſſent ſont

fines & aromatiques ; on eſtime plus le miel fait au printems, que celui qui a été fait en été, ce dernier eſt encore préférable à celui d'automne, à cauſe que les fleurs ſont dans leur force ; le miel blanc, même le pâle, l'emporte ſur le plus foncé, & celui qui écume peu en bouillant, à celui qui écume beaucoup, l'âcre doux, à celui qui n'a que de la douceur, enfin le miel d'une médiocre odeur, à celui qui eſt trop ſenſible, parce que ce dernier ſe trouve pour l'ordinaire ſophiſtiqué par le thym, ou autres herbes qu'on y mêle ; pluſieurs choſes contribuent à rendre le miel bon, la chaleur & la pureté de l'air, la bonté des abeilles, la nature des fleurs qu'elles ſuccent, & l'adreſſe des ouvriers qui y travaillent.

On attribue au miel une vertu pectorale, il excite le crachat, il aide à la reſpiration, il raréfie la pituite groſſiere, il lâche le ventre ; avant la découverte du ſucre il étoit de grand uſage dans pluſieurs alimens ; les anciens s'en ſervoient, ſur-tout dans leurs ragoûts, leurs confitures & leurs boiſſons. En général, on peut dire que le miel eſt préférable au ſucre, il eſt ſans contredit plus balſamique, plus pectoral & plus anodin. Le miel crud a une propriété ſinguliere pour préſerver de corruption les ſucs des plantes, les racines, les fleurs, les fruits, la viande même, enſorte que les Badas, habitans du Ceylan, coupent les animaux par morceaux, qu'ils mettent avec du miel dans le trou d'un arbre, à une braſſe au-deſſus de la terre, & bouchent ce trou avec une branche du même arbre, dont ils font un tampon, ils la laiſſent ainſi pendant un an, après quoi elle eſt de bon goût.

Pour préparer le miel, c'eſt-à-dire, pour le rendre pur, beau, & tel qu'on l'emploie dans la thériaque & le mitridat ; on le met ſur le feu dans un baſſin ſans aucune addition de l'humidité, on ne

lui donne qu'une légere ébulition, après quoi on le retire du feu, & après l'avoir laiſſé repoſer, on l'écume bien avec une cuillier percée, on le paſſe enſuite par un tamis de crin, il devient alors très beau, très pur & d'une bonne conſiſtence. Quand le miel eſt fort impur, les uns y ajoutent autant d'eau qu'il ſe trouve de miel, & ſi après l'évaporation de l'humidité qu'on y a miſe, il ne paroit pas entiérement pur & clair, on aura recours au blanc d'œufs pour le clarifier.

On diſtille quelquefois le miel, on le met pour cet effet dans une cucurbite de grais ſur un feu de ſable modéré; quand on s'apperçoit que le flegme prend beaucoup de couleur, on l'ôte de deſſus le feu, & on garde l'eau diſtillée dans une bouteille, cette liqueur eſt preſque jaune, elle eſt aſſez douce & agréable, a une odeur de miel, elle eſt néanmoins d'un goût un peu acide: on la recommande pour fortifier le cœur, on la dit auſſi très bonne pour la poitrine; elle eſt en outre diurétique, on en donne deux onces deux ou trois fois par jour aux nourrices auxquelles on veut faire perdre le lait; on la vante beaucoup contre les inflammations des yeux, auſſi l'emploie-t-on dans les collyres & les fomentations qu'on deſtine contre cette maladie.

En pouſſant plus loin la diſtillation du miel, on en obtient un peu d'huile légere, & ſi on augmente le dégré du feu, il en réſulte un acide très coloré, & une petite quantité d'huile fétide; le réſidu eſt une ſubſtance noire qui paroit ſpongieuſe; de cette ſubſtance pulvériſée, il s'éleve des particules ferrugineuſes qui s'attachent aux barreaux aimantés qu'on y préſente. On vante beaucoup cette poudre contre le mal des dents, & l'huile empyreumatique qu'on a obtenu par la diſtillation, s'emploie dans les mêmes cas où l'on fait uſage des autres huiles fétides; l'acide coloré qui précede cette huile dans la diſtil-

lation, eſt très bon, à ce qu'on prétend, pour faire croître les cheveux, on en humecte leurs racines avec une éponge, ou bien on en frotte le peigne; cet acide eſt en outre apéritif & diurétique de même que les autres acides végétaux.

On vend dans les boutiques deux ſortes de miel; le ſimple & le médicinal; ordinairement il s'en trouve de quatre ſortes de ces derniers, qui ſont le violat, l'anthoſat, le roſat & le mercurial, ſans y comprendre une infinité d'autres qu'on peut préparer ſur le champ.

C'eſt avec le miel que les habitans de la ville de Metz font une liqueur excellente connue ſous le nom d'hydromel: voici la méthode qu'ils employent pour la faire; ils prennent treize pots d'eau de riviere ou de fontaine, ils mettent cette eau dans une chaudiere, dont la capacité eſt au moins du double, ils ont en même-tems une baguette avec laquelle ils prennent la hauteur de treize pots d'eau, & ils font un cran à cette hauteur; ils y jettent enſuite deux autres pots d'eau & quatre pots de miel, ils font couler le tout enſemble dans cette chaudiere, juſqu'à ce que tout ſoit réduit à la hauteur du cran; ils ont ſur-tout grand ſoin d'écumer l'eau tant & ſi long-temps qu'elle cuit, & quand l'eau n'écume plus, ils y jettent de temps en temps une demi-chopine d'eau à la fois pour la faire mieux écumer; cela fait, on retire la liqueur de deſſus le feu, & on la met toute bouillante dans un baril bien échaudé & bien rincé, dans lequel on aura jetté un demi-verre de bonne eau-de-vie ou environ, pour ôter le goût & de l'eau & du bois, on expoſe le baril au ſoleil pendant un mois ou cinq ſemaines, & on le remplit tous les matins pendant ce temps: on obſervera ſur-tout qu'il ne faut qu'un baril de dix pots pour toute cette compoſition, afin d'avoir de reſte les trois autres pots; pour le remplir, on mettra enſuite à l'endroit du

bondon une petite plaque de fer blanc percé à jour, qu'on attachera avec quatre broquettes. Après avoir laiſſé le baril expoſé au ſoleil pendant un mois ou cinq ſemaines, on le mettra à la cave & on en ôtera la plaque pour y ſubſtituer le bondon. Si on a de la liqueur de reſte, on le remplira chaque quinze jours dans la cave, à la pleine lune de Mars on tirera cette liqueur, & on la mettra en bouteille, plus elle ſera vieille, meilleure elle ſera.

Les Ruſſes font leur hydromel d'une façon qui paroit un peu différente de la précédente ; mais qui cependant, à examiner de près, eſt vraiment la même ; ils prennent une certaine quantité de bon miel blanc, & huit fois autant d'eau de puits ; ils font un peu chauffer l'eau dans un chaudron de cuivre bien étamé, enſuite ils y jettent le miel & ils le font bouillir enſemble. Pendant que la liqueur bout, ils l'écument avec ſoin juſqu'à ce que le tout ſoit réduit au tiers, tout l'art conſiſte à ne le laiſſer bouillir ni trop, ni trop peu ; l'hydromel ſera aſſez cuit, lorſqu'un œuf frais pourra y ſurnager : au reſte il faut la faire bouillir plus ou moins, ſelon la quantité de miel qu'on employe. Le meilleur n'a pas beſoin de reſter auſſi longtemps ſur le feu que le moindre ; lorſqu'il eſt encore chaud, on le paſſe par un ſac pointu, afin de le clarifier, après quoi on le met dans un tonneau où il y a eu autrefois du vin, l'on expoſe enſuite ce tonneau pendant cinq ou ſix ſemaines au ſoleil, ou derriere un fourneau, ou ſur un fout de Boulanger, afin que l'hydromel puiſſe bien fermenter ; après avoir pris toutes ces précautions, on le met dans la cave. Dans les endroits où il y a beaucoup de miel, on fait une liqueur inférieure à celle-là avec l'eau qui a ſervi à laver la cire & les vaſes, où il y a eu du miel : cette liqueur ſe donne aux domeſtiques. Les payſans font quelquefois un mélange de bon vin nouveau & d'excel-

lant miel, ils obtiennent par ce mélange une très bonne boiſſon; autrefois on en faiſoit encore d'une autre eſpece qui étoit compoſée de vin & de miel.

MIGONE. Eſt un nom que les habitans du Rouſſillon donnent à la laine de la troiſieme ſorte que les Eſpagnols appellent *tierce*, les Languedociens l'appellent *migot*.

MILAN. C'eſt un oiſeau de proie qui ſe diſtingue très aiſément de tous les autres oiſeaux de proie par ſa queue fourchue, elle eſt cependant agréablement colorée, ainſi que le reſte du corps. Le corps de cet oiſeau eſt, ſelon Linnæus, d'une couleur tannée deſſus & deſſous; les plumes du dos & des âîles ont une tache noire au milieu, & ſont blanches vers la baſe; celles de la tête ſont pareillement blanches, pointues, avec une tige noire & les extrémités blanchâtres, la poitrine, les cuiſſes ſont revêtues de longues plumes tannées à tige noire; les dix premieres plumes des aîles ſont toutes blanches en deſſous, les cinq premieres noires en deſſus, & les cinq autres noires tannées, les dix ſuivantes noirâtres en deſſus à pointes tannées, cendrées en deſſous avec des bandes noirâtres; ſa queue eſt longue, fourchue, rouſſe, dont la premiere grande plume eſt noirâtre en deſſus à ſon bord extérieur, ſes pieds ſont jaunes & ſes ongles noirs, ſon bec eſt auſſi noir avec une tache jaune. Cet oiſeau ſe lance ſinguliérement dans les airs les aîles étendues ſans les agiter, ou du moins fort rarement, il plane & ſe laiſſe couler d'un mouvement tranquille & comme inſenſible: on peut dire que le milan excelle pour le vol, il ſe cache dans les nues, ſa vue eſt perçante, il ſe précipite ſur ſa proie avec tant de rapidité, que ſi on en croit Belon, on l'a vu ſaiſir des morceaux de poumous de bœuf jettés en l'air, avant même qu'ils fuſſent tombés par terre; il eſt l'ennemi déclaré des poulets & des canetons, à la ville com-

me à la campagne, il entre hardiment dans les cours ; le ſacre & le duc lui font continuellement la guerre, il n'y a gueres que le ſacre qui puiſſe s'élever auſſi haut que lui, & le ramener à terre à force de coups de bec : on prétend qu'il ſe cache pendant l'hiver ; la maladie à laquelle il eſt ſujet, eſt la goutte : on a débité ſur le milan un conte aſſez ſingulier ; la premiere année, a-t-on dit, cet oiſeau ne goûte rien de mort, ſoit par audace ou par fierté ; la ſeconde il ne mange rien de vivant par crainte, & la troiſieme il ſe laiſſe mourir de faim, mais cela eſt une vraie fable ; ſa ponte eſt de deux œufs à la fois pour l'ordinaire, quelquefois de trois, & ſes petits éclоſent au bout de vingt jours d'incubation. Cet oiſeau, dit M. Salerne, eſt aſſez commun dans le bois de Brion près du premier courant des eaux. Dans l'Orléanois, où il fait ſon nid ſur les plus hauts chênes, on l'y nomme *hua*, & en Champagne il eſt connu ſous le nom de *chauche-poule* ou *choche-poule*, parce que s'abattant ſur les poules, il ſemble vouloir les chocher ou cocher, comme fait le coq.

MIRE. Les chaſſeurs donnent ce nom au ſanglier de cinq ans.

MOELLE. C'eſt la ſubſtance molle & graſſe renfermée dans les cavités que l'on obſerve intérieurement au milieu des os longs. Cette ſubſtance eſt contenue dans un amas de pluſieurs véſicules qui ſe communiquent les unes aux autres, & où elle eſt filtrée par les vaiſſeaux du ſang, les véſicules ſont réunies par une membrane qui lui eſt commune, & qui eſt adhérente à la ſurface interne de l'os.

Les animaux dont la moëlle eſt en uſage en médecine, ſont le bœuf, le chien, le cerf, le chevreau & le veau. Les moëlles priſes, lorſque les os ſont bien pleins, & préparées enſuite avec ſoin, c'eſt-à-dire, fondues à feu lent, bien paſſées & miſes dans

un pot de terre ; peuvent ſe garder pendant deux ans ; la meilleure de toutes eſt celle de cerf, après laquelle eſt celle de veau, auſſi à défaut de la premiere, on emploie la ſeconde. La moëlle auſſi bien que la graiſſe de veau, ſont adouciſſantes, émollientes & réſolutives. En général toutes les moëlles échauffent, amoliſſent, raréfient & rempliſſent les cavités des ulceres, auſſi les employe-t-on ordinairement dans les tumeurs dures, ſquirrheuſes & autres ſemblables. La moëlle de bœuf & celle de bouc, ſont plus ameres & plus ſalées, & conſéquemment moins propres pour amollir.

MOINEAU. C'eſt un oiſeau très commun, il peſe un peu plus d'une once, il a ſix pouces de longueur depuis la pointe du bec, juſqu'au bout de la queue ; ſon bec eſt un peu gros, noir dans le mâle, jaunâtre aux coins de la bouche, au-deſſus des yeux, brun dans la femelle, long à peine d'un demi-pouce ; ſes ongles ſont noirs, la derniere jointure du doigt extérieur eſt jointe à celle du milieu, ſa tête eſt d'un brun cendré, ſon menton eſt noir, on remarque deux petites taches blanches de chaque côté au deſſous des yeux, de même qu'une large d'un bai brun qui prend depuis les yeux ; les petites plumes qui couvrent ſes oreilles ſont cendrées, ſa gorge eſt d'un blanc cendré, il y a une grande tache blanche des deux côtés au deſſous des oreilles, ſon ventre & ſa poitrine ſont blancs, les plumes qui ſéparent le dos & le col rouſſes au côté extérieur du tuyau & noires au côté intérieur, mais vers le fond, le roux eſt terminé par quelque choſe de blanc, le reſte du dos & le croupion ſont de la même couleur que les grives, mêlé en quelque façon de verd, de brun & de cendré ; il y a dix-huit grandes plumes à chaque aîle, brunes, à bords touſsâtres, une large ligne blanche s'étend depuis l'aîle bâtarde juſqu'à l'articulation la plus proche ; les plumes qui recouvrent

l'aîle au deſſous de cette ligne, ſont d'un bai-brun, noires au milieu inférieurement, rouſſes aux bords extérieurs. Toutes les plumes de la queue ſont d'un brun noirâtre, à bords rouſsâtres, ſur-tout poſtérieurement; ſes teſticules ſont grands, & en effet le moineau eſt fort laſcif, ſes inteſtins ſont longs de neuf pouces, avec des appendices très courts; l'ovaire eſt grand dans la femelle, ſon eſtomac eſt charnu, & cet oiſeau a auſſi une véſicule de fiel. Le moineau ſe nourrit de grains, comme froment, orge, &c. Il fait de grands dégats parmi les moiſſons & dans les greniers, & même dans les ſemailles, il mange généralement les grains & graines de preſque tout ce qui eſt deſtiné annuellement à nos récoltes; il bequete auſſi divers fruits ſur les arbres. M. Mortimer dit que le vrai moyen d'obvier au tort que fait le moineau dans les grains nouvellement ſemés, c'eſt d'y répandre de la chaux vive ou de la ſuie.

Le moineau fait ſon nid trois fois l'année, lorſqu'il eſt encore jeune, on peut lui apprendre le cri de quelques oiſeaux, & quelque choſe du chant de ceux qui ſont auprès de lui; ſon cri eſt importun, il le faut entendre depuis le commencement du printemps juſque dans le plus grand froid de l'hivet, on peut dire que cet oiſeau crie d'une maniere particuliere. Lorſque pluſieurs mâles pourſuivent une ſeule femelle, elle ſe défend à grands coups de bec, de ſorte que ſouvent ils tombent par terre tour à tour, ce qui fait que les chats en font plus aiſément leur proie; ils ſont d'ailleurs toujours inapariés, mâle & femelle, & en effet dès que la femelle a ſouffert l'accouplement de ſon mâle, elle ne le ſouffre plus. Les cris des moineaux ne ſont pas toujours les mêmes, ils varient quand ils s'accouplent pour pondre, quand ils avertiſſent leurs petits de ne pas ſe faire entendre de peur de ſe faire découvrir, quand ils voyent

voyent près d'eux un ennemi; quand ils volent par compagnie à la campagne, quand ils marquent leur colere l'un contre l'autre, ou quand ils sentent de la douleur. Dans plusieurs villages les habitans de la campagne sont obligés de livrer un certain nombre de têtes pour les empêcher de se multiplier; on peut dire que de tous les oiseaux les moineaux sont les plus rusés; ils remarquent bientôt tous les piéges qu'on leur tend, c'est la raison pour laquelle on laisse ces oiseaux tranquilles pendant long-temps avant que d'essayer de les prendre aux filets.

Frisch parle d'un autre moineau, qu'il appelle moineau d'arbres, & qui ne differe du moineau des maisons, que parce qu'il habite toujours les buissons & les arbres; il fait son nid dans les trous d'arbres de jardin & de bois, mais il ne se multiplie pas tant que le moineau des maisons, & la raison, c'est qu'il a plus d'ennemis dans les bois, & qu'il est exposé à plus d'accidens, aussi le trouve-t on souvent, pendant le froid, mort dans les trous d'arbres; son cri est totalement différent de celui des moineaux qui habitent les maisons; on prétend que le moineau d'arbres peut s'apparier avec la serine de Canarie, & qu'on peut en obtenir une espece mulâtre.

Quand les moineaux marchent, ils ne font que sautiller; ils s'emparent quelquefois des nids d'hirondelles à culs blancs, pour y faire leurs couvées, ils en font deux ou trois dans une année; on peut dire des moineaux qu'ils sont très-lascifs, ils cochent quelquefois leurs femelles plus de vingt fois dans moins d'une heure; ils vivent neuf à dix ans; quand ils sont jeunes, on les apprivoise fort aisément, ils deviennent pour lors très-amusans; on est dans l'usage de mettre contre les maisons des

pots, qu'on nomme *pots à paſſe*, pour que les moineaux y puiſſent faire leurs nids.

Outre les dégats que nous avons dit que les moineaux font, ils en font auſſi aux mouches à miel, ſur-tout dans le temps qu'ils ont des petits, ils ne font pas moins de ravage dans les colombiers, du moins au rapport de pluſieurs, ils tuent les pigeonneaux en leur crevant le gezier avec leurs becs, pour manger le grain qui eſt dedans; ils font en Beauce ordinairement leurs nids dans des puits. On trouve quelquefois, mais rarement, des moineaux tout blancs; MM. Arnauld de Nobleville & Salerne, diſent avoir été témoins que dans une nichée il ne s'en eſt trouvé que deux de cette couleur. M. Zinanni, après avoir dit que le moineau ſemble né pour nous cauſer de l'ennui & du dommage, obſerve que la ſeule qualité louable qu'il a, c'eſt d'aimer paſſionnément ceux de ſon eſpece, & en effet il éleve non-ſeulement ſes petits avec beaucoup de ſoin, mais encore, lorſqu'il découvre quelques amas de grains, il invite à grands cris ſes compagnons à en manger avec lui; le même auteur ajoute que cet oiſeau pond pour chaque couvée, dans un nid fait d'herbes ſeches & de plumes, quatre ou cinq œufs à coque très-mince, de couleur cendrée, piétés ça & là d'une détrempe d'encre & de lacque.

Les moineaux mangent de tout, ils ſe nourriſſent de mouches, papillons, guêpes, abeilles, frelons, ou bourdons, araignées, fourmis, grillons, ſcarabées, vers, grains, fruits & légumes, & quand les gens de campagne les veulent éloigner de leurs champs & leur faire peur, ils ſont dans l'habitude de planter debout des hommes de paille habillés de haillons; ils volent ordinairement aſſez bas, mais cependant leur vol eſt tel qu'il n'y a preſque

point de chaſſeurs qui en puiſſent tuer à coups de fuſils.

Le moineau eſt gras quand il eſt jeune, lorſqu'il ne cherche pas encore à s'accoupler ; il n'y a guères que le petit peuple qui mange ſa chair, parce qu'on prétend que cet oiſeau tombe du mal caduc, ce qui pourroit provenir de ſa grande lubricité, mais l'effet n'eſt pas auſſi certain que la cauſe.

La fiente de moineau donnée à la doſe de deux ou trois grains dans de la bouillie, lâche le ventre aux petits enfans, comme fait celle de ſouris ; ſi on mêle cette même fiente avec du ſaindoux, & ſi on l'emploie en liniment ſur la tête, elle remédie à la chûte des cheveux, & les rend plus fournis ; ſi l'on en diſſout dans de l'eau chaude, & ſi on s'en lave les mains, elle les blanchit & adoucit la peau.

MONTÉE. On donne ce nom au vol de l'oiſeau de proie, qui s'éleve à angles droits par carrieres & par degrés, lorſqu'il pourſuit ſa proie. Voy. art. *Fauconnerie*

MONTER. Se dit d'un filet auquel on met des bâtons, cercles & cordes néceſſaires, pour qu'il ſoit prêt à ſervir.

MORUE. C'eſt un poiſſon de mer qui a trois ou quatre pieds de longueur, & neuf ou douze doigts de largeur ; ſon corps eſt gros & arrondi ; ſon ventre eſt fort avancé ; ſon dos & ſes côtés ſont d'une couleur olivâtre-ſale ou brune, variés de taches jaunâtres ; ſon ventre eſt blanchâtre ; une large ligne blanche de chaque côté s'étend depuis l'angle ſupérieur des ouies juſqu'à la queue ; cette ligne, tant que la cavité de l'abdomen peut s'étendre, ſe recourbe en forme d'arc, puis va par le milieu des côtés droit à la queue ; on remarque à ce poiſſon de petites écailles très-adhérentes à la peau ; ſes yeux ſont grands, couverts d'une mem-

brane lâche & diaphane, l'iris en eſt blanc; un barbillon unique, à peine long d'un doigt, lui pend au coin de la mâchoire inférieure; ſa langue eſt large, ronde, molle, dépourvue de dents, mais on en voit pluſieurs rangées aux mâchoires, dont une eſt compoſée de dents beaucoup plus longues que les autres; parmi les dents fixes, il s'en trouve pluſieurs de mobiles, comme dans le brochet; au haut du palais, & au bas près de l'orifice de l'eſtomac, ainſi qu'entre les dernieres ouies, on obſerve de petites dents preſſées; ce poiſſon a quatre nageoires au dos, l'antérieure eſt formée de quatorze rayons & les deux autres de dix-neuf chacune; les nageoires des ouies ſont compoſées chacune de dix huit rayons, celles du ventre, ou pour mieux dire de la poitrine, bien différentes en cela des autres poiſſons, ſont faites ſeulement chacune de ſix rayons. La morue a en outre deux nageoires après l'anus, l'antérieure a vingt rayons & la poſtérieure ſeize; ſa queue eſt preſque platte & nullement fourchue; le premier rayon de la premiere nageoire de l'anus eſt court & épineux; l'eſtomac de ce poiſſon eſt grand, ordinairement rempli de harengs; ſon inteſtin eſt entouré d'appendices au-deſſous du pylore, outre celles qui en ſortent par un côté comme dans l'aloſe, elles ſont diviſées en ſix troncs, & chaque tronc en pluſieurs branches, & les branches en cercles; la véſicule du fiel eſt grande, le canal cyſtique pénetre dans l'inteſtin au-deſſous des appendices; ſon foie eſt diviſé en trois lobes; ſes reins ſont continués dans toute la longueur du dos, & même au-delà de l'abdomen; la veſſie de l'air qui ſert à nager, eſt attachée au dos, épaiſſe, gluante, prolongée par-delà la cavité de l'abdomen & l'anus Les gens du pays la préférent, au rapport de Turner, à tout le reſte. Sa peau eſt molle & épaiſſe; les conduits excré-

toires du pancréas qui ſont dans ce poiſſon ſont au nombre de ſix, & ſe trouvent fort ouverts, de même que dans preſque tous les autres poiſſons, & tandis que les conduits excrétoires de la bile ſont fort reſſerrés. Quant à la ſaveur & à la couleur du ſuc pancréatique, elles ont quelques rapports avec celles de la ſemence tirée des véſicules ſéminales du taureau, & des proſtates du chien, il excite un goût rance dans la gorge, quelquefois il eſt un peu amer & jaune.

La pêche de la morue eſt un des plus grands objets du commerce, & une des preuves les plus éclatantes de la providence & de la bonté de Dieu, qui fait abonder ce poiſſon dans les pays ſeptentrionaux, en Dannemarck, en Norvege, en Suede, en Iſlande, dans les iſles Orcades, dans pluſieurs endroits de la Moſcovie, & dans d'autres contrées qui ne produiſent point de froment, à cauſe du trop grand froid & de l'intempérie de l'air; car pour peu que la pêche en ſoit favorable, non-ſeulement tous les habitans ſe nourriſſent de ces poiſſons, tant frais que ſecs, au lieu de pain, mais ils en vendent encore une grande quantité aux marchands étrangers, qui les tranſportent dans l'intérieur de l'Europe, où ils en font un grand débit.

M. Pluche, dans ſon ſpectacle de la nature, en parlant de ces poiſſons, dit qu'on n'en trouve pas beaucoup dans nos mers; leur rendez-vous général eſt au grand banc de Terre-Neuve, vers le Canada; c'eſt-là qu'elle tiennent, pour ainſi dire, leurs grands jours, & la quantité y en eſt telle, que les pêcheurs, qui s'y raſſemblent de toutes les nations, ne ſont occupés du matin au ſoir qu'à jetter la ligne, à retirer, à éventrer la morue priſe, & à en mettre les entrailles à leur hameçon pour en attraper une autre. Un ſeul homme en prend quelquefois juſqu'à trois ou quatre cens dans

un jour. Quand la nourriture qui les amorce en cet endroit eſt épuiſée, elles ſe diſperſent, & vont faire la guerre aux merlans, dont elles ſont fort friandes; ceux-ci fuient devant elles, & c'eſt à la chaſſe qu'elles leur donnent, que nous ſommes redevables des fréquens retours des merlans ſur nos côtes; c'eſt ainſi que Dieu a pourvu à la conſervation des poiſſons, en donnant aux uns la force, aux autres la légereté & la prévoyance, & en les multipliant tous d'une maniere ſi prodigieuſe, que leur fécondité ſurpaſſe leur ardeur naturelle à ſe dévorer, & que ce qui s'en détruit eſt toujours fort au-deſſous de ce qui ſert à les renouveller pour notre ſervice.

Quelque grand que ſoit le nombre des morues qui ſont conſommées par les hommes chaque année, ou dévorées en mer par d'autres poiſſons, ce qui en reſte eſt toujours plus que ſuffiſant pour nous en redonner un pareil nombre un an ou deux après. Leuwenhock a trouvé que la ſomme totale des œufs que porte une morue ordinaire, ſe monte à neuf millions trois cens quarante-quatre mille œufs.

M Anderſon, dans ſon hiſtoire naturelle d'Iſlande, parle d'une morue qui ſe nomme dans le Nord cabeliau, il dit que c'eſt le principal & preſque le ſeul poiſſon dont ſe nourriſſent les habitans de ce pays; ſa chair eſt d'un goût ſi exquis, qu'il paſſe généralement par tout pour un manger délicieux; il ſe nourrit de toute ſorte de poiſſons, principalement de harengs & de gros & de petits crabes de mer; on ne ſçauroit trop admirer, ajoute M. Anderſon, la faculté inconcevable pour digérer, que la nature a donnée à cette eſpece d'animaux. Tout petit poiſſon avalé eſt entiérement digeré en moins de ſix heures Les pêcheurs de l'iſle de Hilgelone, pour prendre du ſchelfiſch, eſpece

de petite morue écailleuſe, mettent leurs hameçons en mer pour ſix heures en ſe réglant ſur la marée; mais ſi bientôt après que l'hameçon a été jetté, un cabéliau avale un ſchelfiſch, qui s'y étoit pris auparavant, on trouve en retirant la ligne au changement de la marée, que le ſchelfiſch eſt déja digéré, & que l'hameçon qui l'avoit pris tient pour lors au cabeliau ſi bien, qu'il ſert à le tirer de l'eau; mais ſi au contraire il n'a avalé le ſchelfiſch qu'un peu de temps avant qu'on retire la ligne, il tâche de conſerver ſa proie avec tant d'acharnement, qu'il ſe laiſſe enlever en l'air avec elle, mais il l'abandonne auſſitôt & ſe replonge dans le fond de la mer. La preuve la plus claire de la force de la faculté digeſtive dans les cabeliaux, c'eſt quand ils ont avalé de gros crabes; les pêcheurs les plus expérimentés de l'Hilgelone, prétendent que l'écaille eſt d'abord la premiere attaquée de ces poiſſons, qu'elle devient bientôt auſſi rouge qu'une écreviſſe qu'on fait bouillir dans l'eau, qu'elle ſe diſſout enſuite en forme de bouillie épaiſſe, & qu'à la fin elle ſe digere tout à fait.

Ce poiſſon inſatiable, outre cette force digeſtive, a encore reçu de la nature un avantage ſingulier, que peut-être bien de nos gourmands ſouhaiteroient pouvoir partager avec lui, c'eſt que toutes les fois que ſon avidité lui a fait avaler un morceau de bois, ou quelqu'autre choſe d'indigeſte, il vomit ſon eſtomac, le retourne devant ſa bouche, & après l'avoir vuidé & bien rincé dans l'eau de la mer, il le retire à ſa place, & ſe remet ſur le champ à manger; au reſte nous ne rapportons ce fait qu'après Denys, dans ſa deſcription des côtes de l'Amérique ſeptentrionale.

On trouve dans le nouveau dictionnaire du commerce, un article tres-intéreſſant concernant la morue; cet objet y eſt même traité à fond. Les noms

Norvegiens de *kabliau*, *torsk*, *ſey*, *koljë*, *lange*, qu'on donne à la morue, déſignent autant d'eſpeces différentes de ces poiſſons, connus par les anciens ſous le nom générique d'*aſelus*, & par Linnæus ſous celui de *gadus*. Schonevelt diſtingue ces cinq eſpeces par les noms ſpécifiques de *major*, *vanus*, *viridis*, *minor* & *longus*, & Linnæus par les noms triviaux de *morhua*, *callavias*, *pollachius*, *æglefrins*, *molva*; c'eſt de la Norvege qu'eſt ſorti ce qu'on appelle dans le commerce le premier ſtochfiſch, & la plus grande partie nous en vient encore aujourd'hui; le cabeliau ou le dorſch en fournit le plus grand nombre; les naturels du pays l'amenent dans des tonneaux énormes à Drontheim & à Bergen, les deux entrepôts de cette marchandiſe, & delà on la tranſporte par toute l'Europe; il y a différentes ſortes de ſtochfiſch de même que de cabeliaux, & ces eſpeces ſont plus ou moins délicates, plus ou moins eſtimées; rien n'eſt d'un plus grand rapport parmi les poiſſons que le cabeliau, tout y eſt utile, & les négocians habiles du Nord ſçavent même profiter des choſes les plus mépriſables qui ſe rencontrent dans ce poiſſon, pour en faire de l'argent; quand les Norvégiens vuident leur cabeliau pour en faire du ſtochfiſch, ils ont grand ſoin de garder les inteſtins & les œufs, & ils les apportent avec leurs marchandiſes dans les deux endroits ci-deſſus indiqués; c'eſt-là où les marchands forains, notamment les commis des comptoirs des villes Anſéatiques, les achetent en grande quantité, & après les avoir fait ranger avec ſoin dans des tonneaux, les envoient à Nantes, ſoit directement, ſoit par voie de Hambourg; les Nantois s'en ſervent de leur côté avec avantage dans leurs pêches de ſardines; ils épluchent ces inteſtins par petits morceaux, ils les jettent pour amorcer dans les endroits où ils tendent leurs filets,

cela attire les ſardines de toute part, & rend leur pêche extrêmement abondante.

On lit dans l'hiſtoire de la Norvege, par M. Pontoppidon, que les *langes* ſont une des meilleures ſortes de dorſch, & que les Hollandois les recherchent ſur-tout beaucoup pour leurs voyages de long cours, & en effet cette morue, quand elle eſt ſeche, ſe conſerve mieux dans les pays chauds que tout autre poiſſon.

On fait auſſi la pêche de la morue dans l'Amérique, nous en tirons dans le commerce de deux ſortes, l'une eſt connue ſous le nom de *morue verte* ou *blanche*, & l'autre ſous celui de *morue ſeche* ou *parée*. La pêche pour la morue verte ſe fait dans la baie de Canada, ſur le grand banc de Terre Neuve, & ſur les Battures du Banc, qui ſont les Banquereaux, le Banc-à-Vert, l'iſle Saint-Pierre & l'iſle de Sable; ce qui ſe pêche ailleurs eſt peu conſidérable. Avant que d'entrer en pêche, on fabrique une galerie depuis le grand mât en arriere, & ſouvent même dans toute la longueur du navire; on met des barils en dehors du navire, défoncés par le bout, dans lequel entre le matelot pêcheur, qui eſt à couvert des injures du temps par un toit goudronné, qui, tenant au baril, paſſe au-deſſus de ſa tête.

Le pêcheur ayant ſa proviſion de caplans, petit poiſſon qui ſert d'amorce pour prendre la morue, le boîte ou l'attache à l'ain, & à chaque morue qu'il prend, il lui coupe la langue; apres quoi un mouſſe prend ce poiſſon & le porte au décoleur qui lui coupe la tête, lui arrache les entrailles, qu'on ſale avec la langue, & qu'on met en barique; il lui tire auſſi le foie qu'on met dans des cajots, eſpeces de cuves, pour le laiſſer corrompre, afin d'en tirer l'huile: lorſque le décoleur a fait cette opération, il laiſſe tomber la morue par un écou-

tillon dans l'entrepont, où l'habilleur, qui eſt ordinairement le capitaine, ou ſon ſecond, l'habille, l'ouvre, & lui tire l'arrête juſqu'au nombril, après quoi il la fait paſſer par un autre écoutillon dans la calle, ou le ſaleur, qui eſt communément l'un des deux capitaines & expert, la ſale, la couche le premier rang de tête à queue, obſervant toujours & très-exactement qu'il y ait entre les rangs dans les piles aſſez de ſel, pour que la peau du poiſſon ne ſe touche pas, mais cependant qu'il n'y en ait pas trop; car dans l'un & l'autre de ces cas, la morue ſeroit infailliblement avariée. On conſomme une quantité de morue verte à Paris, dans les provinces de Picardie, Normandie, Champagne, Orléannois, Bretagne, Poitou, Touraine & Guyenne; les navires qui les apportent vont ordinairement décharger à Dieppe, au Havre, Granville, Saint-Malo, Nantes, la Rochelle & Bordeaux.

Pour ce qui concerne la pêche & le commerce de la morue ſeche, on ſe ſert de vaiſſeaux de toute grandeur; on les choiſit cependant pour l'ordinaire d'un grand fond, d'autant que la morue ſeche embarraſſe plus qu'elle ne charge. Comme la morue ne peut ſe ſécher qu'au ſoleil, il faut que les vaiſſeaux qui ſont deſtinés à cette pêche partent de France dans les mois de Mars & juſqu'à la fin d'Avril au plus tard, afin qu'on puiſſe profiter des chaleurs de l'été pour la faire ſécher; en fait de morue ſeche, on eſtime par préférence la plus rouge; cependant à Lyon & en Auvergne on recherche la blanchâtre.

Outre la côte de Plaiſance, il y en a une autre où les François vont à la pêche & ſécherie des morues, c'eſt la côte du Petit-Nord, qui s'étend depuis Beliſle de la Grande Baie juſqu'aux iſles de Fouges; la morue qu'on fait ſécher à cette côte ne ſe conſerve pas ſi long-temps que celle de la côte de Plaiſance.

Pour préparer la morue ſeche, il faut s'y prendre de la maniere ſuivante : après trente ou quarante jours de traverſée pour ſe rendre à la côte où ſe doit faire la pêche, on eſt quelquefois retenu plus d'un mois par les glaces ou banqués avant de pouvoir atterrer. Quand on trouve une clairiere ou ſaignée on paſſe au travers, & même ſouvent avec grand riſque. Après avoir vu terre, on met un bateau à la mer pour prendre le havre ; il eſt pour l'ordinaire commandé par le premier lieutenant, auquel on donne un bon équipage, compoſé entr'autres de charpentiers & calfats bien munis d'armes, de vivres, d'uſtenſiles pour monter les bateaux qui ſont en bottes & par quartiers dans le navire, qui arrive & entre au premier havre, en attendant que ſon bateau vienne lui rendre compte du havre qu'il lui a choiſi ; dès qu'il en eſt informé, il appareille pour s'y rendre ; mais à peine y eſt-il arrivé, qu'il débarque les bateaux en pieces ; les charpentiers & calfats du premier bateau envoyés à la découverte du havre, les raſſemblent, les montent & les mettent en peu de jours en état de ſervir, tout étant préparé pour cet effet. Pendant qu'on conſtruit ces bateaux, le capitaine détache des chaloupes pour aller faire du bois & mener les trains au havre, pour faire les échafauds qu'on conſtruit ſur le bord de la mer ; c'eſt de ces échafauds que les bateaux partent au ſoleil levant pour aller faire leur pêche à trois, quatre & cinq lieues au large, ils reviennent le ſoir verſer ce qu'ils ont peché ſur l'échafaud, & auſſi-tôt le décoleur prend la morue, lui coupe la tête & vnide le corps, qu'il paſſe enſuite à l'habilleur, celui-ci le tranche & le met dans le ſel, où il reſte pendant huit ou dix jours, ſur une table qu'on appelle *vignot*, élevée de terre de trois pieds ſur le bord de la mer : on tire ce poiſſon du ſel au bout de ce temps pour le laver,

après quoi on le met sécher pendant quatre ou cinq jours; on l'étend ensuite sur la greve pour lui donner de la couleur; il y reste un jour, & vers le soleil couchant on le met en javelle, si le temps le permet; le lendemain on l'étend de nouveau, & le soir on le ramasse en piles, on en réunit plusieurs petites ensemble pour les faire plus grosses. C'est dans ces grosses piles qu'on laisse suer la morue pendant huit à dix jours, après quoi on la remet encore sur la greve pour y sécher & prendre couleur. A mesure que la pêche se fait, on suit constamment la même opération, & l'officier qui a le département de la greve, doit être fort attentif à marquer jour par jour la différence du soleil qu'a eu chaque pile; quand c'est un homme du métier, il connoît au premier coup d'œil si le poisson est sec & s'il peut être embarqué.

La pêche étant finie, on échoue les chaloupes, & on creuse des trous dans le sable pour les y enfouir, afin d'éviter que les sauvages ne les brûlent, & on les retrouve l'année suivante; on dispose ensuite la cale du navire pour y recevoir la morue; on y fait un grenier avec des suppins de deux pieds de hauteur, & l'on met des broussailles seches par dessus & le long des bords, fort épais, pour préserver la morue de l'humidité.

On lit dans les lettres qui ont été publiées à Londres en 1758, pour servir à l'histoire du Cap-Breton, un secret pour sécher la morue qu'on pêche pendant l'été, nous l'allons rapporter; les chaloupes reviennent ordinairement à terre chaque jour & jettent leur morue sur l'échafaud; un des pêcheurs, auquel on donne le nom de décoleur, avec un couteau qui est pointu, & à deux tranchans, vuide la morue & lui rompt la tête qu'il sépare du corps; un autre pêcheur pousse cette morue au trancheur, qui est vis-à-vis de lui contre une table

dreſſée ſur l'échafaud ; ce dernier avec un couteau à un ſeul tranchant, mais qui a en longueur ſix pouces, dix huit lignes en largeur, & qui eſt fort épais du côté du dos pour en augmenter le poids, tire l'arête depuis les deux tiers du côté de la tête, & laiſſe tomber la morue dans un tonneau. Le ſécheur la tranſporte auſſi tôt à l'écart dans ce tonneau, & l'y arrange la peau en bas ; il la couvre enſuite de ſel, mais très-légerement, en arrangeant lits par lits ces morues les unes ſur les autres.

Après avoir laiſſé la morue dans ce ſel pendant trois ou quatre jours, quelquefois pendant huit & même au delà, ſelon le temps, on la met dans ce qu'on appelle *le lavoir*, & on la lave bien, enſuite on fait des piles qu'on appelle *pate* ou *arime*. Lorſqu'il fait beau temps, on l'étend d'abord la peau en bas ſur des eſpeces de claies, qu'on appelle *vignaux*, élevées de terre d'environ deux pieds, ou ſur des pierres appellées *graves*. On la tourne avant la nuit la peau en haut, & on en uſe ainſi toutes les fois qu'il tombe de la pluie. Quand elle a un peu ſéché, on la met par paquets de quatre à ſix, toujours la peau en haut pendant la nuit & dans les mauvais temps ; on continue à l'étendre plus ou moins de jours, ſelon que le temps favoriſe, & juſqu'à ce qu'elle ſoit à demi ſéchée. On en fait pour lors deux piles en rond, ou en forme de colombiers ; elle reſte dans cette poſition pendant quelques jours, après quoi on la remet à l'air en la retournant ſelon le beſoin, avant que d'en faire de groſſes piles dans la même forme, & dans leſquelles on la laiſſe quelquefois quinze jours ſans la changer ni l'étendre On la remet encore à l'air, & quand elle eſt preſque ſeche, on la raſſemble & on la laiſſe ſuer.

On la change enſuite une ſeule fois de place, on appelle cette derniere opération *recapiler ;* enfin

cette morue fabriquée ainſi eſt ordinairement auſſi belle que bonne, plus ou moins cependant, ſelon le temps qu'on a eu, & ſelon que le maître de grave a de l'habileté & de la diligence.

La morue que l'on prépare au printemps & avant les grandes chaleurs, eſt ordinairement la plus belle, d'une meilleure qualité & la plus brumée, ſur-tout quand elle n'a ni trop, ni trop peu de ſel. Le trop de ſel la rend plus blanche, mais ſujette à ſe corrompre & à paroître humide dans les mauvais temps. Au reſte le lingard, qui, dit-on, eſt le mâle de la morue, eſt meilleur & plus délicat que l'eſpece en général. La morue qu'on pêche pendant l'automne, en Octobre, Novembre & Décembre, & quelquefois en Janvier, reſte dans le ſel juſqu'à la fin de Mars ou au commencement d'Avril. On la lave alors, & l'on y fait les opérations décrites ci-deſſus. Cependant elle ne ſe trouve pas plus ſalée que l'autre, quoi qu'elle ſoit moins eſtimée; il eſt de fait que la perfection de l'apprêt de la morue dépend de la fabrique faite à propos dans des temps favorables, & par des gens entendus.

Les bateaux & goëlettes qui reſtent à la mer depuis vingt juſqu'à quarante jours à la pêche de la morue, la décolent & la tranchent à bord, & de retour à terre les pêcheurs ſuivent la recette détaillée ci-deſſus.

Nous finirons cet article en expoſant la maniere avec laquelle on prépare la morue en Norvege. Elle ſe pratique de trois façons différentes; 1°. il y en a de ſalée en tonneaux; 2°. de ſéchée à l'air; 3°. de ſalée & de ſéchée.

La premiere eſpece s'appelle ſimplement *morue ſalée*, elle ne differe que dans la maniere de l'apprêter dans les tonneaux; la ſeconde eſt connue ſous deux noms différens de *votskiar* & de *ranafisk*,

& la troiſieme ſe nomme *klipfisk*. Pour ſaler la morue de la meilleure maniere, on la coupe en rond ou on la fend; pour la couper en rond, il faut choiſir la plus graſſe, & après l'avoir ouverte le long du ventre, juſqu'à l'endroit par où elle jette ſon ordure, & après en avoir ôté les entrailles & les peaux noires qui ſe trouvent en dedans, & l'avoir bien lavée, on la partage en deux parties, après quoi on la met ordinairement dans des tonneaux de chêne, en obſervant néanmoins que le dos ſoit tourné du côté du fond, & vers les côtés du tonneau, & le ventre en haut, afin que le ſel puiſſe mieux pénétrer entre le dos & le milieu du poiſſon, cela le préſerve de la pourriture & d'un rouge ſale qui en eſt la marque, au reſte on aura attention de ranger la morue couche par couche dans les barils, après que chaque morceau a été bien frotté de ſel; on met encore du ſel au fond du baril entre chaque couche, en les arrangeant de maniere qu'il y en ait ſuffiſamment pour que les morues ne ſe touchent point les unes ſur les autres. Tout cela fait, & le baril étant bien rempli, on le ferme le mieux qu'il eſt poſſible.

On ſe ſert pour l'ordinaire de deux ſortes de ſel: de celui d'Eſpagne & de celui de France, moirié de chaque côté, que l'on mêle; la morue ainſi préparée n'eſt employée que dans le ménage, ou pour en faire des préſens, & non pas dans le commerce.

Quant à la morue fendue, on prend pour la ſaler ordinairement la plus maigre, on la coupe d'abord le long du ventre, après quoi tranſverſalement juſqu'à la queue; & après être bien nettoyée & lavée on fend encore de même la partie du dos à quelques jointures près, afin que les deux pieces ne ſe ſéparent pas & puiſſent être miſes de plat dans le tonneau. Le tout ainſi préparé, on la ſale avec

du ſel de France, & on la range dans de grandes cuves ou tonneaux, en obſervant de tourner le côté de la peau du côté du fond & la chair en haut, & on aura ſoin auſſi que les os, ou le dos de chaque piece regarde les côtés du tonneau. Après qu'elle a repoſé quelques ſemaines & que le ſel a bien pénétré le plus gras de la morue, on la ſort du tonneau; & après en avoir laiſſé égoutter l'impureté du ſel, on arrange chaque piece ſéparément ſur des planches, en mettant le côté de la chair ſur la planche, qu'on fait pencher un peu des deux côtés, afin que les ſaletés qui y ſont entrées puiſſent mieux en dégoutter; & après qu'elle a reſté quelques ſemaines en cette poſition, & qu'elle eſt bien ferme & ſeche, on la met de nouveau dans une cuve ou tonneau, qui ne tient pas l'eau, & on l'arrange de la façon ci-deſſus indiquée, avec du ſel de Saint-Ubés; & après qu'elle a aſſez baiſſé, & que le tonneau eſt rempli, on le ferme: le tout ainſi exactement obſervé, on peut ſans aucune difficulté la faire paſſer dans le commerce.

Voici actuellement la méthode de préparer la morue, connue ſous le nom de *ſtochfisch*, & principalement ſous celui de *rodskiar*. On fait cette préparation dans les endroits où l'on ne fait point le *klipfisk* en abondance; on prend pour l'ordinaire les plus grandes & les plus graſſes morues, qu'on coupe non-ſeulement le long du ventre, pour en faire ſortir toutes les ſaletés & pour les laver, mais auſſi on les coupe le long du dos juſqu'à la queue, où on laiſſe les deux parties attachées, afin que chaque côté ſoit ſéparé. L'auteur qui nous a fourni ce mémoire n'aſſure pas ſi on laiſſe le dos attaché à l'une des parties, ou ſi on le découpe juſqu'à quelques jointures, mais cela paroît être bien indifférent; après donc que cela eſt fait, & que ces poiſſons ſont bien lavés & nettoyés, on les pend

pend à l'air ſur des perches, & s'il eſt poſſible, ſur la mer, où le vent donne mieux & ſeche par conſéquent plus facilement ; quand ils ſont parvenus à leur véritable degré de ſéchereſſe, on les ôte de cet échafaud de perches, que les pêcheurs appellent *geihen*, pour les faire tranſporter dans les villes marchandes, & pour les embarquer le mieux qu'il eſt poſſible ; cette eſpece de poiſſon ainſi préparé eſt appellé *poiſſon geihen*, *ratio nominis rodskier*, parce qu'on le fend du haut du dos juſqu'à la nageoire ou queue.

A l'égard de la préparation du poiſſon ſec, qu'on nomme *rundfisk*, on s'y prend de la façon ſuivante : on ne choiſit point les plus grands, mais ſeulement les gras & les petits, les grands ayant la chair trop dure & trop ferme ; & en effet ils ne peuvent acquérir le degré de ſéchereſſe qu'il leur faudroit pour ſe bien conſerver. L'eſpece de poiſſon qui convient pour cette préparation ne ſe trouve pas par-tout ; c'eſt une eſpece particuliere plus petite que la morue commune, mais graſſe & ſucculente ; on les ouvre le long du ventre juſqu'en bas, & après en avoir fait ſortir toutes les entrailles, &c. on les lave bien, après quoi on les lie deux à deux pour les expoſer à l'air, & pour les tranſporter enſuite de même ; ce poiſſon ainſi préparé eſt le plus délicat, parce qu'il eſt le plus tendre ; on en conſomme une grande quantité dans le pays même ; mais quand il y en a en abondance, on en envoie auſſi aux étrangers, qui préferent cette eſpece à la précédente. Le *rundfisk* ſe nomme auſſi *titling* ; ſon nom de rundfisk lui vient de ce qu'il n'eſt pas tout-à-fait fendu, ni coupé.

Quant au *klipfisk*, on prend pour le préparer la morue la plus graſſe, la plus ferme & la plus grande de la pêche du printemps ; on la découpe, on la fend, on la ſale & on l'expoſe à l'air, ainſi

qu'il a été dit ; la méthode dans cette préparation ne differe qu'en ce que quand les poiſſons ſont rangés dans le baril, on met par-deſſus de groſſes pierres pour les ſerrer & pour les rendre plus compactes ; après quoi on les expoſe à l'air pendant un beau temps, placés ſur les rochers le long de la côte, pour les faire ſécher au vent ; quand le *klipfisk* a acquis le degré de ſéchereſſe convenable, on en envoie dans les villes marchandes ſans les mettre en tonneaux ; il s'en fait un commerce conſidérable au détroir & dans la Méditerranée.

Les *langers* ne ſont jamais ſalés, à ce que croit l'auteur du mémoire que nous rapportons ici ; mais ils ſont ſeulement de la même façon qu'on a rapporté ci-deſſus, & quand ce ſont des plus grands & des plus gras, ils ſont preſque plus recherchés des étrangers que la morue même.

On ſale l'eſpece qu'on nomme *ſey*, comme la morue fendue, elle n'eſt uniquement que pour l'uſage des payſans On ſuit la même méthode à l'égard des grandes & des graſſes ſeyes, comme pour le rodskiœr, & on les envoie aux mêmes endroits, mais on ne les recherche pas tant.

Tel eſt, au ſujet des différentes eſpeces de morue, le mémoire ci-deſſus rapporté, il vient de bonne ſource, & a été rédigé à Copenhague.

La morue s'emploie plutôt comme aliment que comme médicament ; pour l'avoir bonne à manger il faut la choiſir blanche, tendre, nouvelle & de bon goût ; quand ce poiſſon eſt frais, il conſerve ſon nom de morue, mais en France il prend le nom de merluche, quand il a été ſéché ; la morue fraîche s'apprête de différentes façons pour être ſervie ſur nos tables. Voyez notre *Manuel Alimentaire des différentes parties des animaux qui peuvent ſervir à la nourriture de l'homme.* Quand la morue a été une fois ſalée, il faut la bien faire deſſaler avant

de la manger, ſans quoi elle altere & échauffe beaucoup. Selon les auteurs qui ont traité de l'hygiene, la morue convient en tout temps, à toutes ſortes d'âges & de tempéramens; ſa peau eſt graſſe & de bon goût; ſon foie paſſe pour un manger excellent; c'eſt de ce foie dont on tire l'huile de morue ſi uſitée dans le commerce. On laiſſe à cet effet corrompre pluſieurs de ces foies dans des cajots, eſpeces de cuves, & à meſure que l'huile ſort des foies, on l'entonne dans des barils: lorſqu'un navire de 6000 quintaux fait une pêche complette, il doit rapporter au moins 80 bariques d'huile.

Si on en croit Willughby, les groſſes têtes de morues ſont très-recherchées des gourmands pour leur délicateſſe, auſſi les ſert-on ſur les tables des riches, comme un mets des plus exquis; la merluche, c'eſt-à-dire la morue ſeche, n'eſt pas à beaucoup près un auſſi bon manger que la morue fraîche & même ſalée; elle eſt dure, coriace & difficile à digérer, elle ne convient qu'aux eſtomacs forts; cependant quand elle a été bien battue, & qu'elle eſt bien apprêtée, elle ne laiſſe pas que de devenir un ragoût excellent pour bien des gens.

En médecine on ne fait uſage que de ſes dents & des pierres qui ſe trouvent dans ſa tête, elles ſont abſorbantes, propres par conſéquent pour arrêter les cours de ventre & les crachemens de ſang, on les porphyriſe pour lors, & on les preſcrit depuis la doſe de dix grains juſqu'à un demi-gros. La ſaumure paſſe pour réſolutive & exſicative, ſi on s'en ſert à l'extérieur, & quand on la mêle dans les lavemens, elle devient laxative.

MORVE. Nous ne définirons pas ici ce qu'on entend par morve, nous en avons ſuffiſamment parlé dans notre *T. I. art. cheval, pag.* 410. voy. cet art. Nous avons même fait mention du mémoire de M. Lafoſſe à ce ſujet, il eſt très-inté-

reſſant, auſſi l'académie en a porté un jugement très-favorable; comme ce rapport eſt des mieux diſcutés, nous avons cru qu'il pourroit mériter une place dans cet article; nous y rapporterons en outre le mémoire de M. Mallouin ſur la morve; quoique ce dernier ſoit très-curieux, il ne paroit pas que M. Mallouin ait découvert la vraie cauſe, il étoit réſervé au ſieur la Foſſe d'inſtruire pertinemment le public ſur cet article, auſſi notre hippiatre n'a pas épargné M. Mallouin, & on ne peut donner ici un plus beau pendant au mémoire de M. Mallouin, qu'en rapportant ſa critique, ce que nous ne ferons néanmoins point.

Il y a peu de ſujets plus intéreſſants dans la médecine vétérinaire, lit-on dans le rapport de l'académie, que la morve des chevaux. M. Lafoſſe le fils entreprend de déterminer quel en peut être le ſiége, il en diſtingue diverſes eſpeces, en indique les cauſes, les ſymptômes, les ſignes, le prognoſtic; il paſſe enſuite au traitement, & le varie ſuivant la nature de la morve, & les différens états ou degrés de cette maladie; le mémoire de M. Lafoſſe eſt, à proprement parler, un traité entier, c'eſt le plus méthodique & le plus complet que nous ayons encore ſur cette importante matiere.

M. Lafoſſe le pere avoit établi dans un mémoire, qu'il donna à l'académie en 1749, que la morve étoit une maladie de la membrane pituitaire, qui tapiſſe l'intérieur des naſeaux, & non pas, comme on le penſoit alors, un vice du poumon, ou de quelque viſcere, ou une affection générale des humeurs. Il fondoit ſon aſſertion ſur ce qu'à l'ouverture des naſeaux des chevaux morveux, la membrane pituitaire, particulierement celle qui réunit la cloiſon & les cornets du nez, paroiſſoit enflammée, tuméfiée, ulcérée, & comme chancreuſe; pendant que les poumons & les autres viſceres

des mêmes chevaux morveux, étoient sains.

Le même auteur appuya son sentiment de nouvelles preuves, dans un second mémoire qu'il lut en 1752, & que la compagnie reçut aussi favorablement que le premier. M. Lafosse pour prouver que la morve est un vice local, & une maladie de la membrane pituitaire, essaya de la donner en irritant la membrane pituitaire d'un cheval sain, & il y réussit. Une injection de liqueur corrosive portée dans le nez, enflamma la membrane pituitaire de la narine injectée, & le cheval jetta; il devint glandé de ce côté comme dans la morve. Un autre cheval sain, dont les deux narines avoient été injectées de la même liqueur, jetta peu de temps après par l'une & l'autre, & les glandes lymphatiques de la ganache, au-dessous de la mâchoire inférieure se tuméfierent; il y a plus : des coups portés sur le nez, causerent la morve.

Quelque fondée que paroisse être l'opinion de M. Lafosse le pere, sur le siege de la morve, elle n'est cependant pas sans contradicteurs; M. Lafosse a des adversaires d'un mérite distingué, qui attribuent la morve à une cause humorale. Ce sont ceux-ci que M. Lafosse le fils a en vue dans son mémoire, & qu'il s'efforce de convaincre. Ce qui caractérise la morve (dit notre jeune auteur) sont les chancres de la membrane pituitaire; si elle procédoit de la corruption des humeurs, ou du vice du sang, pourquoi (demande-t-il) ces chancres n'affecteroient-ils pas indistinctement toutes les parties du corps? Pourquoi ne se trouveroient-ils pas sur celles qui sont d'un tissu mol, vasculeux & glanduleux comme la membrane pituitaire? ou bien pourquoi si les humeurs étoient corrompues dans les chevaux morveux, ces animaux seroient-ils gras, vigoureux, résisteroient-ils au travail ainsi que des chevaux sains? Des humeurs dépravées dérangeroient

& affoibliroient ſelon lui la conſtitution du cheval ; cet animal maigriroit, touſſeroit, auroit de la fievre, ce qui n'arrive pas (dit-il) dans les chevaux ſimplement morveux. Il ajoute à ces preuves celle qu'il a tirée des ouvertures qu'il a faites de beaucoup de chevaux morveux, & qui l'ont convaincu de l'opinion de M. ſon pere, & il ſoutient que la morve eſt, dans ſon principe & dans ſon état, une maladie de la membrane pituitaire. La morve qui ſuccede à un coup ſur le nez, celle qui procede d'une injection dans les naſeaux, ou d'une inflammation de la membrane pituitaire ſurvenue à l'occaſion d'un refroidiſſement ſubit de cette membrane, ſont des preuves bien favorables à l'opinion qu'il défend. Mais celles que M. Lafoſſe appelle morve de pulmonie, de courbature, de gourme maligne, de farcin, paroîtroient au contraire appuyer le ſentiment qu'il combat, ne fut-ce que parce que la cauſe de celles-ci ſubſiſte dans l'animal avant l'affection de la membrane pituitaire. Pour entendre ce que nous diſons préſentement, il eſt néceſſaire de faire attention à la diſtinction ſuivante, introduite par MM. Lafoſſe : pour qu'un cheval ſoit réputé morveux ; il faut ſelon ces auteurs que la membrane pituitaire ſoit enflammée, ulcérée, chancreuſe, que les glandes de deſſous la ganache ſoient tuméfiées, qu'il jette depuis environ un mois. *Voilà la morve proprement dite.* Le cheval qui jette par les naſeaux, mais dont la membrane pituitaire n'eſt pas encore enflammée, ulcérée ou chancreuſe, n'eſt pas réputé morveux ; c'eſt la *morve improprement dite.*

Les morves de pulmonie, de courbature, de gourme maligne & de farcin, ſont de cette nature dans leur principe : mais à la longue ces morves improprement dites, comme le remarque M. Lafoſſe pere, dégénerent en morves proprement dites, par l'im-

preſſion que l'humeur qui vient du poumon ou d'ailleurs, fait ſur la membrane pituitaire en paſſant par les naſeaux.

On peut donc, d'après ce qui vient d'être dit, diſtinguer deux eſpeces de morves proprement dites, relativement à leur cauſe; une qui dépend d'une cauſe externe, qui agit immédiatement ſur la membrane pituitaire, & une qui procede d'une maladie préexiſtente, qui, en procurant un écoulement par le nez, donne lieu à l'altération de la membrane pituitaire. Ce que dit M. Lafoſſe le fils ſe rapporte plus particulierement à la premiere de ces deux eſpeces, qui paroît, toutes choſes égales, la moins dangereuſe. Les auteurs qui lui ſont oppoſés, ne ſemblent s'occuper (du moins à certains égards) que de la derniere, qui eſt plus rebelle, & dans laquelle le cheval eſt certainement moins ſain, moins vigoureux, attendu qu'elle eſt précédée & qu'elle eſt compliquée d'une autre maladie.

Notre auteur partant de l'opinion où il eſt que la morve eſt ſimplement une maladie de la membrane pituitaire, rejette tous ces breuvages ou remedes avec leſquels on eſſayoit de la combattre avant M. ſon pere; il tourne ſingulierement ſes vues vers l'intérieur du nez, comme vers un vice local, ſur lequel il porte, ſuivant le temps ou les progrès du mal, des relâchans, des ſuppuratifs, des déterſifs, des fondans, particulierement ſous la forme de vapeurs & d'injection; & l'on conçoit combien ce traitement peut être favorable dans la morve récente de cauſe externe, ſur-tout lorſque les remedes peuvent parvenir juſqu'au ſiege du mal, & agir immédiatement; mais on ne voit pas bien comment ce même traitement ſuffiroit dans la morve qui ſeroit amaſſée dans les ſinus ſphénoïdaux, & dans la morve proprement dite, qui ſuccéderoit,

ou à la pulmonie, ou à la courbature, ou à la gourme maligne, ou au farcin. Nos doutes à ce ſujet ſont fondés ſur la difficulté de porter des remedes dans les ſinus ſphénoïdaux, dans le cas où ils contiendroient de la morve, pour l'en tirer & remédier à l'altération de la membrane pituitaire qui les tapiſſe. Ils ſont encore fondés ſur ce que l'humeur irritante, qui prend une iſſue par le nez, & qui enflamme la membrane pituitaire dans la morve proprement dite, qui ſuccede à la pulmonie, à la courbature, à la gourme maligne & au farcin, doit perpétuer le mal malgré les injections, parce que cette humeur, par la raiſon qu'elle eſt irritante & qu'elle paſſe par le nez, y entretient continuellement le déſordre, l'augmente, ou le produit, s'il ne ſubſiſte plus; d'où il réſulte que pour agir efficacement dans ces différens cas, il conviendroit, indépendamment des remedes locaux, de recourir à des moyens convenables pour détourner ou pour adoucir l'humeur avant qu'elle parvînt aux naſeaux, & afin qu'elle ne fît plus aucune impreſſion ſur la membrane qui les tapiſſe.

MM. Morand & Tenon ont fait les obſervations ſuivantes ſur deux chevaux morveux, que M. Lafoſſe pere, & M. Colet ſon gendre, ont ouverts en leur préſence, pour s'aſſurer de l'état où étoit la membrane pituitaire dans ces animaux; nous ne rendrons aucun compte, diſent ces deux académiciens, des cauſes de la morve dont étoient affectés ces chevaux, il auroit fallu, pour en être inſtruit, les avoir ſuivis depuis l'origne de leurs maladies, & nous ne les vîmes qu'au moment de leur mort; nous remarquerons ſeulement, ajoutent ces académiciens dans leur rapport, que nous trouvâmes dans l'un de ces chevaux, qui jettoit & qui étoit glandé des deux côtés, la membrane pituitaire qui tapiſſe les ſinus zigomatiques, maxillaires &

frontaux, tuméfiés; ces sinus contenoient une matiere épaisse blanchâtre, comme purulente, qui n'avoit aucune odeur désagréable; la membrane pituitaire qui couvroit la cloison du nez, étoit enflammée & chancreuse à l'entrée des naseaux, & couverte de beaucoup de grains, comme glanduleux vers l'os ethmoïde. Nous examinâmes les glandes salivaires de cet animal, le cerveau, le cervelet, les poumons, le cœur, la rate, le foie, les reins, & nous trouvâmes toutes ces parties dans leur état naturel.

Les visceres de l'autre cheval qui jettoit, & qui étoit glandé des deux côtés, étoient pareillement sains; il y avoit des excoriations & quelques chancres sur la membrane pituitaire du cornet antérieur, & sur celle qui reçoit la cloison du nez; les sinus zigomatiques, sourcilliers, maxillaires, du côté hors le montoir, étoient dans leur état naturel; ceux du côté du montoir, contenoient tant soit peu d'humeur lympide & visqueuse Un voyage que fit M. Morand à la campagne, ne lui permit pas d'assister à l'ouverture de deux autres chevaux morveux, dont M. Tenon va rendre compte. Un de ces chevaux jettoit & étoit glandé d'un seul côté; la membrane pituitaire qui couvroit la cloison du nez de ce côté étoit ulcérée; celle du côté dont il ne jettoit pas, étoit saine.

Les visceres ne présentoient aucune altération, si l'on excepte quelques taches blanches qu'on découvroit sur le foie, mais qui ne pénétroient pas dans la substance, car en enlevant le péritoine de dessus le foie, on emportoit en même-temps ces taches; nous en avons trouvé de semblables sur le foie de deux autres chevaux qui n'étoient pas morveux. Le second cheval que M. Tenon examina en son particulier, jettoit par les deux naseaux & étoit glandé des deux côtés; on remarquoit dans

les ſinus zygomatiques, maxillaires & frontaux; une morve blanche, épaiſſe & grumeleuſe, comme de l'huile figée; la membrane pituitaire qui les tapiſſoit étoit beaucoup plus épaiſſe & plus ferme que dans l'état naturel; elle étoit légerement enflammée; on n'y remarquoit point d'ulceres non plus que de chancres; & MM. Morand & Tenon, n'en ont trouvé aucun juſqu'ici, à ce qu'ils diſent, dans cette partie de la membrane pituitaire, dans les autres chevaux qu'ils ont ouverts ou vu ouvrir. Quant à la membrane pituitaire qui couvroit la cloiſon & les cornets du nez, elle étoit ulcérée; tous les viſceres étoient ſains.

Ces obſervations ſont abſolument conformes à ce qui a été avancé par M. Lafoſſe, ſur l'état où ſe trouve la membrane pituitaire dans les chevaux morveux de morve proprement dite; elles juſtifient donc leurs découvertes. Nous diſons expreſſément, diſent MM. Morand & Tenon, leurs découvertes; nous n'ignorons pas que Beaugrand, Barré, ſieur de Rouvroy, l'auteur quel qu'il ſoit du grand maréchal françois, ouvrage imprimé en 1658, & l'auteur de la connoiſſance parfaite des chevaux, ont recours dans le traitement de la morve à des drapeaux chargés de médicamens, qu'ils portent dans le nez, à des parfums, à des injections qu'ils introduiſent dans les naſeaux; mais il faut convenir, ajoutent ces académiciens, qu'il y a fort loin entre l'induction que l'on peut tout au plus tirer d'un pareil traitement, & les connoiſſances poſitives que donne M. Lafoſſe, de l'état de la membrane pituitaire dans la morve. Il eſt vrai qu'Horace de Francini, écuyer ordinaire du roi, &c. parle plus poſitivement que les auteurs que nous venons de citer, dans ſon hippiatrique, imprimé en 1607. » Si les troux du nez (dit-il) ſont mêlés de rougeur, ou ſaigneux, ou bleuâtres, tout re-

mede ſera vain, l'animal ne pouvant échapper; cette rougeur montrant (dit-il) que quelque partie interne eſt éraclée de l'acrimonie & mordacité, & par la malignité des humeurs «. On n'a fait aucune attention à cette obſervation de Francini, du moins on n'en trouve point de traces dans tous les auteurs qui ont écrit depuis lui ſur les maladies des chevaux, & ſi on remonte plus haut juſqu'à Ariſtote même, on trouvera que cet auteur, parlant d'une maladie des ânes, qui reſſemble ſingulierement à la morve, en diſtingue une eſpece qui s'étend au poumon, & une autre qui ſe borne à la tête; ſelon lui, l'une eſt mortelle, l'autre ne l'eſt pas. Voici ſes paroles, elles comprendroient aſſez les deux opinions qui partagent les auteurs modernes; ainſi, dit-il, *uno maxime morbo laborant quem malidum vocant, quod vitium in capite oritur, facitque ut per nares pituita multa, ruſtaque effluet. Quæ ſi ad pulmonum deſcenderit, moriantur: ſed ſi in capite eſt, non infert interitum.* Et il ajoute: *impatiens frigoris maxime hoc animal eſt hiſtoria animalium, lib.* 8. *cap.* 25. Effectivement une des cauſes la plus fréquente de la morve des chevaux, encore aujourd'hui, eſt le froid. Quoiqu'il en ſoit, MM. Lafoſſe ont l'avantage d'avoir fait connoître que la membrane pituitaire nommément s'enflamme, dans la morve des chevaux, s'ulcere, devient chancreuſe, qu'il n'y a que ces portions de la membrane pituitaire, qui revêtent la cloiſon du nez & les corners qui s'ulcerent; ils ont diſtingué pluſieurs eſpeces d'écoulemens. Il ſeroit trop long de ſuivre M. Lafoſſe dans tous les détails dans leſquels il entre dans ſon mémoire, il ſuffit d'obſerver que M. Lafoſſe remarque, que le voile du palais s'affaiſſe dans le cheval ſur la baſe de la langue derriere l'épiglotte, contraction qui oblige les matieres & les humeurs, qui viennent du pou-

mon, de la trachée artere, de l'eſtomac & de l'œſophage, à enfiler la route du nez. Il remarque de plus, qu'il n'y a pas de glandes dans la membrane pituitaire qui revêt l'intérieur des ſinus, qu'il y a des écoulemens par les naſeaux, qui procedent d'un abſcès ſimple dans les ſinus, & que ces écoulemens ne ſont pas la morve proprement dite.

Tel eſt l'extrait du mémoire de M. Lafoſſe, dont MM. les commiſſaires ont fait le rapport à l'académie; nous nous ſommes cru obligé d'en donner copie dans cet article, quoique nous en ayons déja parlé à l'article *cheval*, pour pouvoir par-là faire connoître plus particulierement ce mémoire intéreſſant; nous allons actuellement rapporter l'extrait de celui de M. Mallouin, dont le ſentiment eſt diamétralement oppoſé à celui de M. Lafoſſe, & qui a même été critiqué par ce dernier dans la gazette de Francfort, & dans d'autres ouvrages périodiques.

Il y eut en 1759, aux écuries du roi, beaucoup de chevaux attaqués de la morve; pour tâcher d'y trouver remede, on fit tuer & ouvrir un grand nombre de ces chevaux, qui étoient morveux depuis différens temps, deſorte qu'on eut occaſion d'en examiner dans tous les divers degrés de morve.

M. Mallouin convient que ces ouvertures ne concilierent point les différens ſentimens des maréchaux, même de ceux qui y étoient préſens, ſur le ſiege & la cauſe de la maladie. Ce qu'on trouva de certain, c'eſt qu'il y avoit plus ou moins des parties internes du corps qui étoient affectées, & qu'elles l'étoient plus ou moins, ſelon les différens temps ou degrés de la maladie dans l'animal, dont on examinoit le cadavre; que lorſqu'elle n'étoit que dans ſon commencement, il n'y avoit d'apparence de morve, que dans la membrane pitui-

taire, par où ſe filtroit cette humeur dans la narine, d'où elle couloit ; qu'au contraire lorſque la maladie avoit augmenté juſqu'à ſon dernier période, elle ſe manifeſtoit, non-ſeulement dans pluſieurs parties de la tête, dans les poumons, & dans le foie, mais qu'on l'appercevoit auſſi, ou ſes effets, dans toutes les parties du corps.

Cet examen anatomique ſe fit publiquement & pendant pluſieurs jours à Verſailles, dans les mois d'Avril & de Mai 1759. On prit au haſard un de ces chevaux morveux, pour eſſayer de le guérir ; c'étoit un cheval âgé d'environ dix ans ; il étoit glandé du côté hors-montoir, d'où il jettoit, & il avoit cette narine chancrée : la morve étoit puante, grumeleuſe & collante ; & il étoit au reſte dans le mauvais état où ſe trouve un cheval morveux depuis long-temps, MM. les écuyers & les maréchaux le jugerent tel. Ce cheval fut traité de la morve le ſixieme Juin 1759 ; on lui donna à manger deux fois par jour de la pervenche hachée dans du ſon, & il fut purgé toutes les ſemaines. M. Servier, maréchal de la petite écurie du roi, imagina de lui faire trois trous de trépan au côté droit de la tête, d'où il jettoit ; un au front, huit lignes au-deſſous de l'œil ; un autre plus ſur le côté, un demi-pouce au-deſſous de l'œil ; & le troiſieme deux pouces au-deſſous du premier en droite ligne ; il paſſa par ce troiſieme trou un ruban en ſéton, un bout de ce ruban ſortoit par la narine ; ce maréchal ſeringua tous les jours de l'eau vulnéraire dans les deux trous ſupérieurs.

Quant à la glande, le maréchal après avoir fendu le deſſus de la peau, y introduiſit un morceau de réalgar, il le contint avec de l'étoupe & un bandage, il ne fallut que cinq ſemaines pour conſerver la glande même ſans aucun panſement. Au bout de quatre mois de ce traitement, le che-

val discontinua de jetter, & la glande s'est trouvée dissipée; on le remit à la nourriture ordinaire des autres chevaux, & on ne lui donna plus de remedes, ce fut au commencement d'Octobre 1759. Au mois de Janvier suivant, l'animal avoit repris son embonpoint, & il n'avoit plus aucune apparence de morve, c'est-à-dire sept mois après le commencement de la cure; on mit le cheval avec les autres chevaux, & il fut en état de travailler.

Au mois d'Avril 1760, tous les maréchaux qui l'examinerent, le regarderent comme entierement guéri; on le fit tuer à l'instant, & on en fit l'ouverture; on trouva toutes les parties de son corps en bon état, excepté seulement la membrane pituitaire, qui paroissoit plus épaisse dans la narine droite, qu'elle n'a coutume d'être dans l'état naturel; elle se trouvoit encore un peu imbue d'une humeur de morve quoique le cheval ne jettât plus depuis six mois.

Le second cheval qui fut soumis à un traitement méthodique, étoit âgé de plus de douze ans: il avoit de la difficulté de respirer; il battoit du flanc & il toussoit depuis long-temps; il étoit très-foible & très-maigre, il avoit des glandes, & il jettoit du côté du montoir une morve blanche, mais très-puante; on commença à le traiter les premiers jours de Mars 1760. M. Mallouin lui fit prendre de son éthiops antimonial, tous les jours avec de la pervenche, & il le fit purger tous les huit jours, mais il ne fut point trépanné, & on ne lui fit aucune injection; la glande s'est fondue sans caustique, & sans avoir rien appliqué dessus.

La cure a été des plus promptes; le cheval a cessé de jetter, de tousser & de battre du flanc; sa respiration est devenue libre; il a repris son embonpoint, & on lui a donné la nourriture ordinaire; quinze jours après, ou pour mieux dire,

ſix mois après le commencement de la cure, on a remis ce cheval au travail, & il s'y ſoutint très-bien quoiqu'on ne l'eût pas épargné plutôt que les autres chevaux.

Le troiſieme cheval, ſur lequel on a fait des eſſais, étoit morveux au dernier degré; il étoit d'une maigreur extrême & chancelant; ſa narine étoit chancreuſe, ſa morve abondante, fétide, rouſsâtre & ſouvent mêlée de ſang; ce cheval avoit même les os du côté de la tête d'où il jettoit, conſidérablement tuméfiés; ce qui mérite une attention plus particuliere, c'eſt que ce cheval avoit en même-temps le farcin; il en fut parfaitement guéri par le même traitement qu'on employa pour la morve, à l'exception ſeulement qu'on fit uſage de la coloquinte dans les purgations; il fut purgé toutes les ſemaines au commencement du traitement; mais dans la ſuite on diminua le nombre des purgations; l'animal malade fut en outre ſaigné, & il prit de l'éthiops antimonial & de la pervenche; il ne jettoit que peu dans le temps où parut le mémoire de M. Mallouin. Il avoit repris de l'embonpoint, & les os de la tête, qui étoient tuméfiés, paroiſſoient être dans leur état naturel; mais ce cheval n'étoit pas néanmoins guéri, quoiqu'on ait commencé à le traiter environ ſix ſemaines après le ſecond, qui étoit guéri depuis plus de huit mois.

Il paroît par ces trois obſervations, que l'éthiops antimonial eſt, ſelon M. Mallouin, le meilleur remede qu'on puiſſe employer à l'intérieur contre la morve, & quoiqu'il ait fait faire uſage du trépan, ce n'eſt pas le remede qui a le mieux réuſſi; puiſque le cheval n'a pas entierement guéri; le remede de M. Mallouin mérite d'être confirmé par de nouvelles obſervations, mais il eſt à craindre qu'il n'ait pas toujours un ſuccès égal. M. Lafoſſe reproche à ce médecin d'avoir attribué à M. Ser-

vien l'invention du trépan pour les chevaux morveux, il reclame ſon invention, de même que ſa découverte du ſiege de la morve dans la membrane pituitaire; mais cet hippiatre prétend que la morve ne gagne pas les poumons, puis le foie, & enfin toute l'habitude du corps, ainſi que d'autres ont penſé; cela eſt faux, j'ai gardé, dit-il, un cheval morveux pendant ſix ans, je l'ai ouvert, ajoute-t-il, après cet eſpace de temps, & ſes viſceres ſe ſont trouvés extrémement ſains.

On a prétendu avoir trouvé contre la morve un excellent remede dans la décoction d'écorce du bois d'aune, donnée moitié par la bouche, moitié par le nez; mais cette décoction loin de produire l'effet auquel on s'attendoit, a perdu tout ſon crédit; il en eſt de même du remede ſi vanté d'un juif Portugais pour la morve, & de tant d'autres, dont l'efficacité n'a pas encore été ſuffiſamment démontrée juſqu'à ce jour; cette maladie & ſon traitement ſont encore un champ nouveau à défricher, & on ne pourra peut-être jamais en venir à bout; quand un cheval eſt attaqué de la morve, il n'y a point d'autres remedes, dit un moderne, que de le tuer. Nous ne nous arrêterons donc pas davantage ſur cet objet, & quoique M. Sind en ait traité très-expreſſément, & que M. Lafoſſe l'ait encore réfuté; nous ne rapporterons ici ni le ſentiment de celui-là, ni la réfutation de celui-ci.

MOUCHE. C'eſt un inſecte des plus communs & des plus connus; les antennes & la bouche ſont les deux parties qui le caractériſent; ſes antennes ſont formées par quelques pieces très-petites & très-courtes, & terminées par une palette plus groſſe, applatie, plus ou moins allongée, compoſée de pluſieurs pieces, tellement unies, qu'il n'eſt pas aiſé de diſtinguer; du milieu, ou du bas de cette palette part latéralement un poil, une eſpece de ſoie,

ſoie, qui ſe trouve ainſi placée ſur le côté de l'antenne d'où elle ſort; quant à la bouche de la mouche, elle n'a ni dents, ni mâchoires, c'eſt une ſimple trompe nue, molle, flexible, ouverte par le bout, avec laquelle cet animal ſuce & pompe les liqueurs dont il ſe nourrit; il y a pluſieurs eſpeces de mouches, nous ne parlerons dans cet article que de la mouche commune; elle eſt de couleur griſe ou noirâtre; ſon ventre eſt formé de quatre anneaux, elle a cinq bandes ſur ſon corcelet, une de ces bandes en occupe le milieu. Cette mouche produit des œufs blancs, qui éclоſent en été, & font paroître des petits vers ou larves qui ſe métamorphoſent enſuite en d'autres mouches; ces vers ſont mols, blanchâtres, ſans pattes, leur tête eſt molle & de figure variable, leur corps eſt compoſé de pluſieurs anneaux, & leur bouche n'eſt autre choſe qu'une eſpece de ſuçoir, qui ſouvent eſt accompagné d'un dard dur & pointu, & de deux crochets écailleux placés latéralement, par le moyen deſquels cet inſecte ſe tient accroché, & en même-temps pioche & déchire les différentes matieres qui lui ſervent de nourriture; ces larves reſpirent l'air par quatre ſtigmates, dont deux ſont poſés antérieurement un de chaque côté, aſſez ordinairement à la jonction du ſecond & du troiſieme anneau, & les deux autres ſont à l'extrémité du corps. Ces deux derniers ſont plus grands que les précédens, & varient pour la forme; quelquefois ils ſont cachés & comme enfoncés ſous une eſpece de bourelet, d'autre fois ils ſont élevés & reſſemblent à deux cornes. Ordinairement dans l'ouverture de chacun de ces deux grands ſtigmates, on apperçoit trois autres ouvertures plus petites, ſemblables à trois petits ſtigmates renfermés dans le grand; ces larves ou vers habitent ordinairement les endroits les plus propres à leur fournir la nourriture qui leur con-

vient; les mouches quelque temps après leur métamorphoſe, ne tardent pas à s'accoupler; l'accouplement ſe fait d'une façon ſinguliere, ſelon M. Geoffroy, la partie du mâle eſt ouverte, & c'eſt elle qui reçoit celle de la femelle, qui entre dans le corps du mâle pour être fécondée; en voyant cette manœuvre, tout-à-fait contraire à ce qui ſe paſſe dans les autres animaux & même dans les inſectes, on eſt tenté de croire qu'on ſe trompe, & qu'on à d'abord pris le mâle pour la femelle, mais il n'y a pas à ſe méprendre ſur cet article. Outre que les femelles ſont plus groſſes & ont le ventre plus rebondi que les mâles, il ſuffit d'ouvrir le ventre d'une d'entr'elles, on y trouvera les œufs qu'elle doit dépoſer.

Dans l'été les mouches incommodent beaucoup les hommes & les animaux; ce ſont en général des petits inſectes laſcifs, très-nuiſibles, qui ſe nourriſſent aſſez volontiers de toutes ſortes de choſes; elles vivent fort peu; elles mordent plus vivement quand on eſt menacé d'une tempête ou d'un orage, que dans tout autre temps; on a cherché tous les moyens pour s'en garantir, nous en allons expoſer ici quelques-uns.

On mettra de l'ellebore avec de l'orpin dans du lait, & on en arroſera le lieu occupé par les mouches; on les chaſſera toutes par ce moyen, ou même on les tuera.

On peut encore broyer de l'alun avec de l'origan & du lait; on prétend que tout ce qu'on frottera avec ce mélange, ne ſera point atteint de mouches; ou bien on prendra à volonté des feuilles de citrouille ou de courge, on les pilera pour en exprimer le jus; on lavera de ce jus les murailles, ou ce qu'on voudra préſerver de mouches; il eſt d'expérience qu'elles n'en approcheront pas. On pourra auſſi en frotter les cuiſſes & le ventre des chevaux

qui pourroient être tourmentés de mouches. Si les mouches ſe jettent ſur les fruits & les raiſins, on ſuſpendra aux arbres & à la vigne des phioles d'eau miellée.

Les auteurs rapportent encore différentes autres recettes pour chaſſer les mouches des maiſons; on brûlera par exemple, dans la chambre des plumes de hupes en ſuffiſante quantité pour qu'elles en ſentent la fumée; elles s'enfuiront, dit-on, & ne reviendront plus : nous ne garantiſſons pas ce fait. On dit encore qu'en mettant de la ſaponaire & de l'opium parmi la chaux avec laquelle on blanchit les maiſons, les mouches n'y entrent plus. Quelques perſonnes ſont dans l'uſage, pour s'en garantir, de ſuſpendre deux ou trois harangs aux ſolives.

M. Bazin, dans ſon hiſtoire des inſectes, rapporte une recette ſinguliere pour éloigner les mouches; on ſuſpendra, dit-il, à la fenêtre un morceau de viande, cela attirera les guêpes; par-tout où il y aura des guêpes, ajoute notre auteur, on ne verra point aborder de ces eſpeces de mouches qui dépoſent ſur la viande leurs œufs, d'où ſortent des vers qui la font corrompre plus vîte.

On donne comme un expédient pour éloigner les mouches, mais dont nous ne garantiſſons pas l'efficacité, le ſuivant; on brûlera dans la chambre un peu de ſoufre ſoir & matin, cette fumée, à ce qu'on prétend, les tue auſſi-tôt, avec d'autres inſectes qui peuvent s'y trouver.

On mettra encore pour cet effet du tabac en feuilles dans un pot, & on le fera infuſer dans de l'eau pendant vingt-quatre heures, après quoi on y ajoutera du miel, & on les fera bouillir une heure, & on y mettra de la farine de froment en forme de ſucre; cela attire les mouches, mais toutes celles qui en boivent, meurent infailliblement.

Quand on veut empêcher que les mouches ne s'attachent aux tableaux, il ne s'agit que de laver les tableaux avec de l'eau, dans laquelle on a fait infuſer des porreaux pendant cinq ou ſix jours; deux bottes de porreaux ſuffiſent pour un ſeau d'eau. On peut encore mettre ſur les tableaux un blanc d'œuf, & à la fin de l'été on l'enleve avec de l'éponge & de l'eau, pour en mettre de nouveau.

Les mouches communes, toutes incommodes qu'elles ſoient, ont cependant encore leur utilité; elles ſervent à ramollir, à réſoudre & à faire croître les cheveux; on en tire encore, par la diſtillation, une eau qu'on dit bonne contre les maladies des yeux.

MOUCHE A MIEL. Voy. art. *abeille*. Quoique nous nous ſoyons déja fort étendu ſur cet objet dans l'article cité, nous ne laiſſerons pas néanmoins d'y revenir ici; nous donnerons l'extrait de deux ouvrages qui ont paru en 1771, ſur les abeilles, ainſi que nous l'avons promis dès cette année dans notre ouvrage périodique; l'un eſt de M. Ducarne de Blangy, & l'autre eſt de M. de Boisjourgan; ce dernier a profité des lumieres du premier pour rédiger le ſien; mais il s'en manque bien qu'il ait auſſi bien réuſſi; le ſeul reproche qu'on peut faire à l'ouvrage de M. de Blangy, c'eſt de l'avoir écrit d'un ſtyle un peu trop diffus. Commençons donc par l'extrait de cet ouvrage, qui eſt diviſé en deux parties: dans la premiere M. de Blangy donne la préférence aux ruchers, ſur toute autre invention qu'on auroit pu découvrir juſqu'à préſent pour placer les mouches, même ſur la méthode imaginée par M. Palteau pour les aſſeoir, voy. cette méthode art. *abeille*. On fait les ruchers à deux étages & à trois, ceux à deux étages ſont cependant préférables; il faut qu'ils ſoient faits en bois de chêne;

on leur donnera quatre pieds ou quatre pieds & demi de profondeur, & quand ils ne ſont qu'à deux étages, on leur donnera ſept pieds de haut depuis terre juſqu'au plafond du ſecond étage, & s'ils ſont à trois étages, on augmentera la hauteur d'un pied & demi; on plantera ſon rucher à l'expoſition du midi, c'eſt la plus avantageuſe, ſelon M. Ducarne de Blangy, quoiqu'en puiſſe dire M. Palteau, & on mettra au-devant de chaque planeher du rucher qui ſert d'aſſiette, une petite planche qui regnera tout le long, & qu'on tiendra un peu panchée, pour que les mouches puiſſent s'appuyer deſſus cette planche pour ſe rendre dans leurs ruches; on conſtruira les ruchers à portée des maiſons & à l'abri des grands vents & des ouragans, ſi faire ſe peut; les meilleurs endroits pour placer les ruchers ſont le voiſinage des prairies, du ſarraſin, des bois, des grandes friches, des montagnes couvertes d'herbes odoriférantes, & l'éloignement des étangs & des rivieres d'une certaine largeur.

M. Ducarne de Blangy entre enſuite dans des détails ſur la conſtruction de ſes ruches, il en forme la matiere du cinquieme entretien de ſon ouvrage; c'eſt-là même la matiere la plus intéreſſante de ſon ouvrage; chaque ruche doit être compoſée, ſelon lui, de pluſieurs hauſſes, les unes n'en ont que trois ou quatre, d'autres en ont juſqu'à ſept & huit; une hauſſe, dit notre auteur, eſt une eſpece de boîte de treize pouces en quarré, l'épaiſſeur du bois compriſe, ſur trois pouces de hauteur, avec une ou deux petites barres de bois ou traverſes de cinq lignes en tout ſens, pour ſoutenir l'ouvrage; on enfonce ces deux petites barres de bois dans la hauteur même de la hauſſe, enſorte qu'elles ſe trouvent à une de leurs ſuperficies à fleur du bois, au moyen d'une entaille de cinq lignes, qui

ſe pratique dans les quatre côtés de la hauſſe, ou bien on fait dans le milieu des côtés de la hauſſe où l'on veut placer les traverſes, quatre trous ronds dans leſquels on introduit l'extrémité de ces traverſes; on peut auſſi faire, ajoute notre auteur, ces trous quarrés, ce qui eſt égal, mais cela eſt plus difficile & plus coûteux; rien n'empêche même que toute la longueur de la traverſe ne ſoit de figure ronde, mais peu importe que ces traverſes ſoient placées plus haut ou plus bas dans la hauteur de la hauſſe; une attention cependant qu'il faut toujours avoir, c'eſt de placer ces deux traverſes en croix, c'eſt-à-dire qu'elles ſe coupent à angles droits; on fera faire auſſi ces traverſes de huit lignes plus hautes que la hauſſe n'a de grandeur, enſorte que chaque traverſe déborde la hauſſe de quatre lignes de chacune de ſes extrémités; cette précaution évite la peine & la dépenſe des crampons & anneaux de fer, qu'on ſeroit obligé de mettre aux côtés oppoſés de la hauſſe pour l'attacher à la ſuivante avec un fil de fer. Voilà tout ce qu'il y a à obſerver, ſelon M. de Blangy, ſur les hauſſes, dont le bois aura cinq à ſix lignes d'épaiſſeur; reſte le couvercle à leur donner, continue-t-il, pour former une ruche entiere; ce couvercle n'eſt autre choſe qu'une eſpece de petite table, faite de pluſieurs planches auſſi longues que la hauſſe, c'eſt-à-dire auſſi de treize pouces. Ces planches ne doivent être que de quatre ou cinq lignes d'épaiſſeur, il eſt même mieux de ne leur en donner que trois. On tient ces planches ſerrées l'une contre l'autre au moyen de trois petites barres de bois de quatre à cinq lignes d'épaiſſeur, ſur huit ou dix de largeur. De ces trois barres deux ont chacune treize pouces de longueur, mais la troiſieme, qui eſt deſtinée pour occuper le milieu du couvercle, a treize pouces huit lignes. On place deux de ces

barres ſur les deux bouts des planches du couvercle, & la troiſieme, qui eſt celle de treize pouces huit lignes, dans le milieu, à égale diſtance des deux autres.

Pour avoir la facilité de peſer les ruches, dit notre auteur, dans les circonſtances où il faut le faire, je fais faire ordinairement celle du milieu de neuf à dix lignes d'épaiſſeur & d'autant de largeur, & je fais faire à celle-ci deux petits trous de trois lignes de diametre chacun, à côté l'un de l'autre, & à diſtance égale du milieu de cette barre, & au moyen d'une ficelle qu'on place dans ces deux trous, je peux faire peſer mes ruches ſans embarras & ſans difficulté; je n'ai beſoin pour cela que d'un bâton qu'on paſſe dans cette ficelle. On pourroit encore ſe contenter d'une ſeule ouverture pratiquée dans le milieu de la barre; mais M. de Blangy a éprouvé que deux valoient mieux, tant pour empêcher la ruche de vaciller quand elle eſt en l'air, que parce que la ficelle a plus de force, & ſe trouve moins ſujette à ſe caſſer.

Toutes les pieces de la ruche étant faites, il ne reſte plus qu'à les raſſembler pour en former une ruche ſolide & inébranlable, qu'on puiſſe tranſporter à ſon aiſe; on n'a beſoin pour cet effet que de quatre moyennes ficelles, qu'on attache d'abord chacune par un bout, au moyen d'une patte, à l'extrémité des petites traverſes qui débordent les hauſſes de quatre lignes de chaque côté. Une ficelle étant arrêtée par l'un de ſes bouts, à l'une des extrémités de ces petites traverſes, en commençant par le bas de la ruche, on paſſe à l'extrémité de la traverſe ſupérieure, on tourne autour en ſerrant la ficelle, & en preſſant de l'autre main les hauſſes & le couvercle les uns contre les autres le plus qu'il eſt poſſible; on va enſuite à une troiſieme, à une quatrieme, & enfin au couvercle,

où au moyen de l'attention qu'on a eue de faire faite la batte du milieu de quatre lignes de chaque côté plus longue que le couvercle même, on trouve l'extrémité de cette barre, autour de laquelle on fait faire deux ou trois tours à la ficelle, & on l'aſſujettit par un nœud, ou de toute autre façon.

Quant aux deux autres côtés du couvercle où il n'y a point de barre, il eſt facile d'y en mettre une, en plaçant dans le milieu des planches qui la compoſent, une autre traverſe de la même épaiſſeur que les planches même, & qu'on fera débotder auſſi de quatre lignes de chacun de ſes côtés. Cette barre alors eſt encore une eſpece de petite planche de ſept à huit lignes de largeur, qu'on place entre les deux autres au milieu du couvercle. Ces petites attentions, qui ne coûtent rien, ſuffiſent pour rendre les ruches auſſi ſolides qu'on puiſſe le deſirer. Telle eſt la conſtruction des ruches de M. Ducarne de Blangy; vis-à-vis le milieu de chacune de ces ruches, dans le bord même de la table qui les ſoutient, il ſe trouve une ouverture, ou entaille de quelques lignes de profondeur, par laquelle les abeilles entrent dans leurs ruches. Cette ouverture ou entaille doit être continuée depuis le bord de la table juſqu'à quatre pouces au moins ſous la ruche, elle doit auſſi avoir trois pouces & demi d'ouverture en largeur, contre le bord de la table, & deux pouces & demi ſeulement à l'endroit où elle finit ſous la ruche; quant à la profondeur, on lui donnera le plus communément cinq lignes; cela ſuffit pour laiſſer les abeilles aller & venir librement, & pour empêcher les ſouris d'entrer dans les ruches; au ſurplus on fera faire toutes les ouvertures de la même meſure, afin que quand on ſera obligé par la ſuite de remplir ces ouvertures avec de petites planchettes de la même for-

me & de la même épaiſſeur que la profondeur de ces entailles, on ne ſoit pas obligé de choiſir dans pluſieurs celle qui reviendroit le mieux à chacunede ces ouvertures. Lorqu'elles ſeront toutes de la même forme, on fera faire des petites planches de la même meſure, & on eſt ſûr que celle qui conviendra à l'une, conviendra auſſi à l'autre. Il eſt encore à obſerver que l'entaille dont nous venons de parler doit avoir un peu plus de profondeur vers le bord de la table que dans l'endroit où le bord de la ruche poſe deſſus; une ligne ou deux de plus en font l'affaire; on lui donnera donc vers le bord ſept lignes de profondeur, & cinq ſous le bord de la ruche. Cette précaution ſert à deux fins, à faire écouler le peu d'eau qui pourroit y tomber dans les temps d'orages, & à donner plus de facilité aux abeilles pour s'y poſer. Quant à l'extrémité de cette entaille ſous la ruche, elle doit être tout au plus de quatre lignes de profondeur, pour donner aux abeilles la facilité de remonter de-là dans leur ruche; & comme un pouce ou deux de plus ou de moins ſur la longueur ne font rien à la choſe, au lieu de quatre pouces dont elle doit être prolongée ſous la ruche, on la continue juſqu'au milieu de la ruche; on emploiera pour la conſtruction des hauſſes & du couvercle, du bois de pin, ou de ſapin, de peuplier, de tilleul, ou de quelqu'autre eſpece de bois léger, parce que les pores de ces bois étant moins ſerrés, laiſſent plus de facilité aux vapeurs de la ruche pour s'en échapper.

M. Ducarne de Blangy a encore fait conſtruire une autre eſpece de ruche de bois; celle-ci au lieu d'être quarrée, doit être ronde; on emploie pour ſa conſtruction des eſpeces de cercles de bois pareils à ceux qui ſont uſités pour les tonnes; il faut ſix hauſſes fermées de leurs crochets & un couvercle, pour la conſtruction d'une de ces ruches, qui ne

revient au plus qu'à douze ou treize ſols; chaque hauſſe aura trois pouces de hauteur ſur treize pouces de largeur, l'épaiſſeur de bois compriſe; il y aura de même que dans les ruches quarrées à la hauſſe une ou deux traverſes, qui déborderont la ruche en dehors de quatre lignes de chaque côté. Quant au couvercle, on le fera en rondeur & de bois léger, il aura ſes traverſes & ſes barres, de même que celui des ruches quarrées; les planches qu'on emploiera pour le faire, ſeront épaiſſes de quatre ou cinq lignes, mais pour le moins on ne leur en donnera que trois, pour lors on donnera à la petite planche du milieu, qui tient lieu de traverſe, & qui doit déborder de quatre lignes de chaque côté, une épaiſſeur de quatre ou cinq lignes, pour avoir plus de forces à chacune de ſes extrémités, où on attache les ficelles; enfin on prend pour attacher les hauſſes de ces ruches les unes aux autres, les mêmes précautions que pour les hauſſes des ruches quarrées; le ſeul inconvénient qui ſe rencontre dans ces dernieres ruches, c'eſt qu'étant moins épaiſſes de bois, les ſouris y peuvent pénétrer plus facilement en perçant le bois, auſſi M. Ducarne de Blangy a abandonné ces ſortes de ruches, de même que celles de paille, dont il avoit auſſi fait uſage; elles étoient rondes & faites préciſément comme les ruches de bois rondes, à la ſeule différence, qu'au couvercle des ruches de paille, il y avoit un manche ou une poignée, & la raiſon, c'eſt qu'aux couvercles des ruches de paille, on ne peut point y mettre de barres; quand on veut donner plus d'aſſiette aux hauſſes, on fait regner le long de leurs bords en dehors de la hauſſe un cordon de près d'un pouce auſſi de paille, qui fait une eſpece de doublure, une eſpece de bourelet en ces endroits, & qui donne beaucoup plus d'aſſiette aux hauſſes, & les joint mieux les unes avec les autres. Il faut

deux de ces cordons à chaque hauſſe, un à chacun de leurs deux bords, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, enſorte que quand une hauſſe eſt poſée ſur la table, il y air un de ces cordons en haut, & que l'autre poſe ſur la table ainſi que la hauſſe.

Il ſeroit facile de prendre la même précaution pour les ruches de bois rondes, en mettant à chacune de leurs hauſſes comme à celles-ci, un cordon de bois de deux ou rrois lignes d'épaiſſeur ſur autant de largeur, qui effleureroit les bords de ces hauſſes, & en leur dounant plus d'épaiſſeur, leur donneroit auſſi plus d'aſſiette & plus de fermeté.

On aſſembleroit très-bien les hauſſes des ruches de paille, & on les attacheroit auſſi fort bien enſemble, ſi on faiſoit déborder de quatre lignes de chaque côté, les traverſes ou baguettes de chaque hauſſe; mais comme ceci n'eſt pas auſſi pratiquable avec les ruches de paille qu'avec celles de bois, il vaut mieux les accrocher les unes aux autres par leurs rebords avec des agraffes de gros fil de fer, placées vis-à-vis l'une de l'autre : on paſſe dans leurs anſes une groſſe ficelle, qu'on lie enſuite, & qu'on ſerre bien; il eſt encore auſſi facile & moins coûteux de paſſer dans leurs rebords qui poſent l'un ſur l'autre, une ficelle qu'on lie bien, les hauſſes ſont alors comme couſues l'une à l'autre. Au lieu de ficelles, on peut ſe ſervir de brins de ronces ou d'oſier, pareils à ceux qui ſervent à la conſtruction des ruches de paille ou d'oſier, en les paſſant comme les ficelles dans ces rebords, & en leur y faiſant faire un tour ou deux; rien n'eſt plus ſolide, & une ruche compoſée de pluſieurs hauſſes, eſt auſſi inébranlable qu'une autre qui ſeroit d'une piece. On attache de même le couvercle au rebord ſupérieur de la hauſſe ſupérieure; ce couvercle eſt plat comme ceux des ruches de bois.

Quant on veut tailler ſes ruches, dit M. Dutarne de Blangy, on coupe les ficelles, ou ces attaches d'oſier, ou de ronces; on les arrache enſuite, afin qu'elles n'embarraſſent point, & on taille à ſon aiſe.

Quoique les ruches de paille ſoient plus chaudes en hiver, & plus ſaines que celles de bois, il s'y rencontre néanmoins deux inconvéniens, qui en ont fait abandonner l'uſage; le premier, ſelon M. de Blangy, eſt celui des ſouris, c'eſt le principal; elles percent quelquefois les ruches; le ſecond provient de ce qu'on trouve difficilement des ouvriers qui ſoient en état de faire aſſez bien ces hauſſes de paille, pour qu'elles ſe joignent parfaitement l'une avec l'autre; cependant la difficulté ne conſiſte pas en ce que ces hauſſes laiſſent du jour entr'elles, car il eſt très-facile de les boucher avec une eſpece de maſtic, mais en ce qu'une partie du rebord inférieur de la hauſſe de deſſus s'enfonce pour lors dans quelque petite cavité du rebord ſupérieur de la hauſſe de deſſous, ce qui empêche le fil de fer de traverſer facilement d'un côté à l'autre, quand on les traverſe; il vaut donc mieux s'en tenir à celles de bois, entre les hauſſes deſquelles le fil de fer gliſſe beaucoup mieux; auſſi M. de Blangy leur donne-t-il la préférence; on pourroit cependant remédier à l'inconvénient des hauſſes des ruches de paille, en plaçant entre chaque hauſſe deux gros fils de fer en circonférence, ou deux petits cercles de bois de même diametre que les hauſſes; le fil de fer paſſeroit alors très-aiſément entre ces petits cercles de fer, & n'y trouveroit plus d'obſtacle; au reſte ces cercles pourroient être faits par des gens même de la campagne; un bâton de coudrier verd & d'un bon pouce de diametre, ſuffiroit pour en faire deux, il ne s'agiroit que de les fendre & de les arrondir, ou de les tenir de cette forme avec des

clous; ces petits cercles pourroient être de deux lignes d'épaiſſeur, ſur quatre, cinq, ou ſix de largeur. On parviendroit au même but, ſi au lieu de cercles, on vouloit ſe donner la peine d'égaliſer les bords des hauſſes avec quelqu'eſpece de maſtic, qui ne pourroit s'en détacher, il y a d'ailleurs beaucoup de hauſſes, où on n'auroit rien à faire; on ne remédieroit qu'à celles dont les bords ne ſeroient pas droits; les hauſſes des ruches de paille doivent avoir ſeize pouces & demi de diametre extérieur, & ſeulement douze pouces & demi de diametre intérieur; par conſéquent la table ſur laquelle on poſera de pareilles ruches, doit avoir dix-ſept pouces de largeur, ou tout au moins ſeize pouces & demi.

M. Ducarne de Blangy après s'être étendu fort au long ſur la conſtruction de ſes ruches, parle du choix des abeilles; les différentes eſpeces d'abeilles peuvent ſe réduire, ſelon lui, à trois, quoique quelques perſonnes en admettent une quatrieme eſpece, qui eſt très-rare & qui eſt néanmoins très-reconnoiſſable; cette quatrieme eſpece eſt d'une taille moyenne, mais d'une couleur ſinguliere, étant preſque griſe & de couleur de cendres; on regarde les abeilles de cette eſpece, comme des ſauvages, qui ne ſont pas bien naturaliſées parmi nous, & qui déſolent les autres par leurs vols & leurs brigandages; quant aux trois autres eſpeces, les premieres ſont plus groſſes & plus grandes, d'une couleur plus brune & plus foncée que les autres; on les a tirées des bois pour les élever dans nos jardins. Les ſecondes ſont d'une groſſeur médiocre, mais elles ſont noirâtres & d'une couleur obſcure; on les a tirées également des bois, elles ne ſont pas aiſées à apprivoiſer. Enfin celles de la troiſieme eſpece ſont plus petites que toutes les autres, mais elles ſont polies, luiſantes, d'un jaune d'aurore, vives d'ail-

leurs & ſémillantes; cette derniere eſpece eſt la meilleure, on l'appelle la petite hollandoiſe, la petite flamande, parce qu'elle vient originairement de la Flandre & de la Hollande. A défaut d'abeilles de la troiſieme eſpece, on tâchera d'en avoir de la ſeconde; c'eſt à quoi on doit s'attacher, quand on achete des ruches.

Les ſaiſons propres pour pouvoir les tranſporter ſont celles où il ne fait ni trop chaud ni trop froid; il ſeroit même à deſirer, ſelon M. Ducarne de Blangy, que peu de jours après l'arrivée des ruches, le temps fût aſſez doux pour les voir ſortir & prendre l'air, ce qui les raccommoderoit de la fatigue du voyage, & laiſſeroit la liberté de ſe vuider hors de la ruche, à celles qui y auroient ſéjourné trop long-temps; on pourra donc les tranſporter depuis le 15 de Février juſqu'au premier de Novembre, pourvu qu'il ne faſſe ni trop chaud ni trop froid; la trop grande chaleur les feroit étouffer dans le voyage, & le trop grand froid les feroit morfondre; le froid leur eſt cependant moins nuiſible que le chaud, auſſi ſi on les tranſporte pendant l'été, il faut les faire voyager pendant la nuit; on fera néanmoins très-bien de ne les voiturer qu'au printemps & en automne; le mieux même ſeroit de ne le faire qu'après la fin de l'hiver, quand elles ont au moins ſorti une fois, & on ne paſſera pas le 5 ou le 6 d'Avril, car après ce temps leurs travaux ſont trop avancés pour les y troubler. Pour ce qui concerne la méthode de les renfermer & de les conduire, on condamnera d'abord toutes les ouvertures des ruches avec un gros linge clair, dont on les enveloppera, ou avec toute autre choſe d'équivalent, & on les portera ſur des hottes, ou bien ſi on en a trop, on ſe ſervira d'aneſſe ou de chevaux, au moyen d'une eſpece d'échelle qu'on place à leurs côtés, on peut en faire porter à chacun de

ces animaux cinq ou ſix; c'eſt-là la façon la plus douce de les tranſporter, cependant quand on en a un grand nombre, on peut les mettre ſur une voiture, où on les ſerre l'une contre l'autre l'ouverture en haut, en obſervant de les maintenir dans cette ſituation par quelque moyen facile à imaginer. Quand on eſt arrivé, on les poſe doucement dans leur ſituation naturelle, & on ne les développe que le ſoir du jour de leur arrivée, & ſeulement deux heures après les avoir poſées ſur leur rable, pour leur donner le temps de ſe calmer du voyage. Si on ôtoit les enveloppes de jour, une bonne partie retourneroit dans l'ancien endroit où étoit la ruche, ou iroit mourir ailleurs.

Si on veut actuellement ſçavoir à quels ſignes on connoît ſi une ruche eſt bonne, ou ſi elle eſt mauvaiſe; il faut 1°. la ſoulever, on ſçait par-là ſi elle a du poids, une ruche ordinaire doit peſer vingt-huit à trente livres à la fin d'Octobre, & dix-huit ou vingt livres au commencement du printemps. 2°. Il faut faire attention à la cire, & examiner ſi elle eſt belle & blanche, ce qui dénote toujours qu'elle n'eſt point vieille : ou bien ſi elle eſt noire, moulue & moiſie, ce qui montre une vieille ruche : plus la cire en eſt blanche, plus la ruche eſt nouvelle; ce moyen n'eſt pas néanmoins toujours infaillible, & la raiſon c'eſt que quelques particuliers ont ſoin de dégraiſſer leurs abeilles dès les premiers jours du printemps, & de couper tous les gâteaux qui pourroient ne pas faire honneur à leur ouvrieres, enſorte que l'année ou même l'automne ſuivant on pourroit prendre pour un eſſain nouveau une ruche de trois ou quatre ans. 3°. Il faut en outre ſçavoir ſi la ruche eſt bien fournie d'abeilles, car une ruche pourroit fort bien être pourvue de proviſions & être de plus nouvelle, ſans avoir un grand nombre d'abeilles, la plupart ayant

été détruites par quelqu'accident ; pour connoître donc ſi une ruche eſt bien fournie, on donne après le ſoleil couché, un coup de la jointure des deux doigts du milieu contre cette ruche : ſi ce coup produit un bruit ſéparé en deux ou trois temps, & que ce bruit continue pendant deux ou trois momens, c'eſt un ſigne d'abondance ; s'il ne cauſe qu'un bruit court & qui s'appaiſe dans l'inſtant, c'eſt une marque qu'il y a peu d'abeilles dans la ruche. 4°. Pour connoître tout à la fois, ſi une ruche à des munitions & une forte garniſon, on frappe ſur la ruche ; ſi on entend un ſon aigu & perçant, il n'y a preſque rien dans la ruche : ſi elle rend un ſon écraſé & étouffé, il faut la regarder comme bien pourvue dans tous les genres.

Tels ſont les préceptes de M. Ducarne de Blangy ſur le tranſport & le choix des abeilles ; il paſſe de-là aux différentes eſpèces d'abeilles qui peuplent une ruche, à leurs fonctions & à leur diſtinction, à leur multiplication & leur génération ; nous n'analyſerons pas cet article, nous avons aſſez parlé de ces objets au mot *abeille*, voy. cet article ; nous ne nous arrêterons pas plus aux articles ſuivans, dans leſquels notre auteur parle de la police & de l'induſtrie des abeilles, de leurs travaux dans l'intérieur de leurs ruches, du couvain, ni de ce qui concerne les eſſains, nous nous contenterons ſeulement de rapporter ici la méthode qu'indique M. Ducarne de Blangy, pour prendre aux meres leurs eſſains, quand elles s'obſtinent à ne les vouloir pas donner ; & de déſigner, d'après lui, les moyens de faire eſſaimer les ruches.

Pour la réuſſite du moyen indiqué par M. Ducarne de Blangy pour prendre aux ruches leurs eſſains, il faut avoir en ſa poſſeſſion une reine d'abeilles, dont on puiſſe diſpoſer ; pour ſe procurer cette reine, voici comme on s'y prend ; 1°. quand une ruche eſſaimera

eſſaimera pour la ſeconde fois, dès l'inſtant où on s'en appercevra, on ira ſe mettre auprès de cette ruche, même vis-à-vis, & on regardera ſortir les jeunes mouches avec attention, il ſera bien rare ſi on ne voit pas ſortir une reine & même pluſieurs qui s'arrêtent & tournent un certain temps devant l'entrée de la ruche; on la prend pour lors, ſoit avec les doigts, ſoit en la couvrant d'un verre, & on parvient par-là tout naturellement à ſe pourvoir d'une reine. 2°. ſi on n'eſt pas aſſez ſubtil pour y arriver à temps, ou ſi dans le grand nombre d'abeilles qui ſortent en foule de cette ruche, on n'a pas la vue aſſez perçante pour y diſtinguer une reine dans la confuſion, ou ſi enfin on n'a pu s'en emparer, il ne faut pas en reſter-là. On ſuit pour lors l'eſſain, & dès qu'il eſt poſé, ou plutôt dès qu'il commence à le faire, on examine attentivement toutes les abeilles qui occupent la ſuperficie de la maſſe qu'elles forment en ſe raſſemblant, & on regarde ſi on n'y apperçoit pas une reine, (voy. pour la reconnoître, ce que nous en avons dit à l'article *abeille.*) on la ſaiſit pour lors avec la main, & on la met enſuite ſous un verre; M. Ducarne de Blangy aſſure que ce moyen lui a toujours réuſſi, il eſt même très-rare que quand on y regarde attentivement pendant un certain temps, on n'en apperçoive point quelques-unes qui s'y promenent, cet auteur dit en avoir pris juſqu'à trois de ſuite de cette façon ſur un même eſſain. 3°. Quand l'eſſain dont il s'agit eſt un de ceux que l'on veut rendre à ſa mere, ſoit que ce ſoit un ſecond ou un troiſieme; ſi on n'a pu avoir la reine par les moyens indiqués, on recevra pour lors cet eſſain dans une ruche à l'ordinaire, & quand il y aura la plus grande partie d'entrée, on la bouchera avec un linge blanc ou avec un mouchoir, enſorte qu'aucune abeille n'en puiſſe

ſortir, en obſervant néanmoins de mettre enſuite cette ruche à l'ombre, & de la tenir élevée d'un bon pouce pour lui donner de l'air par deſſous, de peur que les abeilles n'y étouffent de chaleur; le lendemain de grand matin, c'eſt-à-dire, avant le ſoleil levant, on ſe munira d'une cuiller à pot ordinaire, telle qu'on en a dans toutes les cuiſines, on prend la ruche, on la développe, & on va ſe mettre devant la ruche d'où eſt ſorti l'eſſain, on met encore une planche large devant cette ruche, deſorte qu'elle poſe à terre d'un côté & de l'autre près du bord de la table à l'entrée de la ruche; on prend pour lors dans la ruche où eſt l'eſſain, avec une cuiller à pot, autant d'abeilles qu'on y peut en faire entrer, & on les poſe doucement ſur le haut de la planche, près de l'entrée de la mere ruche, c'eſt-à-dire à trois ou quatre pouces de cette entrée, on les y voit toutes remonter avec une joie extrême. On les examine bien alors, & ſi on eſt auſſi attentif qu'on doit l'être, on voit ſûrement la reine dans le nombre, qui remonte avec les autres le long de la planche pour gagner la mere ruche, & on la prend: ſi cette reine ne ſe trouve pas dans la premiere ou ſeconde cuiller, elle ſe trouvera dans l'une ou l'autre des ſuivantes. Pour rendre cette derniere opération plus ſûre, on pourroit faire faire une machine de fer-blanc, qui coûteroit peu de choſe, & qui feroit merveille; cette machine ne ſeroit autre choſe qu'une plaque de fer-blanc ou même de bois & d'ardoiſe, de cinq ou ſix pouces de longueur ſur deux ou trois de largeur, qui ſeroit à jour & faite préciſément comme une eſpece de peigne, certains peignes pourroient même y ſervir; il faudroit que les dents fuſſent aſſez éloignées les unes des autres pour laiſſer paſſer les abeilles au travers, mais cependant pas aſſez pour donner paſſage à la reine, qui eſt plus groſſe, on

la verroit pour lors faire de vains efforts pour paſſer comme les autres. Au lieu de faire faire cette machine de cinq à ſix pouces, on pourroit l'avoir petite & l'appliquer à l'entrée de la ruche. 4°. Enfin l'eſſain étant reçu & renfermé dans la ruche, ſoit avec un linge, ſoit avec votre mouchoir, on remplit d'eau aux deux tiers un tonneau défoncé par un bout, qu'on aura ſoin auparavant de tenir tout prêt pour cet uſage, on développe la ruche, & on l'enfonce ſur le champ dans l'eau, juſqu'à ce qu'on ne la voie plus, c'eſt-à-dire juſqu'à ce que les abeilles paroiſſent toutes mortes ou mourantes; c'eſt alors qu'on les pêche dans l'eau avec une écumoire, & on les poſe ſur une ſerviette, ou ſur une table que l'on place à l'ombre; on les trie & on y cherche les reines, qu'il eſt très-facile de diſtinguer des autres aux marques données, (voy. art. *abeilles*) on les met chacune ſous un verre qu'on ſouleve un peu avec de petites cales pour leur donner de l'air, & on les laiſſe ſe ſécher plus promptement, en obſervant de les mettre au ſoleil; il eſt inutile de recommander de prendre garde de les écraſer & de les frotter trop rudement l'une contre l'autre en faiſant le triage, cette attention n'échappera à perſonne; quand on a fait tout cela, on paſſe un linge vieux, blanc & fin, ou bien un mouchoir fin, de temps à autre ſur les abeilles qu'on aura remiſes au ſoleil pour les faire ſécher, & à meſure que la chaleur de cet aſtre les réchauffe, on les voit toutes, les unes après les autres, regagner leur mere ruche, où elles ſeront bien reçues: plus le tonneau eſt grand & ſpacieux, mieux l'opération ſe fait; il faut auſſi que l'eau ſoit bien fraîche, plus elle le ſera, mieux cela ira; on a donc par ce moyen les reines. On les eſſuiera légerement & à pluſieurs repriſes avant de les mettre chacune ſous leurs verres; un morceau de papier

gris peut ſuffire pour elles, en le paſſant légerement ſur leur corps. On vient pour lors à la ruche dont on veut prendre l'eſſain (on ſuppoſe ici que la ruche eſt conſtruite ſelon la méthode de M. Ducarne de Blangy) on la taille par le milieu, on ôte la partie ſupérieure & on la poſe ſur trois hauſſes vuides diſpoſées ſur une planche à côté, après quoi on met un couvercle à l'autre moitié de la ruche, à la partie inférieure & on la poſe enſuite elle-même ſur trois autres hauſſes, diſpoſées comme les premieres, & qui ſont auſſi à côté, poſées ſur une autre planche ou ſur la table même, ſuppoſé qu'il s'y trouve une place vuide. Cela fait, on remet à ſa premiere place l'une ou l'autre des deux moitiés de ruche, & on porte l'autre à quelqu'endroit vuide du rucher.

Quand les deux moitiés de ruche ſeront poſées chacune à leur place, on ira les examiner l'une après l'autre, pour voir celle des deux qui ne paroîtra point contente, ce qu'on reconnoît à l'air méchant & taciturne des abeilles, & ſur-tout à leur inaction preſque totale, les unes iront leur train ordinaire, & les autres ne branleront pas de leur ruche, cela ſignifie que ces dernieres n'ont plus de reine, il faut pour lors leur en donner une; on dépriſonne donc une jeune reine de deſſous la maiſon de verre, & on l'apporte à la ruche mécontente; pour l'y faire entrer on ſouleve cette ruche d'un demi-pouce au-deſſus de la table, & on y préſente la jeune reine, qui ne fera point de façon pour y entrer; le plus court eſt d'apporter le verre en bouchant l'ouverture avec la main ou autrement, & de le pencher contre l'une ou l'autre des ouvertures qui ſont tout autour de la ruche & de l'y laiſſer entrer d'elle-même; il faut pourtant toujours prendre garde à ce qu'elle ne vienne pas à s'échapper & à s'enlever, car elles n'y en-

trent pas toutes de bonne grace, ſur-tout quand on n'a pas ſoin d'approcher le bord du verre aſſez près de la ruche, & de baiſſer cette ruche quand elle y eſt entrée.

Quand cette pauvre priſonniere eſt une fois entrée dans la ruche, c'eſt pour lors grande réjouiſſance dans la ruche, on bat la caiſſe; les abeilles qu'un inſtant auparavant on voyoit triſtes, mornes & taciturnes, ne ſont plus reconnoiſſables; leur joie eſt ſans égale, & un bourdonnement univerſel l'annonce bien clairement, enfin peu de momens après elles vont aux champs & reprennent leur travail ordinaire. C'eſt-là un des articles les plus intéreſſans du traité de M. Ducarne de Blangy; cet auteur ajoute que le meilleur temps pour ſéparer la ruche en deux eſt vers les ſix heures du ſoir, c'eſt-à-dire environ une heure avant le ſoleil couchant, de crainte que les abeilles de l'une des deux moitiés qu'on portera à une autre place, ne ſortent en grand nombre & ne retournent à l'autre moitié.

M. Ducarne de Blangy paſſe enſuite aux moyens qu'on peut employer pour faire eſſaimer les ruches; 1°. dit-il, quand une ruche forte & bien peuplée tarde trop à donner ſon premier eſſain, on lui donnera par deſſous deux & même trois hauſſes vuides à la fois, ce qui dégoûte ſans doute les abeilles, en leur préſentant trop d'ouvrage à faire, & ſi l'eſſain a une jeune reine en état de ſe mettre en campagne, il partira ſouvent le même jour ou tout au moins dans les trois jours qui ſuivent cette opération; ſi au contraire on les y voit travailler plus que de coutume peu de momens après les leur y avoir données, c'eſt une preuve qu'elles ne veulent point eſſaimer de ſi-tôt, ce qui eſt très-rare, ſelon M. Ducarne de Blangy; & ce que nous avons expérimenté pluſieurs fois être fort commun, c'eſt même-là, ſuivant nous, le vrai moyen

de les empêcher d'eſſaimer, ſe trouvant pour lors avoir aſſez d'eſpace pour ſe contenir toutes dans la ruche. 2°. M. Ducarne de Blangy ajoute qu'il parvient encore quelquefois au même but, en élevant d'abord ſes ruches de deux ou trois pouces au-deſſus de la table ſur laquelle elles ſont poſées, pour les rafraîchir en leur procurant beaucoup d'air, & en les baiſſant enſuite tout à coup & par un temps chaud; deux ou trois jours après cette opération, la chaleur ſubite & inattendue de cette opération, les fait quelquefois partir encore; c'eſt même-là, ſelon nous, la vraie façon.

M. Ducarne de Blangy donne enſuite la façon de recueillir les eſſains; mais comme nous nous ſommes aſſez étendu ſur cet objet à l'article *abeille*, nous n'y reviendrons pas ici; d'ailleurs ſa méthode eſt la même que celle de M. Palteau, que nous avons déja expoſée à l'article ſuſdit; quand une ruche a eſſaimé, dit notre auteur, on lui rendra une viſite le jour même ou le lendemain, pour voir ſi elle eſt encore forte, ſi elle eſt encore bien pourvue de monde, ce qui eſt facile à reconnoître en la levant d'un côté & en examinant ſes rayons: ſi on y voit les abeilles couvrir en grand nombre leurs ouvrages, & s'il y en a une certaine quantité qui ſe promenent ſur la table, on peut dire que la ruche eſt en état de donner un ſecond eſſain, qui ne vaudra gueres moins que le premier; ſi la ſaiſon n'eſt pas trop avancée, on laiſſe pour lors ſa ruche tranquille ſans y toucher; mais ſi le premier eſſain n'eſt venu qu'après le 8 ou le 10 de Juin, on met ſous cette ruche trois ou quatre petites cales pour la ſoulever de cinq ou ſix lignes tout autour, & lui donner de l'air; deux ou trois jours après, on la retourne le devant derriere, on peut par-là réuſſir à l'empêcher d'eſſaimer une ſeconde fois. Si huit ou quinze jours après avoir douné ſuffiſam-

ment d'air, & après avoir retourné la ruche, on s'apperçoit qu'elle ſe rempliſſe conſidérablement d'abeilles, enſorte qu'elle ait peine à les contenir, & qu'elles ſoient obligées de gagner les dehors de la ruche, pour ne pas s'y trouver étouffées, on la retourne une ſeconde fois, on la remet dans ſa premiere ſituation & on lui met des cales plus épaiſſes pour la ſoutenir de deux ou trois pouces ſelon le beſoin. Si en la retournant on ſent qu'elle eſt d'un grand poids, pour lors ſi elle n'eſt compoſée que de cinq ou ſix hauſſes, on lui en donne une autre vuide par-deſſous; mais ſi elle ſe trouvoit déja être de ſept hauſſes, quoique ce nombre ſoit le plus grand dont une ruche doive ſe trouver garnie, on ne laiſſera pas que de lui en donner une huitieme, & on la taillera dans la journée, c'eſt-à-dire trois ou quatre heures après lui avoir ajouté cette huitieme hauſſe.

Quand une ruche a eſſaimé & que l'eſſain eſt recueilli, il n'a plus beſoin de nos ſoins ſi le temps eſt favorable, mais s'il eſt froid, mauvais & pluvieux, il faudra le nourrir; on s'y prendra pour le faire de la maniere ſuivante, on perce pour cet effet, avec un gros vilbrequin, ou avec toute autre choſe, un trou de trois ou quatre lignes d'ouverture dans le couvercle ou dans le haut des ruches, & on introduit dans la ruche par ce trou du miel liquide, en obſervant de n'en introduire qu'une cuillerée à la fois, afin que ce miel s'arrête entre les abeilles, & ne deſcende pas juſqu'au bas de la ruche. Pour rendre ce miel liquide, on le fait fondre, & on le leur donne un peu tiede; ſi l'eſſain n'eſt pas aſſez conſidérable pour remplir toute la capacité de la ruche, il faudra voir de quel côté il eſt, & faire l'ouverture de ce côté-là, afin de faire tomber le miel ſur les abeilles, qui le prendront à meſure qu'il tombera; lorſqu'on veut con-

ſerver pendant pluſieurs jours liquide, le miel qu'on leur donne, & l'introduire froid dans la ruche, il faudra, quand on le fera fondre, y ajouter un peu de vin, ou même un peu d'eau; après avoir donné cette nourriture on bouche l'ouverture avec un peu de terre humide ou avec une broche de bois; on obſervera auſſi de laiſſer une demi-heure d'intervalle entre les différentes fois qu'on leur en donnera dans la journée, afin de leur laiſſer le temps de ſe lécher l'une l'autre; dès qu'on en donne deux cuillerées par jour, cela ſuffit, à moins que l'eſſain ne fût ſi conſidérable qu'il fallût lui en donner trois.

Il eſt à obſerver que quand on poſe ſur un rucher, la ruche où on vient de recueillir l'eſſain, ſi on veut l'aſſurer & faire bien joindre les hauſſes & le couvercle l'un contre l'autre, il faut poſer ſur la ruche une ou pluſieurs planches, ſur leſquelles on mettra une pierre peſant dix à douze livres; s'il n'y en a pas aſſez d'une, on en mettra deux & même quatre s'il le faut; cette attention eſt ſurtout indiſpenſable en hiver, où la chaleur intérieure de la ruche n'eſt plus capable de contrebalancer la ſéchereſſe du dehors.

Une autre attention auſſi néceſſaire pour les bons eſſains du mois de Mai, c'eſt de mettre quatre petits coins ou cales ſous leurs ruches, pour leur donner un peu d'air, deux ou trois lignes ſuffiſent tout autour de la ruche.

Si le temps eſt alors très-chaud, c'eſt une raiſon de plus pour engager à donner de l'air; mais la principale raiſon de cette pratique eſt pour empêcher les eſſains d'eſſaimer eux-mêmes un mois ou ſix ſemaines après. Cette précaution, toute ſimple qu'elle eſt, ſuffit pour cela; voilà ce qui concerne les premiers jours qu'on a recueilli un eſſain. Trois ſemaines après, on le viſitera pour lui donner une

nouvelle hauſſe, au cas qu'il ait rempli ſa ruche de cire exactement, & que cette ruche ſe trouve être d'un poids conſidérable ; & en effet il eſt à obſerver en général que les abeilles ne travaillent pas en cire, qu'elles ne s'y voient forcées par l'abondance de la récolte, ou par la trop grande fécondité de la reine : de ſorte que ſi on leur préſente trop de vuide à la fois, & dans des circonſtances où elles n'en aient pas beſoin, on les décourage & on les rebute tout-à-fait ; cette regle générale eſt de la plus grande importance, elle doit être univerſelle pour toutes ſortes de ruches, & en ne s'en écartant pas, on eſt toujours ſûr de réuſſir ; il ne s'agit que d'être attentif à ſaiſir les circonſtances, où il en faut faire uſage, c'eſt même de-là que dépend tout le bénéfice qu'on peut tirer d'une ruche.

Tant qu'une ruche n'eſt pas remplie de cire juſqu'à environ un doigt près de la table, c'eſt une preuve que cette ruche n'a pas beſoin de hauſſe ; ſi les abeilles prévoyoient en avoir beſoin, elles la rempliroient exactement ; le vuide qu'on leur fourniroit alors, ne ſerviroit donc qu'à les décourager en leur préſentant plus d'ouvrage qu'elles n'en peuvent faire, c'eſt-là où eſt le vrai nœud gordien. On ne donnera donc jamais de hauſſes à aucune ruche telle qu'elle ſoit, que préalablement elle n'ait rempli les ſiennes par-tout, & qu'en outre elle ne ſoit d'un grand poids ; pour déterminer ce poids, il faut avoir égard à la ſaiſon, plus la ſaiſon eſt avancée, plus les ruches doivent peſer : dans le mois de Mai, une ruche compoſée de quatre hauſſes, ne peut être hauſſée de nouveau, qu'elle ne peſe trente-cinq à trente-ſix livres, & trente-huit ou quarante dans le mois de Juin. Le mois de Juin paſſé, on ne doit plus en hauſſer une ſeule, à moins que le monde n'y fût en ſi grande abon-

dance, qu'on les voie couvrir la ruche de tous côtés. Une ruche de cinq hauſſes, doit peſer en Mai quarante livres au moins, & quarante-cinq livres vers le 15 de Juin : une de ſix hauſſes, cinq livres de plus dans chaque ſaiſon ; il en eſt de même d'une ruche qui ſeroit compoſée de ſept hauſſes, en général plus le nombre des hauſſes eſt grand, plus elles doivent peſer ; enſorte qu'une ruche de ſept hauſſes doit être plus peſante à proportion, qu'une autre de cinq hauſſes ; M. Ducarne de Blangy ne hauſſe aucune ruche de cette eſpece, à la fin de Juin, qu'elle ne peſe au moins ſoixante livres ; au reſte on ne peut dire à ce ſujet que des à peu près, cette opération dépendant de pluſieurs circonſtances.

Réſumons : il faut donc pour hauſſer une ruche, qu'elle ſoit exactement pleine de monde, qu'elle ſoit d'un grand poids & pleine de cire, enſorte qu'on ne puiſſe voir dans cette ruche un vuide d'un pouce en aucun endroit, ou pour mieux dire, il ne faut la hauſſer qu'à la derniere extrémité ; à la bonne heure on pourra lui donner deux ou trois pouces de vuide au moyen des cales, & rien de plus, ſur-tout ſi la ruche eſt à ſix ou ſept hauſſes ; mais quand elle n'eſt qu'à quatre ou cinq, il ne faudra pas être ſi difficile. M. Ducarne de Blangy rapporte que toutes les fois qu'il a obſervé cette regle, il s'en eſt très-bien trouvé ; il faut par conſéquent bien prendre garde de les hauſſer trop tôt, car on ne fera rien qui vaille ; on les retournera auſſi devant derriere, lorſqu'en les hauſſant on voudra les empêcher d'eſſaimer. M. Ducarne de Blangy entre enſuite dans des détails ſur la taille des ruches ; nous allons ſuivre cet auteur praticien dans tous ces détails ; on ne peut, dit-il, retirer du miel de ſes ruches, qu'elles ne ſoient compoſées de ſept hauſſes, exactement pleines de cire & de

monde, & d'un poids d'autant plus grand, que la ſaiſon eſt plus avancée, c'eſt-à-dire, que les mêmes regles que nous venons de preſcrire pour hauſſer les ruches, doivent avoir lieu pour les tailler; on ne peut auſſi les tailler que juſqu'au premier Juillet; mais cette opération demande des attentions qui lui ſont propres.

1°. Quand une ruche compoſée de ſept hauſſes aura rempli les conditions ſuſdites, & lorſqu'elle peſera ſur la fin de Juin ſoixante-quatre ou ſoixante-cinq livres, on lui donnera un vuide dans la matinée, & on la taillera l'après dîner; quand on la veut tailler dans le mois de Mai, il ſuffit qu'elle peſe cinquante-cinq livres. 2°. On ne doit jamais tailler les ruches avant le 10 ou 12 de Mai. 3°. On ne doit pas le faire que la récolte du miel ne ſoit commencée, ce qu'on reconnoit à l'ardeur des abeilles pour le travail. 4°. Il ne faut jamais leur ôter plus d'une hauſſe à la fois. 5°. Le moment où on les taille doit être favorable au travail, enſorte que ſi le matin du jour, où on veut les tailler, on s'appercevoit d'une eſpece d'inaction dans le plus grand nombre des ruches, il faudroit retarder cette opération juſqu'au lendemain. Cette attention eſt néceſſaire auſſi quand on les hauſſe; il ne ſuffit pas même que le temps ſoit beau, il faut de plus qu'il ſoit favorable à la récolte du miel. Voyons actuellement comment ſe fait cette opération.

On dégraiſſe une ruche, ou pour mieux dire on la taille en coupant la tête de cette ruche, c'eſt-à-dire, en lui enlevant la hauſſe ſupérieure; pour cet effet on ſoulevera légerement avec un ciſeau de menuiſier, ou avec la lame d'un fort couteau, la hauſſe que l'on veut ôter, en la ſéparant un peu de la ſuivante, à laquelle elle eſt adhérente. 2°. Il faut mettre des petits coins de bois entre

deux, pour donner au fil de fer ou de laiton, la liberté de paſſer entre deux avec aiſance, quand on en fera la ſéparation. 3°. On paſſe pour lors doucement, & en ſciant le fil de fer, entre les deux hauſſes, il les ſépare & cela dans un inſtant. Ce fil de fer ou laiton qu'on emploie à cet uſage, eſt un fil d'archal ordinaire, mais fort mince; avant de s'en ſervir, on le fait paſſer pendant quelques minutes au feu, pour le rendre plus pliant, afin qu'il ne caſſe pas pendant l'opération. 4°. La ſéparation faite, on enleve la hauſſe pleine de cire & de miel, ſoit par la poignée de ficelle qui ſe trouve au milieu du couvercle, ſoit en la prenant avec les deux mains; il faut toujours commencer par lever un peu du côté de cette hauſſe, le reſte ſe détache alors plus facilement; pour plus de facilité encore, il conviendroit d'avoir une poignée de bois qui s'attacheroit à vis au couvercle, & qu'on ôteroit après l'opération faite; car on ne ſçauroit ôter la hauſſe trop légerement, & remettre trop vîte un couvercle ſur la hauſſe ſuivante. Plus cette opération eſt faite avec vîteſſe, moins il ſort d'abeilles de la ruche, & moins on en eſt inquiété.

Ce couvercle doit être bien propre & frotté en dedans d'un peu de miel, ou avec des feuilles de groſſes feves. Si dans le nombre des couvercles qu'on a toujours de relais, il s'en trouve un qui ait déja ſervi, & où il ſoit reſté un peu de cire, on s'en ſervira par préférence. Si on n'en avoit pas d'autres que des neufs, il faudroit avant tout, commencer par boucher avec du pourjet toutes les jointures des planches, pour n'y laiſſer aucun jour; une autre attention bien utile, ſeroit de faire mettre le long des bords des couvercles qui ſeroient uniquement deſtinés à cela, de petites tringles de deux ou trois lignes d'épaiſſeur, & de cinq ou ſix lignes de largeur, pour laiſſer entre les planches du couvercle

& les rayons de miel de la hauſſe qu'on veut couvrir, un eſpace vuide de deux ou trois lignes, afin de ne pas écraſer les abeilles entre les planches & les rayons; car ſans cette précaution, il y en périt toujours un certain nombre, que les autres ne peuvent plus arracher de-là pour les porter dehors.

5°. Auſſi-tôt qu'on aura poſé droit le couvercle, ce qui ne demande qu'un clin d'œil, on renverſera la hauſſe ſans deſſus deſſous, le couvercle en bas pour empêcher le miel de couler, & on la poſera dans cette ſituation, ou ſur une planche qui ſera préparée à côté, ou ſur la table même, s'il s'y trouve une place vuide. 6°. Si en ôtant la hauſſe de deſſus la ruche, on s'apperçoit qu'il eſt tombé dans cette opération quelques rayons, ou ſeulement quelques morceaux de rayons de la hauſſe ſupérieure, ſur la tête des rayons de la ruche, dès qu'on aura poſé la hauſſe à côté, on ira ſans perdre de temps lever le couvercle qu'on vient de poſer ſur la ruche, & ôter ſur le champ ces morceaux de rayons avec la main ou autrement, pour y remettre enſuite le couvercle; la coutume de M. Ducarne de Blangy eſt de les ôter, quand il y en a, auſſi-tôt qu'il a levé la hauſſe, & de n'y poſer le couvercle qu'après les avoir ôté. A cet effet il tient d'une main la hauſſe qu'il a ôtée, & de l'autre il nettoie le deſſus des rayons, après quoi il prend le couvercle, qui eſt tout prêt à côté, & il le poſe; ce qui trouble beaucoup moins les abeilles, & ne les met pas de ſi mauvaiſe humeur que ſi, après avoir poſé le couvercle, on l'alloit enſuite ôter pour l'y remettre.

7°. Cela fini, on revient à ſa hauſſe, qu'on couvre avec une autre hauſſe vuide & garnie de ſon couvercle; s'il reſte un peu de cire dans cette hauſſe, elle n'en ſera que meilleure; quelque tems après, les abeilles qui ſont quelquefois en aſſez grand nombre

dans la hauſſe pleine, remonteront dans l'autre, & s'y raſſembleront preſque toutes dans l'eſpace d'une demi-heure ou trois quarts d'heure tout au plus; on ôte alors cette hauſſe & on va la poſer près de l'entrée de leur ruche, où elles rentreront avec les autres. Quand il fait beau, M. Ducarne de Blangy ſe contente quelquefois de ſecouer cette hauſſe, & de faire tomber les abeilles à terre devant la ruche, qu'elles regagnent l'une après l'autre, & après s'être ſéchées l'une l'autre. Enfin on remet la hauſſe vuide garnie de ſon couvercle ſur la hauſſe pleine, juſqu'à ce qu'il n'y reſte plus ou preſque plus d'abeilles; & on les ſecoue autant de fois, ce qui ſe fait à loiſir. M. Ducarne de Blangy en a laiſſé dans cette hauſſe vuide juſqu'au lendemain, qu'il les a rendues à leur mere: cela fait, on arrange le couvercle ſur la ruche comme il doit être; on y met la planche & les bâtons, & on y ajoute une ou pluſieurs pierres, pour faire appuyer le couvercle contre la hauſſe ſupérieure, & le faire ſiéger par-tout.

Il ne reſte plus enſuite qu'à mettre du pourjet fin entre le couvercle & la hauſſe aux endroits où il peut y avoir du jour; on prend pour lors la hauſſe pleine de cire, & on va chez ſoi jouir à ſon aiſe du fruit de ſon travail, ou plutôt de celui des abeilles, c'eſt-à-dire, s'emparer du miel & de la cire que contient la hauſſe qu'on vient de leur enlever. Cette méthode de tailler convient également aux eſſains & aux abeilles; mais il y en a une autre de tailler les eſſains qui vaut encore mieux; elle ſuppoſe d'abord tout ce qu'on vient de dire pour l'autre méthode, à la ſeule différence, qu'au lieu de donner aux ruches qu'on veut tailler, une hauſſe par le bas, on la leur donne par le haut, c'eſt-à-dire, qu'après leur avoir ôté une hauſſe ſupérieure, on leur en met une vuide à la place de celle-là; mais cette façon de tailler ne peut avoir lieu que dans certaines circonſtances qui ne ſe ren-

contrent pas toujours. Il faut d'abord que l'eſſain ſoit du mois de Mai, ou des deux ou trois premiers jours de Juin; 2°. qu'il ſoit fort & bien peuplé; 3°. que ſa ruche ſoit compoſée de quatre & même de cinq hauſſes, & qu'elle ſoit d'un poids raiſonnable. Il n'eſt cependant pas néceſſaire que le poids ſoit auſſi conſidérable que dans la méthode précédente. Dès que cette ruche de cinq hauſſes peſe trente-deux ou même trente livres, c'en eſt aſſez : celle de quatre hauſſes doit peſer au moins vingt-ſix livres; 4°. que cette ruche ſoit pleine de cire, ou à peu-près; 5°. que la ſaiſon ne ſoit point avancée : on ne peut les tailler de cette derniere façon que juſqu'au 26 ou 27 de Juin. Si on vouloit le faire au premier Juillet, il faudroit qu'au lieu de vingt-ſix & de trente livres, elles peſent chacune cinq ou ſix livres de plus; 6°. que le jour de la taille ſoit favorable à la récolte; 7°. enfin que la hauſſe ſupérieure de cette ruche, n'ait que deux pouces, ou tout au plus deux pouces & demi de hauteur, au lieu de trois pouces, comme ſont les autres.

M. Ducarne de Blangy expoſe enſuite les raiſons qui l'engagent à exiger toutes les conditions ci-deſſus détaillées. L'eſſain doit être du mois de Mai, ſans quoi il n'y auroit pas un eſpace de temps aſſez conſidérable juſqu'au vingt-ſixieme Juin pour remplir les autres conditions. Par la même raiſon, cet eſſain doit être fort : quant au poids, comme la hauſſe ſupérieure eſt ſuppoſée n'avoir que deux bons pouces de hauteur, le poids demandé ſuffit, & la raiſon pour laquelle la meſure doit être d'environ deux pouces pour la hauſſe ſupérieure eſt celle-ci; ſi elle ſe trouvoit de trois pouces, on pourroit trouver dans ſa partie inférieure beaucoup de couvains, c'eſt-à-dire, à deux pouces près du couvercle, car les deux pouces ſont preſque toujours remplis de miel pur; il faut donc pour tous les forts eſſains du mois de Mai qu'on

ſe propoſe de tailler ſelon cette méthode, avoir d'avance la précaution de les loger dans des ruches dont la hauſſe ſupérieure n'ait qu'environ deux pouces de haureur ; ſi pourtant on avoit négligé de le faire, il y auroit encore moyen d'y remédier, c'eſt qu'au lieu de ſéparer la hauſſe ſupérieure de celle qui ſe fait au moyen du fil de fer, on ſe contentera de ſoulever d'abord le couvercle de quelques lignes avec la pointe du ciſeau, & de l'arracher enſuite avec violence & avec le plus de légereté qu'il ſera poſſible, pour y remettre ſur le champ une hauſſe vuide de deux pouces, ou de deux pouces & demi de hauteur, garnie d'un couvercle, ou ſimplement un couvercle ſi la ſaiſon eſt avancée, telle que la fin de Juin : dans le dernier cas, au lieu de remettre un couvercle neuf en place de celui qu'on a retiré ou arraché, on peut faire mieux ; c'eſt-à-dire, remettre le même couvercle après en avoir coupé & fait tomber dans un plat, qui ſera préparé à côté de ſoi, les couteaux ou rayons de miel qui y ſeront attachés ; pour ce faire, quand on a arraché le couvercle, on commence par couvrir la ruche avec un autre couvercle, pour empêcher les abeilles de ſortir. On racle enſuite le couvercle de la ruche avec la lame d'un couteau pour faire tomber les rayons du miel dans le plat : on ôte de deſſus la ruche le couvercle qu'on y a mis, & on y remet celui qu'on vient d'en arracher. Comme il y reſte encore un peu de miel, ou quelques parcelles de cire, que d'ailleurs il a conſervé juſques-là le goût de la ruche, les abeilles le reconnoiſſent & y travaillent encore de meilleur cœur, qu'elles ne le feroient, ſi on leur donnoit un couvercle neuf.

M. Ducarne de Blangy finit la premiere partie de ſon ouvrage en rapportant la méthode uſitée en Luſace pour former les eſſains, ſans attendre qu'ils ſortiſſent d'eux-même ; cette méthode eſt très-ancienne dans ce pays ; au lieu de recueillir les eſſains, lorſqu'ils

qu'ils abandonnent la mere ruche, on faiſoit éclorre le couvain dans une ruche à part, on y renfermoit les abeilles néceſſaires à ſon développement, la petite colonie ſe formoit en peu de temps & produiſoit une reine; mais M. Schirach homme de beaucoup d'eſprit a perfectionné cette méthode, en la rendant plus ſimple & moins coûteuſe; il a fait faire pour cet effet trois hauſſes de onze à douze pouces; le dixieme Mai, il plaça dans chacune un gâteau de cire vuide, un de couvain & un troiſieme rempli de miel. Le morceau de couvain contenoit des œufs, des vers & des nymphes, ſans aucune cellule royale; il ajouta à ces gâteaux 300 abeilles ordinaires, qu'il enferma. Dès le troiſieme jour on n'entendoit plus que ce léger bourdonnement qui annonce dans ce cas la formation de la petite république, & les préparatifs qu'elle fait pour la naiſſance des reines.

Les abeilles étant pourvues de miel pour quatorze jours, M. Schirach ne les laiſſa ſortir que le huitieme; dès le lendemain elles allerent, comme à l'ordinaire, faire leur récolte; le dernier de Mai, il ouvrit les hauſſes, & vit que chacune ſe diſpoſoit à produire une reine. Quelques jours après, M. Schirach entreprit de former l'eſſain; de grand matin il chercha dans les hauſſes les trois reines, qu'il enferma dans leur cellule natale; ſur les dix heures il fit reporter dans ſon rucher trois anciennes ruches, qu'il en avoit déplacées à deſſein, dès le mois de Mars, pour les mettre dans ſon jardin. Il leur fit auſſi-tôt ſubſtituer dans le même endroit du jardin où elles ſe trouvoient auparavant, trois ruches exactement ſemblables, mais vuides, & frottées dans l'intérieur avec de la méliſſe ou des feuilles de féves. Les abeilles parties des premieres ruches, & qui retournoient à leur demeure, chargées de leur butin, ſe rendirent aux nouvelles ruches, qu'on

leur avoit ſubſtituées. Pluſieurs d'entr'elles s'apperçurent qu'elles avoient été trompées, & ſortirent auſſi-tôt, mais dans la demi-heure ſuivante, M. Schirach ayant mis dans chacune des trois nouvelles ruches, une des reines toujours détenue dans ſa cellule, & y ayant fait entrer en même temps les abeilles ouvrieres, qui l'avoient fait éclorre, elles ſe raſſemblerent peu à peu, ainſi que celles qui venoient des champs, autour de la reine, en un monceau; dès le ſoir même, ce n'étoit qu'un peuple, qu'une ſouveraine, qu'une même armée; le lendemain elles ſe répandirent avec empreſſement dans les champs. Trois jours après, leur travail étoit devenu ſi conſidérable, qu'elles avoient mûré pour ainſi dire, la reine empriſonnée, de ſorte qu'on eut aſſez de peine à la dégager, pour la tirer de ſa captivité; chaque ruche contenoit neuf gâteaux & du miel. M. Schirach aſſure que bien des eſſains ſont à peine auſſi riches que l'ont été ces nouveaux eſſains. Quant aux anciennes ruches, que cette déſertion auroit dû affoiblir, elles furent viſitées le jour même de leur déplacement. Suivant un uſage admirable de ces curieux inſectes, il ne ſort guere d'une ruche pour aller à la récolte, que le quart des abeilles qui la compoſent; auſſi n'y trouva-t-on que ce quart de moins: c'étoient celles qui étoient abſentes, lors de ce déplacement; mais les abeilles de ces ruches ne reprirent leur travil avec ardeur que le cinquieme jour, que leur couvain ayant commencé à éclorre, & la ruche ſe trouvant peuplée de jeunes abeilles, elles furent en état de le faire comme auparavant.

Dans le Mercure de France du mois d'Août 1770, on trouve une nouvelle façon de tranſvaſer les ruches, & de s'emparer facilement des reines, dont on peut avoir beſoin pour quelqu'opération: on a pour cet effet une planche mince, percée de plu-

ſieurs petits trous; on poſe cette planche ſur trois ou quatre piquets à dix ou douze pouces de terre; on prend enſuite la ruche dont on veut avoir la reine, & on va la poſer ſur la planche percée; alors on frappe doucement d'abord, & enſuite un peu plus rudement ſur cette planche avec une ou deux baguettes, juſqu'à ce qu'après avoir vu paroître à la porte de la ruche pluſieurs abeilles ouvrieres, qui viennent ſans doute reconnoître le danger, on apperçoive enfin la reine elle-même, qui daigne mettre la tête à la portiere; alors & ſans aucun délai, on place ſous la planche percée un réchaud, dans lequel on a mis un linge fumant ou de la tourbe; la fumée paſſe au travers des trous de la planche, & monte dans la ruche, où elle engourdit la pauvre reine, qui ne peut plus remonter, & ſe trouve bien attrapée, car on la ſaiſit à ſon aiſe, & on va la mettre ſous un verre, pour en faire enſuite ce qu'on veut.

M. Mils, Anglois, qui paſſe pour un homme de beaucoup d'eſprit, ſe ſert depuis long-temps de cet expédient pour s'emparer de la reine des ruches, avec la ſeule différence qu'au lieu de planche percée, il ne met rien & laiſſe la ruche à ſa place, ou ſimplement ſur une planche, & qu'au lieu de réchaud pour étourdir la reine, quand elle eſt deſcendue, il la ſaiſit le moins rudement qu'il eſt poſſible pour ne point l'eſtropier.

On trouve encore dans l'ouvrage de M. Ducarne de Blangy, comme par ſupplément, une nouvelle façon de renouveller les vieilles ruches, différente de toutes celles que nous avons rapportées dans ce dictionnaire; cette méthode conſiſte à ſéparer d'abord en deux parties la vieille ruche, comme pour lui prendre ſon eſſain, & à poſer enſuite ces deux moitiés de ruche l'une à côté de l'autre, après avoir mis ſur chacune trois ou quatre hauſſes vuides &

préparées comme pour un eſſain : bien entendu néanmoins qu'on les recouvrira toutes deux d'un couvercle ; on les approche à environ un pouce l'une de l'autre : on leve de cinq ou ſix lignes le côté de chacune qui regarde l'autre, pour leur donner la facilité de paſſer de l'une à l'autre, on place enſuite un petit canal de communication qui aille de l'une à l'autre, & on condamne toutes les autres ouvertures, à l'exception des entrées des deux moitiés de ruche, qu'il faut laiſſer libres. Le lendemain, ou le jour même de l'opération, on les voit aller aux champs à l'ordinaire, mais huit ou dix jours après on trouvera vuide d'abeilles l'une ou l'autre des deux moitiés de ruches ; il n'y ſera reſté que la cire, & un peu de couvain manqué, elles auront de concert choiſi celle des deux demi-ruches, qui ſe ſera trouvé le plus de leur goût, & cette façon de renouveller les vieilles ruches eſt une des plus faciles & des plus ſûres. On peut la pratiquer depuis le moment où une vieille ruche ſe trouve remplie d'un grand peuple, juſqu'à la Saint-Jean, & même juſqu'au 15 de juillet, ſi lors de l'opération elle ſe trouve déja avoir une certaine quantité de miel. Cette ruche ſe trouve pour lors être moitié vieille & moitié nouvelle, ce qui ne doit point reſter trop long-temps en cet état ; le mois d'Octobre venu, on taille cette ruche par le bas, c'eſt-à-dire que ſi les vieux rayons rempliſſent quatre hauſſes, on lui ôte les deux hauſſes inférieures, les deux de deſſous, & ſi elle n'en avoit que trois occupées par les vieux ouvrages, on ne lui en ôte qu'une, afin de lui en laiſſer deux pour ſoutenir les nouveaux rayons qu'elles auront conſtruits dans les trois ou quatre hauſſes vuides qui en forment la partie ſupérieure.

On ôte enſuite, vers la fin de Mai, ou dans le courant de Juin de l'année ſuivante, les deux hauſ-

ſes pleines de vieux ouvrages, c'eſt-à-dire, quand on a lieu de penſer que les abeilles ont affermi & aſſuré d'une façon ſolide les nouveaux rayons, ce qu'elles ne manquent pas de faire en Mai, & même dès la fin d'Avril, quand la ſaiſon eſt favorable; ſi néanmoins cette ruche étoit légere, le riſque ſeroit beaucoup moindre & on pourroit le faire plutôt, mais le plus ſûr eſt d'attendre quelques jours de plus; quand on aura ôté toutes les vieilles hauſſes, ſi la ruche paroît bien peuplée, on lui rendra une hauſſe vuide par le bas, & on obſervera enſuite, à l'égard de ces ruches, les mêmes choſes qu'on recommande ordinairement pour toutes les autres.

M. Ducarne de Blangy paſſe enſuite à la ſeconde partie de ſon traité de l'éducation économique des abeilles; leurs travaux dans le dehors des ruches ſont les premiers objets qu'il examine. Nous n'en ferons pas mention ici, en ayant déja ſuffiſamment parlé à l'article *abeille*. Notre auteur traite enſuite des différentes méthodes vicieuſes qui ſont en uſage pour s'approprier les proviſions des abeilles; tout le monde les connoît, il eſt inutile de les rapporter, nous nous contenterons ſeulement de donner, d'après M. Ducarne de Blangy, la méthode pour prendre aux abeilles leurs proviſions ſans les faire périr.

Cette méthode conſiſte à réunir dans une même ruche pleine de cire & de miel, les abeilles de deux ou de pluſieurs ruches qu'on veut renouveller, ou dont on veut prendre les proviſions ſans les détruire elles-mêmes. On tranſvaſe toutes ces ruches en un même jour; mais avant tout il faut avoir l'attention, que dans le nombre de ces ruches qu'on veut tranſvaſer, il s'en trouve quelques-unes qui ſoient d'un poids aſſez conſidérable pour fournir à la ſubſiſtance de toutes les abeilles qu'on ſe propoſe d'y renfermer, ſans quoi on ne peut faire uſage de

cette méthode ; il faut auſſi que cette ruche ſorte ſoit aſſez ſpatieuſe pour contenir à l'aiſe toutes les abeilles qu'on y mettra ; qu'elle ſoit en bon état, ſans être trop vieille.

Si on n'avoit point de ruche aſſez forte pour nourrir tout ſon monde, après leur avoir rendu ſous la ruche tous les rayons de miel qu'on auroit pu tirer de toutes celles qu'on auroit traverſées, on pourroit encore leur donner du miel par-deſſus le marché, & autant qu'il leur en faudroit, ou bien on ne les traverſeroit point & on donneroit du miel à toutes ; on parle ici de celles qui ſont trop vieilles, & qu'on eſt obligé de traverſer pour les mettre dans une ruche moins vieille & en bon état. Après les obſervations préliminaires, voyons à préſent la méthode de M. de Blangy ; chaque ruche ſe trouvant donc traverſée dans un même jour (voyez la maniere de le faire article *abeille*), & toujours vers la fin de la journée, on va remettre ſous le rucher toutes celles ou ſont les abeilles, chacune à ſa place & on les y laiſſe tranquilles juſqu'au ſoir. Suppoſons donc qu'on n'en ait traverſé que deux ; le ſoir même venu, c'eſt-à-dire, la nuit cloſe, on prend ces deux ruches, on les porte dans quelques endroits du jardin, on les poſe l'une auprès de l'autre, on étend enſuite une ſerviette, ou des planches à terre, ſur leſquelles on a mis deux bâtons ; on frappe l'une ou l'autre de ces deux ruches ſur les planches, pour y faire tomber les abeilles, & on met auſſi-tôt l'autre ruche ſur les abeilles qui ſont tombées, en la poſant ſur les deux bâtons, de crainte d'en écraſer ; toutes celles qui ſont ſur la ſerviette remontent ſans façon dans la ruche ſupérieure où ſont les autres, qui n'ayant rien à perdre, puiſqu'elles ſont toutes nues, reçoivent les premieres à compoſition, pour faire enſuite bourſe commune, ſeulement l'une des deux reines eſt la victime de ce bon accord.

Le lendemain de grand matin, c'eſt-à-dire, dès la pointe du jour, on porte près de celle-là, celle des deux ruches traverſées qui paroît la plus peſante & dans le meilleur état; on renverſe pour lors la bouche en haut, celle où ſont les abeilles, & on poſe deſſus celle qui eſt bien fournie de proviſions; elles ne font alors aucune difficulté d'y remonter, ce qui demande quelquefois deux ou trois heures, & quand elles y ſont toutes, on la porte à ſa place, ſous le rucher. Il faut obſerver de la mettre dans l'endroit de celle où il y a le plus de monde.

Au lieu d'attendre au lendemain matin, ce qui ſuppoſe qu'on ſoit matinal; on peut faire cette derniere opération dès le ſoir même, c'eſt-à-dire, deux ou trois heures après avoir fait tomber les abeilles ſur la ſerviette; & le matin avant qu'une abeille aille aux champs, on la porte ſur le rucher. Cette derniere méthode vaut ſans contredit mieux que la premiere, parce qu'elles ont le temps de ſe tranquilliſer pendant la nuit.

Il y a encore une autre façon de les réunir, elle eſt même toute ſimple, au lieu de frapper rudement la ruche pour en faire tomber les abeilles, on peut la renverſer la bouche en haut & la tenir ainſi avec des piquets enfoncés en terre, ou autrement, pour poſer enſuite deſſus l'autre ruche dans laquelle celles de la premiere remonteront toutes au moyen de l'attention qu'on a de ne les traverſer que deux ou trois heures avant le ſoleil couchant, pour ne pas leur donner le temps d'y conſtruire des rayons, ce qui les empêcheroit de remonter auſſi facilement, parce qu'elles ont beaucoup d'attache à leurs proviſions, & à la ruche où elles ont commencé à en dépoſer. Cette derniere méthode, quoi qu'excellente, n'eſt pas cependant pratiquable en

tout temps, elle exige même néceſſairement quelqu'attention.

1°. On n'en peut faire uſage que vers la fin d'Août, ou au commencement de Septembre, c'eſt-à-dire, juſqu'au 8 ou 10 de ce mois, parce que ſi cela ſe pratiquoit plutôt, il ſe trouveroit encore trop de couvain dans les ruches, ce qui feroit un embarras; & ſi c'étoit plus tard, les abeilles n'auroient peut-être plus aſſez de beau temps pour pouvoir réparer les petites brèches qu'on n'aura pu s'empêcher de faire dans l'intérieur des ruches, en les tranſvaſant; s'il étoit poſſible de les traverſer ſans cauſer aucun dérangement dans la ruche, on pourroit faire uſage de cette méthode juſqu'au 5 ou 6 d'Octobre, temps où les abeilles ne ſortent plus que rarement; mais elles quittent pour lors leur ruche plus difficilement, & il n'eſt pas ſi facile de les tranſvaſer. 2°. En les traverſant on doit y aller doucement pour ne rien déranger dans la ruche, que le moins qu'il eſt poſſible; pour cela on y met un peu plus de temps.

Cette méthode eſt très-avantageuſe. 1°. On ne tranſvaſe les ruches que quand il n'y a plus, ou preſque plus de couvain, ce qui épargne la peine de le remettre. 2°. La ruche eſt du choix de la moitié des abeilles, puiſque c'eſt la leur même; elles y trouvent des proviſions en abondance & l'ouvrage eſt tout fait. 3°. On n'a pas à craindre que les mouches, qu'on a ainſi tranſvaſées, aillent porter le ravage & la déſolation chez leurs voiſines, puiſqu'elles trouvent chez elles de quoi faire bonne chere. 4°. Quand on n'auroit pû, en les tranſvaſant, faire ſortir de la ruche, où on ſe propoſe de les remettre toutes enſemble, que la moitié des abeilles qui s'y trouvent, le mal ne ſeroit point grand, puiſqu'il faudroit toujours les y remettre; cependant, comme il pourroit

arriver ; quoique ce cas ſoit bien rare, que le peu d'abeilles qui ſeroit reſté dans une ruche traverſée, n'ayant plus de reine à leur tête, abandonneroient leur ruche une heure ou deux après l'opération ; il faut avoir ſoin peu de momens après la tranſvaſion faite, de les tenir renfermées dans la ruche, en l'enveloppant d'un linge ou d'un mouchoir, en ſorte qu'elles n'en puiſſent ſortir.

Une troiſieme méthode pour tranſvaſer les ruches, eſt de les enfumer par-deſſous pour les obliger à ſortir par un trou de quelques pouces, qu'on a eu ſoin de pratiquer dans le haut de la ruche : on place ſur cette ouverture une ruche vuide, & préparée comme pour y recevoir un eſſain ; la fumée de deſſous les oblige de ſe réfugier dans la ruche ſupérieure. Nous ne nous arrêterons pas plus long-temps ſur cet objet ; nous en avons ſuffiſamment parlé à l'article *abeille*. Voyez cet article.

M. Ducatne de Blangy ttaite enſuite du pillage : voici les moyens qu'il indique pour le prévenir. 1°. Vous éloignerez la ruche menacée du pillage des autres ruches ; vous la porterez dans un coin de quelque jardin, à cinq ou ſix cens pas, ou même à un quart de lieue du rucher ; vous la couvrirez avec des btanchages, des mauvaiſes planches, ou des fagots, pour dérober cette ruche à la vue de celles des autres, ou de vos voiſins, qui en allant aux champs pourroient l'appercevoir.

2°. Vous ne leur laiſſerez de libre & à découvert que leur entrée que vous retrécirez même au point de n'y laiſſer de paſſage que pour une abeille à la fois ; vous la laiſſerez ainſi juſqu'à ce que vous vous apperceviez que cette ruche ſoit tranquille.

3°. Comme la plupart de celles qui ſont tourmentées du pillage ſont foibles & manquent de proviſion, vous aurez ſoin de leur en foutnir, ou au ſoir, ou tout au plutôt une heure avant le ſoleil couchant,

pour empêcher les étrangères de ſentir, en rodant aux environs, le miel que vous leur aurez donné, ce qui les expoſeroit à un nouveau pillage : enfin, quand quelques jours après, mais jamais avant le temps des fleurs, cette ruche vous paroîtra remiſe & en état de défenſe, vous pourrez la reporter ſous le rucher avec les autres, ou la laiſſer où elle eſt à votre volonté.

Quand le pillage de la ruche ſe fait, il n'y a point d'autre remede que de boucher à l'inſtant cette ruche ; on riſque d'y enfermer les étrangeres, qui y ſont déja peut-être en grand nombre, & de la porter le ſoir de ce même jour à un quart de lieue du rucher : cette précaution n'eſt pas même alors ſuffiſante ; le mieux eſt de la placer dans un grenier vis-à-vis d'une fenêtre, en choiſiſſant par préférence celle qui ſera la plus tournée au midi. On fournit pour lors de la nourriture aux mouches, & on ne leur laiſſera la liberté de ſortir de leur ruche que quand elles y ſeront bien tranquiliſées, c'eſt-à-dire, qu'on ne débouchera l'entrée de la ruche que deux, trois ou quatre jours après, ſi on eſt obligé d'attendre juſques-là ; on ne le fera même que quand le temps ſera doux & beau ; elles ſortiront de leur ruche & paſſeront par la fenêtre du grenier, où elles reviendront comme au rucher, mais on ne leur laiſſera toujours qu'une très-petite entrée, de peur que quelqu'étrangere ne vînt encore les y trouver.

Pour ne point perdre les abeilles de la ruche, qui ſe trouvoient dehors quand on l'a bouchée, on laiſſe cette ruche à ſa place, juſqu'à ce que les étrangeres ſe ſoient toutes diſſipées, on débouche pour lors l'entrée & on y laiſſe revenir toutes celles de la ruche, qui n'auront pas pendant tout ce temps ceſſé de tourner autour de leur ruche.

Il eſt encore à obſerver que quand on ôte cette ruche de ſa place ſous le rucher pour la porter ailleurs, il faut toujours remettre à la même place une ruche

vuide ou pleine de cire, ſi on en a, pour amuſer les pillardes, qui reviendront le lendemain, & les empêcher de ſe jettet ſur quelqu'autre ruche qui ne ſeroit pas en état de leur réſiſter; ſi on n'a point de ruches, où il ſoit reſté des couteaux de cire, il faudra y en mettre quelques-uns, qu'on paſſera ſous la ruche. Cette cire les amuſe, & n'y trouvant rien, après avoir cherché & tourné beaucoup, elles s'en vont toutes l'une après l'autre & n'y reviennent plus.

Une attention utile pour prévenir le pillage, eſt de procurer auſſi de l'ombre à l'entrée des ruches foibles, de ſorte que l'entrée de ces ruches ſoit continuellement à l'ombre; mais quand le pillage d'une ruche eſt bien avancé, il faut la regarder à peu-près comme perdue, car malgré tous les ſoins qu'on puiſſe ſe donner, on n'en peut point ſauver; ce qu'il y a de bon, c'eſt que le pillage n'eſt à craindre que pour les ruches foibles; une ruche forte & bien peuplée ne le craint guères.

M. Ducarne de Blangy parle enſuite des ennemis des abeilles. Les ſouris, les rats, les mulots leur font ſouvent la guerre: on n'a rien à craindre de ces animaux, quand on a des ruches conſtruites ſelon la méthode de M. de Blangy; mais quand on n'en a point, voici la façon de s'y prendre pour les détruire: on a un grand pot de terre creux & large; après l'avoir enfoncé à fleur de terre, on ajuſte ſur ſon embouchure une petite branche de bois très-mince, au milieu de laquelle on attache, avec un clou, un morceau de lard grillé; ces animaux, en voulant l'aller prendre, ſeront pris eux-mêmes; un peu d'eau, qu'on aura mis dans le pot, les y noyera en peu de temps. L'avantage de cette méthode, dit M. Ducarne de Blangy, conſiſte en ce que ſans qu'on ait beſoin d'y regarder tous les jours, il peut s'en prendre une douzaine qui tomberont dans le pot l'une après l'autre, d'autant que cette baſſecule baiſſe, & ſe remet

enſuite dans ſa ſituation naturelle, quand un de ces animaux y eſt tombé. M. de Blangy dit en avoir trouvé juſqu'à quinze dans un pot, & il ne doute nullement que, ſi on multiplioit ces ſourricieres dans les campagnes couvertes de grains, on ne parvînt à y détruire la plus grande partie des ſouris qui les rongent. Les autres ennemis des abeilles ſont les renards, les crapauds, les araignées, les moineaux, les hyrondelles, les pivetds, ou martins pêcheurs, les poules, les lézards, les guêpes, les frélons, les fourmis & les fauſſes-teignes. Nous ne nous arrêterons pas ici ſur la méthode de détruire ces différéns animaux; nous en avons traité ſuffiſamment à l'article *abeille*, nous dirons ſeulement un mot de la fauſſe-teigne: c'eſt une eſpece de petite chenille qui provient des œufs des papillons de nuit; ceux-ci ne craignent point d'aller, au travers de mille dangers, dépoſer leurs œufs dans le fond de la ruche la mieux peuplée; ces œufs ſe changent bientôt en chenilles; dans ce nouvel état, la chenille ſe pratique une demeure & une galerie dans les gâteaux, & elle vit aux dépens d'une longue ſuite de cellules de cire, qu'elle perce ſucceſſivement pour ſe nourrir. Elle ſe change par la ſuite en chryſalide, & elle s'enveloppe dans une coque qui lui ſert de défenſe, & enfin la chryſalide ſe métamorphoſe en un papillon, qui laiſſe de nouveaux œufs dans la ruche. Cette vermine ſe multiplie tellement au bout d'une année, que les abeilles n'y peuvent plus tenir, & ſont forcées d'abandonner leur ruche pour toujours; auſſi regarde-t-on ce mal comme irréparable, ſur-tout dans les vieilles ruches; cependant comme les fauſſes teignes ſe logent preſque toujours dans le haut des ruches, il eſt facile de les exterminer dans les ruches conſtruites à la méthode de M. de Blangy; il n'y a ſimplement qu'à détacher la hauſſe ſupérieure, dans laquelle elles ſe placent ordinairement; d'ailleurs, des ruches conſtruites de

cette façon y ſont très-peu ſujettes, parce qu'on peut facilement les renouveller.

Les maladies des abeilles ſont encore un objet que M. Ducarne de Blangy examine dans ſon traité : la premiere de ces maladies, eſt ce qu'on appelle communément dyſſenterie ou dévoyement ; cette maladie ne leur provient pas du défaut de cire brute, ainſi que quelques auteurs l'ont penſé, mais elle leur vient, ſelon notre auteur, d'avoir été trop long-temps renfermées dans leur ruche ; auſſi M. Ducarne de Blangy n'a-t-il jamais vu ſes abeilles, ni celles de ſes voiſins, attaquées de cette dangereuſe maladie, qu'à la ſortie de l'hiver & au commencement du printemps ; & ce qui le confirme dans ſon ſentiment, c'eſt qu'après l'hiver, dans les deux ou trois premiers jours de la ſortie des ruches, on les voit ſe vuider toutes, & ſe débarraſſer d'une eſpece de bouillie d'un rouge jaunâtre, dont elles ont toutes le ventre gros & rempli ; on obſerve même que pour peu de temps qu'elles ayent été renfermées, ne fut-ce que pendant quinze jours, une bonne partie des mouches ſe vuident de même ; il n'y a de différence que du petit au grand, elles en jettent moins alors : M. de Blangy conclut que les mouches qui ſont attaquées ſont celles qui ſont mal conſtituées, & dont la diſpoſition ne s'eſt point trouvée aſſez bonne pour réſiſter au long ſéjour de ces matieres dans leurs corps ; cette matiere s'y corrompt à la longue, & les mal conſtituées n'y peuvent réſiſter ; elles ſont pour lors attaquées de la dyſſenterie ; ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable, ajoute M. Ducarne de Blangy, c'eſt que dans les ruches malades cette matiere a changé de couleur, & qu'au lieu de rouge jaunâtre, elle eſt devenue preſque noire & d'une odeur inſupportable, ce qui eſt un mauvais ſigne ; il n'y a pour lors preſque point de remede que de les changer de

paniers, mais cela ne réuſſit pas toujours ; cette maladie eſt en outre contagieuſe, elle fait périr preſque toutes les abeilles d'une ruche. M. de Blangy explique comment elle eſt contagieuſe. Dans l'état naturel, dit cet obſervateur, il n'arrive jamais que les excrémens des abeilles, qui ſont toujours liquides, tombent ſur d'autres abeilles, ce qui ſeroit très-préjudiciable, mais dans le dévoiement rien n'eſt plus ordinaire ; les abeilles n'ayant pas aſſez de force pour ſe mettre dans une poſition convenable, les unes par rapport aux autres, celles qui ſont au-deſſus laiſſent tomber, ſur celles qui ſont au-deſſous, une matière gluante, qui gâte leurs aîles, qui bouche les organes de la reſpiration, ce qui les fait périr.

Cette maladie eſt incurable, mais l'eſſentiel eſt de la prévenir ; M. de Blangy eſt dans l'uſage de donner à celles pour leſquelles il a lieu de craindre la liqueur ſuivante.

Prenez quatre pots de vin vieux, deux pots de miel, & deux livres & demie de ſucre ; mettez enſuite le tout dans un chaudron d'airain, faites-le bouillir à petit feu, remuez-le de temps en temps, & le laiſſez réduire juſqu'à conſiſtance de ſyrop ; vous mettrez enſuite cette compoſition dans des bouteilles, que vous placerez dans la cave ; on augmentera ou on diminuera la liqueur, ſelon que l'on aura plus ou moins d'abeilles à nourrir : pour ce qui eſt de la façon de l'adminiſtrer aux abeilles, on ſuivra la méthode que nous avons indiquée plus haut, lorſqu'on veut nourrir des eſſains.

A défaut de la liqueur ci-deſſus, on pourra ſe contenter de donner aux abeilles du miel avec un peu de vin vieux mêlés enſemble ; on fera chauffer ce mêlange juſqu'à ce que le tout ſoit bien liquide ; on ſe contentera de l'écumer groſſierement, & en général toutes les fois qu'on donnera à ces inſectes

de l'une ou de l'autre des compoſitions ci-deſſus preſcrites, on la fera chauffer un peu, pour qu'elle ſoit tiéde en la leur donnant.

Nous paſſerons ici ſous ſilence les autres maladies des abeilles; on peut conſulter ce que nous en avons dit dans le premier volume de ce dictionnaire au mot *abeilles*.

M. Ducarne de Blangy finit ſon traité par l'expoſition de ſa méthode pour mettre les ruches en hiver, & de celle pour leur donner de la nourriture quand elles en manquent. Quand vous aurez, dit notre auteur, quelque ruche à laquelle vous ſerez obligé de fournir une quantité de nourriture aſſez conſidérable, ſoit parce que vous voulez la conſerver telle qu'elle eſt ſans y toucher, ſoit parce que quelques raiſons ne vous ont point permis, ou ne vous permettent pas de la tranſvaſer dans les cas ci-deſſus détaillés, ſoit enfin par quelque cauſe que ce ſoit, vous donnerez à cette ruche, dans l'un ou l'autre des jours qui s'écouleront depuis le 12 ou 15 d'août, juſqu'au 12 ou 15 de ſeptembre, & même juſqu'au premier Octobre, ſi vous ne pouviez le faire plutôt, la quantité de nourriture dont vous prévoyez qu'elle pourra avoir beſoin pour aller juſqu'à la bonne ſaiſon, c'eſt-à-dire, pour le plus sûr, juſqu'au mois de mai de l'année ſuivante; & en effet, M. Ducarne de Blangy dit s'être trouvé dans le cas d'être obligé de leur en fournir encore au 15 de ce mois; mais il ajoute qu'il vaut mieux être obligé de leur rendre un peu au mois de mai, que de leur en donner trop. Vous vous réglerez, continue-t-il, pour la quantité de cette nourriture, ſur le pied de deux livres par mois pour les ruches fortes & bien peuplées; vous en donnerez moins à proportion de ce qu'elles le ſeront moins.

Pour leur donner cette nourriture de façon à ne courir aucun riſque pour la ruche, il faut la leur

donner tout à la fois, ou tout au moins en deux fois; ſuppoſé qu'on ne le pût faire dans une ſeule, ſans cette attention on riſque de perdre & le miel & la ruche; quand vous êtes obligé de leur en donner juſqu'à ſept ou huit livres à la fois, à en décider par le poids de la ruche, il faut vous ſervir d'un grand vaſe de terre ou de bois, le plus plat qu'il ſoit poſſible d'avoir; pour bien faire, il faudroit même qu'il fût plus large du fond que du haut, ou tout au moins auſſi large. Si vous êtes obligé d'en faire faire un exprès, vous lui ferez donner deux pouces & demi, ou tout au plus trois pouces de hauteur, ſur quatorze ou quinze de largeur, ou tout au moins douze; en général il faut que les vaſes ſoient aſſez grands pour contenir toute la quantité de liqueur qu'on ſe propoſe d'y mettre; on préférera les vaſes de bois à ceux de terre verniſſée: mais comme ces vaſes ſont ſouvent plus larges que la ruche de bois conſtruite ſelon la méthode de M. Ducarne de Blangy, on ſe ſervira encore, pour les faire, d'une grande hauſſe de quinze ou ſeize pouces de largeur ſur quatre pouces de hauteur, qu'on fera faire exprès; &, ſi on a trois ou quatre ruches à nourrir à la fois, au lieu d'une hauſſe, on en fera faire trois ou quatre. Chaque hauſſe aura un couvercle plat & ſans traverſe; au milieu de ce couvercle, on laiſſera une ouverture de ſept à huit pouces ou environ, & ſur ce couvercle on placera la ruche, après avoir mis ſous la hauſſe la liqueur deſtinée pour la nourriture; ſi on n'a que quatre ou cinq livres de miel à donner, au lieu de grande hauſſe & de grand plat, on pourra ſe ſervir tout ſimplement d'une hauſſe & d'un plat de terre ordinaires; mais il faudra pour lors ôter à cette hauſſe ſes deux traverſes, qui empêcheroient d'y introduire le plat; la liqueur que vous aurez donné tiéde, n'aura pas été ſous la ruche un demi quart d'heure, que toutes les abeilles deſcendront deſſus, & commenceront

menceront à l'enlever pour aller la placer dans leurs petites cellules ; ce qu'elles continueront tant & ſi long-temps qu'il en reſtera une ſeule goutte ; une ruche bien peuplée met ordinairement vingt-quatre heures pour lever une livre de liqueur. Comme le mouvement que les abeilles ſe donnent dans la ruche y occaſionne ſouvent une chaleur extraordinaire, & qu'il s'y forme une grande humidité, occaſionnée par les vapeurs qui s'y élevent, on y obvie en plaçant quatre petits coins de bois aux quatre coins de la ruche, entr'elle & la grande hauſſe, enſorte néanmoins qu'il n'y ait pas aſſez de jour pour laiſſer paſſer aucune abeille. Si vous donnez ce miel pendant le jour, il faut que ce ſoit dès le matin, avant qu'aucune abeille ſoit encore ſortie de la ruche; vous en fermerez auſſi-tôt l'entrée, & toutes les ouvertures qui pourroient s'y trouver : ſur le ſoir, vers le ſoleil couchant, vous pourrez ouvrir la ruche, pour laiſſer prendre l'air aux abeilles pendant la nuit; ſi pour lors elles n'ont pas encore enlevé tout le miel, elles le feront pendant la nuit; enfin ſi le lendemain au matin elles n'avoient pas encore fait, vous refermeriez la porte. Si au lieu de donner ce miel le matin aux ruches, vous ne le leur donnez qu'au ſoir, vers le ſoleil couchant, vous ſerez diſpenſé de cette attention pour toute la nuit, pourvu que vous n'y manquiez pas le lendemain avant qu'aucune abeille ſoit ſortie.

Il eſt à obſerver qu'il ne faut pas donner le miel ſeul, mais vous le mêlangerez avec un peu de vin vieux, qui ne ſoit point aigre; vous mettrez même autant de cire qu'il en faudra pour tenir toujours cette compoſition liquide, même quand elle ſera refroidie, ſans quoi les abeilles ne pourroient plus alors la lever. M. Ducarne de Blangy a coutume de mettre un ſeptieme de vin, c'eſt-à-dire, ſur ſix livres de miel une livre de vin; vous mettrez le tout ſur un feu clair,

vous l'y remuez bien avez un bâton, juſqu'à ce que le miel ſoit parfaitement fondu, & plus que tiéde, vous l'ôtez pour lors du feu, & le donnez tant ſoit peu tiéde à vos abeilles : comme cette opération ſe fait en été, on pourroit leur donner cette liqueur froide, les mouches à miel ne la ſuceroient pas moins, ce qui n'arriveroit néanmoins pas s'il faiſoit froid.

Une autre obſervation à faire, c'eſt d'en donner ſept livres à celles qui n'en auroient beſoin que de ſix, d'autant qu'il s'en perd environ un ſixieme ou un ſeptieme, ſoit que cette partie s'en aille en vapeurs ou autrement

M. Pecquet, marchand à Noyon, a une autre méthode pour donner de la nourriture aux abeilles qui manquent de proviſion ; c'eſt à peu-près la même que celle que nous avons rapportée pour donner de la nourriture aux eſſains ; on pratique à cet effet, ainſi que nous l'avons dit plus haut, une petite ouverture au haut de la ruche, mais au lieu de ne faire couler qu'une cuillerée de liqueur à la fois, par la méthode de M. Pecquet, on peut leur en donner deux ou trois, & même plus, c'eſt-à-dire, plein une bouteille de verre ; on enveloppe l'ouverture de cette bouteille d'une groſſe toile, & au moyen d'une ficelle, on fait bander cette toile ; cela fait, on introduit le cou de la bouteille à la profondeur d'un pouce ou deux dans un trou de douze ou quinze lignes qu'on a eu ſoin de pratiquer dans le couvercle de la ruche avant d'y avoir mis l'eſſain, les abeilles prennent cette liqueur au travers de la toile qui en ferme l'ouverture : l'avantage qu'il y a d'une pareille méthode, c'eſt qu'on peut voir au travers de la bouteille quand elles n'ont plus de miel, & leur en tendre du nouveau ; mais comme dans cette méthode il ne faut pas que la liqueur ſoit trop épaiſſe, on mettra avec le miel un peu plus de vin, & on fera

bouillir un peu la liqueur, en y ajoutant tant ſoit peu de ſucre : M. Pecquet a une compoſition exprès ; la voici :

Prenez huit livres de miel, ſix livres d'eau, une bouteille de vin vieux, & une livre de ſucre ; on peut mettre de la caſſonade, qui n'eſt pas ſi chere ; vous mettrez le tout dans un vaiſſeau de terre verniſſé ou de fer, & l'y laiſſerez bouillir à petit feu l'eſpace d'environ un quart d'heure, en obſervant d'écumer de temps à autre ; quand cette compoſition eſt refroidie, on la verſe dans des bouteilles bien bouchées, qu'on peut garder dans un lieu frais ; mais le mieux eſt de n'en faire qu'à meſure qu'on en a beſoin, parce qu'elle peut fermenter.

Tant & ſi long-temps qu'on donnera de cette nourriture aux abeilles, on ne laiſſera qu'une très-petite entrée à la ruche, de peur que les étrangeres ne viennent à s'y inſinuer.

Il y a encore une troiſieme façon de nourrir les ruches en été, ou en automne ; elle conſiſte à leur donner du jus de poires d'un goût relevé & ſucré. On les pile comme ſi on en vouloit faire du cidre ; quand la liqueur eſt bien repoſée, on la verſe par inclination dans un autre vaiſſeau bien net ; pour lors on met, ſur quatre livres de ce ſuc une livre de miel, & on fait bouillir le tout juſqu'à la réduction du tiers, en ſorte que de trois livres il en reſte deux ; on dit cette compoſition bonne, mais ſans contredit les précédentes valent beaucoup mieux ; ſi néanmoins on veut faire uſage de cette derniere, il faudroit la leur donner dans un plat ſous la ruche, pour que les abeilles puiſſent l'enlever tout de ſuite, car ſi on mettoit cette compoſition dans des bouteilles ſelon la ſeconde méthode, elle fermenteroit & s'y aigriroit. La meilleure façon de la leur donner, ſeroit même de le faire en plein jardin ſur des aſſiettes & dans différens plats ; cependant on peut encore dire que

cette façon ne vaut abſolument rien, elle peut donner lieu au pillage; d'ailleurs les abeilles des voiſins pourroient fort bien en prendre leur part.

Il eſt inutile d'avertir ici, que quand on a ôté de deſſus les ruches les bouteilles qu'on y avoit miſes pleines de miel, il falloit reboucher l'ouverture avec un bouchon de liége ou de bois.

On aura l'attention, quand on donne de la liqueur aux abeilles, de répandre toujours ſur cette liqueur une quantité de petits morceaux de cire en couteaux, aſſez conſidérable pour en couvrir toute la ſurface, pour que les abeilles ne s'enfoncent point, ni ne ſe noyent point, ou tout au moins pour qu'elles ne s'engluent point de miel: une autre obſervation à faire ici, c'eſt que quand on a oublié de faire faire aux couvercles de ſes ruches des ouvertures pour y faire entrer le cou d'une bouteille, on y peut toujours remédier pour les ruches, où il y aura des abeilles que l'on voudra nourrir, en y faiſant cette ouverture, ſoit avec un gros villebrequin, ſoit avec la pointe d'un couteau, en obſervant néanmoins de ne point laiſſer ſortir de la ruche les abeilles, qui pourroient très-bien inquiéter pendant cette opération.

M. Ducarne de Blangy expoſe enſuite ſa méthode qui lui a le mieux réuſſi, pour nourrir les abeilles à la ſortie de l'hiver; dès le 15 Février, & jamais plutôt, ſi le temps eſt doux, on viſitera parmi ſes ruches, celles qu'on ſçaura pouvoir manquer de miel; on leur en donnera pour lors par le haut de la ruche, de la même maniere que nous l'avons indiqué ci-deſſus pour les eſſains; ſi on n'a point de vin pour mêler avec le miel, on pourra abſolument s'en paſſer, l'eau ſuffira; on en mettra pour lors environ un huitieme, quoique néanmoins dans cette ſaiſon le vin vaille mieux; après avoir fait fondre le tout, ainſi que nous avons dit plus haut, on la

leur fera couler avec un petit entonnoir ; à défaut d'entonnoir, on pourra ſe ſervir d'une pipe ; on en introduira le petit bout dans la ruche, & on remplira le baſſin de miel ou de la compoſition ci-deſſus indiquée ; le miel coulant au travers, ira tomber goutte à goutte ſur le gros des abeilles, qui auront ſoin de ne le point laiſſer perdre. Voilà pour les ruches qui ſont totalement dépourvues de miel au 15 ou au 20 Février ; car ſi elles en avoient encore un peu, il faudroit pour bien faire, attendre pour leur en donner, qu'elles ſoient ſorties de leurs ruches au moins une fois ; la raiſon eſt que n'ayant pas encore ſorti, elles ont toutes le ventre gros, & plein de ces ſubſtances qui ont ſéjourné tout l'hiver dans leurs corps, & qu'elles jetteroient par-tout dans la ruche, ſi on leur donnoit du miel avant leur premiere ſortie : quand on peut ainſi attendre pour les nourrir, on les nourrira en grand, c'eſt-à-dire, en leur donnant dans un grand plat tout ce qu'on prévoira leur être néceſſaire pour aller juſqu'au mois de Mai ; c'eſt la premiere méthode que nous avons indiquée, elle eſt la ſeule qu'on doit ſuivre dans cette ſaiſon. Pendant tout le temps qu'on les nourrira, on aura grand ſoin de fermer exactement l'entrée de la ruche, & de n'y laiſſer aucune ſortie de peur du pillage, car le pillage eſt bien plus à craindre au commencement du printemps que dans toute autre ſaiſon.

M. Ducarne de Blangy expoſe enſuite les raiſons qui rendent la méthode de nourrir les abeilles préférable à toutes celles qui ont été en uſage juſqu'à préſent ; en leur donnant en une ſeule fois la nourriture qui leur eſt néceſſaire pour aller juſqu'au bon temps, & en choiſiſſant pour cela un temps doux & favorable, on eſt ſûr 1°. que les abeilles n'en laiſſeront point & qu'elles la leveront toute, à moins que cinq ou ſix heures après la leur avoir

donnée, l'air ne devînt tout à coup ſi froid, qu'elles ſe trouvaſſent comme engourdies dans leur ruche. 2°. On ſe trouve dans un inſtant débarraſſé du ſoin de les nourrir davantage, au lieu que dans les autres méthodes, il faut recommencer tous les cinq ou ſix jours. 3°. On ne craint point que quatre ou cinq jours après, quand il faudroit renouveller leur nourriture, l'air ne fût devenu ſi froid, qu'il ne fût plus poſſible de le faire. 4°. Cette compoſition étant toujours liquide, quand même les abeilles ne pourroient la prendre toute entiere dans le jour même, elles pourront toujours le faire dès que le temps ſera radouci. 5°. On ne refroidit les abeilles qu'une ſeule fois, au lieu de huit ou dix & quelquefois plus, quand on ſuit les anciennes méthodes. 6°. Quand il arriveroit que le temps ſeroit aſſez doux pour leur permettre de lever tout, toutes les fois qu'on leur fourniroit de la nourriture, tous ces différens mouvemens ſi ſouvent répétés les refroidiſſent néceſſairement, & en font périr un certain nombre, ſur-tout ſi on n'a pas ſoin de les renfermer exactement chaque fois. 7°. Ces mêmes mouvemens ſi multipliés donnent beaucoup d'appétit aux abeilles, elles dépenſent pour lors beaucoup plus de miel. 8°. Si toutes les fois que vous leur donnez du miel ſur une aſſiette, qui eſt la méthode la plus uſitée, vous n'avez pas grand ſoin de boucher exactement la ruche, ce que ne font cependant pas la plupart de ceux qui leur en donnent, vous les expoſez à un pillage preſque inévitable, & c'eſt encore-là un des grands mérites de la méthode de M. Ducarne de Blangy; ſi au contraire pour éviter le pillage, vous bouchez la ruche chaque fois, vous les empêchez alors de profiter des beaux jours qui ſe rencontreront préciſément lors de votre opération, ce qui n'arrive point dans la méthode de M. de Blangy, ou ne peut y arriver qu'une fois.

Une obſervation bien intéreſſante à faire touchant la maniere de nourrir les abeilles, c'eſt qu'aurant qu'il eſt poſſible, il ne faur pas attendre a leur fournir de la nourrirure, qu'elles en manquent totalement; on doit même toujours le faire quinze jours ou trois ſemaines avant le moment, où on prévoit qu'elle pourroir leur manquer, parce qu'alors elles pourroient ſe rrouver ſi affoiblies, qu'elles n'auroient plus la force de deſcendre au bas de la ruche pour aller chercher cetre nourriture.

M. Ducarne de Blangy détaille enſuite ſa méthode pour mettre les ruches en hiver; elle eſt préciſément tout le contraire de ce que font les autres: au lieu de les ſceller exactement comme il eſt d'uſage, M. Ducarne les expoſe rout à fait au grand froid, il leve les ruches de quarre ou cinq lignes tout autour, au-deſſus de la planche ſur laquelle elles ſont poſées, c'eſt-à-dire, au-deſſus du ſiége; trois ou quatre petites çales, qu'on met deſſous, font toute l'affaire; mais cette méthode n'eſt bonne que quand les ruches ſont renfermées dans un rucher bien clos, & où le grand vent ne puiſſe point pénétrer facilement, ſur-tout dans le temps des grandes biſes & des fortes gelées; M. Ducarne n'indique donc ſa mérhode, que quand le rucher ferme bien de tous côtés, & qu'il s'y trouve peu de jours; on ôte, ſelon cette méthode, les ruches de la place qu'elles occupoient pendant l'été pour les mettre tour près de la cloiſon de derriere du rucher, on les poſe ſur des planches qu'on y aura préparées, & on les éleve à un pied de terre; on peut au moyen de quelqu'attention en mettre deux rangs de hauteur; M. Ducarne ſuppoſe ici que la muraille ou cloiſon qui ferme le derriere du rucher, ne laiſſe paſſer aucun jour; alors quand même l'air paſſeroir par pluſieurs endroits de la partie antérieure du rucher, comme celui-ci ſe trouve fort

large, les ruches s'en trouveroient peu incommodées; mais s'il étoit étroit, & ſi l'air donnoit directement ſur les ruches, il en périroit un certain nombre, mais néanmoins jamais la ruche entiere, comme il n'arrive que trop ſouvent dans les anciennes méthodes; en un mot plus le rucher ſera large & bien clos, moins il en périra, c'eſt une regle générale.

Si le rucher eſt étroit, ou s'il ne ferme pas bien, on ne changera point les ruches de la place où elles ſe trouvoient pendant l'été; mais au lieu de les élever de quelques lignes tout autour, comme dans la premiere méthode, on donnera une hauſſe de trois pouces de hauteur à chaque ruche par deſſous. Cette hauſſe ſera percée à l'un de ſes côtés d'une ouverture, d'nne porte ou d'une lumiere, pour me ſervir du terme de M. de Blangy, de deux pouces & quelques lignes de hauteur, ſur trois bons pouces de largeur. On tourneta cette porte du côté de l'entrée de la ruche, c'eſt-à-dire, du côté du grand air. Comme elle eſt grande, & que par conſéquent les ſouris pourroient pénétrer facilement dans les ruches, on aura ſoin de la griller avec du fil d'archal de moyenne groſſeur, enſorte que non-ſeulement les ſouris, mulots, &c. ne puiſſent y entrer; mais même que les abeilles n'en puiſſent ſortir. On mettra ces fils d'archal à telle diſtance l'un de l'autre qu'une abeille ait peine à paſſer au travers, mais d'ailleurs on les éloignera l'un de l'autre le plus qu'il ſera poſſible. Une ligne & demie eſt la bonne meſure; ſi on n'avoit pas ces deux inconvéniens à craindre, on pourroit même laiſſer la porte entierement ouverte; ce n'eſt jamais le froid, ajoute M. Ducarne de Blangy, comme cauſe immédiate qui détruit les ruches fortes, à moins qu'il ne ſoit extrêmement violent; c'eſt uniquement un air trop peu renouvellé & trop long-temps renfermé, & ſur-tout l'humidité qui ne peut s'échapper, & qui cauſe enfin

dans la ruche une eſpece d'infection qui tue les abeilles à la longue.

On pourroit encore procurer aux ruches des iſſues par le haut, pourvu qu'on ne faſſe point les ouvertures trop grandes, & qu'après les avoir faites, on les bouchât exactement avec du papier gris qu'on collera deſſus ou avec des bouchons fort minces, faits d'un liege très-poreux, ce qui n'empêcheroit point néanmoins d'obſerver ce qui a été preſcrit; on pourra ſeulement quand les ruches ſeront foibles ou peu peuplées, ne pas leur donner de hauſſe par deſſous, parce qu'étant moins de monde, les vapeurs y ſont moins conſidérables, & s'échapperont toujours aſſez par le haut; on fermera même l'entrée de ces ruches exactement, car tout ce que nous venons de rapporter, ne regarde que les ruches fortes.

Enfin pour faire voir qu'on ne ſçanroit trop procurer d'air aux abeilles dans la ruche, M. de Blangy rapporte qu'il a ſuſpendu dans ſon rucher pluſieurs ruches, dont la baſe ſe trouvoit ſeulement fermée par des fils d'archal, & les abeilles s'y ſont très-bien portées, quoique l'hiver eût été très-rude, & qu'on n'eût pas choiſi pour cette expérience les ruches les plus peuplées.

Nous n'avons parlé juſqu'ici que du bas de la ruche, de la partie inférieure, mais le corps de la ruche & le deſſus demandent auſſi des attentions; on couvrira le deſſus, & on enveloppera en même-temps le reſte de la ruche de foin de bon goût, ou pour le mieux, de menu foin, qu'on appelle regain; on empêchera par-là le grand froid de faire trop d'impreſſion ſur les ruches, car quoiqu'il faille procurer de l'air aux abeilles par le deſſous de la ruche, il ne faut pas moins les tenir chaudement.

Si on a donné des iſſues aux couvercles pour donner paſſage aux vapeurs, ainſi que nous venons d'ob-

ſerver ; après les avoir condamnées avec du papier gris, on mettra par-deſſus une épaiſſeur de deux ou trois pouces de fin ou de menu foin, qu'on n'entaſſera que légerement pour donner plus de facilité à la ſortie des vapeurs.

Au lieu de foin, qui ne ſe trouve pas par-tout, on peut ſe ſervir de paille de ſeigle, ou à ſon défaut, de celle de froment, dont on couvrira toute la ruche, juſqu'à la hauſſe inférieure, en obſervant toujours, pour celles qui ſont fortes, de laiſſer la grande entrée libre ; c'eſt à quoi on fera attention, ainſi que pour celles qui auront été élevées de quelques lignes, ce qui forme tout autour une ouverture qu'il faut auſſi laiſſer libre ; on peut néanmoins ſe diſpenſer de toute couverture pour ces dernieres ; M. Ducarne dit n'en avoir jamais couvert aucune de celles-ci, & jamais il ne lui en eſt mort une ſeule, ſans doute, dit-il, que le grand air qui pénetre dans ces ruches de tous côtés, & leur emplacement dans le derriere du rucher leur ſuffit & pare à tous les inconvéniens ; au lieu de quatre ou cinq lignes on pourroit même les lever d'un pouce ſans les ſouris, mais il faudroit pour lors obvier à cet inconvénient en les grillant tout autour.

Quand on n'a ni foin ni paille, ni regain pour les couvrir, on peut encore y ſuppléer en ſe ſervant de terre bien ſeche & écraſée menue, ou de feuilles ſeches, ou enfin de menue paille de grain, de quelque eſpece qu'ils ſoient.

Vers la fin de Février, c'eſt-à-dire, quand les grands froids ſeront paſſés, on baiſſera les ruches élevées par degrés & peu à peu, d'une ligne par jour, juſqu'à ce qu'elles le ſoient preſque tout à fait, c'eſt-à-dire, qu'une abeille n'y puiſſe plus paſſer, car il faut toujours un peu d'air aux ruches fortes ; tout ce que nous venons de dire doit s'entendre des ruches qu'on a placées ſur le derriere

du tucher, & qu'on remettra à leur place, dès que le temps ſera aſſez doux pour permettre aux abeilles de ſortir, car pour celles qu'on n'aura point changé de place pour l'hiver, on n'y touchera point avant qu'elles n'aient ſotti pluſieurs fois & même pluſieurs ſemaines, ſinon pour les nettoyer; la coutume de M. Ducarne de Blangy eſt de n'ôter à celles-ci la hauſſe percée d'une grande porte, qu'il leur a donné, que quand les froids ne ſont plus à craindre, c'eſt-à-dire, vers le 15 de Mars & même plus tard encore; dès les premiers beaux jours de Février il les viſite toutes, il les nettoye, & après avoir remis ces dernieres comme elles étoient, il les y laiſſe juſqu'au temps doux; il a ſeulement ſoin d'ôter un des fils d'archal qui ferment la porte pour leur livrer paſſage, en obſervant néanmoins de ne point le laiſſer trop grand dans les commencemens, de peur du pillage.

Quant aux ruches qui ſe trouvent au milieu du jardin, on leur donne au commencement de l'hiver une hauſſe percée d'une porte grillée, & on les met à l'ombre autant qu'on le peut, pour que le ſoleil ne darde pas ſes rayons deſſus; car cela échaufferoit les ruches, mettroit les abeilles en rumeur, & les engageroit à chercher à ſortir de la ruche, ou de s'y vuider; d'ailleurs le mouvement leur donne de l'appétit & elles conſomment davantage.

M. Ducarne de Blangy termine ſon traité en rapportant toutes les précautions qui ſont néceſſaires, lorſqu'on laſſe les ruches; le jour venu, où l'on croit pouvoir les laiſſer ſortir ſans danger, on débouchera les ruches & on ôtera avec une petite baguette les mouches mortes & tout ce qui pourroit en condamner l'entrée, pour que rien ne s'oppoſe à leur ſortie; ſi les ruches ſont reſtées en place, on ſe contentera d'ôter le fil d'archal qui eſt en bas du petit grillage qui condamne la porte;

elles ſortiront pour lors d'elles-mêmes, & iront prendre l'air. On les laiſſera faire ſans y toucher juſqu'au ſoleil couchant, ou à peu près; on levera pour lors les ruches afin de les nettoyer; après les avoir ôté de leur place, on racle avec un couteau le deſſus, après quoi on frotte bien la place avec une poignée de foin, qui n'ait point de mauvais goût, ou à ſon défaut avec de la paille; après quoi on remet les ruches à leur place, & on les y laiſſe ſans y toucher juſqu'à ce que les abeilles aient encore ſorti deux ou trois fois les jours ſuivans. On les nettoie pour lors toutes l'une après l'autre une ſeconde fois, & on viſite l'intérieur de chacune pour en ôter les mouches mortes, & tout ce qui pourroit s'y trouver de moiſi. Quand le bout des rayons paroîtra l'être, on les coupera avec un couteau bien affilé, & avec le plus de légéreté qu'il ſera poſſible, pour ne pas mettre trop les abeilles en rumeur; on eſſuiera bien avec un linge blanc, ou avec de bon foin les endroits du bas de la ruche, qui paroîtront mouillés ou moiſis; on les remettra enſuite en place, & tout ſera fini : mais on n'oubliera point de remettre les planches, les pierres & le foin, ou toute autre couverture, tels qu'ils éroient avant l'opération, car il ſurvient quelquefois même au 20 de Mars des gelées aſſez fortes pour leur faire tort, ſi on néglige cette attention; quant aux ruches qu'on aura mis au fond du rucher, on les ôtera de leur place pour les remettre chacune, s'il eſt poſſible, dans celle qu'elles occupoient avant qu'on ne les mît en hiver; on laiſſera leur entrée libre, & le ſoir venu, on les levera de deux on trois lignes au-deſſus de la planche, au moyen de quatre petites cales, & on les laiſſera dans cette ſituation juſqu'à ce que le temps ſoit bien radouci; mais on ne remettra ces ſortes de ruches à leur place que le plus tard qu'il ſera poſſible. M. Du-

carne dit en avoir eu qu'il n'a déplacé que le 25 Avril, ce ſont celles qui ont été les meilleures.

Tel eſt en ſubſtance ce qui ſe trouve de plus intéreſſant dans le traité de M. Ducarne de Blangy; les expériences réitérées de cet auteur méritent bien d'être connues, c'eſt ce qui nous a engagé à les rapporter ici; peut-être aurons-nous tombé en quelques redites ſur cette matiere, mais on ne peut aſſez s'y étendre; le gouvernement des abeilles eſt trop curieux & eſt même trop utile pour omettre quelque choſe à ſon ſujet. Voyons actuellement ce qui ſe trouve de plus important dans le traité de M. de Boisjugan : il ſuffit pour en rendre compte d'expoſer ici le rapport qu'en a fait la ſociété royale d'agriculture de la ville de Rouen.

M. de Boisjugan nous a fait la lecture, lit-on dans ce rapport, d'un traité abrégé qu'il a fait ſur l'éducation des abeilles, les moyens d'en tirer un produit ſans les faire périr, & de prévenir ou remédier à leurs maladies. L'auteur indique à cet effet des ruches de paille peu diſpendieuſes, compoſées de trois hauſſes, dont la forme prévient une partie des inconvéniens qui réſultoient de celles du haut prix, & de la forme des ruches de bois inventées par M. Palteau. (*Voyez article, abeilles, dans l'extrait que nous avons donné de l'ouvrage de M. Palteau*) Tout ce que l'auteur avance eſt fondé ſur les expériences & préſente aſſez de facilité dans l'exécution. (*On peut dire que c'eſt préciſément l'extrait du livre de M. Ducarne de Blangy, & en effet M. de Boisjugan avoit pris connoiſſance du manuſcrit de cet auteur avant l'impreſſion de ſon ouvrage.*) Chacune de ces hauſſes eſt de quatre pouces de hauteur ſur douze pouces de diametre intérieur. Trois de ces hauſſes réunies forment une ruche pour un fort eſſain ordinaire; on en ajoute ou diminue le nombre à proportion qu'il eſt plus ou moins vigoureux. La

voûte en anſe de panier, qui ferme chacune de ces hauſſes, diſtingue abſolument le travail de M. de Boisjugan de celui de divers auteurs, & notamment de M. Thomas Wildman, dont M. l'abbé Yart a donné divers extraits traduits. Cette voute prévient le beſoin de bâtons dans les ruches; elle prévient que les gâteaux d'une hauſſe ſoient continués dans la ſeconde, vu qu'il n'y a pour communication de l'une à l'autre qu'un trou à la clef de la voûte, large ſeulement de trois pouces, le libre paſſage des abeilles, de ſorte que chaque hauſſe paroît une petite ruche diſtincte des autres, & qu'on en peut ſéparer ſans fil d'archal, ſans entamer aucun des gâteaux, qui ne portent en aucun point ſur la voûte de la hauſſe inférieure, ni ſur la table, où l'on met une natte convexe, de paille, c'eſt-à-dire, la partie voûtée d'une hauſſe ébauchée, pour que les gâteaux de la hauſſe de bas en prennent la forme, & admettent, toutes fois & quantes, la hauſſe qu'on voudra y placer. Ceci poſé, lorſqu'une ruche compoſée de trois hauſſes eſt pleine de cire & de miel, la hauſſe ſupérieure n'eſt garnie que de miel le plus pur. La hauſſe du milieu eſt pleine en partie de miel, & conſidérablement de couvain; & la derniete d'en bas, qui poſe ſur la table, contient encore un peu de couvain & de miel. Si l'on veut récolter, (*cela ſe fait en plein jour ſur les neuf heures du matin*) on fait au haut de la hauſſe ſupérieure un petit trou, ou pour mieux dire, on ôte le bouchon de linge qui le ferme, car en conſtruiſant la ruche, on y perce ce petit trou, on y fait paſſer de la fumée au moyen d'un ſoufflet, enſuite avec un couteau on deſſoude cette hauſſe de celle du milieu, & on l'enleve d'autant plus aiſément, que la fumée a chaſſé les mouches dans les inférieures. On bouche avec un tampon (*ce tampon eſt attaché à chaque hauſſe, pour s'en ſervir au beſoin*)

l'ouverture de la clef de la voûte de la hauſſe du milieu, deſtinée alors à devenir celle d'en haut; on paſſe une hauſſe vuide ſous l'inférieure, (*c'eſt par où l'on commence le ſoir de la veille qu'on veut opérer*) ſauf à recommencer lorſque le couvain, qui eſt dans la nouvelle ruche, eſt éclos, de ſorte que ce couvain n'eſt jamais détruit. M. de Boisjugan s'eſt bien trouvé de la compoſition indiquée par M. Palteau, pour remédier ou prévenir la dyſſenterie; mais vu la rareté du vin chez les payſans de la baſſe Normandie, ſéjour de l'auteur, M. de Boisjugan lui a ſubſtitué avec ſuccès le cidre doux, réduit en ſirop, qu'il fait encore cuire avec le miel & le ſucre. M. de Boisjugan a vu à Caen une eſpece de piége, inventé par un amateur pour accélérer la deſtruction des bourdons: c'eſt une piece de bois percée de rainures, dans leſquelles les ſeules abeilles puiſſent paſſer; les bourdons qui s'y engagent par l'orifice, un peu plus large vers la bouche de la ruche, ne peuvent gagner reddition, & y reſtent pris comme dans une naſſe; on retire le piége de temps à autre & l'on tue les bourdons qui y ſont pris, en vuidant la machine dans un vaſe plein d'eau. (*nous donnons ci-deſſous la deſcription un peu plus étendue de cette machine, & nous expoſons nos réflexions à ſon ſujet, autant que c'eſt ce qui nous a paru de plus neuf dans l'ouvrage de M. de Boisjugan.*) Le ſurplus du traité de M. de Boisjugan eſt extrait, comme il l'annonce, de M. Palteau, & qui lui-même avoit extrait le ſien des meilleurs auteurs ſur cette matiere intéreſſante; mais le traité de M de Boisjugan, beaucoup moins long & ne contenant que les choſes eſſentielles, doit être beaucoup plus utile & plus à la portée des habitans de la campagne. M. de Boisjugan dit s'être très-bien trouvé de planter autour de ſes ruches beaucoup de peupliers-baumiers, nom-

més *takamaka*, arbre qui ſe multiplie facilement de boutures, & qui leur fournit, ou une nourriture, ou un remede dans les premiers jours du printemps, où elles n'ont rien à récolter; au reſte M. de Boisjugan ſupplée au cadran inventé par M. de Palteau par des peignes de bois ou des plaques de ferblanc trouées, qu'il y applique dans les mêmes circonſtances, où il convient de leur laiſſer la liberté, ou de les empêcher de ſortir. Il donne encore le moyen d'amener les ruches ordinaires à ſa nouvelle méthode: il place pour cet effet une hauſſe deſſous, dès quelle a jetté un eſſain; enſuire avec un couteau bien tranchant, on découpe le tiers ſupérieur de la vieille ruche, & on la recouvre avec une des nattes voûtées dont il eſt parlé ci-devant, & qu'on a ſoin de coudre tout alentour avec de la ficelle, pour la clorre l'année ſuivante; on remet encore une nouvelle hauſſe, & on enleve le reſtant de la vieille ruche, quand le couvain eſt éclos.

Telle eſt la ſubſtance du rapport de la ſociété royale d'agriculture de Rouen; paſſons actuellement à la deſcription de la nouvelle machine pour la deſtruction des bourdons, dont nous avons déja fait mention, & qui nous a paru être ce qu'il y a de plus nouveau dans ce traité; c'eſt une eſpece de piége ou de trébuchet; ce piége eſt une boîte carrée, faite avec des planchettes fort minces, plus large à un bout qu'à l'autre, de la longueur en tout d'onze pouces ou environ. Il eſt compoſé de deux principales parties, une antérieure & l'autre poſtérieure; l'antérieure forme une eſpece d'avant-corps, plus large à un bout qu'à l'autre, pour pouvoir s'emboiter dans la poſtérieure, de deux pouces ou à peu près, & eſt elle-même compoſée de deux pieces; on aſſujettit cet avant-corps à la partie poſtérieure, par le moyen de deux bouts de laiton.

L'une & l'autre partie ſont percées au-deſſus &

aux

P. 223.

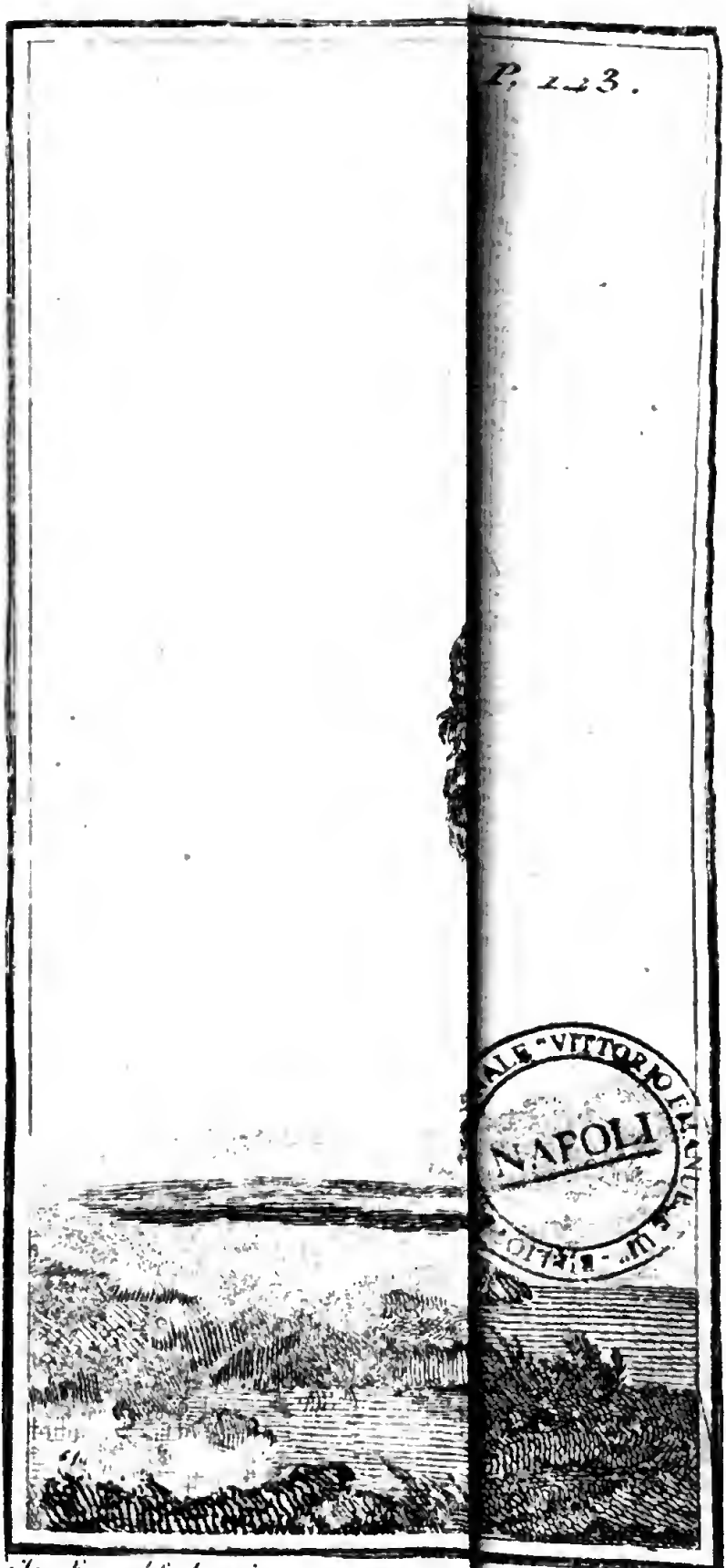

Chiaie, Fiorentini Sculp. 1810.

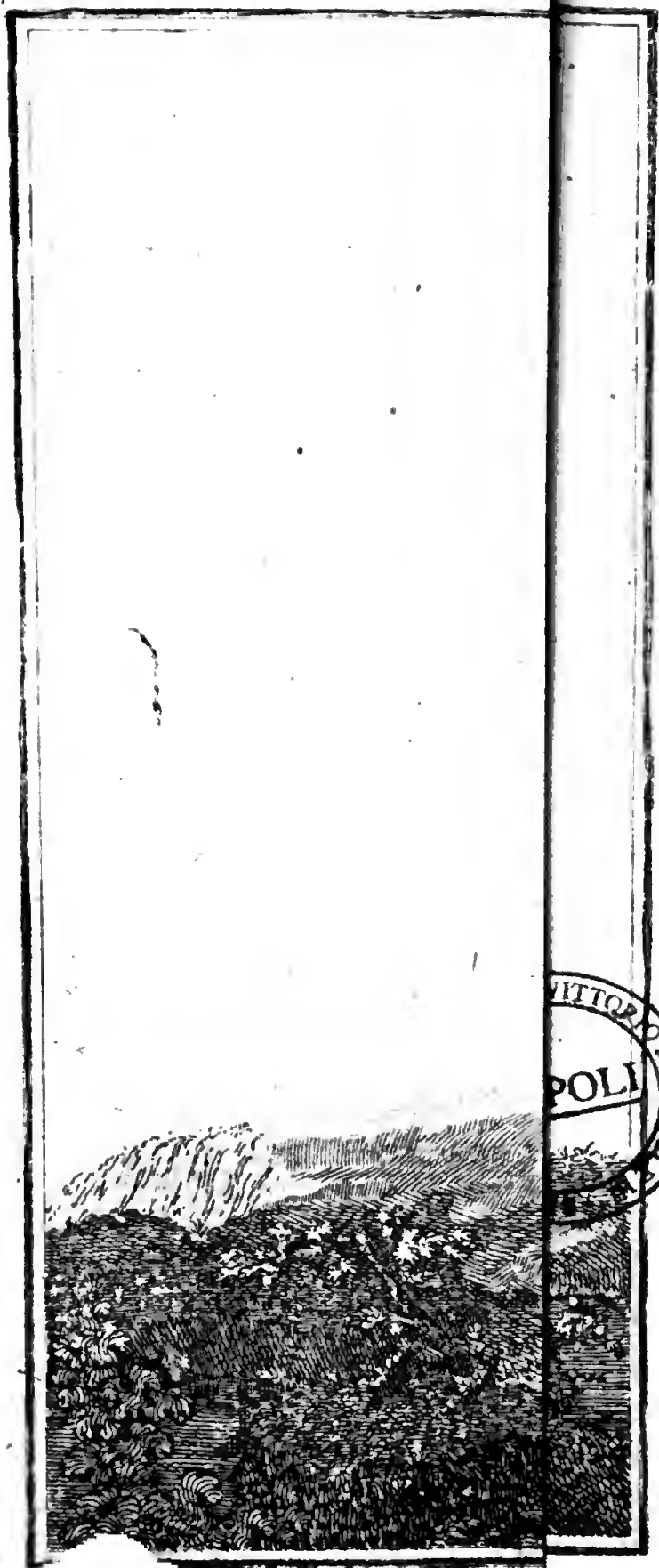

tp. 1-6-

Desmoulins, Pinx.

, Sculp.

Desmoulins Pinx.

ard, Sculp.

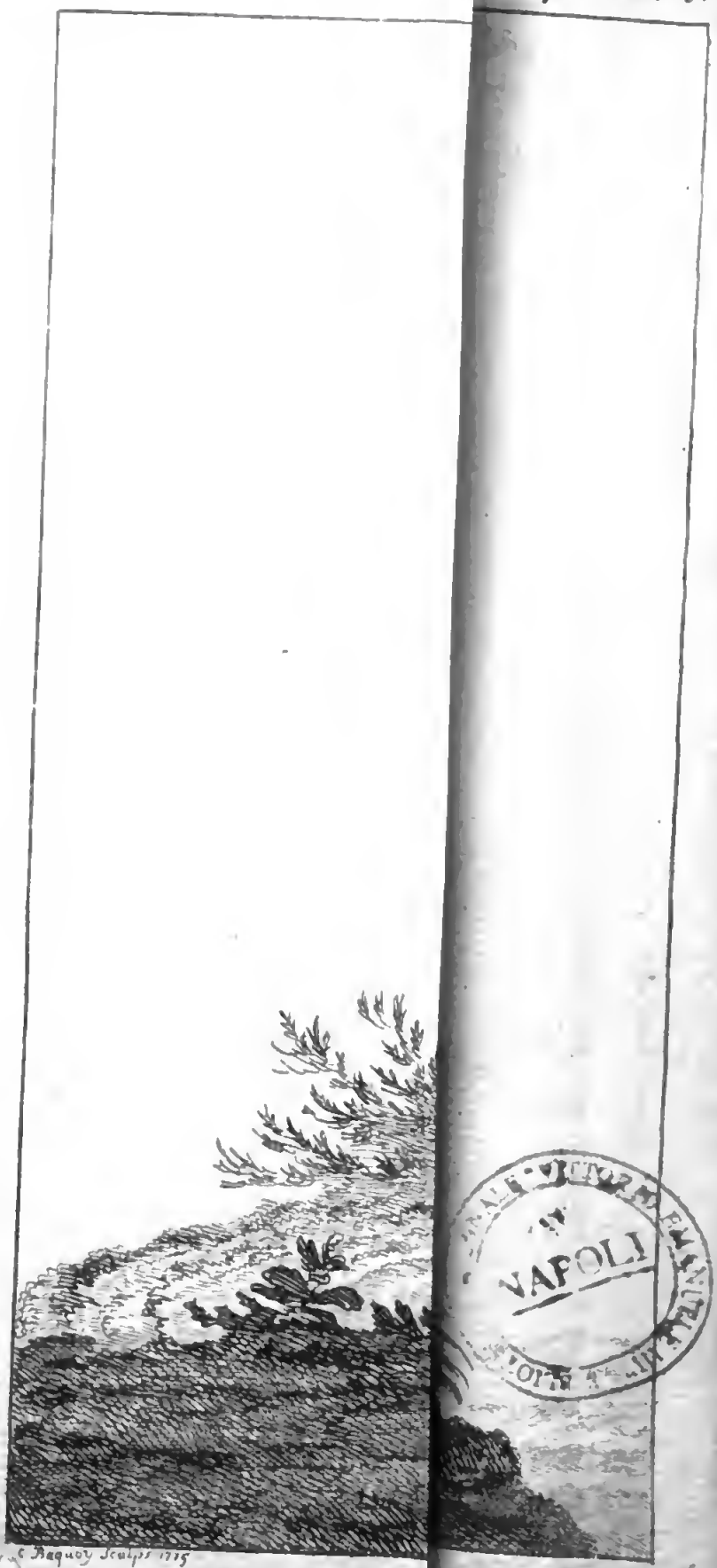
NAPOLI

145. N° 6.

C. Baquoy Sculp. 1775

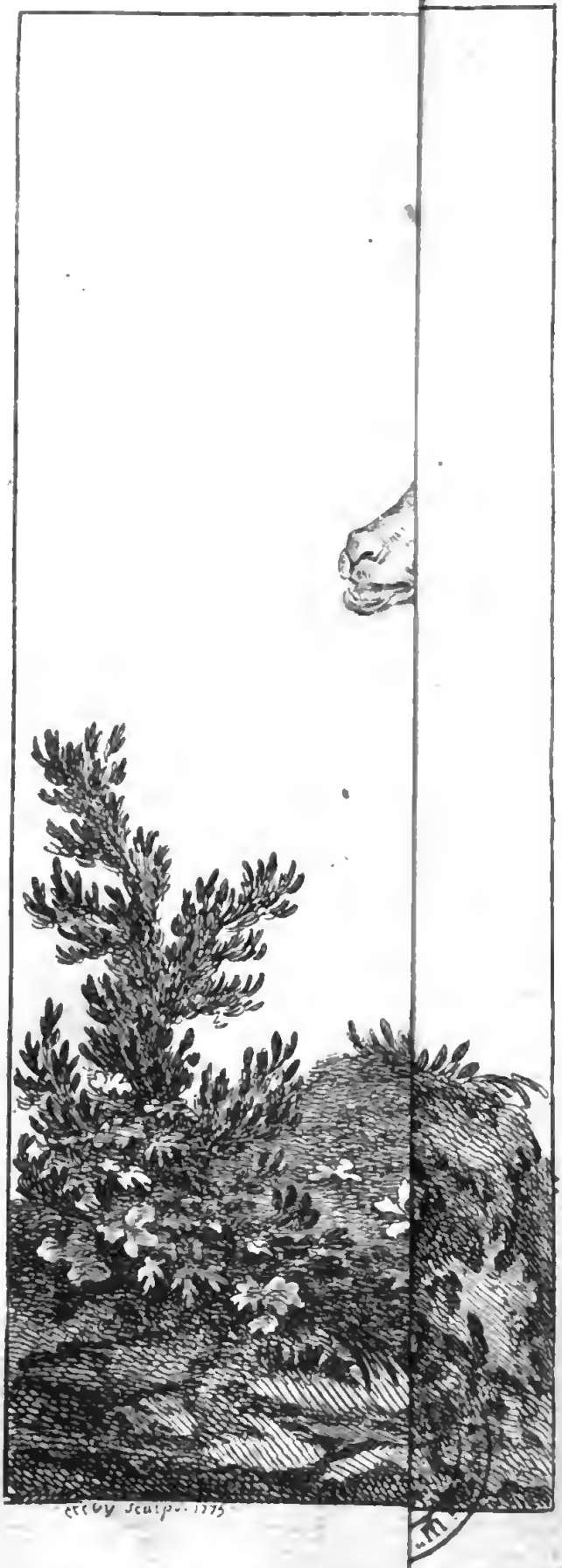

aux côtés d'ouvertures longitudinales à volonté, qui ont préciſément deux lignes de largeur, pour que les ſeules abeilles ouvrieres puiſſent ſortir & rentrer facilement dans leurs ruches; à l'extrémité de la partie poſtérieure eſt un grillage en fil de fer à pareille diſtance de deux lignes l'un de l'autre, tant pour le paſſage des abeilles, que pour voir lorſque le trébuchet eſt rempli de bourdons & le vuider.

Dans l'intérieur au bout le plus étroit de l'avant-corps ſont quatre petites baſcules de bois fort minces, rangées deux à deux à peu de diſtance les unes des autres: on pourroit ne mettre qu'un rang de baſcules, mais on en propoſe deux, pour que les bourdons qui auroient pénétré dans le centre de la machine, & qui ſeroient parvenus par leurs efforts redoublés à ſoulever l'une des deux premieres, fuſſent arrêtés par les deux autres, & obligés de retourner ſur leurs pas. Elles ſont échancrées en rond par le bas, de la hauteur de deux lignes pour le libre paſſage des abeilles ouvrieres, & ſont ſuſpendues dans cet avant corps par le moyen d'un fil de fer, qui les traverſe avec aiſance & les rend mobiles.

Un ſecond laiton traverſe l'avant-corps, au-deſſous & vers le milieu des baſcules, un peu en avant du premier pour leur ſervir de ſoutien & les tenir inclinées vers la partie poſtérieure, de façon qu'elles ne poſent pas tout-à-fait ſur leur baſe, afin que les bourdons les puiſſent ſoulever avec plus de facilité, pour s'y rendre ſur les neuf à dix heures du matin; quelques jours après qu'une ruche a eſſaimé, lorſqu'on la voit garnie de bourdons qui ſortent en foule, pour aller à la promenade; on commence par préparer une baſe pour ſoutenir le trébuchet horiſontalement à la hauteur de la bouche, & on l'y applique après avoir approché cette ruche ſur le bord de la table, pour

opérer avec plus de facilité ; auſſi-tôt qu'on le voit rempli de ces paraſites, on le retire : on dégage l'avant-corps, en ôtant les deux petits laitons, pour le ſecouer dans un vaſe plein d'eau, & on réitere l'opération juſqu'à ce qu'on en ait détruit la partie la plus conſidérable, ce qui eſt bientôt fait ; mais cette machine eſt-elle auſſi avantageuſe que le publie M. de Boisjugan ? ne court-on pas les riſques de détruire auſſi les abeilles ouvrieres ? la pratique ſeule en décidéra.

MOUCHE CANTHARIDE ; il y en a de pluſieurs eſpeces, mais nous ne parlerons ici que de celle qui eſt uſitée en pharmacie : celle-ci ſe trouve particulierement ſur les frênes, où elle s'accouple vers le mois de Juin, elle varie beaucoup en grandeur ; tout ſon corps eſt d'un beau verd doré ; à l'exception de ſes antennes qui ſont noires par-tout ailleurs que ſur leur premier anneau. Ces antennes ſont menues, placées au-devant des yeux, un peu ſur le deſſus de la tête. Les mâchoires ſont ſaillantes, & couvertes d'une petite lame, comme dans les ſcarabées. Le corcelet ferme & ſolide, eſt fort étranglé proche la tête, il ſe dilate enſuite & forme de chaque côté une pointe mouſſe ; vu à la loupe, il paroît un peu pointillé, de même que la tête ; il y a quelques poils au-deſſous de la poitrine ; au corcelet tiennent deux écailles luiſantes, d'un beau verd, un peu molles, flexibles, comme chagrinées, à cauſe de petits ſillons irréguliers qui ſe joignent & ſe confondent ; on diſtingue ſur chaque écaille deux raies longitudinales aſſez apparentes, ces écailles ſervent de foureaux ou étuis aux ailes ; les ailes ſont brunes, fortes & nerveuſes ; quand les cantharides ſe trouvent en quelques endroits en grand nombre, elles répandent au loin une odeur déſagréable ; les naturaliſtes n'ont pu encore découvrir leur métamorphoſe.

On ſe ſert des mouches cantharides en médecine en forme de véſicatoires, & en effet elles ont dans un degré éminent la propriété d'occaſionner des véſicules & de ronger les endroits de la peau où elles ſéjournent; on les applique donc pour détourner les fluxions en évacuant les ſéroſités, derriere les oreilles, à la nuque, entre les épaules & ailleurs; ſous une forme emplaſtique. Ce remede ſoulage ſouvent les douleurs de rhumatiſme & de ſciatique, les fluxions des gencives, du nez, des yeux, l'apoplexie & même la paralyſie, mais quelquefois il en réſulte une grande effervescence dans le ſang, c'eſt pourquoi il faut être prudent pour l'adminiſtrer; ce remede fait auſſi des merveilles dans les fievres intermittentes, dans les fievres malignes & même dans la petite vérole confluente; quand on prend intérieurement les mouches cantharides, elles ſont diurétiques; mais il eſt pour lors à craindre qu'elles n'agiſſent ſi vivement ſur les organes deſtinés à l'urine, qu'elles n'occaſionnent une chaleur prodigieuſe dans la veſſie, dont l'irritation peut faire rendre par les conduits de l'urine juſqu'au ſang, il n'en faut même que deux ou trois grains pour produire cet effet; nous n'avons point de meilleur remede pour obvier aux accidens qui peuvent provenir de l'uſage interne ou extérieur des cantharides, que le lait.

Il y a une méthode pour les préparer dans les boutiques, elle eſt très-ſimple; on les fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud, enſuite ſécher au ſoleil; on préfere celles qui ſont entieres, nouvelles & bien ſeches; elles peuvent ſe conſerver en bon état pendant deux ans; quand elles ſont vieilles, elles ſe réduiſent en poudre.

MOUCHERON. C'eſt un inſecte long & mollaſſe, qui eſt du genre des mouches; il a ſix jambes très-longues, courbées en dehors, les deux de

derriere ſont plus hautes que les quatre autres ; ſon ventre eſt formé de neuf lames ou anneaux ; la tête eſt petite, ſes yeux ſont noirs, & on remarque au-deſſus deux antennes barbues. Cet inſecte a au lieu de bouche, une trompe pointue, dure & creuſe, il s'en ſert pour percer la peau & ſucer le ſang des animaux, principalement le ſang de l'homme, c'eſt celui dont il eſt le plus avide, & dont il ſe remplit, juſqu'à ce que ſon corps devienne roide à force d'être plein & étendu ; ſa poitrine eſt large, élevée & d'une couleur verdâtre. Gœdard & Wagnerus, en parlant des moucherons, diſent, que ces inſectes ſe retirent en grand nombre dans les citernes, lorſque l'hiver approche, & dépoſent ſur les plantes aquatiques de petits œufs jaunâtres qu'ils y collent avec une forte glue. Ces œufs ſe trouvent échauffés pendant la chaleur du ſoleil dans le mois de Juin ſuivant, il en ſort de petits vers jaunâtres ou rougeâtres, ronds, menus, compoſés de treize anneaux & dont la tête eſt rouge ; ils n'ont que deux pattes, placées ſous le premier anneau. Ces petits vermiſſeaux ſanguins ſe nourriſſent vraiſemblablement de quelques petits animaux qui ſe trouvent ſur la ſuperficie des eaux ; Gœdard leur donne le nom de poux aquatiques ; au bout d'onze mois ils ſe raſſemblent en grand nombre, & comme en pelotons ; ils font de grands mouvemens dans l'eau, après quoi il ſort de leurs corps un ſuc gluant, qui leur ſert à conſtruire de petites coques molles & viſqueuſes, qu'ils arrachent aux plantes aquatiques, & dans leſquelles ils ſe renferment comme dans un étui ; lorſqu'ils ont acquis une certaine groſſeur, & quand leur corps eſt devenu d'un brun-verdâtre, comme les feuilles des plantes qui leur ont ſervi de nourriture ; la métamorphoſe ſe fait pour lors, & de cet amas il ſort une quantité prodieuſe de moucherons, qui ſe mettent auſſi-tôt à

voler, & ſe répandent de tous côtés pour ſucer le ſang des animaux.

Cet inſecte fait un bruit aſſez aigu en voltigeant; ce bruit eſt proportionné à la force & à l'étendue des ailes. Gœdard prétend que l'aiguillon des moucherons mâles a plus de force que celui des femelles; on a autrefois très-fort exalté l'huile de moucheron dans la médecine, mais actuellement on n'en fait plus d'uſage.

MOUCHET ou ÉMOUCHET. C'eſt le tiercelet & le mâle de l'épervier.

MOUÉE. C'eſt le mélange fait du ſang de la bête que l'on a priſe avec du lait, ou du potage, ſelon les ſaiſons. On y doit mettre force pain en petits morceaux, que l'on donnera aux chiens courans, en faiſant la curée.

MOVETTE. On donne ce nom à pluſieurs eſpeces d'oiſeaux aquatiques, dont les ailes ſont longues & les pieds courts & palmés; parmi les différentes eſpeces de movettes, pluſieurs ont à la mâchoire inférieure comme un article ou éminence; d'autres ont les deux mâchoires droites, quelques-unes ont la queue égale, & il s'en trouve qui l'ont fourchue; il y en a encore qui ont trois doigts devant & n'en ont point derriere; d'autres en ont quatre, trois devant & un derriere. Ce qui diſtingue en général les movettes d'avec les autres oiſeaux, c'eſt d'avoir un bec fort long, étroit, pointu, un peu courbé à l'extrémité; dans les petites eſpeces il eſt plus droit, leurs narines ſont d'ailleurs oblongues, les ailes longues & fortes, les pieds petits & palmés, les ongles garnis pour l'ordinaire d'un tubercule charnu, leur corps menu, très-emplumé, & le plus ſouvent de couleur blanchâtre ou cendrée; le caractere diſtinctif de ces oiſeaux eſt encore d'être peu charnus, toujours volans, toujours affamés & de ſe nourrir de poiſſons plats; ils volent

ordinairement par troupes pour aller chercher leur nourriture ; c'eſt ſur les bords de la mer qu'on en trouve communément le plus. On reproche aux movettes d'être fort criardes ; quand elles veulent faire leurs œufs, elles volent ça & là, & ne ceſſent de crier contre celui qui oſe approcher de leurs nids, ſoit hommes, ſoit animaux ; elles bâtiſſent leurs nids à terre dans les landes, parmi les bruyeres ; elles font leur ponte en Octobre & en Novembre, & leurs œufs ſont de la groſſeur de ceux des cannes ; ils ſont très-bons à manger, mais le blanc ne durcit pas dans l'eau comme celui des autres œufs, il conſerve toujours la forme d'une gelée.

Une des principales movettes eſt la movette cendrée de Belon, elle eſt grande comme un pigeon domeſtique, & elle en a à peu près la figure ; tout le deſſous de ſon corps eſt blanc comme la neige, le deſſus de ſa tête & de ſon cou blancs, à l'exception des deux côtés, où il ſe trouve une tache noire près les oreilles, & une autre tache noire occupe la partie inférieure du cou ; le milieu du dos & les épaules ſont cendrées, la queue eſt blanche, les extrémités de ſes ailes ſont noires ; ſon bec qui eſt long d'un pouce, eſt noir, ſes pieds ſont livides, ſes ongles ſont noirs ; cette eſpece de movette n'a qu'une ébauche de doigt poſtérieur plutôt qu'un doigt, c'eſt-à-dire, un tubercule charnu, qui n'eſt muni d'aucun ongle, c'eſt ce qui le diſtingue des autres movettes. On rapporte dans les auteurs une choſe bien ſinguliere au ſujet du goisband & de cette movette : on prétend que celui-ci eſt avide des excrémens de celle-ci, & qu'il ne ceſſe de la pourſuivre juſqu'à ce qu'elle fiente, & avant que cette fiente tombe dans l'eau, il la ſaiſit & la dévore.

La movette cendrée de Geſner differe de celle de Belon, elle a un bec ſanguin, médiocrement fléchi ou crochu ; les pieds auſſi obſcurément ſanguins,

les ongles noirs, le ſommet de la tête pareillement noir; quelques-unes de ces movettes ont toute la tête & la gorge, juſqu'au milieu, d'un noir grisâtre; le milieu du dos eſt cendré, ainſi que les plumes du dos en recouvrement; le cou, la queue, la poitrine & le ventre en ſont blancs; on prétend que les oiſeaux de cette eſpece font leurs petits & leurs nids par bandes.

Outre ces movettes, il y en a encore une infinité d'autres eſpeces, les unes ſont a queue fourchue, les autres à pieds fendus, quelques-unes à courte queue; il y en a encore à longue queue. L'oiſeau que les habitans de la Loire appellent *falcorde* ou *poule d'eau*, n'eſt autre choſe qu'une eſpece de movette, marquée de taches blanches & noires; elle ſe rencontre ordinairement en automne dans ces parages, & on prétend que ſa préſence eſt un augure de la crue prochaine de la riviere; on a obſervé que les movettes griſes-cendrées ſont les jeunes, & que les blanches ſont les vieilles; les endroits où on en trouve le plus communément & en plus grande quantité, ſont les bords de la mer; les marins en rencontrent quelquefois des millions ſur des plages inconnues: on dit que ces animaux ſont les ennemis mortels des canards.

MOULE. C'eſt un coquillage bivalve, dont il y a pluſieurs eſpeces, & qu'on trouve dans la mer, dans les rivieres & dans les étangs; nous ne parlerons ici que de l'eſpece la plus commune & dont on fait le plus d'uſage; cette eſpece de moule eſt un petit inſecte, ou plutôt un ver teſtacé, connu de tout le monde, oblong, gros comme une feve, d'une figure approchant de celle d'un petit muſcle, d'où lui eſt peut-être venu ſon nom, tendre, blanchâtre, un peu frangé ſur les bords, nageant dans une eau ſalée, délicat & fort bon à manger, renfermé dans une coquille à deux battans, aſſez min-

ces, convexes, & d'un bleu noirâtre en dehors, concaves & d'un bleu blanchâtre en dedans; ordinairement liſſes des deux côtés, quelquefois chargées de vers à tuyaux, ou par d'autres petits inſectes marins qui s'y attachent; on apperçoit à travers les valves, de petites veines ou lignes bleues; la coquille eſt large, pointue à ſa baſe, arrondie au ſommet, où eſt placé le ligament qui unit enſemble les deux pieces, d'une aſſez ample capacité, & de figure rhomboïde; les moules ont, ſuivant M. Steide, médecin, qui en a fait une exacte anatomie, une langue, de la graiſſe, des inteſtins, un foie, des cornes, & dans toutes ces parties on remarque un mouvement de vibration, M. Steide lui donne le nom de mouvement radieux.

M. de Réaumur nous apprend dans un mémoire qu'il a publié ſur le mouvement progreſſif de différens coquillages, que les moules de mer, quoique communément attachées aux pierres, ou les unes aux autres par différens filamens, ont néanmoins la faculté de mouvoir; pour le démontrer il ſuffit de rapporter, d'après M. de Réaumur, le fait ſuivant: dans le temps qu'il ne fait pas aſſez chaud pour tirer du ſel des marais ſalans, les pêcheurs jettent quelquefois dans ces marais des moules qu'ils ont priſes au bord de la mer; ils prétendent par-là rendre leur chair plus délicate, en les faiſant vivre dans une eau moins ſalée, ils les y mettent à diverſes repriſes & ſéparées les unes des autres, mais quand enſuite ils vont les y pêcher, ils les trouvent aſſemblées à gros paquets; on doit conclure de-là que ces moules ont un mouvement, car ſi elles n'en avoient point, comment auroient-elles pu s'approcher les unes des autres pour s'attacher ainſi, puiſqu'elles ne ſe trouvent pas dans une eau courante? Il s'agit maintenant de ſçavoir quelles parties elles emploient à cet uſage; pour s'en inſtruire, il ne faut qu'ouvrir la co-

quille d'une moule par le côté où elle s'entr'ouvre naturellement ; rien ne paroit alors plus diſtinctement dans le corps de cet animal, qu'une certaine partie noire ou brune, dont la baſe eſt placée à peu près au milieu des autres parties, & la pointe tournée vers le ſommet de la coquille, & qui a environ ſix ou ſept lignes de longueur ; on peut très-bien comparer cette partie à celle d'un animal quant à la figure. C'eſt cette partie qu'on appelle la jambe, ou plutôt le bras de la moule, puiſqu'elle ſe traîne par ſon moyen plutôt qu'elle ne marche. Quand la moule ſe propoſe donc à changer de place, elle commence par entr'ouvrir ſa coquille, après quoi on voit paroître ſur ſes bords la pointe de cette partie, que nous avons dit reſſembler à une langue ; l'animal lui donne bientôt plus d'étendue & l'allonge quelquefois juſqu'à un pouce & demi loin des bords de ſa coquille ; il s'en ſert alors pour tâter à droite & à gauche le terrein. après quoi il replie l'extrémité de cette partie, qui eſt charnue & très-flexible, ſur quelque corps, pour le ſaiſir ou s'y cramponner en quelque façon, enſorte que réduiſant cette même partie à peu près à ſon étendue naturelle, ſans lui laiſſer abandonner le corps ſur lequel il a recourbé ſa pointe, il oblige ſa coquille d'avancer vers ce corps ; la manœuvre dont les moules ſe ſervent dans leur mouvement progreſſif, reſſemble donc aſſez à celle d'un homme, qui étant couché ſur le ventre voudroit s'approcher de quelqu'endroit en ſe ſervant ſeulement de ſon bras ; il porteroit ce bras ſur le corps le plus éloigné qu'il pourroit ſaiſir avec la main ; en la raccourciſſant enſuite, il obligeroit ſon corps à quitter ſa place, comme les moules quittent la leur ; auſſi eſt-ce ſur cette reſſemblance que nous avons d'abord nommé cette partie le bras de la moule, puiſque ſon extrémité fait de même en ſe recourbant la fonction de main ; toute la différence donc qui ſe trouve entre l'uſage

que l'homme feroit de ſon bras dans la circonſtance préſente, & celui que la moule fait de cette partie, c'eſt qu'elle la racourcit véritablement, au lieu qu'il ne feroit que plier le bras; au ſurplus les moules ne profitent pas ſouvent de la facilité qu'elles ont à ſe mouvoir, & en effet elles ſont toutes pour l'ordinaire attachées les unes aux autres, ou à d'autres corps par différens fils; & ce n'eſt que lorſque ces fils ſont rompus qu'il leur arrive quelquefois de faire uſage de cette eſpèce de bras.

M. Poupart de l'académie royale des ſcienees avoit déja obſervé avant M. de Réaumur, que les moules de riviere étant eouchées ſur le plat de leur eoquilles, en faiſoient ſortir, quand elles vouloient, une partie qu'on peut nommer jambe ou bras, à cauſe de ſon uſage; qu'elles s'en ſervoient pour creuſer le ſable ſous elles, & pour ſe baiſſer par conſéquent doucement d'un côté, de ſorte qu'elles ſe trouvaſſent à la fin ſur le tranchant de leurs coquilles; après quoi elles avançoient ce même bras le plus qu'il étoit poſſible, & s'appuyoient enſuite ſur ſon extrémité pour attirer leurs coquilles à elles, & ſe traîner ainſi dans une eſpece de rainure, qu'elles traçoient elles-mêmes dans le ſable, & qui ſoutenoit la coquille des deux côtés.

Tous ceux qui ont ouvert la coquille d'une moule par le côté où elle s'entr'ouvre naturellement, ont toujours obſervé qu'il ſe trouve au milieu de l'animal cette eſpece de langue décrite ci-deſſus; & qui eſt plus étroite par les deux bouts, elle eſt longue de cinq ou ſix lignes dans les plus groſſes moules, & large de deux lignes & demie; c'eſt de la racine que partent un grand nombre de fils, qui étant fixés ſur les corps voiſins, tiennent la moule aſſujettie. Chacun de ees fils eſt à peu près de la groſſeur d'une ſoie de cochon; ils ſont longs depuis un pouce juſqu'à deux, & ſe trouvent attachés

par leurs extrémités ſur des pierres, ſur des fragmens de coquilles, & très-ſouvent ſur les coquilles des autres moules; ces fils ſont autant éloignés les uns des autres, que leur longueur & leur nombre peuvent le permettre, les uns ſont du côté du ſommet de la coquille, les autres du côté de la baſe; les uns ſont placés à droite, les autres à gauche, enfin il s'en trouve qui ſont collés en tout ſens ſur les différens corps qui entourent la moule. M. de Réaumur, ce grand obſervateur, en a compté juſqu'à cent cinquante pour fixer une ſeule moule. Ces fils ſont autant de petits cables qui, tirant chacun de leur côté, tiennent, pour ainſi dire, la moule à l'ancre; mais quelle eſt l'induſtrie des moules pour s'attacher avec ces fils, & comment peuvent-elles les coller par leurs extrémités? C'eſt ce que nous allons actuellement examiner.

La moule fait ſortir de ſa coquille entr'ouverte cette partie, dépeinte ſous la figure d'une langue; elle l'allonge par degrés, & la raccourcit enſuite, enſorte qu'après pluſieurs allongemens & raccourciſſemens alternatifs, elle lui donne quelquefois juſqu'à deux pouces de longueur; or c'eſt en recommençant à diverſes repriſes la même manœuvre, qu'elle parvient à s'attacher par des fils en différens endroits plus ou moins éloignés, ſelon qu'elle a porté & appliqué l'extrémité de cette eſpece de langue plus ou moins loin; on voit par-là que la même partie eſt deſtinée à des fonctions fort différentes, puiſqu'elle ſert à la moule tantôt de jambe ou de bras pour marcher, & tantôt de filiere pour filer. Il y a quatre principaux ligamens qui peuvent la mouvoir en tout ſens; lorſque la filiere eſt dans l'inaction, la pointe eſt tournée vers le ſommet de la coquille, & ſon extrémité ne va pas loin de la bouche de l'animal. Depuis ſon origine juſqu'auprès de la pointe, on apperçoit une fente qui pénetre aſſez

micien prouve par de très-bonnes raiſons, & par des expériences qui paroiſſent bien conſtatées, que le mouvement progreſſif accordé à la moule, n'a aucune réalité, & qu'elle ne file point le byſſus, qui l'attache aux corps voiſins, attendu que ce byſſus croît & naît avec elle comme une partie qui lui eſt très-eſſentielle, nous laiſſons aux naturaliſtes le ſoin de décider ſur ces objets.

Il y a encore d'autres obſervations à faire ſur la moule de mer; on remarque, par exemple, une petite bande qui enveloppe le bord intérieur de la coquille; cette bande eſt d'une eſpece de matiere de corne, & dans l'état naturel elle eſt collée au contour du corps de l'animal. Le canal par où il jette ſes excrémens, ſe rend dans la même ouverture par où il reſpire l'eau; les excrémens qui en ſortent, paroiſſent une ſimple terre, une eſpece de glaiſe; ils ont une cannelure tout du long, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont faits comme une portion d'un tuyau creux; delà il eſt clair que l'ouverture de l'anus par où ils paſſent, n'eſt pas ronde comme dans les autres animaux. On découvre auſſi, outre le reſſort placé vers le ſommet de la coquille, qui ſert à l'ouvrir & à la fermer au gré de la moule, une infinité de petites parties charnues très-joliment découpées, aſſez ſemblables à de petites crêtes de coq, que l'animal ne fait voir que lorſqu'il reſpire l'eau.

La moule de mer dont nous parlons dans cet article ſe trouve en quantité le long de nos côtes maritimes; ce petit inſecte teſtacé a des ennemis de même que tous les autres, car outre que les pêcheurs s'en ſervent ſouvent en qualité d'appas pour prendre du poiſſon; M. de Réaumur a encore obſervé qu'il y a un petit coquillage de l'eſpece de ceux qu'on appelle turbe, c'eſt-à-dire, dont la coquille eſt d'une ſeule piece & tournée en ſpirale, comme celle du limaçon, qui en fait ſa proie; il s'attache pour cet effet à la

coquille d'une moule, la perce d'un trou aſſez exactement rond, d'environ une ligne de diametre, & y fait paſſer une eſpece de trompe ou de petit boyau cylindrique, long de cinq ou ſix lignes, qu'il tourne en ſpirale, & avec quoi il ſuce la moule. Notre illuſtre académicien a vu quelquefois pluſieurs trous ſur une même moule, & quand il a trouvé des coquilles de moule vuides, il y a preſque toujours vu de ces trous; ce qui lui a fait croire que ces coquilles ne contribuoient pas peu à détruire les moulieres.

Les moules de riviere ou d'étang ſont fort différentes de celles de mer; M. Mery, dans ſon mémoire ſur la moule d'étang, dit que c'eſt un poiſſon hermaphrodite, mais d'une eſpece ſinguliere, en ce qu'elle multiplie ſans aucun accouplement. La coquille s'entr'ouvre par le moyen d'un reſſort puiſſant, & ſe ferme par la contraction de deux forts muſcles; ce poiſſon nage dans l'eau, & paroit quelquefois ſur ſa ſurface, mais très-rarement; le plus ſouvent il rampe dans la vaſe, ſur laquelle il reſte preſque toujours en repos. Il a une bouche garnie de deux levres charnues; l'inteſtin commence dans le fond de la bouche, paſſe par le cerveau, fait toutes ſes circonvolutions dans le foie A la ſortie de ce viſcere, il décrit une ligne droite, entre dans le cœur qu'il traverſe, & vient finir dans l'anus; les parties de la génération ſont deux ovaires & deux véſicules ſéminales, chaque ovaire & chaque véſicule ont leur canal propre; c'eſt par ces quatre canaux que les œufs & la ſemence de la moule ſe rendent dans l'anus, où ces deux principes s'uniſſent enſemble en ſortant, ce qui ſuffit pour la génération; au reſte il eſt à obſerver que les ovaires de la moule ne ſe vuident de leurs œufs qu'au printemps, & ne s'en rempliſſent qu'en automne, c'eſt ce qui fait qu'on les trouve toujours vuides en été, & pleins d'œufs en hiver. Le cœur eſt placé immédiatement

ſous le dos des coquilles, & au-deſſus des poumons; la baſe eſt tournée du côté de l'anus & la pointe regarde la tête de la moule, il n'a qu'un ſeul ventricule, quoiqu'il ait néanmoins deux oreillettes, mais on n'y découvre ni valvule, ni veine, ni artere; il eſt renfermé avec ſes oreillettes dans un péricarpe rempli d'eau; on y remarque les mêmes mouvemens alternatifs de diaſtole & de ſyſtole que dans le cœur de la tortue; mais avec cette différence, que le ventricule du cœur de la tortue reçoit le ſang des oreillettes, tandis que les oreillettes du cœur de la moule reçoivent l'eau de ſon ventricule; ce qui eſt un effet naturel de la ſtructure du cœur de ce poiſſon, dont les oreillettes n'ont point de veines pour leur porter l'eau, tandis que celles de la tortue en ont qui leur portent le ſang. La conformation des poumons de la moule n'eſt pas moins extraordinaire que celle de ſon cœur, & la voie par laquelle elle reſpire, eſt diamétralement oppoſée à celle des autres poiſſons. Dans la carpe & le brochet, l'air entre par le nez ou la bouche, tandis qu'au contraire dans la moule il entre par l'anus dans les poumons, ſitués entre le péricarpe & les parties de la génération, l'un à droite & l'autre à gauche, abreuvées d'une humeur noire, dont ils empruntent la couleur. Or comme la moule n'a point de canal qui de la bouche aille aux poumons, il eſt clair que ce poiſſon ne peut reſpirer que par l'anus.

Les moules de mer ſont plus eſtimées que celles de riviere; on en mange beaucoup en Flandre. Pour les avoir bonnes à manger, il faut les choiſir tendres, délicates & bien nourries; leur chair lâche le ventre, à ce qu'on prétend, elle ne fournit pas une nourriture bien recherchée; elle n'eſt propre tout au plus qu'aux tempéramens bilieux & aux perſonnes bien conſtituées, encore doit-on en uſer modérément, car elle ſe digere difficilement & occaſionne des

humeurs viſqueuſes ; on prétend même qu'elle excite la fievre, & qu'elle occaſionne des obſtructions dans le bas-ventre. On lit dans les éphémérides d'Allemagne pluſieurs obſervations, par leſquelles il conſte que les moules peuvent devenir venimeuſes par les maladies qui leur ſurviennent, ce qui les rend très-dangereuſes dans l'uſage. Quelques perſonnes ont été attaquées d'anxiétés, de convulſions, d'éruptions cutanées, pour en avoir mangé ; on donne pour remede en pareils cas les vomitifs & les antidotes. On ne peut donc être aſſez circonſpect ſur l'uſage des moules, & autres animaux teſtacées, ſur-tout après des hivers rigoureux. On ſe ſert en médecine de la coquille des moules, on en prépare une poudre qu'on dit être excellente contre la fievre tierce ; on prend à cet effet à volonté de ces coquilles, on les met dans du vinaigre, & on les y laiſſe tremper pendant une nuit, le lendemain on en ôte le limon que le vinaigre y a fait naître en les rongeant, après quoi on les calcine un peu, enſuite on les pulvériſe, & on les garde pour le beſoin ; on en preſcrit un demi-gros dans de l'eau de chardon benit, ou dans du vin, au commencement de l'accès ; le malade ſue, & la fievre diſparoit ſouvent ; on fait encore uſage de ces coquilles, après les avoir ſimplement lavées, deſſéchées & porphyriſées depuis la doſe d'un ſcrupule juſqu'à un demi-gros, pour provoquer les urines, & pour arrêter les cours de ventre qui ſuccedent à une purgation trop forte ; elles ſont abſorbantes & conviennent par conſéquent en pareils cas ; la poudre de coquilles de moules peut très-bien ſe ſubſtituer à celles d'huitres ou de limaçons ; les maréchaux l'emploient contre les taies & les onglets qui naiſſent ſur les yeux des chevaux ; ils en font un collyre ſec qu'ils ſoufflent dans les yeux de ces animaux : rien n'eſt meilleur pour les déterger & conſumer en peu de temps.

Les

Les moules fluviatiles donnent d'assez belles perles; on en trouve de pareilles dans la Valogne, petite riviere située en Lorraine. Quelques habitans de Lancastre se servent des moules pour fumer les terres voisines de la mer, d'où ils les tirent par charretées. On prétend que les moules & autres coquillages sont les premiers poissons que les hommes aient connus & qu'ils se soient avisés de manger. La nature de l'esprit humain n'est pas de s'élever d'une connoissance prochaine à une connoissance éloignée sans s'arrêter aux connoissances intermédiaires, & on n'a inventé la ligne, l'hameçon & les filets qu'après avoir mangé des coquillages; comme la mer les jette sur ses bords, les hommes n'ont eu d'abord qu'à se baisser pour les prendre.

MOULE. On donne ce nom à un instrument de bois qui sert à mailler les filets.

MOUTON. C'est un agneau châtré qui devient dans la suite très-gros & très-gras; la nourriture est la même que celle des brebis, voy. article *brebis*. Pour engraisser les moutons, on les met dans une étable séparée, & le berger qui en est chargé les conduit aux champs, dès que le jour paroit & avant que la rosée soit tombée, ce qui ne contribue pas peu à leur faire prendre de la graisse. Dans la moisson, dès que le bled est hors des champs, on y mene paître les moutons, on les fera boire souvent, & on leur donnera même du sel pour les y exciter; on laisse ces moutons aux champs depuis l'aube du jour jusqu'à huit heures du matin que le chaud commence à se faire sentir; on les ramene pour lors à l'étable, ils y demeurent jusqu'à trois heures après midi, & on les remene paître; on commencera à les gouverner de la sorte depuis le mois de Mars ce qu'on continue jusqu'à la fin de Juillet pour les troupeaux qu'on veut vendre de bonne heure; mais quand on veut avoir le débit de ces animaux, on

ne commence à les gouverner ainſi que depuis le commencement de Juillet juſqu'à la fin de Septembre ; mais de quelque façon qu'on engraiſſe les moutons pendant l'été, il ne faut jamais les laiſſer paſſer l'hiver à l'étable ; cette graiſſe qu'ils ont amaſſée leur devient préjudiciable, il faut donc s'en défaire ; pluſieurs meurent de froid.

Pour que la chair du mouton ſoit bonne à manger, il faut que l'animal ſoit jeune, médiocrement gras, tendre, nourri d'alimens ſains & élevé dans un air pur & ſec ; les moutons de Preſalés en Normandie, des Ardennes, du Berri & de Beauvais ſont les plus eſtimés. La chair de mouton eſt extrêmement nourriſſante, elle fournit un excellent aliment & de facile digeſtion ; elle contient beaucoup d'huile & de ſel volatil ; elle eſt propre à toute ſorte d'âge & de tempérament ; on tire de cet animal différentes ſubſtances qui entrent dans le commerce, telles que la laine, la peau, la graiſſe, tant celle dont on ſe ſert pour les chandelles & qu'on nomme ſuif, que celle qui eſt connue ſous le nom d'*æſype*. On a coutume de donner le nom de mouton à la peau de cet animal différemment préparée ; la plus grande partie du parchemin ſe fait du mouton.

M. Le Blanc, inſpecteur des manufactures de Languedoc, & M. Poydenot de Bayonne, nous ont fait part de quelques-unes de leurs réflexions ſur les deux articles concernans les bêtes à laine que nous avons inſerés dans ce dictionnaire, nous croyons devoir les rapporter ici dans cet article ; nous y ferons auſſi mention de différentes pieces qui leur ſont relatives & qui ſe trouvent inſerées dans le journal économique, la gazette d'agriculture & la gazette ſalutaire, nous le terminerons enfin par l'extrait du ſçavant traité de M. l'abbé Carlier ſur les bêtes à laine ; par ce moyen on trouvera raſſemblé dans ce même article tout ce qui peut avoir rap-

port à ces animaux, de même que dans les différens articles *agneau*, *berger*, *brebis*, *laine*, & *troupeau*. Voyez ces articles.

Commençons d'abord par les réflexions de M. Le Blanc; il eſt à propos de prévenir nos lecteurs que M. Le Blanc ne les a faites que par rapport aux provinces méridionales qu'il habite, il combat ce que nous avons dit page 236 de notre premier volume, lorſque nous avons prétendu que l'accouplement, pour former de bonnes productions, devroit être pour le bélier à deux ans, & pour la brebis à trois, pour avoir de bonnes races; il ſemble en général, dit M. Le Blanc, que le bélier comme la brebis peut donner de bonnes races à deux ans; cette réflexion, ajoute-t-il, s'accorde avec l'intérêt du propriétaire ou fermier, qui ne ſçauroit attendre plus long-temps pour multiplier ſon troupeau. Il paroit même que le bélier peut être très-propre à la génération à vingt mois, qu'il acquiert à compter depuis ſa naiſſance juſqu'au temps où on lui fait ſaillir les brebis, autrement s'il falloit renvoyer à l'année ſuivante, il auroit trente-deux mois, & cela ſeroit trop long. Cette réflexion s'accorde encore avec l'uſage introduit dans les provinces méridionales, de conduire les troupeaux en été ſur des hautes montagnes, où ils paſſent trois à quatre mois, & où il ſeroit difficile d'empêcher les béliers d'approcher des brebis; enfin ſi l'un & l'autre ont été bien tenus, c'eſt M. Le Blanc qui parle, il ſemble que la nature ſera plus précoce & plus vigoureuſe, par conſéquent plus parfaite, ſur-tout dans les pays méridionaux; quant à l'âge propre pour l'engrais, en ſuppoſant, comme cela eſt vrai, que la nature ſoit plus précoce, elle doit ceſſer plutôt d'agir; l'uſage eſt donc dans les pays méridionaux d'engraiſſer le bélier quand il a paſſé ſix ans; & paſſé huit ans, on ne ſe ſert plus de la brebis

pour perpétuer; dès quelle a ſept ans faits on l'engraiſſe. Telle eſt la premiere obſervation de M. Le Blanc ſur l'article *brebis*, inſéré dans notre premier volume. Cette obſervation nous a paru être judicieuſe, principalement pour les pays chauds, comme ſont ceux qu'habite M. Le Blanc; au ſurplus ſi M. Le Blanc s'étoit bien voulu donner la peine de lire ce qui précede dans cet article, il auroit vu que nous penſons de même que lui.

Le même auteur s'étend enſuite ſur le peu d'inconvénient qui peut réſulter de faire parquer les troupeaux toute l'année, il ne fait en cela que de développer plus amplement ce que nous avons dit page 209, tom. premier. Ceux qui craignent, dit M. Le Blanc, les accidens qui peuvent provenir de ce parcage, peuvent prendre la précaution de les y accoutumer peu à peu dans une baſſe-cour, ou ſous un appentis; quoique d'après l'exemple cité dans le premier volume de ce dictionnaire, il n'y ait rien à appréhender. On ſe ſouvient encore de l'épreuve en ce genre faite par M. le maréchal de Saxe dans le parc de Chambor. Le troupeau a été ſouvent trouvé le matin couvert d'un pied de neige; les brebis y avoient mis bas, il n'en eſt arrivé aucun accident. On voit le même ſuccès de parc, même en hiver & pendant les neiges, dans la gazette d'agriculture, n°. 68, à l'article des annonces, année 1771. J'ai vu, continue M. Le Blanc, ſur la montagne de Lanzac, diocèſe de Lodeve, où la chaleur au plus fort de l'été eſt très-tempérée, où le froid eſt exceſſif en hiver, un fermier tenir ſon troupeau en plein air jour & nuit, depuis le 15 Février juſqu'aux fêtes de Noël, & recueillir la plus belle laine; il n'enfermoit ſes moutons que lorſque la neige leur enlevoit les pâturages, qui ſont d'ailleurs très-courts ſur cette montagne.

M. Le Blanc fait enſuite ſes réflexions ſur ce que

nous avons dit page 240, tom. premier. Les bergeries devroient avoir pluſieurs grandes ouvertures, dit cet inſpecteur, de dix-huit pouces au moins de haut ſur douze de large, placées comme il a été obſervé dans le premier volume de ce dictionnaire, vis-à-vis l'une de l'autre au nord & au midi, de maniere néanmoins que le toit défendît l'entrée du ſoleil, des grands vents & de la neige; au reſte on peut les fermer avec un chaſſis de toile qui laiſſera dans les grands froids le paſſage à l'air qui ſera toujours ſuffiſamment chaud pour les troupeaux, quand un homme pourra, au fort de l'hiver, y reſter une heure en veſte; on feroit bien de pratiquer au toit deux manſardes, une au nord & l'autre au midi, faites de façon que la neige n'y pût entrer, & de les fermer en tout temps d'un chaſſis de toile, elles ſerviroient à l'iſſue des vapeurs qui s'élevent de deſſus le troupeau par la tranſpiration, & qui ne trouvant point de ſortie libre, retombent & cauſent beaucoup de maladies, dont on cherche la cauſe ailleurs que dans le défaut de conſtruction de la bergerie.

La pourriture eſt difficile à guérir, ſelon tous les auteurs, le ſel marin paroit être le meilleur préſervatif, mais M. Le Blanc nous reproche de ne l'avoir conſeillé que cinq fois l'année, tom. premier, pag. 264. Il ſemble, ſelon lui, que ce n'eſt pas aſſez, au moins pour les provinces méridionales; en le mélangeant comme le fait M. Le Blanc, il prétend qu'il eſt très-ſalutaire de s'en ſervir plus ſouvent; nous penſons de même que cet auteur à ce ſujet, nous allons en conſéquence rapporter la maniere de faire ſon mélange, il l'a conſignée dans un mémoire qu'il a fait imprimer, en voici l'extrait.

» De tous les moyens qu'on met en uſage pour la conſervation des troupeaux, le ſel, dit M. Le Blanc, eſt un des plus indiſpenſables. C'eſt une vérité reconnue & confirmée par l'expérience. Le mouton eſt

par ſa nature d'un tempérament phlegmatique ; ſon cerveau comme ſon eſtomac eſt toujours extrêmement humide : il s'amaſſe ordinairement dans ce dernier une quantité de glaires qui commencent par lui ôter l'appétit, & dégénerent enſuite en maladies dangereuſes, ſouvent incurables, ſi on ne les prévient.

Le grand air, beaucoup de diſſipation & de bons alimens, peuvent conſidérablement diminuer ces accidens ; mais le plus ſûr eſt d'employer le ſel, car indépendamment de ce que dans bien des cantons de la province de Languedoc, on ne ſçauroit tenir toute l'année les moutons en plein air, les bergeries ſont en général rrès-mal conſtruites, & d'ailleurs les fourages, & ſur-tout ceux de la bonne eſpece, manquent quelquefois, & principalement lorſque l'hiver eſt long. Le ſel n'eſt pas une nourriture, comme quelques-uns l'ont cru ; mais il eſt reconnu pour certain qu'il prévient les funeſtes effets des maladies que la conſtitution naturelle du mouton, & la mauvaiſe éducation ne rendent que trop fréquentes.

Le ſel par ſa nature deſſeche les humidités, prévient la pourriture, qui ſe formeroit dans les inteſtins, la diſſipe, & excite l'appétit. Il eſt donc indiſpenſable d'en donner aux troupeaux ; l'uſage n'en eſt cependant ni aſſez général, ni aſſez uniforme. Certains cultivateurs en donnent deux fois par mois, d'autres rrois fois, d'autres tous les huit jours ; quelques-uns le croient plus néceſſaire dans des remps de ſéchereſſe, d'autres dans des temps d'humidité ; ces derniers prétendent que lorſque l'animal commence à prendre les herbes du printemps, on ne ſçauroit trop lui en ſervir.

Quelques perſonnes effrayées par la dépenſe, n'en donnent qu'une fois par mois, ou en hiver ſeulement ; d'autres par les mêmes motifs, ou par d'autres raiſons, n'en donnent point du tout ; auſſi voit-

on beaucoup de moutons périr, ſur-tout pendant l'hiver; on en attribue l'effet à toute autre cauſe qu'à la ptivation du ſel, & ſouvent on eût ſauvé le troupeau, ſi on lui en eût ſervi.

Parmi ceux qui ne font point uſage du ſel, les uns, comme on l'a dit, s'en abſtiennent par économie, les autres le regardent tout au moins comme inutile. Les uns & les autres n'ont pas ſans doute conſulté l'expérience, c'étoit-là cependant ce qui devoit les guider; auſſi je ne leur oppoſerai pas d'autres raiſonnemens. Il eſt de fait que les moutons qui paiſſent ſur les côtes de la mer, ſont en général plus tobuſtes que les autres, à éducation égale, & moins ſujets aux maladies qui affectent trop ſouvent ceux de l'intérieur. C'eſt ſans doute d'après cette réflexion que les cultivateurs intelligens, qui ne ſont pas à portée de la mer, ont déterminé de donner du ſel à leurs troupeaux; il eſt encore de fait que les moutons qui paiſſent dans des pâturages ſalés, ou auxquels on donne du ſel, ont la chair plus ferme & de meilleur goût. Enfin indépendamment de ce qu'on eſt à portée de voir autour de ſoi, j'ateſte encore la conduite de nos voiſins. Les Eſpagnols donnent du ſel au gros & menu bétail. Les Anglois qui ſont ſi éclairés, n'ont garde d'en priver leurs beſtiaux; enfin les Suiſſes, cette nation ſi ſage, ſont ſi perſuadés de la néceſſité de donner du ſel, que les Cantons viennent de délibérer tout récemment, qu'on devoit augmenter la doſe que l'on donnoit ci-devant aux troupeaux; d'un autre côté cette denrée eſt exceſſivement chaude. On avoit cherché à la mélanger de façon que les hommes ne puſſent s'en ſervir, ſoit à cauſe du mélange, ſoit parce qu'en la décompoſant on en auroit perdu beaucoup; on avoit eſpéré par-là que MM. les fermiers généraux le donneroient à meilleur compte, en faiſant faire le mélange en préſence de leurs employés;

mais juſqu'à préſent tous les procédés n'ont ſervi qu'à prouver que l'on n'avoit pas réuſſi dans la compoſition ; il a donc fallu y renoncer.

Si le ſel eſt d'une néceſſité indiſpenſable, l'excès en eſt cependant nuiſible. On en donne pour l'ordinaire une livre par vingt moutons ; l'animal le plus vorace & le plus fort eſt celui qui en mange le plus, & il peut s'en trouver mal, car autant il eſt intéreſſant d'arrêter dans les moutons la trop grande abondance des humidités, autant il eſt prudent de lui en conſerver une certaine quantité. Lorſqu'il prend trop de ſel, ſes humeurs ſe deſſechent trop, ſon ſang s'échauffe, ſa ſanté & la qualité de la laine s'alterent ; l'humidité au contraire qui regne dans l'animal, quand elle eſt bien ménagée, en lui conſervant une bonne conſtitution, prête à la laine des reſſorts qu'elle n'auroit pas ſi cette humidité ſe deſſéchoit trop. Il faut donc en donnant le ſel aux troupeaux en régler l'uſage.

Quelques perſonnes prétendent qu'en abreuvant les troupeaux dans les marais ſalans, cette pratique peut ſuppléer au ſel, en appaiſant la ſoif, mais elles ſe trompent, & expoſent le bétail. L'eau des marais ſalans eſt communément bourbeuſe, & celle qui eſt renouvellée par les eaux de la mer, n'eſt encore chargée que d'une trop grande quantité de parties limoneuſes ; la partie ſaline, dont elle eſt d'ailleurs compoſée, eſt remplie de trop d'âcreté, pour qu'elle puiſſe produire le même effet que le ſel ; il ne faut pour s'en convaincre que ſçavoir de quelle maniere on fait le ſel, on verra qu'avant de le laiſſer cryſtalliſer, il faut purger l'eau de ce qu'elle a de limoneux & de trop âcre, ſans quoi il ſeroit nuiſible. D'ailleurs il y a un autre inconvénient d'abreuver les troupeaux dans les marais ſalans ; les bords ſont remplis d'herbes qu'ils broutent ; ces herbes contiennent beaucoup d'humidité, des parties li-

moneuſes & âcres, que le ſel qu'elles renferment ne ſçauroit corriger. On ne doit donc pas, ſous prétexte d'économie, faire abreuver les troupeaux dans ces marais, parce que le prétendu avantage qu'on croit en retirer, ne compenſe pas les inconvéniens qui en réſultent.

Ce fut en réfléchiſſant, tant ſur les inconvéniens que ſur la dépenſe que le ſel occaſionne, que je cherchai à remédier à l'un & à l'autre. Je crus en avoir trouvé le moyen dans la compoſition de certains gâteaux ſalés, qui, en faiſant le même effet que le ſel, n'en avoient pas les inconvéniens, & diminuoient la dépenſe dès trois cinquiemes. Je communiquai mes idées à quelques perſonnes, qui ſans les rejetter, n'en firent cependant aucun uſage. Souvent l'habitude ou le préjugé s'oppoſent à des projets utiles; j'avois preſque oublié, continue M. Le Blanc, mon procédé, lorſque je trouvai dans les écrits publics, qu'un aſſocié d'un bureau d'agriculture avoit eu les mêmes idées que moi. J'ignore ſi les ſiennes ont eu des ſuites, parce que je n'ai rien vu depuis ſur cet objet, ni dans les gazettes, ni dans les journaux. Mais je conclus toujours que la province de Languedoc n'étoit pas la ſeule qui regardât le ſel comme néceſſaire, & qui en fît uſage.

L'occaſion de mettre mon procédé en pratique ſe préſenta bientôt après. M. de Saint-Sauveur, commandant à Merveis, en Sevenes, chargé, ſous la protection des Etats de Languedoc, de l'éducation des moutons de Flandre, qu'on a fait venir pour en perpétuer l'eſpece, me fit part de ſon embarras ſur la dépenſe du ſel; je lui parlai des gâteaux ſalés, dont je lui remis le procédé qu'il adopta & qu'il a exécuté avec beaucoup de ſuccès. Les habitans de Vauvert, les ſyndics du Gévaudan & de l'Albigeois, M. de Raynaud, gentilhomme de la Salvetat, dioceſe de Saint-Pons, & d'autres auxquels

j'ai fait part du procédé, l'ont auſſi adopté d'autant plus volontiers, qu'ils y ont trouvé, avec beaucoup d'économie, le bien de leurs troupeaux. M. de Saint-Sauveur fait uſage des gâteaux depuis plus d'un an; ſes troupeaux n'ont point été malades comme ceux de ſes voiſins, qui n'uſent pas de gâteaux, quoique d'ailleurs ſes bergeries ſoient mal conſtruites, mais il ſe propoſe d'y remédier.

L'uſage des gâteaux ſalés préſente, avec une nourriture excellente, le même préſervatif que le ſel contre l'abondance des humeurs; ils n'ont pas l'inconvénient du ſel pur, puiſqu'un mouton ne ſçauroit en manger aſſez pour en être incommodé, & que d'ailleurs la quantité de ſel renfermée dans la pâte étant ménagée, bien loin de porter ſur la conſtitution de l'animal, le ſoutient au contraire & même le rétablir. L'économie eſt conſidérable, comme je le démontrerai ci-après; mais indépendamment de ces avantages qui méritent attention, on eſt aſſuré en ſe ſervant des gâteaux, de ſçavoir au juſte ce que l'on donne aux troupeaux dans le cours d'une année, & de la fidélité avec laquelle ils ſeront ſervis, parce qu'on n'en pourra détourner à d'autres uſages. Le mouton mange les gâteaux avec encore plus d'avidité que le ſel; j'ai même remarqué ſur les lieux où j'ai été qu'il donne la préférence aux premiers, car lorſque le ſel n'eſt pas bien broyé & qu'il ſe trouve de gros morceaux, il ſe contente de les lécher & les abandonner enſuite parce qu'ils lui écorchent les gencives & lui agacent les dents. Il dévore au contraire les gâteaux ſalés, ſeulement concaſſés, & ne laiſſent rien en arriere.

Ces gâteaux ont coûté à M. de Saint-Sauveur deux ſols deux deniers piece, & ſont du poids d'une livre; il a donc épargné ſur le ſel deux ſols dix deniers, mais il eſt certain que dans la ſuite ils ne

reviendront pas à deux ſols. Une premiere épreuve faite chez un boulanger, coûte toujours plus que les ſuivantes, & le particulier qui fait l'opération chez lui, économiſera toujours davantage; ils ſont compoſés moitié farine d'orge & moitié farine de froment. On a choiſi l'orge de préférence aux autres grains, parce qu'il s'allie mieux avec le froment pour cet objet, qu'il ne conſerve pas l'humidité comme le ſeigle, & que d'ailleurs il eſt à meilleur compte. La baſe de ces gâteaux eſt la farine de froment néceſſaire pour donner de la conſiſtence au pain, & pour pouvoir le concaſſer plus facilement, ce qui ſeroit difficile ſi l'on employoit du ſeigle, le millet ou les haricots. On peut néanmoins ſe contenter de mettre deux cinquiemes de farine d'orge, ce qui donnera une nouvelle économie; l'uſage eſt aſſez général de donner une livre de ſel pour vingt moutons tous les quinze jours, ou deux livres par mois; d'où il ſuit que deux mille moutons conſommeront par an deux mille quatre cens livres de ſel, qui, à cinq ſols la livre, feront une dépenſe de ſix cens livres. Ils conſommeront également deux mille quatre cens gâteaux d'une livre, qui, à deux ſols piece, ne coûteront que deux cens quarante livres. L'économie eſt aſſez conſidérable pour mériter que l'on faſſe des épreuves, ſi tant eſt que cela ſoit néceſſaire d'après celles qui ont été faites, & pour engager ceux qui ne ſont pas dans l'uſage de donner du ſel aux troupeaux, à leur donner des gâteaux, qui coûteront peu, & qui ſont un préſervatif auſſi utile que ſûr contre beaucoup de maladies qui affectent les poumons. Le gros bétail ſe trouve également bien de l'uſage du ſel. C'eſt une pratique uſitée avec ſuccès en Eſpagne, en Angleterre & en Suiſſe. En faiſant uſage des gâteaux ſalés au lieu de ſel, on trouvera la même utilité & un nouveau genre d'économie. On en peut donner aux troupeaux en

tout temps, & ſur-tout dans les circonſtances ſuivantes : aux béliers avant de faire ſaillir la brebis, à celles-ci avant d'être ſaillies, une once à chacun ; la même quantité à une brebis qui eſt prête à agneler, & quand elle manque de lait, ce qui eſt indépendant de ce qu'on lui donne dans le cours de l'année ; à tout mouton, dont la laine paroît jarreuſe, ou dont le poil veut tomber, ou dont le tempérament paroît affoibli ; aux agneaux qui paroiſſent d'une petite conſtitution. La doſe pour les moutons, béliers & brebis, eſt d'une once pour chacun, d'abord deux fois la ſemaine, enſuite tous les huit jours, juſqu'à ce qu'ils ſoient rétablis ; pour les agneaux, la doſe n'en eſt que de la moitié, délayée dans le lait de leur mere ; pour le gros bétail elle doit être double. Je ne parle point ici des maladies particulieres, qui ne ſont pas du même reſſort, il n'eſt queſtion que de les prévenir, & d'entretenir la bonne conſtitution de l'animal.

Procédé pour faire les gâteaux ſalés. On obſervera d'abord que ſur une quantité déterminée de farine de froment, mélangée avec celle d'orge, ou par moitié, ou diviſée en cinq, il faut toujours mettre un quart de ſel. Ce retranchement du ſel, contraire à l'uſage, ne doit pas étonner, tout eſt bien proportionné. Un gâteau d'une livre, donné à vingt moutons, fera autant d'effet qu'une livre de ſel ; cependant comme en pétriſſant il eſt bien difficile de n'employer que la quantié d'eau ſuffiſante, on peut ajouter une demi-livre de ſel, mais cela n'eſt pas abſolument néceſſaire ; on mêle bien les farines enſemble, & après en avoir ôté le gros ſon, on les pétrit de la maniere ſuivante.

On prend le tiers du poids de ces farines que l'on pétrit avec une quantité d'eau ſuffiſante, & dans laquelle on a fait diſſoudre environ un huitieme de ſel, en ſuppoſant toujours qu'on en emploie vingt-

cinq livres pour un quintal de farine. On met dans la pâte la quantité de levain d'uſage. Lorſque cette premiere pâte eſt bien levée, on prend le ſecond tiers, que l'on pétrit avec le premier en les mélangeant enſemble par le moyen d'une quantité d'eau ſuffiſante, dans laquelle on aura fait auparavant diſſoudre le tiers de ce qui reſtera de ſel, & lorſque cette pâte eſt bien levée, on pétrit le troiſieme tiers, que l'on mêle avec les deux premiers, par le moyen de l'eau qui reſte, & dans laquelle on a fait diſſoudre le ſurplus du ſel.

Si l'on croit devoir ſuivre l'uſage ordinaire pour pétrir, c'eſt-à-dire, faire l'opération en deux fois, alors on mettra dans la partie qui ſert de levain le ſixieme du ſel, & le ſurplus dans l'autre partie; mais la premiere méthode eſt la meilleure, le pain a plus de conſiſtance, & la pâte rend davantage.

Dans tous les cas le ſel doit être diſſout dans l'eau, afin qu'il ſoit diſtribué également par-tout. Après avoir donné à la pâte le temps néceſſaire pour lever & être miſe au four; on la diviſe en petits gâteaux, ou fougaſſes d'une livre. On doit s'entendre à ce poids, parce que chaque fougaſſe repréſentant une livre de ſel que l'on diſtribue à vingt moutons, elle ne doit pas peſer davantage. Ces gâteaux ou fougaſſes doivent être fort plats, c'eſt-à-dire, qu'on ne doit leur donner qu'un pouce d'épaiſſeur au plus, afin qu'il n'y ait abſolument que la croûte, ſoit pour éviter que ceux que l'on conſerve ne ſe moiſiſſent, ſoit pour les concaſſer avec plus de facilité.

On fait enſuite cuire ces fougaſſes, comme on fait cuire le pain; il vaut mieux qu'elles ſoient trop cuites que pas aſſez; elles ſe broient & ſe conſervent mieux; quand on les a tiré du four, il faut les laiſſer refroidir entierement avant de s'en ſervir, & ſi on veut les conſerver, il faut les mettre dans

un endroit ſec & à l'abri des rats : on peut les garder ſans riſque une année & même plus.

Avant de les donner aux moutons, il faut les concaſſer par petits morceaux, pour que la diſtribution ſoit plus égale. Si cette diſtribution ſe fait en plein champ, on pourroit avoir deux planches jointes en forme de gouttiere avec un liteau en dedans pour les aſſujettir & faciliter au mouton le moyen de prendre tout ce qui ſe trouvera. On doit ſeulement avoir attention qu'il n'y ait que vingt mourons à la fois, autrement on ne pourroit être ſûr de faire une diſtribution égale. Si cette diſtribution ſe fait dans la bergerie, on fera ſortir les moutons, & après avoir mis un gâteau concaſſé dans la mangeoire, on laiſſera entrer vingt moutons ſeulement; après que ceux-ci auront mangé, on les fera ſortir, on en fera entrer vingt autres, auxquels on aura concaſſé un autre gâteau, & ainſi de ſuite. On le répete, un gâteau concaſſé ſuffit à vingt moutons tous les quinze jours, tout a été bien combiné, une quantité feroit une dépenſe inutile.

Tel eſt le mémoire de M. Le Blanc, nous avons cru devoir le conſigner dans cet ouvrage par rapport aux vues économiques qui s'y trouvent, d'autant plus encore qu'il concerne le vrai préſervatif de la pourriture, dont nous avons fait mention tom. 1, p. 264.

Dans la page 273, du premier volume de ce dictionnaire, nous avons dit, que le tournoiement des brebis ou tournis eſt dangereux; M. Le Blanc nous apprend pourtant qu'on vient à bout d'en guérir des moutons attaqués, en les plongeant dans l'eau à pluſieurs repriſes, en les y laiſſant un certain temps, & en leur donnant des calmans, peut-être parce qu'on s'en eſt apperçu ſur le champ.

Au ſujet de l'importation des moutons de race étrangere ou plutôt des béliers, dont nous avons

parlé pag. 283, tom. 1. M. Le Blanc obſerve, qu'indépendamment des précautions par nous indiquées, on doit encore avoir égard à une circonſtance particuliere, c'eſt de tirer les eſpeces plutôt du midi au nord, que du nord au midi. Il ſemble, dit M. Le Blanc, qu'un bélier flamand ne s'accoutumera pas ſi bien dans les provinces méridionales, que les béliers de Barbarie & d'Eſpagne. En effet il eſt naturel de penſer qu'outre les alimens, un animal tel que le mouton, né dans un pays froid, aura de la peine à ſupporter les chaleurs du Languedoc, ainſi que ſa ſéchereſſe; il fera une plus grande déperdition de ſubſtance; la quantité d'alimens, ou ne pourroit y ſuppléer, ou renchériroit trop la nourriture; enfin il ſeroit plus expoſé au tournis & autres maladies. M. Le Blanc nous a fait une obſervation très-judicieuſe ſur ce que nous avions dit pag. 462, que rien ne contribue plus à la pourriture, que de faire paître les troupeaux dans des terreins bas & marécageux; cette propoſition lui a paru contradictoire avec ce que nous avions dit plus bas dans le même ouvrage, que les troupeaux qui habitent les marais ſalans, ne ſont jamais ſujets à la pourriture, ce qui ne ſe trouve pas bien vérifié à cet égard, ajoute M. Le Blanc; on auroit pu dire, continue cet auteur, ainſi que nous l'avons même fait à la pag. 233 de notre premier volume, que les plaines ſabloneuſes, c'eſt-à-dire, celles qui ſont remplies de cailloux, & les bords de la mer, fourniſſent la nourriture la plus ſaine pour les brebis; mais les marais ſalans & les marais ordinaires ſont toujours marais, l'eau a même l'odeur de limon; on peut dire même que cette odeur eſt plus forte dans les marais ſalans. (Nous ne pouvons nous diſpenſer de nous rendre aux raiſons de M. Le Blanc; quand on nous fera des réflexions auſſi judicieuſes ſur nos ouvrages, nous ferons même toujours enſorte d'en marquer aux au-

teurs notre reconnoiſſance.) Les pâturages qui croiſſent aux environs de ces marais, & ceux qui croiſſent en dedans, ſont très-différens. Les premiers, indépendamment de l'humidité abondante, ont encore un goût très-bourbeux, très-âcre & très-déſagréable. Les autres ſont ſupportables & même peuvent être aſſez bons, lorſqu'ils ne croiſſent pas dans l'eau. On a peut-être penſé que le ſel dont l'eau & les herbes ſont impregnées, en corrigeoit le défaut, mais certainement cela n'eſt pas, & ſi on veut bien y faire attention, on verra que ce ſel eſt ſi enveloppé par les parties limoneuſes, qu'il ne peut avoir que très-peu d'action & augmenter ſeulement l'âcreté, puiſque ſi l'on faiſoit réduire l'eau pour en tirer le ſel, on le trouveroit âcre, piquant & déſagréable, bien différent du ſel ordinaire qui eſt filtré pluſieurs fois, ou plutôt l'eau qui le contient, avant d'arriver au degré de congelation.

Une preuve que les marais ſalans operent ſur les corps le même effet que les marais ordinaires; c'eſt ce qui eſt arrivé en Languedoc aux habitans voiſins des étangs, où l'eau de la mer avoit été interceptée. La province fait nettoyer de temps en temps les canaux ou *gruaux* qui communiquent de ces étangs à la mer; cela avoit été négligé pendant quelques années; les habitans périſſoient d'une eſpèce de conſomption cauſée par la fievre; les perſonnes même que leurs affaires appelloient dans ces cantons, prenoient quelquefois ce mal, & ne le perdoient qu'en s'éloignant. On chercha la cauſe de ces maladies, & on jugea qu'elle provenoit du défaut de creuſement de ces gruaux; on les a recreuſé; l'eau de la mer qu'on y a introduite a renouvellé celle des étangs, & les maladies ont ceſſé. Or ſi des étangs ſalés, quoique chargés d'une plus grande quantité d'eau que des marais, ont pu, faute de renouvellement, occaſionner des épidémies, quel effet ne doivent pas faire

ſur

ſur des troupeaux, des marais qui n'ayant point de communication directe avec la mer ne peuvent ſe renouveller, & conſervent toujours une vaſe bourbeuſe & peſtilentielle, qui ſe communique aux pâturages qui y croiſſent. Une autre preuve de ce fait, eſt une épidémie répandue ſur le gros & le menu bétail de Vauſert en Languedoc, qui ne ceſſa qu'en abreuvant les troupeaux avec de l'eau de puits tirée la veille, au lieu de celle des marais, dont on uſoit auparavant & que je conſeillai de proſcrire.

Après avoir rapporté les réflexions de M. Le Blanc, ſur l'article de notre dictionnaire concernant les brebis, nous allons actuellement expoſer celles que M. Poydenot de Bayonne nous a communiquées ſur notre article *laine*. Il nous reproche d'abord que nous avons dit dans cet article, que les *laines friſées paſſent pour être meilleures que les droites*. Les unes ni les autres ne peuvent être bonnes, dit M. Poydenot, il faut bien l'en croire, puiſqu'il ſe dit connoiſſeur dans cette partie; il donne cependant des preuves qui m'ont paru aſſez ſatisfaiſantes. La laine friſée, dit-il, ſe prête mal à la filature, elle crêpe le drap, le rend bourru & cordé après la tonture. La laine droite ne couvre point la chaîne, parce que l'apprêt ne parvient jamais à coucher le poil. Pour qu'une laine réuſſiſſe en fabrique, ajoute M. Poydenot, elle doit avoir le brin long & rameux.

Nous avons dit en parlant des qualités des laines, que quoique celles de Saragoſſe & de Ségovie ſoient les plus belles & qu'elles jouiſſent de la plus haute réputation, cependant celles de l'Eſcurial leur ſont encore ſupérieures; M. Poydenot dit qu'en cela nous avons confondu deux qualités bien oppoſées. La laine de Saragoſſe eſt après celle de Calatayud & de Tauſte, dit cet auteur, la plus inférieure de tout le royaume d'Arragon; elle ne vaudroit actuellement à Bayonne qu'environ trente-huit ſols la livre, tan-

dis qu'une véritable Ségovie, ne pourroit s'établir à moins de trois livres dix ſols; la différence, conclut M. Poydenot, eſt donc bien notoire. M. Poydenot donne à ce ſujet l'énumération des différentes laines d'Eſpagne, il commence par les ſupérieures, pour finir enſuite par ce qu'il y a de plus commun. Léoneſſes diviſées en premiere, ſeconde & troiſieme claſſe. Ségovies; Ségoviennes; Soria Segoviannès, Soria Caballeros & Soria del Campo, Burgaleſes & Canolez; Yonguas, Villoſladas, Lumbreras; Sievra de Cameros; Siguenzas, Cuenças, Molinas, Cazères, Andalouſies; Albaraſins grands & petits; Arragons de diverſes qualités; Fleuretons de Navarre; Baſtaneſes; telles ſont les claſſes ſubdiviſées entr'elles par une multitude de dénominations qu'il ſeroit ſuperflu de rapporter. Chaque claſſe renferme des piles, continue M. Poydenot, c'eſt le nom que l'on donne à la laine produite par un ſeul & même troupeau, appartenant à un même propriétaire; ainſi dans les Léoneſſes on diſtingue la pile de l'Eſcurial, qui appartient aux moines de ce riche couvent; mais les piles du Pauler, de l'Infantado, de Guadeloupe, & Trente, autres Léoneſſes, ne lui cedent en rien; au contraire le Pauler eſt réputé ſupérieur par quelques fabricans de France & d'Angleterre.

M. Poydenot nous fait encore reproche d'inexactitude, lorſque nous avons dit que les laines ſont ſi malpropres quand elles nous arrivent d'Eſpagne, qu'il faut les laver dans un bain d'un tiers d'urine & de deux tiers d'eau, & que cette opération occaſionne un déchet de cinquante-trois pour cent. Voici actuellement les réflexions que M. Poydenot fait à ce ſujet: il ne vient d'Eſpagne en France des laines en ſuin que celles de Valence, de Murcie & de Gandie, qui aboutiſſent à Marſeille, où elles ſont connues ſous le nom générique de laines de la côte; toutes les autres reçoivent en Eſpagne un premier lavage,

ſans cela leur tranſport deviendroit trop coûteux & dangereux ; à cette opération le déchet paſſe cinquante & même ſoixante pour cent. Cela dépend de pluſieurs cauſes, que la briéveté d'une lettre ne permet pas d'expliquer ; l'eſpece de la laine influe ſur le *rendement* : l'arrobe de vingt-cinq de Léoneſſe en ſuin, donne douze livres & demie en lavé, celle de Ségovie à peu près onze livres & demie, les Soriet del Campo dix livres, les Molines neuf livres & demie ; il n'y a point de regle fixe à cet égard. Ce premier lavage en Eſpagne n'eſt point parfait & ne ſçauroit l'être, il en faut un ſecond à la fabrique, afin que la laine, dépouillée totalement de ſon ſuin, ſe prête à la filature, reçoive la couleur, &c. ; à cette ſeconde opération, elle perd ou déchette dix-huit à vingt pour cent. Le fabricant habile a ſoin de faire l'eſſai du dégrais, & s'il ſe voit forcé d'acheter une laine mal lavée en Eſpagne, il ne la paie qu'au prix relatif à ce défaut.

Comme M. l'abbé Roubaud nous avoit invité en rendant compte dans ſon journal d'agriculture de notre troiſieme volume de ce dictionnaire des moyens qu'on avoit propoſés ou eſſayés pour améliorer les eſpeces des moutons, leurs laines, &c. M. Poydenot nous invite au contraire à convenir que tous les ſoins que l'on prendroit en France pour cette amélioration ſi mal à propos deſirée, n'aboutiroient qu'à une dépenſe exceſſive & très-inutile ; jamais nos climats, ajoute-t-il, ne nous donneront des qualités égales aux laines d'Eſpagne. Si mes occupations me permettoient de me livrer à une diſſertation ſur ce point, j'entreprendrois de prouver cette aſſertion ; je me borne, continue cet auteur, à une réflexion ſimple.

S'il étoit poſſible d'améliorer les eſpeces, l'Eſpagne ſeroit la premiere à le tenter, & bientôt toutes les laines qu'elle produit deviendroient des Léoneſſes,

puiſque celles-ci ſe payent aujourd'hui juſqu'à trois livres ſeize ſols la livre, tandis que les autres qualités roulent depuis trois livres dix ſols juſqu'à trente ſols que valent les fleuretons de Navarre; le climat le ſol, les pâturages, & une infinité d'autres cauſes aſſurent à l'Eſpagne, pour les laines fines, une ſupériorité qu'elle ne perdra jamais; j'ai vu dans mes voyages en Caſtille, continue M. Poydenot, des brebis de troupeaux léonés, qui y étoient reſtées pour cauſe de maladies; en moins de ſix mois, elles s'étoient abâtardies au point que leur laine avoit dégénéré de vingt ſols par livre.

Feu M. d'Etigny, intendant d'Auch, s'étoit procuré à gros frais des béliers du troupeau du Paulet, & une cinquantaine de brebis; il les établit dans ſes terres en Bourgogne; me trouvant à Paris en 1764, il me fit examiner la laine qu'ils avoient produit: ſur le conſeil que je lui donnai de la faire laver au plus vîte, il deſira que je me chargeaſſe de ce ſoin, parce que je devois me rendre à Rouen. J'y acquieſçai; après le relavage, des laniſtes habiles déciderent, ainſi que moi, que la qualité en étoit totalement dénaturée; je lui annonçai à mon retour que dans peu d'années elle ſeroit égale à celle de ſes voiſins, & j'ai ſçu que je ne m'étois pas trompé. Ne nous aheurtons point, c'eſt la concluſion de M. Poydenot, à vouloir que nos laines atteignent à la beauté de celles d'Eſpagne; bornons-nous à engager nos cultivateurs à augmenter le nombre de nos troupeaux.

M. Poydenot voudra bien nous permettre de lui repréſenter pour unique obſervation ſur cet objet, les moyens dont on s'eſt ſervi en France & en Eſpagne pour perfectionner les bêtes à laine, & ſans contredit on y eſt parvenu; voyez le premier volume de ce dictionnaire, article *brebis*, pag. 287 & 288. Nous prions auſſi M. l'abbé Roubaud d'y recourir, & il

verra que nous avons expoſé dans cet article les moyens qu'on peut mettre en uſage, d'ailleurs nous les expoſerons encore plus amplement dans l'extrait que nous donnerons ci-après du *traité des bêtes à laine par M. l'abbé Carlier*.

On lit dans la gazette d'agriculture, 1765, n°. 29, un moyen ſûr pour engraiſſer les moutons & d'autres beſtiaux, nous l'avons vu eſſayer dans la maiſon paternelle, & il a très-bien réuſſi : ſuivant ce ſecret il ne s'agit pour engraiſſer un mouton que de lui faire manger pendant un mois la quantité de marc de raiſins qui aura fourni 112 pintes de vin, meſure de Paris; celui qui aura retiré de ſa cuve cent fois cent douze pintes de vin, ſera en état d'engraiſſer cent moutons; on leur donne ce marc, qu'ils préferent au meilleur foin, le matin avant que de les conduire aux champs, & le ſoir après leur retour. Il ne faut leur en préſenter les premiers jours qu'en petite quantité, pour les accoutumer inſenſiblement à ſupporter la vapeur qui ſort de ce marc. Le raiſin bien mûr mêlé avec du ſon, eſt encore très-propre à engraiſſer les bêtes à laine, les veaux, les bœufs & les chevaux. Ce mélange qu'on aura ſoin de donner trois fois par jour, produit ſon effet en trois ſemaines. La quantité de raiſins qui pourroient rendre cent douze pintes de vin & un ſeptier & demi de ſon, meſure de Paris, ſuffiſent pour engraiſſer un cheval, quelque maigre qu'il ſoit.

Pour ne rien omettre de ce qui peut concerner un animal auſſi intéreſſant que le mouton, nous avons parcouru tous les ouvrages périodiques, & nous avons fait uſage pour cet article de tout ce que nous avons pu y découvrir; nous avons trouvé dans la gazette d'agriculture, déja citée, même année 1765, n°. 40, un remede, extrait d'un ouvrage Anglois, pour guérir les moutons de la galle cauſée par les mouches; nous conſeillons cependant d'admettre les

plus grandes précautions pour en faire uſage.

On prend une demi-once de ſublimé corroſif, on le fait diſſoudre dans deux pintes d'eau de pluie, on y ajoute un demi-ſeptier d'eſprit de térébenthine, & on s'en ſert de la maniere ſuivante : quand les moutons ſe trouvent attaqués de mouches, on fait un cercle avec ce mélange autour de l'endroit où la mouche eſt entrée, ce qui l'empêchera de ſortir. Ces inſectes ne pourront paſſer outre. On coupe enſuite la laine qui eſt dans ce cercle, on jette quelques gouttes de cette liqueur ſur les inſectes, & on frotte la peau de l'animal avec le doigt, les inſectes périront bientôt ; ſi on ajoute à la liqueur ſuſdite une pinte d'eau de chaux, & ſi on en fait frotter les moutons, ils guériront infailliblement de la galle.

Dans le ſecond volume des mémoires de la ſociété d'agriculture de Rouen, on trouve un remede contre quelques maladies des moutons, remede cependant que nous ne garantiſſons pas & ſi le ſieur Sueur Laboureur, marchand de moutons, de la paroiſſe de la Remuée, dans le pays de Caux, n'aſſuroit en avoir éprouvé différentes fois les bons effets, nous nous ſerions bien gardé d'en faire ſeulement mention ici, tant ce remede nous a paru ſuſpect, voici néanmoins en quoi il conſiſte :

Lorſqu'un mouton eſt attaqué de la boſſe, du claveau, de la morve, de la galle, &c. Il faut le faire paſſer à jeun ſur une piece de terre chargée de perſil, & le laiſſer paître un quart-d'heure pendant huit jours. On laiſſe enſuite repouſſer le perſil, tant pour en avoir la graine, que pour le cueillir & le donner ſec aux moutons qui ſeront malades pendant l'hiver.

Il eſt cependant vrai de dire que le perſil eſt diaphorétique & diurétique, & comme tel, il peut produire de très-bons effets dans ces ſortes de maladies.

Le journal d'agriculture des années 1767 & 1768, nous a fourni auſſi des mémoires ſur ces animaux; on en trouve dans celui du mois de Mars 1767 un très-intéreſſant, il eſt de M. Candeloup, membre de la ſociété royale d'agriculture de la généralité d'Auſch, au bureau de Dax, cet auteur traite du moyen qu'on peut employer pour changer l'eſpece de bête à laine qui ſe trouve en France, & en obtenir une meilleure, & il y démontre que rien n'eſt meilleur pour rendre une terre fertile que de nourrir beaucoup de ces animaux.

Il eſt démontré, dit cet agriculteur, dans tout pays, que les engrais qu'on ſe procure avec les bêtes à laine ſont les meilleurs, les plus prompts & les moins diſpendieux pour améliorer les terres. Un laboureur qui travaille avec peu de ſuccès une terre ingrate, peut ſe promettre de la rendre fertile avec le ſecours d'un troupeau; du moment qu'il le poſſédera, il verra tout proſpérer dans ſes champs & dans ſes prairies, & l'augmentation des herbages ſuffira à l'entretien de ſes brebis: ce même laboureur ſe trouvera dans une poſition heureuſe, par le ſeul rapport de ſes terres; mais ce n'eſt pas encore-là le ſeul avantage qu'il recueillera de ſon troupeau; ſes brebis menées chaque jour dans les pâturages à l'heure convenable, c'eſt-à-dire, après que le ſoleil a diſſipé la roſée, conduites dans les lieux élevés les jours de brouillards, ſe multiplieront, produiront des moutons, qui vendus à propos, ajouteront aux profits des beurres & des fromages, & lui fourniront une aiſance dont il ſera agréablement étonné; la tonte de ces animaux s'offrira en outre à lui chaque année, & le produit de la laine lui ſera un ſurcroit de richeſſe.

Les troupeaux ſont donc d'une utilité eſſeutielle dans les labourages, pour augmenter la fécondité des terres; ils procurent de plus un revenu, qui

n'exige que peu de ſoins & un peu d'intelligence; mais combien plus conſidérable ne ſeroit pas ce revenu, ſi nous parvenions à avoir en France des laines auſſi belles que celles d'Eſpagne: nous jouirions certainement de cet avantage depuis long-temps ſans de vieux & faux préjugés, dont la plupart de nos tenanciers ſont encore obſédés... On eſt preſque généralement perſuadé, que c'eſt le climat & le pâturage qui donnent la fineſſe aux laines, & rien n'eſt ſi faux, puiſque l'eſpece de l'animal en eſt l'unique cauſe.

Qu'on me permette, dit M. Candeloup, un exemple tiré de l'eſpece humaine; prenez dans le pays aride de Suida un negre & une negreſſe, tranſportez-les en Sibérie, leur poſtérité y aura toujours la même couleur, & la même laine à la rête; prenez des chiens barbets, des épagneuls, des chevaux barbes, changez-les de climat, évitez le mélange, ils conſerveront toujours leur laine, leur ſoie & leur poil. Ce qui peut avoir induit en erreur, c'eſt que véritablement le pâturage donne plus ou moins de délicateſſe à la chair des animaux; je ſuis ſouvent dans le cas de vérifier. Les agneaux qui naiſſent aux environs de Bayonne, ſur la côte de la mer, ſont ſupérieurs à tous ceux qui viennent des terres, parce que le ſerpolet eſt preſque la ſeule plante qui y croiſſe; il eſt des cantons en Chaloſſe, Baſſe-Navarre & Bearn, qui produiſent des plantes aromatiques, & où la bonté des moutons & des veaux ſe fait diſtinguer; mais les pâturages n'influent en rien ſur la fineſſe des laines.

Pour ne pas être taxé moi-même de faux préjugés, continue M. Candeloup, j'ai recours à l'obſervation & à l'expérience; j'ai vu en Béarn deux brebis qu'on y avoit fait paſſer d'Arragon, & qui avoient leur laine très-fine, elles la conſerverent telle juſqu'à leur mort; les agneaux qu'elles eurent l'avoient moins

belle, parce qu'on leur avoit donné des béliers du pays, & les rejettons de ces derniers donnerent une laine groſſiere, égale à celle du Béarn.

Les paſteurs du Béarn menent leurs troupeaux pendant l'été à la haute montagne & juſqu'aux limites, les Arragonois y menent auſſi les leurs; ils ſont ſouvent les uns & les autres ſur la même montagne, & rien ne les ſépare; cependant chacun tient ſon troupeau ſur les terres de ſon roi, les Eſpagnols dans le verſant d'Eſpagne, & les Béarnois dans le verſant de France; les Eſpagnols ſont dans l'uſage de ne donner le bélier aux brebis que dans le mois de Septembre, & ils ont ſoin de les ſéparer quelque temps avant, & de fermer enſemble tous ceux des troupeaux voiſins dans un bercail qu'ils font à leur portée.

Il eſt arrivé plus d'une fois que les béliers des Eſpagnols ont franchi leurs barrieres, & ont couru ſur les brebis des Béarnois, ce qui a produit des agneaux, qui ont eu pendant leur vie, une laine très-ſupérieure à celle du reſte du troupeau, mais tout devenoit bientôt après égal. Je tiens, ajoute M. Candeloup, ce fait de pluſieurs paſteurs dignes de foi, à qui le cas étoit arrivé.

Perſonne n'ignore, que les Anglois avoient comme nous des brebis, dont la laine étoit très-commune, & qu'ils n'ont pas négligé d'en changer l'eſpece en celle de Barbarie & d'Eſpagne, & s'apperçoit-on actuellement que leur nouvelle eſpece ait dégénéré, quoique ſous un climat & des pâturages bien différens?

Pourquoi donc la France, conclut notre auteur, & en cela il eſt contraire en fait au ſentiment de M. Poydenot de Bayonne, dont nous avons rapporté plus haut les obſervations, & que nous prions de vouloir bien jetter un coup-d'œil ſur celle-ci, il y trouvera des réponſes ſatisfaiſantes à ſes objections;

pourquoi, dis-je, la France négligeroit-elle un moment de ſuivre leur exemple ? des moyens très-ſimples ſe préſentent pour y réuſſir, & pour en eſpérer un ſuccès plus prompt.

Le changement ſubit & entier des troupeaux ſeroit impoſſible : 1°. parce que des troupeaux qu'on tireroit des climats chauds de Caſtille ou de Barbarie, périroient vraiſemblablement dans les autres qui ſont froids : 2°. l'Eſpagne, ni tout autre état ne conſentiroit jamais à la ſortie ni au dépeuplement de ſes brebis ; mais la façon aiſée & peu diſpendieuſe pour parvenir au même but avec un peu de temps, ne conſiſte qu'à ſe procurer ſeulement des béliers, que la force & le tempérament rendent propres à réſiſter par-tout ; (nous avons déja fait ces obſervations à l'article *brebis*, voyez cet article). Un bélier eſpagnol peut fournir cent cinquante de nos brebis.

Il ne ſeroit plus queſtion, dès qu'on s'en ſeroit procuré, que d'obliger les propriétaires des troupeaux à faire châtrer les béliers du pays & tous les agneaux mâles, & d'éviter ſcrupuleuſement toute communication des béliers auxquels on n'auroit pas fait cette opération ; par ce ſeul moyen on verroit en moins de dix ans les troupeaux d'un canton, donner d'auſſi belle laine que celle d'Eſpagne, & l'ancienne eſpece entiérement changée.

La Généralité d'Auch ſemble être le pays le plus convenable pour commencer à mettre le projet en exécution ; elle confine avec l'Eſpagne dans une grande partie du cordon des Pyrenées ; les troupeaux y ſont nombreux, & preſque l'unique reſſource de toutes les vallées ; la proximité rend faciles les moyens de ſe procurer des béliers ; mais ce qui lui mérite bien davantage cette préférence, c'eſt que l'eſpece une fois changée, on doit peu craindre qu'elle dégénere du côté de l'Eſpagne, quoiqu'il ſoit vrai que les laines d'Arragon ſont inférieures à celles de Caſtille :

on doit croire au contraire qu'elle s'étendra par approximation, dans les autres Généralités du royaume, avec d'autant plus de promptitude, qu'on apportera des ſoins pour le ſuccès.

J'ai obſervé, continue M. Candeloup, que les troupeaux eſpagnols donnent des laines plus fines, à meſure qu'ils s'éloignent des nôtres. Peu de gens ignorent, que ſi quelqu'un de nos troupeaux paſſent les limites, les Arragonois s'en emparent & l'aſſocient aux leurs; nos paſtres uſent de repréſaille, & c'eſt là l'unique cauſe de cette graduation; ſi le projet a ſon exécution, une charge de Commiſſaire des béliers, devroit être établie dans la Généralité, il ſeroit eſſentiel qu'une perſonne intelligente & active, fût uniquement occupée de cet objet, & cette charge ſeroit au rang des plus utiles du royaume.

Le ſupplément de revenu que les troupeaux donneroient par la fineſſe des laines, déterminera tous les propriétaires des biens fonds à s'en procurer, & l'agriculture y gagnera, comme il a été démontré; l'Etat y gagneta de même conſidérablement, ne futce que par l'épargne des fonds immenſes qui paſſent chez l'étranger pour l'achat des laines fines. Je ne diſſimulerai point qu'ayant conſulté des négocians habiles & très verſés dans le commerce des laines, un d'eux m'a fait une objection à laquelle j'aurois eu de la peine à répondre, ſi je n'euſſe connu l'Eſpagne, & que j'euſſe négligé d'y obſerver l'état des laines de chaque province.

Pour me prouver que le climat & le paturage, ſont la cauſe de la fineſſe des laines, & non l'eſpece de l'animal, il me dit que les troupeaux immenſes de Molina qu'on envoie chaque année dans les montagnes de l'Eſtramadure, y ſont ſujets à des mortalités conſidérables, & que les Ganaderes ou propriétaires des troupeaux, font acheter en Arragon des brebis pour les recruter, (ce qui eſt vrai) & que

cependant les laines de Molina ſont toujours de la même fineſſe.

J'ai fait obſerver par ma réponſe à ce négociant, que ſi la contagion fait périr beaucoup de brebis dans les montagnes de l'Eſtramadure, les béliers y ſont ordinairement conſervés par deux raiſons : 1°. parce que les Eſpagnols les tiennent preſque toujours ſéparés des brebis ? 2°. parce qu'ils réſiſtent davantage à la maladie, & il eſt très sûr que les paſteurs de Molina, donnent aux brebis recrutées d'Arragon, leurs béliers de Molina : d'où il réſulte qu'en pareilles circonſtances, la différence de la fineſſe des laines de Molina mêlées à celles qu'ont fourni les recrues d'Arragon, n'eſt d'aucune conſidération, parce que l'eſpece de Molina prend toujours le deſſus à cauſe des béliers qui la conſervent. Ce négociant s'eſt rendu à mes raiſons.

On trouve dans le journal d'agriculture déja cité au mois de Juin 1767, un autre mémoire rédigé en forme de lettres par un anonyme ſur le moyen de multiplier & d'améliorer les bêtes à laine & leurs toiſons : nous en allons donner ici l'extrait.

Il y a dans le royaume, lit-on dans cette lettre, des moutons qui ne ſervent pas tous aux mêmes uſages ; les uns naiſſent dans des contrées où les pâturages ſemblent faits exprès, pour donner à la chair de l'animal un goût & une délicateſſe ſupérieure ; ceux-ci ſont communément réſervés pour figurer ſur les tables ; d'autres après avoir ſervi un certain temps à l'amélioration des terres, ſont engraiſſés & deſtinés aux boucheries. Perſonne n'ignore que la qualité de la chair de mouton dépend de celle des pâturages & du ſoin que l'on prend de l'engraiſſer à propos ; mais le principal but qu'on ſe propoſe en nourriſſant des troupeaux, c'eſt pour l'utilité des terres & des manufactures. Quand on veut jouir de ce double avantage, il faut choiſir des béliers & des brebis de la

meilleure eſpece ſuivant le climat, ſes pâturages qu'on a à leur donner, & l'uſage que l'on veut faire de la toiſon ; les pâturages gras, ſelon notre anonyme, qui naiſſent à l'ombre, tels que ceux des bois & autres ſemblables, ne donnent qu'une laine commune & groſſiere ; il y en a d'autres que l'on appelle auſſi *pâturages gras*, quoique d'un genre différent, tels que ceux de Flandres qui forment naturellement des prairies, & qui donnent une laine fine, longue, ſoyeuſe, tels ſont la plupart des pâturages d'Angleterre ; ceux qui croiſſent aux environs de la mer, du moins dans les provinces méridionales, ont un goût ſalé ; la toiſon des moutons qui s'en nourriſſent eſt, à la vérité, aſſez nombreuſe, mais elle eſt groſſiere ; ce qui pourroit prouver, que ſi l'uſage du ſel eſt utile aux moutons, il doit cependant être modéré. Il ſe trouve dans les mêmes cantons des provinces méridionales & plus avant dans les terres, des pâturages qui n'ont preſqu'aucune ſubſtance, on ne peut l'attribuer qu'à la ſéchereſſe du climat, où ſi on ne ſupplée pas d'ailleurs à la nourriture par d'autres fourages, dont on a ſoin de faire proviſion, le mouton qu'on y nourrit, ne donne qu'une laine des plus communes, toujours jarreuſe & d'un rapport très modique ; enfin dans la plupart des provinces méridionales, on trouve ſur une chaîne de hautes montagnes, une herbe courte & fine qui donne à l'animal une conſtitution ſaine & vigoureuſe & à la toiſon une qualité ſupérieure ; cette derniere eſpece de pâturage d'où la laine tire ſa beauté, ne produit pas cependant par-tout le même effet : car on trouve des laines plus longues les unes que les autres, qui different encore dans leur fineſſe ; on ne peut guere ſe diſpenſer d'attribuer ces effets différens au climat ; & en effet à l'inſpection, les pâturages qui naiſſent ſur les hautes montagnes des Cevenes, du Gévaudan & du diocèſe de Narbonne, paroiſſent être les mê-

mes, mais le climat ne l'eſt pas, il fait en général plus chaud dans le diocèſe de Narbonne, que dans celui de Mende, les neiges ſéjournent plus long-temps dans ce dernier ; la température de l'air y eſt plus vive.

Cette cauſe ou les effets qu'elle produit, ſe différencie encore à meſure que l'on paſſe du midi au nord : car les laines du diocèſe de Mende ſont moins longues & moins fines que celles de Flandres, de même que celles du diocèſe de Narbonne ſont plus courtes & plus fines que celles du Gévaudan, & quand on veut raiſonner ſur cette matiere par principes, on ne peut ſe diſpenſer de convenir que le climat & les pâturages contribuent autant & même davantage à la qualité de la laine que la conſtitution de l'animal & la toiſon originaire qu'il porte ; & voici comme notre anonyme prouve ſa propoſition ; M. Poydenot paroît être de ſon ſentiment, puiſqu'il prétend qu'en vain tranſporteroit-on d'un pays dans un autre des bonnes races de brebis, qu'elles y dégénéreroient immanquablement.

Que l'on faſſe, par exemple, venir dans le Gévaudan un bélier & une brebis du diocèſe de Narbonne ou du Rouſſillon, où l'on recueille les plus belles laines du royaume ; que l'on faſſe faillir la brebis par le bélier de même eſpece, la différence de la laine dans les agneaux ſera peu ſenſible la premiere année ; mais à la ſeconde on remarquera que leur toiſon, comme celle des êtres qui leur ont donné la vie, s'eſt allongée ſans perdre autant de ſa fineſſe à proportion ; que l'on faſſe enſuite faillir une brebis du pays par le même bélier, les agneaux provenus du mélange, donneront dès la premiere année une laine qui tiendra de celle de leur mere par la longueur & de celle du mâle par la fineſſe ; & enfin elle perdra tout ce qu'elle avoit retenu du dernier, ſi on n'a ſoin de renouveller l'eſpece pendant quelques années,

& ſi on n'ajoute à cette précaution des moyens pour conſerver la qualité de la toiſon : on les indiquera.

Mais, dira-ton, pourquoi les béliers comme les brebis importés, ne conſervent-ils pas la qualité originaire de leurs laines pendant pluſieurs années. Pourquoi cette laine s'allonge-t-elle plus facilement qu'elle ne perd de ſa fineſſe ? la réponſe en eſt facile : 1°. le climat du Gévaudan étant moins chaud que celui de Narbonne & du Rouſſillon, il y a lieu de penſer que la température agit ſur les moutons, comme l'ombre agit ſur les plantes ; qui croiſſent plus en hauteur à l'abri du ſoleil, que lorſqu'elles ſont expoſées au grand air : 3°. certains pâturages de Narbonne & du Rouſſillon, ont beaucoup d'analogie avec ceux du diocèſe de Mende, & l'on recueille dans ce pays des laines très-fines ; il eſt dès-lors tout naturel que la toiſon qu'on y importe, s'allonge plus promptement, & qu'elle conſerve cependant ſa fineſſe dans un pays, ou d'autres moutons d'une eſpece plus commune, prendroient avec le temps une plus belle toiſon. Il ſuffit de citer pour preuve de l'influence du climat & des pâturages, des exemples connus. Les Catalans recrutent tous les ans leurs troupeaux par le moyen de ceux du diocèſe de Mirepoix & des environs. Ces derniers paſſés ſous un autre climat & dans des pâturages convenables, changent de toiſon dans le cours de l'année, & les marchands Catalans nous la revendent pour laine d'Eſpagne, non de la premiere ni de la ſeconde qualité, mais pour une laine plus belle que celle du canton d'où l'on a tiré les troupeaux.

Enfin on a fait venir en différentes fois des moutons de Barbarie en Languedoc ; mais comme on les avoit diſtribués dans des cantons où le climat eſt ſec, très-chaud ; que d'ailleurs les pâturages y avoient un goût ſalé ; qu'enfin les nuits d'été y ſont fort courtes, quelquefois même aſſez chaudes : ces moutons ont

langui, & malgré toute l'attention pour les bien tenir, ils ſont morts étiques au bout de deux ans ſans avoir donné qu'une très mauvaiſe production, & n'ayant laiſſé qu'une toiſon très commune & jarreuſe.

Mais pourquoi donc les moutons de cette derniere eſpece ont-ils réuſſi en Eſpagne & en Angleterre ? la raiſon en eſt bien évidente : c'eſt que le climat y eſt plus tempéré : c'eſt que les pâturages y ſont plus analogues. On objectera peut-être que le climat de Barbarie eſt beaucoup plus chaud qu'aucun de ceux de Languedoc ; mais les nuits y ſont plus longues en été, & les roſées y ſont très abondantes, rafraîchiſſent aſſez le bétail pendant la nuit, pour l'aider à porter la chaleur du jour avec plus de facilité ; d'ailleurs la chaleur eſt moins ſenſible ſur les montagnes qne dans la plaine.

Le climat, la qualité des pâturages comme la conſtitution de l'animal, contribuent donc, conclut notre anonyme, à la qualité de ſa laine, & il ajoute qu'il ne voit pas pourquoi on refuſeroit d'admettre ce ſyſtême, quand on convient d'ailleurs que le thym, le ſerpolet &c. donnent à la chair du mouton plus de délicateſſe. Notre anonyme n'ignore pas, à ce qu'il dit, qu'il y a des perſonnes qui prétendent, que ni le climat, ni le pâturage, n'influent pour rien ſur la qualité de la laine, & que c'eſt l'eſpece qui la produit ; & pour répondre à l'objection qu'on tire des negres tranſportés de Suida en Sibérie, & des barbets qui conſervent leur ſoie originaire, dont nous avons parlé ci-deſſus, il oppoſe même des faits qu'il allegue en ſa faveur. On a tranſporté, dit-il, en Eſpagne & en Angleterre, des béliers & des brebis de Barbarie ; que l'on me trouve aujourd'hui, continue-t-il, dans l'un de ces royaumes un mouton qui ait la groſſeur & la qualité de la laine des premiers, pour peu qu'il ait ſéjourné quatre ou cinq ans dans

ces

ces nouveaux climats ; alors je conviendrai que l'opinion de ceux qui penſent ainſi, a quelque vraiſemblance ; quelles ont donc été les vues des Eſpagnols & des Anglois en faiſant venir des moutons de Barbarie ? les voici ſans doute. L'eſpece du pays étoit abatardie, ſans aucune vigueur : celle de Barbarie eſt vigoureuſe, la laine en eſt fort longue & nombreuſe, elle devoit néceſſairement donner une belle race, elle devoit communiquer aux troupeaux avec leſquels on les mêlangeoit, une partie de la force & de la longueur de la toiſon ; c'étoit là, ſans contredit, le but que l'on ſe propoſoit : car il eſt croyable que les Eſpagnols, comme les Anglois euſſent été fâchés que la qualité des laines barbareſques ſe ſoutînt toujours. Le climat où l'on tranſportoit les moutons étrangers, étant plus tempéré, les pâturages auxquels on les accoutumoit par degrés, étant plus fins & plus délicats, la laine de Barbarie perdoit ſa groſſiereté ſucceſſivement, & en reſtant néanmoins auſſi nombreuſe, que le comportoit le rejetton de cette race, elle attraperoit la fineſſe néceſſaire à l'uſage auquel on la deſtinoit.

Enfin une preuve bien complette que ce n'eſt pas l'animal ſeul qui donne la qualité à la laine, c'eſt la différence qui ſe trouve entre les plus belles laines d'Eſpagne & celles d'Angleterre, quoique de même origine. Les premieres ſont fines & courtes, & les autres fines & longues. Comment des moutons de même eſpece peuvent-ils produire un ſemblable phénomene, s'il étoit vrai, comme le prétend l'auteur du nouveau ſyſtême, qu'un bélier ou une brebis, en quelque lieu qu'il ſoit importé, conſerve ſa même laine juſqu'à ſa mort. Au reſte, quand j'ai dit que les laines d'Eſpagne ſont courtes & celles d'Angleterre longues, je n'ai pas prétendu traiter à fond des différentes eſpeces de laine ; ce ne ſont que

les termes qui expriment ſeulement la différence de de l'un & de l'autre quant à la longueur réelle.

Notre auteur ſe garde cependant bien de dire que la tranſmigration des béliers & brebis eſpagnols ou barbareſques, ſoit inutile, il la regarde au contraire comme très néceſſaire. Le royaume de France auſſi heureuſement ſitué qu'on peut le déſirer, renferme preſque tous les climats de l'univers; mais je ſoutiens, ajoute-t-il, avec tout ce qu'il y a de perſonnes au fait, que dans l'importation des races étrangeres, il faut avoir égard à la température, aux pâturages, à la conſtitution de l'animal, & par deſſus tout cela, donner la plus grande attention au traitement, partie trop négligée en France, & dont l'inexécution a abatardi toutes les eſpeces. Les bergeries ne ſont ni aſſez ouvertes, ni aſſez exhauſſées, les fumiers y ſéjournent trop long-temps, on tient le bétail trop enfetmé, tandis qu'il devroit parquer la plus grande partie de l'année; on ne donne aux troupeaux la plupart du temps que des pâturages qui ne leur conviennent pas; & au lieu d'avoir des proviſions pour les hivers longs & rudes, on laiſſe jeûner les troupeaux, ou on ne leur donne qu'une nourriture ſans ſubſtance & le plus ſouvent dangereuſe.

Deux exemples terminent le mémoire de notre anonyme, & prouvent, le premier que ce n'eſt pas l'animal ſeul qui donne la qualité à la laine, & qu'il n'eſt même en quelque ſorte que l'inſtrument dont on ſe ſert; & l'autre, que le bon traitement eſt ſeul capable de la changer en bien, & même de la rendre ſupérieure en ſon genre, quand d'ailleurs l'animal eſt bien conſtitué. Tout le monde ſait que feu M le Maréchal de Saxe voulant éprouver ſi des moutons pourroient réſiſter à toutes les intempéries de l'air, fit mettre dans le parc de Chambord un troupeau

qu'il avoit acheté dans les environs; (voyez t. 1. art. *brebis*.) à la vérité la chaleur n'incommodoit pas beaucoup le troupeau, mais il eſſuya jour & nuit la pluie, la neige, le vent, la grêle, ſans autre couvert que le ciel & les arbres, même en hiver. Les moutons groſſirent extrêmement & donnerent une laine fort longue, mais plus commune que celle qu'ils avoient auparavant, parce que les pacages étoient groſſiers; aucun ne périt; c'eſt encore une obſervation néceſſaire.

Un particulier dans le diocèſe de Lodeve, qui avoit acheté dans le canton même un petit troupeau, ſentant la néceſſité d'une éducation différente de celle d'uſage, le conduiſoit dans de bons pâturages, le faiſoit parquer le plus long-temps qu'il lui étoit poſſible, ne le laiſſoit point manquer de nourriture; quand la rigueur de la ſaiſon l'obligeoit de le renfermer, il tenoit la bergerie aérée & bien nette; au bout de deux ans les moutons groſſirent prodigieuſement, chaque toiſon peſoit cinq livres, au lieu de deux livres & demie à trois livres que les moutons portoient auparavant; la laine étoit plus blanche, plus longue, plus fine, il la vendit par livre deux à trois ſols de plus que ſes voiſins, & ſes brebis lui donnoient des agneaux deux fois l'année.

On trouve dans le même journal d'agriculture, déja cité pluſieurs fois, un excellent mémoire ſur une hydropiſie épidémique qui ſurvint ſur la fin de l'hiver & au commencement du printemps de l'année 1768, aux moutons du Bas-Limouſin; ce mémoire eſt de M. Gros, maître en chirurgie, ancien chirurgien major du régiment du roi, & membre de la ſociété royale d'agriculture, au bureau du Mans.

» Pour développer avec ordre & ſur des principes certains, les cauſes de cette maladie, & établir des

moyens propres à y remédier, il eſt important, dit M. Gros, de faire quelques réflexions ſuccintes; 1°. ſur la nature ou conſtitution des moutons, & ſur la nourriture qui convient à leur tempérament; 2°. ſur la nature du ſol de l'élection de Brive, ſituée dans le Bas-Limouſin, ſur ſa diviſion par rapport à ſa culture; & enfin ſur l'eſpece & la qualité d'herbes, que le terrein deſtiné aux pâturages dans cette élection eſt en état de produire; & ſi entre les rapports que toutes ces choſes devroient avoir, il ſe trouve un contraſte capable d'être la ſource de cette maladie, un pareil guide doit néceſſairement conduire à la connoiſſance d'un remede efficace.

Le mouton a la chair courte & ferme: elle eſt courte, parce que les fibres muſculaires ſont coupées de diſtance en diſtance par des interſections tendineuſes; & elle eſt ferme, parce que le riſſu de ces mêmes fibres ſe trouve fort ſerré; cette diſpoſition des chairs du mouton conſtitue dans cet animal une force plus conſidérable, qu'on ne le penſeroit d'abord; car le mouton ſe ſentant pourſuivi, eſt capable de ſoutenir la courſe preſque toute une journée entiere, ſans en paroître extrêmement fatigué; mais auſſi le grand nombre des interſections muſculeuſes, la fermeté & la quantité des fibres qui entrent dans la texture de ſes organes, établiſſent une grande réſiſtance à l'impreſſion des fluides qui les parcourent, rendent leur circulation très-pénible, par conſéquent fort lente, & le mouton livré à lui-même, inſenſiblement appeſanti par le volume de ſes humeurs, acquiert un penchant vers l'inaction, qu'il a toujours un peu de peine à vaincre.

La lenteur de la circulation des liqueurs dans un mouton, eſt cauſe que les principes en ſont peu briſés, & inſenſiblement toutes les eſpeces de lym-

phe prennent de-là dans cet animal un caractere tenace qui les diſpoſe à engorger le tiſſu ſerré des organes, principalement celui des viſceres, dont la texture eſt délicate & peu ſoutenue, & la longueur des fonctions accumulent les ſéroſités, conſtituent au mouton un tempérament humide & froid.

La pareſſe des fonctions vitales eſt ſuivie d'un engourdiſſement proportionné dans les mouvemens qui dépendent des facultés libres ou volontaires; auſſi le mouton eſt-il toujours paiſible, tranquille, & jamais déterminé avec emportement vers aucun objet, pas même vers celui de ſes amours, objet vers lequel preſque tous les autres animaux ſe portent avec fureur. Son penchant eſt d'être dans un repos triſte & mélancholique, & ces diſpoſitions font du mouton l'animal le plus doux, le plus patient & le moins ſenſible de tous les animaux: ces caracteres dominent ſi puiſſamment dans le mouton, que la nature ſouvent excédée en lui par la lenteur de la circulation & de la ſécrétion de ſes humeurs, s'évertue, & le mouton le plus animé fait quelques bonds qui ſervent à fouetter ſes humeurs, mais ils ne ſont jamais durables, ſon tempérament le remet promptement dans l'inaction, c'eſt ce qui lui eſt le plus naturel.

Par ce court expoſé, puiſé dans la nature même de l'animal, il eſt notoire que les alimens qui conviennent le mieux pour combattre l'embarras du mouvement des liqueurs, & réveiller l'action ſurchargée des organes des moutons, ſont ceux qui abondent le plus en principes ſecs, chauds & actifs, & qui contiennent un ſel abondant, développé & piquant, capable d'exciter par ſes pointes une puiſſante oſcillation dans leurs organes. Les plantes qui contiennent ces principes au dégré le plus éminent, qui conſéquemment conviennent le mieux à la nourriture des moutons, & pour leſquelles ces animaux

par une ſuite de leurs beſoins, ont un goût de prédilection, ſont le thim, la marjolaine, le ſerpolet, l'origan, l'eſtragon, la menthe, la ſariette, la pimprenelle, la méliſſe & en général toutes les plantes qui abondent en une huile eſſentielle & aromatique, & en un ſel âcre & piquant, telles que la lavande & le romarin, ſi ces plantes ſe trouvoient moins dures; il y a encore d'autres plantes qui quoique moins actives, n'en ſont pas moins bienfaiſantes, elles abondent en un ſel amer ou ſtyptique, telles ſont toutes les plantes chicoracées, la camomille, le melilot, la millefeuille, l'hypericum, la verveine, la renouée, la bourſe à paſteur, la matricaire, le geranium, l'aigremoine, l'euphraiſe, le chiendent, & en général toutes les eſpeces de gramen, le trefle, le ſainfoin, la luzerne, l'orobe, la lentille, & toutes les plantes légumineuſes, de même que les feuilles de certains arbriſſeaux, de ce nombre ſont les roſiers, la ronce, le chevrefeuille, & toutes les eſpeces de bruyere, l'aube-épine, l'acacia, le chêne, & une infinité d'autres, dont le détail ſeroit ici trop long : on en a déja parlé ſuffiſamment dans ce dictionnaire au mot *fourage*, voyez cet article. D'ailleurs toutes ces plantes ont plus ou moins de bonnes qualités, ſelon qu'elles approchent plus ou moins de leurs degrés de maturité. Trop jeunes, elles abondent en principes aqueux ou phlegme inſipide, qui enveloppent leurs ſels, diminuent leurs actions & leurs effets. Les parties ligneuſes de ces mêmes plantes manquent d'action par leur roideur, ne fourniſſent pas aſſez de phlegme pour arrêter leurs ſels & leurs huiles volatiles, que l'air & le ſoleil leur enlevent en les deſſéchant.

Le mérite de ces mêmes plantes varie encore par rapport à la nature du terrein, à l'expoſition du lieu où elles ont cru, & à la ſaiſon qui a accom-

pagné leur venue. Un terrein trop gras ou trop humide, fournit une trop grande abondance de ſucs qui, à leur tour, entretiennent la plante trop pulpeuſe, & lui ôtent ce degré néceſſaire d'action pour développer ſes principes, & les combiner à ce juſte degré qui en fait la perfection.

Un terrein trop maigre ou trop aride, fait languir la plante par la diſette de ſes ſucs, & ſes fibres trop ſeches & trop rapprochées, ont une action qui diſſipe les principes eſſentiels de la plante à meſure qu'elle les forme; quant à l'expoſition du lieu, celles qui ne ſont pas à portée de recevoir les rayons du ſoleil, ont leurs principes privés de ce degré de mouvement qu'une douce chaleur leur imprime, & par laquelle ils perdent une crudité, que la plante la plus heureuſement développée ne peut leur enlever ſans ce ſecours; quand elles ſont trop expoſées à l'ardeur du ſoleil, le mouvement violent qu'une chaleur trop vive leur imprime, développe leurs ſucs avec trop de véhémence, les mûrit avec trop de précipitation, & énerve leurs qualités en enlevant les principes qui ont le plus de volatilité; à l'égard des effets que la variété des ſaiſons peut produire ſur les plantes, ſoit par rapport au chaud ou au froid, à la pluie ou à la ſéchereſſe, on peut très-bien les expliquer par ce qui a été dit plus haut.

Les plantes qui de leur nature ſont fort pulpeuſes, & qui contiennent un phlegme froid & inſipide, ſont pour les moutons une nourriture pernicieuſe; ce ſont le pourpier, l'ombilic de vénus, le cotiledon, le mouron, la blette, la doucette, le ſeneçon, la marguerite des prés, la mauve, &c. & même toutes les eſpeces de gramen, & autres de meilleure qualité, mais pouſſées dans des terreins trop gras, trop ombragés ou trop humides. Toutes les plantes aquatiques ſont encore un mauvais effet, ſi

l'on en excepte le jonc à moitié crud, parce qu'il contient un ſel âcre qui le rend moins malfaiſant, attendu que le jonc eſt moins pulpeux que le reſte des plantes aquatiques.

Voyons actuellement quel eſt le ſol de l'élection de Brive; il eſt montagneux, & la chaîne des montagnes ſe dirige en général du levant au couchant. Cette diſpoſition heureuſe offre un des rideaux de preſque chaque montagne au midi, & l'autre par conſéquent au nord. Les rideaux expoſés au levant & au midi, ſont dans la plus grande partie de l'élection employés en vignobles; le bon fond de la croupe des montagnes, & celui du revers expoſé au nord, ſont affectés à la culture des bleds, & garnis d'une quantité prodigieuſe d'arbres fruitiers, ſurtout de châtaigniers, qui forment une des principales denrées du pays; le plus mauvais fond, qui pour l'ordinaire eſt le plus mal expoſé, étant inculte, ſert aux pâturages; la partie la plus ſeche des vallons eſt en terres labourables, & le reſte qui en général eſt marécageux, eſt en prairies.

Sur ce tableau on voit que le meilleur terrein & le mieux ſitué pour l'excellence des pâturages, eſt employé à des objets plus importans, & que les plantes aromatiques, ſi néceſſaires pour la ſanté des moutons, ne venant naturellement que dans des terreins incultes & bien expoſés, les endroits deſtinés aux pâturages dans cette élection en ſont peu fournis, & ne donnent conſéquemment qu'une nourriture peu propre au ſuccès des troupeaux; en effet un terrein mal expoſé, couvert par des arbres auſſi touffus que le devient le châtaignier, garni de bruyeres, de fougeres & de geneſt, offre peu de plantes aux rayons du ſoleil, & en conduit encore moins à une maturité ſalubre & bienfaiſante; la roſée n'en eſt même enlevée que dans les jours bien ſecs, & les moutons paiſſent plus de la moitié du temps

tes plantes innondées, dont les ſucs n'ont déja que trop de crudité, & avalent avec elles une eau abondante qui en augmente les mauvaiſes qualités.

La pâture ſur les terres qui chaument, eſt eſtimée une des meilleures pour les moutons; mais ſi l'on obſerve que le peu d'herbes qui viennent aux champs labourés, dans les intervalles des labours, ſe réduit au chiendent & aux autres eſpeces de gramen, au pourpier, au liſeron, à la doucette, & aux autres plantes preſqu'inſipides, qui même n'ont gueres le temps d'y mûrir; on verra que cette pâture, qui plaît plus aux moutons que celle des terreins humides & ombrageux, eſt encore trop jeune, & par là éloignée d'avoir le ſel néceſſaire pour rendre cette nourriture active & capable d'éveiller le jeu des organes, afin de diſſiper l'humidité, dont le mouton ſurabonde par ſa nature.

L'expérience prouve que les pays découverts, ſecs & pierreux, & ſur-tout les bords de la mer, ſont pourvus des plus beaux troupeaux, & les moins ſujets aux mortalités & à l'hydropiſie, qui dans cette contrée eſt la maladie la plus commune des moutons, & celle qui paroit émaner le plus du tempérament de toute l'eſpece. L'abondance, le développement & la maturité des ſels eſſentiels des plantes, qui dans les pays découverts, bien expoſés, ſont peu fournies de phlegme, eſt inconteſtablement la ſource de leur proſpérité; mais le ſuccès le plus conſtant des troupeaux qui avoiſinent la mer, me paroit encore avoir une autre cauſe. Le ſel que certaines laves d'eau laiſſent en ſe répandant au loin ſur le rivage, par le gonflement de la mer agitée, & que les moutons cherchent avec avidité, ne ſeroit-il pas une cauſe auſſi puiſſante de leur ſanté que la bonne qualité des herbes qui croiſſent dans les terres voiſines de la mer? C'eſt ce qui paroit bien vraiſemblable, ſur-tout en obſervant que preſ-

que par-tout, les bords de la mer ſont arides dans une grande étendue, & pleins de cailloutages, ou ſemés de monticules ſablonneuſes, qui n'offrent à l'œil aucune verdure; cependant des troupeaux immenſes y trouvent une nourriture abondante, puiſqu'ils y ſont parfaitement gras; les petits brins d'herbes, que les moutons y découvrent en dérangeant les cailloux avec leur muſeau, ſont ſi peu de choſe, qu'il faut les regarder de près pour les voir, & cette petite quantité leur ſuffit, tandis que nos pâturages plus abondans laiſſent nos moutons dans la maigreur, ce qui ne peut que les diſpoſer à la maladie; il faut donc que le ſel, plus abondant dans l'herbe des pâturages voiſins de la mer, ou ſur les cailloux, lorſque les vagues ſe ſont retirées, ſoit le principe de leur graiſſe & de leur ſanté.

D'après cette opinion, qui paroit d'autant mieux fondée, que l'on compare de plus près la nature du terrein, les effets de cette nourriture ſaline, dont on vient de parler, & le penchant que le mouton a, comme une ſuite de ſon beſoin, pour les herbes d'un ſel âcre & aromatique, il n'eſt pas étonnant que nos troupeaux, qui ne paiſſent qu'une nourriture graſſe, marécageuſe, ſouvent dans l'eau juſqu'à mi-jambe, preſque par-tout à l'abri du ſoleil, & à laquelle ils ſont menés machinalement à des heures fixes ſans égards aux temps, ni aux diſpoſitions infirmes d'une partie du troupeau, ſoient auſſi ſujets qu'ils le ſont à la ſurabondance de leur ſéroſité, au défaut d'action de leurs organes, à la langueur, aux obſtructions, & enfin à l'hydropiſie.

Pour parvenir à multiplier avec ſuccès les troupeaux dans le Bas Limouſin, il eſt évident qu'il faut améliorer leur nourriture, & la rapprocher autant qu'il ſera poſſible, non-ſeulement des qualités qu'elle a dans les pays ſecs & arides, mais encore de celle qu'elle a aux environs de la mer, puiſque c'eſt celle qui les fait proſpérer le mieux.

Pour remplir ce double objet, la culture des plantes, qui de leur nature ſont les plus ſalines, paroît être le premier moyen, c'eſt pour cette raiſon qu'il ſeroit à propos que dans toute l'élection de Brive, on profitât des bordures des champs les mieux expoſés & de celles des vignes, qui conſument leurs ſucs à des productions inutiles, & qu'on les garnît de thym, de marjolaine, de ſerpolet, d'origan, de pimprenelle, de ſariette, & même de lavande, ou qu'on deſtinât dans chaque domaine un terrein convenable pour la culture d'une certaine quantité de ces plantes, qu'on ramaſſeroit lorſque la fleur ſeroit bien formée, comme étant pour lors dans leur force & dans leur maturité.

Toutes ces plantes qui viennent communément dans ce pays, lorſque dans les lieux qui leur ſont propres, elles ne ſont pas détournées par la culture des terres, exigeroient peu de ſoins pour réuſſir. Sans qu'il ſoit néceſſaire de les ſemer tous les ans, elles repouſſent de maniere à pouvoir être coupées pluſieurs fois dans la même année. Ces plantes ſeroient gardées dans des greniers à foin, après les avoir fait ſécher à l'ombre, autant qu'il ſeroit poſſible, pour que le ſoleil ne leur enleve pas leur eſprit aromatique. Une partie de ces plantes mêlées ſeroit diſtribuée au troupeau dans les temps humides & pluvieux, après les avoir groſſierement hachées & arroſées avec de l'eau, dans laquelle on auroit fait fondre quelques poignées de ſel, qui employeroit le ſecond moyen de l'amélioration de leur nourriture.

Ces plantes mêlées avec un peu de ſon, ſeroient encore très-propres à ranimer l'appétit des moutons, qui paroîtroient ne point manger dans les pâturages, & remédieroient ſouvent à la diſpoſition maladive qui commence à s'annoncer par leur dégoût.

Pour ſoutenir les bons effets de ces plantes, on

placeroit dans les bergeries un ou plusieurs pains, suivant le nombre des moutons, de la composition suivante : prenez cinquante livres de terre glaise purgée de ses graviers à rravers un tamis sec, autant de chaux lavée à plusieurs eaux, deux livres & demie de soufre, & douze livres de sel commun; pulvérisez le tout, & le mêlez exactement & avec une suffisante quantité d'eau : formez-en un pain, que vous ferez sécher au four ou au soleil, & lorsqu'il est bien dur, mettez-le à portée des moutons, sur-tout de ceux qui paroissent le plus affectés de l'eau qui noie les pâturages; les moutons friands, en léchant ce pain pendant la nuit, porteront dans leur estomac des principes propres à absorber les humidités crues & superflues qui résultent d'une pâture trop mouillée. Le sel marin par ses pointes animera & fortifiera non-seulement l'action de leur estomac, mais encore celle de toutes les autres organes. Le soufre est un béchique incisif des plus puissans que l'on connoisse, & le plus propre à briser les phlegmes de leur poumon, qui gênent la respiration, & retardent la circulation du sang dans ce viscere.

Pour aider les effets des moyens proposés & faire réussir constamment les troupeaux dans le Bas Limousin, il sera essentiel de prescrire sévérement aux bergers, de ne conduire leurs troupeaux aux pâturages, sur-tout dans les temps froids, que lorsque le soleil a enlevé une partie de la rosée; dans les jours pluvieux, de ne les laisser sortir que très-peu de temps, & d'observer dans ce dernier cas, de les mener sur les rideaux exposés au midi, en profitant des momens où les vents ont secoué une partie de l'eau reposée sur les herbages. (*Toutes ces observations s'accordent avec ce que nous avons dit ailleurs sur les moutons, & conviennent non-seulement pour les moutons du Limousin, mais encore pour ceux*

de la plupart des autres provinces de France.)

Mais comme malgré toutes ces précautions, la diſpoſition particuliere de certains moutons peut les conduire à l'hydropiſie, il eſt néceſſaire actuellement de preſcrire quelques remedes pour tenter la guériſon de quelques uns de ceux que les ſoins les plus exacts, n'auront pu garantir de cette maladie.

On n'entrera point dans le détail des cauſes ni du méchaniſme par où cette maladie ſe forme, parce qu'il ſeroit inutile; d'ailleurs ces connoiſſances en ſuppoſent beaucoup d'autres au-deſſus de la portée des bergers; on dira ſeulement que l'hydropiſie que l'on connoît lorſque le ventre ou la poitrine augmente en volume, tandis que les autres parties du corps maigriſſent & ſe deſſéchent viſiblement, n'eſt que l'effet d'une autre maladie qui la précede toujours: & comme cette maladie primitive a auſſi preſque toujours ſon ſiege dans le genre glanduleux; on avertit que le traitement qui en ſeroit fort long, diſpendieux & difficile, ſeroit, quoique bien ordonné, le plus ſouvent ſans aucun ſuccès & paroîtroit même par-là ridicule. Ainſi les avis qu'on donnera ſe borneront à conſeiller pour la guériſon de l'hydropiſie formée des moutons, de n'ajouter à tout ce qu'on a propoſé pour la prévenir, que l'évacuation des eaux raſſemblées & d'abandonner le reſte aux forces de la nature.

Les eaux ſe raſſemblent dans la poitrine ou dans le ventre. Lorſqu'elles ſont épanchées dans le ventre en aſſez grande quantité pour y être ſenſibles, en frappant d'une main ſur un des côtés du ventre, à l'endroit où les eaux paroîtront s'annoncer le plus, ce qui ſe trouve ordinairement vers le milieu de l'intervalle qu'il y a entre les côtes & le gigot; en faiſant l'opération on aura ſoin de pouſſer le ventre d'une main, vers le côté où l'on ſe propoſe d'en-

foncer le trois-quart, tandis que de l'autre main on fera cette opérarion.

Quant à l'hydropiſie de poitrine, l'opération devient un peu plus délicate, à cauſe de la ſtructure de cette partie; mais comme M. Gros ne veut rien propoſer de difficile ni de diſpendieux, il penſe que quand la poitrine ſe trouvera fort remplie, ce qu'on reconnoîtra par la grande ſaillie que les côtes feront, on peut haſarder, ſi l'on veut, la ponction avec le même trois-quart, entre les deux côtes qui montreront le plus d'étendue & à l'endroit qui donnera le plus de pente aux eaux. Il faut prendre garde de ne pas enfoncer le trois-quart plus d'un pouce, ou un pouce & demi, de peur de bleſſer le poumon, ce qui ſeroit alors fort dangereux.

On doit obſerver que dans les ponctions de la poitrine, les ſeules eaux du côté opéré s'évacuent, & que conſéquemment ſi les deux côtés de la poitrine ſont remplis, il faut opérer des deux côtés; mais on ne le fait pas le même jour, ni même avant que la premiere inciſion ſoit fermée de façon à empêcher l'air extérieur à s'introduire au dedans de la poitrine; car ſi l'air extérieur peſoit ſur les poumons par les deux côtés à la fois, l'animal ſeroit ſuffoqué ſur le champ.

Une partie des eaux épanchées dans la poitrine des moutons, mûes ſans ceſſe & preſſées par le mouvement de la reſpiration, s'enfle le plus ſouvent peu à peu au moyen du tiſſu cellulaire, qui accompagne la trachée artere & l'œſophage le long du col, & va former une tumeur de la groſſeur du poing, au nœud de la gorge, par la pente que les eaux trouvent, le mouton portant la tête baſſe; & c'eſt-là cette maladie commune aux mourons du Bas Limouſin, connue ſous le nom de *gammon*. Cette eau parvenue à un certain volume, ſuffoque les moutons en

interceptant leur reſpiration, ou plutôt, en gênant le retour du ſang, qui ſe porte à la tête, ou les fait périr d'apoplexie ſéreuſe, en pénétrant dans l'intérieur de la tête le long des vaiſſaux qui vont s'y diſtribuer. Pour y remédier, auſſi-tôt que la tumeur paroîtra, on la traverſera (prenant garde de ne pas y intéreſſer d'autre partie que la peau & le tiſſu cellulaire, où ſe trouve toujours la tumeur) avec une aiguille conique, courte & canelée dans toute ſa convexité, & on placera cette aiguille de façon que ſa baſe ou le gros bout, ſe trouve perpendiculairement en bas, la tête du mouton dans ſon aſſiette naturelle lorſqu'il paît, & la pointe en haut derriere l'angle de la mâchoire. On aſſujettira cette aiguille lardée dans la tumeur avec un cordon aſſez ſolide, & on en formera une anſe, au moyen de deux trous qui ſe trouvent regner l'un près de la pointe de cette aiguille, & l'autre vers ſa baſe.

Si la tumeur avoit aſſez de volume pour affecter également les deux côtés de la gorge, on placeroit une ſeconde aiguille de l'autre côté. On ſent naturellement que ces deux aiguilles doivent être poſées dans un ſens différent, c'eſt-à-dire, qu'il eſt eſſentiel qu'elles aient leur courbure convexe dos à dos, les deux baſes en bas & leurs pointes en haut.

La créneluré des aiguilles ainſi poſées ſervira de rigole, par où les eaux diſtilleront ſans interruption; l'écoulement permanent des eaux, empêchera non-ſeulement la tumeur d'acquérir le volume qu'elle auroit eu mais pourra même la diſſiper ſous peu de jours, & les eaux faiſant moins d'efforts par la facilité de leur iſſue, gêneront moins le jeu de la reſpiration, pénétreront plus rarement dans l'intérieur de la tête, laiſſeront plus de liberté au retour du ſang qui ſe porte au cerveau, & donneront ſouvent le temps aux remedes propoſés de diſſiper la

maladie, toutes les eaux de la poitrine pouvant très-bien s'évacuer par-là.

Comme il pourroit arriver quelquefois que la peau du mouton, fort diſtendue par la baſe de l'aiguille, ſe bourſoufleroit en s'enflammant, fermeroit la cannelure de l'aiguille, & empêcheroit la ſortie des eaux, il faudra alors gliſſer la pointe d'un biſtouri, d'un canif, ou d'un petit couteau bien tranchant dans la canelure de l'aiguille, & fendre d'un bon travers de doigt la peau, & par ce moyen on remédiera à cet inconvénient.

M. Gros entre enſuite dans quelques détails ſur les cauſes deſtructives des moutons; ces cauſes, dit-il, de même que les moyens de faire proſpérer ces animaux, & ceux d'améliorer le produit de leur laine, ne dépendent pas uniquement du choix, ni de l'adminiſtration étudiée de leur nourriture: la mauvaiſe diſpoſition de leur betail, l'inattention à un certain ordre de netteté qui doit y être entretenue, & le défaut de réflexion ſur ce que chaque mouton eſt plus ou moins diſpoſé à s'affecter de ce qui peut nuire à leur eſpece en général, donnent ordinairement lieu aux maladies de ces animaux; dans toutes les provinces du royaume une ſeule & même étable ſert de bergetie au troupeau le plus nombreux, & ce n'eſt que très-rarement, quand on trouve au loin d'une bergerie une légere barriere pour y placer les moutons malades, qu'on ne ſépare même le plus ſouvent du troupeau, que lorſque les progrès de leurs maladies leur ont ôté abſolument les forces de le ſuivre dans les champs. Les bergeries ſe trouvent preſque par-tout conſtruites ſous des greniers à foin, ſans autre ouverture que celle de la porte d'entrée, & le fumier de toute une année ſert de plancher.

Lorſque le troupeau, qui dans les champs vient de reſpirer un air libre & plein de reſſort, rentre dans

dans cette étuve bien cloſe, qu'aucun air extérieur ne peut pénétrer, que la tranſpiration & la reſpiration des moutons échauffent encore moins, que la chaleur fermentante qui s'éleve de leur fumier, il ſe trouve ſurpris par une vapeur étouffante, qui l'accable ſubitement & cauſe aux moutons une exhalaiſon abondante de ſucs néceſſaires à leur réparation. Le matin, lorſque le troupeau ſemble avoir à peine le courage de ſortir de la bergerie, on ne conçoit d'autres cauſes de la foibleſſe, que l'engourdiſſement qu'on ſuppoſe lui provenir d'avoir reſté long-temps couché, ſans réfléchir que cet engourdiſſement n'arrive preſque pas aux moutons, lorſqu'ils parquent les nuits en pleine campagne.

La grande tranſpiration des moutons dans ces nuits qui ſont brûlantes même au fort de l'hiver, relâche leurs pores, affoiblit leurs membres & diſſipe en ſuin des principes, que leurs organes les plus forts auroient ourdis pour allonger chaque brin de leurs laines. Ce même relâchement eſt ſuivi d'un reſſerrement proportionné, lorſque les moutons ſortent à un air froid, qui produit ſur le peu de laine qu'ils donnent, un effet qui mérite une grande attention & que tout le monde peut vérifier, c'eſt que chaque brin de laine ſe trouve inégalement filé par ſon pore, deſorte qu'il eſt gros dans un point, fin dans un autre, applati dans celui-ci, & ſuivant que le pore a été inégalement modifié; défaut qui conſtitue la plus mauvaiſe qualité de laines, non-ſeulement les rend caſſantes, mais encore parce qu'avec ces inégalités, elles ne peuvent prendre de l'éclat ſous aucune couleur.

Si l'on avoit fait attention que les belles laines ne nous viennent que des pays où les moutons parquent preſque toujours, on auroit peut-être ſongé à corriger le défaut de nos bergeries en les conſtruiſant de maniere que leur effet produisît peu

de changement au degré de chaleur de l'atmoſphere dans chaque ſaiſon. Cette conformité avec la nature mettroit les moutons à l'abri de cette alternative prompte & vive de froid & de chaud, que l'expérience nous apprend être ſi funeſte à la ſanté de tout animal, & qui certainement contribue beaucoup à la formation de quantité de ſquirres, qu'on remarque au foie & aux poumons de preſque tous nos moutons.

Le fumier des moutons eſt regardé comme un des principaux revenus qu'on en retire à cauſe de ſon excellence pour l'engrais des terres ; & il eſt d'autant meilleur, qu'il eſt plus pourri & moins fourni de litiere. Sans mettre en queſtion ſi la plus grande quantité de fumier qu'on auroit en faiſant aux moutons une litiere plus ample ne produiroit pas le même effet, je laiſſe à juger, dit M. Gros, ſi cet avantage, en ſuppoſant même qu'il ſoit réel, eſt aſſez grand pour lui haſarder la dégradation du troupeau & lui ſacrifier les bonnes qualités que la laine acquerreroit de la proſpérité du bercail; rien n'eſt plus malſain à tout animal quelconque, que d'être preſque toujours dans ſon ordure, & le fumier des moutons eſt un de ceux dont la fermentation eſt des plus fortes. Par conſéquent il a des principes très-actifs, qui, par leur mouvement, acquierent beaucoup d'actimonie & d'efferveſcence. La partie fermentée, la plus active du fumier, s'éleve la premiere, & le mouton s'en repaît chaque fois qu'il reſpire; la criſpation qu'elle porte à ſon poumon, le diſpoſe à s'engorger de la lymphe, qui, dans le mouton a un caractere tenace & diſpoſé aux concrétions; de-là ſe forme le ſquirre, ſucceſſivement l'hydropiſie de poitrine, enſuite celle des autres parties.

La vapeur du fumier en pénétrant la laine du mouton, la jaunit & la brûle, & la laine perd,

en ſe briſant par la pointe, ce qu'elle gagne en croiſſant par ſa racine. On voit donc qu'il n'eſt pas étonnant que les laines du pays ſoient toujours ſi courtes; ce qui prouve cette vérité, c'eſt que le mouton qui ſe couche toujours ſur ſon ventre, l'a tout nud dans ce pays, pendant que dans ceux où il parque, & dans les endroits où il eſt tenu proprement, ſon ventre eſt garni de laine, quoiqu'il ſe couche deſſus. On peut encore ajouter que pour peu que le mouton ſe crotte ſur ſon fumier, cette ſaleté deſſéchée offre, en uniſſant les flocons de la laine, une plus grande priſe aux pointes des ronces, qui les dépouillent fort ſouvent, quand ils vont aux pâturages; toutes ces minuties réunies renferment les cauſes du peu de quantité & de qualité de nos laines. Si au contraire on leur faiſoit une litiere plus ample, & ſi on raſſembloit leurs ordures tous les matins dans un lieu placé hors du bercail, & deſtiné à mûrir le fumier par la fermentation, la laine toujours propre en ſeroit plus douce, deviendroit ſimple & ondoyante, elle s'allongeroit & égaleroit peut-être, dans notre climat, celle que nous eſtimons tant & qui vient des pays étrangers.

La vapeur fermentée du fumier en ſe mêlant avec le ſuin, qui de ſa nature eſt fort ſalé, lui communique une corroſion qui irrite la peau des moutons, y fait naître des démangeaiſons, des inflammations & des galles; donc le ſuintement détruit toute la laine ordinairement aux approches du temps de la tonte, temps où les humeurs ont plus d'activité, d'effervescence & de mouvement, par la vigueur de la nature renaiſſante avec le printemps. Cette eſquiſſe des inconvéniens de la malpropreté dans les troupeaux, peut ſervir à faire d'autres découvertes encore plus importantes. L'influence de cette acrimonie ſur les brebis, ne peut-elle pas même être pernicieuſe à la formation & au développe-

ment de leurs nourriſſons, & devenir une des principales cauſes de la mortalité qui eſt ſi fréquente parmi les jeunes agneaux.

L'uſage du ſuin que le mouton fournit par ſa tranſpiration, eſt de nourrir, de donner de la ſoupleſſe à la laine &, en l'humectant, de la garantir de la ſéchereſſe que lui procureroit le contact de l'air, & qui avec le temps la détruiroit. Une certaine quantité de ſuin eſt donc très-néceſſaire; mais il eſt ſi abondant & ſi ſalin dans certains moutons, que cette grande évacuation les épuiſe & pervertit la laine par trop d'acrimonie; les moutons ſe trouveront bientôt être d'une ſubſtance graſſe, qui leur deviendra rafraîchiſſante, & il ſera pour lors avantageux pendant les chaleurs, d'avoir ſoin de les baigner de loin en loin dans une eau courante, qui en deſſalant leur ſuin acrimonique empêchera qu'il ne leur donne la galle, & que le reſte du troupeau ne la gagne.

De tous les moyens propoſés pour multiplier les troupeaux & pour améliorer le produit de leur laine, aucun n'eſt ni pénible, ni coûteux, à moins qu'on ne regarde comme telle, la réforme qui eſt néceſſaire dans les bergeries pour pouvoir leur donner aſſez de jour pour que l'air y puiſſe circuler librement en tout temps, & que les troupeaux s'y trouvant hors de danger d'y éprouver aucune chaleur exceſſive, par les effets d'un air ſans ceſſe renouvellé, jouiſſent à peu près du même avantage que pourroit leur procurer celui qu'ils reſpireroient étant parqués en pleine campagne.

L'attention d'avoir une bergerie ſéparée pour ſervir d'infirmerie aux moutons malades, eſt une dépenſe dont on ſera dédommagé en arrêtant les progrès que les maladies contagieuſes font ſur les troupeaux, lorſqu'on laiſſe les moutons malades mêlés, ou trop près de ceux qui ſe portent bien. Tout le

reſte ſe réduit au ſoin de tenir les troupeaux dans une netteté ſcrupuleuſe, & à regler leur pâture avec aſſez de jugement, pour ne pas continuer de mener dans les pâturages mouillés les moutons, qui, déja obſédés par cette nourriture, languiſſent & ne paiſſent que quelques bouchées de loin en loin, ſigne qui annonce toujours leur maladie commençante.

Il y auroit également de l'abus en deſſéchant les moutons par l'uſage trop abondant, ou trop continué des herbes échauffantes, qui ont été propoſées pour corriger les mauvais effets de la qualité froide & inſipide des pâturages gras & ombrageux; l'un & l'autre ont des inconvéniens, qui ne ſubſiſteront plus, loſqu'ils ſeront combinés avec intelligence.

C'eſt ainſi que M. Gros finit ſon mémoire, il nous a paru devoir mériter une place dans cet ouvrage; on ne peut aſſez inculper aux gens de campagne, toutes les précautions qu'ils doivent obſerver pour multiplier leurs bêtes à laine, qui forment une des principales branches de leur commerce.

Dans la gazette ſalutaire, année 1761, n°. 19, on indique des moyens pour nourrir les moutons pendant l'hiver, lorſqu'ils ne peuvent aller aux champs; on ſe ſervira à cet effet de bonne luzerne ou de ſainfoin, que l'on mêlera avec deux tiers de paille de froment, qu'on fera hacher dans un moulin, & enſuite paſſer ſous des meules pour en adoucir les pointes. Pour humecter cette nourriture & la rendre ſemblable à de l'avoine, on y jettera de l'eau dans laquelle on aura fait diſſoudre du ſel, ſçavoir un ſeau d'eau ſur un quintal de nourriture, & une livre de ſel marin; mais comme il y a des endroits où ce ſel ſeroit trop cher, on ſe ſervira, avec un égal ſuccès de l'eau de fumier, qu'on prendra dans un puits qu'on conſeille de faire à côté des bergeries. Ces eaux de fumier étant cla-

rifiées, ſeront excellentes pour humecter un peu la nourriture ſeche que l'on donnera aux moutons; cela donnera du goût à cette nourriture, & la leur fera manger plus volontiers; comme les eaux de fumier ne ſeront pas bien abondantes, on en fera un uſage reglé pour en donner en boiſſon aux bêtes languiſſantes. Un peu de cette eau ſera auſſi très-bonne à mêler dans la mangeaille des pourceaux, à ce qu'on dit dans cette même feuille de la gazette ſalutaire, de même que pour donner à boire aux poulets, & pour humecter les foins & pailles, qu'on donnera aux grands beſtiaux. Enfin cette eau ſalutaire, ajoute le rédacteur de cette même gazette, ſera admirable pour ragoûter toutes les bêtes qui broutent, en en jettant un peu ſur leur manger, quand il eſt ſec; mais nous n'oſons conſeiller un pareil mets.

Les moutons aiment auſſi à manger, ainſi que nous l'avons obſervé à l'article *fourage*, les feuilles des arbres, ſi on a eu ſoin de les ramaſſer par un beau temps, & de les faire ſécher à l'ombre. Celles de la vigne, du ſaule, du chêne ſont très-bonnes à donner aux moutons pendant l'hiver; par conſéquent ceux qui ſeront chargés de la conduite des troupeaux, doivent avoir ſoin d'en faire ramaſſer une bonne proviſion dans le temps.

Dans la même gazette ſalutaire, année 1762, n°. 22, on trouve une analyſe de la chair de mouton, & les propriétés médicinales des différentes parties de cet animal, nous ne pouvons mieux finir cet article qu'en les rapportant, & de-là nous paſſerons à l'extrait de l'ouvrage important de M. l'abbé Carlier, ſur les bêtes à laine, ainſi que nous l'avons déja annoncé dans cet article.

La chair de mouton eſt chaude, lit-on dans cette gazette, & fait un bon ſang. Quatre onces de cette chair miſe en diſtillation au bain marie, ont donné

deux onces ſix gros trente grains de phlegme; la chair dépouillée de ſon humidité, qui peſoit une once deux gros quarante-deux grains, diſtillée au feu de réverbere, après avoir fourni tous ſes principes, a laiſſé dans la cornue un charbon qui ne peſoit que deux gros trente-ſix grains, & dans la leſſive a donné des marques de ſel marin, c'eſt-à-dire, qu'elle n'a point altéré la diſſolution du ſublimé corroſif, & qu'elle a précipité en blanc la diſſolution du mercure; quatre onces de la même chair de mouton bouillie, ont fourni deux gros cinquante-huit grains d'extrait; par conſéquent une livre de pareille chair doit donner onze onces cinq gros trente-deux grains de phlegme, une once trois gros ſix grains d'extrait, deux onces ſept gros vingt-quatre grains de fibres dépouillées de leur ſuc.

Les deux gros cinquante-huit grains d'extrait diſtillé au feu de réverbere, ont fourni environ trente-huit grains de ſel volatil en cryſtaux bien formés; la tête morte n'a plus peſé que cinquante-quatre grains; la leſſive a donné des marques d'un ſel marin plus abondant que dans les autres viandes.

Les fibres étant ſéchées, après avoir fourni leur extrait, n'ont plus peſé que cinq gros ſoixante grains, ce qui prouve évidemment que le mouton contient plus de parties nourriſſantes, & de principes volatils que le bœuf & le veau, puiſqu'il laiſſe dans ſon analyſe moins de matieres fixes; l'analyſe de ces fibres a donné aſſez de ſel volatil ramifié. La tête morte a peſé deux gros; la leſſive n'a donné que très-peu de preuves de ſel marin avec les diſſolutions mercurielles.

La cervelle de brebis, lit-on dans cette même gazette ſalutaire, eſt bonne pour empêcher l'excès de l'aſſoupiſſement dans les maladies épidémiques, & pour faciliter la dentition. Le fiel relâche le ven-

tre; appliqué extérieurenent il guérit le carcinome; il eſt bienfaiſant dans la purulence des oreilles; celui de l'agneau ſoulage dans l'épilepſie. La craſſe que l'on tire de la laine non lavée, eſt émoliente, réſolutive, anodine, bonne dans les luxations, les contuſions, &c. la laine des agneaux tempere & amollit les tumeurs du col. La laine crue des brebis a les mêmes propriétés que la craſſe qu'on en tire. La graiſſe priſe dans du vin rouge arrête les hémorrhagies, guérit la diarrhée, la dyſſenterie & les tranchées. Les poumons appliqués ſur la tête en calment la douleur & la chaleur exceſſive, ſuſpendent le déſordre & l'agitation des eſprits, ſont ſalutaires dans les inſomnies. La coëffe appliquée chaude appaiſe la colique; la fiente eſt rafraîchiſſante, deſſicative, apéritive & diſcuſſive; l'urine priſe en boiſſon chaſſe les eaux dans l'anaſarque; les cendres de la veſſie ſont ſalutaires dans l'incontinence d'urine; la tête & les pieds bouillis produiſent de bons effets dans les atrophies & les contractions; enfin les os d'agneau réduits en cendres conſolident les plaies; & la preſſure eſt bonne contre les poiſons, fait cailler le lait & guérit la morſure des animaux venimeux.

Il ne nous reſte plus à préſent pour terminer les différens articles concernans les bêtes à laine ou moutons, que d'expoſer un extrait abrégé du traité des bêtes à laine par M. l'abbé Carlier; cet auteur diviſe ſon ouvrage en huit chapitres. Le premier contient une deſcription générale & particuliere de toutes les eſpeces de bêtes à laine, leurs noms & qualités diſtinctives. Le ſecond roule ſur le berger & ſur ſes fonctions. On traite dans le troiſieme de la génération des bêtes à laine, du bélier & de la brebis, des agneaux, des moutons & des brebis châtrices. Le quatrieme regarde la diviſion & la formation des troupeaux. Le cinquieme eſt ſur les pâ-

turages & ſur les fourrages. Le ſixieme ſur le parc, ſur les bergeries & ſur le loup. Le chapitre ſept concernant la vente & le produit des troupeaux eſt ſubdiviſé en pluſieurs articles : ſur la tonte, ſur le lavage & ſur les différentes qualités de laine, ſur la vente & ſur le produit des troupeaux d'éleves, ſur le gouvernement des troupeaux d'engrais, & ſur les boucheries. Le huitieme & dernier chapitre renferme une deſcription des maladies auxquelles les brebis à laine ſont ſujettes, avec le nom des remedes & des préſervatifs qu'on doit employer pour guérir ces maladies, ou pour les prévenir ; nous allons reprendre ces chapitres les uns après les autres. Ce qui nous a paru de plus intéreſſant dans le premier eſt la diſtinction des eſpeces.

Les eſpeces ſe diſtinguent, dit M. l'abbé Carlier, par la longueur du corſage, par la groſſeur & par le poids, par la couleur & par les qualités de laine. Les pâturages les forment & les entretiennent, elles profitent, ſe ſoutiennent & dégénerent à raiſon du ſoin qu'on en prend, & de la maniere dont on les traite ; les pâturages dépendent des climats, on entend ici par climat une température d'air qui dépend de la ſéchereſſe ou de l'humidité des territoires, & de leur ſituation dans une vallée, dans une plaine découverte, le long d'un côteau, ſur la crête d'une montagne, &c.

L'Europe l'emporte ſur l'Aſie pour le prix & le mérite des races, ſi on en excepte néanmoins la province de Perſe ; l'Aſie ne le cede ni à l'Afrique ni à l'Amérique dans ce même genre de production ; c'eſt un fait atteſté par les fabricans que les laines d'Aſie & d'Afrique, du Levant & des côtes de Barbarie, n'égalent pas en bonté, en douceur & en fineſſe, les belles toiſons de la Caſtille en Eſpagne, du Rouſſillon en France, & de quelques cantons de nos diocèſes de Beſiers & de Narbonne ; elles ſont

ſeches & caſſantes. Rien n'eſt plus délicat & plus exquis, que la chair du mouton de Ganges en Languedoc, de Pré-Salé en Normandie, de la Camargue & de la Cran d'Arles en Provence; la belle race des moutons de la châtellenie de Lille en Flandre, peut entrer en parallele, dit M. Carlier, avec les moutons choiſis de l'Angleterre & de la Hollande, dont elle eſt originaire; les contrées du Nord n'offrent rien dans ce genre, ajoute cet auteur, qui ſoit préférable à nos eſpeces communes.

M. l'abbé Carlier entre enſuite dans des détails ſur les races étrangeres extraordinaires des moutons, mais comme notre but dans ce dictionnaire eſt de nous reſtraindre aux bêtes à laine de la France, nous ne ſuivrons pas cet auteur dans ces détails.

Le ſecond chapitre concerne, ainſi que nous l'avons dit, les bergers & leurs fonctions; on appelle ainſi ceux qui gouvernent les troupeaux de bêtes à laine aux champs & à la campagne, voy. article *berger*. Un berger en chef doit être un homme fait, capable de conduire en maître abſolu, en médecin & en ſerviteur, ſelon l'exigence des temps & des lieux. Tout laboureur jaloux de proſpérer ne doit rien négliger pour avoir un maître charretier & un berger conſommés chacun dans ſa partie, auſſi dès qu'un laboureur a fait choix d'un berger, il doit s'en rapporter à ſon expérience ſur tous points, & lui laiſſer un pouvoir ſans bornes; on diſtingue deux ſortes de bergers, les bergers de ferme & ceux de communauté; les troupeaux des premiers appartiennent à un ſeul maître, laboureur ou bourgeois, & ceux des ſeconds ſont compoſés de bêtes appartenantes à différens particuliers. Le ſort des bergers de ferme l'emporte de beaucoup ſur celui des communautés.

On peut réduire les qualités conſtitutives des bons bergers à trois principales; la fidélité, la vigilance

& la ſcience; mais en vain auroient-ils ces trois qualités, ſi le troupeau auquel on les prépoſe n'eſt pas bien compoſé, & s'il ne ſe trouve pas exempt de certains vices radicaux, qui ſont ſouvent des germes de maladies & de mortalité; on auroit beau confier au meilleur berger des bêtes à laine d'eſpeces diſparates, auxquelles les pâturages des lieux ne conviendront point, ou qui auront été achetées aux foires par un de ces commiſſionnaires ignorans, qui ſe laiſſent ſéduire aux dangereuſes apparences de l'embonpoint, ce dépôt ne pourra jamais fructifier; il en eſt de même ſi on lui confie des bêtes chétives qu'on aura pu acheter à cauſe du bon marché, par pauvreté, ou par un eſprit d'avarice, ſans parler encore de la maigreur provenant d'un gras-fondu ou des ſuites de la galle. Il ſe trouve des bêtes d'une laine naturellement défectueuſe, jatreuſe, ſableuſe, luzerneuſe & buleuſe, qui reçoivent & qui gardent la pluie, & toutes les eſpeces de ſaletés que les bonnes toiſons & les bons tempéramens rejettent. Nous ne parlerons pas ici de la fidélité des bergers, tout le monde ſait en quoi elle peut conſiſter, nous obſerverons ſeulement qu'un domeſtique mal payé ou qui n'a point de gages ſuffiſans, ſuccombe aiſément à la tentation de s'approprier tous les profits qui ſe préſentent. Le meilleur préſervatif contre tous les abus qui peuvent provenir du défaut de fidélité eſt une bonne foi réciproque & un principe d'équité qui détermine les maîtres à faire un ſort convenable à leurs bergers, & ceux-ci à ne pas vouloir s'attribuer ou exiger des ſalaires qui emportent le produit du troupeau. Toute peine mérite ſalaire, celle des bergers ſur-tout. Les gages des bergers ſe paient ou en argent ſeulement, ou en argent, en grains & en denrées; cela dépend des uſages & des productions naturelles du pays; en Picardie & dans

pluſieurs provinces limitrophes, la plupart ſont payés en argent & en grains, quelquefois en argent ſeulement.

L'année des bergers varie comme les provinces; dans l'Iſle de France, elle commence à la Saint-Luc, au départ, à la Saint-Martin, à la Sainte-Catherine ou à Noël; en Flandre, c'eſt à la Saint-Chriſtophe 25 Juillet; en Picardie l'année du berger, ſe diviſe aſſez ordinairement en deux campagnes, l'une d'été, l'autre d'hiver.

La ſeconde qualité d'un bon berger eſt la vigilance, & on a toujours remarqué que la négligence & la fainéantiſe étoient les cauſes prochaines de tous les accidens qui pouvoient arriver; l'attention d'un berger doit ſe porter ſur tant d'objets, aux champs, au parc & à l'étable, qu'il faut pour la ſoutenir qu'il ſoit doué d'une bonne vue & d'un ouie excellent; il lui faut auſſi des chiens & même un domeſtique certains temps de l'année, ſurtout ſi ſon troupeau eſt conſidérable; ſans une attention particuliere, un berger court à chaque inſtant les riſques de perdre en détail une partie de ſon troupeau; quand les pâturages ſe trouvent entrecoupés de ronces, d'épines & d'arbriſſeaux armés de piquans; on a ſouvent vu des moutons s'y prendre comme au piége par la toiſon.

Un chien eſt un animal précieux pour les bergers, ſes manœuvres cauſent autant de plaiſir que de ſurpriſe. Cet animal apporte en naiſſant un inſtinct qui vient de race & que l'éducation perfectionne; les bergers en élevent & ſe les vendent les uns aux autres; on en diſtingue de deux ſortes, des vifs & des poſés; ceux-ci valent mieux à la plaine & dans les pâturages des chemins, quand la terre des deux côtés eſt couverte de moiſſon; ceux-là agiſſent mieux dans les vallées entrecoupées de perites pieces, les unes cultivées, enſemencées de grains, plantées de légu-

mes, &c. d'autres incultes ou en jacheres. Pendant les chaleurs un chien posé est préférable à un chien vif, qui harcelant continuellement le troupeau le fatigue, l'échauffe & lui occasionne par-là plusieurs genres de maladies, les bergers auront pour l'ordinaire de l'une & l'autre espece, & ils les tiennent alternativement en lesse; quand deux chiens ne leur suffisent pas, ils en ont un troisieme & un quatrieme; un ou deux se reposent pour lors suffisamment, tandis que les autres travaillent; il est nécessaire, dit M. l'abbé Carlier, que les chiens aient la dent bonne, autrement les moutons se joueroient d'eux, mépriseroient leurs glapissemens & leurs poursuites; il ne faut pas cependant qu'ils aient les broches, ni trop longues, ni trop aiguës de peur qu'elles ne fassent des plaies profondes; on prévient cet inconvénient en cassant ou en limant les broches de jeunesse, dès qu'on s'apperçoit qu'elles poussent trop. Il faut que les dents aient la propriété de faire sortir le sang plutôt que de meurtrir la chair.

Un chien bien dressé happe le mouton au train de derriere vers le bas du jarret, jamais au cou, ni aux pieds de devant. Les morsures faites à ces derniers endroits guérissent difficilement & font boiter. Les morsures & meurtrissures qui tournent en plaies se guérissent comme les piquures que les tondeurs font par mégarde, ou par maladresse; quand un chien cesse d'avoir la dent bonne, on le réforme.

Un chien de berger pour qu'il soit bon, doit connoître tous les signaux de son maître, & sçavoir y obéir; c'est aussi une bonne marque, lorsque les chiens courent après les mottes que jette le berger aux endroits d'où il veut écarter les moutons.

On a remarqué que les chiens posés vivoient plus long-temps que les chiens vifs & courans; la durée de leur vie est d'environ huit à dix ans; quand ils sont malades, dit M. l'abbé Carlier, il suffit de

leur faire prendre quelque repos, & de leur donner de la ſoupe & du bouillon; veiller la nuit, courir le jour, eſt la vie d'un chien de berger, au parc ſur-tout. Un chien dreſſé eſt réellement pour le berger un tréſor, & un ſurveillant qui épargne bien des peines.

On appelle vagant un jeune ſerviteur que le berger prend en ſecond dans les temps où le troupeau eſt plus difficile à conduire; quelques-uns leur donnent auſſi le nom de traînards, & en effet ils ſuivent tandis que le berger va devant. Un berger peut s'amuſer pendant les heures de loiſir à jouer des inſtrumens à vent, le ſon de ces inſtrumens récrée les moutons & écarte les loups, il faut ſe défier d'un berger qui cultive la magie, pour en impoſer & ſe faire craindre; celui qui brigue cette réputation eſt un fainéant à coup ſûr, & ſouvent un fripon.

La troiſieme qualité d'un berger eſt la capacité, cette capacité dépend de pluſieurs circonſtances; en général deux choſes ſont néceſſaires à un berger pour acquérir de l'expérience : l'intelligence & un tempérament propre à ſupporter les fatigues du métier.

Le génie, l'humeur, & les caracteres varient chez les bergers, comme parmi les autres hommes; les uns ſont vifs & actifs, naturellement inquiets, ſe fatiguent beaucoup, & tourmentent quelquefois mal à propos leur troupeau par un excès de zèle & de bonne volonté; les autres ſont tempérés, poſés, & montrent plus de tranquillité & de préſence d'eſprit; ils ne s'agitent qu'à la vue du danger, & gardent leur ſang froid dans toute autre rencontre; à qualités & à mérites égaux, du côté de la fidélité, de la vigilance & de l'expérience, un berger tranquille, pourvu qu'il ne ſoit pas lent, vaut mieux que celui qui eſt ſans ceſſe en action, & qui s'épuiſe ſans qu'il en réſulte aucun avantage

ſenſible. La meilleure école pour former les bergers, c'eſt celle des vagans, que les bergers experts prennent à leurs ſervices, & avec leſquels ils partagent leurs fonctions. Les fils de berger jouiſſent du même avantage; la houlette eſt le ſceptre des bergers, il faut qu'elle ſoit garnie d'un crochet à l'extrémité ſupérieure, car quand il eſt queſtion d'arrêter un mouton pour le ſaiſir, il ſuffit que le berger le ſaiſiſſe par un pied de derriere avec le crochet, & il n'eſt pas pour lors néceſſaire de prendre l'animal par ſa toiſon.

Les fonctions & l'exercice de berger ſont ou habituelles, comme celles de garder & de conduire aux champs, ou accidentelles & périodiques, comme les veilles du parc & l'affourage des bergeries; s'il ſe trouvoit un climat où il n'y eût point de nuit, point d'hiver rigoureux, ou des chaleurs exceſſives, les fonctions du berger ſeroient de conduire perpétuellement ſon troupeau.

Le troiſieme chapitre du traité que nous analyſons, a pour objet la génération des bêtes à laine; il traite du bélier, de la brebis, du mouton & des châtrées; ces dernieres ſont des bêtes à laine femelles, qu'on a privées par l'amputation des parties eſſentielles à la génération. On reconnoit, voyez article *bélier*, un bon bélier aux ſignes ſuivans : il doit avoir la tête groſſe & ſans cornes, le front large, les yeux noirs, vifs & hardis, le deſſous des paupieres rouges & les gencives de même, les oreilles grandes, l'encolure haute & le corſage bien proportionné, la poitrine large, la queue bien garnie, le rable ferme, les jambes hautes & fortes à raiſon de la taille, la démarche libre, ferme & réſolue, la laine blanche, bien adhérente à la peau & exempte de toutes autres ſaletés, que de celle qui provient du lieu ordinaire, droite, friſée ou retapée ſelon l'eſpece.

Les béliers mal ſains ſe reconnoiſſent aux marques ſuivantes, un œil blanc, pâle, livide ou jaune, & les gencives de même, une haleine puante, une langue chargée, une bouche infectée de chancres, de boutons & de cloches d'eau, un air abattu, une démarche chancelante, des gales & des dartres à la peau & au muſeau; on prétend que le bélier ou la brebis qui a le deſſous de la langue noire, engendre des agneaux noirs ou bays, c'eſt-à-dire tachetés de gris, de brun ou de noir. Il eſt encore à obſerver qu'un jeune bélier qu'on fait ſaillir, avant que ſon tempérament ſoit formé, donne naiſſance à des agneaux de foible complexion & de petite taille. Autrefois on eſtimoit les béliers cornus, mais on eſt actuellement bien revenu à leur ſujet; c'eſt un ſentiment unanimement reçu dans nos provinces ſeptentrionales, à commencer par le Berry, en Sologne, en Beauce, dans l'Ile de France, en Picardie & en Flandres, dans la Champagne, en Brie & dans la meilleure partie de la Normandie, qu'il eſt de l'intérêt des bergers & des propriétaires de ne pas renouveller & même d'anéantir les eſpeces qui ont des cornes; quelques bergers prétendent qu'en écraſant ou déracinant les premiers germes de ces excroiſſances ſur les os qui en ſont la baſe, elles ne repouſſent plus: on pourroit tenter une pareille expérience. En Poitou & dans quelques autres pays, quand il y a tout lieu de craindre que les cornes nuiſent à l'animal qui les porte, ou qu'elles ſoient de figure à bleſſer les autres bêtes du troupeau, on les lie au troiſieme anneau, ou à un pouce du ſommet de la tête, & il eſt encore plus expédient de les couper avec un fer chaud, tel qu'un morceau de faucille.

Les bêtes à toiſons noires figurent aſſez mal dans un troupeau bien tenu; d'ailleurs la laine blanche eſt de beaucoup préférable à la noire, ſoit pour la teinture,

teinture, ſoit pour le commerce ; auſſi faut-il bien ſe donner de garde d'admettre aucun bélier à ſaillir une brebis : on ſupprimera encore d'un troupeau tous les agneaux noirs qui naiſſent par cas fortuit, de peur que leur préſence ne ſoit aux brebis pleines une occaſion d'en concevoir de cette couleur.

En général rien ne contribue plus à ſe procurer de bonnes bêtes à laine que le choix d'un bon bélier, mais par malheur dans nos provinces on ne prête que très-peu d'attention à ce choix ; la conduite des Eſpagnols & des Anglois devroit être pour nous un ſujet d'imitation. Ces deux peuples doivent au choix ſcrupuleux des bons béliers l'excellence & la bonne conſtitution de leurs meilleurs troupeaux.

Quant à l'âge & au ſervice du bélier, M. l'abbé Carlier ne preſcrit rien à ce ſujet ; l'expérience, dit-il, doit être à cet égard le ſeul guide des bergers entendus ; les Flamands font travailler avec ſuccès leurs béliers de la grande eſpece dès l'âge d'un an ; en Sologne on fait ſaillir les béliers antenois depuis l'âge de dix-huit mois juſqu'à deux ans, après quoi on les châtre & on les vend. Un bélier eſt uſé en moins de trois ans, au lieu qu'une brebis ſaine portera juſqu'à ce qu'elle devienne *calabre*, c'eſt-à-dire, tant qu'elle conſervera ſes dents. Les béliers ſont diſpoſés à ſaillir dans tous les temps de l'année, mais ils ne peuvent rien exécuter à moins que les brebis ne ſoient d'humeur à répondre aux marques de leur empreſſement ; celles-ci ont un temps de rut, hors lequel il eſt rare qu'elles entrent en chaleur ; ce rut commence à la fin de Juin, ou vers la mi-Juillet, & continue juſqu'à la fin du mois d'Octobre.

Les anciens avoient ſoin de ſéparer les béliers des brebis dans le courant de l'année ; en Beauce,

dans une partie de la Brie, & en divers endroits de nos provinces, on nourrit ſéparément les béliers le long de l'année, & on ne les admet au troupeau que quand leur ſervice devient néceſſaire; cette méthode de nourrir à part les béliers, eſt la plus propre à les rendre vigoureux.

Dans les pays où l'on ſépare les bêtes à laine en pluſieurs troupeaux, on mêle les béliers avec les moutons, & ils n'approchent des brebis dans aucun autre temps que celui du rut; la pratique la plus commune en France, mais qui n'eſt pas la meilleure, eſt de laiſſer toute l'année les béliers avec les mourons, les brebis, les bêtes antenoiſes, & les agneaux de l'année; mais ceux qui agiſſent ainſi, renoncent à bien des avantages & courent même des riſques.

Parmi les béliers il s'en trouve qu'on a peine à contenir, & il y en a d'autres qu'il faut exciter; on appaiſe la fougue des béliers trop vifs en diminuant leurs rations de nourriture, quand ils vivent ſéparément; on a recours à l'expédient contraire, c'eſt-à-dire, qu'on choiſit & qu'on augmente les fourages aux mâles qui ont beſoin d'être excités.

On uſe en Sologne d'une excellente méthode pour ménager en même-temps les forces & la ſanté du bélier & celles de la brebis; lorſque le temps du rut eſt arrivé, un laboureur qui a trois béliers, les lâche ſucceſſivement de trois jours l'un, c'eſt-à-dire, que chaque bête, après un jour de travail prend deux jours de repos; cette méthode prévient bien des inconvéniens & même de fréquens accidens.

Un berger a aſſuré à M. l'abbé Carlier, qu'un laboureur ſon maître ayant admis un ſeul bélier vigoureux, nourri de grains dans une étable de brebis du ſoir au lendemain, ce mâle avoit couvert quarante-cinq femelles, qui avoient porté chacune un bon agneau.

Les ſentimens ſont fort partagés ſur le nombre reſpectif des béliers & des brebis ; les uns fixent celui des premiers à quatre par cent brebis ; d'autres eſtiment qu'un ſeul bélier ſuffit à ſoixante, quatre-vingt & cent femelles. Le ſujet de ce partage de ſentimens provient uniquement de ce que chacun ne conſidere que les circonſtances particulieres des lieux qu'il habite ; toute cette diſpute eſt une affaire de nourriture & de tempérament, ſur laquelle il n'appartient qu'aux bergers de prononcer d'après l'expérience.

Après avoir parlé des béliers, nous allons actuellement paſſer à l'examen des brebis, conjointement avec M. l'abbé Carlier ; une brebis, pour qu'elle ſoit bonne à la multiplication de ſon eſpece, doit avoir le corps long & grand, les os gros, eu égard à ſon eſpece, la tête fine & dégagée de cornes ; les yeux bien fendus, vifs & éveillés, le ventre grand & large, la queue courte, le haut de la tête, le cou & le dos bien garnis d'une laine blanche, nette, ſoyeuſe & bien adhérente à la peau, la démarche libre. La force du tempérament eſt la premiere qualité néceſſaire à une brebis, & on peut dire que la taille & la grandeur du corſage importent moins. Les brebis de mauvaiſe complexion ſe reconnoiſſent aux mêmes ſignes que les béliers de rebut ; le meilleur état d'une brebis prête à porter, eſt d'être entre deux chairs, ni graſſe ni maigre.

Ces animaux portent cinq mois ou vingt-deux ſemaines ; elles ne portent pour l'ordinaire qu'une fois l'année, mais à la rigueur on pourroit les faire porter deux fois, il y a même des cantons dans la Provence, dans le Vivarais & vers la Franche-Comté, où un quart & un cinquieme des brebis agnelent à deux repriſes, on nomme *tardons* les agneaux de la ſeconde portée ; mais c'eſt un abus

qui eſt à éviter & qui eſt en quelque façon contre nature.

Le traitement des brebis pleines eſt beaucoup plus commode dans les provinces où les maîtres font garder ſéparément leurs femelles; quels que ſoient néanmoins les uſages à cet égard, on donnera aux brebis pleines des meilleures nourritures que dans les autres ſaiſons.

La ſaiſon des agneaux eſt un temps de moiſſon pour les propriétaires des troupeaux; quand les brebis ſont de bonne complexion, & lorſqu'elles ont été bien nourries, elles n'éprouvent aucun accident au temps de leur délivrance; quand il leur ſurvient des obſtructions de lait, l'emplâtre de ciguë les fond, il amollit & diſſipe les tumeurs en quatre ou cinq jours. On fait tomber & diſparoître les petites croûtes qui ſe forment ſur le pis, en les frottant avec du ſaindoux.

Les meres foibles & mal nourries, & les jeunes brebis qui portent pour la premiere fois, éprouvent aſſez ſouvent en agnelant un travail difficile; ſi le danger eſt évident, on ſacrifiera l'agneau pour ſauver la mere. L'agneau préſente pour l'ordinaire les deux pieds de devant à côté de la tête; quand cela n'eſt pas, il faut le repouſſer avec le doigt, juſqu'à ce qu'il ait repris cette poſture, quoiqu'il y en ait qui viennent à bien en préſentant le train de derriere; les bergers qui ont les doigts menus peuvent ſaiſir l'agneau & le tirer de force, quand après l'avoir repouſſé pluſieurs fois, il n'y a plus d'eſpérance qu'il ſe préſente comme il convient. Les parties extérieures de la matrice, qui s'enflent avec inflammation, doivent être blaſées avec du vinaigre à la quantité d'un verre, dans lequel on aura fait fondre une once de ſaindoux; quand on a épuiſé toutes les reſſources uſitées en pareil cas,

on aura recours aux crochets. Rien n'eſt plus propre pour faire jetter aux brebis le reſte de l'arriere-faix, que de leur faire avaler un demi-verre de vin, dans lequel on aura mêlé la poudre de cinquante zeſtes de noix ſeches qu'on a pilé dans un mortier; M. Haſt-Fer prétend que dans les travaux longs & pénibles, le pouliot & la menthe en poudre, ou le ſuc de l'un ou de l'autre mêlé dans de la biere forte, accélerent la délivrance & pouſſent l'arriere-faix; on donne auſſi du vin avec de la muſcade, de l'eau de ſabine & de rhuë, du vin ou de l'eau d'abſynthe; mais à tous égards il vaut mieux laiſſer agir la nature que d'uſer de potions & de remedes confortatifs. Dans les chûtes de matrice, le berger prendra un ſecond qui ſaiſira les deux pieds de derriere & les tiendra élevés, repouſſera pour lors doucement la matrice avec le doigt & la remettra dans ſon état naturel; & pour obvier à une ſeconde chûte, il paſſera dans les levres extérieures de cette partie, à l'aide d'une aiguille, un brin de fil fort & lice, qu'il nouera enſuite; il fera cependant enſorte que cette ligature ne puiſſe empêcher le paſſage de l'urine. Celui qui opere doit avoir les doigts frottés de beurre, les ongles coupés très-courts & bien unis.

La brebis ſe délivre à l'étable ou dans les champs; quand c'eſt dans les champs, le berger la mettra à l'abri juſqu'à ce qu'il retourne à la maiſon avec ſon troupeau, & il rapportera le ſoir l'agneau dans un coin de ſon manteau. Une brebis ne porte ordinairement qu'un agneau, ſi elle en a deux, on donnera le moindre à une mere qui a perdu le ſien, quand c'eſt pour la premiere fois qu'elle met bas, il faut en avoir un ſoin particulier, de peur qu'elle n'abandonne ſon agneau; on la placera dans un endroit ſéparé, ou dans un angle de la bergerie, où on aura formé un réduit avec des claies; on ſe

gardera bien de prodiguer des alimens à la brebis le jour de ſa délivrance, de peur que la diarrhée ne lui ſurvienne.

Les femelles qui allaitent, jouiſſent d'une meilleure ſanté que celles qui n'ont point d'agneau, c'eſt pourquoi dans le cas où une mere perd ſon petit ſans pouvoir lui en ſubſtituer d'autre, on la traira deux ou trois fois & le lait ſe diſſipera.

Dans quelques provinces telles que dans la Beauce, dans la Normandie & le Hainault, il arrive ſouvent que des rats & des reptiles ſucent le lait des brebis; c'eſt aux bergers & aux maîtres à chercher les moyens de détruire de pareils animaux.

Les agneaux trop avides de tetter frappent de leurs nez les mammelles de leurs meres, au point de les rendre quelquefois bleues & livides; dès que cet accident eſt ſenſible, on délaie de l'argille ou de la terre graſſe, qui n'a pas vu le jour, dans du vinaigre, & on en oint la contuſion cinq ou ſix fois; on peut prendre auſſi de la ſeconde pelure d'oignon, on la fait bouillir avec du vinaigre juſqu'à la conſiſtence d'une gelée; on en frotte pareillement les mammelles.

Quand les brebis n'ont pas aſſez de lait pour allaiter leurs agneaux, on fera hacher tout menu des navets, on les ſaupoudrera de ſon & de farine, & on en donnera tous les ſoirs à ces brebis; à défaut de navets, on peut employer des carottes & des pommes de terre. La quantité d'un chapeau ſuffit pour trois ou quatre brebis; on fait auſſi uſage pour cet effet de différens joncs tendres, on les pile & on les mêle avec le ſon, ils produiſent le même effet que le navet & la carotte; il ſe trouve des pis douloureux & ſenſibles, qui ne permettent pas aux meres de laiſſer tetter leurs agneaux; on diſſipe cette ſenſibilité & on endurcit le pis en paſſant doucement deſſus, & à pluſieurs repriſes, du foin & de la paille longue.

On eſt dans l'habitude en Limouſin de ſevrer les agneaux à quatre ou cinq ſemaines, & de traire les meres pendant ſix mois; on y mêle enſuite le lait de brebis avec celui de vaches, & on en fait des fromages de *coillade*. Aux environs de Taraſcon en Provence on trait les brebis la plus grande partie de l'année; on fait uſage de leur lait pour des fromages, du caillé, des crêmes, des recuites & même pour du beurre, qu'on mange très-bien ſur le pain; les Rouergeois mêlent enſemble par parties égales le lait de brebis avec celui de chevre; ils font du beurre avec le lait pur de brebis, & de très-bons fromages, qu'on porte aux caves de Rochefort, voy. art. *fromages*. Les Auvergnats font auſſi un fréquent uſage du lait de brebis; ils en convertiſſent une partie en fromages, on donne aux meilleurs le nom de *fenettaires*. En Bretagne le lait de brebis ſert entr'autres choſes à faire des fromages de pluſieurs ſortes & du beurre à friture.

Le premier ſoin d'une bonne mere dans les brebis eſt de lécher ſon nouveau né; quand elles ſe négligent à cet égard, on peut les y engager par quelques appas qui flattent leur goût; il ſuffira de ſaupoudrer l'agneau de ſon, ce ſera le vrai moyen d'exciter la mere à le lécher. Quand les jeunes meres, qui n'ont pas encore allaité, refuſent leur pis à leurs nouveaux nés, on les prendra & on les tiendra dans l'atitude qui convient, à une ou à pluſieurs repriſes; & lorſque l'agneau manque de diſpoſitions pour prendre le chemin de la mammelle, on le lui montrera en le maniant le plus légerement qu'il eſt poſſible, & en le chatouillant ſous la queue.

On reconnoit les bons agneaux aux ſignes ſuivans; ſi l'humidité de leurs corps eſt jaunâtre, c'eſt, dit-on, l'heureux préſage d'une bonne conſtitution, & une preuve que la mere jouit d'une bonne ſanté:

quand un agneau de trois ou quatre jours a ſur le devant & ſur d'autres parties du corps des poils longs & roides qui tombent peu après, c'eſt un indice qu'il aura la peau fine & longue, & ſi ſes pieds & ſes membres ſont gros & forts, c'eſt une marque qu'il deviendra grand & robuſte; au bout de quinze jours on connoit la figure, le corſage & la conſtitution qui caractériſent un agneau, lorſqu'il ſera grand; à peine les agneaux ſeront-ils ſortis du ventre de leurs meres, qu'il faudra leur faire prendre l'air aux premiers jours beaux & ſereins; parmi les différens agneaux, ceux qui ſont propres pour la propagation ſe reconnoiſſent au bout de trois ſemaines, & à ſept ſemaines le berger les peut conduire aux champs; il fera un choix des premiers nés, & il laiſſera les autres à la bergerie, juſqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge & les forces convenables; d'abord il ne les conduira dehors que de deux jours l'un, & il ne s'éloignera pas trop de la ferme, de peur de les fatiguer. Sur le ſoir au retour du grand troupeau, il ſéparera les agneaux de leurs meres, & il les mettra dans une étable à part, où il aura eu ſoin de préparer auparavant les nourritures convenables. (voy. art. *agneau*.) On commence d'abord par leur donner dans de petites auges de la mie de pain qu'on mêlera avec un peu de bled, pour les habituer à manger. Dès qu'ils ont pris goût à cette nourriture, on leur préſentera de l'orge, du lentillon, du lupin, des pois gris, un peu de gerbée, de trefle ſec, du foin fin ſans poudre & en petite quantité, de l'avoine en gerbe, & très-peu de ſon. Leur premiere boiſſon ſera de l'eau blanchie avec de la farine; on nomme cette premiere ſéparation des agneaux d'avec leurs meres, *ſevrage de nuit*. Les agneaux viennent rarement à bien dans les années pluvieuſes, les nourritures humides qu'ils prennent aux champs, leur lâchent le

corps & les font dépérir ; les meilleurs remedes à ces maux, c'eſt de leur donner une bonne nourriture en provende & en fourages ſecs au retour des champs ; il ne faut pas non plus laiſſer à diſcrétion les agneaux dès leur premiere ſortie, on court riſque de les voir périr par la diarrhée, l'hydropiſie & la pourriture ; les agneaux de nos provinces méridionales, dit M. l'abbé Carlier, éprouvent dans les années de ſéchereſſe une eſpece de morve, qu'on nomme *primage*, mais cette maladie n'eſt pas contagieuſe. Lorſque le jeune animal veut boire, il ſort de ſes naſeaux une humeur viſqueuſe qui corrompt l'eau & l'empêche de ſe déſaltérer ; le même écoulement reparoit, dès qu'il commence à manger ; on a éprouvé qu'en faiſant avaler à ces jeunes bêtes un peu de lard roti ſur une pelle, ce remede guériſſoit la plupart & ſoulageoit les autres ; quelquefois les agneaux ſont attaqués d'ardeurs & d'échauffures, accompagnées d'un peu de fievre. Si l'on s'apperçoit que le mal vient du lait, on traira la mere, on coupera ſon lait avec une égale quantité d'eau de pluie, & on le fera boire au petit.

On coupera aux agneaux l'extrémité de la queue à un mois, ſix ſemaines ou deux mois, par un temps doux & tempéré ; ce retranchement ſe fait en tordant la queue à l'un des nœuds, où l'on veut qu'elle ſe termine ; on laiſſe ordinairement en ſon entier celle des mâles & des châtrices, cependant les bergers diminuent de quelques doigts la queue de leurs mâles, & en cela ils font très-bien ; la plaie qui ſuit l'amputation ſe guérit d'elle-même, & quand on veut en accélérer la guériſon, on la frotte avec un onguent fait avec du ſuif de bouc & de la cendre de chêne qu'on étend ſur un linge, & qu'on attache à l'extrémité de la queue, ou bien on prépare un autre onguent avec du goudron & un peu de verd de gris, & on l'incorpore avec du ſuif de

bouc. On ſevre pour l'ordinaire les agneaux à quatre ou cinq mois de leur naiſſance.

On billonne les agneaux mâles qu'on ne deſtine pas à la propagation, cela ſe fait de trois manieres différentes: par inciſion, par ligature, & en biſtournant. On opere par inciſion de deux façons différentes, l'une ſe nomme *châtrer en agneau*, & l'autre *châtrer en veau;* pour faire la premiere opération, le berger commence par tirer un peu la peau de la bourſe, & repouſſe doucement les teſticules avec les doigts: il fait enſuite à la peau de la partie inférieure une ouverture aſſez grande pour donner paſſage aux deux boutons. Il applique les deux pouces à la naiſſance de la racine des teſticules, les ſaiſit tous deux avec les dents, les tire fortement & lentement, juſqu'à ce qu'il les ait extirpés avec les racines. La précaution d'appuyer les deux pouces empêche que l'effort n'emporte la partie du bas-ventre où les racines ſont adhérentes; l'opération faite, on tire doucement avec les doigts le conduit de l'urine pour le remettre en état, après quoi on rapproche les chairs & l'on frotte les levres de la plaie avec du ſaindoux, ou avec la ſalive de tabac.

La châtre en veau ſe fait aux animaux dont elle prend le nom, en ouvrant l'un après l'autre les côtés extérieurs des teſticules, & en arrachant l'un & l'autre avec les doigts à deux repriſes; on frotte enſuite les levres de chaque plaie avec du ſaindoux; la premiere des deux méthodes eſt la plus ſûre, ſon ſuccès dépend en grande partie de l'attention à choiſir un temps doux & un air tempéré, vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai, le froid empêcheroit les chairs de reprendre, & les chaleurs cauſeraient la gangrene.

Quant à l'opération par ligature, elle eſt inſuffiſante, elle ne peut détruire les germes & les ra-

cines des teſticules, nous n'en ferons donc pas mention ici. Il n'en eſt pas de même de la châtre en tournant; ceux qui la mettent en uſage ſaiſiſſent la partie ſupérieure de la bourſe à la naiſſance des teſticules, & tordent cette partie; ils repouſſent enſuite chaque bouton des teſticules qu'ils font rentrer entre cuir & chair, où ils ſe fondent; ils ramaſſent les peaux qui contenoient les boutons & les ſerrent avec une ficelle, de peur qu'ils ne retombent, ils laiſſent ſubſiſter la ligature pluſieurs jours.

On ne châtre pas ſeulement les agneaux mâles, mais on châtre auſſi les femelles; pour rendre châtrices les agneaux femelles, on s'y prend de la maniere ſuivante : celui qui opere, ouvre le flanc gauche de la bête, par une inciſion latérale aſſez grande pour que deux de ſes doigts puiſſent atteindre à la matrice, après avoir détourné doucement les inteſtins qui ſe préſentent; cette partie de la génération eſt garnie des deux côtés dans ſa longueur d'une eſpece de membrane entrelaſſée de veines, de fibres, de filamens & de corps graiſſeux, comme la coëffe qui nage ſur les boyaux; l'ouvrier détache ces deux membranes l'une après l'autre avec l'ongle du pouce, & les expoſe ſur un plat, pour que le maître juge ſi l'opération a été bien faite; après quoi on recoud l'ouverture du flanc avec un fil bien lice; on aura l'attention de faire la ſuture en ſoulevant les chairs, de peur que l'aiguille ne pique les inteſtins; on frotte enſuite cette ſuture avec un peu de ſaindoux, & les chairs ſe rejoignent en peu de temps. Les bergers de Picardie s'abſtiennent de frotter, ils prétendent que les chairs reprennent plus vîte.

L'opération des châtrices demande une main légere, exercée, & un inſtrument bien tranchant; l'état des brebis châtrices n'aſſujettit à aucun ſoin,

elles en ſont plus fortes & plus robuſtes, on les ſéparera ſeulement du troupeau pendant le temps du rut, de peur que les béliers ſe fatiguent inutilement pour les contenter.

Dans le quatrieme chapitre, M. l'abbé Carlier parle des troupeaux & de leur formation ; les bêtes blanches ont toutes les années une dénomination particuliere ; les agneaux conſervent ce nom depuis le moment de leur naiſſance juſqu'au terme d'une premiere année révolue ; voy. art. *agneau*. D'un an à dix-huit mois, on diſtingue ces jeunes bêtes par l'expreſſion *d'agneaux de l'année paſſée ;* de quinze & dix-huit mois à deux ans, on appelle *antenois* les mâles, & *antenoiſes* les femelles ; ce temps paſſé l'âge & les noms dépendent du nombre & de la figure des dents : les agneaux d'un an ont la mâchoire inférieure garnie de huit petites dents pointues comme celles des jeunes chiens ; il ne leur en pouſſe jamais à la mâchoire ſupérieure ; à deux ans il leur tombe deux dents canines qui font place à deux palettes ou dents mâchelieres ; deux nouvelles dents pareilles à ces dernieres paroiſſent l'année ſuivante & marquent trois ans ; deux autres à quatre ans & deux autres à cinq ans, ce qui fait huit en tout, après ce terme une bête ceſſe de marquer ; il y en a dont la pouſſe des dents anticipe ces différens termes ; les bergers appellent *ronds* & *oronds* les moutons qui ont toutes leurs dents ; ils reconnoiſſent le ſurplus des années à des ſignes arbitraires & à des marques qu'ils font eux-mêmes ; enfin ceux de ces animaux qui commencent à perdre leurs dents ſe déſignent par les qualifications de *breches* & de *calabres*. La perte des dents eſt communément un fâcheux prognoſtic pour les brebis, c'eſt pour elles l'avant-coureur d'une fin prochaine ; quand on s'appercevra de la chûte prochaine des dents des brebis, on fera donc bien de les engraiſſer pour en tirer parti ;

On rapporte néanmoins le trait d'un gentilhomme qui a prolongé juſqu'à douze ans la vie d'un mouton privé de ſes dents dès l'âge de ſix ans; l'animal avoit été nourri de pain & de grain broyé qu'on faiſoit pétrir; ayant été tué à cet âge, la chair ſe trouva très-bonne, & l'on tira de ſon corps une grande quantité de ſuif. On peut dire en général que la différence d'une vie plus longue & plus courte dans les brebis dépend du ſuc & de la nature des pâturages.

Les bêtes qui pâturent habituellement dans des bas-fonds & dans des endroits humides, paſſent rarement l'âge de cinq ans ſans dépérir. Une bonne race élevée dans des lieux découverts, ſecs & bien aérés, profitera juſqu'à huit ans, quelquefois juſqu'à dix; toutes choſes égales d'ailleurs, une bête à laquelle on épargne la nourriture, vivra un ou deux ans moins qu'une autre de même race, qui n'aura manqué de rien.

On nomme *troupeau* une quantité ſuffiſante de bêtes à laine capable d'occuper un berger; un troupeau ne peut être moindre que de 100 ou 150, & pour l'ordinaire il en renferme depuis 300, 400, 500, juſqu'à 600 bêtes; quand les troupeaux excedent cette quantité, ils demandent un travail & des ſoins auxquels le miniſtere d'un homme ſeul ne peut pas ſuffire; un berger prépoſé à la conduite de 1200 ou 1500 bêtes, eſt obligé de partager ſes fonctions avec un ſecond ou avec pluſieurs vagans: mais cela eſt rare en France; il n'en eſt pas de même en Eſpagne, les grands troupeaux y montent à pluſieurs milliers.

Il y a une police établie preſque par-tout de proportionner le nombre des troupeaux, & celui des bêtes à laine qui les forment, à la nature & à la quantité des meſures de terre renfermées dans l'arrondiſſement d'une paroiſſe, d'un hameau, d'un

territoire; vers Taraſcon en Provence on admet les troupeaux aux pâturages à raiſon de 60 bêtes par charrue; on a un reglement général du parlement de Paris, portant que le nombre de ces mêmes animaux dans les diſtricts des paroiſſes, hameaux & fermes, ſera d'une bête par arpent. M. l'abbé Carlier entre enſuite dans des détails très-circonſtanciés ſur la formation des troupeaux, nous ne ſuivrons pas cet auteur dans tous ces détails, ils ſont trop longs & même un peu minutieux, d'ailleurs nous y reviendrons à l'article *troupeau*.

Le cinquieme chapitre du traité de M. l'abbé Carlier parle des pâturages & des fourages, nous n'en donnerons pas ici non plus l'extrait, nous en faiſons ſuffiſamment mention aux mots *fourages* & *pâturages*, voy. ces articles. Le ſixieme chapitre concerne le parc & les bergeries, de même que des obſervations ſur le loup; nous nous reſtraindrons ſeulement, en donnant l'extrait de ce chapitre, à ce qui a rapport au parc, ayant parlé ailleurs des bergeries, & ayant déja donné dans ce dictionnaire un article très-intéreſſant ſur les loups, voyez *bergeries* & *loups*.

Parquer, c'eſt renfermer un troupeau dans des paliſſades mobiles, en plein air & au milieu des champs; le parcage s'exécute ordinairement pendant les nuits de l'été.

L'enceinte d'un parc eſt donc formée de claies poſées bout à bout ſur la ſurface d'un champ; ſa figure eſt celle d'un quarré parfait ou d'un quarré long; on appelle claie un aſſemblage de baguettes flexibles de coudrier ou de tel autre bois léger, verd & pliant, entrelaſſées & croiſées en ſens contraire ſur des montans de même matiere; l'ouvrier lui donne la forme d'un quarré long de neuf pieds ſur quatre pieds & quatre pieds & demi à cinq pieds de hauteur; chaque claie eſt accompagnée d'une croſſe deſtinée à la contenir & à la joindre avec l'ex-

trémité de la claie ſuivante; la croſſe eſt un bâton de ſept à neuf pieds, traverſé de deux chevilles à l'extrémité ſupérieure, l'autre bout eſt percé d'une mortaiſe à jour, propre à recevoir une longue clef de bois applatie; quelques jours avant le commencement du parc, le maître du troupeau fait voiturer les claies ſur les lieux avec la cabane où le berger doit ſe loger; cette cabane eſt une eſpece de lit d'alcove couverte d'un toit, compoſée de planches & d'une porte fermant à clef. Cet aſyle ambulant eſt poſé ſur deux eſſieux ſoutenus par quatre roues, ou traverſé d'un ſeul eſſieu paſſé dans deux roues. Les quatre roues donnent à la cabane une aſſiette ſolide, & ſont plus commodes. La loge ſe meut & ſe tranſporte en paſſant les traits du cheval dans deux chevilles ou crampons qui ſaillent de la partie inférieure ou pignon de face; les cabanes à deux roues ſe terminent par un double limon comme les charrettes; le train de devant eſt ſoutenu par un chevalet tenant à la voiture, qui ſe plie & ſe dreſſe à volonté. Le choix de ces deux conſtructions dépend du local qui les décide.

La premiere ſorte convient dans les pays plats & unis; la cabane accompagnée de limon réuſſit mieux dans les terreins d'une ſurface inégale.

Quant au placement du parc, voici comme il ſe fait: le berger détermine l'enceinte en meſurant le terrein avec une perche, ou de ſes pas, à raiſon de trois pas par chaque claie. Il dreſſe le parc en ſoulevant une premiere claie avec la croſſe qu'il poſe ſur une épaule, & la porte ſur ſon dos à l'endroit où il a tracé ſes lignes. Il tranſporte de même une ſeconde & une troiſieme claie à la ſuite l'une de l'autre; à meſure qu'il avance il paſſe l'extrémité ſupérieure de la croſſe, dans une ouverture ménagée à l'endroit où les deux clefs empiétent l'une ſur l'autre. Ces ouvertures & celles qui regnent

le long de la claie ſe nomment *éperneaux*; tandis que les deux chevilles tiennent en reſpect le haut des claies, le bout qui eſt la baſe de la croſſe les maintient. Cette baſe eſt aſſurée par une clavette de bois qu'on a paſſé dans la mortaiſe, & qu'on enfonce dans la terre à coups de maillet; ſi la réſiſtance des croſſes n'eſt pas aſſez forte pour faire joindre exactement les clefs des angles, on aſſure ces clefs en les arrêtant avec une corde; la force du vent & le côté d'où il ſouffle déterminent la direction des croſſes; plus elles ſont longues, plus le parc eſt affermi contre l'impétuoſité des vents; un berger porte trente claies en changeant deux & trois fois par nuit, on nomme chaque changement coup de parc; ſi le nombre des claies ſe monte à quarante, il a beſoin d'un ſecond; la proportion du nombre des claies & des bêtes de moyen corſage eſt de dix claies par cent bêtes, quarante ſuffiſent pour cinq ou ſix cents; on peut néanmoins changer cette diſpoſition relativement à la nature des amandemens dont les terres ont beſoin, ſelon la longueur des nuits, la taille des bêtes & la force des pâturages.

Chacun connoit l'utilité des parcs, il eſt inutile d'en parler ici, mais ils n'ont pas lieu pour nos provinces ſeptentrionales; dans certains endroits on ne fait parquer les moutons que pendant l'été, dans d'autres on les fait parquer pendant tout l'hiver, ces animaux menent ainſi une vie ſauvage, cela peut avoir principalement lieu pour nos provinces méridionales.

M. l'Abbé Carlier traite auſſi des bergeries, voyez ce que nous en avons dit au mot *bergerie*; nous n'y reviendrons pas ici. Notre auteur donne enſuite la deſcription d'un parc domeſtique, ou d'un parc d'hiver; ce qui en a donné l'idée, c'eſt l'expérience qu'on a faite en Normandie du côté de Rouen, vers

1762,

1761, que les toiſons des moutons qui paſſent ainſi l'hivet augmentent du quart en quantité, & de plus du double en qualité, quand on a ſoin de tenir le troupeau proprement : on a auſſi obſervé que cette expoſition détruit le jarre & prévient la chûte de la laine au printemps. Le ſieur George Petit, laboureur du Vexin, en la paroiſſe de Genainville, inſtruit de ce qui ſe pratique en Angleterre, en Irlande, &c. où l'on expoſe les moutons au grand air, même pendant les temps les plus rigoureux de l'année, a eſſayé de faire parquer la moitié de ſon troupeau dans ſa cour pendant l'hiver de 1762, il a fait enfermer l'autre à l'ordinaire dans les étables; la moitié qui a parqué, n'a eſſuyé aucune eſpece de maladie, la laine a conſidérablement augmenté en quantité & en qualité tandis que l'autre partie renfermée dans les bergeries a été ſujette à tous les inconvéniens qui arrivent ordinairement; on trouve gravé dans le traité de M. l'abbé Carlier le plan d'un parc d'hiver, & la coupe de ce plan; nous invitons nos lecteurs de l'examiner dans l'ouvrage même de cet auteur.

Le loup devient enſuite le ſujet des réflexions de M l'abbé Carlier; voyez ce que nous en avons dit à l'article qui le concerne, & l'extrait que nous y avons rapporté du traité de M. Deliſle du Moncel. Cet animal emploie toutes ſortes de ruſes, quand il veut ſurprendre un troupeau au parc, ou attraper une proie; deux, trois & quatre ſe réuniſſent, un ſeul attaque tandis que les autres demeurent en embuſcade. Ces derniers ayant pris leur poſte au-deſſous du vent, l'agreſſeur ſe préſente au-deſſus du côté oppoſé, & fait tous les mouvements qu'il croit propres à jetter le trouble & l'épouvante dans le troupeau. Les moutons effrayés rompent les claies & ſe repandent dans la campagne, c'eſt alors que les loups qui attendoient le moment du dé-

ſordre, quittent leur poſte, fondent ſur les bêtes diſperſées, & font un carnage affreux; non contents d'égorger les bêtes qui doivent leur ſervir de pâture, ils déchirent indiſtinctement toutes celles qu'ils peuvent joindre dans l'eſpoir que demeurant ſur la place, ils reviendront ſucceſſivement les prendre; celui qui a attaqué ne s'oublie point, après avoir fait quelques feintes de fuir pour amuſer & donner le change au berger & aux chiens, il fait un circuit & revient prendre ſa part du butin.

Le loup ſeul ſans témoin & ſans compagnon eſt plus fin, plus réſervé que quand il marche avec d'autres. Il a pluſieurs rôles à jouer, & doit ſe comporter en ennemi qui attaque, qui combat & qui enleve ſa proie; il s'avance d'abord à pas comptés contre le vent, il examine avec des yeux de lynx l'aſſiette des claies, il ſonde le terrein s'il eſt meuble ou compacte; apperçoit-il un jour ſur la terre, ou un défaut entre deux claies, il gratte & tâche d'écarter avec ſon muſeau les deux bouts des claies & cela avec tant de légereté & à ſi bas bruit, qu'il ſe trouve gliſſé dans le parc ſans avoir été vu ou entendu des moutons; il fait alors dans le parc ce qu'on dit du loup renfermé dans la bergerie, il étrangle, il maſſacre: la frayeur ſaiſir le reſte du troupeau, qui force les claies & prend la fuite. Cet ennemi n'eſt pas moins furieux dans la déroute que dans le combat; il continue le carnage juſqu'au moment où le berger ſurvient avec ſes chiens, & quand il touche à l'inſtant critique, où il court riſque à ſon tour de perdre la vie, il ſaiſit par le cou un des moutons à qui il a donné la mort, le charge ſur ſon dos & fuit avec cette proie.

On a cent expédiens pour prendre & écarter les loups; on les éloigne en allumant des feux, ou en entretenant une fumée épaiſſe avec le ſecours du fumier, ou de la paille mouillée, dont on couvre

un braſier ; on fait auſſi fuir le loup en battant le fuſil ; l'odeur de la poudre à tirer l'écarte, & à plus forte raiſon les coups de mouſquet ; cet animal eſt auſſi tellement ennemi de l'harmonie, que le ſon des inſtrumens le fait fuir ; M. l'abbé Carlier dit avoir ouï raconter d'un ménestrier de village, qu'ayant trouvé à ſa rencontre deux loups mâtins, il leur avoit donné quelques petites proviſions qu'il rapportoit d'une nôce. Les loups ayant tout dévoré, le menaçoient encore ; le ménestrier auquel il ne reſtoit que ſon violon, leur joua un air qui mit ces animaux en fuite. Indépendamment de ce trait, il eſt certain que le ſon des inſtrumens écarte le loup, & que les moutons y prennent un plaiſir ſingulier. Un berger attentif diſtingue à la voix de ſes chiens, ſi le loup rode autour du parc ; quelques-uns ont coutume de pendre des ſonnettes au cou d'une douzaine de moutons, à la premiere alerte le bruit de ces ſonnettes les inſtruit du danger.

Dès qu'un berger eſt averti de l'arrivée du loup, il doit lâcher ſur lui ſes chiens, & tirer un coup d'armes à feu ; un pétard d'un ſol fait l'effet d'un coup de fuſil pendant la nuit ; un tiſon ardent, des étincelles tirées d'un caillou avec un briquet, ou par le choc de deux pierres à fuſil ; quelques lambeaux attachés à des piquets, pourvu qu'on les varie, la voix & les cris du berger éloignent le loup.

Certains laboureurs propoſent comme un moyen infaillible pour empêcher les loups d'approcher du parc & des bergeries mal aſſurées, de faire filer des cordes d'une étoupe la plus groſſiere, & de planter de petits piquets de diſtance en diſtance, ſur leſquels on étend ces cordes ; l'odeur du chanvre & des cordages fraîchement travaillés, fait autant d'impreſſion, à ce qu'ils diſent, ſur le loup que la poudre à tirer ; il eſt à propos, ajoute-t-on, d'en avoir de

rechange & de pluſieurs façons, de varier la poſition des piquets de temps en temps, & la raiſon, c'eſt que le loup s'accoutume peu à peu à ce qu'il voit continuellement & paſſe.

Le ſeptieme chapitre du traité de M. l'abbé Carlier eſt uniquement deſtiné à la vente & au produit des bêtes à laine; comme nous avons eu occaſion d'en parler différentes fois, nous n'y reviendrons pas ici. Il n'en ſera pas de même du chapitre huitieme, qui concerne les maladies, on ne peut aſſez s'étendre ſur un objet auſſi intéreſſant.

La plupart des maladies ont leur ſource dans trois cauſes extérieures & accidentelles; un air épais & impur, une mauvaiſe nourriture, & la négligence & l'ignorance du berger; les dépôts, la diſſolution du ſang & les éruptions, ſe ſous-diviſent en un nombre prodigieux d'incommodités qui varient à raiſon des climats chauds ou froids, & des années ſeches ou pluvieuſes; les anciens réduiſoient ces infirmités des bêtes à laine à trois principales : la fievre, la galle, les excoriations & les piquures. Ils rapportoient à la fievre toutes les maladies internes & à la galle toutes les maladies éruptives; M. l'abbé Carlier réunit ſous huit claſſes principales toutes les maladies des bêtes à laine; dans la premiere, il place la fievre, le friſſon & la courbature; dans la ſeconde, les tranchées & la colique, la diatrhée, la dyſſenterie & le piſſement de ſang; dans la troiſieme, l'enflure & ſes eſpeces, le gonflement cauſé par la pâture des mauvaiſes herbes, par les inſectes, par les vents, l'araignée, &c.; dans la quatrieme, le feu & ſes branches; dans la cinquieme, la galle & le bouquet, le chancre & le ſcorbut; dans la ſixieme, le claveau; dans la ſeptieme, le tournis & l'étourdiſſement; & dans la huitieme, l'hydropiſie, la gouëtre, la pourriture, & la fagoue au poumon & au foie : le boitement,

les plaies & les fractures ſont nombre à part, & ne ſe comptent point parmi les maladies d'humeurs.

Notre auteur commence ce traité des maladies par des généralités, pour les prévenir, de même que les mortalités & pertes des bêtes à laine; il faut, dit M. l'abbé Carlier, attaquer l'humeur dans ſon principe, aider la nature ſans lui faire violence par la diete & par l'exercice des champs; donner de l'air aux étables; regler les nourritures ſur la complexion & le corſage des bêtes, ſur la qualité des pâturages & des fourrages & ſur la ſaiſon, & en général éviter la rencontre des troupeaux affectés d'un mal contagieux; on s'épargne par-là les déſagrémens de ſe conſumer en frais de drogues, qui ne guériſſent pas toujours, & qui, en faiſant diſparoître la maladie principale, alterent ſouvent le tempérament de la bête, & font prendre à l'humeur un cours plus dangereux. Les cauſes des maladies du cheval & celles du mouton, continue M. l'abbé Carlier, ſont totalement différentes; le cheval par la nature des ſervices qu'il rend à l'homme, comme de porter, de tirer, de courir, &c., éprouve des fatigues qui dérangent ſouvent l'économie & le ton de ſes parties; la vie tranquille du mouton le met à l'abri des dangers réſultans de toute eſpece de ſituation forcée: ſon genre de vie a plus de reſſemblance avec celui du chien & du chat, qui étant en liberté & nourris d'alimens ſains n'éprouvent que des indiſpoſitions paſſageres.

Un berger qui ſçait ſa profeſſion, eſt rarement obligé de recourir à d'autres remedes que le tabac, le ſel, la thériaque, le vin, le vinaigre, la ſaignée, les lavemens, les fumigations & l'exercice. On augmente la vertu du tabac, en le faiſant tremper dans de l'eau de ſel, mais il fait beaucoup plus d'effet étant mâché qu'en infuſion; cependant quand le nombre des bêtes eſt trop grand, & que le ber-

ger ne peut pas ſuffire à mâcher la quantité néceſſaire, il fait infuſer le tabac dans du lait nouveau trait, dans le vinaigre ou dans l'eau de ſel, à raiſon d'une once par chopine de liqueur ; l'infuſion ſe fait à ſtoid dans un vaſe bien fermé pendant vingt-quatre heures ; on regle les doſes du tabac, de même que celle des autres ingrédiens, ſur la nature & les progrès du mal, ſur l'âge & le tempérament des bêres. Quant au ſel, comme il ſe trouve ſouvent trop cher, on le remplace en maladie, par un uſage réfléchi des plantes ſuivantes : qui ſont la gentiane, le romarin, la ſauge, la rhuë, l'aunée, le lierre, les baies de ſureau, de genievre, de laurier, les bourgeons de houblon, les ſommités d'abſynthe, la véronique, la ſemence d'ortie, l'angélique, la racine de chardon benit, la graine ou ſemence de frêne, le tamariſc, le perſil, les raves noires, l'ail, l'hyſope, la moutarde, l'écorce de bouleau, les bourgeons de coudrier & de bouleau, les baies d'hieble, la livêche, la pimprenelle, l'eupatoire femelle bâtarde, la tormentille, la tanaiſie, &c. On met infuſer ces plantes dans l'eau ou dans le lait, & quand on n'a pas la facilité de ſe procurer toutes ces eſpeces de plantes, on donne en aliment de l'avoine, de la luzerne ſeche, de la bruyere ſechè, du geneſt mûr, & toutes les eſpeces de feuillages & d'herbes qui paſſent pour avoir une vertu deſſicative ; l'urine humaine ſupplée auſſi très-ſouvent & très-avantageuſement à l'uſage du ſel, étant donnée en potion.

La thériaque & l'orviétan s'emploient avec ſuccès, dit M l'abbé Carlier, contre l'effet des inſectes venimeux que les bêtes avalent en pâturant, & contre les herbes groſſieres qu'elles ont mangé avec une trop grande avidité ; la thériaque n'eſt pas moins bonne dans les criſes violentes & ſubites provenant d'humeur & d'un défaut de digeſtion,

c'eſt un excellent cordial, on l'étend ſur du pain.

Le vin, le cidre & la biere, ſervent à accélérer & à faciliter les éruptions, à diſſiper les humeurs aqueuſes & à fortifier; on les fait chauffer dans un vaſe, & on y rape de la muſcade, s'il eſt beſoin d'en augmenter la vertu; on les rend plus actifs en y faiſant tremper des morceaux de pain rotis, que le mouton mange avec plaiſir; cependant ce remede eſt très-dangereux dans les maladies inflammatoires; c'eſt mal à propos que bien des bergers en font uſage, ſans avoir auparavant conſulté la nature de la maladie. Le vinaigre produit un effet tout contraire, auſſi eſt-il très-bon pour rafraîchir, on le fait entrer dans les breuvages anti-ſcorbutiques & anti-peſtilentiels.

La ſaignée eſt très-uſitée pour les brebis, les bergers la pratiquent avec la pointe de leur couteau, avec une flamme de maréchal, avec la pointe d'un canif, ou avec la dent de brochet, à l'endroit le plus près du ſiege de la maladie. Ils ſaignent au-deſſus du jarret, quand le mal regne le long du corps, ſous le gros de la queue à deux doigts du fondement, à l'épaule, à la jugulaire, entre les deux yeux & au front, à l'onglet en coupant le bout du ſabot; ils font auſſi couler du ſang de l'oreille après l'avoir fendue & en la battant: on en fait pareillement couler de la queue en inciſant l'extrémité, & en coupant un ou deux nœuds; les veines de la tête & de deſſous la queue, ajoute M. l'abbé Carlier, rendent plus de ſang que les autres; la veine ſe ferme avec une épingle comme aux chevaux, ou avec la cendre qu'on y tient appliquée un inſtant, ou bien l'ouverture ſe ferme d'elle-même dès que le ſang ceſſe de couler; la ſaignée eſt de tous les remedes le plus prompt & le plus ſalutaire contre les coups de ſang & dans les maladies inflammatoires, mais elle eſt contr'indi-

quée dans les incommodités qui ont un excès d'humidité pour cauſe prochaine ; on ne peut aſſez ſaigner dans les maladies aiguës & ſubites.

Les lavemens ſont auſſi très-en uſage dans les maladies des bêtes à laine, ils rafraîchiſſent ces animaux, & font des merveilles dans la conſtipation ; quand on veut donner un lavement aux moutons, on tient la tête de ces animaux entre les jambes, & on lui ſouleve le train de derriere en le prenant par la queue ; on commence par le défienter en débouchant le fondement avec un doigt qu'on y inſinue, après l'avoir trempé dans l'huile ou dans le beurre ; il ne faut ſouvent que cet expédient pour rendre le corps libre ; quand les matieres ſe trouvent trop durcies, on verſe dans l'anus, au moyen d'un bout de ſureau, dont la moëlle a été ôtée, de l'urine d'homme nouvelle, de l'eau de ſavon, du beurre fondu, ou de l'huile battue avec de l'eau de ſel, on y ajoute deux pincées de tabac par demi-ſeptier ; ſi la conſtipation eſt exceſſive, on prend une chopine de lait doux, qu'on fait cailler avec de la biere, on y joint deux cuillerées de beurre, deux cuillerées de ſavon blanc, & une demi-poignée de ſel ; le tout étant mêlé & fondu enſemble ſe verſe dans l'anus de la bête. Le petit lait & le ſavon produiſent pour l'ordinaire un effet auſſi prompt & auſſi aſſuré que les remedes compliqués.

On ne donnera aux brebis des purgations qu'à propos, & quand on les purgera, ce ſera avec de l'eau de ſel & de tabac ; avec deux gros de ſoufre dans une chopine de lait ; avec une poignée de feuilles de bouleau & autant de houblon, infuſés dans un demi-ſeptier d'eau ; enfin avec de l'urine humaine & de l'eau, par égale portion.

Les fumigations ſont toujours très-ſalutaires aux bêtes à laine pour chaſſer & renouveller le mauvais air ; elles ſont même un préſervatif dans les

maladies contagieuſes; les meilleures drogues ſont l'encens mâle, les baies de genievre, l'aſſa-fœtida, les raclures du bois de cerf, de corne de bœuf, &c.

L'utilité de l'exercice au grand air eſt univerſellement reconnu, & même quand il arrive aux bêtes à laine d'être travaillées de mal-aiſe & de courbature, ſans aucun ſigne qui faſſe connoître le genre d'incommodité qui doit en réſulter, on uſe en Auvergne & en Sologne de l'expédient ſuivant.

Le berger fait autant de liens de paille ou de genêt qu'il a de bêtes attaquées; il en bride chaque animal en le lui paſſant dans la bouche & en l'arrêtant par deſſous la tête; il ſépare du troupeau & raſſemble en une ſeule bande les bêtes ainſi arrangées, les agite par un coup de chien, ou en les chaſſant devant lui. Cet exercice qui ne nuit jamais, fait ordinairement déclarer la maladie; ſi les bêtes écument en courant & en rongeant le lien, elles guériſſent, ou ſont garanties.

Après ces préliminaires, paſſons avec notre auteur aux différentes maladies particulieres des moutons; le friſſon, la courbature & la fievre, ſont les maladies de la premiere claſſe, que nous examinerons d'abord; elles proviennent, dit M. l'abbé Carlier, d'une plénitude d'humeurs qui fermentent avec le ſang; on en diſtingue de deux ſortes, les unes paſſageres & fortuites, les autres fixes, dont les exemples ſont plus rares; le tempérament chaud des bêtes à laine a cela de particulier, ajoute notre auteur, que les humeurs une fois miſes en mouvement, ne tardent pas à ſe fixer & à devenir ſenſibles par des éruptions, par des évacuations, ou enfin par des dépôts qui dégénerent en pourriture; c'eſt la raiſon pour laquelle il n'arrive que très-peu que les bergers ſoient obligés de traiter le friſſon, les mal aiſes & la fievre comme des maladies proprement dites.

Le mouton éprouve ſouvent des friſſonnemens ſubits & paſſagers, qui ſont plutôt des ſymptômes bons que mauvais, cela annonce même un tempérament vif & bien conſtitué; cependant ſi la bête friſſonne aux premiers froids de l'automne & pendant l'hiver, c'eſt un indice que l'animal n'eſt pas ſain, & qu'il faut chercher la cauſe & la nature du mal pour y appliquer les remedes convenables.

La courbature ſe diviſe en un grand nombre de branches, qui prennent les noms de landry, de rhumatiſme, de fourbiſſure, de goutte, de poncet, ſelon les années, les lieux & les indications; elle provient d'un excès d'humeurs qui eſt ſur le point de ſe fixer, ſi on ne travaille pas à la diſſiper par l'exercice, par la diete ou par les remedes; la bête boite ou chancelle comme ſi elle étoit ivre, & reſte derriere le troupeau.

Lorſque l'humeur s'étend le long de l'épine du dos, l'animal devient comme perclus, & ſe couche ſur le ventre ſans pouvoir remuer; on en a vu demeurer à l'étable pendant huit jours dans cet état ſans perdre l'appétit; lorſque le mal n'eſt pas violent, il ſe paſſe naturellement par la chaleur ou par l'exercice; mais s'il augmente au lieu de diminuer, & ſi la bête a l'œil bon, on aura recours à la diete, aux frictions & aux lavemens; la ſaignée n'eſt bonne que dans les cas critiques, on la pratique pour lors à l'onglet & à la queue.

Quant à ce qui concernoit la fievre, les anciens rapportoient à cette maladie toutes les maladies internes provenant de la fermentation des humeurs; ils diſtinguoient la fievre des agneaux de celle des bêtes faites; ils traitoient les agneaux en les ſéparant de leurs meres, & en leur donnant du lait de ces femelles coupé avec de l'eau de pluie; la fievre n'eſt pas cependant une maladie, à proprement par-

ler, pour les brebis; on pourroit encore rapporter à la fievre la rage des moutons, qui eſt une fievre chaude cauſée par la morſure des chiens de bergers, mais comme elle eſt fort rare, nous n'en parlerons pas ici.

La ſeconde claſſe des maladies des bêtes à laine renferme, ainſi que nous l'avons obſervé, les tranchées & coliques, la conſtipation, la diarrhée, la dyſſenterie, le piſſement de ſang. Les tranchées des moutons ſe manifeſtent à peu près comme celles des chevaux, la bête ſe tord & ſe débat, bondit quelquefois & change ſouvent de poſture. Il y en a de deux ſortes, la tranchée rouge qui eſt accompagnée d'un feu qui eſt répandu ſur la peau, & l'ordinaire qui n'a pas ce ſymptôme; on ſubdiviſe l'une & l'autre en tranchées aiguës, & en tranchées lentes. Les aiguës ne durent qu'une demi-heure ou une heure au plus, les autres continuent pendant quatre ou cinq jours; elles ſont occaſionnées pour l'ordinaire par des herbes tendres & humides que ces animaux ont mangé avec excès ou avec avidité.

On commencera la cure des tranchées rouges & aiguës par une ſaignée à la tête, on tiendra enſuite l'animal chaudement, & on lui fera avaler un demi-verre de la potion ſuivante: on prend pour la préparer une pincée de rhuë, autant de houblon, & deux fois autant d'abſynthe; on fait bouillir le tout dans une pinte de biere à réduction de moitié, & on ſe procure ainſi une liqueur très-propre à faire ceſſer la ctiſe des brebis; quand les douleurs ſont exceſſives, on fait avaler quelques cuillerées de lait coupé avec de l'huile d'olive, ou avec du bouillon gras; mais comme quelques auteurs prétendent que les bêtes qui ont une fois uſé de potions graſſes, ne profitent plus en rien, on pourroit obvier à cet inconvénient en mêlant un peu

d'eau de vie avec l'huile ou le bouillon, & en donnant une cuillerée de vin après que la douleur eſt appaiſée.

La conſtipation ſe guérit par les lavemens, la piloſelle y donne ſouvent lieu; quand les lavemens ſont inſuffiſans, on donnera à l'animal malade un verre de mélange d'huile & de lait par égales parties, dans lequel on aura délayé une pincée de poudre à canon.

Quoique M. Haſt-Fer mette le vomiſſement parmi les maladies des brebis, cependant les bergers le regardent comme une évacuation naturelle, qui ſoulage & à laquelle on doit laiſſer un libre cours.

Quand des bêtes gloutonnes éprouvent des ſuffocations qui les obligent à faire des efforts ſemblables à ceux des vomiſſemens violens, pour rejetter ce qui les incommode, il faut les aider de peur qu'elles ne périſſent dans l'accès, on ouvre à cet effet leur bouche, & on tourne dans le conduit de l'eſtomac un poireau, un bâton dont l'extrémité eſt garnie d'un linge, ou tout ſimplement le manche d'un couteau; on nomme ces criſes *ennouement* & *s'ennouer*.

Il y a de deux ſortes de diarrhées chez les bêtes à laine, ou c'eſt une évacuation naturelle & benigne, ou elle eſt déréglée & maligne, on ne traite que cette derniere, mais dans le traitement il faut avoir égard aux cauſes qui y ont donné lieu. Toutes ces cauſes ſe réduiſent pour l'ordinaire à deux principales: une grande humidité, ou des chaleurs extraordinaires; ſi la diarrhée provient du contre-temps d'une année pluvieuſe, il faudra entremêler les alimens des bêtes à laine avec des fourages ſecs; ſi elle a ſa ſource dans un uſage immodéré des herbes tendres, trop nourriſſantes, ou impregnées de ſucs qui procurent un engrais ſubit & forcé; la diete, c'eſt-à-dire, le retranchement d'une partie

des alimens ordinaires eſt le grand remede & le ſeul efficace ; mais comme en général la plupart des diarrhées continues viennent de chaleur, l'expédient le plus ſouverain eſt de faire avaler un verre de vinaigre ou d'urine à chaque bête malade.

La dyſſenterie eſt un cours de ventre ſanguinolent, plus commun au midi qu'au ſeptentrion de la France; elle eſt ſur-tout occaſionnée par les chaleurs, les ſéchereſſes, les herbes graſſes, tendres & aquatiques. La dyſſenterie ſe traite de même que la diarrhée de chaleur; on change l'animal de pâturages, & on évite les occaſions de l'échauffer de nouveau; pluſieurs lui font avaler quelques cuillerées d'une infuſion d'ail dans du vinaigre : d'autres lavent le ventre & la poitrine avec de l'eau fraîche, & font prendre deux ou trois verres de petit lait doux à chaque bête; on les rafraîchit encore en leur donnant des lavemens compoſés d'un tiers de lait & de deux tiers d'eau, ou tout ſimplement d'une cuillerée de vinaigre dans une chopine d'eau; quand le ſang eſt abondant dans ces ſortes de flux, on fera très-bien de ſaigner la bête malade à la jugulaire, & de donner en breuvage de l'eau de riz, dans laquelle on aura diſſout une once de gomme arabique par pinte; la nourriture ſera de la farine d'orge un peu humectée & légerement nitrée.

Le piſſement de ſang reconnoit pluſieurs cauſes, qui ſont préciſément les mêmes que celles de la diarrhée ſanguinolente; on prétend que la quinte-feuille mangée avec l'humidité de la roſée ou de la pluie qu'elle conſerve long-temps ſous ſes feuilles, donne ſur le champ cette maladie, de même que les fleurs de muguet & de ſerpolet des chaumes. On doit préluder à la cure par le ſoin d'écarter toutes les cauſes qui donnent lieu au piſſement de ſang, après quoi on aura recours à la ſaignée, qui ſe fera à la tête, à côté des oreilles, ſous la

queue & à l'onglet, aux lavemens rafraîchiſſans & adouciſſans. Un berger a fait part à M. l'abbé Carlier d'un remede qu'il aſſure lui avoir ſouvent réuſſi en pareils cas : on fait bouillir dans une pinte d'eau une once de vitriol, une once de couperoſe & une once d'alun ; on les mêle avec une pinte de tiſanne faite avec les racines de fraiſier & de framboiſier, & on donne une cuillerée de cette potion à chaque bête ; on augmente la quantité d'eau de fraiſier, lorſque l'échauffement eſt conſidérable.

Le ſang de rate eſt un nom aſſez vague, la dénomination de cette maladie tire ſon origine de ce qu'on trouve dans les animaux qui en meurent la rate fort gonflée, du ſang extravaſé & des dépôts de ſang caillé dans divers endroits de la capacité du corps ; on ne s'apperçoit ſouvent de cette maladie que par la mort preſque ſubite de pluſieurs bêtes, ſi la maladie reconnoit les mêmes cauſes que le piſſement de ſang, on ſe ſervira des mêmes remedes ; mais ſi par la diſſection de ceux qui en ſont morts, on remarque des bulles de ſang & d'eau attachées aux viſceres on traitera les autres de même que dans le cas d'échaudure.

Les moutons ſont ſujets quelquefois aux rétentions d'urine, ce qui leur peut provenir de ſables & de pierres ; quand on s'apperçoit, dit M. l'abbé Carlier, qu'il ſe trouve un corps étranger dans le conduit de l'urine, on fera enſorte de l'ôter avec la pointe d'un couteau, & quand on n'y peut parvenir, on fendra la verge après l'avoir fait ſortir du prépuce, pour en faire ſortir le ſable, on blaſera enſuite la plaie avec de l'urine, du vinaigre ou du vin, les chairs reprendront & ſe guériront ſans gonflement & ſans empêcher l'écoulement de l'urine.

L'enflure conſtitue la troiſieme claſſe ; tout le monde ſçait qu'on entend par ce nom un gonfle-

ment cauſé par des vents, par des ſéroſités & par un amas d'eau ; quand ce gonflement eſt uniquement occaſionné par des vents, c'eſt ſimplement ce qu'on appelle enflure ; lorſque c'eſt par des ſéroſités, on lui donne le nom d'araignée, & on le nomme enfin hydropiſie, quand c'eſt par un amas d'eau ; nous parlerons de l'hydropiſie en traitant des maladies de la huitieme claſſe.

L'enflure de vents a pour cauſe prochaine l'avidité des moutons affamés ; elle eſt ſouvent occaſionnée par des herbes malſaines, par nature ou par accident, & cette enflure augmente & devient même plus dangereuſe, ſi on a laiſſé boire l'animal à diſcrétion ſur le ſoir.

Lorſque les vents ſe trouvent en petite quantité, ils ſortent naturellement ou cauſent des tranchées paſſageres, mais quand ils ſont abondans, le ventre en devient tendu & gonflé au point de frapper la bête d'apoplexie, ou de l'étouffer, ſi elle n'eſt pas ſecourue ſur le champ ; une pareille ſituation eſt pour l'ordinaire précédée de la conſtipation ; l'enflure de vents eſt ſouvent annoncée par une ſtrangulation & par des grouillemens dans le corps, mais il eſt bien difficile qu'on s'en apperçoive à temps ; en cas cependant qu'on s'en apperçoive, on ouvrira la bouche de l'animal, on en dégagera ou on ôtera avec le bout d'un bâton l'herbe arrêtée dans le goſier, ſoit qu'elle ait été ramenée de l'eſtomac, ſoit qu'elle n'ait point pu paſſer ; on preſſe enſuite & on bat les flancs, cet effort fait ſortir les vents de l'eſtomac.

L'accident de l'enflure, quand il ſurvient à l'étable, ſe diſſipe plus aiſément qu'aux champs, il ſuffira uniquement de ſerrer les bêtes les unes contre les autres, & le mal diſparoîtra. Mais ſi le berger eſt ſurpris par l'enflure au milieu des champs, & s'il ne peut conduire les bêtes malades à l'éta-

ble à cauſe d'un vent froid qui viendroit du côté de la maiſon, ce qui ſeroit mortel dans ce cas, il les aſſemblera bien vîte en pelotons, & ſi l'excès de l'enflure ſe trouve violent, il ſaignera les plus oppreſſées à la tempe ou ſous la queue, il coupera un nœud de cette queue, & leur donnera des lavemens avec de l'urine, il jettera en même-temps quelques gouttes d'eau dans les oreilles de chaque animal, afin de l'exciter à ſe ſecouer fortement, il répandra même de l'eau ſur leur dos; mais rien n'eſt meilleur en pareils cas, lorſqu'on a la commodité & l'occaſion, que de donner à la bête malade de la thériaque délayée dans du lait doux, ou de faire avaler de l'huile d'olive. Les lavemens & toutes ſortes d'évacuations ſont favorables.

La maladie de l'araignée, qu'on nomme auſſi *raine* & *vilaine*, reconnoit pour cauſe une humeur ſéreuſe & jaunâtre qui ſe répand ſur la tête entre cuir & chair, & qui la fait enfler; pour peu qu'on néglige d'employer les remedes convenables, l'enflure gagne toutes les parties du corps. Le mouton qui commence à en être attaqué, a l'air égaré & troublé, il ſe frotte la tête & la tourne de cent façons différentes; il a les yeux jaunes & la chair de même; quand des bêtes à laine meurent de cette maladie, elles ne ſont bonnes que pour la voirie; l'araignée eſt accompagnée en outre de ſuppuration & de ſéroſités, aux oreilles, aux naſeaux & ailleurs, elle paroit cependant quelquefois ſans ſymptômes préliminaires.

Le nom d'araignée qu'on donne à cette maladie, lui a été donné dans les pays chauds, où l'on prétend qu'elle eſt occaſionnée à l'animal pour avoir mangé des araignées, mais c'eſt à tort, ces animaux ne ſont pas venimeux; ce ſeroit plutôt pour avoir avalé des mouches *bupreſtes*, quoiqu'il en

en ſoit, voyons-en le traitement, c'eſt ce qu'il y a de plus eſſentiel.

S'il arrive par cas fortuit qu'une bête à laine prît en mangeant un inſecte venimeux, le mal paroit à la bouche, & rarement eſt-il ſuivi d'enflure; on traite les cloches qui y peuvent venir de même que le chancre, & on garantit l'animal des autres ſuites qui en pourroient réſulter, en lui faiſant avaler de la thériaque & de l'urine; on renfermera en outre la bête malade dans la bergerie pendant ſept à huit jours, eu égard à la force & à la violence du mal.

Si l'enflure ne ſe trouve pas accompagnée de conſtipation, ni d'autres ſymptômes fâcheux, on fera brider l'animal en lui paſſant dans la bouche un lien de genêt, qu'on noue pardeſſus la tête : un bâillon de ſaule verd ou de ſureau, produit le même effet; l'action de les mâcher contribue à diſſiper en partie l'humeur de la tête; on frotte auſſi en même-temps l'endroit malade avec un morceau de ſureau ou de ſaule verd qu'on fend en deux, en appliquant ſur le mal l'intérieur du bois qu'on vient de partager; l'oignon & le poireau ont auſſi la même propriété; on donnera enſuite un peu de thériaque. S'il y a à craindre que l'humeur s'étende ſur le reſte du corps, & qu'elle gagne les pieds, on aura recours au traitement ſuivant; on préludera par une ſaignée à la tempe, on fera enſuite pluſieurs inciſions longitudinales & tranſverſales aux bajoues, aux oreilles & à côté, au-deſſus des naſeaux, & à tous les endroits où le gonflement eſt ſenſible; quand il ſort du ſang avec de l'eau rouſſe, c'eſt un bon ſigne; au contraire s'il ne ſort qu'une eau rouſſe, de la matiere ou une humeur âcre & viſqueuſe, cela annonce une grande difficulté dans la cure; on délaiera cependant à cet effet dans un demi-ſeptier de vinaigre, une poignée de terre graſſe, ou bien on

y jettera, à défaut de terre, quelques pincées de ſel & de poivre; on pourra y joindre un oignon de lys cuit ſous la cendre, ou de l'iris de Florence; on donne le temps à l'humeur de s'écouler, & on verſe la liqueur dans toutes les inciſions. Si l'humeur tombe dans les jambes, on réitere la même opérarion qu'à la tête; ces deux parties étant guéries, les ſéroſités de la peau s'évaporent par la tranſpirarion; la tête & les pieds ſe pelent, & la laine quitte quelquefois la peau.

La quatrieme claſſe eſt deſtinée aux maladies de feu: les anciens donnoient ce nom à toutes les maladies inflammatoires qui s'annoncent par des rougeurs & par des éruprions de la peau; les modernes comprennent ſous le nom de feu, tous les maux qui commencent par des rougeurs & par des bourons de chaleur. Le feu eſt annoncé chez les moutons par différens ſymptômes. Le plus dangereux eſt celui d'une bête qui paroit agitée & qui s'écarte du troupeau, tantôt en le précédant & en marchant à la tête, tantôt en s'éloignant & faiſant des circuits. Quand l'agitation eſt violente, c'eſt un ſigne avant-coureur de la putréfaction de quelques viſceres, il faut pour lors ſe hâter de tuer la bête.

Toutes les différentes eſpeces de maladies de feu peuvent ſe rapporter à celles qu'on nomme érélipele, feu céleſte, écharpillure, feu Saint-Antoine, rougeole & millet, antrax & charbon.

L'érélipele eſt une maladie de la peau cauſée par l'acrimonie des humeurs, & accompagnée d'inflammarion, elle provient d'un ſang bilieux & échauffé, elle comprend auſſi les puſtules bilieuſes, relles que les dartres, les veſſies & les bulbes, que le vulgaire nomme *feu ſauvage*.

Le feu céleſte, le feu ſaint-elme, & le feu de ſang, ſe font connoître par les ſymptômes ſuivans:

la bête malade ſe trouve attaquée d'un feu qui ſe répand ſur toute la peau, & fait tomber la laine, comme cela arrive dans la gale; il commence par des petits ulceres, & ſe fixe ſur-tout à la tête & aux oreilles. La peau ſe deſſéche, les oreilles tombent en parcelles, le ſang ſort des pores par gouttes, & la bête périt.

L'écharpillure ou mal ſaint-corneil, ſe fait ſentir aux bêtes à laine par des demangeaiſons inſupportables; l'animal ſe frotte ſouvent, ſe déchire avec les dents, & tombe dans un amaigriſſement extrême; il ſe couche ſur le dos les jambes en haut, il eſt ſaiſi de convulſions cinq ou ſix fois le jour, & il meurt après une courte maladie.

Le feu ſaint-antoine s'annonce par des rougeurs larges comme la main ſur différentes parties du corps; la chair & les entrailles de l'animal prennent une couleur rouge, pourpre & violette; toute la maſſe du ſang ſe corrompt, quand on n'a pas ſoin d'arrêter les progrès du mal dans les vingt-quatre heures.

La rougeole & le millet ſe diſſipent comme le chancre volant.

L'anthrax ou le charbon, eſt une tumeur maligne & brûlante, qui s'éleve en différentes parties du corps, ordinairement aux endroits dénués de laine; cette tumeur paroit d'abord comme un gros bouton noir, dur & âpre, mais en peu d'heures ſa malignité fait des progrès ſenſibles; tous les environs deviennent livides, la gangrene s'en empare, & en un jour ou deux au plus l'animal périt. Le feu céleſte, l'écharpillure & le feu ſaint-antoine, étant pris à temps, ſe traitent comme l'éréſipele; dès qu'ils ſont une fois bien caractériſés, ils ſont auſſi incurables que la pourriture invétérée.

Quand le feu ou le ſang ſe répand, on ſaignera l'animal à la tête, à l'épaule ou ſous la

queue ; on lui donnera à pluſieurs fois réitérées des lavemens avec du petit-lait, de l'urine & de l'huile de chenevis ; on l'éloignera des pâturages trop humides & trop abondans, & ſi le temps eſt favorable, on aura recours aux bains.

Le ſang de l'érésipele ſe diſſout quelquefois en une eau rouſſe qui gagne entre cuir & chair, & qui aboutit à la gouëtre & à l'hydropiſie. Cette diſpoſition ſe reconnoit quand la bête s'étend, il faut alors s'abſtenir de ſaigner ; on adoucit & on tâche de pouſſer l'humeur en dehors.

Si on applique de la fiente de vache ſur les feux de la peau, on en verra de bons effets ; l'urine de cet animal bouillie avec du geneſt, ou enfin la terre graſſe délayée à la doſe d'une poignée dans une chopine de vinaigre font diſparoître les rougeurs.

On donne le nom de piétin à l'inflammation, lorſqu'elle ſe jette ſur les pieds avec gonflement & avec des marques de puſtules rouges ou bleues, ce qui arrive quelquefois ; on empêchera que le mal ne gagne en l'arrêtant par une ligature au-deſſus de la tumeur ; on ſaigne encore à l'onglet, & le mal ſe diſſipe.

Quand il ſe trouve des ulceres à la tête & aux parties dégarnies de laine, il ſuffit de piler une poignée de cerfeuil, d'y mêler une chopine de vieille biere, & d'en frotter les plaies ; ou bien d'employer un mélange d'un gros d'huile de behen, d'une once d'eau de vie, de trois gros d'iris de Florence, & d'un gros de ſavon.

La rougeole & le millet ſe diſſipent naturellement en donnant de bonnes nourritures, il ne faut ſouvent pour les faire diſparoître que l'uſage des fourrages ſains & la propreté ; ſi l'éruption eſt trop lente, on l'aidera en faiſant prendre à l'animal un peu de thériaque.

On prend à cet effet anis & cumin en poudre, avec thériaque, de chacun demi-once ; on fait bouillir le tout dans une pinte d'eau de fontaine réduite à un quart ; après avoir ôté le vaſe du feu, on y jette une once & demie de thériaque ; la doſe eſt pour trente bêtes.

Dès que l'éruption eſt finie, & non avant, on bat une once d'eſſence de térébenthine de Veniſe, avec une once d'eau de vie & deux blancs d'œufs, on en frotte les endroits de la peau où le mal paroît.

Quant aux anthrax ou charbons, on peut dire qu'ils exigent le plus prompt ſecours ; auſſi dès qu'ils ſe manifeſtent, on ſcarifiera ſans perdre de temps profondément la tumeur, on paſſera de l'eſprit de vitriol dans les ſcarifications, & ſi l'on a du beurre d'antimoine, on s'en ſervira pour décrire ſur la peau une circonférence qui entourera la tumeur ; la gangrene ſe bornera à cette circonférence & s'y arrêtera ; on hâtera la chûte de l'eſcarre produite par ces cauſtiques, ſoit en la ſcarifiant de nouveau & y repaſſant l'eſprit de vitriol, ſoit en l'emportant avec un inſtrument.

Il eſt eſſentiel de donner promptement une iſſue aux ſucs viciés & corrompus, renfermés ſous cette eſcarre : on obtiendra par cette opération une plaie, que l'on détergera avec l'égyptiac, mêlé de térébenthine par parties égales ; & lorſqu'elle ſera belle & nettoyée, on terminera la cure avec la térébenthine ſeule & le baſilicum. Dans les panſemens, on ſe ſervira pour laver la plaie, d'une forte décoction de rhue & de ciguë ; ou ſi les plantes manquent, on leur ſubſtitue l'eau d'alibour.

La quatrieme claſſe comprend quatre maladies ; la gale, le bouquet, le chancre & le ſcorbut : ces quatre maladies reconnoiſſent pour cauſe l'acrimonie des humeurs ; la gale ſe répand le long du

corps & ſur les flancs; le bouquet eſt une gale qui ſe jette ſur le muſeau. Le chancre & le ſcorbut ont beaucoup de connexité avec le bouquet; ils attaquent les gencives, la langue, & les parties intérieures de la bouche.

M. l'Abbé Carlier annonce pour la meilleure méthode de guérir la gale, la ſuivante; on s'en ſert même avec ſuccès dans le Maine : on garde à la bergerie les bêtes malades; celui qui eſt chargé de les panſer, commence la cure en ſaignant ſous la queue, ou à côté de l'oreille; il paſſe au tamis des cendres; verſe deſſus de l'eau de leſſive, à raiſon d'une pinte de leſſive par pinte de cendre, & fait chauffer pendant l'eſpace d'un bon quart-d'heure. Cette liqueur ayant été coulée à travers d'un linge, on y mêle deux pintes de vinaigre, ſix noix muſcades battues avec une once de fleur de ſoufre; la doſe eſt pour vingt moutons à raiſon de trois cuillerées à chacun; on laiſſera agir la potion pendant deux heures ſans donner aucune nourriture; on enfume l'étable en y brûlant du vieux foin. Le remede fait ſortir l'humeur, ou s'il en reſte encore, on ſaigne ſous le ventre à la veine, vis-à-vis le poumon, ce qui acheve d'extirper la racine du mal; la fleur de ſoufre mêlée avec de l'avoine eſt très-propre à faire ſortir l'humeur de la gale, ſi elle n'eſt pas trop invétérée, une cuillerée par picotin d'avoine ſuffit.

En Bretagne on donne de l'eau blanchie avec la farine ou avec le ſon, & l'on fait avaler de la thériaque pour faciliter l'éruption, après quoi l'on uſe de topiques & de frictions.

Les bergers d'Auvergne ſe contentent de frotter le mal avec la pierre ponce juſqu'à ce que le ſang paroiſſe; ils y appliquent enſuite un emplâtre de ſoufre fondu dans toute ſa chaleur; au défaut de pierre ponce, ils raclent la plaie avec un morceau

de brique ; quand la laine incommode, ils la coupent.

On fait uſage en Sologne d'un remede qui pour être doux, n'eſt pas moins ſalutaire, il conſiſte à faire bouillir une poignée de geneſt, autant de réveille-matin dans deux pintes d'urine de vache, ou dans du rouſſi de fumier, juſqu'à ce que le liquide ſe change en gelée. Cette gelée chauffée & appliquée avec un linge ſur la partie malade ôte le feu, fait ſortir l'humeur & empêche la laine de quitter. La bouſe de vache toute ſeule eſt auſſi très-bonne immédiatement après la tonte.

Dans les provinces méridionales on regarde l'huile de cade comme un ſpécifique contre toute ſorte de gale, par rapport à ſa vertu deſſicative. On la tire d'une plante qui porte ce nom, & qui eſt une eſpece de genevrier ſauvage.

A la ſuite de la gale on pourroit parler de la maladie pédiculaire, mais comme tout le monde en ſçait le traitement, il eſt inutile d'en faire mention ici ; & en effet perſonne n'ignore que toutes les décoctions & infuſions de tabac contribuent à purger & à nettoyer la peau des moutons de toute vermine ; l'onguent mercuriel & l'eau dans laquelle on aura fait bouillir de l'écorce d'érable, produiſent auſſi le même effet.

Les modernes uſent avec ſuccès, pour guérir le bouquet, des méthodes ſuivantes : ils oignent pendant huit jours les croûtes du muſeau avec une compoſition d'une demi-livre de beurre frais & non lavé, & de deux onces de fleurs de ſoufre ; ils enlevent enſuite les croûtes avec le dos d'un couteau, & ils grattent la plaie pour faire ſortir l'humeur, après quoi ils graiſſent de nouveau ; ſi le traitement n'eſt pas ſuivi d'une parfaite guériſon, ils incorporent à l'onguent de beurre & de ſoufre une once de poix de Bourgogne, une demi-once de pou-

dre à canon broyée, le tout étant chauffé, ils en frottent le mal & il ſe diſſipe.

Les bergers du Beauvoiſis traitent le bouquet comme l'araignée par des frictions, avec le bois de ſaule vert, & par des inciſions, & ils coulent dans l'ouverture des inciſions de la ſalive mêlée de tabac & de ſel; ils attendriſſent & font tomber les croûtes avec du beurre frais & non lavé, paitri ou fondu avec la fleur de ſoufre.

Quant au chancre, s'il ne fait que commencer, il ſuffira de frotter la bouche de l'animal avec du vinaigre, de l'ail & du poivre; on pratiquera cette opération par le moyen d'un bâton fendu par le bout, dans lequel on aura paſſé un linge imbibé de la liqueur.

Si dans le chancre les cloches ne paroiſſent que ſur l'extrémité de la langue, on les enlevera avec une piece de ſix liards, & l'on humectera cette partie avec l'infuſion de fenouil dans du vinaigre; on lave auſſi la bouche avec une infuſion d'une pinte de vinaigre, d'une petite poignée de la ſeconde pelure de ſureau, & d'une demi-once de ſel; ſi les boutons ſe changent en petites veſſies remplies de pus, on les écraſe avec un morceau de genievre; on nettoie auſſi & on blaſe l'endroit avec une infuſion de vinaigre, de ſauge, de ſel & d'hyſſope, à la quantité d'une poignée de ſauge & autant d'hyſſope, d'une demi-once de ſel dans une chopine de vinaigre; l'enflure ſuit ou précede quelquefois cette opération, on inciſe alors les chairs, & l'on paſſe deſſus les ingrédiens ci-deſſus indiqués; on fait avaler à l'animal un peu de thériaque pour fortifier.

Le ſcorbut, autre maladie de la même claſſe, ſe traite en blaſant les gencives avec une liqueur compoſée de vitriol, de couperoſe & d'alun, une once de chaque dans deux pintes d'eau, & s'il gagne le

fond de la bouche, on fait avaler à l'animal une cuillerée de cette potion. La poudre de vitriol appliquée ſeule ſur les chairs mortes, les mange & les dérache.

La ſixieme claſſe des maladies des brebis, eſt deſtinée au claveau ; voy. ce que nous en avons dit à l'article *brebis*. Nous nous ſommes aſſez étendus ſur cet objet ſans être obligé d'y revenir encore ici ; voyez encore dans cet article ce que nous avons dit touchant les maladies, dont nous venons de parler.

Le tourni & l'avertin ſont partie de la ſeptieme claſſe des maladies des moutons, voyez auſſi ce que nous en avons dit dans l'article ci-deſſus cité ; nous obſerverons ſeulement ici, avec M. l'abbé Carlier, que le ſeul remede, dont une bête tournie puiſſe recevoir un ſoulagement réel, eſt l'expédient de *ſeigler*, ce qui s'exécute ainſi.

Vous prenez deux pailles de ſeigle battu, & vous en rognez l'épi au troiſieme nœud en y laiſſant les barbes ; vous coupez enſuite le tuyau de chaque paille à deux ou trois pouces plus bas, que la naiſſance de l'épi, ſelon la longueur de la tête ; les moutons ont deux trous au bout de la partie ſupérieure du palais, derriere les gencives, qui pénetrent depuis leur orifice juſqu'au cerveau. Vous inſinuez chaque paille par le bout oppoſé aux trois nœuds de l'épi dans chacun de ces deux conduits, de ſorte que les barbes ſoient arrêtées dans les ouvertures, on les y laiſſe ſix & huit jours, & même juſqu'à ce qu'elles tombent en pourriture. L'effet de cette opération eſt d'attirer les ſéroſités du cerveau, mais non pas de crever la bulle d'air & de tuer des vers, comme des auteurs l'ont avancé. Si nonobſtant cela le mal continue, il n'y a d'autre reſſource que de tuer l'animal.

La huitieme claſſe eſt très-étendue, elle com-

prend ſuivant la diviſion de M. l'abbé Carlier, la pourriture & ſes différentes branches ; les hydatides, la gouëtre, les maladies du poumon, de la fagoue & du foie. La pourriture eſt une corruption qui ſe jette ſur les trois viſceres du poumon, de la fagoue & du foie. Les bergers ſont dans l'habitude de comprendre ces trois ſortes de pourriture ſous le nom commun de *thym ;* ils appellent *thym véreux*, les affections véreuſes du poumon ; *thym de fagoue*, la flétriſſure de cette glande, & *thym de foie* ou pourriture proprement dite, la putréfaction de ce viſcere, qui eſt la plus dangereuſe & la plus apparente des trois. Les hydatides, ou cloches d'eau, la gouëtre, & l'hydropiſie précédent, accompagnent ou ſuivent ces trois ſortes de pourriture ; c'eſt pour cette raiſon que M. l'abbé Carlier avant de parler de la pourriture, fait précéder quelques obſervations ſur les autres maladies, ou pour mieux dire, ſur les ſymptomes.

A l'article *brebis*, nous avons appellé *hydatides*, des cloches d'eau qui s'attachent aux viſceres, & ſurtout au poumon, aux inteſtins, à l'eſtomac & au foie ; elles ont leurs ſources dans une chaleur qui met en diſſolution le ſang de ces parties ; elles proviennent auſſi de deux excès oppoſés, d'un uſage immodéré de l'eau, ou d'une privation de cet aliment pendant l'été ; les bêtes auxquelles on donne beaucoup de ſel, en reſſentent plutôt les atteintes que celles à qui on le retranche. Il eſt plus aiſé de prévenir cette incommodité que de la guérir, & même de la connoître par des ſymptomes certains, parce que le mal eſt caché, elle tourne quelquefois en mortalité ; les cloches qui s'élevent ſur différents endroits du corps, annoncent l'hydropiſie.

La gouëtre ſe déclare à côté ou ſous la mâchoire par une poche remplie d'eau, groſſe comme un œuf de pigeon, un œuf de poule, & quelquefois même

comme le poing ; l'humeur qui eſt contenue dans cette poche, eſt pour l'ordinaire une eau claire, qui ſe change auſſi en une matiere purulente, & qui venant à refluer dans la maſſe du ſang, emporte une bête en deux heures ; le corps s'enfle après la mort, cet accident ſe nomme danger ; il arrive auſſi que la liqueur demeurant limpide, il s'y engendre de petits vers venimeux qui l'infectent dans la ſuite, & qui communiquent par là toute la malignité au reſte du corps de l'animal.

La gouëtre n'a pas de durée fixe, l'eſpece la plus dangereuſe donne la mort deux ou trois jours après qu'elle a commencé. Un berger a aſſuré à M. l'abbé Carlier qu'une brebis de ſon troupeau avoit porté ſa gouëtre pendant trois ans, & que pendant cet intervalle, elle avoit donné trois beaux agneaux.

On guérit la gouëtre ſimple en procurant l'écoulement de l'eau par une inciſion, mais il faut avoir ſoin d'empêcher l'ouverture de ſe fermer, avant que le liquide ſoit entiérement épanché : on paſſe un peu de laine ou de coton, pour que le reſte de l'humidité ſuinte & s'imbibe entre les filets du flocon. Si la poche ſe remplit après avoir été vuidée pluſieurs fois, l'hydropiſie ſuit de près, & le mal devient incurable.

Quand la bourſe contient une matiere âcre & purulente mêlée de vermiſſeaux, ce qu'on peut ſoupçonner, dit M. Carlier, par l'inflammation, & ce qui n'eſt pas néanmoins ſuffiſant ſuivant nous : on l'ouvrira par une large inciſion, & après en avoir fait évacuer le pus, on nettoyera l'intérieur de la bourſe avec un demi-ſeptier de vinaigre & une once de ſain-doux, ou avec de l'urine ſeule. On inſérera dans l'ouverture un petit tampon de coton ou de laine, qu'on laiſſera ſubſiſter pendant quelques heures pour entretenir l'épanchement : on rouvrira enſuite l'inciſion, & on lavera avec de l'eau fraîche.

Pour ce qui concerne l'hydropiſie, c'eſt ſelon M. Carlier, perdre ſon temps, ſon argent & ſes peines, que de travailler à ſa guériſon, ſur-tout quand elle eſt bien caractériſée.

Après ces obſervations préliminaires, M. l'abbé Carlier entre dans des détails particuliers ſur les maladies des moutons, qu'il a placé dans ſa huitiéme claſſe; il commence d'abord par les maladies du poumon : ces maladies ſont la toux & la courte haleine, l'échaudûre, les vers au poumon & la niflée; la toux n'eſt pas chez les bêtes à laine un ſigne de mauvaiſe ſanté; cependant ſi les criſes en ſont violentes, ou ſi elles durent plus de huit jours, on ſaignera l'animal malade à la tête, on lui donnera de l'eau blanchie avec de la farine d'orge, & on mêlera de l'ail avec de l'avoine ou de la provende ordinaire.

La courte haleine eſt ce qu'on appelle *tac* en quelques provinces, parce que l'animal frappe du pied quand il a peine à reſpirer; quand elle eſt occaſionnée par des engorgemens, elle ſe diſſipe par les évacuations; l'hydropiſie, le gonflement & en général tout ce qui peut arrêter le jeu des organes de la reſpiration en les comprimant, donnent auſſi lieu à la courte haleine. Les bêtes à laine contractent encore une autre eſpece de courte haleine, connues par les bergers ſous le nom de *halet*, & en effet l'animal halte & les flancs lui battent : comme cette criſe eſt dangereuſe, il faut y apporter bien vîte du ſecours; on ſaigne l'animal malade à la queue, à l'épaule, ou à la tête, & quand la difficulté de reſpirer ſe trouve trop grande, on fend les naſeaux.

L'échaudûre eſt encore une maladie des poumons, c'eſt l'adhérence du poumon aux côtes. Une bête peut ſoutenir cette maladie pendant une année ou deux, quand cette maladie n'eſt pas violente; elle perd d'abord l'appétit peu à peu, elle reſpire diffici-

lement & tombe dans l'amaigriſſement, elle prend plaiſir à ſe repaître de nourritures putréfiées, juſqu'à recueillir & avaler des parcelles de charogne ; l'eau corrompue lui eſt une boiſſon plus agréable que l'eau claire ; elle leche tons les corps qui contiennent des parties ſalines ou nitreuſes : on ſaigne pour l'échaudure, & ſelon les indications qui ſe préſentent on rafraîchit ; le mal tourne en hydropiſie, quand il excite la ſoif & qu'on laiſſe boire l'animal à diſcrétion.

On donne le nom de thym véreux, chez les bergers, à un léger ulcere aux poumons, d'où ſortent une quantité de petits vers blancs, fins comme des cheveux ; ces vermiſſeaux remontent vers la trachée artere juſqu'à la racine de la langue, où ils s'amaſſent par petits pelotons ; ils excitent des accès de toux & les moutons les rendent par la bouche.

Pour traiter le thym véreux qui eſt une affection vermineuſe du poumon : on donnera dans une ſeule priſe une cuillerée de l'infuſion d'une once de vitriol ou de couperoſe, & de deux onces d'alun dans deux pintes d'eau ; le vitriol ſeul ſuffit le plus ſouvent.

La niſlée eſt un écoulement d'humeurs viſqueuſes qui ſe dégagent du poumon & qui ſortent par les naſeaux : c'eſt plutôt une purgation naturelle qu'une maladie ; il y a toujours de très bons augures, ſuivant M. l'abbé Carlier, d'un troupeau qui purge par les naſeaux. En général toutes les maladies du poumon ſe guériſſent par les niſlées du printemps, du parc, & des premiers froids de l'automne, & quand l'animal ne ſe purge pas naturellement, on lui donnera tous les matins une cuillerée d'huile d'amandes douces mêlée avec du vin par portion égale, tant que la toux dure, on fait tiédir ce mélange ; ſi on en croit Beyer, le lait de truie tiédi & le pas-d'âne mêlés enſemble ont la propriété d'adoucir. En Provence

on eſt dans l'uſage de laver le muſeau & les naſeaux avec du vin tiede auquel on a mêlé des amandes pilées, on fait en même-temps avaler à chaque bête malade un verre moitié vin, moitié huile d'olive battus enſemble & tiédis, & on ne donnera à manger à la bête malade que trois heures après, on blanchira ſa boiſſon avec de la farine & du ſon.

La pourriture ou thym de fagoue ou fagone, eſt une maladie d'une eſpece de glande conglomérée, un peu plus molle que le pancréas, & à laquelle les Anatomiſtes ont donné le nom de *thymus*; cette pourriture n'en eſt pas une à proprement parler, & en effet on ne trouve ni vers, ni ſanie ſur la langue, elle ſe trouve ſeulement flétrie & mortifiée, au lieu de ſa couleur vermeille qui lui eſt naturelle, elle devient blanche, molaſſe & livide.

Le thym de foie eſt aux mourons ce qu'eſt la pulmonie aux hommes, c'eſt-à dire, la maladie des complexions foibles & des tempéramens uſés; de tous les viſceres des brebis, il n'en eſt point de plus ſuſceptible de putréfaction que le foie; c'eſt la partie foible des bêtes à laine: c'eſt là le véritable ſiége de la pourriture; comme nous avons parlé d'une façon très étendue de cette maladie dans l'article *brebis*, nous n'en traiterons pas dans celui-ci; voyez cet article.

M. l'abbé Carlier termine enfin ſon chapitre des maladies internes des brebis par les maladies épizootiques de ce même bétail; quelquefois il y a mortalité générale de tous ces animaux, qui ſe répand tout à la fois dans une ou pluſieurs provinces, quelquefois elle n'eſt que particuliere, & tombe ſur un ſeul troupeau,

Quand un propriétaire a le malheur d'eſſuyer une perte de bétail; il doit avant tout s'aſſurer de la cauſe du mal pour y apporter remede & en arrêter les progrès. Si c'eſt un claveau, une gale répercutée

ou une pourriture, on ſe comportera avec les précautions & les ſoins que nous avons indiqués en parlant de ces maladies; mais dans les mortalités, dont les cauſes ne paroiſſent pas, on ſe conduira de la maniere ſuivante : on ouvre les premieres bêtes que la maladie a enlevées, & ſi l'on reconnoit la ſource du mal par des effets ſenſibles, comme les veſſicules d'eau ou de ſang aux poumons, l'adhérence de ce viſcere aux côtes, un gonflement de rate, une pourriture de fagoue ou de foie, on traite les bêtes malades ſelon les indications & par les ſoins analogues aux conjonctures.

Lorſque les épidémies proviennent des roux-vents & d'un vice dans l'air, qui attaquent par intervalles tous les animaux d'une même eſpece, tels que les chevaux, les bêtes à cornes, les chiens, les poules, les volailles &c. Il eſt eſſentiel, dit M. l'abbé Carlier, de raſſembler les bergers les plus experts & les plus anciens du canton, pour ouvrir en leur préſence les premieres bêtes à laine qui ont péri, & de prendre leur avis ſur les moyens d'écarter ou de prévenir les ſuites des mauvaiſes influences; on fera auſſi très-bien d'y appeller des Médecins, & ceux qui ſont dévoués à l'étude de l'art vétérinaire; mais en convoquant ces aſſemblées, & en y préſidant, il faut avoir ſoin de ménager dans les bergers un certain amour propre & une jalouſie qui les mettent en garde contre les avis de quiconque paroit s'ingérer dans le traitement de leurs troupeaux. La connoiſſance que les bergers ont de la propriété, de la vertu des pâturages & des fourrages, de la complexion & du tempérament des bêtes & d'une infinité de circonſtances locales, dont il eſt néceſſaire qu'on ſoit inſtruit, demande qu'on uſe de toutes ſortes de meſures pour ſe les concilier; on les rebuteroit en leur donnant des leçons, & en voulant leur en impoſer par l'extérieur & par le diſcours; les gens que la nature

de leur profeſſion prive néceſſairement d'un commerce habituel avec le reſte des hommes, ſont timides, s'énoncent difficilement, & ont ſouvent peine à s'expliquer.

La plupart des maladies des bêtes à laine, les plus dangereuſes ſur-tout, ont un caractere particulier de malignité, qui n'a rien de commun, & qui differe même ſouvent eſſentiellement de celles des hommes, des chevaux & des bêtes à cornes.

Quand ces eſpeces d'accidens arrivent, la premiere attention qu'on doit avoir, eſt de ne pas s'effrayer, de détruire autant qu'on peut les préjugés tant des bergers que du peuple, qui regardent les mortalités comme des ſorts & des effets de la vengeance d'un ennemi, qui cherchent dans la ſuperſtition des remedes à des cauſes chimériques ſans aller droit au phyſique, & ſans attaquer le mal dans ſon principe, lorſqu'après un mur examen, la maladie a été rendue palpable, on ſe comporte ſelon les indications & la nature du mal.

M. l'abbé Carlier paſſe enſuite au traitement des maladies extérieures, tels que le boitement, les plaies & les fractures; mais comme nous avons déja traité de ces accidens au mot *brebis*, nous ne rapporterons rien ici de ce qu'en dit cet ami de l'humanité. Il finit ſon traité par le dénombrement & la deſcription des branches de bêtes à laine qu'on éleve & dont on commerce en France; il donne en même-temps un état des qualités de laine & de l'emploi qu'on en fait dans les manufactures; mais les bornes que nous nous ſommes preſcrites dans ce dictionnaire, ne nous permettent pas d'entrer avec cet auteur dans de pareils détails, qui ne laiſſent pas cependant d'être de la plus grande importance : nous invitons nos lecteurs de recourir pour ces objets à l'ouvrage même.

MUE. C'eſt le changement de poils ou de plumes qui arrivent tous les ans aux animaux, ou ſeulement dans

Dre Veler.
Claud. Bossard Sculp. 1767.

dans certains âges de leur vie ; cela ſe dit encore du changement des cornes, & même de celui de la voix des bêtes & des hommes ; ainſi on nomme muë un côté de la tête d'un cerf, d'un daim, d'un chevreuil, qu'ils mettent bas tous les ans en Février ou Mars.

MUETTE. C'eſt l'endroit où les animaux ſont tranquilles, & à la portée duquel on ſe met pour les prendre.

MUFFLE. En terme de vénerie, c'eſt le bout du nez des bêtes ſauvages.

MULET. C'eſt un quadrupede qui eſt ordinairement engendré d'un âne & d'une jument, quelquefois d'un étalon & d'une âneſſe ; la croupe de cet animal eſt affilée & pointue, ſa queue & ſes oreilles tiennent beaucoup de celles de l'âne, pour le reſte il reſſemble au cheval : on donne le nom de mule à la femelle, M. de Buffon prétend avec la plupart des Zoologiſtes, que l'un & l'autre ſont incapables d'engendrer.

Le mulet tient de l'âne la bonté du pied, la ſûreté de la jambe & la ſanté ; il a les reins très-forts & il porte beaucoup plus peſant que le cheval ne peut faire : on peut encore l'employer pour le labour.

Pour qu'une mule ſoit bonne, il faut qu'elle ſoit groſſe & ronde de corſage, qu'elle ait les pieds petits, les jambes menues & ſeches, la croupe pleine & large, la poitrine ample & mollette, le cou long & vouté, la tête ſeche & petite ; le mulet au contraire doit avoir les jambes un peu groſſes & rondes, le corps étroit, la croupe pendante vers la queue ; les mulets ſont plus forts, plus puiſſans, plus agiles & vivent plus long-temps que les mules ; mais en revanche celles-ci ſont plus faciles à traiter & plus aiſées à conduire, ils paſſent néanmoins tous deux pour être lunatiques ; pour leur ôter ce vice, on leur fera boire ſouvent du vin. La jument dont on ſe

ſervira pour avoir des mulets, doit être au-deſſus de dix ans; ſi elle eſt en chaleur dans l'intervalle de la mi-Mars à la mi-Juin, le poulain naîtra dans une ſaiſon où les pâturages ſont aboudans, le poulain mulet ſe gouverne comme les autres poulains; comme ce poulain cauſe ordinairement beaucoup de douleurs aux mammelles de la mere vers l'âge de ſix mois, on le donnera pour lors à allaiter à un autre jument, ou bien on le ſevrera & on l'envoyera pâturer encore avec ſa mere.

Le rédacteur du dictionnaire économique indique pluſieurs recettes contre les maladies des mulets, nous avons déja rapporté celle qu'il preſcrit contre les mulets lunatiques. Si ces animaux ont de la fievre, il faut, dit-il, leur donner à manger des choux verds, nous n'en ſavons pas trop la raiſon. S'ils ſouffient ſouvent & s'ils ont l'haleine courte, on les ſaignera, enſuite on leur fera avaler trois demi-ſeptiers de vin avec une demi-once d'huile & autant d'encens, on y ajoutera trois poiſſons de jus de marrube; s'ils ſont las & échauffés, on leur jettera de la graiſſe & du vin dans la gorge; s'ils ſont maigres, on leur fera avaler une chopine de vin rouge où l'on aura mis une demi-once de ſoufre pulvériſé, un œuf crud & un gros de myrrhe; ce remede réitéré pluſieurs fois, fait prendre à l'animal de l'embonpoint, il le guérit auſſi des tranchées & de la toux; quant aux autres maladies que les mulets peuvent avoir communes avec les chevaux, on les traite de même que ces derniers. Quelquefois il arrive que les mulets ſont difficiles à ſeller, dans ce cas on leur lie un pied de devant à la cuiſſe, pour qu'ils ne puiſſent ruer en derriere, & quand ces animaux ſe trouvent difficiles à ferrer du pied de derriere, ou leur lie le gauche de devant.

M. Dupuy d'Emportes indique les moyens pour avoir de beaux & de bons mulets; quand on veut

s'en procurer ; qui ſoient pour la parade & pour voyager, on ſe ſert des plus gros ânes & des mieux corſés qu'on peut trouver, & on leur fait ſauter des jumens eſpagnoles ; ces animaux ainſi accouplés produiſent des mulets ſuperbes, d'une couleur qui tire ordinairement au noir : on en fait venir encore de plus forts, en faiſant ſauter des jumens flamandes ; cette eſpece eſt ordinairement auſſi vigoureuſe que les plus forts chevaux de carroſſe ; ils réſiſtent même à des travaux plus rudes, ſont nourris à moins de frais, & ſont expoſés à moins de maladies.

Les mulets peuvent encore ſervir à la ſelle, nous avons même indiqué plus haut les moyens de pouvoir les ſeller, quand ils veulent s'y ſouſtraire ; leur pas eſt doux & aiſé, & leur trot n'eſt pas ſi fatiguant que celui des chevaux ; en général avant que de faire propager ces animaux, il faut ſavoir quel ſervice on prétend en tirer ; on choiſit en conſéquence les jumens, car il eſt de fait que le mulet tient plus de la mere que du pere ; par conſéquent quand on les deſtine à la ſelle, il faut choiſir une jument allongée & légere ; mais quand on les deſtine à la charrette, à la charrue ou aux fardeaux, on choiſira les jumens les plus fortes & les plus maſſives.

Le mulet eſt d'autant plus précieux, qu'il vient & ſe maintient vigoureux ſous toutes ſortes de climats ; ceux qui ſont nés dans les pays froids, ſont toujours les meilleurs, & vivent beaucoup plus long-temps que ceux qui viennent dans les pays chauds.

Comme les poulains mulets tiennent plus de la nature de la mere que du pere, ainſi que nous venons de l'obſerver ; ceux qui proviennent de l'âne & de la jument, ſi cette derniere eſt bien faite, ſont beaux, vifs & preſtes, & n'héritent que les bonnes qualités du pere, qui ſont la patience, la force & la conſtance dans le travail ; tandis qu'au contraire ceux qui proviennent du cheval & de l'âneſſe, ſont

lourds, pareſſeux, malfaits & petits, auſſi les cultivateurs éclairés ne ſont-ils gueres tentés d'en faire venir de cette eſpece.

Comme il convient que la jument ſoit propre au ſervice auquel on deſtine le mulet, il faut auſſi avoir la même attention dans le choix qu'on fait de l'âne, il faut qu'il ſoit grand & fort. Les beaux mulets que l'on voit dans différentes parties de l'Europe, viennent des plus forts qu'on puiſſe trouver, & des jumens les plus fines. On pratique pour cet accouplement une tranchée paliſſadée où l'on fait entrer la jument, & l'on place l'âne ſur le terrein élevé, de maniere enfin qu'on peut le voir dans la planche.

MULOT: C'eſt un animal plus petit que le rat ordinaire, & cependant plus gros que la ſouris: cette eſpece de rat n'habite jamais les maiſons, il ne ſe trouve que dans les champs & dans les bois; ſes yeux ſont beaux & prééminens, la couleur de ſon poil ſous le ventre eſt blanchâtre, d'un rouge brun ſur le dos; on en voit en général beaucoup dans les terreins élevés: la grandeur de ces animaux varie à l'infini, ce qui donne lieu de penſer qu'ils ſont longtemps à croître; les grands ont ordinairement quatre pouces & quelques lignes depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue. On nomme les mulots en pluſieurs endroits *ſouris de terre*, *rats-ſauterelles*, parce qu'ils vont toujours par ſauts, *rats à la grande queue*, *grands rats des champs*, *rats domeſtiques moyens*.

Le mulot, dit M. de Buffon, ſe retire dans des trous qu'il trouve tout faits ou qu'il ſe pratique ſous des buiſſons ou ſous des troncs d'arbres; il y amaſſe une quantité conſidérable de glands, de noiſettes, de faînes; on en trouve quelquefois juſqu'à un boiſſeau dans un ſeul trou, & cette proviſion, au lieu d'être proportionnée à ſes beſoins, ne l'eſt qu'à la capacité du lieu. Les trous qu'il habite ſont ordi-

nairement de plus d'un pied ſous terre ; & ſont ſouvent partagés en deux loges ; l'une où il reſte avec ſes petits , & l'autre où il fait ſon magaſin.

Ces animaux ſont un grand dommage aux plantations , ils dévorent & emportent tous les glands nouvellement ſemés. Les cultivateurs emploient journellement différens moyens pour les faire périr , & le plus ſouvent ils ne peuvent pas y réuſſir : on s'eſt ſervi quelquefois de la fumée qu'on a introduit dans leur habitation , ce moyen eſt celui qui a paru le plus utile juſqu'à préſent.

Le ſieur Gaſſelin , laboureur à Pouzeaux près de Chaulnes en Picardie , en a découvert un qui mérite toute l'attention des agriculteurs. Il fait uſage de la vapeur du ſoufre dont l'effet eſt très actif. On connoiſſoit déja cette méthode , mais la machine qu'il a inventé pour introduire cette vapeur , eſt tout-à-fait nouvelle , elle eſt ſimple & portative ; l'Académie des Sciences l'a honorée de ſon approbation. Cette machine conſiſte principalement dans une boîte de fer quarrée , mais beaucoup plus haute qu'elle n'eſt large , elle a ſept pouces dans un ſens & quatre ſeulement dans l'autre ; cette boîte adaptée aux autres pieces que nous allons ci-après détailler , & miſe dans la poſition où elle doit être pour l'uſage auquel on la deſtine , porte toujours ſur un des côtés qui ont le moins de ſurface : ce côté devient proprement le fond de la boîte , & reſte roujours fermé ; le côté oppoſé qui en forme le deſſus , eſt ouvert , mais il peut ceſſer de l'être quand on le veut , au moyen d'une porte de fer qui roule ſur une charniere , & qui ſe trouve aſſujettie par un mantonnet à reſſort , lorſqu'il eſt néceſſaire de la tenir fermée. Au milieu des deux côtés oppoſés de la boîte & ſur la hauteur , on a pratiqué deux trous de ſept lignes de diametre ; ils ſont taraudés & propres à recevoir des tuyaux de fer , qu'on trouve tout formés & très ſolides dans

des bouts de canon de fuſil, ils portent de l'une de leurs extrémités quelques filets & ſe montent à vis dans ces trous. Pour augmenter l'épaiſſeur de la tôle dans l'endroit où les trous ſont fairs, on y a appliqué une forte roſette de fer, en l'y attachant par des clous rivés. Ces trous devenus proprement des écrous, ſe trouvent avoir par-là quatre à cinq lignes d'épaiſſeur, & les bouts des canons s'y maintiennent ſolidement, un de ces bouts de canon a environ un pied de longueur, & l'autre n'a que trois pouces un quart; ce dernier eſt placé à l'extrémité d'un ſoufflet à main ordinaire & à deux vents, mais un peu plus fort qu'il n'eſt d'uſage de l'employer dans les appartemens. Dans l'intérieur de la boîte & vis-à-vis du trou où le canon le plus long eſt placé, il y a une petite grille de fer, dont les jours ſont aſſez grands pour laiſſer un libre paſſage à l'air, mais cependant aſſez reſſerrés pour pouvoir arrêter des charbons d'une certaine groſſeur, leſquels ſeroient capables de boucher par-là le canon, en l'y iutroduiſant; cette grille, qui n'eſt point attachée dans l'intérieur de la boîte, afin qu'on ait la facilité de la nettoyer, dans le cas où les jours s'y boucheroient, ſe maintient d'elle-même à la hauteur du trou par le moyen le plus ſimple; elle eſt pratiquée à l'extrémité d'une plaque de fer qui a deux pouces de largeur, & qui eſt aſſez haute pour que cette extrémité refendue couvre exactement le trou. L'autre bout de la plaque eſt coudée en équerre, il forme par conſéquent ſur le fond de la boîte, un empattement qui aſſujettit cette plaque ſur la paroi intérieure où le trou eſt fait, & l'empêche ſur-tout de s'en écarter, lorſqu'on a mis dans la boîte les matieres combuſtibles dont on va parler.

Il eſt facile de concevoir par la deſcription de cette machine, que lorſqu'elle eſt montée & que le ſoufflet eſt mis en jeu, le vent s'introduit dans la boîte,

frappe directement ſur la grille & s'échappe dans le canon qui eſt adapté à l'extérieur de la boîte & vis-à-vis de cette grille : on peut même déja juger de l'effet violent qui doit réſulter de l'emploi de cette machine, en ſuppoſant qu'il en ſort un courant de vapeurs meurtrieres qui vont ſe rendre dans un endroit très reſſerré & fermé de toutes parts ; voici actuellement la manœuvre d'en faire uſage pour étouffer les mulots dans les trous où ils ſont retirés.

On commence d'abord par jetter au fond de la boîte quelques morceaux de mauvais linge auxquels on met le feu, ſoit avec un charbon, lorſqu'on ſort de la maiſon pour faire cette opération, ſoit avec de l'amadou, lorſqu'on eſt en plein champ, on y met enſuite de petits morceaux de bois bien ſecs, & l'on donne quelques coups de ſoufflet ; dès que le bois eſt enflammé, on répand deſſus du ſoufre concaſſé & l'on ferme la boîte : on introduit ſur le champ le bout du centre de la machine dans un des trous les mieux fermés que les mulots ont pratiqué en terre, & l'on fait agir le ſoufflet. Si le trou communique à leur principale retraite, la vapeur du ſoufre s'échappe auſſi-tôt par les trous qui viennent auſſi y aboutir : on bouche par un coup de talon les endroits d'où la vapeur s'exhale, tant pour la conſerver dans l'intérieur où les mulets ſe trouvent, que pour empêcher que ces animaux ne ſortent. On continue de faire agir le ſoufflet pendant quelques minutes, après avoir retiré le bout du canon du trou où il avoit d'abord été introduit, on le bouche comme les autres, & les mulots expirent dans la vapeur concentrée du ſoufre. Le gouvernement inſtruit de l'utilité que préſente cette machine en a fait diſtribuer un certain nombre dans les provinces où les mulots dévorent une partie des ſemences. En 1767 elles y ont ſervi

de modeles pour les ouvriers qui ont été chargés d'en conſtruire de pareilles.

On rend encore à ces animaux pour les attrapper des piéges de dix en dix pas, il ne faut pour tout appas qu'une noix grillée : on la place ſous une pierre platte ſoutenue ſur une buchette : on en prend de cette maniere une quantité prodigieuſe.

M. de Buffon a mis dans un même vaſe douze mulots vivans, & il a obſervé qu'ils ne ſont pas moins carnaſſiers que les rats ordinaires ; on oublia un jour d'un quart-d'heure, dit le Naturaliſte François, de leur donner à manger, il y en eut qui ſervirent de pâture aux autres, & enfin au bout de quelques jours il n'en reſta qu'un ſeul, tous les autres avoient été tués & dévorés en partie, & celui qui reſta le dernier avoit lui-même la queue & les pates mutilées ; c'eſt peut-être pour cette raiſon, qu'on en trouve plus en automne qu'au printemps ; comme ils manquent ſouvent de vivres pendant l'hiver, ils ſe détruiſent eux-mêmes ; les gros mangent les petits, ils mangent auſſi les campagnols, autre eſpece de rats, de même que les grives & autres oiſeaux qu'ils trouvent pris aux lacets ; ils commencent toujours par la cervelle, & finiſſent par le reſte du cadavre. Les ennemis des mulots, c'eſt-à-dire, les animaux qui leur font continuellement la guerre, ſont les loups, les renards, les martes, les oiſeaux de proie, & même les animaux de leur eſpece, comme nous venons de l'obſerver. Au reſte ces animaux malgré la quantité d'ennemis qu'ils ont, n'en ſont pas moins nombreux ; ils pullulent plus que les rats communs, ils produiſent même plus d'une fois par an, & leurs portées ſont ſouvent de neuf ou dix, tandis que celles des rats ordinaires ne ſont que de cinq à ſix.

On trouve par-tout dans les bois, dans les champs, dans les prés & même dans les jardins, un autre

animal connu ſous le nom de *mulot à courte queue*, ou *de petit rat des champs*, c'eſt le *campagnol* qui ſert quelquefois de nourriture aux mulots. M. de Buffon lui a donné ce nom ; il a la tête groſſe proportionnellement au corps ; la queue courte, tronquée, d'un pouce au plus de long & recouverte de poils. Il reſſemble tout-à-fait au rat d'eau par l'organiſation intérieure ; il en differe beaucoup à l'extérieur, de même que par ſon naturel & ſes mœurs ; ſa longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, n'a au plus que trois pouces. Le campagnol ſe pratique des trous en terre ; il les diviſe en deux loges, comme ſont ceux du mulot, mais leurs trous ſont beaucoup moins ſpatieux & moins enfoncés ſous terre, que celui-ci ; ils y habitent pluſieurs enſemble & y font leur petit ménage. Lorſque les femelles ſont prêtes à mettre bas, elles y apportent des herbes pour faire un lit à leurs petits ; elles portent deux fois l'année & chacune de leur portée eſt au moins de cinq à ſix, & quelquefois de ſept ou huit. Les campagnols ramaſſent dans leurs trous du bled, des noiſettes & des glands, ils préferent cependant le dernier à tout autre aliment ; il faut les voir au mois de Juillet lorſque les bleds ſont mûrs, venir de toutes parts des bois où ils s'étoient retirés, pour faire main-baſſe, ſi on peut ſe ſervir de ce terme, ſur cette production végétale ; ils en coupent les tiges pour en pouvoir avoir les épis ; ils ſuivent exactement les moiſſonneurs, ils profitent de tous les grains tombés & des épis oubliés. Quand ils ne trouvent plus rien à glaner, ils vont dans les terres nouvellement ſemées & y détruiſent d'avance la récolte de l'année ſuivante. Ces petits animaux paroiſſent en ſi grand nombre dans certaines années, qu'ils détruiroient tout s'ils ſubſiſtoient long-temps ; mais ils ſe détruiſent eux-mêmes & ſe mangent dans les an-

nées de diſette, ainſi que toutes les autres eſpeces de rats ; d'ailleurs les mulots, le renard, le chat ſauvage, la matte & les belettes en détruiſent beaucoup.

On lit dans le dictionnaire économique différentes méthodes pour détruire les mulots, outre celles que nous avons rapportées : 1°. on fait une petite hute de paille ſemblable à la couverture d'une ruche, on met deſſous une terrine pleine d'eau juſqu'à quatre doigts près du bord, & on jette deſſus l'eau un peu de paille d'avoine pour la cacher, les mulots viendront y chercher quelques grains & s'y noyeront. 2°. On prend un picotin de gruau d'orge, une livre de racine d'ellébote blanc en poudre & quatre onces de poudre de ſtaphiſaigre, on mêle bien le tout, on le paſſe au gros tamis de crin, on y ajoute une demi-livre de miel & autant de lait qu'il faut pour former une pâte, on la rompra en petits morceaux, on en répandra une partie dans les endroits où les mulots ont coutume d'aller, & on en mettra dans leurs trous, ils en mangeront & périront certainement. 3°. On en attrapera auſſi beaucoup dans les ſouricieres & avec les quatre de chiffre. 4°. On fait en terre un trou, au fond duquel on mettra ſur une tuile, ſoit des pommes cuites, ſoit des fruits ou des graines chargées d'arſenic, on couvre cette tuile avec un pot renverſé, dont les bords poſent ſur trois petits ſupports de bois ou de pierres : on charge les pots avec une groſſe pierre, & on met un peu de menue paille dans le trou. Les mulots attirés par cette paille, entrent ſous le pot, où trouvant un appas qui les tente, ils le mangent & s'empoiſonnent. Ces précautions empêchent le gibier, la volaille & mêmes les enfans d'y aller ; M. Duhamel nous indique cette recette dans la phyſique des arbres, & M. de Buffon dans ſon hiſtoire naturelle nous aſſure avoir

reconnu par expérience que la noix grillée eſt un excellent appas pour prendre des mulots dans les piéges.

MULOTTER. Ce mot s'entend du ſanglier qui fouille les caveaux du *mulot* pour ſe repaître du grain qu'il a ramaſſé.

MUSARAIGNE. C'eſt un animal qui, ſelon M. de Buffon, ſemble faire une nuance dans l'ordre des petits animaux, & remplir l'intervalle que ſe trouve entre le rat & la taupe qui ſe reſſemblant par leur petiteſſe, different beaucoup par la forme & ſont en tout des eſpeces très-éloignées. La muſaraigne plus petite encore que la ſouris reſſemble à la taupe par le muſeau, ayant le nez plus allongé que les mâchoires, par les yeux, qui quoiqu'un peu plus gros que ceux de la taupe, ſont cachés de même & ſont beaucoup plus petits que ceux de la ſouris, par le nombre des doigts, en ayant cinq à tous les pieds, par la queue, par les jambes, ſur-tout celles de derriere, qu'elle a plus courtes que celles de la ſouris, par les oreilles, & enfin par les dents; la couleur ordinaire de cé petit animal eſt d'un brun mêlé de roux, mais il y en a auſſi de cendrées, de preſque noires, & toutes ſont plus ou moins blanchâtres ſous le ventre. Ce très-petit animal a une odeur forte qui lui eſt particuliere, & qui répugne aux chats; ils chaſſent & tuent la muſaraigne, mais ils ne la mangent pas comme la ſouris. C'eſt apparemment cette mauvaiſe odeur & cette répugnance des chats, qui a fondé le préjugé du venin de cet animal & de ſa morſure dangereuſe pour le bétail, & ſur-tout pour les chevaux, mais l'ouverture de la gueule de cet animal eſt même trop petite, pour qu'il puiſſe les mordre. Les enflures qui arrivent aux chevaux ne viennent vraiſemblablement que d'une cauſe interne, & ne ſont certainement pas cauſées par la morſure

ou la piquure de cet animal, comme le vulgaire le penſe. M. la Foſſe, hippiatre, a très-bien traité cette matiere, il a même publié à ce ſujet une courte diſſertation, dont nous rendrons compte ci-après.

La muſaraigne eſt commune en France, elle habite aſſez communément, ſur-tout pendant la ſaiſon de l'hiver, dans les fermes; elle y mange du grain, des inſectes, des chairs pourries: on la trouve encore très fréquemment dans les bois, à la campagne, ſoit dans des trous d'arbres, ſoit dans des trous en terre; ſes portées ſont auſſi abondantes que celles des ſouris, mais moins fréquentes; elle a le cris beaucoup plus aigu que cette derniere, mais elle n'eſt pas auſſi agile à beaucoup près: on la prend aſſez aiſément, parce qu'elle court mal & qu'elle voit fort peu; le dégât que ce petit animal occaſionne à la campagne, oblige les cultivateurs de lui tendre les mêmes piéges qu'aux mulots. voyez art. *mulots*.

Il y a une muſaraigne d'eau qui eſt amphybie, cet animal reſte caché pendant le jour dans les fentes de rocher, il met bas au printemps & produit neuf petits; quand on la veut prendre, il faut la chercher à la ſource des fontaines vers le lever ou le coucher du ſoleil.

Nous allons actuellement rapporter le mémoire de M. la Foſſe ſur la maladie du cheval, qu'on attribue, ainſi que nous venons de l'obſerver, par un préjugé vulgaire à la morſure, ou à la piquure de la muſaraigne. Il ſurvient ſubitement, dit M. la Foſſe, au cheval dans l'écurie, un mal dont il boite, & qui ſe manifeſte d'ailleurs par une petite tumeur à la partie ſupérieure interne de la cuiſſe avec dégoût, triſteſſe, abattement & ſouvent des friſſons; la fievre, la reſpiration gênée, & la mort s'enſuit de près ſi l'on n'y remédie. Preſque tout le monde a attribué anciennement & pluſieurs at-

tribuent encore cette maladie à la morſure ou piquure de l'animal dont il s'agit dans cet article. Solleyſel s'explique ainſi à ce ſujet.

Certains animaux faits comme des ſouris, qui ſont plus gris & ont le nez long, font mourir les chevaux quand ils en ſont mordus, ſi le ſecours n'eſt prompt & bien otdonné, & le cheval en meurt même dans deux fois vingt-quatre heures. Pour y remédier, cet auteur ordonne de mettre, dès qu'on s'en apperçoit, des jarretieres avec un ruban de fil large d'un pouce; de bien lier au-deſſus de l'endroit, pour que l'enflure ne puiſſe paſſer outre, & de battre la partie enflée bien fort avec une branche de groſellier blanc, juſqu'à ce que cette partie ſoit toute en ſang à force de la battre; on la frottera enſuite avec l'orviétan, & on en fera avaler en même-temps au cheval une once dans du vin; on frottera encore le lendemain la partie affectée avec de l'orviétan en abondance, & on en donnera une demi-once au cheval, après quoi, dit-il, le cheval ſera entrain d'être guéri.

M. Garſault, dans ſon nouveau parfait Maréchal, page 228, dit qu'il peut arriver que la muſaraigne morde, ce qu'il croit cependant aſſez rare; mais il ajoute que, quand elle a mordu le cheval, il en eſt ſuffoqué, & cela en deux fois vingt-quatre heures. Il ordonne pour remede à ce mal, ſi on s'en apperçoit ſur le champ, de mettre un bouton de feu, ou bien de ſuivre le traitement de Solleyſel.

Voilà le ſentiment de ces deux auteurs, dit M. la Foſſe, ſur la muſaraigne, & les remedes qu'ils indiquent pour une maladie qu'ils n'ont jamais guérie, car ils n'en citent aucun exemple; c'eſt donc ce petit animal, à la piquure, ou à la morſure duquel, on attribue communément le mal indiqué, ce terrible ennemi des chevaux, qui, ſelon le public, les pourſuit par-tout, dont la morſure eſt

mortelle ; &c. Je vais démontrer, continue cet hippiatre, combien les frayeurs qu'on ſe donne à ce ſujet ſont vaines, & quel peu de fondement on y peut faire. Depuis que j'exerce ma profeſſion, j'ai vu quantité de chevaux attaqués de cette maladie : j'avoue que je les ai traité anciennement ſuivant la méthode ordinaire, & que j'ai eu le déplaiſir d'en voir périr un grand nombre entre mes mains, malgré les ſoins que j'y appottois ; la mort ſubite & conſécutive de pluſieurs, & l'inutilité des remedes qu'on emploie otdinairement, & que j'avois mis en uſage, me firent prendre la réſolution de faire des recherches ſur la cauſe & la nature de ce mal ; j'examinai d'abord la ſtructure de la muſaraigne ; je remarquai qu'elle ne pouvoit ni piquer, ni mordre ; qu'elle ne pouvoit pas piquer, parce qu'elle n'a point de dard ; qu'elle ne pouvoit pas mordre, parce que ſa gueule ne pouvoit s'ouvrir que d'une ligne & demie ou de deux lignes tout au plus : or, pour pincer la peau de cheval dans l'endroit même le plus mince, il faudroit que cet animal pût ouvrir ſa gueule de cinq ou ſix lignes pour ramener la peau & la doubler, ce que cet animal ne peut faire.

Après cette obſervation, je fis apporter chez moi la partie malade, du dernier cheval mort de cette maladie ; j'examinai d'abord avec toute l'attention poſſible, s'il y avoit ſur la tumeur quelque marque de piquure ou de morſure, je n'en trouvai aucune ; j'ouvris enſuite la tumeur, j'y trouvai une grande quantité de vaiſſeaux lymphatiques gros comme une plume à écrire, remplis d'une matiere plâtreuſe, & qui les avoit diſtendu à une groſſeur extraordinaire & contre nature ; je fis différentes ſections & je vis diſtinctement les trois genres de vaiſſeaux, c'eſt-à-dire, les atteres, les veines & les vaiſſeaux lymphatiques, ces derniers étant, comme je l'ai dit, d'une

groſſeur extraordinaire. De ces obſervations, je jugeai que ni la piquure, ni la morſure de la muſaraigne, ne pouvoient être la cauſe de cette maladie, comme on l'avoit cru juſqu'alors, mais que la cauſe étoit interne ; dès ce moment je réſolus de traiter différemment le premier cheval attaqué de ce mal, qui me tomberoit entre les mains. Peu de temps après il m'en vint un appartenant à Madame la Marquiſe d'Aligre, ce cheval boitoit, on ne voyoit aucune cauſe apparente de ſon mal ; après avoir examiné le pied & la jambe, je montai plus haut, je ſentis au plat de la cuiſſe une petite tumeur ; à ce ſymptôme je reconnus la prétendue maladie de la muſaraigne : je voulus profiter des obſervations que je venois de faire & remédier à ce mal ſuivant les idées que m'avoit donnée la diſſection de cette partie & les remarques que j'y avois faites. Je demandai à Madame d'Aligre la permiſſion de faire des ſcarifications, elle me l'accorda ; avant de faire l'opération, j'examinai de nouveau la tumeur, elle s'étoit étendue en moins d'une heure juſqu'à la mamelle, le cheval reſpiroit avec plus de peine & étoit plus abattu ; je lui fis des inciſions de près de deux pouces de profondeur ſur dix ou douze de longueur, il en ſortit des ſéroſités qui coulerent pendant deux jours, il ſortit auſſi des vaiſſeaux lymphatiques une lymphe coagulée, dont ils étoient pleins & extrêmement groſſis ; je vis auſſi de diſtance en diſtance pluſieurs cellules remplies de cette même lymphe, je panſai le cheval de la maniere que je détaillerai ci-après, il fut guéri & remis au carroſſe le dix-huitieme jour ; dès-lors je ne doutai plus que la cauſe de cette maladie ne fût l'épaiſſiſſement de la lymphe, qui en ſe coagulant dans les vaiſſeaux lymphatiques, y cauſoit un engorgement & une inflammation mortelle ; mes conjectures ſe changerent en certitude, l'inſpection du mal m'en fit connoître la cauſe, & le

ſuccès du panſement m'indiqua la néceſſité de le continuer.

L'an 1753 le 23 Juillet, M. Joly de Fleury, Procureur Général du Parlement de Paris, m'envoya, continue M. la Foſſe, un cheval qu'on diſoit mordu de la muſaraigne ; enhardi par le ſuccès, je n'héſitai pas de lui faire l'opération, il ſortit de ces inciſions que je fis, une grande quantité de lymphe coagulée, les vaiſſeaux lymphatiques étoient de même que les précédens, gros comme une plume à écrire ; la lymphe qui en découloit étoit en partie jaunâtre, en partie mêlée de taches noires, il y avoit auſſi beaucoup de cellules engorgées d'une lymphe épaiſſie, il coula pendant trois jours le long de la jambe des ſéroſités à la quantité à peu près de deux pintes & demie ; la jambe qui avant l'opération étoit extrêmement groſſe, diminua peu à peu ; ce cheval eut pendant quatre jours une grande difficulté à reſpirer, lorſqu'on le promenoit, il lui prenoit un rallement, il ne pouvoit ſe ſoutenir & toujours prêt à tomber, cependant malgréla violence du mal, il fut guéri au bout de ſeize jours. Le 27 Août ſuivant, c'eſt toujours M. la Foſſe qui parle, il me vint un autre cheval attaqué du même mal, appartenant à M. de Beaupré, Conſeiller d'Etat ; il avoit les mêmes ſymptomes que les précédens, excepté qu'il y avoit très-peu de vaiſſeaux lymphatiques remplis de lymphe coagulée, & moins de ſéroſité dans le tiſſu cellulaire ; cependant l'enflure étoit auſſi conſidérable, ce cheval fut remis au carroſſe au bout de dix-ſept jours. M. la Foſſe dit en avoir guéti depuis un appartenant à Madame la Marquiſe de Montade, un à M. de la Popliniere, un à M. Duperton, Directeur de la monnoie, & un autre à M. Bouvart, Médecin.

De tout ce que je viens de dire, c'eſt la concluſion que tite M. la Foſſe, on peut inférer, ſans craindre de

de ſe tromper, que la cauſe de cette maladie eſt un vice de la lymphe, l'engorgement des vaiſſeaux lymphatiques, les cellules remplies d'une lymphe noirâtre, coagulée, & corrompue, l'inflammation qui ceſſe, lorſqu'on a diminué l'étranglement des vaiſſeaux en donnant iſſue à la matiere qui les diſtendoit; enfin la guériſon certaine qui ſuit l'opération ne laiſſent pas le moindre doute ſur cette vérité. Ce n'eſt donc pas à la muſaraigne qu'on doit l'attribuer, la fracture de ſa gueule & l'impoſſibilité où elle eſt de mordre & de piquer en ſont une preuve inconteſtable: voici actuellement le panſement convenable. Dès qu'on s'apperçoit de ce mal, il faut coucher le cheval par terre, lui fendre la peau de toute la longueur de la tumeur & enfoncer le biſtouri juſqu'aux muſcles pour dégorger les vaiſſeaux & donner une iſſue libre à la lymphe qui y eſt contenue. Après que les ſcarifications ſont faites, il faut les baſſiner avec de l'eſſence de térébenthine trois ou quatre fois dans l'eſpace de cinq ou ſix heures, afin d'empêcher la gangrene qui pourroit ſurvenir; enſuite baſſiner la plaie avec de l'eau d'alibours, ou avec la teinture d'aloës huit ou dix fois par jour juſqu'à guériſon. Dans le commencement il faut promener le cheval cinq ou ſix fois par jour, huit minutes à peu près chaque fois; lorſque la reſpiration eſt gênée, il faut le ſaigner & lui donner des lavemens émolliens; ſi la jambe eſt bien groſſe, il faut la frotter juſqu'au bas avec une décoction réſolutive & émolliente cinq ou ſix fois par jour; dès que les inciſions ne fourniront plus de ſéroſités, & que par conſéquent la tumeur ſera diminuée, il faudra lui faire prendre par la bouche un ſudorifique pour pouſſer par la tranſpiration ou les ſueurs, les humeurs qui pourroient n'être pas entiérement ſorties; il faut avoir attention dans ce cas de bien couvrir le cheval & de le tenir en lieu chaud.

Les premiers jours on lui donnera pour toute nourriture de l'eau blanche, les trois ou quatre jours ſuivans on lui préſentera du ſon & un peu de foin, enſuite on augmentera la nourriture à meſure que le mal diminuera, & on le remettra enfin à la nourriture ordinaire, lorſque le cheval eſt guéri ou ſur le point de l'être.

Comme il eſt à craindre de couper en faiſant les ſcarifications, la veine cutanée, qu'on nomme autrement *crurale externe*, qui ſe trouve au milieu de la cuiſſe, parce qu'on ne peut guères la voir ni la ſentir à cauſe de l'inflammation; il eſt à propos de faire avant les ſcarifications une ligature à la partie inférieure, ce que je fais obſerver, ajoute M. la Foſſe, parce qu'une partie des Maréchaux ne ſçavent pas la circulation, font deux ligatures, l'une en haut & l'autre en bas; la premiere eſt tout-à-fait inutile.

Il peut encore arriver, continue M. la Foſſe, & c'eſt par où il finit ſon mémoire, de couper quelqu'artere en faiſant les ſcarifications, quoiqu'on n'aille pas juſqu'aux muſcles; dans ce cas il faut eſſuyer le ſang autant qu'il eſt poſſible & appliquer à l'ouverture de l'artere le lycoperdon qu'il faut tenir deſſus quinze minutes, & pour plus grande ſûreté trente minutes. Tel eſt le mémoire de M. la Foſſe, il a été accueilli à l'Académie Royale des Sciences, qui l'a jugé digne en 1747, d'être imprimé dans le recueil des mémoires étrangers qu'elle fait imprimer.

MUSCADIN. C'eſt une eſpece de rat, M. de Buffon dit qu'il eſt le moins laid de tous, ſes yeux ſont brillants, ſa queue touffue, ſon poil d'une couleur diſtinguée; il eſt plus blond que roux, il n'habite jamais dans les maiſons, rarement dans les jardins, & ſe trouve comme le loir plus ſouvent dans les bois où il ſe retire dans les vieux arbres creux; com-

me cet animal eſt plus commun en Italie qu'en France, nous ne nous étendrons pas à ſon ſujet dans cet article.

MUZER. C'eſt un terme de vénerie ; on dit d'un cerf qu'il muze lorſqu'il commence à entrer en rut, & qu'il court la tête baſſe le long des chemins & des campagnes.

N

NACELLE; c'eſt un petit bateau, qui n'a ni mât, ni voile, dont on peut ſe ſervir pour la pêche.

NAGEOIRE. On donne ce nom à des parties du poiſſon, faites en forme d'ailerons, qui lui ſervent à nager.

NAPPE; c'eſt un terme de vénerie : on entend par-là la peau des bêtes fauves, & principalement celle du cerf, qu'on étend quand on veut donner la curée aux chiens.

Les oiſeleurs donnent auſſi le nom de nappe à la partie la plus déliée de leurs filets; la nappe dans un tramail eſt la toile du milieu qui a de petites mailles de fil de lin, qui entrent dans les grandes mailles, & ſert à engager le poiſſon.

On nomme encore nappe une eſpece de filet particulier. Les nappes pour attraper les allouetes & les ortolans, doivent être faites de bon fil bien délié & rondement retors en deux brins: les mailles ſeront en loſanges, on les fera d'un pouce de large pour l'allouette, & de neuf lignes pour l'ortolan. La levure eſt d'environ quatre-vingt mailles; chaque nappe doit avoir huit ou neuf toiſes; on les enlarme enſuite des deux côtés, on paſſe une corde cablée dans les grandes mailles, & on fait une boucle à chaque bout des cordes pour les paſſer dans des bâtons; quant à la largeur, on paſſe une ficelle dans toutes les mailles du dernier rang, & on la lie d'un ſeul bout à la corde, l'autre doit être libre, pour pouvoir retrécir ou élargir le filet au beſoin, ſelon la longueur des bâtons qui le font jouer.

On fait auſſi des nappes pour prendre les canards; on les compoſe de mailles en loſange de trois pouces de large; la levure eſt de trente-cinq ou quarante mailles, & la longueur de dix ou douze toiſes; lorſqu'on enlarme ce filet, on a ſoin de faire de grandes mailles de ficelle des deux côtés, enſorte néanmoins qu'elles ne ſoient éloignées que de ſix en ſix pouces, pour y paſſer intérieurement des cordes cablées, auxquelles on fait des boucles pour les paſſer de chaque bout, & des bâtons, quand ou voudra s'en ſervir. Le fil de ces nappes doit être parfaitement bon & retors en deux brins; on les teint auſſi en brun, & on les trempe dans l'huile, afin qu'ils ſe conſervent plus facilement dans l'eau.

NASSE. On donne ce nom à un filet, qui ſert à prendre du poiſſon; ce filet doit être fait de brins d'oſier, ſoutenus par des cerceaux, qui vont toujours en diminuant; ſa figure en eſt ronde, ſon ouverture eſt d'une moyenne grandeur; ſon autre extrémité qui eſt fermée, ſe termine en pointe; ce filet eſt donc fermé de telle maniere, que le poiſſon étant entré, n'en peut ſortir, à cauſe des brins d'oſier, qui avancent en dedans à l'endroit des cerceaux & ferment le paſſage, n'y laiſſant qu'une médiocre ouverture, par laquelle, il eſt impoſſible au poiſſon de s'échapper; on le jette dans la riviere & on le laiſſe aller au gré du vent, mais on l'arrête avec une corde attachée ſur le bord, qui ſert à le retirer, quand on veut voir s'il y a du poiſſon pris

NERF DE BŒUF, *nerf ſéché*; ſe dit de la partie de cet animal: quand il eſt réduit en maniere de filaſſe longue de huit à dix pouces, par le moyen de certaines groſſes cardes de fer, il s'emploie par les ſelliers à nerver avec la colle forte les arçons des ſelles, & les panneaux des chaiſes & carroſſes. Il entre auſſi dans la fabrique des battoirs propres à jouer à la paume.

NERF. En terme de vénerie, c'eſt le membre du cerf; les pêcheurs donnent auſſi ce nom aux cordes attachées au bout d'un épervier, qui ſervent à le ſerrer, quand le poiſſon y eſt renfermé.

NOUÉES. En terme de vénerie, ce ſont les fientes ou les fumées du cerf, depuis la mi-Juillet, juſqu'à la fin d'Août; ils les jettent toutes formées, groſſes, longues & nouées ointes. Il y a de la différence entre les fumées du relevé du ſoir & celles du matin; les premieres ſont mieux digérées que celles du matin, à cauſe du repos & du temps qu'il a eu de faire ſon rougi, & de digérer ſon viandis; il en eſt autrement de celle du matin, à cauſe de l'exercice qu'il fait la nuit en viandant.

NOURRIS, ou NOURRITURE; ſe dit des beſtiaux qu'on éleve; on dit d'un pays abondant en pâturages, qu'il eſt propre à faire des nourris.

O

ŒSYPE; c'eſt une eſpece de graiſſe, connue plus communément ſous le nom de ſuint; elle eſt adhérente à la laine des moutons, entre les cuiſſes & ſous la gorge, & ſort avant le temps de la tonte; ceux qui lavent les laines, ont ſoin de ramaſſer cette graiſſe, qui ſurnage ſur l'eau, où ils les lavent; & ils la mettent après l'avoir fait paſſer par un linge dans des petits barils, dans leſquels les marchands épiciers & droguiſtes la reçoivent. Le Berri, la Beauce & la Normandie, ſont les provinces de France qui en fourniſſent une plus grande quantité; pour qu'elle ſoit bonne, il faut la choiſir nouvelle, d'une conſiſtence moyenne; d'un gris de ſouris, ſans ſaleté & d'une odeur ſupportable; quand cette graiſſe eſt vieille, elle a la conſiſtence du ſavon & une odeur inſupportable, à force de vieillir elle perd ſa couleur & acquiert une odeur qui approche de celle de l'ambre gris. On mêle l'œſype avec l'huile de lys & celle de camomille, pour appaiſer les maux de gorge, on le ſubſtitue à la laine même. Il eſt émollient, digeſtif & réſolutif: voyez ce que nous avons dit de l'œſype, à l'art. *brebis*.

ŒUF. On donne ce nom à un corps rond qui ſe trouve dans les femelles des animaux, qui contient leur ſemence, & qui fécondé par le mâle, produit un autre animal; les oiſeaux couvent leurs œufs après qu'ils ſont pondus, ceux-ci ont beſoin d'un certain dégré de chaleur pour animer le germe fécondé qui y eſt contenu; parmi les différentes eſpeces d'œufs, ceux dont on ſe ſert communément pour multiplier une baſſe-cour, ſont les œufs de poules ordinaires,

ceux des poules d'indes, d'oyes & de cannes, & parmi ceux-ci, il n'y a guères que ceux des poules, dont on faſſe uſage pour les alimens ; auſſi on ramaſſe de ces derniers le plus qu'on peut, ſoit pour la nourriture de ſa maiſon, ſoit pour vendre : on peut même les garder d'un temps à un autre, les plus propres à conſerver ſont ceux d'Octobre ; on prend pour cet effet du ſon, du ſel & des ſciures de bois de chêne, ou bien de la paille ou des cendres, on y met les œufs ; on peut encore les mettre dans un tas de bled, d'avoine ou de millet, ou tout ſimplement dans des caiſſes de bois qu'on place dans un lieu froid en été & dans un lieu chaud en hiver.

La méthode ordinaire des gens de la campagne pour conſerver les œufs frais, eſt de les mettre dans une terrine ou autre vaiſſeau, & de verſer de l'eau par deſſus, enſorte qu'elle ſurnage. On renouvelle cette eau tous les jours, ou au moins tous les deux jours, ou bien on fait cuire les œufs à la maniere ordinaire, comme pour les manger à la coque, enſuite on les garde, & quand on veut les manger, on les fait ſeulement réchauffer dans l'eau, ils conſervent parfaitement tout leur lait, & ſont auſſi frais que s'ils étoient nouvellement pondus ; ſelon d'autres perſonnes, on fait cuire les œufs à demi, après quoi on les met dans de l'eau fraîche & on les laiſſe refroidir, on met enſuite dans un baril un lit de ſel & un lit de ces œufs alternativement, prenant garde de les caſſer, & quand on les veut manger, on les met dans de l'eau bouillante hors du feu, on peut auſſi ſans les faire cuire les mettre par lits dans un baril avec de la bonne cendre tamiſée ; en cas qu'il s'en caſſe quelqu'un, la cendre en bouche auſſi-tôt l'ouverture, & empêche que le reſte ne ſe gâte ; d'autres font premierement un lit de ſel, puis un lit d'œufs, enſuite une autre couche de ſel, & une d'œufs, & ainſi alternativement, ſans que les œufs aient eu aucun

degré de cuiſſon ; on conſeille encore de mettre les œufs dans de la paille de ſeigle durant l'hiver, & en été dans du ſon, ainſi que nous venons déja de l'obſerver ; mais il n'eſt pas moins vrai de dire que la paille ne les empêche pas de ſe gâter, il eſt même d'expérience qu'ils s'y échauffent, quoiqu'il faſſe froid ; certaines perſonnes ſont dans l'habitude de les mouiller avec de l'eau, puis de les couvrir de ſel pilé, ce qui revient à un des moyens propoſés par M. de Réaumur ; d'autres avant de les mettre dans de la paille ou dans du ſon, les laiſſent trois ou quatre heures dans de la ſaumure tiede ; il eſt de fait que pour conſerver long-temps des œufs & les avoir toujours auſſi frais que s'ils venoient d'être pondus, il ſuffit d'arrêter leur tranſpiration en leur ôtant la communication de l'air extérieur ; c'eſt à quoi on peut parvenir par le moyen d'un enduit de vernis, ou en les frottant ſimplement de quelque matiere graſſe, comme huile, beurre, ſuif, lard, &c. le même jour qu'ils ont été pondus, ou bien après avoir rempli des pots d'œufs nouvellement pondus, on y verſe de la graiſſe de mouton fondue, enſorte qu'elle garniſſe tous les vuides juſqu'au haut des pots, mais il faut avoir attention que cette graiſſe ne ſoit pas aſſez chaude pour cuire les œufs, on les conſerve ainſi pendant deux ans & même davantage ; dans l'art de faire éclorre les poulets, M. de Réaumur a fait des obſervations curieuſes concernant les œufs non fécondés, leſquels ſans enduit demeurent long-temps frais, & quand on veut ſe ſervir d'enduit, les réſines cuites avec de la térébenthine en peuvent faire l'office ; parmi les expériences de M. Pringle ſur les ſubſtances antiſeptiques, la dix-ſeptieme montre que les œufs gâtés peuvent être rétablis dans leur premier état de bonté & de ſalubrité ; ſi on les laiſſe

fermenter avec une forte infuſion de fleurs de camomille.

Il y a différentes marques pour connoître ſi les œufs ſont frais ; on les approche un peu du feu, s'ils jettent une petite humidité, c'eſt ſigne qu'ils le ſont ; on le peut connoître auſſi lorſqu'ils paroiſſent tranſparents en les mirant à la lumiere, & poſant la main en travers ſur le bout de l'œuf qui tourne en haut ; plus l'œuf paroit plein, plus il eſt frais ; les meilleurs œufs ont la coquille claire & mince, la forme allongée & les bouts preſque pointus ; en les mirant, il faut que le blanc ſoit clair, & que le jaune flotte régulierement dans le milieu.

Dans les Indes orientales chez les Malayes, on a le ſecret de ſaler les œufs ſans caſſer les coquilles, en les faiſant cuire durs, ce qui les rend fort délicats, les conſerve long-temps, & les rend commodes pour être tranſportés en voyage ; ce ſecret conſiſte à les enduire d'une pâte faite avec de la terre graſſe, des cendres communes & du ſel marin ; on les met enſuite dans le four ou ſous une braiſe ardente, & on les y laiſſe autant de temps qu'il faut pour les faire cuire ; ils ſe conſervent ſi bien avec cette préparation, que les vaiſſeaux Européens en font proviſion pour leurs voyages.

En caſſant les œufs, on remarque deux parties principales qui les conſtituent, le jaune & le blanc ; le jaune renferme beaucoup de parties huileuſes & un ſel acide volatil : le blanc contient un acide plus fort, des parties huileuſes, & une quantité modérée de phlegme, le jaune a ſes principes plus diviſés & plus exaltés. Parmi les alimens il ne s'en trouve guères qui ſoit plus en uſage que les œufs ; ils ſont également bons dans l'un ou l'autre état, ſoit de maladie, ſoit de ſanté, & les pharmaciens s'en ſervent pour la préparation de différens re-

medes : on les accommode de bien des façons, & on en prépare différens mets, qui ne conviennent pas tous également pour la ſanté : ſans entrer dans le détail de toutes ces préparations, que nous réſervons pour notre *manuel alimentaire des différentes parties des animaux qui peuvent être placés parmi nos alimens*, nous nous contenterons ſeulement d'obſerver ici, que les œufs à la coque bien frais & cuits dans de l'eau, de façon que ni le blanc, ni le jaune ne ſe trouvent avoir trop de conſiſtence, ſont les plus ſains de tous; ils ſe digerent très-aiſément, ils forment un bon chyle, & comme ils embarraſſent les parties âcres qui peuvent faire des irritations, ils appaiſent la toux & éclairciſſent la vue; ils favoriſent en outre la reſpiration, ils réparent les eſprits, ils purifient les humeurs, ils fortifient, en un mot il n'y a point d'aliment plus propre que celui-là pour nourrir la plupart des infirmes ſans charger leur eſtomac. Pour ce qui concerne les propriétés des œufs en médecine, elles ſont fort étendues; on emploie leur coque, le blanc, le jaune, & la membrane qui couvre l'œuf ſous la coquille. Les coquilles d'œufs pouſſent par les urines, détergent les reins & font ſortir les graviers; on les réduit en poudre fine ſur le porphyre après les avoir fait ſécher; la doſe eſt d'un demi-gros, ſoit en bol, ſoit en quelqu'eau diurétique; cette poudre eſt un des principaux ingrédiens du remede litontriptique de mademoiſelle Stephens, & de celui du ſieur Rotrou, contre les écrouelles. Le blanc d'œuf eſt rafraîchiſſant, aſtringent & agglutinatif; on l'emploie ſpécialement dans les collyres contre la rougeur & l'inflammation des yeux; on le mêle avec le bol pour agglutiner les plaies, il entre auſſi dans les frontaux. Tout le monde ſçait la propriété qu'il a de clarifier les ſirops. Hypocrate faiſoit prendre trois ou quatre blancs d'œufs aux

fébricitans pour les rafraîchir & les relâcher.

Le jaune d'œuf eſt anodin, maturatif, digeſtif & laxatif. On l'emploie dans les digeſtifs & dans les lavemens contre les coliques violentes, le ténesme & la dyſſenterie; ſi on le mêle avec un peu de ſel, & ſi on l'applique dans une coquille de noix ſur le nombril des petits enfans, il leur lâche le ventre; d'autres pour la dureté de ventre des enfans, le mêlent avec un peu de fiel de taureau & s'en ſervent de la même façon. Un jaune d'œuf frais battu dans de l'eau chaude avec un peu de ſirop de capillaire, eſt ce qu'on nomme lait de poule, c'eſt un excellent remede contre le rhume & la toux opiniâtre: on le prend trois ou quatre jours de ſuite le ſoir en ſe couchant. Les apothicaires conſervent dans leurs pharmacies une huile qu'ils tirent des jaunes d'œufs par expreſſion: cette huile eſt propre pour adoucir la peau, pour remplir les cavités de la petite vérole, pour les crevaſſes du ſein, pour la brûlure, & pour calmer la douleur des hémorrhoïdes. La membrane déliée qui couvre l'œuf ſous la coquille, eſt auſſi diurétique; on l'emploie à l'extérieur pour les fievres intetmittentes: on en enveloppe le bout du petit doigt au commencement de l'accès, elle y cauſe une grande douleur, quelquefois même un panaris artificiel, qui eſt ſouvent ſuivi de la guériſon. Un œuf dur mangé avec du vinaigre roſat, paſſe pour être très-bon, ſuivant quelques auteurs, contre la diarrhée opiniâtre. Un blanc d'œuf mouſſeux, mêlé avec douze onces d'eau de chiendent & un peu de ſucre, eſt très-vanté contre la jauniſſe, pourvu qu'on en continue l'uſage ſoir & matin. Ce même blanc d'œuf, durci par la cuiſſon, fournit par l'expreſſion une liqueur limpide, qui eſt un excellent ophtalmique, & qui eſt très-bonne dans les plaies & les ulceres des yeux; ſi l'on fait cuire un œuf dur, qu'on en ôte le jaune, & qu'on rempliſſe

la cavité de vitriol blanc, & qu'on mette le tout à la cave, il ſe fond en une liqueur admirable pour les mêmes maladies. Enfin ſi l'on perce un œuf dur avec une longue aiguille, & qu'on le mette dans un lieu frais, il en ſortira une liqueur blanche & limpide très-bonne pour adoucir la peau, & pour emporter les taches du viſage, principalement ſi l'on y fait diſſoudre quelques grains de camphre. En Egypte il y a une méthode pratiquée pour faire éclorre dans les fours les œufs de poule: cette méthode eſt auſſi ancienne dans ce pays qu'elle y eſt uſitée, principalement au Caire, où il ſe fait un commerce conſidérable d'oiſeaux domeſtiques éclos de cette maniere. Ces fours ne different des nôtres qu'en ce qu'ils ſont bâtis de brique cuite au ſoleil, & qu'ils ont par le haut une ouverture ronde d'environ dix-huit à vingt pouces de diametre. Chaque fournil a vingt-quatre fours, douze de chaque côté, qui forment deux étages de ſix fours chacun, avec une allée très-étroite qui les ſépare dans le milieu.

Pour faire éclorre les œufs on les met dans les fours d'en bas, & l'on entretient pendant huit jours un feu lent fait avec de la paille dans les fours d'en haut, après quoi on bouche les fours où ſont les œufs, & on ne les ouvre qu'au bout de ſix jours, pour ſéparer les œufs clairs d'avec ceux qui ſont féconds. Ce triage étant fait, on remet les bons dans les fours de l'étage d'en haut, & l'on fait pendant deux jours un petit feu de paille dans ceux d'en bas; on attend enſuite que les pouſſins ſoient totalement éclos, ce qui arrive vingt-deux jours après qu'on a commencé à mettre les œufs au four; on n'en fait uſage que depuis le mois de Décembre juſqu'au mois d'Avril. On ne paye rien au fournier pour ſa peine, & la fourniture de la paille; comme il rend les pouſſins au même boiſſeau qu'il a

pris les œufs, il ſe trouve amplement dédommagé de ſes dépenſes par la différence de volume qu'il y a entre l'œuf & le pouſſin. Cette génération artificielle peut réuſſir par-tout où l'on obſervera un juſte degré de chaleur relatif à la différence des climats.

M. de Réaumur a cherché une façon plus commode & moins coûteuſe que celle des Egyptiens. Il dit dans ſon *art de faire éclorre les poulets*, que pour y bien réuſſir, il faut prendre des tonneaux vuides, défoncés par un bout, placés ſur leurs culs & enſévelis dans du fumier de cheval; mettre dans ces fours artificiels deux ou trois corbeilles, où l'on range les œufs; la chaleur qui pénetre ainſi dans ces tonneaux fait l'office de poule qui couve. M. de Réaumur ajoute qu'il faut avoir ſoin de n'y laiſſer entrer de l'air qu'autant qu'il en faut pour y maintenir une chaleur ſuffiſante, c'eſt-à-dire, celle qui va au trente-deuxieme degré de ſon thermometre: au moyen de ces précautions les œufs éclоſent le vingt-unieme jour. M. le Bas vient auſſi de donner au public une autre méthode pour faire éclorre les œufs, il en a fait différens eſſais qui lui ont tous très-bien réuſſi: nous aurons occaſion de revenir ſur ces différentes méthodes à l'article *poulet*.

Il y a des œufs de certains poiſſons de mer, tels que ceux d'eſturgeons, de muges & d'aloſes, qu'on ſale & qu'on fume, on en fait même un grand commerce.

OISEAU. C'eſt un animal bipede, ovipare, qui a des plumes & des ailes; ſes plumes ſont renverſées en arriere & couchées les unes ſur les autres dans un ordre régulier. Son corps n'eſt ni extrêmement maſſif, ni également épais par-tout, mais bien diſpoſé pour le vol, aigu par devant, peu à peu, ce qui le rend plus propre à fendre l'air. Il eſt peu d'oiſeaux d'Europe qu'on ne voie en France; quelques-uns y ſont fixés pour toujours,

d'autres y paroiſſent deux fois l'année, ſoit qu'ils y paſſent ſeulement, ſoit qu'ils viennent pour y établir leur ſéjour pendant quelque temps: on les voit les uns & les autres en très-grand nombre au commencement du ptintemps & pendant l'automne; leur marche ſe fait régulierement chaque année dans ces deux ſaiſons: mais il n'en eſt pas ainſi de la route qu'ils tiennent, ils la changent quelquefois, & ſelon toute apparence, ils ſe reglent à cet égard ſur le plus ou le moins de nourriture qu'ils ont trouvée à leur paſſage précédent: il n'y a rien de plus remarquable & de plus curieux que les allures & les façons de faire de la plupart d'entr'eux: quelques-uns de ceux qui vivent ſur les eaux & ſur les petits étangs, ſur leſquels ils ont élevé leurs petits, après un ſignal donné, ſans doute, partent tout à coup & abandonnent leurs habitations, mais ce n'eſt pas pour ſe retirer au loin; le rendez-vous général eſt ſur un de ces grands étangs, qui ne ſont pas rares en pluſieurs endroits de la France: c'eſt-là où il faut chercher ceux que l'on a vu quelques jours auparavant, & même la veille, dans des endroits aſſez éloignés, inutilement voudroit-on les trouver ailleurs. Ils font cette nouvelle demeure quelques jours, ſans doute pour attendre le rétabliſſement des infirmes & l'arrivée de quelques traîneurs, ou plutôt un temps favorable & propice pour le voyage réſolu, & alors toute la troupe prend l'eſſort & diſparoît. Le paſſage de quelques oiſeaux, tels que la lavandiere, le traquet, la bécaſſe, le cujelier, la bécaſſine, l'allouette & la haute-grive, commence en Mars & ſur la fin de Février; ſi le froid n'eſt pas rigoureux, il continue en Avril & même en Mai; mais le plus grand ſe fait en Avril, & c'eſt dans ce mois qu'arrivent preſque tous les oiſeaux qui ont le bec mince, & qui ſe nourriſſent d'inſectes. Il recommence ſur la fin de Juillet, & dès

ce temps les merles à collier, que l'on voit alors en très-grand nombre, quittent les hautes montagnes qui leur ont ſervi de rerraite pendant la belle ſaiſon. Les becfigues partent auſſi dès la fin de ce mois; quand on les rencontre dans leur paſſage, l'on en trouve une ſi grande multitude, qu'ils ſemblent pulluler de tous côtés. En Août pluſieurs eſpeces de fauvettes, les roſſignols, les bergeronettes, les gobes-mouches, & quelques autres ſont des premiers à partir; le paſſage devient plus conſidérable & augmente à meſure qu'on avance dans la ſaiſon, il eſt des plus nombreux en Octobre, enfin il finit en Novembre ou au plus tard au commencement de Décembre, & l'on ne voit plus dans ce dernier mois, que quelques eſpeces, comme canards, encore faut-il que les grands froids ne ſe faſſent pas ſentir. Cependant ſi ces oiſeaux nous quittent aux approches de l'hiver, d'autres viennent le paſſer avec nous, tels ſont entr'autres la lirorne, l'oie ſauvage, les canards, la corneille mantelée, la petite bécaſſine, &c. Les pinçons de montagnes viennent dès la fin de Septembre.

Pluſieurs naturaliſtes ont travaillé ſur l'hiſtoire naturelle des oiſeaux, & ils ont tous varié dans les diviſions qu'ils en ont fait; cependant on rapporte communément les oiſeaux à ſix claſſes principales. La premiere comprend les oiſeaux de proie, ces oiſeaux aiment la ſolitude, ſouffrent long-temps la faim & vivent plus long-temps qu'aucun autre oiſeau; on les ſous-diviſe en oiſeaux de proie de jour, & en oiſeaux de proie de nuit. Les premiers ſont ou grands, tels que les aigles & les vautours: ou petits, tels que le milan, l'autour, l'épervier, le gerfault, l'émerillon, le faucon, le lanier, le ſacre & le hobereau. Tous les petits oiſeaux de proie de jour ſe dreſſent pour la fauconnerie.

Les oiſeaux de proie de nuit ſont les hiboux, les

les chats-huants, les fréſaïes, les chouettes, &c. Ceux-là ont la tête groſſe, & faite comme celle des oiſeaux.

La ſeconde claſſe comprend les demi-oiſeaux de rapine; de cette claſſe ſont les oiſeaux à bec de pie, tels que le corbeau, la corneille, la pie, la huppe, l'étourneau, le merle, &c. On les rencontre dans les guérets, les taillis & dans les prairies; ils ſe nourriſſent également de fruits & d'inſectes.

Dans la troiſieme claſſe ſont placés les demi-oiſeaux aquatiques, c'eſt à-dire, ceux qui fréquentent les rivages de la mer & les bords des eaux douces; tels que le héron, la grue, le butor, le flamand, la cicogne, le courlis, le vanneau, le pluvier, &c. C'eſt ſur les bords de la mer & des rivieres que la plupart de ces animaux trouvent leur nourriture.

Les oiſeaux aquatiques forment la quatrieme claſſe; ils marchent, nagent & volent indiſtinctement; le pélican, le cigne, l'oie, la macreuſe, le cormoran, &c. ſont de cette famille. L'eau eſt, à proprement parler, leur vrai élément.

La cinquieme claſſe comprend les oiſeaux qui n'ont point de demeure fixe. Ces ſortes d'oiſeaux habitent indifféremment les taillis, les guérets, les prairies & les rivages; tels ſont le pigeon, la tourterelle, le pinſon, l'allouette, le chardonnet, le verdier, le ſerin, la linotte, la fauvette, le roitelet, l'hirondelle, le tarin, &c. Les uns vivent de grains & les autres d'inſectes.

Ceux de la ſixieme claſſe ſont ceux qui tiennent de la nature des poules; tels que le paon, le coq d'inde, le faiſan, la perdrix, la gelinotte.

Dans l'économie champêtre, ſans entrer dans toutes ces ſortes de diſcuſſions qu'admettent les Ornithologiſtes, on ſe contente de diſtinguer ces ani-

maux volans en oiſeaux de riviere, en oiſeaux de paſſage & en oiſeaux de voliere.

Chaque oiſeau a ſon cri particulier ; parmi les oiſeaux de chant on a toujours obſervé que le goſier du mâle étoit plus fléxible & plus harmonieux que celui de la femelle. Le printemps eſt la ſaiſon de l'amour pour les oiſeaux, & après l'accouplement les amans ſe tiennent compagnie & reſtent amis. Quand on les apprivoiſe ils vivent moins long-temps que quand ils jouiſſent de leur liberté. Les oiſeaux dont on fait le plus d'uſage parmi nos alimens, & qu'on ſert le plus communément ſur nos tables, ſont le courlis, la poule d'eau, le cul blanc, la poule d'inde, l'ortolan, la grive, le becfigue, la caille, le pluvier, la bécaſſe, le faiſan & les mauviettes. On les prend au filet, à la piſte, aux gidets, aux gluaux, & par différentes méthodes dont nous parlons dans chaque article particulier qui concerne ces oiſeaux ; on eſt même parvenu à en prendre à la main, mais cela eſt défendu ; il ſuffit, pour opérer cet effet, de mêler de l'ellebore blanc parmi la nourriture dont on veut ſe ſervir pour appâter les oiſeaux ; à peine en ont-ils pris qu'ils tombent étourdis & ſans force ; on ſe ſert auſſi quelquefois, pour produire le même effet, de grain trempé dans de la lie de vin.

Les naturaliſtes ornent leurs cabinets avec des oiſeaux qu'ils embaument pour conſerver la beauté de leurs plumages On trouve dans le n°. 8. de la gazette ſalutaire, année 1763, la méthode ſuivante pour les embaumer ; on commence d'abord par ouvrir, avec des ciſeaux fins, le ventre des oiſeaux récemment tués, depuis la partie inférieure du ſternum juſqu'à l'anus, & on en retire tous les viſceres ; on emplit enſuite cette cavité avec la poudre que nous allons indiquer.

Prenez ſel commun, une livre, quatre onces

d'alun pulvériſé, deux onces de poivre moulu, mêlez le tout ; cela fait, on couſera l'ouverture ; on remplira également le jabot par le bec avec la même poudre ; on ouvrira enſuite, avec des ciſeaux, la tête près la baſe de la langue pour ôter le cerveau, & pour y ſubſtituer cette même drogue. L'oiſeau étant ainſi rempli, on le pendra par les jambes ; & on le laiſſera pendant deux heures dans cette ſituation. On le placera enſuite dans une forme pour le ſecher dans l'attitude qu'il a ordinairement étant en vie ſur quelque branche ou dans la prairie ; on le ſoutiendra par deux fils, dont l'un paſſera de l'anus à la partie inférieure du dos, & l'autre à travers les yeux pour le tenir debout. On attachera les pieds au fond de la cage au moyen d'épingles ou de petits cloux, & on laiſſera l'oiſeau dans cette ſituation juſqu'à ce qu'il ſoit tout à fait roide, ce qui prouvera qu'il eſt entiérement ſec ; on l'ôtera pour lors de la cage, & on le placera dans une boëte convenable ; il ſuffira ſeulement de l'attacher à travers les pieds avec deux cloux de bois, & on ſuppléra aux yeux naturels par des yeux de verre, fixés avec une forte ſolution de gomme. M. Becœur, apothicaire à Metz, excelle pour embaumer les oiſeaux.

OISELEUR, ou OISELIER. On nomme ainſi celui qui va chaſſer ou tendre aux moyens oiſeaux ; qui les éleve, & qui en fait trafic. C'eſt auſſi l'oiſeleur qui fait les cages, les volieres & les cabanes, ſoit de bois, ſoit de fil de laiton, ou de fer, pour les renfermer & les faire couver, les trébuchets pour les prendre, avec les divers filets qui ſervent à cette chaſſe. Les oiſeaux qu'il n'eſt permis qu'aux maîtres oiſeleurs de chaſſer & de prendre à la glu, à la pipée, aux filets & autres haſards ſemblables, ſont tous ceux qu'on nomment oiſeaux de chant & de plaiſir, tels que les linottes, chardonnerets, pinſons, ſerins, tarins, fauvettes, roſſignols, cailles, allouettes,

merles, ſanſonnets, ortolans & autres ſemblables. Le temps où il n'eſt pas permis de chaſſer les oiſeaux eſt depuis la mi-mai juſqu'à la mi-août, parce que c'eſt la ſaiſon où ils font leurs nids & leurs pontes; il en faut cependant excepter les oiſeaux de paſſage, tels que les cailles, les roſſignols & les ortolans, qui ſe peuvent prendre depuis le deuxieme avril juſqu'au deuxieme mai pour le remontage, & du premier jour d'août juſqu'à leur paſſage.

La pipée eſt un des moyens les plus uſités pour prendre un grand nombre d'oiſeaux; cette chaſſe ſe fait dans les mois de ſeptembre & d'octobre. On choiſit pour la faire un bois taillis; on conſtruit, ſous un arbre éloigné des autres, une cabane, & on ne laiſſe à l'arbre que les branches néceſſaires pour y diſpoſer les gluaux, qui ſont des brins de bois ſouples, enduits de glu. On diſpoſe, autour de la cabane, des avenues, avec des perches pliées, ſur leſquelles on met auſſi des gluaux. L'oiſeleur ſe met dans la cabane, & au lever & au coucher du ſoleil il imite le cri d'un petit oiſeau, qui appelle les autres à ſon ſecours, car ces animaux ont des cris qui leur ſont particuliers, & qu'ils connoiſſent pour exprimer leurs différentes paſſions. Si l'on donne quelques coups de pipaux pour contrefaire la chouette, auſſi-tôt les différentes eſpeces d'oiſeaux accourent au cri de leur ennemi commun; on en voit tomber par terre à chaque inſtant, parce que leurs aîles ſe trouvant arrêtés par la glu, leur deviennent inutiles. Tous les cris de ces divers oiſeaux, qui ſe trouvent pris, en attirent d'autres, & l'on en prend ainſi un grand nombre. Ce n'eſt que la nuit qu'on prend les hiboux & les chouettes, en contrefaiſant le cri de la ſouris.

ORTOLAN. C'eſt un oiſeau égal & ſemblable au verdier jaune; ſon bec eſt court, rougeâtre dans le mâle; ſa gorge & ſa poitrine ſont cendrées; le reſte du deſſous du corps, juſqu'à la queue, eſt roux;

le croupion plus roux. Les mâles ont la poitrine rouſſâtre, une tache jaune ſous le bec, la tête cendrée verte; le milieu des plumes, qui couvrent le dos, noir, & les parties extérieures de ſes plumes, ou rouſſe ou cendrées verres. Cet oiſeau eſt long de ſept doigts, ſelon Willughbi, a plus de ſix doigts de vol; ſon bec a, à peine, un demi-doigt de longueur; ſa queue, longue de près de trois doigts, eſt compoſée de douze plumes; on lui compte dix-huit grandes plumes à chaque aîle, comme dans tous les petits oiſeaux; la veſicule de ſon fiel eſt petite, & le fiel eſt jaune.

La deſcription que donne Linnæus de cet oiſeau, ne différe que très-peu de celle que nous venons de rapporter; ſon corps, dit ce naturaliſte, eſt varié de noir & teſtacé; on remarque une eſpece de cercle pâle autour des yeux; ſon col eſt verdâtre; ſon ventre eſt teſtacé; ſa gorge eſt jaune; ſa poitrine pâle; ſeize grandes plumes aux aîles, noires, dont les trois premieres ſont blanches ſur le bord; douze grandes plumes à la queue, noires, dont deux de chaque côté ſont blanches en dehors. Olina dit que le doigt de derriere de l'ortolan eſt aſſez grand, ce qui démontre que cet oiſeau eſt terreſtre. L'ortolan vit environ trois ou quatre ans, & il ne meurt pour l'ordinaire que d'une graiſſe exceſſive; on parvient, en l'engraiſſant bien, à le faire péſer trois ou quatre onces; quand il eſt bien gras, on le plume, on le couvre entiérement de farine, & on l'envoie aux grands Seigneurs pour préſent, à Rome & ailleurs. C'eſt un manger délicieux quand il eſt jeune & bien gras. Cet oiſeau chante agréablement, ſelon Olina, & ſouvent pendant la nuit. M. Salerne a obſervé que ſon chant avoit effectivement quelque choſe de doux. Il paſſe en France pour un oiſeau de paſſage; il arrive en mars comme la caille, & s'en va vers l'automne. On le prend à la

chaſſe aux pinſons, comme les pinſons même. Cet oiſeau eſt commun en divers cantons de l'Italie, mais ſpécialement en France & dans le Boulonnois; ils ſe tient dans les champs de bleds, d'orge, de panis, & d'autres grains ſemblables, dont il eſt fort friand. Il fait en Italie ſon nid dans les mêmes bleds, & il y dépoſe cinq ou ſix œufs. Il eſt très-probable qu'il niche auſſi en France, mais aucun Ornithologiſte François n'a fait mention, ni de la facon dont le nid eſt conſtruit, ni de la couleur des œufs.

On met les ortolans en muë, ou en appartement pour les engraiſſer; mais il faut avoir attention 1°. que dans l'appartement, à ce deſtiné, il entre peu de jour; c'eſt-à-dire, autant qu'il en faut pour que ces oiſeaux puiſſent découvrir leur mangeaille, & les endroits où ils peuvent ſe percher; 2°. que de l'endroit d'où ſort la lumiere, ces oiſeaux ne puiſſent appercevoir la campagne, de peur que cela ne les rende trop triſtes. 2°. On aura en outre l'attention de tenir toujours leur eau propre, & leurs abreuvoirs bien nets. 4°. La porte de la muë, où on les aura mis, ſera petite. 5°. On aura encore ſoin que l'appartement, qu'ils occupent, ſoit bien crépi, pour les garantir des rats, des ſouris, des taupes, &c. On donnera aux murs une couleur griſe. 6°. On placera dans les coins une grande perche, garnie de traverſes pour leur ſervir de perchoirs; on en mettra auſſi de petites, garnies auſſi de leurs traverſes, le long des murs, & à peu de diſtance les uns des autrres, de demi-pied en demi-pied, de façon néanmoins que les traverſes d'en haut ſoient moins longues que celles d'en bas. Il faut en outre qu'à côté de la muë il y ait une autre petite chambre; on en ouvre la porte quand on veut tirer de la muë quelques oiſeaux, & quand il y en eſt entré ce qu'on ſouhaite, on la referme en tirant une ficelle; ceux qui entreront dans la muë ne verront pas par-là tuer

leurs compagnons, & ils ne tomberont pas pour lors dans la mélancolie. On fera encore enſorte qu'il ne manque dans les mangeoires des ortolans, ni grains, ni millet; on en fera, à cet effet, exactement la revue tous les jours. On pourra engraiſſer de la même façon des cailles, des predrix & des grives; on ajoutera ſeulement pour la nourriture des grives, de la farine pêtrie avec des figues ſeches & quelques bayes. Il eſt encore à obſerver qu'il faut choiſir pour l'emplacement de la muë un endroit qui ne ſoit pas trop expoſé aux vents.

On lit dans le dictionnaire économique une excellente méthode pour prendre les ortolans; la ſaiſon de les prendre eſt dans les mois de juillet, août & ſeptembre; on en pourroit bien prendre quelques-uns quand ils arrivent, mais l'on ne s'y amuſe gueres, parcequ'étant extrémement fatigués ils ne ſont pas gras, & que la graiſſe fait tout leur mérite; on les prend avec des filets qui ſe nomment *nappes*.

Il faut avoir pour cette chaſſe cinq ou ſix ortolans en cage pour appeller, parce qu'il en meurt ſouvent lorſqu'ils changent de plumes, c'eſt-à-dire, beaucoup lorſqu'ils muent. On a beſoin de beaucoup d'uſtenciles pour la chaſſe des ortolans; on ſe munira 1°. d'un grand panier, haut de trois pieds, & large de vingt pouces, pour mettre tout le bagage; ce panier ſera couvert de toile, avec quelques pochettes aux côtés pour mettre beaucoup de choſes néceſſaires; on le couvrira, ſi l'on veut, par-deſſus, & on lui fera faire quatre pieds, haut de trois ou quatre doigts chacun, pour qu'il ne ſe gâte pas contre terre; on placera dans le milieu de la hauteur deux ſangles, courroies ou cordes pour le porter en forme de hotte ou butet.

2°. On aura quatre bâtons, bien droits & longs, gros comme le bois d'une pique. Deux ſeront longs de quatre pieds neuf pouces, & les deux autres de

cinq pieds; ils ſeront tous cochés par les bouts, à l'un deſquels ſera attaché, d'un côté, un piquet, long d'un pied, & de l'autre une cheville ou petit morceau de bois, long de deux ou trois pouces.

3°. On ſe pourvoira encore de quatre autres piquets, longs d'un pied chacun, leſquels auront chacun une corde longue de deux pieds, qui ſera attachée au gros bout de chaque piquet; on fait enſorte que deux de ces cordes aient neuf pieds & demi de longueur, les deux autres neuf pieds, & que toutes les quatre aient chacune une boucle au bout pour les mettre à l'extrémité de chaque bâtons quand on tendra les nappes. On a auſſi une autre corde, laquelle aura deux branches, dont l'une aura neuf pieds & demi, & l'autre dix, avec une boucle à chaque bout, & le reſte de la corde ſera long de dix à douze toiſes. Toutes les cordes, tant la grande que celle des piquets, doivent être câblées de la groſſeur du petit doigt.

4°. On a un bâton, long de trois pieds & demi ou quatre pieds, ferré & pointu par le bout, & on met à l'autre une roulette de bois pour poſer le panier deſſus, quand on voudra ſe charger, ou ſe décharger, ou ſe repoſer.

5°. On porte auſſi deux ou trois petits vaiſſeaux faits en forme d'entonnoir, pour les piquer en terre & y mettre à boire & à manger pour les oiſeaux qui ſeront en meute.

6°. Il faut encore avoir une petite tranche ou aiſſette de fer, qui ait la tête forte, pour coigner les piquets, & égaler la terre lorſqu'il ſera néceſſaire. On aura encore deux petites verges de bois fort menues, longues d'un pied & demi, ayant au gros bout un petit piquet attaché d'un ficelle, preſqu'au niveau de la verge; on liera à neuf pouces plus loin une petite ficelle en double, dont chaque brin aura un pouce de long, avec un piquet à chaque bout.

Il faut mettre au bout de cette verge un fil en quatre doubles, ce ſera comme deux boucles pour les mettre au pied d'un petit oiſeau qui ſervira de meute. On fera deux petits travouillets pour y dévider la ficelle, qui ſervira à faire voler les meutes. On peut ſe ſervir d'un peloton, ſi l'on veut, mais le travouillet eſt plus aiſé.

Quand la ſaiſon des ortolans ſera venue, il faudra ſe préparer pour en prendre, & diſpoſer toutes les uſtenciles comme on dira ci-après. On met au fond du panier toutes les cages où ſont les appellans, ou oiſeaux pour appeller; & les filets, avec les cordes, par-deſſus: enſuite les piquets, la tranche, les verges des meutes, les travouillets, ficelles & mangeoires; dans une des poches, la bouteille, le pain & autres proviſions, dans une autre poche, avec du grain & de l'eau pour les oiſeaux privés. Les aiguilles, ou grands bâtons, ſeront attachés le long du panier. On charge le tout à ſon cou, ayant dans ſa main le bâton à repos, ou la roulette; & on part à la pointe du jour, afin de pouvoir tendre du matin, qui eſt la bonne heure.

On cherche une piece de terre qui ne ſoit gueres éloignée des vignes, ou des champs d'avoine; on choiſit un lieu écarté des grands arbres & des haies, pour le moins de cent pas. On égaliſe une place de la grandeur des filets, & on fait enſorte que le vent vienne de derriere ſoi, ou qu'il donne dans le nez; car s'il donnoit par les côtés, il empêcheroit les filets de faire leur effet. Quand on aura bien uni la place on déploie les nappes, & on les étend de long, & du côté où le filet eſt plus large & plus long, on y met les plus longs bâtons. On prend enſuite la tranche, & avec la tête de cet inſtrument on coigne en terre le piquet; on paſſe le bout du bâton dans la boucle d'une des cordes du filet, la cheville dans l'autre boucle du même bout, & on porte l'au-

tre bout pour l'ajuſter de même ; mais avant de coigner le piquet, on tire la corde du bas du filet autant que l'on peut, pour le faire roidir. Après cela on prend deux des piquets, auxquels ſont attachés des cordes de demeure, l'un avec une corde de neuf pieds & demi de longueur, & l'autre avec une de neuf pieds ; on met la boucle de la plus longue au bout du bâton le plus éloigné ; & en reculant en arriere on coigne le piquet en terre, vis-à-vis des deux piquets ; & revenant à l'autre bout, on paſſe le bâton dans une des cordes plus courtes, & on coigne pareillement le piquet vis-à-vis des autres piquets ; mais il faur le tirer de toute ſa force avant de le coigner, pour faire bander ou roidir la corde de la nappe. Cette nappe étant tendue, il faudra ajuſter l'autre de même ; de ſorte qu'étant toutes deux renverſées ſur l'eſpace qui eſt entr'elles, l'une avance de demi-pied ſur l'autre.

Quand elles ſeront comme il faut, on prend la grande corde qui doit faire jouer le filet ; on met la branche la plus longue au bout du bâton, & l'autre branche à un autre bâton ; après quoi on arrête le nœud, en ſorte qu'il ſe rencontre dans le milieu, & on porte le bout à la loge ; on le tire un peu, & on l'arrête avec un piquet ; on fait une poignée à la corde pour la tirer plus ferme, & pour qu'elle ne coule pas entre les mains, & à l'endroit de cette poignée, deux creux en terre pour y mettre les talons ; on poſe du chaume deſſous la corde pour s'aſſeoir ; ce qui étant fait, on ajuſte les verges de meute à l'entrée de l'eſpace qui eſt entre les filets, de ſorte que l'oiſeau attaché en puiſſe être couvert. Pour les mettre il faut premierement enfoncer le petit piquet, & tenir le bout de la verge élevé d'un demi-pied de haut ; on fichera en terre les deux autres piquets, l'un à droite & à l'autre à gauche, vis-à-vis de l'endroit de la verge où la ficelle des

mêmes piquets eſt attachée; après quoi on noue le bout de la ficelle, d'un des travouillets, à trois ou quatre pouces au-deſſus; & on porte le travouillet, ou peloton, à la loge, faiſant la même choſe à l'égard de l'autre verge. On attache au bout de chaque verge un oiſeau vivant, ſoit ortolan, verdier, linotte, bruant, ſoit un autre oiſeau approchant de la groſſeur & du plumage de l'ortolan qu'on nourrit exprès pour cet effet; on le lie ſéparément par les deux bouts; & quand les meutes ſont poſées, on tire les cages où ſont les appellans, pour les mettre ſur de petites fourchettes, hautes d'un pied & demi ou de deux pieds, & on les diſpoſe aux quatre coins des nappes; on porte enſuite le grand panier derriere ſa loge, & on ſe met ſur ſon ſiege.

Cette loge doit être faite de branches de taillis; il faut y mettre du chaume tout autour, en ſorte que la loge ſoit comme une petite haie, qui environne des deux côtés, & non pas pardevant, parce qu'il faut avoir de l'eſpace pour faire jouer les meutes & les nappes. Il ne faudra pas non plus que la loge ſoit couverte, afin qu'on ait la liberté de regarder de côté & d'autre étant ſur ſon ſiege; lorſqu'on verra ou qu'on entendra un ortolan, ou que ceux qu'on aura appelleront, on tirera un peu les ficelles des meutes, pour les exciter au vol; les autres voyant ces oiſeaux attachés, viendront paſſer par-deſſus les filets, qui faudra tirer quand les ortolans ſeront à une bonne hauteur, & courir les prendre, puis ramaſſer & remettre les nappes en l'état où elles étoient auparavant. On n'oubliera pas de leur donner à boire & à manger dans des petits vaiſſeaux, qu'il faudra piquer en terre aſſez proche d'eux pour qu'ils puiſſent y atteindre: on mettra les oiſeaux que l'on prendra dans une grande cage environnée de toile pour qu'ils ne ſe débattent pas, comme ils feroient s'ils voyoient quelqu'un.

Les nappes, dont on ſe ſert pour cette chaſſe, ſe font avec des mailles à lozanges, on employe pour les faire du bon fil bien délié, & rondement retors en deux brins, & on leur donne de largeur trois quarts d'un pouce. La levure de ces nappes ſera de ſoixante-dix ou quatre-vingt mailles, & l'on travaille juſqu'à ce que les nappes ſe trouvent avoir huit ou neuf toiſes. Après qu'elles ſont faites, on les enlarme des deux côtés, parce qu'elles fatiguent dans toute leur étendue : quand les deux filets ſont enlarmés on paſſe une corde de chaque côté dans les grandes mailles, cette corde doit être cablée; & l'on fait une boucle à chaque bout des cordes pour les paſſer dans des bâtons. Il faut auſſi paſſer ſur la largeur une ficelle dans toute les mailles du dernier rang, & la lier d'un bout à la corde, laiſſant l'autre en liberté, afin de pouvoir étrécir ou alonger le filet, quand on voudra, ſuivant la largeur des bâtons.

OS. On donne ce nom à une partie dure & ſolide des animaux, qui ſoutient toute la maſſe de leur corps & de leur chair. Les os de bœuf, de vache, calcinés & brûlés, ſervent à faire cette eſpece de noir que l'on nomme *noir d'os*, ſi en uſage chez les peintres. Ces mêmes os ſervent encore à faire pluſieurs ouvrages de tabletterie, de tour & de coutellerie à la place de l'ivoire; s'ils ne ſont pas ſi blancs au commencement, du moins ils ne jauniſſent pas dans la ſuite. On appelle *os de cœur de bœuf* l'os du cartilage qui ſe rencontre dans le cœur de bœuf. On le ſubſtitue quelquefois à celui du cerf, qu'on regarde comme un excellent cordial, & qu'on fait entrer dans la compoſition de la confection d'hyacinthe. Ce qu'on appelle dans les boutiques os de ſeche, n'eſt autre choſe qu'une eſpece d'os qui ſe rencontre ſur le dos d'un poiſſon qui porte ce nom. Cet os eſt fort en uſage chez les orfevres & chez les fondeurs pour faire des moules.

Les Artiſtes ont différens ſecrets pour amollir les os ; nous rapporterons ici les principaux. 1°. On prendra de l'alun de glace & on le fera fondre ſur le feu ; puis on y mettra de l'alun de roche & de la cendre tamiſée bien fin, & on y laiſſera tremper les os, ou l'ivoire, l'eſpace de vingt-quatre heures ; en les faiſant bouillir dans de l'eau claire, ils reviendront dans leur premier état. 2°. On diſtillera à la cornuë, parties égales de vitriol & de ſel commun bien pilés ; on mettra enſuite tremper les os dans l'eſprit que cette diſtillation a donné ; ils deviendront mous comme de la ſalive. 3°. On fera macérer du raifort & du marrube avec du vinaigre ; on y mettra enſuite les os, & on les enfouira dans de la fiente de cheval. 4°. On dit que les ſucs d'ache & de mille-feuille amolliſſent les os. 5°. En général les liqueurs acides produiſent cet effet ; le petit lait aigri a ſur-tout la vertu d'amollir l'ivoire. 6°. Enfin, après avoir fendu en long les gros os du bœuf, on les préſente au feu ſans ôter la moëlle, ils deviennent alors ſouples, en ſorte qu'on peut les applatir & les étendre ſous une preſſe : ſi après les avoir amolli, on veut les endurcir, on mettra dans un vaiſſeau de verre, parties égales de ſel commun décrépité, de gomme, de ſel ammoniac, d'alun de roche, d'aloës ſuccotrin, d'alun de plume & d'alun écaillé, le tout bien pulvériſé ; on enterrera enſuite le vaiſſeau dans du fumier chaud de cheval, & on les y laiſſera juſqu'à ce que ces poudres ſoient réduites en eau ; après quoi on la fera congeler ſur les cendres chaudes : on remettra de nouveau cette matiere dans le fumier, juſqu'à ce qu'elle ſoit reduite en eau une ſeconde fois ; & pour affermir les os & rétablir en corps la chaux, le plâtre, & autres choſes ſemblables, on ſe ſervira de cette liqueur.

Si on les veut blanchir, on les fera bouillir dans un pot neuf avec quantité ſuffiſante d'eau, une poi-

gnée de ſon & de la chaux vive à proportion, puis on y jette les os, & on les y laiſſe juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus blancs : les os deviennent encore très-blancs ſi on les fait recuire avec de l'eau chaude en les remuant toujours; mais il faut agir avec ménagement, car l'eau de chaux & les ſels alkalis détruiſent les os ; ou bien on perce les os par les deux bouts, on en tire toute la ſubſtance graiſſeuſe, on les expoſe à la roſée, ils y blanchiſſent fort bien. En terme de vénerie on donne le nom d'*os* à des ergots qui ſont derriere le pied du cerf, du daim & du chevreuil.

OUTARDE. C'eſt un oiſeau qui ſurpaſſe pour la taille le coq d'inde, qui n'a point de doigt de derriere, & qui a preſque toutes les habitudes de la canne pétiere ; ſon plumage eſt varié de blanc, de noir, de brun, de gris & de couleur de roſe ; ſon bec eſt long de trois pouces, fait en cône courbé, & d'un gris brun ; ſes jambes, & la moitié de ſes cuiſſes ſont couvertes de petites écailles griſes, hexagones, & revêtues d'une membrane délicate. On trouve des outardes qui ont trois pieds de haut, depuis le bec juſqu'aux ongles ; enſorte qu'on peut regarder cet oiſeau comme un des plus grands qui nous ſoit connu.

Les outardes paroiſſent pendant l'hiver en grandes bandes dans les plaines ; une d'entr'elles fait ſentinelle & avertit ſes compagnons du moindre danger : en été ces oiſeaux ſe ſéparent pour s'accoupler, & ſi pluſieurs mâles rencontrent une femelle, ils ſe battent pour jouir d'elle en liberté ; de temps en temps on trouve des victimes de l'amour ſur le champ de bataille.

Ces oiſeaux ſe nourriſſent de grenouilles, de ſouris, de mulots & d'inſectes, mais ils ſont frugivores pendant l'hiver ; leur nid eſt ſemblable à celui du corbeau, mais leur chair a le goût de celle du dindon ; on trouve quelquefois dans leurs eſtomachs de petits cailloux qu'ils avalent, comme l'autruche, pour

faciliter leur digeſtion. La vraie outarde n'eſt point originaire de nos climats. Celles qu'on trouve en Champagne & en Poitou ne ſont que des oiſeaux dégénérés.

Jamais les outardes ne ſe perchent ſur les arbres, & on ne les trouve point dans les eaux, à moins que les campagnes où elles vivent ne ſoient inondées : elles ſont ſi timides de leur naturel, que pour peu qu'elles ſe ſentent bleſſées elles ſe laiſſent mourir de langueur, par conſéquent elles aiment mieux ne pas exiſter, que d'exiſter avec peine.

Si l'on pouvoit dreſſer le renard, comme le faucon, à la chaſſe des oiſeaux, on en tireroit de grands ſervices, car on détruit plus de gibier par la ruſe que par la force ; lorſque cet animal veut aller à la chaſſe de l'outarde, il ſe couche à terre, & repréſente, avec ſa queue, un oiſeau à long col ; l'outarde trompée s'approche de la proie, & devient elle-même celle du plus adroit des quadrupedes.

Le vol de l'outarde eſt de peu de durée, parce que ſes aîles ne peuvent ſoutenir le poids de ſon corps ; auſſi arrive-t-il quelquefois de la prendre à la main, ſur-tout quand on ſe preſſe de l'atteindre avant qu'elle ait pris ſon eſſor ; car avant de voler il faut qu'elle coure trois ou quatre cens pas.

On chaſſe aux outardes avec des lévriers, qui les prennent de vîteſſe, avant qu'elles ſe ſoient élevées de terre ; on les prend encore à l'hameçon, en y attachant de la pomme ou de la viande ; mais le plus communément on va à cette chaſſe à cheval, car cet oiſeau s'en laiſſe aiſément approcher, on le tue pour lors à coups de fuſil.

Nous allons expoſer ici la maniere la plus ſûre & la plus lucrative pour chaſſer aux outardes. On choiſit le côté d'un étang ou d'une riviere qui ſoit planté d'arbres, & s'il ne l'eſt pas, on pique ſur ſes bords des perches, longues de huit pieds, & groſſes

comme le bras ; on les met en droite ligne, également éloignées les unes des autres, & un peu penchées du côté de l'eau. Ces arbres ou ces perches ſont néceſſaires pour y attacher deux filets qui doivent être lâches & deſcendus juſques ſur les bords de l'eau ; ces filets ſe placent l'un au bout de l'autre, & on ménage au milieu un paſſage étroit pour qu'un homme à cheval puiſſe y paſſer. Après ces préparatifs on monte à cheval, on penche ſon corps ſur le col de cet animal, & on va en ligne directe aux outardes ; dès que ces oiſeaux apperçoivent le cheval, ils courent à lui à aîles déployées. On marchera pour lors droit au filet, & ſi les outardes approchent du cavalier de dix pas, on paſſera au milieu du filet, on remontera enſuite à quinze pas, & on gagnera le derriere de ſon gibier ; tous les chaſſeurs ſe réuniſſent alors pour pouſſer les outardes dans le piége : on aſſomme avec un bâton celles qui ſe débattent entre les filets. La facilité de cette chaſſe n'en détruit pas l'agrément.

OYE. C'eſt un oiſeau amphibie, qui vit ſur la terre & ſur l'eau : on en diſtingue en général de deux eſpeces, la domeſtique & la ſauvage, quoique cependant la premiere provienne de la ſeconde. La domeſtique eſt plus petite que le cigne, mais plus grande que le canard ; lorſqu'elle eſt engraiſſée elle péſe juſqu'à dix livres : elle a trois pieds de largeur depuis le bout du bec juſqu'à celui des pieds, & ſon envergure eſt de quatre pieds & demi, ſon bec eſt long de deux pouces & demi ; ſa queue a ſix pouces & demi de longueur, & eſt compoſée de dix-huit grandes plumes : cet oiſeau a le cou beaucoup plus court que le cigne, mais plus long que celui du canard. Il varie en couleur comme tous les oiſeaux domeſtiques ; tantôt il eſt brun & panaché, tantôt il eſt cendré ou blanc, mêlé de brun. Les jeunes oyes ont les pieds jaunes, & les vieilles les ont

NAPOLI

T.IV.P. 464.

ont rouges. L'oye ſauvage eſt plus petite que la domeſtique, elle s'apprivoiſe très-difficilement. C'eſt un oiſeau de paſſage qui vient paſſer l'hiver parmi nous. Ces oiſeaux ſauvages volent par bandes le jour & la nuit, avec beaucoup d'ordre, en forme de triangle ſans baſe; elles ſe font entendre de loin par leurs cris perçans; leur envergure eſt très-étendue; leur cou eſt auſſi fort long; elles ont le bec, les jambes & les pattes d'un jaune ſaffrané; leur mâchoire ſupérieure eſt garnie de pluſieurs rangs de petites dents, & celle de deſſous d'un ſeul rang de chaque côté; leur langue en a auſſi un de chaque côté ſur la membrane extérieure, quelquefois même leur palais eſt auſſi denté.

Les oyes ont cela de ſingulier, que lorſqu'elles ſe mettent en colere, elles ſifflent comme un ſerpent: c'eſt peut-être de tous les oiſeaux celui qui vit le plus long-tems. Willughby rapporte avoir vû une oye de quatre-vingt ans, qui auroit même vécu encore quelque-temps, ſi on n'avoit pas été obligé de la tuer à cauſe de ſa méchanceté & des mauvais traitemens qu'elle faiſoit aux oiſons. Rien n'eſt ſi commun que de voir les oyes s'aſſembler en certains temps de l'année pour paſſer en d'autres pays, d'où elles reviennent chacune dans leurs maiſons; elles ſont cependant fort péſantes de leur naturel, (c'eſt de ces oiſeaux domeſtiques dont nous parlons) & elles marchent lentement ce qui eſt d'autant plus ſurprenant; ſouvent même on les mene en troupes à plus de quinze lieues, comme ſi on conduiſoit des dindons. On diſtingue de deux races d'oyes domeſtiques, l'une eſt grande, de belle couleur, & féconde; l'autre, qui tire plus ſur l'oye ſauvage, eſt plus petite, & d'un moindre rapport. Dans les fermes & maiſons champêtres, les oyes qui ſont blanches & de grande race, ſont préférées à celles dont le plumage change de couleur; ce ne ſont pas là

cependant les ſeuls indices pour connoître les oyes de bonne qualité ; il faut qu'elles aient en outre un œil gai. Pluſieurs prétendent qu'en fait de femelles d'oye, lorſqu'on en fait achat, il faut choiſir celles qui ont le pied & l'entre-deux des jambes bien larges. La femelle des oyes fait trois pontes par année, ſi on l'empêche de couver ſes œufs ; & on retire encore par ce moyen, de cet oiſeau, plus de profit ; on fait dans ce cas couver les œufs par des poules d'inde, ou même par celles du pays. C'eſt ordinairement depuis le commencement de mars juſqu'à la fin de juin, que les oyes femelles font leurs œufs ; elles n'oublient jamais l'endroit où on les a menées pondre pour la premiere fois, choſe bien particuliere dans ces oiſeaux ; enſorte que dès qu'une fois elles ont pondu leur premier œuf, elles y pondent ſucceſſivement tous les autres ; elles les couvent auſſi dans le même endroit, ſi on le veut ; on fera très-bien de ne pas les laiſſer pondre hors de leurs parcs, mais de les tenir renfermées lorſqu'on s'apperçoit qu'elles veulent le faire. Si on ôte leurs œufs à meſure qu'elles les pondent, elles en pondent quelquefois juſqu'à cent & même deux cens ; mais ſi on leur y laiſſe, elles les couvent dès qu'elles ont leur couvée complette. Dans le Hainaut, l'Artois, & quelques autres Provinces de France, on tire un profit conſidérable d'une auſſi grande quantité d'œufs ; auſſi y voit-on, après la moiſſon, de nombreux troupeaux d'oyes, pâturer dans les champs avec les dindons.

Quand on fait couver une oye, on la nourrit avec de l'orge, on détrempe cette orge dans l'eau, & on la place à portée de ſon nid, afin qu'elle ne le quitte que le moins qu'il ſera poſſible ; ou bien, ſi on ne place pas ſa mangeaille auprès d'elle, on la lui donnera toujours au même endroit & à la même heure ; ſi on manquoit une fois il n'en faudroit pas davan-

tage pour expoſer les œufs à ſe refroidir, ou la mere à ſe dégoûter de les couver; enſorte que ſa ponte ſe trouveroit par-là perdue. Si on fait couver les œufs d'oyes par des poules communes, il faudra choiſir les plus groſſes & les meilleures couveuſes: on peut donner huit de ces œufs à chaque poule, mais on fera cependant mieux de ne leur en donner que cinq ou ſix; les poules d'indes peuvent en couver juſqu'à onze: il faut que ces œufs ſoient couvés pendant un mois entier, pour que les oiſons puiſſent en ſortir; dès qu'ils ſont dehors de la coquille, on les tient enfermés à l'étroit, avec leur mere, pendant huit à dix jours: on leur donne pour nourriture du ſon, humecté avec de l'orge bouillie; ce temps paſſé, on les lâche le premier beau temps; à la derniere rigueur, on pourroit les lâcher auſſitôt qu'ils ſont nés, l'herbe qu'ils pâtureroient pour lors, pourroit leur ſuffire pour aliment.

Si on veut élever les oiſons, il faut recommander à la fille de baſſe-cour de ne les point laiſſer ſortir par la pluie, elle leur eſt très-dangereuſe dans les premiers jours qu'ils prennent l'air, quoiqu'ils aiment cependant dès lors à nager ſur l'eau; il faut auſſi lui recommander de ne pas laiſſer mêler les oiſons avec les oyes, juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez forts pour ſe bien défendre des coups auxquels ils ſont expoſés comme nouveaux venus. Quand ils ſont forts, ces oiſeaux ne prennent de la nourriture qu'aux champs; pluſieurs perſonnes ſont maintenant dans l'habitude de donner à ces animaux, deux fois par jour, le matin & le ſoir, du ſon un peu gras, des laitues, de la chicorée & du creſſon alénois, pour les mettre en appétit, & les envoyent tous le jours dans les prés, & dans quelques étangs, ſous la conduite d'un garde qui n'eſt ſouvent qu'un enfant, & dont l'office eſt d'empêcher qu'ils n'entrent, ou qu'ils ne volent, dans les lieux défendus, & qu'ils

ne mangent des orties & des ronces, principalement de la jusquiame, qui les fait périr, & que pour cette raison on nomme mort aux oisons, de même que de la ciguë qui est aussi pour eux un narcotique mortel.

Quelques auteurs donnent aux oyes pour attribut la stupidité, mais ils errent en cela, car elles sont on ne peut pas plus vigilantes; leur sommeil est léger, elles se réveillent au moindre bruit, elles font même souvent l'office du chien pour garder la nuit une maison de campagne; car dès qu'elles entendent quelque chose, elles ne cessent de jetter des cris. On raconte dans l'Histoire Romaine que les oyes du Capitole de Rome éveillerent les soldats qui étoient dans le corps-de-garde, ce qui fut cause que l'ennemi fut repoussé au moment même qu'il étoit sur le point de s'emparer de cette forteresse; aussi les Romains ont-ils placé les oyes au rang des oiseaux sacrés. L'Emery prétend que ces oiseaux sont disciplinables; il dit avoir vû une oye tourner une roue propre à faire mouvoir une broche à rôtir la viande.

Quand on veut engraisser les oyes & oisons, on leur plume le ventre, & on les renferme dans un endroit chaud, étroit & obscur, quelques-uns au-lieu de les renfermer, leurs crevent les yeux, ce qui ne les empêche, ni de boire, ni de manger; on se contente seulement de leur donner à manger une fois, après quoi elles vont elles-mêmes chercher leur nourriture; il ne faut pas leur en laisser manquer: on leur donne des petites feves de marais, des pois, du bled de turquie, ou du bled de sarrasin, & on leur présente encore souvent du charbon broyé. Quand ces oiseaux sont vieux, il leur faut un mois entier pour bien engraisser; mais quand ils sont jeunes, en moins de quinze jours ou de trois semaines, ils ont acquis toute leur graisse. Personne

n'excelle comme les Juifs pour les engraiſſer. Il ſe fait à Paris un débit conſidérable d'oyes graſſes dans le temps de la S. Martin ; anciennement on ne les débitoit, dans cette ville, que dans la rue aux oyes, qui s'appelle à préſent la rue aux ours; les rotiſſeurs qui les vendoient s'appelloient oyers.

Les anciens ne donnoient que trois oyes femelles à chaque mâle, qui ſe nommoient jars ; rien n'empêche cependant qu'on ne leur en donne ſix, il peut ſuffire à ce nombre. Il ne faut jamais mettre que trente oiſons au plus à chaque toit, on n'y en mettoit même anciennement que vingt ; les grands battent ordinairement les petits ; il faut par conſéquent les ſéparer les uns des autres pas des clayes ou autrement. On leur fera ſouvent renouveller leur litiere afin qu'elle ſoit toujours ſeche, nouvelle, nette & fine ; on les garantira par ce moyen de toutes ſortes de vermines.

Dès que les oiſons ont atteint l'âge de deux mois, on les plume pour la premiere fois, ce qu'on réitere au commencement de novembre pour la ſeconde fois, mais cependant avec modération, à cauſe du froid qui approche, & qui les morfondroit : en plumant ces oiſons on peut auſſi en même-temps plumer leurs meres ; les parties du corps qu'on leur dégarnit de plume ſont pour l'ordinaire le ventre, le col & le deſſous des aîles ; ces parties ne ſont jamais couvertes que de ces plumes fines dont on fait les lits : on prétend que la plume des oyes mortes, n'eſt pas ſi bonne que de celles qui ſont vivantes, on en dit à peu près la même choſe de la plume des oyes maigres, qui paſſe pour être de beaucoup ſupérieure à la plume des oyes graſſes. Quand on veut avoir de bonnes plumes à écrire, c'eſt au mois de mars & de ſeptembre qu'on les leur tire ; on les choiſit dans les aîles, & quand on veut em-

ployer ces plumes, on les paſſe dans les cendres chaudes, cela les dégraiſſe.

En général on peut dire que les oyes ſont des oiſeaux de grand profit, & en même-temps de peu de dépenſe ; elles pondent ordinairement douze œufs, & une oye mere peut en couver dix-huit ; ſa nourriture pendant le tems de l'incubation, peut aller juſqu'à un ſeptier d'orge ; en mettant le ſeptier à vingt ſols, les dix-huit oiſons qui proviennent de cette incubation, ne coûtent donc que vingt-un ſols, après quoi ces animaux ne coûtent plus rien juſqu'à ce qu'on les engraiſſe ; un ſeptier d'orge, par tête, peut encore ſuffire pour leur engrais, par conſéquent une oye graſſe ne revient qu'aux environs de vingt-un ſols ; mais avant de l'engraiſſer, on peut la plumer trois fois ; les plumes qui en proviendront vaudront bien peu ſi elles ne valent au moins douze ſols ; ſi l'on retranche douze de vingt-un, reſtera neuf ſols pour la dépenſe totale d'une oye graiſſe. Quand une oye eſt parvenue au dégré d'engrais néceſſaire, elle ſe vend à peu près quatre fois le fond de ſa dépenſe. On peut juger par-là de quel intérêt c'eſt pour un économe d'élever de ces oiſeaux dans ſes baſſe-cours, puiſqu'ils ſont d'un auſſi bon rapport, & qu'ils n'exigent aucun ſoin, ni dépenſe pour les nourrir : en bon pere de famille, on ne peut ſe diſpenſer d'en avoir. Il eſt vrai cependant qu'on reproche à ces animaux quelques petits défauts, mais il s'en manque bien que ces défauts ſoient tels qu'on ſe l'eſt imaginé juſqu'à préſent. L'oye a le bec fort & garni de deux rangs de dents très-tranchantes, enſorte que ſi l'herbe ne ſe trouve pas bien enracinée, elle peut en arracher quelques pieds ; mais le léger dommage ſe répare bien vîte dans les prairies, tant par la fécondité des plantes voiſines que par le bénéfice d'une pluie

douce ; & même quand par haſard on rencontre quelquefois de petites touffes d'herbes arrachées par les oyes, ce n'eſt pour l'ordinaire que dans de mauvais prés dégradés par des eaux ſtagnantes, où il ne croît d'autres plantes que quelques eſpeces de gramens capillaires, enveloppées preſque toujours de mouſſes ; quant aux bleds, ſur-tout lorſqu'ils ſont encore foibles, il n'eſt pas douteux que les oyes, qui ſont natutellement voraces, ne puiſſent leur faire beaucoup de tort, auſſi doit-on avoir ſoin de les en écarter ; il y a même des villages de labour où on a grand ſoin, dans le temps des ſemailles, de leur arracher les principales plumes, pour pouvoir plus facilement les empêcher par-là de s'échapper dans les bleds ; mais ſi les oyes ſont nuiſibles à cette production, on ne doit pas en conclure qu'elles le ſoient également dans les jacheres & les pâtis ingrats, où à peine les beſtiaux trouvent de quoi ſe nourrir. Ces vaſtes pâtis ſont ſitués preſque toujours ſur des côteaux pierreux, où l'herbe tient fortement au ſol, & y eſt le plus ſouvent ſi courte, que les oyes ne peuvent pas aiſément l'arracher : d'ailleurs, ces pâtis, pour la plupart, appartiennent aux communautés, ainſi tous les habitans ont droit d'y faire paître les oyes : il eſt donc clair par tout ce que nous venons de dire, que les oyes n'endommagent jamais les bonnes prairies, qu'on peut les laiſſer paître, en toute ſûreté dans les pâtis, les jacheres & les terres vagues, qu'il n'y a ſimplement que les bleds dont on doit les écarter.

Mais, dira-t-on peut-être, leur fiente a une qualité corroſive, & par conſéquent elle peut nuire aux herbes ? c'eſt une erreur établie par les anciens préjugés, mais qui ſe dément journellement par l'expérience ; car après avoir examiné à pluſieurs repriſes les endroits où cette fiente avoit ſéjourné,

on a trouvé non-ſeulement que l'herbe n'y avoit pas jauni, qu'aucontraire elle en étoit même devenue plus verte & plus touffue.

Les endroits les plus convenables pour élever des oyes, ſont les voiſinages des rivieres & des marais; ces oiſeaux aiment l'eau, d'ailleurs ils trouvent dans ces endroits marécageux une nourriture convenable, telles que les plantes qui ſe nomment lentilles d'eau, potamogeton, & autres de pareille nature.

Les oyes ſont de grand uſage tant dans les alimens que dans les médicamens & les arts; leurs petites plumes ſervent à faire des lits, des couſſins, des oreillers propres à faciliter le ſommeil & à le rendre plus agréable. L'oye eſt un aſſez bon manger; on donne, avec juſtice, la préférence à la ſauvage, le goût en eſt bien plus ſavoureux; ni l'un ni l'autre ne fourniſſent pas néanmoins un mets bien ſalutaire; on ne doit même en uſer que modérément, & leur chair ne convient qu'aux perſonnes robuſtes, habituées à des exercices pénibles; mais quant à ceux qui ont l'eſtomach foible, & qui menent une vie ſédentaire, ils doivent totalement s'en abſtenir. Pour que l'oye ſoit bonne à manger, il faut la choiſir tendre, ni trop jeune ni trop vieille, bien nourrie, & qui ait été élevé dans un air pur & ſerein. L'oye s'accommode différemment pour être ſervie ſur nos tables, les cuiſſes ſont ce qu'il y a de plus eſtimé; les habitans de la Gaſcogne ſçavent les apprêter de maniere à les conſerver une année entiere.

L'oye eſt encore d'uſage en médecine, on emploie ſon ſang, ſa graiſſe, ſes excrémens & la premiere peau de ſes pattes; on prétend que ſon ſang eſt propre à réſiſter au venin, on le preſcrit depuis la doſe d'un gros, juſqu'à deux dans la mélancolie &

autres maladies de cette eſpece; on le fait ſécher, on le réduit en poudre, & on l'incorpore avec quelque ſyrop; appliqué extérieurement il guérit les démangeaiſons. La graiſſe d'oye eſt émolliente, inciſive & réſolutive; elle lâche le ventre priſe intérieurement; c'eſt encore un liniment très-bon dans la paralyſie des nerfs, les convulſions & les contractions des membres; c'eſt un excellent adouciſſant dans les cas d'hémorrhoïdes. Quant à la premiere peau des pieds de l'oye, elle eſt douée d'une vertu aſtringente, auſſi convient-elle très-bien pour arrêter les hémorrhagies & le flux menſtruel trop abondant; on l'applique encore avec ſuccès contre les engelures. Il y a quelques auteurs qui prétendent que la langue d'oye pulvériſée convient contre la rétention d'urine : il eſt inutile de parler ici de la vertu de ſes excrémens conſidérés comme médicamens; à quoi bon y avoir recours quand on peut avoir d'autres remedes pour le moins auſſi efficaces & qui ne ſont pas ſi dégoûtans.

Dans le dictionnaire économique ou trouve une excellente méthode pour conſerver ſa chair; après avoir épluché les oyes & les avoir flambés, on en leve les cuiſſes, & on en tire les gros os; on leve enſuite l'eſtomach de façon que la chair des aîles y tienne; on coupe enſuite cet eſtomach en deux dans ſa longueur & on en tire les os, après quoi on coupe le croupion, & on en tire le ſang qui peut être dans les reins; on ôte en même-temps toute la graiſſe pour la faire fondre; on ſaupoudre de ſel fin la chair, & on la laiſſe ainſi pendant cinq ou ſix heures, afin qu'elle puiſſe prendre ſel; on la fait preſque cuire dans la graiſſe; on l'en tire enſuite pour la laiſſer égoutter & refroidir; étant froide on l'arrange lit par lit, dans un baril, avec quelques grains de poivre, cloux de girofle, & feuilles de

laurier : lorſque le baril eſt garni, on le remplit de graiſſe d'oye & de ſaindoux fondus ; & on ne le ferme que quand le tout eſt bien froid, après quoi on le garde dans un lieu frais.

P

PACAGE. C'eſt un endroit ou l'herbe eſt abondante, & où l'on mene paître les beſtiaux.

PAITRE. En agriculture ſignifie faire prendre aux beſtiaux la nourriture convenable; on mene les bœufs dans les pâtis & herbages. Les moutons paiſſent dans les prés, dans les garennes & dans les jacheres. Les chevres paiſſent ſur les collines; on fait paître auſſi les bleds aux moutons quand ils ſont trop touffus; les cochons vont paître dans les forêts le gland, la faine & les chataignes. Ils ſe trouve même des oiſeaux qui paiſſent l'herbe, tels que les oyes, les grues & les poules.

PALEFRENIER. C'eſt le valet qui panſe les chevaux des grands ſeigneurs, on le nomme dans les hôtelleries & à la campagne *valet d'écurie*. M. Bourgelat nous donne un détail très-exact des devoirs du palefrenier; nous ne pouvons puiſer pour cet objet dans de meilleures ſources que dans les ouvrages qu'a publié cet hippiâtre.

La premiere attention du palefrenier ou du cocher, en ſe levant, ou en entrant le matin dans l'écurie, doit être, dit M. Bourgelat, d'attacher à un des fuſeaux du ratelier une des doubles longes du licol; à l'égard des chevaux cette précaution ſeroit déplacée. Il doit enſuite nettoyer les auges avec un bouchon de paille, & diſtribuer l'avoine ou le ſon, ſelon qu'il eſt ordonné; quand on n'auroit rien à préſenter à l'animal, on ne fera pas moins net devant lui; l'odeur que contracte l'auge par le ſéjour des alimens, en partie mâchés & laiſſés par le cheval, étant capables de le jetter dans le dégoût.

Immédiatement après que le cheval aura mangé ce qu'on lui a donné, on remue la litiere avec une fourche de bois, on la releve proprement ſous l'auge, obſervant de ſéparer & de mettre à l'écart la partie de cette même littiere qui ſe trouvera pourrie & gâtée par la fiente & l'urine; après quoi on nettoyera à fond, avec le balai de bouleau, la place du cheval; quoiqu'on releve rarement la litiere aux chevaux malades, il eſt bon d'en ôter ce qui eſt corrompu & mouillé, & de balayer en deſſous ſauf à faire une litiere en partie fraîche, le tout pour rendre la place qu'ils occupent toujours plus ſaine.

Avant de procéder au panſement, il faut mettre le cheval au filet, ou même au maſtigadour, que l'on garnit de temps en temps d'un onguent *d'aſſa-fœtida*. cette eſpece de maſtigadour previent toute inappétence, il réveille la ſenſation de la faim, & procure ſouvent un utile révulſion. Lorſqu'on peut faire ſortir l'animal de ſa place & le fixer en arriere, en attachant les longes du filet ou du maſtigadour, aux piliers qui le limitent, on ne doit pas chercher à s'en diſpenſer; & en effet, quand on panſe des chevaux à leur place, la pouſſiere de l'un vole ſur l'autre.

Si la ſaiſon & le temps ſont beaux, on les conduit hors de l'écurie, on les attache par ces mêmes longes à des anneaux de fer ſcellés dans le mur pour cet uſage. Toutes ces précautions priſes, le palefrenier armé de l'*étrille* qu'il tient dans ſa main droite, de façon que ſon petit doigt ſe trouve tourné du côté du corps ou du coffre de cet inſtrument, & que ſon pouce ſoit étendu ſur l'extrémité du manche, & près de la rivûre de la ſoie, dont ce manche eſt enfilé; il ſaiſit la queue du cheval avec ſa main gauche; il paſſe l'*étrille* ſur le milieu, ſur le côté de la crouppe, à rebrouſſe poil, en allant

& venant pendant un court eſpace de temps, avec vîteſſe & avec légéreté ſur toutes les parties de ce même côté qu'on parcourt d'abord ainſi en remontant juſqu'à l'oreille.

Il faut ménager toutes celles qui ſont douées d'une trop grande ſenſibilité, ainſi que celles qui ſont occupées par les racines des crins ; il ne faut par conſéquent jamais porter l'étrille, ni ſur le tronçon de la queue, ni ſur les parties tranchantes de l'encolure, ni ſur l'épine, ni ſur le fourreau, & on la paſſera plus légérement ſur les jambes qu'ailleurs. Du reſte il importe que le palefrenier, dans cette action, meuve ſon bras avec aiſance, le déploie & embraſſe à chaque coup une certaine étendue du corps.

L'effet de cet inſtrument tendant à détacher la craſſe qui provient de l'évaporation, en en donnant pluſieurs coups, on en enleve une certaine quantité plus ou moins conſidérable ; & pour dégager les rangs ou le fond du coffre de l'étrille, le palefrenier frappant de l'un des marteaux de ſon inſtrument de temps en tems ſur le pavé, contre le mur, contre des piliers ; il ſoufflera même fortement entre les rangs pour les nettoyer plus exactement.

Le cheval ſuffiſamment étrillé ſur le côté droit, on procédera au panſement de ſa partie gauche ; le palefrenier changera pour lors l'étrille de main, & ſe ſaiſira de la queue avec la droite, & il pratiquera ſur cette face du corps de l'animal, ce qu'il a pratiqué ſur l'autre. Il fera ſuccéder l'épouſſette à l'étrille ; on nomme ainſi une certaine étendue de ſerge ou de gros drap deſtiné à enlever les corpuſcules que le premier inſtrument peut avoir élevé & laiſſé à la ſurperficie des poils ; on tient cette étoffe par un des bouts ou des crins, & on en frappera légérement tout le corps de l'animal ; on s'en ſert auſſi pour frotter & nettoyer la tête,

les oreilles dedans & dehors ; l'auge, l'intervalle qui ſépare les avant-bras, celui qui ſépare les cuiſſes, & toutes les parties enfin ſur leſquelles on n'a pas paſſé l'étrille.

Après avoir bien épouſſeté le cheval, on prend la *broſſe ronde*, on la chauſſe dans ſa main droite, en gliſſant une portion de cette même main entre la partie ſupérieure de cet inſtrument & le cuir qui y eſt cloué en forme d'anſe, tandis qu'on tiendra l'étrille de la main gauche ; on broſſera avec ſoin la tête en tout ſens, en obſervant de ne pas offenſer les yeux, & après avoir réitéré en arriere à la têtiere du maſtigadour ou du filet ; on broſſera de ſuite toute le côté droit du corps, en paſſant à poil & à contrepoil ainſi qu'il doit l'être. Le palefrenier broſſera le plus près que faire ſe pourra de la racine des crins, & frottera la broſſe ſur les dents des rangs de l'étrille à chaque coups pour, par ce moyen, la nettoyer & en charger ce dernier inſtrument, mais il ſe retournera pour lors pour ne pas renvoyer ſur l'animal la pouſſiere qui en ſortira ; cette pouſſiere qui s'attache à l'étrille s'enleve au moyen du ſouffle & des coups plus ou moins répétés de l'un de ſes *marteaux*, contre un coup dur quelconque.

Après toutes ces opérations le palefrenier paſſera & repaſſera ſur tout le corps, ſur les jambes, dans toutes les articulations, entre les ais, &c. un bouchon de paille ou de foin légérement humecté, à l'effet d'unir exactement le poil ; l'on pourra encore employer à cet uſage l'épouſſette légérement mouillée ; & ſi cette épouſſette étoit de crin, elle n'en vaudroit que mieux. Après quoi il lavera les jambes du cheval ; il mettra à cet effet à côté de ſoi & à ſa portée un ſeau plein d'eau dans cette intention, & il ſe munira de la *broſſe longue* & de l'*éponge*, il appuyera ſucceſſivement ſur les jambes

de devant l'éponge mouillée à diverſes repriſes contre les différentes faces du genou; l'eau qui ſortira de cette éponge imbue & preſſée coulera le long des parties inférieures de la jambe; alors le palefrenier frottera vivement le long de cette même jambe avec la *broſſe longue*, en remontant & en deſcendant juſqu'à ce que l'eau paroiſſe claire; il lavera enſuite le canon, le tendon, le boulet, le pâturon, le fanon; il eſt ſur-tout très-eſſentiel de tenir le pâturon extrémement net ſur-tout dans ſa partie extérieure, & à l'endroit où tombe le fanon; la craſſe y ſéjourne plus facilement qu'ailleurs; c'eſt cette craſſe qui occaſionne ſouvent des maladies cutanées.

Le palefrenier lavera de même les jambes de derriere en appuyant & en preſſant l'éponge contre le jarret; il peignera enſuite & lavera les crins; il jettera l'eau qui étoit dans le ſeau, il le rincera & il en remettra de la nouvelle; cela fait il nettoyera avec l'éponge mouillée, après l'avoir auparavant bien lavée, les yeux, les joues, & une partie du chamfrain. Il reprendra de l'eau avec cette même éponge, il mouillera fortement le toupet, & il le peignera ſur le champ avec un peigne de corne & non de bois; le toupet peigné, il paſſera à la criniere, il l'épongera d'abord à fond dans toute ſon étendue, & dès la racine; il reprendra de l'eau, & à meſure qu'il mouillera de nouveau les crins d'une main, en commençant depuis la nuque, il les mouillera, & il les peignera de l'autre, en deſcendant auprès des garots; il les renverſera enſuite, il les humectera encore dès leur origine, en paſſant l'éponge ſur la partie ſupérieure de l'encolure & dans toute ſa longueur; il frottera avec force, & tandis qu'une de ſes mains ſera occupée à les mouiller, il employera l'autre à peigner dans le ſens où ils ont été jettés. Il les mettra enſuite dans le ſens

où ils doivent être ; il les peignera & les épongera de la même façon. Les crins de la queue n'exigent pas moins de ſoins de ſa part ; lorſqu'elle ſera ſale il prendra un ſeau par l'anſe, il l'élevera de maniere à y faire baigner tous les crins ; il les frottera & froiſſera, entre les deux mains, depuis le bas juſqu'au haut, juſqu'à ce qu'il ait enlevé toute la ſaleté ; il les prendra enſuite dans une ſeule & même poignée à un demi-pied près de leur extrémité, il les peignera & les démêlera toujours en remontant inſenſiblement juſqu'au tronçon.

Rien n'eſt meilleur pour aider à les débrouiller que l'huile d'olive, & rien n'eſt auſſi meilleur pour les décraſſer que le ſon ; le palefrenier enduira donc ſes mains de l'une ou de l'autre de ces matieres ſelon le beſoin, & il frottera la queue auſſi-tôt après, ainſi qu'il l'a déja fait, quand il l'a baignée dans le ſeau. Il mouillera encore l'éponge, il en exprimera l'eau ſur le tronçon, en peignant & en deſcendant juſqu'au bas, & il n'oubliera pas ſurtout de faire précéder de l'action d'éponger chaque coup de peigne.

Il terminera le panſement en lavant les feſſes & le fondement, & en étuvant les teſticules & le fourreau. Pour laver le fourreau, il trempera l'éponge dans l'eau, il la preſſera fortement, & il l'inſinuera autant qu'il eſt poſſible dant cette partie. Enfin, il paſſera exactement l'*époufſette* ſur toute les parties mouillées, & il la coulera ſur tous les crins de l'encolure & de la queue, à l'effet de les ſécher autant qu'il ſera poſſible ; en hiver il mouillera moins qu'en été.

Il conduira enſuite l'animal à ſa place ; il ôtera le filet ou le maſtigadour, & il y ſubſtituera le licol, qui doit être à double ſous-gorge, ſi le cheval eſt enclin à ſe délicoter ; & dans le cas où ce licol n'obvieroit point à cet inconvénient, il ajouteroit deux

deux longes très-déliées qu'il attacheroit d'une part à la partie supérieure des montans de ce même licol, & qui de l'autre passeroit dans le surfaix destiné à maintenir les couvertures. On employera pour couvertures, par préférence, celles de toile; le palefrenier les étendra sur le corps & l'encolure de l'animal, au moyen d'une criniere qu'il y adaptera; l'animal étant couvert, le palefrenier en curera les pieds & les dégagera de tout corps qui se seroit introduit entre l'ongle & le fer, ainsi que des ordures, dont la cavité du pied pourroit être remplie; il mettra dans cette même cavité une suffisante quantité de terre glaise à l'effet de tenir l'ongle humide, & il graissera le sabot autour de la couronne, avec l'onguent du pied; à l'égard de ceux de derriere l'aridité n'en est pas aussi à craindre par rapport à l'urine & à la fiente dans laqu'elle ils séjournent.

Quand un cheval sera en sueur, on la lui abattra avec le couteau de *chaleur*; on tiendra ce couteau avec les deux mains, & de façon qu'on en appuyera le tranchant sur les parties du corps de l'animal qu'on raclera avec force; on commencera par l'encolure, & on ramenera toujours l'eau du côté du garot; de-là on suivra les épaules, les bras, les avant-bras, les jambes, & l'entre-deux de ces parties; on ne tiendra son instrument d'une main seule que lorsqu'il ne sera pas libre de l'employer autrement; on le passera ensuite depuis le dos & les reins jusques sous le ventre, où l'eau se rassemble, & le long du ventre & de la poitrine, depuis le fourreau jusqu'au poitral, pour l'abattre entiérement. On en usera de même relativement à la partie supérieure de la croupe, à ses parties latérales, aux hanches, aux fesses, aux cuisses extérieurement & intérieurement, aux jambes, &c. Après quoi on bouchonnera fortement le cheval,

on le couvrira avec ſoin, on le mettra au maſtigadour, & on l'attachera de façon que ſa croupe demeure tournée à la mangeoire, juſqu'à ce qu'après un certain eſpace de temps on entreprenne de le panſer.

Pour faire la queue on l'empoignera dès le tronçon, & on coulera, en l'empoignant toujours, la main juſqu'au bas, & juſqu'à l'endroit où on ſe propoſera de couper les crins; il faut que cette même main deſcende en ſuivant une ligne à plomb, & qu'elle ne ſe porte ni à droite ni à gauche; quand elle eſt parvenue au lieu convenable, on la ſerrera exactement, & on la retournera de façon que l'extrémité des crins ſe préſente au palefrenier, qui coupe toute cette même extrémité excédente. La hauteur de la queue eſt ordinairement fixée à la hauteur du fanon. Pour ce qui concerne la criniere, on ne la coupera aux chevaux qui ont tous leurs crins que de la largeur d'un doigt, préciſément à l'endroit où repoſe le deſſus de la têtiere du licol; s'il ſe trouve des chevaux dans leſquels cette partie eſt trop chargée, on leur arrachera des crins; pour ce faire on tortille autour du doigt, ou d'un morceau de bois, l'extrémité de ceux qu'on ſe propoſe d'arracher.

On coupera les grands poils des levres, de même que ceux qui croiſſent au menton, à la barbe & qui ſont épars aux environs des naſeaux; on arrachera ceux qui ſe montrent au-deſſus de la paupiere inférieure. Pour faire les oreilles, on mettra l'animal dans une poſition dans laquelle la tête ſe trouvera à portée de la main, & l'on coupera à petits coups de ciſeaux, le plus près qu'on pourra, le poil qui borde ces parties, tant en dehors qu'en dedans; on tiendra égale la bordure que l'on tracera, & la largeur de cette bordure ſera de toute part d'environ trois lignes; quand les jambes ſont

trop garnies de poils, on leur fait le poil avec des ciſailles ou pinces à poil, on l'arrache en l'étageant de maniere qu'il ne paroiſſe pas qu'on en ait ôté.

Toutes les fois que les chevaux reviendront de l'eau, on la leur avalera des quatre jambes avec les deux mains, & toutes les fois qu'ils rentreront on les nettoyera de la boue dont elles ſont chargées, avec l'éponge & la broſſe ou avec le balai; on ne ſauroit aſſez recommander cette précaution aux palefreniers; rien n'eſt auſſi meilleur pour les chevaux que de faire uſage des bains de riviere, ils ſont très-propres pour fortifier leurs membres; cependant l'habitude que quelques cochers ont de faire paſſer les chevaux à l'eau après les avoir fait courir & mis en ſueur, eſt très-préjudiciable, s'ils les y tiennent long-temps, & s'ils n'ont pas l'attention d'en prévenir les ſuites funeſtes, en exigeant des chevaux une allure très-prompte & très preſſée dans leur retour à l'écurie, en abattant l'eau avec le couteau de chaleur, & en les bouchonnant fortement enſuite; enfin tous les ſoirs les palefreniers repaſſeront dans l'anneau de la mangeoire, la longe du licol, pour que les chevaux puiſſent ſe coucher. Ils mettront une couche de paille fraîche ſur l'ancienne litiere, & ils ne feront jamais cette même litiére trop en arriere, les chevaux ne ſont que trop dans l'habitude de l'y rejetter; il ne faut pas même que cette litiere outrepaſſe la pince des pieds de derriere.

PANIER. C'eſt un piege particulier qu'on tend aux oiſeaux, & qui réuſſit aux perſonnes les moins intelligentes, on prend un panier qu'on couvre de fougere ou d'autre verdure, & on le met ſur ſa tête ou ſur ſes épaules; on place vers le ſommet du piege un petit morceau de bois, qui s'avance en dehors, auquel on attache par les pieds, avec une ficelle, un chouette, ou quelqu'autre oiſeau noc-

turne. On choisit ensuite un cœur de bois épais d'environ un pouce ; on le fend par un bout, directement au milieu, & on fait ensorte que cette fente s'étende jusques vers la moitié du bâton. Au bout de la fente on met un petit ressort qui tient le bâton ouvert, & on attache à deux ou trois doigts au-dessous du bout fendu, une corde, dont l'extrémité, en la tirant, aille se joindre sous le panier, ce qui sert à faire joindre les deux morceaux de bâton que le ressort tenoit écarté.

On va avec cet équipage le long des haies. Il faut que le panier qui est sur la tête du chasseur couvre presque tout son corps, & de temps en temps on fait voltiger la chouette. Les petits oiseaux, qui détestent cet animal, viennent en criant pour le becqueter, & ne pouvant se poser sur le panier, se placent sur le bâton entr'ouvert. L'oiseleur voyant sa proie, tire sa corde, & les oiseaux se trouvent pris. Cet artifice ingénieux réussit aux personnes de tout âge & de tout sexe.

PANTIERE. C'est un filet dont on fait usage pour prendre les oiseaux, principalement les bécasses. Ceux qui s'occupent à cette sorte de chasse ont soin de faire ébrancher, dans une clairiere, deux arbres, & d'y ajouter deux branches ou perches, de maniere qu'elles tiennent assez fermes pour soutenir la pantiere ; ces perches seront garnies à leurs extrémités de deux poulies ou boucles, qui servent à passer les cordes, afin d'avoir la liberté de descendre commodément la pantiere suspendue à ces cordes, lorsque quelqu'oiseau se sera jetté dedans. On trouve dans le dictionnaire économique différentes méthodes pour attraper les oiseaux avec la pantiere ; nous en extrairons ce qui nous a paru le plus intéressant. Quand la saison de tendre les pantieres approchera, on aura soin de faire nettoyer la place où doit tomber le filet, & de renouveller

les perches qui ſont au haut des arbres ſi elles ſont pourries ; ſinon les faire relier avec de nouveaux liens, & mettre d'autres poulies ou boucles de verre, parce que les cordes qui paſſent dedans les uſent à la longue, & que les cordes, avec leſquelles elles ſont ſuſpendues, ſe pourriſſent ; il faut auſſi accommoder ſa loge, remettre un autre crochet en terre, & viſiter le filet pour voir s'il n'y a rien de rompu ou mangé des rats & ſouris ; & le r'habiller. On a auſſi deux ou trois livres de corde qui ſeront fortes, moins groſſes que le petit doigt, que certains cordiers appellent de *la bablue*. Quand tout ſera en état, on ira ſur les lieux aux heures de la volée, c'eſt-à-dire, le matin au point du jour, & le ſoir au ſoleil couché ; & on tendra la pantiere en cette ſorte.

On déploye la corde au milieu de la place nette, on fait une boucle au bout d'une des ficelles qui pend aux arbres ; on la tire juſqu'à ce que la corde ſoit paſſée dans la poulie ; lorſqu'on en aura le bout on y attachera une pierre péſant quatre ou cinq livres, & on la laiſſe au pied de l'arbre ; puis on prend l'autre bout de la corde ; on la porte au crochet, on la coupe d'une longueur convenable, on y fait une boucle comme à l'autre bout, & on la paſſe au crochet, on ajuſte l'autre de même. Cela fait, on déploye le filet dans le milieu de la place nette, entre les deux arbres ; on en porte un bout à un côté & on le lie à la pierre où eſt attachée la corde, l'autre bout du filet ſera pareillement lié à la pierre de l'autre côté, après quoi on ira proche le crochet qui eſt le point de réunion, & on tirera les deux cordes enſemble, ſans ôter les bouts qui ſont paſſés au crochet, & quand le filet avec les pierres, qu'on ſuppoſe être aux extrémités, ſera remonté juſqu'aux poulies, on tournera les deux cordes enſemble trois ou quatre tours ſur le cro-

chet, pour empêcher que le filet & les pierres ne tombent en bas; après quoi on attachera chaque ficelle qui pend à chaque crin du filet au pied des arbres, pour les tenir en état, & empêcher que le vent ne le faſſe aller de côté & d'autre. Le filet étant bien tendu, on détournera les cordes deſſus le crochet, & l'on s'aſſoiera dans la loge; on les tiendra ferme des deux mains, & on prendra garde qu'elles ne ſoient embarraſſées l'une avec l'autre, ni autour du crochet, ni à ſes pieds; autrement il ſe pourroit faire qu'une bécaſſe venant à donner dans le filet, s'échapperoit, s'il y avoit quelque choſe qui empêchât les cordes de couler.

Pendant qu'on tiendra les cordes, & qu'on ſera dans la loge, prêt à laiſſer couler à propos la machine, on aura toujours la vue ſur le filet, afin d'ouvrir les deux mains, & de lâcher les deux cordes ſitôt qu'une bécaſſe frappera contre la pantiere, où elle s'enveloppera incontinent & tombera avec le filet ſur la terre; on lui tompra promptement un aîle, & avec le pouce on lui crèvera la tête; après quoi ſans s'amuſer à la vouloir ôter du filet, on courra au crochet, on reprendra les deux cordes enſemble, on remontera le filet, & on ſe retirera dans ſa loge comme auparavant: quelquefois on n'a pas le tems de remonter le filet pour qu'il en paſſe par-deſſus, & d'autres donnent dedans, qu'il n'eſt qu'à demi-monté; on peut juger par-là que plus la perſonne eſt prompte à tendre & remonter la pantiere, plus elle prend de gibier; il arrive auſſi ſouvent qu'on y prend une compagnie de perdrix tout-d'un-coup, ſur-tout quand il y a quelque piece de terre ou de vigne aux environs, & que la clairiere a pour avenue un chemin, ou en eſt traverſée. Quand on la tend ſur un chemin un peu à l'écart, on y prend par rencontre des lievres, des renards & des loups; c'eſt pour cette raiſon qu'on

doit toujours être muni de quelques bâtons ferrés pour les tuer ; ils ne s'y prennent pas cependant ſi aiſément que les bécaſſes.

Quand on veut attrapper de ces ſortes d'animaux à la pantiere, il ne faut pas que la loge ſoit placée dans le chemin, ni que le filet traîne à terre, il faut qu'il en ſoit élevé de quatre pieds ; ſi l'animal vient devant celui qui tend, il le laiſſera paſſer, & ſitôt que celui-ci aura paſſé, on laiſſera tomber le filet ; on fera en même-temps du bruit pour l'épouvanter ; l'animal voulant retourner ſur ſes pas s'enveloppera dans la pantiere, & on le tuera, & retirera promptement pour remonter le filet. Si par haſard l'animal venoit par derriere, il faudra attendre qu'il ſoit avancé juſqu'à une ou deux toiſes du filet, pour le laiſſer tomber, & on l'épouvantera au même inſtant ; l'animal voudra retourner ſur ſes pas, lorſqu'il appercevra la pantiere, mais voyant en même-temps le chaſſeur, il fuira du côté du filet, & ſe jettera dedans. Si la pantiere eſt tendue proche d'un étang ou des prairies aquatiques, où les canards fréquentent, on y en prendra, mais il faut que la loge ſoit ſi bien faite qu'ils ne puiſſent l'appercevoir.

On ſe ſert de pantieres triples ou contremaillées pour les paſſés qu'on fait autour des forêts ; leur commodité conſiſte en ce qu'une même perſonne en peut tendre pluſieurs ſans être obligé d'y guetter, car les bécaſſes s'y prennent d'elles-mêmes. Pour y travailler il faut prendre la meſure de la largeur & hauteur du lieu où elle doit ſervir, & l'attacher à un clou pour faire l'aumé en mailles quatrées. L'aumé ſera de bon gros fil retors en quatre brins, & les mailles de dix ou douze pouces de large. La toile doit être de fil bien délié, retors en deux brins, & la maille de deux pouces de largeur, ou deux pouces & demi. On prendra cette toile deux

fois ou deux fois & demi auſſi longue & auſſi large que l'aumé, afin qu'elle ait beaucoup de poches. Il la faut mettre entre deux aumés & monter tout le filet en cette ſorte. On étend un des aumés à terre dans une grande place bien unie & nette de brins de bois & autres choſes qui pourroient nuire. On l'attache des quatre coins avec des piquets, puis on paſſe une ficelle bien unie & ſans aucun nœud dans le derniere rang des mailles, qui fait tout le tour de la toile; ce qui étant fait, il faudra attacher le bout de cette ficelle & le coin de la toile au premier coin de l'aumé; après quoi menant la ficelle tout au long du bord, on le liera pareillement avec un coin de la toile, au ſecond coin de l'aumé; & continuant de mener la ficelle, on attachera un autre coin de toile au troiſieme coin, & enfin le dernier coin au quatrieme; après quoi on diſpoſera la toile également, enſorte qu'elle ferme en poche par-tout. On paſſera enſuite l'autre aumé par-deſſus cette toile, pour lier ainſi ces quatre coins avec ceux de l'autre. Quand la toile ſera ainſi renfermée entre ces deux aumés, il faudra prendre de bon fil, attacher le bord des deux aumés, à la ficelle qui paſſe dans le bord de la toile, & faire de même tout autour du filet, pour n'en faire qu'un des trois qui ſont les uns ſur les autres. Il faudra auſſi, dans toute ſon étendue, en certains endroits, comme de trois pieds en trois pieds, lier avec un brin de fil les deux aumés enſemble, afin que le filet étant tendu en l'air, la toile ne deſcende pas dans le bas; ce qu'elle feroit ſi les aumés n'étoient ainſi liés enſemble, & il ſe trouveroit quelquefois plus de poches en un endroit qu'en un autre: ayant ainſi ajuſté toute la pantiere, on prendra une corde de la groſſeur du petit doigt, & on la coudra tout autour pour la border, laiſſant à deux des coins deux boucles de la même corde, longues chacune

d'un demi-pied ; & aux deux autres coins, on laiſſera pendre deux autres bouts de corde longs d'une toiſe pour lier le filet aux arbres, & les tenir en état pendant les grands vents ; & pour que les bécaſſes s'y prennent mieux, on teindra cette pantiere en couleur brune, pour qu'elle ne paroiſſe pas trop.

Dans les grandes forêts, où le bois eſt également fort & haut, il eſt bien difficile de faire des clairieres ſans abattre une quantité d'arbres, & encore la pantiere pourroit fort bien ne pas y être bonne, à moins qu'il ne ſe trouve quelque place de dix ou douze arpens, ou plus, qui ſoit ſans arbres, & que la clairiere y aboutît ; ſi cela ne ſe peut, on fera uſage de l'invention qu'on expliquera ci-après.

On choiſit, au bord de la forêt, un endroit net de tout ce qui pourroit nuire à cette chaſſe. La place nette doit avoir cinq ou ſix toiſes de largeur pour pouvoir bien tendre le filet, & laiſſer prendre la volée aux bécaſſes. On remarque un arbre haut & droit au bord du bois, afin de l'ébrancher du côté de la place nette, & attacher au haut une forte perche ; on cherche dans la forêt un arbre médiocrement gros, qui ſoit le plus haut & le plus droit qu'il ſera poſſible. Après l'avoir ébranché d'un bout à l'autre & y avoir laiſſé comme un petit crochet à l'extrémité d'enhaut ; on le tranſporte ſur le lieu de la pantiere, & on fait un trou en terre, profond de trois, quatre ou cinq pieds, & éloigné de ſix ou ſept toiſes du bord de la forêt, c'eſt-à-dire de l'arbre ajuſté. On poſe dans ce trou le gros bout de l'arbre coupé, on l'éleve & on l'arrête tout droit, ayant arrêté auparavant à deux ou trois pieds au-deſſous du bout ſupérieur, pluſieurs liens de branches attachées bout à bout les uns des autres ; & les autres afin de les tenir fermes avec des

crochets de bois mis en terre tout autour. Ils doivent être à une toise & demie du pied de l'arbre coupés & disposés comme le sont les cordes qui tiennent le mât d'un navire ou d'un bateau ; il faudra cependant prendre garde de n'en point mettre qui aillent dedans la clairiere, ou espace net entre les deux arbres, de peur que le filet ne s'y embarrasse. On aura soin de planter si bien l'arbre coupé, que l'extrémité supérieure soit penchée d'environ deux pieds sur la passée vers la forêt, & d'y attacher de bonne heure une poulie au petit bout crochu, avec une corde ou ficelle passée par-dedans, de même qu'à la perche de l'arbre, &, au même niveau.

Il est aisé de voir que le poids du filet, quelque fort qu'on le suppose, ne sçauroit entraîner l'arbre qui est ainsi assujetti ; la pente qu'on lui donne sur la clairiere, fait que la pantiere ne s'embarrasse point.

Les pierres attachées aux cordes servent de poids pour les abaisser, sans avoir besoin de monter sur l'arbre. Tout cet appareil une fois dressé, on le laisse dans le bois, & par ce moyen on s'épargne la peine de tendre la pantiere toutes les fois que l'on veut chasser. On y pourroit bien laisser les grosses cordes ; mais comme les voleurs pourroient les prendre, on porte avec soi une échelle légere, de 6 ou 8 pieds de haut, pour fruster entierement les larrons, & s'exempter la peine de monter au haut de l'arbre, quand on auroit pris les cordes.

La pantiere *volante* ou à *boulettes*, que quelques-uns appellent *pantine* & *pantune*, est utile en tous lieux, principalement dans les pays où il ne se trouve que des bois taillis & des forêts, dont les propriétaires ne voudroient pas souffrir qu'on abattît les arbres & les branches nécessaires pour construire les autres pantieres : on a deux perches grosses comme le bras, longues de 3 toises & demie, bien droites

& légeres, coupées en pointe par le gros bout; on attachera à chaque petit bout une boucle de fer ou de cuivre, ou de quelqu'autre matiere, propre à servir de poulie. On paſſera dans les boulettes de la pantiere, une corde groſſe comme le doigt, qui ſoit unie & longue de douze toiſes; on la pliera, afin qu'elle ne ſe mêle point avec le filet; on a pareillement un crochet de bois, long d'un pied, & on le lie avec tout le bagage pour s'en ſervir au beſoin. Cette pantiere ne ſe tend que ſur le bord d'un bois taillis, proche d'une piece de terre ou de vignes, dans les grands chemins, dans les allées d'une forêt ou d'un parc, principalement quand ces endroits aboutiſſent ſur des campagnes ou plaines qui ſe rencontrent dans le milieu des bois. L'on peut encore la tendre le long d'un ruiſſeau, à la queue d'un étang, ou bien d'une coulée de prés, à l'avenue d'une forêt; en un mot dans tous les lieux où l'on croit qu'il paſſe des bécaſſes. Pour tendre cette pantiere, on déploie le filet; on prend un bout de la groſſe ficelle, qui paſſe dans les boulettes, & on l'attache au bout de la perche; on paſſe une petite ficelle dans la boucle qui eſt au même bout de la même perche, & on la noue à la premiere boulette de la pantiere afin de la tirer comme un rideau de lit. Cette ficelle s'attache bien ferme au bas de la perche, afin d'empêcher que le filet ne fronce, ou ne ſoit agité du vent. On pique enſuite cette perche tout au bord du bois enſorte qu'elle ſoit un peu penchée vers la premiere. Il faut encore obſerver d'enfouir ſi bien l'une & l'autre perche en terre, que le poids du filet ne puiſſe pas les entraîner. Il doit y avoir cinq ou ſix toiſes de diſtance entr'elles. On prend l'autre bout de la groſſe ficelle, & on la paſſe auſſi dans la boucle qui eſt liée à la pointe de l'autre perche, que l'on piquera pareillement en terre, à cinq ou ſix toiſes loin du

bois ; après quoi on ſe retire à ſept ou huit toiſes du filet, au pied de quelque buiſſon ou arbre, ou de quelque branche qu'on aura piquée exprès vis-à-vis de la pantiere. Il faudra ficher dans cet endroit le crochet, y lier le bout de la groſſe ficelle, & la tirer enſuite toute, juſqu'à ce que le filet ſoit monté ; on tournera pour lors la corde deux ou trois fois autour du crochet, pour la tenir arrêtée pendant qu'on ira tirer la ficelle pour étendre le filet. Cela fait, on retournera au crochet ; on détournera la corde, & on s'aſſoyera auprès du buiſſon, ſans remuer, ayant toujours la vue du côté de la pantiere, pour la laiſſer tomber quand la bécaſſe donnera dedans. Sitôt qu'elle ſera priſe il faudra la tuer, remonter promptement le filet, tirer la petite ficelle pour la rendre, & faire comme la premiere fois. Si on met une petite ficelle à la derniere boulette du filet comme à l'autre côté, la pantiere ſera plus aiſée à ajuſter. Ceux qui tendent ordinairement cette eſpece de filet, portent avec eux une longue perche, avec laquelle ils étendent le filet ſur la groſſe ficelle ; mais ces deux petites ficelles valent mieux. On tendra ſon filet une ou deux heures avant le coucher du ſoleil, pour qu'il ſoit en état lorſque les bécaſſes rentreront dans le bois ; on pourra le laiſſer tendu toute la nuit, & n'y retourner que le lendemain matin, pour emporter celles qui s'y ſeront priſes d'elles-mêmes ; on a ſoin pour lors d'y aller de grand matin, pour que perſonne ne les enleve.

La pantiere volante ou à boulettes ne ſe fait que de mailles en lozanges, parce qu'il faut qu'elle coule au long d'une corde ainſi qu'un rideau de lit ; elle ne doit pas avoir plus de cinq ou ſix toiſes de largé, & deux & demie ou trois toiſes de hauteur ; les mailles auront deux pouces de largeur, & même un peu plus, mais elles ne paſſeront pas trois

pouces ; on employera pour cet effet du fil bien délié, mais fort ; on attachera des boulettes de cuivre à toutes les mailles du dernier rang d'enhaut, & on fera la levute deux fois auſſi longue que l'on voudra que la pantiere ait d'étendue ; & après lui avoir donné le quart de plus que la meſure de ſa hauteur, on accommodera les boulettes ; on les ajuſtera dans l'état où elles doivent être, & on y paſſera enſuite une ficelle, groſſe comme une plume à écrire, par-dedans ; on arrêtera en même-temps deux autres petites ficelles qu'on paſſera par le dernier rang des mailles des deux côtés, l'une ſera attachée à la boulette à droite, & l'autre à la boulette à gauche, pour tenir la pantiere en état quand on s'en ſervira ; c'eſt la raiſon pour laquelle on laiſſera les deux bouts libres, & plus longs de dix à douze pieds que la hauteur du filet. On fera bien de teindre cette pantiere de couleur brune, ainſi que les autres.

En génétal on fait d'ordinaire toutes les pantieres en mailles lozangées, parce qu'on trouve rarement des perſonnes qui les ſçavent faire autrement. Cependant il eſt toujours mieux de les faire, autant qu'on pourra, de mailles quarrées ; quand elles ſont de cette ſorte, & lorſqu'elles ſont étendues dans la paſſée, elles ne paroiſſent preſque point ; & s'il s'y mêle quelque brin de bois, il eſt alors facile de les en ôter ; ce à quoi on ne peut parvenir qu'avec peine lorſque le filet eſt à mailles de lozanges ; d'ailleurs ces lozanges font ſouvent froncer les filets en certains endroits, & rendent un eſpace obſcur qui épouvante la bécaſſe, & la fait retourner en arriere ou paſſer par-deſſus ; d'ailleurs, il faut plus de fil & de travail aux pantieres à lozanges, qu'aux filets en mailles quarrées, qui ſont plutôt faites, & auxquelles il n'y a pas une maille ſuperflue.

Si l'on fait une pantiere de mailles en lozanges,

on prend la meſure de la largeur du lieu où on le veut tendre, & l'on fait la levure deux fois auſſi longue que cette meſure; ſa hauteur ſera depuis la branche où eſt la poulie, juſqu'à deux pieds proche de la terre; la largeur ſe prend de gauche à droite, qui ſont les endroits où doivent tomber les pierres. Quand le filet ſera tendu on fera le filet d'un tiers plus long que la hauteur, parce qu'étant étendu en large il s'accourcit du tiers; quand tout le filet ſera maillé on paſſera une corde un peu moins groſſe que le petit doigt dans toutes les mailles du rang ſupérieur, & on arrêtera les deux côtés en attachant enſemble, à la corde, les ſix premieres mailles du rang, enſorte qu'elles ne puiſſent couler, & on en fera autant à l'autre côté. On éloignera ces deux eſpaces ſuivant la largeur de la paſſée; on laiſſera le reſte des mailles du haut de la pantiere libre, afin de pouvoir couler d'un côté & d'autre; après quoi il faudra attacher à chacune de ces cordes une ficelle, qu'on fera paſſer dans le dernier rang des mailles des côtés, afin de lier le filet, en bon état, aux deux arbres qui ſont à droite & à gauche; on laiſſera pendre un pied ou deux de la corde, à chaque bout du filet, pour attacher la pantiere aux pierres lorſqu'il la faudra tendre. La pantiere à mailles quarrées ſe monte à peu près de même que celle à lozanges, & on ſuit les mêmes proportions.

PAON. C'eſt un oiſeau du genre des poules, & grand comme une d'inde; le mâle a la tête, le col & le commencement de la poitrine d'une couleur bleue foncée; la tête eſt petite à proportion du corps, ornée de deux grandes taches oblongues, dont l'une paſſe par-deſſus les yeux; l'autre, qui qui eſt plus courte, mais plus épaiſſe, eſt ſituée au-deſſous des yeux, puis ſuivie d'une troiſieme marque noire. Cet oiſeau porte au ſommet de ſa

tête une huppe, qui n'eſt point entiere comme dans quelques autres oiſeaux ; mais compoſée en quelque ſorte de tiges unies, foibles, verdâtres, qui portent en leurs extrémités des eſpeces de fleurs de lys bleuâtres ; le bec de cet oiſeau eſt griſâtre, très-ouvert, courbé comme celui de tous les oiſeaux qui vivent de grains, & ſes narines ſont fort larges ; l'iris de ſes yeux eſt jaunâtre ; ſon col eſt un peu long & fort menu à proportion du corps ; ſon dos eſt d'un blanc tiqueté de fauve & de taches noires tranſverſales ; ſes aîles ſont pliées, noires en deſſus du côté du dos, & rouſſes en-deſſous du côté du ventre, ainſi qu'en dedans ; ſa queue eſt diſpoſée de façon qu'elle paroit comme diviſée en deux ; & en effet lorſqu'elle s'étend en forme de roue, on apperçoit des plumes plus petites, brunâtres, qui ſemblent compoſer la queue entiere ; elles ne ſont pas roides comme les plus longues, mais étendues comme dans la plupart des oiſeaux, enſorte qu'il faut néceſſairement que les plus longues s'inſerent dans un muſcle, au moyen duquel elles puiſſent ſe redreſſer & s'étendre. Belon dit que ces dernieres naiſſent du croupion, & que les premieres ſont faites pour les ſoutenir. Le croupion eſt d'un verd foncé, & l'oiſeau le dreſſe avec ſa longue queue ; les plumes du croupion ſont courtes & comme taillées ; elles dérobent la vue d'une partie des longues plumes de la queue, qui étant étendues ſont toutes de couleur de châtaigne, ornées de lignes dorées très-élégantes, qui vont de bas en haut, & terminées par d'autres plumes fourchues, d'un verd très-foncé, qui reſſemblent à des queues d'hyrondelle. Les ronds, ou pour mieux dire les yeux des plumes, ont l'éclat du chryſolite, & des couleurs d'or & de ſaphir. Ces mêmes yeux ſont compoſés de quatre cercles, dont le premier eſt d'or, le ſecond châtain, le troiſieme verd, & celui du milieu eſt

bleu, ou de ſaphir, à peu près de la figure & de la grandeur d'une feverole. Les cuiſſes, les jambes & les pieds, ſont d'un cendré parſemé de taches noires, & armés d'éperons à la façon des coqs; le ventre, près de l'eſtomac, eſt d'un bleu verdâtre, noirâtre ou du moins brunâtre vers l'anus.

La femelle s'appelle *paone*, *paneſſe ou panache*. Les couleurs de ſon plumage ne ſont pas ſi brillantes que dans le mâle; elle eſt d'un gris cendré tirant ſur le brunâtre; le ſommet de ſa tête & ſa huppe ſont de la même couleur, ils ſont néanmoins tâchetés de poinrs verdâtres. L'iris de ſes yeux eſt tout-à-fait plombé, ſon menton eſt entiérement blanc; les plumes de ſon col ſont ondées, vertes; blanches aux extrémités près de la poitrine. Sa queue n'a pas le beau plumage du mâle.

M. de Buffon en parlant de cet oiſeau l'a fait avec cette éloquence qui lui eſt propre, & qui lui a acquis, à juſte titre, la ſupériorité ſur les écrivains de ſon ſiecle. Si l'empire, dit ce grand naturaliſte, appartenoit à la beauté & non à la force, le paon ſeroit ſans contredit le roi des oiſeaux; il n'en eſt point ſur qui la nature ait verſé ſes tréſors avec plus de profuſion; la taille grande, le port impoſant, la démarche fiere, la figure noble, les proportions du corps élégantes; tout ce qui annonce un air de diſtinction lui a été donné. Une aigrette mobile & légere, peinte des plus riches couleurs, orne ſa tête, & l'éleve ſans la charger; ſon incomparable plumage ſemble réunir tout ce qui flatte nos yeux dans le coloris tendre & frais des plus belles fleurs, tous ce qui les éblouit dans les reflets pétillans des pierreries; tout ce qui les étonne dans l'éclat majeſtueux de l'arc-en-ciel, non-ſeulement la nature a réuni ſur le plumage du paon toures les couleurs du ciel & de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de ſa magnificence; elle les a encore mêlées,

lées, assorties, nuancées, fondues de son inimitable pinceau, & en a fait un tableau unique, où elles tirent de leur mêlange, avec des nuances plus sombres, & de leurs oppositions entr'elles, un nouveau lustre & des effets de lumiere si sublimes, que notre art ne peut, ni les imiter, ni les décrire. Tel paroît à nos yeux le plumage du paon, lorsqu'il se promene paisible & seul dans un beau jour du printemps; mais si sa femelle vient tout-à-coup à paroître, si les feux de l'amour se joignent aux secrettes influences de la saison, le tirent de son repos, lui inspirent une nouvelle ardeur & de nouveaux desirs; alors toutes ses beautés se multiplient, ses yeux s'animent & prennent de l'expression, son aigrette s'agite sur sa tête, & annonce l'émotion intérieure; les longues plumes de sa queue déployent en se relevant, leurs richesses éblouissantes, sa tête & son cou se renversent noblement en arriere, se dessinent avec grace sur ce fond radieux, où la lumiere du soleil se joue en mille manieres, se perd & se reproduit sans cesse, & semble prendre un nouvel éclat plus doux & plus moëlleux, de nouvelles couleurs plus variées & plus harmonieuses; chaque mouvement de l'oiseau produit des milliers de nuances nouvelles, des gerbes de reflets ondoyans & fugitifs, sans cesse remplacés par d'autres reflets & d'autres nuances toujours diverses & toujours admirables.

Le paon ne semble alors connoître ses avantages que pour en faire hommage à sa compagne qui en est privée, sans en être moins chérie, & sa vivacité, que l'ardeur de l'amour mêle à son action, ne fait qu'ajouter de nouvelles graces à ses mouvemens qui sont naturellement nobles, fiers & majestueux, & qui, dans ces momens, sont accompagnés d'un murmure énergique & sourd qui exprime le desir.

Mais ces plumes brillantes, qui ſurpaſſent en éclat les plus belles fleurs, continue le naturaliſte François, ſe flétriſſent auſſi comme elles, & tombent auſſi chaque année. Le paon, comme s'il ſentoit la honte de ſa perte, craint de ſe faire voir dans cet état humiliant, & cherche les retraites les plus ſombres pour s'y cacher à tous les yeux, juſqu'à ce qu'un nouveau printemps lui rende ſa parure accoutumée, le ramene ſur la ſcene pour y jouir des hommages dûs à ſa beauté; car on prétend qu'il en jouit en effet, qu'il eſt ſenſible à l'admiration, que le vrai moyen de l'engager à étaler ſes plumes, c'eſt de lui donner des regards d'attention & des louanges, & qu'au contraire lorſqu'on paroît le regarder froidement & ſans beaucoup d'intérêt, il replie tous ſes tréſors & les cache à qui ne ſçait point les admirer. Quoique le paon ſoit depuis long-temps comme naturaliſé en Europe, cependant il n'en eſt pas plus originaire; ce ſont les Indes Orientales, c'eſt le climat qui produit le ſaphir, le rubis, la topaſe, qui doit être regardé comme ſon pays natal: c'eſt de-là qu'il a paſſé dans la partie Ocidentale de l'Aſie; de l'Aſie il a été tranſporté dans la Grece, & il y fut même ſi rare qu'à Athènes on le montra pendant trente ans à chaque Néoménie, comme un objet de curioſité; on accouroit même en foule des villes voiſines pour le voir dans cette ville; il eſt donc probable que c'eſt de cette ville, & de la Grece, que les paons ſont parvenus dans les parties méridionales de l'Europe, & de proche en proche en France, en Allemagne, en Suiſſe & juſques dans la Suede; enfin les Européens qui par l'étendue de leur commerce & de leur navigation, ajoute M. de Buffon, embraſſent le globe entier, les ont répandus d'abord ſur les côtes d'Afrique, & dans quelques iſles adjacentes, enſuite dans le Mexique, & de-là dans le Pérou,

& dans quelques-unes des Antilles; telles que Saint-Domingue & la Jamaïque, où l'on en voit beaucoup aujourd'hui, & où, avant cela, il n'y en avoit pas un ſeul.

Le coq paon n'a gueres moins d'ardeur pour ſes femelles, ni gueres moins d'acharnement à ſe battre avec les autres mâles que le coq ordinaire; il en auroit même davantage s'il étoit vrai ce qu'on en dit, que lorſqu'il n'a qu'une ou deux poules, il les tourmente, les fatigue, les rend ſtériles à force de les féconder, & trouble l'œuvre de la génération à force d'en répéter les actes; auſſi pour mettre à profit cette violence de tempérament, on donne au mâle cinq ou ſix femelles.

Les paones ont auſſi le tempérament fort laſcif, & quand elles ſe trouvent privées de mâles, elles s'excitent entr'elles, elles frottent dans la pouſſiere & ſe procurent une fécondité imparfaite, elles pondent des œufs clairs & ſans germe, dont il ne réſulte rien de vivant.

On n'élevera dans une baſſe-cour des paons, qu'autant que la fortune le pourra permettre pour le plaiſir; car ces oiſeaux ſont goulus & d'un grand entretien; ils font du dégât aux toits des maiſons & aux jardins, ſur-tout quand on n'a pas quelque pâturage à leur donner; juſqu'à ce qu'ils aient quitté leur mere, ils ſont aſſez difficiles à élever: Les mâles vivent juſqu'à vingt-quatre ans, & les femelles un peu moins. On ne leur donne un toit que pour empêcher qu'ils ne ſe perdent, & ne dégradent les couvertures des maiſons, car ils aiment à ſe percher à l'air, & ils ſupportent également le froid & le chaud; ils cherchent même les lieux élevés, & ils ſont néanmoins ſi familiers que ſouvent ils ſe nourriſſent & mangent parmi la volaille, auſſi leur nourriture eſt-elle la même.

Les paones ne pondent jamais qu'elles n'aient

trois ans; cependant il s'en eſt trouvé qui ont fait des œufs au bout d'un an, mais ces œufs n'étoient pas féconds : Quand elles pondent elles ſont fort ſujettes à le faire en différens endroits, & à égarer leurs œufs, ſi l'on n'a ſoin de les ramaſſer. Leur ponte eſt de dix œufs, quelquefois de douze, elles ne commencent ordinairement qu'à la fin d'avril ou au commencement de mai. Lorſqu'elles ont une fois pondu leur premier œuf, elles continuent de pondre les autres de deux jours l'un juſqu'à ce qu'elles aient achevé; par conſéquent on épiera, dans ce temps, les endroits où elles vont jucher, & on mettra beaucoup de pailles deſſous le juchoir pour que les œufs ne ſe caſſent point en tombant.

La paone, ſi on l'abandonne à elle-même après qu'elle a pondu, ſe cache pendant quelques jours, & elle ne ſort de ſa cachette que lorſque la faim la preſſe; elle ne manque point de venir, à certaine heure, prendre, une ou deux fois le jour, de la nourriture dans l'endroit où l'on a coutume de lui en donner, c'eſt pour lors qu'on la veillera; & dès qu'on l'y verra arriver, on lui donnera le temps de manger, juſqu'à ce qu'il lui prenne envie de s'en retourner, ce qu'elle fera comme en cachette; ceux qui la veillent, la ſuivront de loin, tant que la vue pourra s'étendre; mais quand elle retourne à ſon nid, elle y va ſans voler, & par des chemins détournés, qu'elle change tous les jours pour qu'on ne trouve point ſon nid; lorſqu'on a découvert l'endroit où elle couve, on a des pieux tout préparés, ou des clayes pour environner ce lieu, & y faire une clôture ſuffiſante pour empêcher qu'aucune bête maligne ne l'aille troubler dans ſon ouvrage. La couvée de la paone eſt ordinairement de dix œufs blancs, & tachetés comme ceux du d'inde, à peu près de la même groſſeur.

Tandis que la paone couve, il ne faut que la viſiter de l'œil & de loin, autrement cela la rebuteroit; & quelqu'attachée qu'elle pût être à ſon ouvrage, elle l'abandonneroit pour n'y plus revenir, ainſi on aura de la patience juſqu'à la fin. Un mois ſuffit pour faire éclorre ſes petits. Dans l'endroit où elle a coutume de venir manger, il faut toujours jetter de la nourriture à l'heure ordinaire, de peur qu'elle ne quitte ſes œufs à moitié couvés; cependant ſi cela arrivoit, il ne faudroit pas s'en étonner, car la paone recommenceroit à pondre, & couveroit une ſeconde fois fort heureuſement; mais cette ſeconde couvée ne vaut pas la premiere, l'hiver ſurvient trop-tôt, & empêche que les paons tardifs ne deviennent ſi beaux & ſi gros que ceux qui ſont des premiers éclos.

Pour éviter tous ces embarras, on donne les œufs de *paones* à couver aux poules domeſtiques; il faut qu'elles ſoient groſſes, afin de pouvoir mieux les embraſſer: cinq œufs ſuffiſent, & on ne les met ſous la poule que dix jours après que la paone les a couvés; plus ces œufs ſont frais, plus la fécondité en eſt ſûre. Il faut que la perſonne qui a ſoin de ces couveuſes, retourne de temps en temps les œufs étrangers qu'elles couvent, afin qu'elles les échauffent également par-tout. Ces poules ne peuvent pas les remuer elles-mêmes, comme elles font leurs propres œufs, parce que ceux de la paone ſont plus gros. La paone ne fait jamais éclorre tous ſes petits à la fois; & ſon impatience eſt ſi grande, qu'elle quitte facilement les œufs qui ne ſont pas éclos, pour conduire vîte les petits qui le ſont; c'eſt pour cette raiſon que pendant qu'elle ſera dehors pour les promener, on lui enlevera les œufs qui ne ſont pas éclos, & pour en achever la couvée, on les portera adroitement ſous une poule, ou ſous une d'inde en humeur de couver. Jamais la paone

après avoir couvé ne retourne coucher dans ſon nid ; une haie, un buiſſon près du logis, ſont les endroits ordinaires où elle prend ſon gîte pour la nuit ; mais on veillera ſur la paone & ſur ſes petits pendant les quatre à cinq premiers jours, & on les enfermera ſous une mue, juſqu'à ce qu'elle les ait accoutumés à ſe percher ſur les arbres. Ce qui eſt admirable dans ces meres, c'eſt que les premiers jours connoiſſant que leurs petits ſont encore trop foibles pour monter, comme elles, ſur les arbres, elles les prennent ſur leur dos, l'un après l'autre, & les y portent elles mêmes ; & le matin venu, la mere ſautant de ce gîte en bas, accoutume ſes petits à en faire autant pour la ſuivre ; c'eſt de cette maniere qu'à meſure que les petits paons ſe fortifient, ils s'enhardiſſent à monter de branche en branche, & que devenus enfin tout-à fait forts, ils ne craignent plus de prendre leur volée avec les grands. A meſure que les paons croiſſent, ils ont coutume de ſe battre ; il faut y veiller, car les plus forts bleſſeroient les plus foibles. Quand les paons commencent à devenir forts, on leur donne de l'orge, & pour les bien nourrir, il en faut à chacun un boiſſeau par mois, ou vingt livres. On leur donne en hiver des feves roties ſur les charbons, rien ne les rend plus féconds Le froment pur leur eſt bon, ils l'aiment mieux que tout autre grain. En Normandie on les nourrit avec des pepins de poires & de pommes : quand ils ſortent de l'œuf, la premiere nourriture qu'on leur préſentera ſera la farine d'orge détrempée dans du vin ; du froment ramolli dans l'eau, ou même de la bouillie cuite & refroidie ; dans la ſuite on pourra leur donner du fromage blanc bien preſſé, & ſans aucun petit lait, mêlé avec des poireaux hachés, & même des ſauterelles, dont on les dit très-friands, mais il faut auparavant ôter les pieds à ces inſectes.

Pendant le temps de l'incubation, la paone évite ſoigneuſement le mâle, car dans cette eſpece le mâle plus ardent & moins fidèle aux vœux de la nature, eſt plus occupé de ſon plaiſir particulier que de la multiplication de ſon eſpece; & s'il peut ſurprendre la couveuſe ſur ſes œufs, il les caſſe en s'approchant d'elle, & peut-être y met-il de l'intention, & cherche-t-il, dit M. de Buffon, à ſe délivrer d'un obſtacle qui l'empêche de jouir; quelques-uns ont cru qu'il ne les caſſoit que par ſon empreſſement à les couver lui-même, ce ſeroit là un motif bien différent.

Les paonaux juſqu'à ce qu'ils ſoient un peu forts, portent mal leurs aîles, ils les ont traînantes & ne ſçavent pas s'en ſervir. Une mere paone, & même une poule ordinaire, peut avoir juſqu'à vingt-cinq paoneaux, ſelon Columelle; mais ſeulement quinze ſelon Palladius; & ce dernier nombre eſt plus que ſuffiſant dans les pays froids. Quand les petits ſont âgés d'environ un mois, ou un peu plus, l'aigrette commence à leur pouſſer, & pour lors ils ſont malades comme les dindonnaux lorſqu'ils pouſſent le *rouge*; ce n'eſt que dès ce moment que le mâle les reconnoît pour les ſiens, car tant qu'ils n'ont point d'aigrettes, il les pourſuit comme étrangers; on ne doit néanmoins, ſelon Columelle, les mettre avec les grands que quand ils ont ſept mois, & s'ils ne ſe perchoient pas d'eux-mêmes ſur le perchoir, il faut les y accoutumer, & ne point ſouffrir qu'ils dorment à terre à cauſe du froid & de l'humidité. Les paons paroiſſent ſe careſſer réciproquement avec le bec; mais en y regardant de plus près, M. de Buffon a reconnu qu'ils ſe grattoient les uns les autres autour de la tête, où ils ont des poux très-vifs & très-agiles; on les voit courir ſur la peau blanche qui entoure leurs yeux, ce qui ne peut manquer de leur occaſionner une ſenſation in-

commode ; auſſi ſe prêtent-ils avec beaucoup de complaiſance, lorſqu'un autre les gratte ; ces oiſeaux ſe rendent les maîtres dans la baſſe-cour, & ſe font reſpecter de l'autre volaille, qui n'oſe prendre la pâture, qu'après qu'ils ont fini leurs repas ; ils ſaiſiſſent le grain de la pointe du bec, & l'avalent ſans le broyer ; pour boire ils plongent le bec dans l'eau, où ils font cinq ou ſix mouvemens aſſez prompts de la mâchoire inférieure, puis en ſe relevant & tenant leur tête dans une ſituation horizontale, ils avalent l'eau, dont leur bouche s'étoit remplie, ſans faire aucun mouvement du bec.

Les alimens ſont reçus dans l'œſophage, où l'on a obſervé un peu au-deſſus de l'orifice antérieur de l'eſtomac, un bulbe glanduleux, rempli de petits tuyaux, qui donnent en abondance une liqueur limpide ; l'eſtomac eſt revêtu à l'extérieur d'un grand nombre de fibres motrices. Dans un de ces oiſeaux qui a été diſſéqué par Gaſpard Bartholin, il y avoit bien deux conduits biliaires, mais on n'y remarqua qu'un ſeul canal pancréatique, quoiqu'ordinairement il y en ait deux dans les oiſeaux ; le cœcum étoit double, & dirigé d'arriere en avant ; il égaloit en longueur tous les autres inteſtins enſemble, & les ſurpaſſoit en capacité : le croupion eſt très-gros, parce qu'il eſt chargé des muſcles qui ſervent à redreſſer la queue & à l'épanouir. Les deux plumes du milieu de ſa queue ont environ quatre pieds & demi, & ſont les plus longues de toutes & les latérales vont toujours en diminuant de longueur juſqu'à la plus extérieure ; toutes ces plumes tombent chaque année, en tout ou en partie, vers la fin de juillet, & elles repouſſent au printemps ; pendant cet intervalle le paon eſt triſte & ſe cache. Quand il dort, il le fait tantôt en cachant ſa tête ſous l'aîle, tantôt en faiſant rentrer ſon cou en lui-même & ayant le bec au vent.

Cet oiſeau aime la propreté, & c'eſt par cette raiſon qu'il tâche de recouvrir & d'enfouir ſes excrémens. Il eſt pourvu de très-grandes aîles par la nature; il s'en ſert pour s'élever en l'air, & aller ſe percher ſur les toits, ſur les arbres & dans les lieux les plus élevés: comme l'oye, il ſert de garde aux maiſons où il eſt, car il crie ordinairement quand il voit quelqu'un, & même ſans cela, il fait ſouvent entendre ſa voix pendant la nuit, qu'on regarde pour lors comme déſagréable, dit M. de Buffon, parce qu'elle trouble le ſommeil.

On prétend que la femelle n'a qu'un ſeul cri, qu'elle ne fait gueres entendre qu'au printemps, mais que le mâle en a trois. M. de Buffon a cependant reconnu qu'il n'avoit que deux tons, l'un plus grave, qui tient plus du hautbois; l'autre plus aigu, préciſément à l'octave du premier, & qui tient plus des ſons perçans de la trompette; & ce naturaliſte ajoute qu'à l'oreille ces deux tons n'ont rien de choquant, & qu'il n'a pû appercevoir aucune difformité dans les pieds de ces oiſeaux; ce n'eſt, continue M de Buffon, qu'en prêtant aux paons nos mauvais raiſonnemens & même nos vices, qu'on a pû ſuppoſer que leur cri n'étoit autre choſe qu'un gémiſſement arraché à leur vanité, toutes les fois qu'ils apperçoivent la laideur de leurs pieds.

Theophraſte avance que les cris ſouvent répétés des paons étoient un préſage de pluie. Outre les différentes eſpeces de cris dont nous venons de parler, le paon, mâle & femelle, produiſent encore un certain bruit ſourd, un craquement étouffé, une voix intérieure & renfermée qu'ils répétent ſouvent, & quand ils ſont inquiets, & quand ils paroiſſent tranquilles & même contens.

On a obſervé une certaine ſympathie entre les paons & les dindons. Ces deux ſortes d'oiſeaux s'ac-

commodent mieux enſemble qu'avec tout le reſte de la volaille; on prétend même qu'on a vu un coq paon couvrir une poule d'inde, ce qui indiqueroit une grande analogie entre ces deux eſpeces. Linnæus a obſervé que la fleur de ſureau étoit contraire aux paons; & Franzius dit que la feuille d'ortie eſt mortelle aux jeunes paoneaux.

La beauté du paon l'a fait conſacrer à la déeſſe Junon. On voit plus communément dans les pays ſeptentrionaux des paons blancs que colorés; il s'en trouve cependant des blancs en France; communément un paon & une paonneſſe, dont le plumage eſt doré, produiſent des paons qui leur reſſemblent; de même les paons blancs font des petits dont le plumage eſt blanc; mais deux paons dorés, provenus d'un mâle ou d'une femelle de couleur différente, donnent des paons blancs; & un mâle & une femelle, tous deux blancs, dont le pere & la mere étoient, l'un blanc & l'autre doré, font des paoneaux les uns dorés, les autres blancs.

Dans le royaume de Cambaye il y a quantité de paons diſperſés dans les champs par compagnies, ces oiſeaux ſont très-ſauvages, & ils s'enfuient dans les brouſſailles à l'approche d'un chaſſeur; la nuit ils ſe perchent ſur les arbres: on en approche avec une eſpece de banniere, où des paons ſont repréſentés de chaque côté, & on met des chandelles allumées au haut de la pique: la lumiere qui ſurprend le gibier, lui fait allonger le col juſques ſur la pique, & il ſe prend dans une corde à nœuds coulans que tire le porteur de la banniere. Cette chaſſe eſt inconnue en Europe.

On fait un commerce conſidérable des plumes de paon à la Chine, ainſi qu'au Grand-Mogol, ou en Perſe, on les emploie pour faire des eſpeces d'éventails, & les dames de ce pays en ornent leurs coëffures.

Le pere Menestrier, dans le traité des Tournois, dit qu'on en formoit anciennement des couronnes en guise de laurier, pour les poëtes appellés *troubadours*. Gesner a vû une étoffe, dont la chaîne étoit de soie & de fil d'or, & la trame de ces mêmes plumes; tel étoit sans doute le manteau tissu de plumes de paon, qu'envoya le pape Paul III. au roi Pepin.

Le paon est peu d'usage en aliment, sa chair dure, seche & difficile à digérer, le fait rejetter de toutes les bonnes tables, & si l'on en sert quelquefois, c'est plutôt par ostentation & par magnificence qu'à cause de sa bonté. Sabizius qui écrivoit il y a plus de cent vingt ans, rapporte qu'il étoit d'usage de son temps de servir, au festin nuptial des gens riches, un paon qui paroissoit vivant, avec le bec & les pieds dorés. On le dépouilloit à cet effet de sa peau, & après avoir fait cuire son corps avec la cannelle, le girofle & d'autres aromates, on le recouvroit de nouveau, & on le servoit, sans qu'il parût avoir été gâté. Ce mets étoit pour le plaisir des yeux, & l'on n'y touchoit pas. L'oiseau dans cet état se conservoit pendant plusieurs années sans se corrompre, ce qui est une propriété qu'on a regardée comme particuliere à la chair du paon; cependant quoique la chair des paons ne soit pas bonne, celle des paoneaux est assez délicate, mais il faut qu'ils soient jeunes & tendres : quant aux œufs de paon, les médecins les regardent comme une mauvaise nourriture, quoique les anciens les mettoient au premier rang, même avant ceux d'oye & de poule commune.

En médecine on estime la chair de paon contre le vertige, & on recommande les bouillons qu'on en fait dans la pleurésie, pour exciter l'urine, & pour faire couler les graviers des reins & de la vessie; sa graisse mêlée avec le miel & le suc de

rhue guérit la colique, & ſon fiel eſt ophtalmique, propre pour déterger les ulceres des yeux & pour fortifier la vue; la fiente eſt la partie du paon la plus uſitée parmi les médicamens, c'eſt un ſpécifique contre l'épilepſie & le vertige; on donne cette fiente en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, ſoit ſeule, ſoit mêlée avec un peu de ſucre, ſoit en potion infuſée dans un verre de vin rouge, dont on donne la colature au malade. Quelques-uns mettent infuſer de la fiente de paon fraîche dans deux ou trois onces de vinaigre de fleurs d'œillets, & ils en font boire neuf jours de ſuite l'expreſſion le matin à jeun, depuis la nouvelle juſqu'à la pleine lune; on en met auſſi depuis une demi-once juſqu'à une once dans les lavemens anti-épileptiques; outre que cette fiente y ſert d'aiguillon, elle a une efficacité preſque ſûre, quand le mal provient d'un foyer placé dans quelque viſcere du bas-ventre, comme dans la ratte, le méſentere & le pancréas.

C'eſt avec la même fiente qu'on prépare le fameux remede anti-épileptique, de Madame la comteſſe de Valdeck; on prend pour le faire une poignée de fiente de paon mâle, ſi c'eſt pour un homme, & de femelle ſi c'eſt pour une femme; on la fait macérer pendant quelques heures dans une ſuffiſante quantité de bon vin rouge, pour que la liqueur ſurnage de deux ou trois doigts; on paſſe enſuite le tout par un linge avec une légere expreſſion, pour partager en trois doſes, à donner trois jours de ſuite, le matin à jeun, avant la nouvelle lune, le malade ſe tenant bien couvert en attendant la ſueur.

PARC. C'eſt un endroit clos de murailles, ou de moilon, dans lequel on renferme du gibier, gros ou menu, tels que des ſangliers, des chevreuils, des cerfs, des lievres & des lapins; on fait ordi-

nairement les parcs près des châteaux ou maiſons des maîtres, auxquels ils appartiennent; on renferme dans un parc telle quantité & qualité de terrein que l'on veut, ſoit en bois taillis ou futaye, ſoit terres labourables ou pâturage, cela n'ôte rien de la beauté & de l'uſage des terres; quand le parc eſt un peu ſpacieux, on y fait auſſi quelque avenue, quelques allées couvertes pour le plaiſir du maître. Les plantes qui doivent dominer dans un parc ſont les chênes, les pommiers, poiriers, houx, arbouſiers, genévriers, & autres arbres & arbriſſeaux qui portent fruits; on obſervera auſſi qu'il s'y trouve quelques ruiſſeaux, ou du moins quelques mares & endroits bas, qui puiſſent recevoir l'eau des pluies, & rafraîchir le gibier qui en aura beſoin; quand la ſaiſon ſera ſtérile, on y jettera, pour la ſubſtance des groſſes bêtes, des grains, des feves, du marc de vin, du foin, & de tout ce qui ſera à bon marché; on donne auſſi au menu gibier, de la chicorée, des laitues, des pois & de l'orge détrempée dans de l'eau de pluie, car les levrauts n'aiment gueres le grain ſec. Pour que les bêtes ſauvages ſçachent qu'on leur donne à manger, on en aura une ou deux apprivoiſées, on les mettra dans le parc, elles y courront de toutes parts & ameneront les autres pâturer; on ne leur donnera pas ſeulement à manger dans l'hiver, mais quand elles ſeront pleines, ou quand elles auront nouvellement mis bas. Il ſera auſſi très-à-propos de ſemer de l'orge, de l'avoine & du ſarraſin dans les plus mauvaiſes terres du parc; ces grains ſerviront de nourriture au gibier qui y peuplera, & qui pourra encore y en attirer d'autres, tels que des faiſans & des perdrix. La chaſſe du gibier pourra ſe faire dans le parc, indiſtinctement dans toute ſorte de ſaiſon & à tout âge, pourvu que ce ne ſoit pas dans les temps de ponte, de couvée

& de nourriture des petits de la bête que l'on cherche. On obſervera ſeulement que pour le ſanglier, il faut le prendre, ſi on veut l'avoir dans ſa force & dans ſa bonté, c'eſt-à-dire, à l'âge de quatre ans, parce qu'il croît juſqu'à cet âge, & dépérit enſuite.

En terme de chaſſe on donne le nom de parc à l'endroit où l'on fait la courſe pour faire venir les bêtes noires quand on les a miſes & enfermées dans les toiles.

PARCHASSER. C'eſt, en terme de vénerie, chaſſer une bête avec les chiens courans, lorſqu'il y a deux ou trois heures qu'elle eſt paſſée.

PARIADE. C'eſt un mot uſité dans certaines provinces pour déſigner le temps de l'accouplement des perdrix pendant lequel leur chaſſe n'eſt point permiſe.

PARQUER *des moutons*. Signifie leur faire paſſer la nuit dans les champs, dans un parc fait de claies, que l'on tranſporte où l'on veut; on parque afin d'engraiſſer la terre ſur laquelle on met le parc, ſoit terre labourable, verger, pâtis, ou même prairie, quand elle n'eſt point marécageuſe, le fumier de mouton communique à la terre des ſels de fécondité qui la raniment; & les brebis qui ne parquent que pendant les nuits douces ne ſe trouvent que mieux du changement de gîte.

PARQUER *les huitres*. C'eſt les laiſſer pendant quelque temps dans les parcs des marais ſalans, pour s'y engraiſſer & y prendre cet œil verd qui fait une des bonnes qualités de ce teſtacée.

PASSÉE. C'eſt un grand filet, dont on ſe ſert pour prendre les Bécaſſes; on les tend dans les taillis, entre les arbres les plus élevés, & quand le gibier a donné dedans, on le laiſſe tomber tout d'un-coup, par le moyen d'une poulie; en terme de vénerie, on prend le gibier à la *paſſée* avec des

gluaux ou des filets; on donne auſſi le nom de paſſée à la trace du pied d'une bête.

PASTE. Il eſt d'uſage en terme de vénerie de dire qu'un lievre *pâte* lorſqu'il emporte la terre avec ſes pieds dans les lieux inondés par la pluie.

PASTIR. C'eſt l'endroit où l'on met paître les beſtiaux.

PASTRE. C'eſt celui qui garde les beſtiaux à la campagne, qui les mene *paître*; on s'en ſert ordinairement pour déſigner ceux qui ſont les moins conſidérables d'entre les bergers, & des petits garçons qui conduiſent de petits troupeaux.

PASTURAGE. C'eſt l'endroit où les beſtiaux vont à l'herbe pour ſe nourrir, on prétend, avec raiſon, que les meilleurs domaines ſont ceux qui conſiſtent en pâturages, puiſqu'il n'y a point de réparation à y faire.

PASTURE. On entend communément par pâture une terre qu'on ne cultive point, qui n'eſt ni prés ni terre de labour, mais qu'on réſerve pour y laiſſer paître des beſtiaux. Il y en a de deux ſortes, les graſſes & les vaines. Par *graſſes* on entend les prés, les pacages, les bois. Les droits de pâturage & de pacage que pluſieurs communautés de campagne ont dans les forêts dont ils ſont voiſins, conſiſtent à y mener paître leurs chevaux & bêtes aumailles dans le temps de la paiſſon, & leurs cochons dans celui de la glande; les propriétaires ſont les ſeuls qui peuvent uſer de pâture graſſe; il n'en eſt pas de même des pâtures *vaines*; ces pâtures ſont les landes, les chemins publics, les terres à grains & les prés, après la dépouille des grains, foins & regains; les guérets & terres en friche, généralement tous les héritages où il n'y a ni fruits ni ſemences; les bois taillis de cinq ans de coupe, les avenues des bois au-delà de leurs bornes; les bois de haute futaye, pour les herbes

qui croiſſent deſſous, à la réſerve de la glandée qui eſt toujours réſervée au propriétaire, ſauf le droit d'uſage pour ceux qui en ont : les droits de mener les beſtiaux dans les vaines pâtures ſont autoriſés par différentes coutumes pour maintenir l'abondance des beſtiaux.

PATTE. C'eſt un terme de chaſſe ; on entend par là le pied du loup, qui conſiſte dans le talon, les doigts, les ongles & la foſſette du milieu, ce qui annonce par ſon empreinte ſur la terre le paſſage de cet animal ; en général le mot de patte ſe dit proprement des animaux qui ont pluſieurs diviſions à leurs pieds, comme ſi c'étoient des doigts ou des ongles. On dit patte de renard, patte de chien, &c.

PAUMELLE. C'eſt, en terme de chaſſe, une machine compoſée de pluſieurs pieces, ſur laquelle on met un oiſeau en vie pour meuter lorſqu'on ne peut s'en ſervir aux verges, parce qu'il n'a point de queue.

PAUMURE. C'eſt le ſommet de la tête du cerf où il ſe fait pluſieurs diviſions de ſon bois.

PEAU. On donne en général ce nom au cuir, qui couvre & enveloppe le corps & toutes les autres parties des animaux. Chez les artiſtes on entend par-là la dépouille d'un animal différemment apprêtée ou préparée par les pelletiers, tanneurs, mégiſſiers, chamoiſeurs, peauſſiers, corroyeurs, parcheminiers, maroquiniers, gantiers, &c. Les peaux de maroquin ſe font avec des peaux de bouc & de chèvre ; le parchemin ſe fabrique avec les peaux de bélier, de mouton & de brebis. Le vélin eſt une eſpece de parchemin fait de la peau d'un veau mort-né, ou d'un veau de lait. Le chamois ſe fabrique de la peau du chamois. Les baſanes, des peaux de béliers, moutons ou brebis, paſſées en tan ou en redon, & quelquefois en mégie ; les fourrures

rures en pelleteries, ſe font de peaux de martres, d'hermines, de caſtors, de tigres, de loutres, de petits gris, d'ours, d'ourſons, fouines, loups, putois, lapins, lievres, renards, &c. On en conſerve le poil, en les préparant d'une maniere particuliere. On appelle ſimplement boucs, ou outres, les peaux de boucs en poil, couſues, & diſpoſées d'une maniere propre à pouvoir contenir des liqueurs.

PÊCHE. C'eſt l'art de prendre le poiſſon, ſoit au filet, ou de quelqu'autre maniere que ce ſoit; cet art eſt de tous les exercices où l'homme réunit le plaiſir à l'utile; il n'y en a aucun qu'on puiſſe lui comparer. On commença à pêcher vers la fin de l'âge d'or, & cet art étoit alors également l'amuſement du pâtre & des rois. La défaite de la baleine & du requin aſſure à l'homme le titre de roi de la nature. La pêche eſt de beaucoup plus lucrative que la chaſſe, elle eſt auſſi plus innocente. Il y a trois ſortes de pêches; la pêche de mer, celle de riviere & celle d'étang. La premiere ſe diviſe en grande pêche & en pêche de poiſſon frais; la grande pêche s'entend de la pêche des baleines, des walrus, des morues, des maquereaux, des harangs, & généralement de tous les poiſſons à lard: La ſeconde conſiſte en toutes les eſpeces de poiſſons que l'on pêche à une ou deux lieues de la mer, & que l'on conſomme, ſoit dans les ports de mer, ſoit dans les villes voiſines, ſans être ſalés ni apprêtés. Les pêcheurs qui vont aux grandes pêches, ne peuvent partir ſans un congé de l'amiral, ou du gouverneur du port d'où ils partent. Ceux qui ne font que la pêche du poiſſon frais, ne ſont tenus que d'en prendre une chaque année. La pêche de poiſſon frais ſe fait avec des batteaux portant voiles, ou ſur les grèves de la mer, & aux embouchures des rivieres navigables, en ſe conformant néanmoins au titre III. du livre V. de l'ordonnance de la marine.

On fait la pêche dans les rivieres de deux manieres, ou avec des lignes ou avec des filets, harnois ou engins ; les uns & les autres ſont permis en ſuivant certains réglemens à ce ſujet. La pêche avec la coque du Levant eſt ſévérement défendue, même ſous peine de galère ; il eſt auſſi défendu de jetter dans aucune riviere de la chaux, de la noix de ciprès, du muſc & autres drogues qui peuvent être regardés comme des appas qui empoiſonnent, engouent ou étourdiſſent le poiſſon. Il eſt encore expreſſément prohibé par l'ordonnance des Eaux & Forêts de pêcher avant le lever du ſoleil & après ſon coucher ; de rompre la glace des marcs, étangs, foſſés, d'y faire des trous, d'y porter des flambeaux pour y faire venir le poiſſon, à peine d'être puni comme coupable de vol ; & de pêcher dans le temps que le poiſſon fraie.

La pêche de rivieres, de même que celle des étangs, appartient à ceux qui ont le droit de pêche ſur les rivieres qui traverſent leurs terres & ſeigneuries, & à ceux auxquels appartiennent les étangs.

On pêche les étangs de trois ans en trois ans, après avoir été alvinés. Ces trois années ne ſont pas ſolaires, & on ne compte que les étés, de ſorte que l'alvin eſt cenſé avoir paſſé trois ans lorſqu'il a paſſé trois étés dans l'étang. Les marchands qui veulent acheter le poiſſon, conſeillent de laiſſer l'alvin quatre ans dans l'étang avant de le pêcher. Ils y trouvent mieux leur compte, parce que les carpes & les brochets en ſont plus gros ; mais le propriétaire n'y gagne pas, il perd une année & beaucoup de poiſſons mangés par le brochet.

On pêche les étangs en deux ſaiſons différentes, à la fin de l'hiver & en automne. La manœuvre de cette pêche eſt facile à concevoir. On lève la bonde de l'étang ; & quand l'eau en eſt écoulée, on y deſcend en bottines quand le fond eſt bien li-

moneux, & on prend tous les poiſſons à la main. On trie les gros & les moyens qui ſont de débit, d'entre les menus qui ne ſont bons que pour alviner. On les jette dans des paniers pour les décharger dans des tonneaux ou autres vaiſſeaux pleins d'eau, qu'on doit avoir placés ſur la chauſſée, & de-là on les voiture dans les viviers, pour le compte des marchands, ſi la pêche eſt déjà vendue; ordinairement on met tous les menus dans un réſervoir pour les jetter dans l'étang auſſi-tôt qu'il ſera rempli d'eau, & le repeupler; mais il en faut ôter tout le brocheton avant que de les remettre dans l'étang, autrement il en auroit bientôt dévoré toute la peuplade, il n'en échappe toujours que trop.

On obſerve que les eaux ſabloneuſes ſont plus fécondes, ſur-tout en truites; les eaux bourbeuſes donnent la carpe, la tanche, la perche, le barbeau, le meûnier & l'anguille. Quand on pêche il faut avoir ſoin de nettoyer les lits d'eau, de pieux, d'arbriſſeaux, & de tout ce qui peut déchirer les filets; on obſervera auſſi qu'on ne peut pêcher qu'en remontant toujours contre le fil de l'eau

On ne ſçauroit garder, quand on pêche, un ſilence trop rigoureux, le poiſſon a l'œil perçant, & l'ouie ſubtil, tout ce qui lui paroît extraordinaire l'intimide, & il ſe défie toujours de lui-même & de tout ce qui l'environne: la patience eſt la premiere qualité du pêcheur; il en a beſoin, ſoit pour préparer le premier attirail de la pêche, ſoit pour attendre que le poiſſon vienne donner dans ſon piége; un pêcheur doit être robuſte pour porter les filets, ou pour réſiſter aux injures de l'air. Il doit avoir aſſez d'eſprit pour inventer des ſecrets ſuivant l'occurrence, & aſſez d'induſtrie pour les exécuter.

La pêche étoit autrefois permiſe aux eccléſiaſtiques, pour les conſoler de ce que la chaſſe leur

étoit défendue ; les gouverneurs ont eu raiſon de limiter le temps de la pêche, & d'empêcher la dépopulation des viviers ; car ſelon la religion que nous profeſſons le poiſſon eſt bien plus néceſſaire que le gibier ; il y a chaque année cent quarante-ſix jours d'abſtinence, & d'ailleurs il exiſte une infiniré de religieux qui ſont cenſés ne ſe nourrir que de poiſſons.

Les pêcheurs font eux-mêmes leurs filets pour la pêche, tels que les ſeines, les tramails, les naſſes, les éperviers, &c. Ils font uſage de ces diverſes eſpeces de filets, ſuivant les différentes eſpeces de poiſſons qu'ils veulent pêcher, & ſelon la nature du terrein où ils pêchent.

La ſeine eſt un grand filet terminé par une eſpece de ſac ; ce filet eſt garni à ſon ouverrure de bouchons de liege par le haut, pour le faire ſurnager, & de morceaux de plomb par le bas, pour le faire traîner au fond de l'eau. Pour faire uſage de ce filet ſur la riviere, le pêcheur ſe met dans un batteau ; il attache un bout de la ſeine au bord de l'eau à un piquet, & fait avec le bateau un circuir qui embraſſe de la largeur de la riviere autant que le filet le pourra. Le pêcheur reviene enſuite joindre le piquet, & il prend ainſi le poiſſon qui ſe rencontre dans cet eſpace.

L'épervier eſt une autre ſorte de filet, qui, lorſqu'il eſt étendu, a la figure d'un évenrail, renverſé & replié en rond ; le bas de ce filer eſt garni de plomb. Le pêcheur le porte ſur ſon bras, monre ſur la tête de ſon bateau, & le lance dans la riviere dans un endroit où il a mis des amorces ; les plombs tombent au fond de l'eau, & forment, en tombant, un ceintre ſous lequel ſe trouve pris le poiſſon qui s'eſt rencontré dans la place ſur laquelle on a lancé l'épervier.

Nous parlerons aux arricles qui concernent chaque poiſſon, des différentes méthodes qu'on peut employer pour en faire la pêche. *Voyez ces articles.*

PÊCHERIE. C'eſt un endroit ſtable, où l'on prend le poiſſon; on conſtruit une pêcherie ſur des viviers poiſſonneux, on les fait de charpente ou de ſimples clayes. On nomme *bordigues* les eſpaces retranchés de roſeaux qui ſont ſur le bord de la mer & qui ſervent de pêcherie; on donne auſſi le nom de parcs aux pêcheries conſtruites ſur le bord de la mer avec des pierres, du bois, des clayes & des filets.

PEIGNE. Il ne s'agit ici que des peignes qu'on emploie pour les chevaux, celui d'ivoire n'eſt pas bon, il gliſſe, auſſi lui préfere-t-on celui de bois pour peigner à fond; l'écaille fait auſſi d'excellens peignes; quant à la corne, comme on la paſſe au feu, elle ſe trouve quelquefois rrop chauffée, ce qui ſe reconnoît facilement à la couleur rouſſe brûlée, pour lors les peignes ſe caſſent fort aiſément; quand la corne eſt molaſſe, les denrs des peignes qui en ſont faits ſont auſſi ſujets à ſe fendre; la corne blanche qui eſt une corne mixte pour l'ordinaire, fait auſſi de très-mauvais peignes. On choiſira roujours pour peigner celui dont les dents ſeront évidées & les fonds réguliers.

PEINTADE. C'eſt un oiſeau étranger, qu'on éleve communément dans nos baſſes-courts, c'eſt la raiſon pour laquelle nous en ferons mention ici, avec d'autanr plus de raiſon qu'on l'a en quelque façon naturaliſé dans nos contrées, & que certe eſpece de volaille s'y multiplie même conſidérablement; M. de Buffon a donné un chapitre très-intéreſſant ſur les peintades, dans le ſecond volume de ſon hiſtoire naturelle des oiſeaux; on rrouve auſſi dans le recueil des mémoires de l'académie des ſciences t.

3. part. 2. & dans le 20e. t. des lettres édifiantes, des diſſertations ſur ces oiſeaux; nous puiſerons dans ces ouvrages tout ce que nous rapporterons dans cet article à leur ſujet.

Les peintades ſont à peu près de la grandeur & de la figure de nos poules domeſtiques, mais elles ont la queue baiſſée comme les perdrix; elles ont, comme les poules, deux appendices membraneuſes de couleur de chair, qui leur pendent aux deux côtés des joues. Tout le plumage n'eſt que de deux couleurs, blanc & noir; les taches du plumage ſont preſque par-tout d'une forme ronde & réguliere, comme lenticulaire, excepté aux aîles, où elles ſont allongées & comme par bandes; les jambes de cet oiſeau ſont couvertes de petites plumes; la paupiere ſupérieure a de longs poils noirs, qui ſe relevent par enhaut; au-deſſus de ſa tête il y a une crête ou une ſorte de caſque qui tient de la nature d'une peau ſeche, ridée, d'un fauve brun, & reſſemblant intérieurement à une chair deſſéchée, & endurcie comme du bois. La peintade a le bec ſemblable à celui de nos poules; la peau des paupieres eſt bleue chez les mâles & rouge chez les femelles, les pieds ſont brunâtres, le tiers de la longueur du doigt, eſt uni par une eſpece de membrane; le doigt de derriere eſt court, & les mâles n'ont point d'ergot au derriere du pied; les œufs de cet oiſeau reſſemblent à ſon plumage par leurs couleurs; ils ſont un peu plus petits que ceux des poules communes; ils ſont très-bons à manger; la pintade eſt auſſi un des meilleurs gibiers; c'eſt un oiſeau des champs comme la perdrix, & il paroît dans nos climats chercher moins les lieux aquatiques que les faiſans même; celles qu'on a rendues comme domeſtiques fourniſſent une quantité d'œufs, tandis que les ſauvages n'en font que dix à douze.

Les peintades vont par compagnie, & elles éle-

vent leurs petits en commun, même ceux qui ne leur appartiennent pas; elles ont un cri perçant qui incommode, ce qui les fait bannir de quelques basses-cours, elles sont coleres & aiment de se battre avec les autres volailles. C'est un oiseau vif, dit M. de Buffon en parlant de la peintade, inquiet & turbulent, qui n'aime point à se tenir en place, & qui sçait se rendre maître dans la basse-cour, il se fait craindre des dindons mêmes, & quoique beaucoup plus petit, il leur en impose par sa pétulance; la peintade, selon le pere Margat, jésuite, a plutôt donné vingt coups de bec, que les gros oiseaux n'ont pensé à se mettre en défense; ces poules de Numidie, car c'est ainsi qu'on nomme encore la peintade, semblent avoir la même façon de combattre, que l'historien Salluste attribue aux cavaliers Numides. Leur charge, continue le pere Margat, est brusque & irréguliere; trouvent-ils de la résistance, ils tournent le dos & un instant après ils sont sur l'ennemi.

Elien raconte que dans une certaine île la peintade est respectée des oiseaux de proie, mais M. de Buffon pense que dans tous les pays du monde les oiseaux de proie attaqueront par préférence toute autre volaille qui aura le bec moins fort, point de casque sur la tête, & qui ne sçaura pas si bien se défendre.

La peintade est du nombre des oiseaux pulvérateurs, qui cherchent dans la poussiere, où ils se vautrent, un remede contre l'incommodité des insectes: elle gratte la terre comme nos poules communes; & va par troupes très-nombreuses, on les chasse au chien courant, sans autres armes que des bâtons; comme elles ont les aîles fort courtes, elles volent pésamment, mais elles courent très-vîte; & selon Belon, en tenant la tête élevée comme la girafe; elles se perchent la nuit pour dormir

& quelquefois la journée, ſur les murs de clôture, ſur les haies, & même ſur les toits des maiſons, & ſur les arbres; elles ſont ſoigneuſes, dit encore Belon, en pourchaſſant leurs vivres; & en effet elles doivent conſommer beaucoup, & avoir plus de beſoin que les poules domeſtiques, vû le peu de longueur de leurs inteſtins, ainſi qu'il eſt démontré par l'anatomie de ces oiſeaux. Si on les éleve de jeuneſſe, ils s'apprivoiſent très-bien.

PELAGE. C'eſt la principale couleur, ſoit des chiens, ſoit des bêtes qu'on chaſſe; voilà, diſent les veneurs, un chien d'un pelage gris.

PEPIE. C'eſt une maladie des oiſeaux. Il leur ſurvient ſur la langue une pellicule blanche pour avoir eu ſoif; pour guérir l'oiſeau de cette maladie on l'abat, on lui ouvre le bec, & avec une aiguille bien pointuë, on ôte cette pellicule, on lui lave enſuite la langue avec du vinaigre chaud ou avec de la ſalive ſeule, ou du ſel broyé; & pour la prévenir il ne faut point laiſſer manquer d'eau à la volaille.

PERCHE. Ce poiſſon, ſuivant Artedi, a en tout ſept pouces cinq lignes de longueur; ſon dos eſt élevé au-deſſus de ſa tête, & un peu aigu; tout ſon ventre eſt large, & plat depuis la tête juſqu'à l'anus; ſa tête eſt applatie ſur les côtés; les nâgeoires ſont à peu près de la même longueur, excepté quand la bouche eſt fermée; la mâchoire ſuperieure paroît alors un peu plus allongée; l'ouverture de la bouche eſt fort ample, il ſe trouve pluſieurs petites dents attachées aux os maxillaires de l'une & de l'autre mâchoire; il y a trois rangées de dents rudes & petites au palais, dont celle qui en occupe le milieu eſt la plus petite & triangulaire, au-lieu que les deux latérales ſont oblongues; on remarque quatre oſſelets hériſſés de petites dents dans le goſier; ſçavoir, deux ſupérieu-

tement grands & deux inférieurement plus petits, & comme joints enſemble ; ſa langue eſt liſſe & un peu dégagée inférieurement ; ſes narines ſont grandes, larges, plus proches des yeux que du bec, pavées de chaque côté de deux ouvertures qui laiſſent une grande diſtance entr'elles, de façon que le trou antérieur ſe trouve recouvert d'une petite valvule ; de chaque côté de la tête, entre les yeux & le muſeau, ſe trouvent quatre petits conduits, qui ſéparent peut-être une mucoſité ; l'iris des yeux eſt d'un jaune foncé, ou mêlé de couleur jaune, d'obſcur & de noirâtre. Les couvercles des ouïes ſont compoſés de part & d'autre de deux ou de quatre lames oſſeuſes, & de ſept épines un peu larges & courbées, dont la ſupérieure eſt la plus grande, & qui ſont joints enſemble par une membrane ; la lame ſupérieure étant dentelée tout autour & l'inférieure finiſſant en apophyſe piquante ; ces lames ſont garnies de petites écailles ; les clavicules des deux côtés, ſont compoſées de quatre os, ſitués au-deſſus des nageoires de la poitrine, de façon que le premier & le troiſieme de ces os ſont un peu dentelés ſur leurs bords. Les ouïes ſont au nombre de quatre, elles ſont toutes garnies d'une double rangée de tubercules, qui dans les trois ouïes inférieures ſont à peu près égaux, excepté ſeulement que les extérieures ſont un peu plus grandes ; mais à l'ouïe ſupérieure, qui eſt auſſi la plus grande, les nœuds extérieurs ſont plus longs du triple ou du quadruple que les extérieurs, aigus & oſſeux, plats en haut ; & quant aux nœuds intérieurs de la plus petite des ouïes, à peine ſe voyent-ils ; la poitrine eſt couverte de petites écailles, & non pas nue comme le prérendent la plupart des naturaliſtes : la ligne latérale du corps eſt courbée proche du dos, & fléchie de ſon côté, ſituée bien au-deſſus des interſtices des muſcles, droite, placée au milieu

entre le dos & le ventre; on remarque aux côtés de ce poiſſon ſix lignes tranſverſales & noirâtres, dont celle qui eſt la plus proche de la queue eſt la plus petite; les écailles ſont de moyenne grandeur, très-adhérentes, & extrêmement dures, blanches pour l'ordinaire au ventre, jaunâtres aux côtés, griſâtres ailleurs & blanchâtres, droites & canelées antérieurement, toutes-fois liſſes, mais poſtérieurement & ſur les côtés, elles deviennent une eſpece de demi-cercle, ſe trouvant armées au bord de petites épines crochues tournées en arriere; ce qui fait qu'on ſent les écailles rudes en paſſant la main de derriere en devant. Ce poiſſon a deux nageoires au dos, dont la premiere eſt de quatorze rayons, rarement de quinze, tous piquants, le dernier deſquels eſt le plus petit, & on obſerve une grande tache noire à la membrane de cette nageoire vers la fin; du reſte la membrane eſt griſâtre, tirant ſur le bleu ou obſcur; la nageoire intérieure du dos eſt compoſée de ſeize rayons, dont le premier eſt petit & piquant, tous les autres ſont plus longs & un peu branchus au bout; les nageoires de la poitrine ne ſont pas ſituées au bas-ventre, mais aux côtés, elles ſont griſâtres, formées de quatorze rayons, dont les deux premiers & les trois derniers ſont petits & ſimples, tous les autres plus longs & branchus au bout, joints enſemble par une membrane fort foible; les nageoires du ventre ſont d'une couleur très-rouge, compoſées de ſix rayons, dont le premier eſt piquant & ſimple, tous les autres ſont fort branchus au bout, ils ſont diviſés en ſix à huit branches, & tous robuſtes à leur naiſſance; ils ne ſçauroient s'élever perpendiculairement, mais cette derniere arrête eſt jointe au ventre par une membrane; la nageoire de l'anus eſt d'un rouge foncé, compoſée de douze rayons, quelquefois de onze, dont les deux pre-

miers ſont piquants, & tous les autres branchus au bout, les derniers fort petits; le troiſieme & le quatrieme ſont les plus longs; la queue eſt un peu fourchue, rougeâtre aux extrémités, compoſée de dix-ſept rayons longs, dont l'un qui eſt le dernier de chaque côté eſt ſimple par le bout, au lieu que ceux du milieu ſont fort branchus à leur extrémité; l'ovaire dans les femelles eſt long, cilindrique & ſimple, rempliſſant preſque toute la cavité du bas-ventre; mais la véſicule ſéminale dans les mâles eſt double, ou compoſée de deux parties qui ſe joignent inférieurement; le foie eſt rouge, pâle, diviſé en deux lobes, dont le gauche eſt le plus grand; la poitrine eſt de couleur argentée, l'eſtomac eſt aſſez ample, bien diſtingué des inteſtins, ayant au-deſſous du pilore trois appendices ſemblables à des vers; l'inteſtin eſt réfléchi une fois, & enveloppé de graiſſe, auquel tient la ratte qui eſt oblongue & rouge; la veſſie aërienne eſt grande, ſimple, attachée au dos ſuivant toute la longueur de l'abdomen; la perche a dix-neuf côtes de chaque côté qui s'écartent naturellement des vertebres, & quarante-une vertebres en tout. Geſner dit qu'il a vu des perches de la grandeur d'une coudée; j'en ai vu qui avoient près de quinze à ſeize pouces de longueur; j'ai auſſi obſervé différentes fois que les écailles de ce poiſſon ſe ſéchoient plus vîte que celles des autres poiſſons de riviere. Swammerdam rapporte que dans la perche l'ovaire tient la place de la matrice, ainſi que de ſes cornes, & que ſi l'on examine l'uſage & la ſtructure des laitances de ce poiſſon, on jugera qu'elles reſſemblent exactement à des veſicules au défaut de teſticules & de proſtates.

La perche eſt très-vorace, & très-avide de vers de terre; on la prend auſſi avec des goujons, des vairons, ou de petites grenouilles attachées à l'ha-

meçon, mais ſeulement dans la ſaiſon de l'année modérément chaude; car elle ne mord point à l'amorce, avant que le mûrier commence à bourgeonner, c'eſt-à-dire, avant que le printemps ſoit aſſez avancé pour qu'il n'y ait plus de gelée blanche à craindre. Elle nage avec beaucoup de facilité & de vîteſſe, de même que le brochet, ſes arrêtes pointues & perçantes dont elle eſt armée, & dont la piquure eſt dangereuſe & difficile à guérir, la mettent en état de ſe défendre contre des poiſſons plus grands & plus forts qu'elle. Lorſqu'elle voit venir le brochet, elle ſe hériſſe, c'eſt-à-dire, qu'elle l'empêche de s'approcher d'elle; néanmoins quand les perches ſont petites, le brochet ne craint point de les avaler, d'autant plus que les nageoires ſont encore trop molles pour pouvoir lui nuire; les pêcheurs obſervent que c'eſt une dès meilleures amorces pour prendre le brochet. Schwenckfeld raporte que la perche dévore non-ſeulement les autres poiſſons, mais même ceux de ſon eſpece, quelques-uns prétendent que ce poiſſon jetté dans un vivier, qui n'a pas aſſez d'étendue, devient ſi funeſte aux autres poiſſons par les aiguillons de ſon dos qu'il hériſſe, quand il eſt en colere, qu'il les fait preſque tous périr; celle de mer n'entre jamais dans les rivieres, & celle de riviere dans la mer. Il s'agit ſeulement ici de la perche de riviere; ce poiſſon aime les eaux rapides & un peu profondes; les truites & les anguilles dévorent ſouvent les petites perches, auſſi s'en ſert-on dans la ſuiſſe de même que de petits vers de terre pour amorcer des anguilles, on les attache à l'hameçon; quoique la perche ait la bouche petite, elle ne laiſſe pas que d'attaquer les écreviſſes de riviere, on en a quelquefois trouvé d'entieres dans ſon ventre. Ce poiſſon met bas au printemps & en automne dans des gouffres profonds; il jette ſes œufs liés & en-

filés enſemble comme fait la grenouille, & quelquefois les pêcheurs les ramaſſent parmi les roſeaux.

La perche paſſe pour un excellent manger; pour qu'elle ſoit bonne il faut qu'elle ſoit graſſe, bien nourrie, d'un âge moyen, d'une chair tendre & ferme, & qu'elle ait été priſe dans une eau pure & limpide. Elle fournit une nourriture de bon ſuc & d'une digeſtion facile; ſes œufs rôtis ſur le gril paſſent auſſi pour un mets fort délicat; en un mot, la perche convient à toute ſorte de tempéramens, mais quand elle eſt vieille, elle eſt moins ſaine que quand elle eſt jeune, parce que ſa chair eſt pour lors dure & coriace.

En médecine on ne fait uſage que des os qu'on trouve dans ſa tête vers l'origine de l'épine du dos, & qu'on nomme dans les boutiques *pierres de perche*; ces os paſſent pour être abſorbans, apéritifs, & propres à diſſoudre la pierre & nettoyer les reins, on les porphyriſe & on les preſcrit depuis douze grains juſqu'à deux ſcrupules, dans de l'eau de ſaxifrage ou de turquette; on les mêle auſſi dans les opiates abſorbantes; on les employe à l'extérieur pour les dentrifices, pour blanchir les dents, & on en répand la poudre ſur les ulceres pour les deſſécher.

PERDRIX. On diſtingue différentes eſpeces de perdrix, la griſe ou la commune; la perdrix griſe, connue ſous le nom de roquette; la groſſe perdrix rouge de Dauphiné & de Provence déſignée par les naturaliſtes ſous le nom de bartavelle ou bertavelle; la perdrix rouge commune; la perdrix de Damas & la perdrix blanche de Alpes. Nous ne parlerons ici que de la perdrix commune griſe, & de la perdrix commune rouge, comme les deux eſpeces les plus intéreſſantes; nous commencerons par la griſe. Le mâle de celle-ci peſe quatorze onces

& un quart, & la femelle treize onces & demie. Cet oiſeau a depuis le bour du bec juſqu'au bout des ongles, quatorze pouces un quart de long, douze pouces trois quarts juſqu'au bout de la queue, trois quarts juſqu'aux coins de la bouche, & vingt pouces de large lorſque les plumes les plus longues des aîles ſont étendues en ſens contraire; le bec de la perdrix eſt brun dans la jeuneſſe, blanchâtre dans un âge plus avancé; l'iris de ſes yeux eſt jaunâtre; ſa poitrine eſt marquée d'une tache rouſſe ſémi-circulaire en forme de fer à cheval que la femelle n'a point; on remarque certaines excroiſſances rouges au-deſſous de ſes yeux; le menton & les côtés de ſa tête ſont ſaffranés d'abord, enſuite d'un bleu cendré, parſemés de lignes noires tranſverſales juſques vers la ligne ſémi-circulaire, & au-deſſous de cette ligne la même couleur dégénere en gris ſale, ou jaunâtre; les plus longues plumes latérales ſont à tuyaux blancs, ornées d'une grande tache rouſſe tranſverſale; le deſſus du corps eſt varié de roux, de cendré & de noir; on compte vingt-trois grandes plumes à chacune de ces aîles; les plumes intérieures, en recouvrement, & les plus longues des épaules, ſont à tuyaux, d'un jaune pâle; ſa queue eſt longue de trois pouces & demi, compoſée de douze plumes, dont les quatre du milieu ſont de la couleur du corps, & les ſept autres de chaque côté d'une couleur jaunâtre ſale, à pointes cendrées; ſes jambes ſont nues au-deſſous des jointures; il ne s'y trouve nul veſtige d'éperon, ſes pieds ſont verdâtres, blanchâtres dans un âge plus avancé; ſes doigts ſont liés enſemble par une membrane, comme dans les coqs de bruyere; ſon jabot eſt grand; ſon eſtomach eſt muſculeux, & on remarque à ſon foie une veſicule de fiel, ſa chair eſt ſi ſavoureuſe & ſi ſaine, qu'elle ſurpaſſe celle de tous les autres oiſeaux. Les Provinces les

plus tempérées de la France ſont celles où les perdrix abondent le plus.

M. de Buffon prétend que la perdrix griſe differe à bien des égards de la rouge; mais ce qui a autoriſé principalement ce grand naturaliſte à faire deux eſpeces diſtinctes de ces oiſeaux, c'eſt que ſelon l'obſervation de pluſieurs chaſſeurs, quoique la griſe & la rouge ſe tiennent quelquefois dans les mêmes endroits, elles ne ſe mêlent point l'une avec l'autre, & que ſi l'on a vu quelquefois un mâle vacant, de l'une des deux eſpeces, s'attacher à une paire de l'autre eſpece, la ſuivre & donner des marques d'empreſſement & même de jalouſie, jamais on ne l'a vu s'accoupler avec la femelle, quoiqu'il éprouve tout ce qu'une privation forcée & le ſpectacle perpétuel d'un couple heureux pouvoient ajouter au penchant de la nature & aux influences du printemps; auſſi nous ſommes-nous décidé de faire, dit M. de Buffon, de ces deux oiſeaux, deux eſpeces diſtinctes; d'ailleurs la perdrix griſe, ajoute l'auteur deja cité, eſt auſſi d'un naturel plus doux que la rouge, & n'eſt point difficile à apprivoiſer; lorſqu'elle n'eſt point tourmentée elle ſe familiariſe aiſément avec l'homme. Cependant on n'en a jamais formé de troupeaux qui ſuſſent ſe laiſſer conduire comme font les perdrix rouges. Les griſes ont auſſi l'inſtinct plus ſocial entre-elles, car chaque famille vit toujours réunie en une ſeule bande, qu'on appelle *volée* ou *compagnie*, juſqu'au temps où l'amour, qui l'avoit formée, la diviſe pour en unir les membres plus étroitement deux à deux; celles même dont, par quelque accident, les pontes n'ont point réuſſi, ſe rejoignant enſuite aux débris des compagnies qui ont le plus ſouffert, forment ſur la fin de l'été de nouvelles compagnies, ſouvent plus nombreuſes que les pre-

mieres, & qui ſubſiſtent juſqu'à la pariade de l'année ſuivante.

Les perdrix griſes ſe plaiſent dans les pays à bled, & ſur-tout dans ceux où les terres ſont bien cultivées & marnées, elles aiment la pleine campagne, & ne ſe réfugient dans les taillis & les vignes que lorſqu'elles ſont pourſuivies par le chaſſeur ou par l'oiſeau de proie, mais jamais elles ne s'enfoncent dans les forêts; elles commencent à s'apparier dès la fin de l'hiver, après les grandes gelées, c'eſt-à-dire, que chaque mâle cherche alors à s'aſſocier une femelle; mais ce nouvel arrangement ne ſe fait pas ſans qu'il y ait entre les mâles & quelquefois entre les femelles des combats fort vifs: lorſque les perdrix ſont une fois appariées, elles ne ſe quittent plus, & vivent dans une union & une fidélité à toute épreuve; quelquefois, lorſqu'après la pariade, il ſurvient des froids un peu vifs, toutes les paires ſe réuniſſent & ſe reforment en compagnie.

Ces oiſeaux ne s'accouplent gueres, du moins en France, que ſur la fin de mars, plus d'un mois après qu'elles ont commencé de s'apparier, & elles ne ſe mettent à pondre que dans les mois de mai & même de juin, lorſque l'hiver a été long: En général elles font leurs nids ſans beaucoup de ſoins & d'apprêts; un peu d'herbe & de paille groſſierement arrangées dans le pas d'un bœuf ou d'un cheval, quelquefois même celle qui s'y trouvent naturellement, il ne leur en faut pas davantage; cependant on a remarqué que les femelles un peu âgées, & déja inſtruites par l'expérience des pontes précédentes, apportoient plus de précaution que les toutes jeunes, ſoit pour garantir le nid des eaux qui pourroient le ſubmerger, ſoit pour le mettre en ſûreté contre leurs ennemis, en choiſiſſant un endroit un peu élevé, & défendu naturellement

lement par les brouſſailles; elles pondent ordinairement de quinze à vingt œufs, quelquefois juſqu'à vingt-cinq; mais les couvées des toutes jeunes & celles des vieilles, ſont beaucoup moins nombreuſes, ainſi que les ſecondes couvées que des perdrix de bon âge recommencent, lorſque la premiere n'a pas réuſſi; & qu'on appelle en certains pays des *recoquées*. Pline dit qu'ils ſont bleus; la durée de l'incubation eſt d'environ trois ſemaines, un peu plus, un peu moins, ſuivant les dégrés de chaleur.

La femelle ſe charge ſeule de couver, & pendant ce temps elle éprouve une mue conſidérable, car preſque toutes les plumes du ventre lui tombent. Elle couve avec beaucoup d'aſſiduité, & on prétend qu'elle ne quitte jamais ſes œufs ſans les couvrir de feuilles; le mâle ſe tient ordinairement à portée du nid, attentif à ſa femelle, & toujours prêt à l'accompagner lorſqu'elle ſe leve pour aller chercher de la nourriture; & ſon attachement eſt ſi fidèle & ſi pur, qu'il préfere ces devoirs pénibles à des plaiſirs faciles que lui annoncent les cris répétés des autres perdrix, auxquels il répond quelquefois, mais qui ne lui font jamais abandonner ſa femelle pour ſuivre l'étrangere: Au bout du temps marqué, lorſque la ſaiſon eſt favorable & que la couvée va bien, les petits percent leur coque aſſez facilement, courent au moment même qu'ils éclo-ſent, & ſouvent emportent avec eux une partie de leurs coquilles; mais il arrive auſſi quelquefois qu'ils ne peuvent forcer leur priſon & qu'ils meurent dans la peine; on trouve pour lors les plumes du jeune oiſeau collées contre les parois intérieures de l'œuf, & cela doit arriver néceſſairement toutes les fois que l'œuf a éprouvé une chaleur trop forte: pour rémedier à cet inconvénient on met les œufs dans l'eau pendant cinq ou ſix minutes, l'œuf pompe à

travers la coquille les parties les plus tenues de l'eau, & l'effet de cette humidité eſt de diſpoſer les plumes qui ſont collées à la coquille, à s'en détacher plus facilement ; peut-être auſſi que cette eſpece de bain rafraîchit le jeune oiſeau, & lui donne aſſez de force pour briſer ſa coquille avec le bec ; le mâle, qui n'a point pris de part au ſoin de couver les œufs, partage avec la mete celui d'élever les petits ; ils les menent en commun, les appellent ſans ceſſe, leur montrent la nourriture qui leur convient, & leur apprennent à ſe la procurer en grattant la terre avec leurs ongles : il n'eſt pas rare de les trouver accroupis l'un auprès de l'autre, & couvrant de leurs aîles leurs petits pouſſins, dont les têtes ſortent de tous côtés, avec des yeux fort vifs ; dans ce cas le pere & la mere ſe déterminent facilement à périr, & un chaſſeur qui aime la conſervation du gibier ſe détermine encore plus difficilement à les troubler dans une fonction ſi intéreſſante ; mais enfin ſi un chien s'emporte & qu'il les approche de trop près, c'eſt toujours le mâle qui part le premier, en pouſſant des cris particuliers, réſervés pour cette ſeule circonſtance ; il ne manque gueres de ſe poſer à trente ou quarante pas, & on en a vu pluſieurs fois revenir ſur le chien en battant des aîles, tant l'amour paternel inſpire de courage aux animaux les plus timides ! mais quelquefois il inſpire encore à ceux-ci une ſorte de prudence, & des moyens combinés pour ſauver leur couvée ; on a vu le mâle après s'être préſenté prendre la fuite ; mais fuir péſamment & en traînant l'aîle, comme pour attirer l'ennemi par l'eſpérance d'une proie facile, & fuyant toujours aſſez pour n'être point pris, mais pas aſſez pour décourager le chaſſeur ; il l'écarte de plus en plus de ſa couvée ; d'autre côté la femelle qui part un inſtant après le mâle, s'éloigne beaucoup plus

& toujours dans une autre direction, à peine s'eſt-elle abattue, qu'elle revient ſur le champ en courant le long des ſillons, & s'approche de ſes petits, qui ſe ſont blottés chacun de ſon côté dans les herbes & dans les feuilles; elle les raſſemble promptement, & avant que le chien qui s'eſt emporté après le mâle, ait eu le temps de revenir, elle les a déjà amenés fort loin, ſans que le chaſſeur ait entendu le moindre bruit. Nous avons puiſé tous ces détails dans l'hiſtoire Naturelle de M. de Buffon; il y a peu d'oiſeaux auſſi laſcifs que les perdtix, ajoute cet auteur, & il en eſt peu qui ſoignent leurs petits avec une vigilance plus aſſidue & plus courageuſe; l'amour de la couvée dégénere quelquefois en fureur contre les couvées étrangeres que la mere pourſuit & maltraite à grands coups de bec. Les perdreaux ont les pieds jaunes en naiſſant; cette couleur s'éclaircit enſuite, & devient blanchâtre, puis elle brunit, & enfin devient tout-à-fait noire dans les perdtix de trois ou quatre ans, c'eſt un moyen de connoître toujours leur âge; on le connoît encore à la forme de la derniere plume de l'aîle, laquelle eſt pointue après la premiere mue, & qui l'année ſuivante eſt entiérement arrondie. La premiere nourriture des perdreaux, ce ſont les œufs de fourmis, les petits inſectes qu'ils trouvent ſur la terre, & les herbes; ceux qu'on nourrit dans les maiſons refuſent la graine aſſez long-temps, il y a apparence que c'eſt leur derniere nourriture; à tout âge ils préferent la laitue, la chicorée, le mouron, le laitron, le ſeneçon, & même la pointe des bleds verds; dès le mois de novembre on leur en trouve le jabot rempli, & pendant l'hiver ils ſçavent bien l'aller chercher ſous la neige, lorſqu'elle eſt endureie par la gelée; ils ſont réduits à aller auprès de fontaines chaudes, qui ne ſont point glacées, & à vivre des herbes qui croiſſent ſur ſes

bords & qui leur ſont contraires ; en été on ne les voit pas boire.

Au bout de trois mois les jeunes perdreaux pouſſent le rouge, c'eſt pour eux un temps de criſe, cette criſe annonce l'âge adulte ; avant ce temps ils ſont délicats, ont peu d'aîle & craignent beaucoup l'humidité ; mais après qu'il eſt paſſé, ils deviennent robuſtes, commencent à avoir de l'aîle, à partir tous enſemble, à ne ſe plus quitter, & ſi on eſt parvenu à diſperſer ſa compagnie, ils ſçavent ſe réunir malgré toutes les précautions du chaſſeur, c'eſt en ſe rappellant qu'ils ſe réuniſſent ; leur chant n'eſt pas agréable ; celui du mâle differe de celui de la femelle en ce qu'il eſt plus fort & plus traînant ; le mâle ſe diſtingue encore de ſa femelle par un éperon obtus qu'il a à chaque pied, & par une marque noire, en forme de fer à cheval, qu'il a ſous le ventre, & que la femelle n'a pas ; dans cette eſpece comme dans beaucoup d'autres, il naît plus de mâles que de femelles, il importe, pour la réuſſite des couvées, de détruire les mâles ſurnuméraires, qui ne ſont que troubler les paires aſſorties, & nuire à la propagation ; nous indiquerons ci-deſſous la méthode qu'on peut employer pour les attraper.

Les perdrix griſes ſont des oiſeaux ſédentaires, qui non-ſeulement reſtent dans le même pays, mais qui s'écartent le moins qu'ils peuvent du canton où ils ont paſſé leur jeuneſſe, & qui y reviennent toujours : elles craignent beaucoup l'oiſeau de proie ; lorſqu'elles l'ont apperçu, elles ſe mettent en tas les unes contre les autres, & tiennent ferme, quoique l'oiſeau qui les voit auſſi fort bien les approche de très-près en raſant la terre, pour tâcher d'en faire partir quelqu'une, & de la prendre au vol. Au milieu de tant d'ennemis & de dangers, on ſent bien qu'il en eſt peu qui vivent âge de perdrix. Quel-

ques-uns fixent la durée de leur vie à ſept années, & prétendent que la force de l'âge & le temps de la pleine ponte, eſt de deux à trois ans, & qu'à ſix elles ne pondent plus. Olina dit qu'elles vivent douze ou quinze ans.

On a tenté, dit M. de Buffon, car c'eſt toujours d'après ce naturaliſte que nous parlons ici, de les multiplier dans les parcs, pour en peupler enſuite les terres qui en étoient denuées, & l'on a reconnu qu'on pouvoit les élever, à peu près comme on éleve les faiſans. *Voy. art. Faiſans.* Seulement il ne faut pas compter ſur les œufs des perdrix domeſtiques; il eſt rare qu'elles pondent dans cet état, encore plus rare qu'elles s'apparient & s'accouplent; mais on ne les a jamais vû couver en priſon, c'eſt-à-dire, renfermées dans les parquets, où les faiſans multiplient ſi aiſément; on eſt donc réduit à faire chercher par la campagne des œufs de perdrix ſauvages & à les faire couver par des poules ordinaires; chaque poule peut en faire éclore environ deux douzaines, & même pareil nombre de petits après qu'ils ſont éclos; ils ſuivent cette étrangere comme ils auroient ſuivi leur propre mere, mais ils ne reconnoiſſent pas ſi bien ſa voix; ils la reconnoiſſent cependant juſqu'à un certain point, & une perdrix ainſi élevée conſerve toute ſa vie l'habitude de chanter auſſi-tôt qu'elle entend des poules; les perdreaux gris ſont beaucoup moins délicats à élever que les rouges, & moins ſujets aux maladies, au moins dans notre pays, ce qui fait croire que c'eſt leur climat naturel; il n'eſt pas même néceſſaire de leur donner des œufs de fourmis, & l'on peut les nourir comme les poulets ordinaires, avec la mie de pain, les œufs durs, &c. Lorſqu'ils ſont aſſez forts, & qu'ils commencent à trouver, par eux-mêmes, leur ſubſiſtance, on les lâche dans l'endroit même où on les a élevées, & dont ils ne s'éloignent

jamais beaucoup ; comme nous l'avons déjà observé.

La petite perdrix grise, qui est la perdrix de Damas, & qui est la seconde dont nous avons parlé, ne differe pas seulement de la perdrix grise par sa taille, qui est constamment plus petite, mais encore par son bec qui est plus allongé, par la couleur jaune de ses pieds, & sur-tout par l'habitude qu'elle a de changer de lieu & de voyager, on en voit quelquefois dans la Brie & ailleurs ser par bandes très-nombreuses, & passer leur chemin sans s'arrêter.

La Bartavelle est la perdrix Grecque ; mais comme on n'en voit point en France, nous ne nous y arrêterons pas ici, nous nous contenterons seulement de dire un mot de la perdrix rouge d'Europe, qu'on rencontre dans le royaume, elle tient le milieu pour la grosseur entre la bartavelle & la perdrix grise, elle n'est pas à beaucoup près si répandue en France que la premiere, elle est cependant fort commune dans nos Provinces méridionales ; elle a l'iris, le bec les jambes rouges & les serres brunes ; on remarque à cet oiseau de petits ergots ; la plante du pied est d'un jaune sale ; la tête, le col, la poitrine, le croupion & le dehors des cuisses sont de couleur de farine ; le bas du col & du dos est teint d'un brun jaunâtre ; le dessous des oreilles, & le menton, jusqu'au milieu de la gorge, sont blancs ; il se trouve cependant dans le coin de la mâchoire une tache noire ; cet espace blanc est entouré d'un bord noir, les plumes des côtés sont joliment colorées de noir, de jaune pâle, de rouge brun & de cendré.

Les perdrix rouges se tiennent sur les montagnes qui produisent beaucoup de bruyeres & de broussailles ; pendant l'hiver elles se récelent sous des abris de rochers bien exposés, & se répandent peu,

le reſte de l'année elles ſe tiennent dans les brouſſailles, s'y font chercher long-temps par les chaſſeurs, & partent difficilement: On a aſſuré à M. de Buffon qu'elles réſiſtoient ſouvent mieux que les griſes aux rigueurs de l'hiver, & que quoiqu'elles ſoient plus aiſées à prendre dans les différens piéges que les griſes, il s'en trouve toujours à peu près le même nombre au printemps dans les endroits qui leur conviennent; elles vivent de grains, d'herbes, de limas, de chenilles, d'œufs de fourmis, & d'autres inſectes; mais leur chair ſe ſent quelquefois des alimens dont elles vivent; elles volent péſamment & avec effort, comme font les perdrix griſes, & on peut les reconnoître de même au ſeul bruit qu'elles font avec leurs aîles en prenant leur volée. Leur inſtinct eſt de plonger dans les précipices lorſqu'on les ſurprend ſur les montagnes, & de regagner le ſommet lorſqu'on va à la remiſe; dans les plaines elles filent droit & avec roideur; lorſqu'elles ſont ſuivies de près & pouſſées vivement, elles ſe réfugient dans les bois, ſe perchent même ſur les arbres, & ſe terrent quelquefois, ce que ne font point les perdrix griſes; elles different encore des griſes par le naturel & les mœurs; elles ſont moins ſociales, à la vérité elles vont par compagnie, mais il ne regne pas dans ces compagnies une union auſſi parfaite, quoique nées, quoiqu'élevées enſemble; les perdrix rouges ſe tiennent plus éloignées les unes des autres, elles ne partent point enſemble, ne vont pas toutes du même côté, & ne ſe rappellent pas enſuite avec le même empreſſement, ſi ce n'eſt au temps de l'amour, & alors même chaque paire ſe réunit ſéparément; enfin lorſque cette ſaiſon eſt paſſée, & que la femelle eſt occupée à couver, le mâle la quitte & la laiſſe ſeule chargée du ſoin de la famille; par une ſuite de leur naturel ſauvage, les perdrix rouges que l'on

tâche de multiplier dans les parcs, & que l'on éleve à peu près comme les faiſans, ſont encore plus difficiles à élever, exigent plus de ſoins & de précautions pour les accoutumer à la captivité, ou pour mieux dire, elles ne s'y accoutument jamais, puiſque les petits perdreaux rouges qui ſont éclos dans la faiſanderie & qui n'ont jamais connu la liberté, languiſſent dans cette priſon, qu'on cherche à leur rendre agréable de toutes manieres, & meurent bientôt d'ennui, ou d'une maladie qui en eſt la ſuite, ſi on ne les lâche dans le temps où ils commencent à avoir la tête garnie de plumes.

De pareils faits qui ont été fournis à M. de Buffon par M. le Roy, paroiſſent contredire ce qu'on raconte des perdrix de Provence, où on a vû des troupes nombreuſes qui obéiſſent à la voix de leur conducteur avec une docilité ſinguliere. Porphire fait mention d'une perdrix privée venant de Carthage, qui accouroit à la voix de ſon maître, le careſſoit & exprimoit ſon attachement par des inflexions de voix que le ſentiment ſembloit produire, & qui étoient toutes différentes de ſon cri ordinaire; M. de Buffon pour concilier ces faits oppoſés prétend que la perdrix eſt moins ennemie de l'homme que de l'eſclavage; qu'il eſt des moyens d'apprivoiſer & de ſubjuguer l'animal le plus ſauvage, c'eſt-à-dire, le plus amoureux de la liberté, & que ce moyen eſt de le traiter ſelon la nature, en lui laiſſant autant de liberté qu'il eſt poſſible. Sous ce point de vue, la ſociété de la perdrix apprivoiſée avec l'homme qui ſçait s'en faire obéir, eſt du genre le plus intéreſſant & le plus noble; elle n'eſt fondée, ni ſur le beſoin, ni ſur l'intérêt, ni ſur une douceur ſtupide, mais ſur la ſympathie, le goût réciproque, le choix volontaire; il faut même pour bien réuſſir qu'elle ſoit abſolument volontaire & libre; la perdrix ne s'attache à l'hom-

me ; ne ſe ſoumet à ſes volontés, qu'autant que l'homme lui laiſſe perpétuellement le pouvoir de le quitter ; & lorſqu'on veut lui impoſer une loi trop dure, une contrainte au-delà de ce qu'exige toute ſociété, en un mot, lorſqu'on veut la réduire à l'eſclavage domeſtique, ſon naturel ſi doux ſe révolte, & le regret profond de ſa liberté perdue étouffe en elle les plus forts penchans de la nature, celui de ſe conſerver ; on l'a vû ſouvent ſe tourmenter dans ſa priſon juſqu'à ſe caſſer la tête & mourir ; celui de ſe reproduire, elle y montre une répugnance invincible, & ſi quelquefois on la vue cédant à l'ardeur du tempérament & à l'influence de la ſaiſon, s'accoupler & pondre en cage, jamais on ne l'a vue s'occuper efficacement, dans la voliere la plus commode & la plus ſpacieuſe, à perpetuer une race eſclave

Après avoir donné, d'après l'illuſtre M. le comte de Buffon, l'hiſtoire naturelle des perdrix, nous allons actuellement expoſer les différentes méthodes dont on fait uſage pour attraper ces oiſeaux ; & avant d'en venir aux différens pieges qu'on leur tend, nous dirons un mot de leurs chaſſes ordinaires. Pluſieurs chaſſeurs vont avec des chiens dans la terre où ils comptent trouver leur gibier ; un d'entr'eux, bien monté, mene la quête, & toujours contre-vent ; il a deux piqueurs à ſes côtés, & deux autres derriere, mais à des diſtances aſſez conſidérables. Quand les perdrix partent, le quêteur crie, *remarque* ; il les ſuit enſuite ſans relâche & tâche de les faire aller contre-vent, ou contremont, afin de leur faire perdre leur force ; & on les dreſſe de maniere que quand on court à la remiſe, ils ne faſſent pas repartir le gibier, avant que les chaſſeurs ſoient arrivés ; les chiens, au reſte, ſont plus aiſés à dreſſer que les piqueurs.

Après la chaſſe ordinaire, la plus uſitée eſt celle qui eſt au traîneau. On fait cette chaſſe le ſoir vers le coucher du ſoleil; on va dans la terre où l'on ſuppoſe des perdrix; on ſe cache derriere une haie & on attend en ſilence que ces oiſeaux ayent chanté. Quand on a entendu chanter les perdrix & qu'on les voit jouer entr'elles; on les ſuit juſqu'à ce qu'elles ſoient arrêtées: on remarque l'endroit de l'arrêt, & on va tendre le *traîneau*. Il faut être deux perſonnes pour tendre ce filet; on met aux deux bouts une perche, qu'on attache avec des ficelles, & derriere on arrange de petites branches de feuillage, afin de faire lever les perdrix, ſur-tout les rouges, qui ne prennent qu'avec peine leur eſſort; le *traîneau* ainſi préparé, les deux chaſſeurs le prennent chacun par le milieu de la perche qui eſt de leur côté, le levent à plat, l'étendent avec vigueur, & font enſorte que rien ne touche à terre, excepté les feuillages.

Il eſt eſſentiel de tendre le filet en travers les ſillons de la piece de terre qu'on parcourt; on marche enſuite droit aux perdrix, tenant le *traîneau* en l'air, & ne levant la partie antérieure que d'environ quatre ou cinq pieds; dès que le gibier part, on laiſſe tomber le filet.

Il y a des perſonnes qui, pour aſſurer le ſuccès de leur chaſſe, portent du feu; les perdrix prennent cette clarté pour celle du jour, étendent les aîles & s'agitent; on s'approche alors en ſilence & on les couvre du traîneau. Quand on veut employer ce ſecret, on prend une lanterne ſourde, & on la tient devant ſoi, la lumiere tournée du côté du gibier; c'eſt un moyen aſſuré pour avoir ſa proie ſans être vu.

La troiſieme chaſſe de la perdrix eſt celle qui ſe fait avec des halliers, cette chaſſe demande pluſieurs coopérateurs, & les piéges ne ſe tendent que

dans les vignes, dans les taillis ou dans les buiſſons; quand un chien dreſſé à la quête a réuſſi à faire partir une compagnie de perdrix dans les lieux qu'on ſouhaite, on va tendre ſes halliers à cent ou deux cens pas de cette remiſe; les chaſſeurs font enſuite un grand tour & vont ſe placer derriere le gibier, dans une diſtance égale à celle des halliers; arrivés à l'endroit preſcrit, ils marchent en ſilence & en ſerpentant pour les chaſſer inſenſiblement vers les piéges; il ne faut point les preſſer, car alors elles prendroient leur eſſor au lieu de marcher du côté des halliers, & la chaſſe ſeroit ſans ſuccès.

Une quatrieme chaſſe eſt celle avec les collets, les perdrix ſe prennent ainſi dans les vignes, dans les bois taillis & dans les bruyeres; il ſuffit pour cela de faire une petite haie de la hauteur d'un demi-pied, avec des genêts & des ramilles d'arbres piquées en terre, de planter au milieu du paſſage de petits piquets de la groſſeur du doigt, & d'attacher à chacun un collet de crin de cheval à la hauteur du col des perdrix. Ces collets ſe tendent à toutes les heures du jour; ſi on les dreſſe le matin, on ira prendre ſon gibier à midi; & ſi le piége n'eſt placé qu'à midi, on n'y retournera que le ſoir; pour aſſurer le ſuccès de l'artifice, on garnit de grains les ſentiers où ſont dreſſés les collets; vers la fin de janvier, quand les perdrix s'accouplent & que la terre commence à dégeler; on voit ces oiſeaux courir les uns après les autres dans les ſentiers qui regnent le long des bleds verds, on conſtruit alors entre le bord d'une piéce de terre & quelque haie, un piége tel que celui que nous venons de décrire, & on met au-devant deux petits piquets en pente, pour lors les perdrix qui courent la tête levée ſont obligées de ſe baiſſer & ſe prennent plus ſûrement dans les collets; on peut quelquefois au lieu de collets, attacher des lacets au bas des piquets:

pour toutes ces différentes chaſſes il faut avoir de la patience & de l'induſtrie.

La quatrieme chaſſe des perdrix ſe fait avec un appât ; on prend cinq ou ſix poignées de froment, d'orge ou d'avoine, & on les met en monceaux dans le lieu où l'on veut attirer les perdrix, au milieu de quatre bâtons haut d'un pied, de la groſſeur du doigt & diſtans les uns des autres de quatre pieds ; on prend enſuite le chemin d'une vigne qui doit être éloigné d'environ trente ou quarante pas, en laiſſant tomber du grain tout le long de la route, & on ſe retire ce jour là chez ſoi. Ce grain ſemé attire le gibier ; quand on ſçait qu'il va ſouvent à l'appât ; on va attacher à chaque bâton une branche de genêt, pour l'accoutumer aux piéges qu'on veut lui tendre & on ſe retire chez ſoi ; on retourne une troiſieme fois vers l'appât, & ſi on s'apperçoit que les perdrix y ont accouru, on attache des ficelles au haut des piquets & en travers, on arrange au-deſſus de la paille en forme de filet, & on ſe retire encore en ſa maiſon. Si après toutes ces épreuves les perdrix continuent à manger le grain, on prend un filet en mailles quarrées & on le tend avec force ſur les bâtons. On en retient les bords ; on paſſe une ficelle dans toutes les mailles des bords du filet, & dans les boucles, qui ſont au bas de chaque piquet, & on les noue à une autre ficelle un peu forte, qui s'étend juſqu'à un buiſſon, derriere lequel on ſe cache pour faire jouer la machine : les perdrix accourent ſans crainte, le filet tombe & le chaſſeur eſt récompenſé de ſon induſtrie & de ſa patience.

La cinquieme chaſſe des perdrix eſt celle qui ſe fait au trébuchet. Par le moyen de cette machine on peut prendre une compagnie entiere de perdreaux, ſans être obligé de reſter ſur les lieux comme obſervateur. Avant de tendre le piége, on ap-

pâte ſon gibier avec du grain, & on y fait une longue traînée juſqu'à une vigne ou des bruyeres : le trébuchet ſe tend à l'endroit où étoit le monceau de grain ; on le couvre de feuillages de genêt ou de feuilles de vigne & on met au-deſſous l'appât ordinaire. Les perdrix avides ſe précipitent deſſous le trébuchet, & ne mettent pas plutôt le pied ſur la marchetre, qu'elles ſe trouvent enfermées. On met ordinairement ſur le piége une pierre qui fait détendre le reſſort avec plus de vîteſſe & empêche que les oiſeaux renfermés ne renverſent la machine en ſe débatrant : nous donnerons la deſcription du trébuchet dans l'article qui le concerne. *voyez* cet article.

La ſixieme chaſſe eſt celle au leurre ; quand on a remarqué une compagnie, on va tendre à quarante pas du gîte, un des filets dont nous avons déja parlé, le chaſſeur ſe couvre enſuite de feuillages & porte devant lui une eſpece de bouclier fait de petites verges au milieu duquel eſt un morceau de drap rouge ; dans cet habillement il gagne le derriere des perdrix & s'en approche enſuite ; ces oiſeaux loin de s'épouvanter, le regardent toujours fixement en rentrant, & enfin à force de reculer, ils donnent dans le filet.

La ſeptieme chaſſe ſe fait avec la tonnelle ; mais il n'eſt pas permis à tout le monde de tonneller ; c'eſt un plaiſir réſervé aux grands Seigneurs. On ne peut chaſſer ainſi que dans les bleds verds, dans les terres en friche & dans les plaines d'où l'on peut découvrir des compagnies de perdrix ; les bleds élevés, les brouſſailles & les vignes ne feroient que dérouter les chaſſeurs.

On chaſſe pendant tout le jour à la tonnelle, quand on a un chien couchant avec ſoi pour quêter les perdrix & faire arrêt ; mais ſans chien on n'y va qu'à la pointe du jour ; quand le tonnelleur a

trouvé le gibier, il commence à dreſſer ſon équipage, à déployer ſon filet, & ſur-tout à faire uſage de la vache artificielle, dont nous allons donner la deſcription; pour la faire, on prend une petite piece de toile, teinte en rouge & de quatre pieds en quarré: on tend aux quatre coins, au haut vers le milieu de petits morceaux de la même toile, larges de deux pouces en quarré pour y arrêter deux bâtons qui ſe croiſent, afin de tenir la toile bandée, & une fourchette longue de huit pieds & demi; les deux bâtons doivent être attachés avec une ficelle au milieu & par le bas, & à un côté doit être couſu un morceau de toile accommodé en tête de vache, avec deux cornes & une queue de filaſſe à l'autre extrémité; cette queue doit être attachée de maniére qu'elle s'agite en tout ſens, quand le tonneleur portera la vache: on perce en outre la toile en façon d'yeux, afin de pouvoir regarder au travers les perdrix qu'on pouſſe dans le filet; quand la vache eſt montée on charge ſur ſes épaules la tonnelle & les halliers & on s'avance doucement de côté & d'autre, en regardant par les yeux de ſa vache, juſqu'à ce qu'on ait apperçu une compagnie de perdrix; quand le gibier eſt découvert, on en approche en ſerpentant, juſqu'à ce qu'elles voyent ſans craindre le tonneleur & ſa machine, après quoi on examine de quel côté les perdrix ſemblent vouloir aller, on fait le tour, on pique ſa vache & on tend la tonnelle; on la dreſſe dans une raye de bled & on plante les deux piquets attachés au cercle de ſon entrée, de façon que le filet ſoit roide, après quoi on déploie les halliers, & on les tend à côté de la *tonnelle*. Après ces arrangemens le chaſſeur reprend ſa vache, s'écarte & va derriere les perdrix; il s'en approche enſuite doucement, & va de côté & d'autre, imitant la vache qui broute, & regardant par les yeux de ſa machine. Quand le

tonneleur eſt proche de la compagnie, il en obſerve tous les mouvemens; ſi les oiſeaux s'arrêtent & levent la tête, c'eſt une preuve qu'ils s'effarouchent; il faut alors ſe reculer, ſe coucher à la renverſe avec ſa vache & ſe vautrer à la façon de cet animal : quand les perdrix ſont raſſurées, on s'avance vers elles, & on les fait aller droit dans la tonnelle; lorſque quelques-unes s'écartent, il eſt aiſé de les ramener à la compagnie & de les pouſſer dans les filets. Auſſi-tôt que le gibier eſt pris, on quitte ſon maſque & on va fermer l'entrée de la tonnelle afin de ſaiſir ſa proie.

Les chaſſeurs ont un appât particulier pour faire venir les perdrix à la tonnelle, en voici la compoſition : Ils prennent une meſure de graine de cumin, ils la font bouillir dans deux ou trois pintes d'eau, avec une livre de ſucre & un peu de canelle, & quand l'eau aura bouilli pendant quelque-temps, ils ſe ſervent de la graine en en jettant cinq ou ſix poignées dans l'endroit où l'on veut attirer ſon gibier; ce manege ſe répete deux ou trois fois; les perdrix n'auront pas goûté deux ou trois fois cet appât qu'elles reviendront ſans crainte au piege, & alors on les prendra avec la tonnelle.

Si on veut multiplier la priſe, on ſaiſit ces perdrix vivantes; on leur frotte les extrémités des pieds, du bec & des aîles avec de l'huile d'aſpic, & on les laiſſe aller après leur avoir rogné un des ongles; ces oiſeaux ainſi frottés ſeront ſuivis par ceux de leur eſpece juſqu'au lieu où la graine de cumin aura été répandue, & par cet artifice au-lieu de deux ou trois perdrix, on en peut prendre une compagnie.

La huitieme chaſſe des perdrix ſe fait avec une chanterelle. L'idée de cette chaſſe vient de la perſuaſion où l'on eſt que les perdrix ſont très-laſ-

cives ; on fait ſervir pour les détruire ce penchant irréſiſtible que la nature leur a donné pour produire leurs ſemblables ; on juſtifie cette chaſſe par la néceſſité où l'on eſt d'exterminer les mâles des perdrix pour en conſerver l'eſpece. En effet, ceux qui ne peuvent s'apparier empêchent les femelles de couver, & ſouvent caſſent leurs œufs. Cette chaſſe eſt d'autant plus ſûre qu'un mâle ſçait rarement où ſa femelle a fait ſon nid, & qu'impatient de s'accoupler, il vole vers la premiere femelle qu'il entend chanter.

On chaſſe avec la chanterelle depuis le milieu de janvier juſqu'au mois d'août, & on choiſit pour cet exercice le temps des deux crépuſcules. On préfere ordinairement pour cette chaſſe des chaumes ou des pieces de bled vert, & on cherche auprès quelque liſiere de bois, derriere laquelle on ſe retire, & l'on tend ſes filets ſans en être vû ; quand la place eſt favorable on met dans la cage une chanterelle, on la poſe proche la liſiere du bois & l'on tend ſes filets tout autour ; les filets doivent être ſoutenus par des piquets ; enſuite le chaſſeur va ſe cacher derriere la haie ; ſi quelque mâle s'aviſe de chanter, la femelle captive lui répond, & auſſitôt il s'approche, quelquefois ils accourent cinq ou ſix à la fois, alors ils s'entrebattent & diſputent la jouiſſance de la femelle, juſqu'à ce qu'ils ſe prennent dans les filets ; quand on veut être ſûr de ſa priſe, on ne tend ſon piege que quand on a entendu chanter quelque mâle.

Quelquefois la chanterelle, dont on ſe ſert, eſt ſi ſauvage & ſe débat avec tant de force dans ſa cage, qu'elle ſuccombe à la laſſitude & ne daigne pas chanter. On remédie à cet inconvénient en faiſant une cage avec un vieux chapeau, dont le bord eſt coupé ; le deſſous eſt une planche légere qui s'ouvre & ſe ferme pour mettre & ôter la perdrix, & vers le fond

fond du chapeau on pratique un trou par où l'oiſeau paſſe la tête pour chanter ; on y ménage auſſi une ou deux ouvertures pour qu'il puiſſe boire & manger. Toutes ces précautions ſont néceſſaires pour avoir une bonne chanterelle. *Voy. art. chanterelle & caille.*

La neuvieme & derniere chaſſe ſe pratique avec l'appeau, on ne prend, par ce moyen, que les mâles des perdrix rouges ; quand on va à cette chaſſe, on ſe munit non-ſeulement d'un bon appeau, mais encore d'un petit filet nommé *pochette*, & d'une houſſine de bois de coudrier, moins groſſe que le petit doigt, & longue de quatre ou cinq pieds pour le tendre ; on marche avec cet équipage à la pointe du jour, à midi ou au coucher du ſoleil au gîte des perdrix rouges ; dès qu'on entend quelques mâles chanter, on tend ſon filet dans des bruyeres ou dans une vigne, & on ſe tient dans un petit ſentier peu éloigné, couché ſur le ventre ; quand la perdrix chante le chaſſeur lui répond par deux ou trois coups d'appeau donnés lentement ; on continue ce manege tant que l'oiſeau s'approche & chante juſqu'à ce qu'il donne dans le piege, qui eſt ſur ſon paſſage. On prend ce divertiſſement depuis le mois d'avril juſqu'au mois de juillet ; c'eſt alors que les perdrix s'apparient ; les mâles donnent d'autant plus ſûrement dans le piege qu'ils s'ennuyent aiſément d'être ſans femelle.

Les perdrix ſont très-eſtimées pour le goût, ainſi que nous l'avons déja obſervé dans cet article ; il n'y a aucun repas, tant ſoit peu ſomptueux, où l'on ne ſerve cet oiſeau, ſur-tout lorſqu'il eſt encore jeune, & qu'il n'eſt encore que perdreau. On préfere communément les perdreaux rouges aux gris, mais ſans fondement, car les gris ſont auſſi excellens, & même les bons connoiſſeursleur trouvenps de fumée qu'aux rouges ; pour les avoir bons il faut

les choiſir tendres, bien nourris, d'un bon goût, & les laiſſer faiſander quelques jours à l'air, pour que leur chair devienne plus tendre & plus friande par une petite fermentation qui s'y excite. Quand la perdrix eſt vieille, ſa chair eſt dure, ſeche & difficile à digérer, auſſi faut-il pour lors la bien aſſaiſonner pour la pouvoir manger; dans ce cas on la ſert en ragoût & en pâté, elle eſt alors moins ſaine, & d'une digeſtion plus difficile ce qui doit s'entendre de la perdrix mangée en ſubſtance, car on en fait des bouillons qui ſe digerent bien, qui fourniſſent un bon ſuc & qui ſont très-reſtaurans. Ces bouillons conviennent aux convaleſcens & aux perſonnes d'un tempérament pituiteux & mélancolique.

La perdrix eſt encore en uſage en médecine, le perdreau rôti & aſſaiſonné du jus exprimé d'une orange aigre, eſt excellent dans la diarrhée qui provient de la dépravation de l'eſtomac & du relâchement des inteſtins; cet aliment fortifie l'eſtomac, fait couler les viſcoſités putrides qui s'y engendrent & redonne le ton aux fibres inteſtinales; on emploie encore en médecine le ſang & le fiel de perdrix pour les plaies & les ulceres des yeux, & pour les cataractes; on y inſtille ces liqueurs toutes chaudes & au ſortir de l'animal qu'on vient de tuer. Schroder, avec d'autres auteurs, prétend que ſi on mange de la moëlle & du cerveau de perdrix, on s'en trouve très-bien contre la jauniſſe; les plumes de cet oiſeau brûlées ſont auſſi anti-épileptiques & anti-hyſtériques, on en fait reſpirer la fumée dans les paroxiſmes; quelques Praticiens font bouillir ces plumes avec de la menthe & de l'aurone, & en rempliſſent un ſachet qu'ils mettent ſur le ventre des enfans pour en appaiſer les tranchées. Dans notre *Manuel alimentaire des différentes parties des animaux qui peuvent ſervir à la nourriture*

de l'homme, nous donnerons les différentes préparations des perdrix pour nos alimens.

PERLURES. On entend par perlures les grumaux qui ſont le long des perches & des andouillers de la tête du cerf, du daim & du chevreuil; ils ne vont pas juſqu'à l'extrémité des andouillers.

PERROQUET. Ce ſont des oiſeaux des Indes, mais comme ils ſe trouvent naturaliſés parmi nous, & comme on les met au nombre des oiſeaux domeſtiques, quoiqu'ils ne nichent pas dans nos climats, nous en parlerons ici, mais très ſuccinctement; leur caractere générique eſt d'avoir quatre doigts aux pieds, dont deux devant & deux derriere, garnis d'ongles crochus, & d'avoir le bec très-crochu & épais; la partie inférieure de leur bec eſt ronde, tranchante, & beaucoup plus courte que la ſupérieure, qui eſt terminée en bec de plumes à écrire; & la ſingularité qu'on remarque dans ces oiſeaux, c'eſt qu'ils ont le deſſus du bec mobile & le deſſous immobile; ils ont les pieds & les doigts charnus, la tête groſſe, le bec & le crâne durs, les narines rondes; leur bec leur ſert comme de troiſieme jambe, pour marcher ou pour ſe pendre aux branches des arbres & y monter; ils ont la langue faite comme une graine de calebaſſe, ce qui leur donne beaucoup de facilité pour parler, chanter des chanſons, ſifler, contrefaire des animaux, ou le bruit d'un tambour, &c. Ces oiſeaux tiennent leur mangeaille avec un pied élevé en l'air qu'ils portent à leur bec, de même que la plupart des oiſeaux de proie. La nature a pourvu les perroquets d'un fort bec pour pouvoir caſſer les écorces des fruits durs, & de pattes dont les doigts ſont différemment partagés que ceux des autres oiſeaux, ſans doute pour pouvoir mieux ſe percher; ces oiſeaux ruminent; ils vivent fort long temps, quoiqu'ils ſoient néanmoins ſujets au mal caduc;

on en diſtingue de trois eſpeces différentes, eu égard à leur grandeur; ſçavoir les perroquets très-grands, les médiocres & les petits, & on ſubdiviſe ces eſpeces en ſous-eſpeces; les plus grands ſont pareils en grandeur à notre corbeau, ou même à un chapon bien engraiſſé; ils ont la queue fort longue, on les appelle en anglois *mocaos* & *cockatoons*; les moyens ou médiocres, qui ſont les plus communs, ſont égaux à un pigeon, ou un peu plus grands, ou plus petits, à courte queue; les Anglois les connoiſſent ſous la dénomination de *parrots* & *popinjays*; les plus petits ſont de la grandeur d'un merle, ou d'une allouette, à queue très-longue; les Anglois les nomment *parokeets*; les Italiens *peroqueto*, & les François *perruche*. Preſque tous ces perroquets ſont ornés de belles & riches couleurs; nous ne les décrirons pas ici, voy. les *Amuſemens de la campagne*, qui ſe trouvent chez *Didot, le jeune*, la plupart y ſont décrits.

La maniere avec laquelle nos Caraïbes ſauvages, naturels des îles, prennent ces oiſeaux eſt rrop ingénieuſe pour n'en pas parler ici; ils obſervent, ſur le ſoir, les arbres où il s'en perche le plus grand nombre, & quand la nuit eſt venue, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, ſur leſquels ils mettent de la gomme avec du piment vert; cela fait une fumée épaiſſe qui étourdit de telle ſorte ces pauvres animaux, qu'ils tombent à terre comme s'ils étoient à demi-morts; ils les prennent, leur lient les pieds & les aîles, & les font revenir en leur jettant de l'eau ſur la tête; quand les arbres ſont trop hauts, pour que la fumée y puiſſe arriver, & faire l'effet qu'ils prétendent, ils accommodent des couis au bout de quelques grands roſeaux, ou de quelques longues perches; ils y mettent du feu, de la gomme & du piment, ils les approchent le plus qu'ils peuvent des oiſeaux, & les enivrent encore

plus facilement. Pour les apprivoiſer & les rendre traitables, ils ne font que les laiſſer jeûner pendant quelque-temps, & quand ils jugent qu'ils ont bien faim, ils leur préſentent à manger; s'ils mordent & s'ils ſe montrent trop revêches, ils leur ſoufflent la fumée du tabac au bec, ce qui les étourdit de telle maniere, qu'ils oublient preſque auſſi-tôt leur naturel ſauvage; ils s'accoutument à voir les hommes, à s'en laiſſer toucher, & deviennent en peu de temps tout-à-fait privés; ils leur apprennent même à parler. Il eſt de fait que ces oiſeaux trouvent dans le perſil un vrai poiſon, de même que dans les amandes ameres; les graines de carthame & les noix ſont très de leur goût, on leur donne ordinairement la même nourriture que nous prenons; on leur préſente ſur-tout à manger des fruits, des grains, du pain trempé dans du vin. On raconte des hiſtoires ſurprenantes au ſujet des perroquets; ils ont reçu de la nature le privilege ſingulier de pouvoir converſer avec l'homme, l'amuſer & lui tenir compagnie: tout le monde connoît leur docilité & la facilité qu'ils ont de répéter ce qu'on leur a appris; quelquefois même leur trop grand babil caſſe la tête & devient à charge; les perroquets femelles parlent ainſi que les mâles, ce qui eſt encore une particularité de ces oiſeaux; ils aiment ſur-tout les femmes & les enfans, non-ſeulement à cauſe de leurs careſſes, mais auſſi parce que la voix des femmes & des enfans approche beaucoup plus de la voix naturelle des perroquets, que celle des hommes. Si on en croît Olina, la durée de leur vie eſt de vingt ans & même plus; mais d'autres auteurs prétendent qu'on auroit pû leur donner juſqu'à cinquante ou ſoixante ans de vie, ſans rien dire de trop; & en effet on en a vu un anciennement à Florence, chez la Grande-Ducheſſe, qui a vécu près de cent vingt ans.

La chair du perroquet & le bouillon qu'on en prépare paſſent, ſelon quelques auteurs, pour anti-épileptiques ; la fiente deſſéchée & priſe en poudre, dit-on encore, eſt propre pour fortifier les nerfs dans les convulſions, la doſe eſt depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un demi-gros ; mais comme nous avons de meilleurs remedes, nous ne conſeillons pas de faire uſage de celui-ci.

PIC. C'eſt un nom générique qu'on donne à pluſieurs eſpeces d'oiſeaux qui grimpent avec facilité le long des arbres comme certains quadrupédes. Le caractere diſtinctif de ces oiſeaux eſt d'avoir le bec en forme de coin, dix plumes roides à la queue & auſſi en forme de coin, & le bout de la langue dur & oſſeux ; nous en connoiſſons en France pluſieurs eſpeces.

La premiere eſt le *pic noir*. Le corps de cet oiſeau eſt noir, & on remarque depuis la baſe du bec juſqu'au derriere de ſa tête, une tache oblongue rouge ; ſon bec & ſes pieds ſont gris bleuâtres ; c'eſt le plus grand de tous les pics ; il fait pour l'ordinaire ſon nid dans les trembles ou les peupliers, & ſon nid eſt large & profond ; quand il donne des coups de bec, ils ſont ſi forts, qu'on les entend d'auſſi loin qu'une hache, les femelles n'ont point de rouge ſur la tête, ce qui les diſtingue des mâles ; & ceux-ci plus ils ſont vieux plus ils ont de rouge : ces oiſeaux ſe nourriſſent pendant l'été des vers du bois & de fourmis, & pendant l'hiver des amandes de peſſe ou de ſapin. On en trouve dans l'Alſace & dans la Lorraine. Voy. notre *Aldrovandus lotharingiæ*.

La ſeconde eſpece eſt le pie-verd ; ce pic-verd ſe diſtingue aiſément des autres pics par ſa grandeur & par ſa couleur verte.

La troiſieme eſpece eſt le grand pic-verd, & en effet il eſt plus grand que le précédent ; il varie,

ſelon Linnæus, par le ſommet de la tête qui eſt rouge, tantôt avec des taches noires, tantôt avec des taches blanches, & tantôt ſans taches; ſon bec eſt pointu, applatti, & ſa mâchoire ſupérieure eſt carenée, triangulaire; ſes narines ſont oblongues, couvertes de ſoie; ſa langue eſt cylindrique, à pointe aiguë, tendineuſe, retirée en arriere dans une tunique cylindrique; ſa tête & ſon cou ſont blanchâtres, avec des points noirâtres, qui ſont plus noirs aux mâchoires, & diſpoſés par lignes; le ſommet de ſa tête eſt rouge, compoſé de pluſieurs taches cendrées à pointes rouges ou ſanguines, car il y a ſous l'ouverture de la bouche une ligne rouge de part & d'autre; le dos, avec les plumes des aîles du ſecond rang, eſt verd depuis le milieu juſqu'au bout de la queue; les plumes du ſecond ordre ſont jaunes-vertes; le ventre eſt blanc, ſemé de taches noires tranſverſales, ondées de verd; les grandes plumes des aîles ſont noires en deſſus, avec des taches blanches & noirâtres en deſſous, & avec des taches blanchâtres rangées par étages; ſa queue eſt noirâtre, avec un mêlange d'un verd ſale vers la baſe; cette deſcription convient à la femelle: pour ce qui eſt du mâle, il en differe en ce que les tempes & la région des yeux ſont noires, la gorge blanche, la poitrine & le ventre verdâtres, bigarrés par ondes; cet oiſeau habite dans les arbres les plus ſecs: Il s'en trouve dans le Poitou, le Périgord, la Guienne, la Picardie, le pays Meſſin & l'Orléannois. Friſch dit que le pic-verd fait ravage pendant l'hiver dans les ruches des abeilles, ſur-tout dans celles qui ſont faites de pailles; qu'il vole par bonds, s'éleve d'abord un peu au-deſſus de la ligne droite qu'il veut ſuivre & qu'enſuite il ſe plonge un peu au-deſſous de cette ligne, que par conſéquent ſon vol fait un arc conſidérable, mais cela n'empêche pas que cet

oiſeau ne puiſſe franchir de grandes plaines en volant.

Le pic-verd fait cinq ou ſix petits à chaque couvée; il ſe poſe à terre plus ſouvent que les autres pics pour y chercher ſa vie ; ſa langue eſt fort longue, mais ce n'eſt pas, dit Friſch, comme le penſent quelques-uns, afin qu'elle puiſſe entrer bien avant dans les trous des arbres, pour en tirer les vers de bois; car les ſcarabées de bois poſent un œuf ſur les bois pourris ou ſur l'écorce d'un arbre vermoulu ou véreux; cet œuf devient un ver ſans pieds, qui ronge le bois juſqu'à ce qu'il ſoit grand. Lorſque le temps de ſa transformation de ver en ſcarabée eſt venu, il ſe fait en rongeant, vers l'écorce une place aſſez grande pour lui, d'où il ſort par le trou qui ſe voit en dehors, & dans lequel il n'y a par conſéquent plus rien pour le pic-verd; mais la vraie fin pour laquelle il a une langue ſi longue, eſt pour qu'il puiſſe prendre ſa nourriture dans les fourmillieres ; il va becqueter un peu dans le tas & met toutes les fourmis en mouvement; après quoi il tire ſa langue auſſi longue qu'il peut, & quand elle eſt entiérement couverte de fourmis il la retire; cet oiſeau répète ce manege juſqu'à ce qu'il ſoit parfaitement raſſaſié. Derham a obſervé que la langue du pic-verd a une pointe aiguë, en guiſe ou en façon de corne barbue, & qu'elle ſe trouve enduite d'une matiere gluante à ſon extrémité, ou plutôt à ſa baſe.

La quatrieme eſpece de pic eſt celui qu'on nomme *pic bigarré*. Il a la mâchoire ſupérieure du bec carenée, aiguë, avec des côtés anguleux, & la pointe du bec applattie ; ſa langue eſt très-longue & la pointe en eſt menue & oſſeuſe; ſa tête eſt noire, ſon front eſt pâle, ſes tempes ſont blanches, & la noirceur s'étend depuis le bec juſqu'à la nuque; le mâle eſt marqué de taches en écarlatte derriere

la tête ; ſon cou, du côté du dos, eſt blanc dans le milieu ; les grandes plumes de ſes aîles ſont noires de part & d'autre, avec des taches blanches depuis la troiſieme juſqu'à la ſixieme ; les plumes de ſa queue ſont noires, c'eſt-à-dire, les dix premieres, & même les trois premieres ſont blanchâtres des deux côtés ; la queue eſt écarlatte en-deſſous. Cette eſpece de pic-verd fait ſon nid dans un trou d'arbre pourri, mais il eſt très-difficile de le trouver ; le pic bigarré eſt ſi fin que quand il apperçoit quelqu'un il ſe tient caché derriere une branche ſans dire mot.

La cinquieme & derniere eſpece de pic qu'on connoiſſe en France, eſt celle qu'on nomme *pic de murailles*, *pic d'Auvergne* ; il eſt ſemblable au pic bigarré en figure & en couleur, mais il eſt beaucoup plus petit. Cet oiſeau fait un certain craquement clair qui ſe peut entendre de loin, ſoit avec ſon bec fourré dans une fente d'arbre & agité rapidemement çà & là, ſoit par une percuſſion très-fréquente. Il ſe trouve en Sologne, dans le Berri, en Auvergne, &c.

Le pic-verd eſt de peu d'uſage parmi nos alimens, mais on s'en ſert quelquefois en médecine ; les os de cet oiſeau deſſéchés & réduits en poudre ſont diurétiques & recommandés contre le calcul & les graviers ; on preſcrit cette poudre depuis la doſe d'un demi-gros juſqu'à un gros dans un verre de vin blanc pluſieurs jours de ſuite ; on prétend auſſi que cet oiſeau eſt bon pour les maladies des yeux, on le mange en ſubſtance, on le prend en bouillon ; il aiguiſe la vue : on l'applique encore ſur les yeux, ou bien on y fait entrer de ſon ſang tout chaud.

PIE. C'eſt un oiſeau qui approche du genre des corbeaux, & qui eſt même de leur taille, mais qui a le geſte & la façon de vivre des corneilles.

Cet oiſeau peſe huit ou neuf onces; il a depuis le bout du bec juſqu'au bout des pieds deux pouces & demi de longueur, & dix-huit pouces juſqu'à l'extrémité de la queue; ſon bec eſt long d'un pouce & demi, noir, gros, fort; ſa mâchoire ſupérieure eſt recourbée, pointue, ſaillante; ſa langue eſt fourchue, noirâtre, ſemblable à celle du geai; les côtés de la fente du palais ſont hériſſés de poils; ſes narines ſont rondes, couvertes de ſoies réfléchies; l'iris de ſes yeux eſt de couleur de noiſette pâle; on remarque une tache jaune à leurs membranes clignotantes; la tête, le col, la gorge, le dos, le croupion & le bas-ventre de cet oiſeau ſont de couleur noire; le bas du dos, près du croupion, eſt griſâtre; la poitrine & les côtés ſont blancs, de même que les plumes qui couvrent la premiere articulation de l'aîle; les aîles ſont petites à proportion de la grandeur du corps; la queue & les grandes plumes des aîles ſont tracées de très-belles couleurs, mêlées de verd, de pourpre, de bleu, mais ſeulement aux barbes extérieures; il y a vingt plumes à chaque aîle de cet oiſeau, dont la premiere eſt de moitié plus courte que la ſeconde, la ſeconde plus courte auſſi que la troiſieme, & la troiſieme que la quatrieme, mais inégalement; la quatrieme & la cinquieme ſont les plus longues; les onze premieres ſont blanches dans leur milieu, au côté intérieur du tuyau; les extérieures plus largement; les intérieures plus étroitement, le blanc va inſenſiblement en diminuant, juſqu'à finir à la dixieme plume en une tache un peu grande; la queue eſt compoſée de douze plumes d'un ſtructure ſinguliere, attendu que les deux du milieu ſont les plus longues, ayant à peu près neuf pouces, & celles qui ſuivent immédiatement plus courtes d'un pouce; toutes les autres extérieures ſont auſſi plus courtes que les intérieures, juſqu'aux dernieres dans

la même proportion; les deux plus grandes, c'eſt-à-dire, celles du milieu de la queue ſont verdâtres inférieurement, puis tirant ſur le pourpre, bleues au ſommet; les pieds & les ongles ſont noirs; la derniere jointure du doigt extérieur eſt jointe à celle du milieu; les inteſtins ſont longs de vingt-quatre pouces, avec des appendices d'un pouce & demi; on trouve dans la pie une véſicule de fiel & un jabot; ſa ratte eſt oblongue, ſon eſtomac eſt fourni de muſcles peu épais.

Cet oiſeau apprend très-bien à parler, ſouvent à l'entendre on le prendroit pour un homme; il conſtruit, avec la plus grande adreſſe, ſon nid ſur les arbres; il le munit d'épines en dehors, tout autour, deſſus & deſſous, & n'y laiſſe qu'un trou fort étroit pour y entrer; il pond à chaque couvée cinq ou ſix œufs, quelquefois ſept, preſque jamais davantage, plus petits & plus pâles que ceux des corbeaux, piquetés de taches très-fréquentes; ſe nourrit des mêmes alimens que les corneilles; il ſe jette ſur les moineaux & autres petits oiſeaux, & les mange; il a cela de particulier qu'il devient chauve tous les ans en muant les plumes de ſa tête, ce qui lui arrive au mois d'août.

La pie a beaucoup d'inſtinct & de babil; elle ſe plaît à contrefaire les cris de divers animaux & tout ce qu'elle entend, mais pour qu'elle jaſe mieux il faut la tenir en cage; quand elle eſt raſſaſiée d'alimens, elle va cacher adroitement ce qui lui reſte de proviſions pour le beſoin à venir; elle aime à voler la vaiſſelle d'argent, il faut même s'en méfier; elle eſt carnaſſiere, elle détruit force gibier, même les lapreaux & les levreaux, gobe les œufs des autres oiſeaux, notamment ceux du merle, dont le nid eſt ordinairement mal caché, c'eſt ce qui rend le merle plus rare qu'il ne devroit

être. La pie ſe trouve par toute la France, elle eſt d'un tempérament très-chaud & laſcif, elle fait l'amour dès le mois de février, & pond de fort bonne heure ; ſon nid eſt pour lors expoſé à la vue de tout le monde, & comme il eſt très-gros on peut le voir de loin ; quelquefois elle le fait ſur des balivaux au défaut de grands arbres ; mais pour l'ordinaire elle choiſit pour le faire le ſommet des arbres le plus élevés & les plus inacceſſibles. Quand les corneilles approchent du nid de la pie elle les attaque & les pourſuit en criant de toutes ſes forces juſqu'à ce qu'elles ſoient bien éloignées ; elle ſe défend de même contre tous les autres oiſeaux de proie. S'il arrive qu'on lui déniche d'aſſez bonne heure ſa premiere couvée, elle en fait une ſeconde, ſinon elle ſe contente d'une ſeule nichée comme font preſque tous les autres oiſeaux.

Dans les pies, de même que dans les geais, le mâle ſe diſtingue difficilement de la femelle, il n'y a dans l'un & l'autre que quelques nuances de plus ou de moins ; la pie marche en ſautant & remue perpétuellement la queue ; elle mange de tout, quelquefois même, en hiver, dans les auges des pourceaux qui ſouffrent volontiers qu'elle monte ſur leur dos.

Les habitans de la campagne font la chaſſe aux pies parce qu'elles volent les ceriſes, & qu'elles pillent les pois ; le dégât qu'elles font dans les terres eſt plus conſidérable qu'on ne penſe. On ſe ſert contre ces oiſeaux du piege appellé *répenelle*, & de pluſieurs autres ſecrets dont nous avons parlé à l'article *geai. Voy. cet art.*

La chair de la pie eſt ſi dure & ſi coriace, qu'elle n'eſt gueres d'uſage en alimens, on en fait ſeulement des bouillons qui fourniſſent un bon ſuc, & qui ſont

assez nourrissans ; néanmoins les paysans mangent très-bien les petits qu'ils dénichent dans le nid.

Quant à ses usages en médecine, on vante la pie contre l'épilepsie, la manie & la mélancolie hypocondriaque ; on trouve dans les Pharmacopées une eau de pie composée, qu'on prescrit depuis une once jusqu'à deux dans toutes ces maladies ; la cendre de pie calcinée, mêlée avec de l'eau de fenouil, & instillée dans l'œil est un excellent collyre contre la foiblesse de la vue.

PIED. Par pied nous entendons simplement dans cet article le pied de cheval, c'est ce qui nous donnera occasion de parler de la ferrure dont nous n'avons encore rien dit, nous traiterons cet article d'après M. la Fosse qui, de tous les auteurs qui ont travaillé sur cet objet, est le premier qui l'ait traité à fond.

Le pied du cheval est composé, dit M. la Fosse, de parties dures & molles : les parties dures sont les os ; les molles sont les chairs ; toutes ces parties sont contenues dans une boëte de corne qu'on nomme *sabot* ; celui-ci a deux faces, l'une antérieure & supérieure, pour l'ordinaire convexe, qu'on appelle muraille ; je dis, pour l'ordinaire, car elle se trouve concave dans certains chevaux, ce qu'on appelle pieds plats ; l'autre face est inférieure & se nomme sole proprement dite, celle-ci est concave, mais convexe dans certains chevaux, on lui donne le nom de pieds combles. Ces deux exceptions sont des défauts dont le premier est naturel & héréditaire, le second ne devient comble que par la ferrure ; la muraille est mince, molle & blanchâtre à sa racine ; à mesure qu'elle s'éloigne de la peau, elle devient plus dure, & plus épaisse ; elle est fibreuse extérieurement, & les fibres se trouvent jointes étroitement les unes aux autres. Plus la muraille s'approche de terre, plus elle s'endurcit ; mais les fi-

bres se détachent par la macération ; on les apperçoit encore aisément dans les sabots qui ont été longtemps exposés à l'air ; la partie interne de la muraille est cannelée, c'est-à-dire, parsemée de petits sillons, formés par des productions de fibres disposés en lames. La partie superieure est mince, & on remarque intérieurement une demi-gouttiere pour loger la chair de la couronne. On apperçoit encore plusieurs petits trous, qui donnent passage à des vaisseaux lymphatiques qui l'abreuvent & la nourrissent, mais qui ne vont gueres au-delà de l'os du pied. Il en est de cette partie comme des poils, ou des crins, qui lorsqu'ils ont acquis une certaine longueur, se dessèchent & se fendent faute de nourriture. La muraille & la sole semblent être produites par une expansion des nerfs & des vaisseaux lymphatiques, comme les ongles dans l'homme ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a pas dans le cheval de parties aussi sensibles que le pied, ou au moins dans laquelle il éprouve tant de douleurs. La muraille se divise en trois parties ; celle qui se présente en avant, est nommée muraille de la pince ; celle des côtés, muraille des quartiers ; celle de derriere, muraille des talons. La partie la premiere en levant le pied du cheval, se nomme sole de corne, proprement dite, cette sole se divise en quatre parties ; la premiere répond à la muraille de la pince, & s'appelle sole de la pince ; la seconde se nomme sole des quartiers & répond à la muraille des quartiers ; la troisieme, qui répond à la muraille des talons, retient le nom de sole des talons ; la quatrieme est ce corps en forme de V, qui est situé au milieu, & qu'on appelle fourchette.

La sole de la pince s'étend depuis le bout de la fourchette jusqu'à la muraille ; elle est superficiellement d'une substance blanche & farineuse, formant de petites écailles, quand on la pare elle devient

plus griſe & plus forte, à moins que la ſole ne ſoit blanche, de même que le ſabot, ce qui n'eſt pas rare; plus l'on perce cette ſole plus elle acquiert de molleſſe, parce qu'elle ſe trouve plus humectée de ſéroſité & plus près du vif.

La ſole des quartiers qui eſt ſituée au côté de la fourchette, eſt d'une ſubſtance à peu près ſemblable à la premiere; mais elle eſt plus épaiſſe, & compoſée de lames ou d'écailles plus fortes & plus longues que la précédente, leſquelles tombent & ſe détruiſent d'elles-mêmes, lorſque le ſuc nourricier ne s'y porte plus & qu'elle eſt parvenue à un dégré d'épaiſſeur convenable; de ſorte qu'à bien conſidérer les deux parties, on remarque en tout temps qu'elles conſervent la même épaiſſeur, & qu'elles ſe dépouillent elles-mêmes d'une eſpece de vêtement qui leur eſt inutile; ce qui prouve bien, dit M. la Foſſe, que le maréchal n'a pas beſoin d'ôter le ſuperflu, & par conſéquent d'aller au-delà de peur d'altérer la nutrition, de l'affoiblir & de l'expoſer par-là au contact de l'air, qui en la deſſéchant, comprime la partie molle & fait boiter le cheval; il eſt pareillement dangereux de parer la ſole & de l'amincir, on l'expoſe par-là à recevoir plus aiſément des clous, du verte, & on la rend plus ſuſceptible d'une infinité de maladies.

La ſole du talon eſt la partie qui le forme, elle eſt produite par le contour poſtérieur & interne de la muraille, qui s'étend auſſi des deux côtés de la fourchette pour venir s'unir avec la portion de la ſole des quartiers; cette corne eſt liante & ne s'écaille pas comme celle qui compoſe le reſte de la ſole, parcequ'elle eſt perpétuellement nourrie par le ſuc qu'elle reçoit des parties molles, avec laquelle muraille elle a de l'adhérence; en la conſidérant intérieurement dans le ſabot, on y obſerve des cannelures legeres de même qu'à la muraille;

elle ſert principalement d'étui ou d'arc-boutant aux murailles des talons, & empêche qu'elles ne ſe rapprochent l'une de l'autre, elle fournit d'ailleurs un ſoutien au tendon fléchiſſeur de l'os du pied, & fait l'office de fourchette ; celle-ci eſt une corne mollaſſe & compacte, qui prend ſa nourriture de la fourchette charnue, & qui eſt deſtinée, par ſa nature, à ſe prêter à ſes mouvemens, & à la garantir des impreſſions extérieures. Cette corne ſe débarraſſe elle-même des accroiſſemens inutiles de ſa ſubſtance, mais différemment que l'autre partie de la ſole de corne ; celle-ci ſe deſſeche, au-lieu que la fourchette, étant de la nature de l'éponge, & ſe trouvant par conſéquent toujours imbibée de ſon ſuc nourricier, s'en va en eſpeces de filandres, telles que ſont les parties d'une éponge qui ſe deſſéche ; elle ſert auſſi à ſoutenir le tendon qui prend ſon attache à la partie inférieure du pied & qui eſt garantie par la fourchette charnue, des extenſions qui peuvent s'y faire.

Les parties, tant dures que molles renfermées dans le ſabot, ſont, 1°. La chair de la couronne. 2°. La chair cannelée. 3°. La ſole charnue. 4°. La fourchette charnue. 5°. L'os du pied. 6°. Une partie de l'os coronaire. 7°. L'os de la noix. 8°. Leurs ligamens. 9°. Leurs capſules. 10°. La terminaiſon des tendons. 11°. Les arteres. 12°. Les veines. 13°. Les vaiſſeaux lymphatiques. 14°. Les nerfs. 15°. Les glandes ſynoviales. 16°. Les cartilages du pied.

La chair de la couronne eſt une chair dure, griſâtre extérieurement, blanchâtre intérieurement ; elle eſt mamelonnée, & forme un bourrelet qui recouvre le tendon extenſeur à ſon attache ſur l'os du pied, la partie inférieure de l'os coronaire, ainſi que ſur les cartilages, & va juſqu'à ſur la pointe des talons en diminuant d'épaiſſeur ; elle eſt logée dans

dans la demi gouttiere de la muraille, à l'inſertion du poil; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins; mais elle a beaucoup de houppes nerveuſes. Cette partie ſe tuméfie aiſément dans l'extenſion du tendon extenſeur, dans les javarts encornés, proprement dits, & dans le cas où la matiere a ſoufflé au poil; quant à la chair cannelée elle eſt d'une ſubſtance bien différente de celle de la chair de la couronne, elle eſt compoſée de lames parallèles, entre leſquelles il y a des eſpaces, en forme de ſillons, pour recevoir les prolongemens de la corne cannelée; elle eſt parſemée de vaiſſeaux ſanguins, elle a, de même que la chair de la couronne, beaucoup de houppes nerveuſes, ce qui la rend très-ſenſible; elle eſt adhérente à toute la convexité de l'os du pied, c'eſt cette partie qui ſouvent à la ſuite d'une enclouure ou d'un fic, qui a gagné les quartiers, ſe ſépare de la corne cannelée; la ſole charnue recouvre toute la ſurface inférieure de l'os du pied, à laquelle elle eſt très-unie, excepté à l'endroit où s'attache le tendon fléchiſſeur; elle recouvre auſſi la fourchette charnue, elle eſt cannelée à l'endroit de la ſole des talons; elle eſt coriace dans le reſte de ſon étendue, grenue & vergettée; elle ſe replie ſur les bords de l'os du pied pour aller s'unir à la chair cannelée, enſorte que l'un ſemble être la continuation de l'autre, & que les vaiſſeaux de la chair cannelée paroiſſent ſe continuer à la ſole charnue; car lorſqu'elle eſt détruite juſqu'à l'os, & qu'elle eſt à découvert, on remarque qu'elle ſe régénere par de petits boutons, qui s'élevent des pores de l'os du pied, & qui forment tous enſemble la ſole charnue, elle a des prolongemens qui s'enchâſſent dans les ſillons de la ſole de corne; les filets nerveux n'y paroiſſent pas en auſſi grand nombre que dans la chair

de la couronne & la chair cannelée, elle n'eſt pas cependant moins ſenſible.

La fourchette charnue eſt recouverte par la ſole charnue, & intérieurement elle recouvre le tendon fléchiſſeur à l'endroit de ſon attache, & s'étend latéralement juſqu'aux cartilages; il eſt difficile de dire quelle eſt ſa ſubſtance; on ſçait ſeulement qu'elle eſt mollaſſe, ſpongieuſe & blanche, elle reſſemble aſſez à la chair de la couronne dans ſon milieu; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, & peu de nerfs, car elle n'eſt pas ſenſible.

L'os du pied a la figure d'un croiſſant ou d'un talon de femme renverſé; on y diſtinge des éminences & des cavités; les éminences ſont au nombre de trois, l'une à la partie antérieure & ſupérieure pour l'attache du tendon extenſeur de cet os, & deux autres aux parties latérales pour l'attache des cartilages; on y remarque pluſieurs cavités. 1°. Dans la partie ſupérieure il y a deux facettes cartilagineuſes, qui ſont l'empreinte de deux conduits de la partie inférieure de l'os coronaire. 2°. Aux parties intérieures des apophiſes latérales, ſe remarquent deux trous, un de chaque côté, leſquels donnent paſſage à une veine. 3°. Au-deſſous de chaque apophyſe latérale, deux enfoncemens inégaux pour l'attache des cartilages. 4°. A la partie inférieure cutanée, eſt une petite ligne tranſverſale, ſaillante, en forme de croiſſant, pour l'attache du tendon fléchiſſeur. 5°. Un peu plus haut, deux trous pour le paſſage de deux arteres principales, de deux veines & de deux nerfs, qui vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance de l'os. 6°. Pluſieurs inégalités aux parties internes des apophiſes latérales, où viennent s'attacher les ligamens de l'os de la noix. 7°. Pluſieurs petits trous dans la ſurface ſupérieure de cet os, par leſquels paſſent différentes ramifications des arteres & des vei-

nes qui vont ſe diſtribuer dans la ſurface de cet os.

L'os coronaire approche d'une figure quarrée; il eſt ſitué en partie ſur l'os de la noix ; on peut y diſtinguer ſix faces comme à un cube ; ſçavoir, la ſupérieure, l'inférieure, l'antérieure, la poſtérieure, & les deux latérales; on obſerve à la partie ſupérieure, deux facettes enduites d'un cartilage, pour recevoir les deux condyles de l'extrémité inférieure de l'os du pâturon ; à la partie inférieure ſe voyent deux éminences, en forme de condyles, qui ſervent à ſon articulation avec l'os du pied.

Enfin on remarque à la partie ſupérieure, antérieure, poſtérieure, & aux parties latérales pluſieurs inégalités, donnant attache à pluſieurs parties tendineuſes & ligamenteuſes.

L'os de la navette reſſemble aſſez pour la figure à une navette de tiſſerand, il eſt ſitué derriere l'os du pied, & l'os coronaire, ſur le tendon d'achille ; on remarque, 1°. deux facettes dans la partie ſupérieure, à l'endroit de ſon union avec l'os coronaire, 2°. pluſieurs inégalités pour l'attache des ligamens ; tous ces os ſont contenus & liés enſemble; la plupart ſont en outre enveloppés de membranes capſulaires, qui contiennent la ſinovie, liqueur jaunâtre, deſtinée à lubrefier les ſurfaces des os, dans les articulations avec mouvemens. Quant aux cartilages des pieds, ils ſont au nombre de deux ; leur figure eſt à peu près triangulaire ; ils ſont ſitués ſur la patie latérale de l'os du pied, s'étendent depuis le tendon extenſeur du pied juſqu'au repli de la muraille des talons, & ſont attachés par des fibres ligamenteuſes aux apophyſes latérales de l'os du pied ; ils ſont percés de quelques trous pour laiſſer paſſer deux veines conſidérables ; ils ſont moitié dans le ſabot, moitié dehors ; ils ne ſont ſéparés de la peau que par le

tiſſu cellulaire; la partie qui eſt dehors du ſabot eſt mince; celle qui eſt dans le ſabot eſt épaiſſe; la partie antérieure du cartilage eſt liſſe, polie, & compoſée d'une ſeule piece; celle qui eſt vers les talons eſt compoſée de pluſieurs petits paquets joints par des fibres ligamenteuſes, c'eſt ce qui fait que dans les atteintes de la pointe du talon, ou a la ſuite des bleimes, il ſe détache des bourbillons qui prouvent une prompte guériſon au cheval.

Après avoir donné une deſcription étendue & anatomique du pied du cheval, nous pouvons paſſer, avec M. la Foſſe, à l'art de la ferrure. M. la Foſſe indique, 1°. les défauts de la ferrure actuelle; 2°. il expoſe la maniere de forger & de ferrer; 3°. il traite des précautions à prendre pour la ferrure; 4°. il fait connoître l'eſpece de ferrure qu'on doit mettre en uſage; 5°. enfin il répond aux objections qu'on pourroit lui faire à ce ſujet. Nous allons traiter de tous ces objets dans cet article, excepté du cinquieme qui concerne les objections qu'on peut faire. Ceux qui en ſeront curieux, de même que des réponſes, ſont priés de les lire dans le cours d'Hippiatrique de Monſieur la Foſſe.

Les anciens maréchaux, dit M. la Foſſe, ferroient court, étampoient maigre, pour nous ſervir des termes de l'art, & ne paroient pas le pied, autant qu'on le peut croire, par la négligence qu'ils apportoient à polir & à bigorner leur fers; les modernes au contraire ferrent long, étampent gras, creuſent les talons, & mettent aux uns un crampon, aux autres deux, aſſez ſouvent au pied de devant, & preſque toujours au pied de derriere; par cette eſpece de ferrure ils ſont ſouvent dans le cas d'enclouer les chevaux, & d'occaſionner un grand nombre d'accidens; le vrai but, ajoute M. la Foſſe, que doit ſe propoſer un maréchal, en ferrant, eſt

de ne mettre du fer deſſous le pied que pour le lui conſerver; par ce moyen il évitera tous les inconvéniens occaſionnés par la ferrure en taille. M. la Foſſe en compte de trente-trois eſpeces que nous allons détailler ici d'après cet auteur.

1°. Les fers longs & faits d'éponges, ſont ſujets, par leurs poids, à ne point tenir fermement, & font petter les rivets.

2°. Il faut de gros clous à proportion de la force des fers, pour les tenir; ce qui fait éclater la corne, ou ſouvent les groſſes lames de ces clous preſſent la chair cannelée, & la ſole charnue, & obligent le cheval à boiter.

3°. Les chevaux ſont ſujets à ſe déferrer par la longueur des fers; ſçavoir, lorſque le pied de derriere attaque l'éponge du pied de devant, ſoit en marchant, ſoit en reſtant en place, & en mettant le pied l'un ſur l'autre, ou bien entre deux pavés, dans les barres des portes, ou ſur les ponts-levis des villes de guerre, ou dans les terres fortes.

4°. Les fers péſans fatiguent le cheval, qui alors marche lourdement.

5°. Les fers longs & forts d'éponge, éloignent la fourchette de terre, & empêchent le cheval de marcher ſur elle; pour lors s'il y a de la matiere dans la fourchette, il lui viendra un fic ou crapaud, cauſé par le ſéjour de l'humeur, ce qu'on évite en ferrant court.

6°. Les fers longs & forts d'éponges, aux pieds qui ont les talons bas, les écraſent, les renverſent, les froiſſent, & font boiter le cheval, quoiqu'on releve l'éponge & le talon en relevant le pied, mais dès qu'il eſt à terre le talon va chercher l'éponge, parce que le ſabot eſt fléxible.

7°. Les fers longs & forts d'éponge, lorſque le pied eſt paré, la fourchette étant éloignée de terre, occaſionnent pluſieurs accidens, comme la rupture

du tendon fléchiſſeur de l'os du pied, ou l'extenſion du même tendon, & la compreſſion de la ſole charnue, accident plus commun qu'on ne penſe.

8°. Les fers longs font gliſſer & tomber les chevaux, parce qu'ils operent l'effet d'un patin ſur le pavé ſec, tant en hiver qu'en été.

9°. Les fers longs ſont encore nuiſibles, lorſque les chevaux ſe couchent ſur l'éponge, ce qu'on appelle ſe coucher en vache, parce que pour lors ces ſortes de fers les bleſſent au coude.

10°. Les crampons ſont à ſupprimer ſur le pavé, & ils ne ſont bons que ſur la glace, ou ſur une terre graſſe; les crampons s'inſinuent pour lors dans l'une ou dans l'autre, & retiennent le cheval, tandis qu'ils gliſſent ſur le pavé; d'ailleurs pour peu que le cheval marche, les crampons ne peuvent durer plus de ſept à huit jours.

11°. Les crampons en dedans ſont ſujets à eſtropier le cheval en croiſant ſes pieds ſur la couronne, ce qui forme des atteintes encornées.

12°. Le cheval avec des crampons ne marche pas à ſon aiſe ſur le pavé & ſe fatigue.

13°. Le cheval qui n'a qu'un crampon dedans, n'a point le pied à plomb, & ce crampon gêne l'articulation de l'os coronaire, qui porte ſur l'os du pied, ſe trouvant alors de côté.

14°. Si le cheval a le pied paré, & qu'il vienne à ſe déferrer, il ne peut pas marcher qu'il ne s'écraſe, ne s'éclate la muraille & ne foule la ſole charnue, attendu que la muraille ſe trouve ſans ſoutien, expoſée à rencontrer des chicots & des taiſſons de bouteilles.

15°. Si les fers ſont longs & les talons creuſés, les pierres & les cailloux ſe logent entre le fer & la ſole, comme le ſable & la terre qui ſe maſtiquent entre le fer & la ſole, & font boiter le cheval.

16°. Les pieds plats deviennent combles en voûtant les fers pour ſoulager les talons & la fourchette, parce que les fers ſont voûtés, & plus auſſi la muraille s'écraſe & ſe renverſe, la ſole charnue bombe, c'eſt ce qu'on appelle *oignons*.

17°. Si la muraille eſt mince, & qu'on voûte les fers, ils preſſent tellement les deux quartiers que les os du pied, & ce qui en dépend, ſe trouvent comprimés; ces ſortes de fers font l'effet d'une pincette.

18°. Les pieds parés ſont expoſés à être plus conſidérablement bleſſés par les clous de rue, les taiſſons, les chicots, &c.

19°. La ſole parée prend plus facilement la terre ou le ſable, qui forme une eſpece de maſtic entre le fer & cette ſole, ce qui foule le pied & fait boiter le cheval.

20°. Il arrive ſouvent que lorſque la ſole eſt bien parée, & que le cheval ſe trouve dans un endroit ſec, la ſole ſe ſeche par l'air qui la pénètre, & lui ôte ſon ſuc & ſa ſoupleſſe; elle devient ſi dure que le boutoir n'y peut entrer qu'avec grande peine; la précaution qu'on doit prendre pour humecter cette ſéchereſſe, c'eſt d'humecter la ſole avec la terre ou la fiente.

21°. Une habitude dont il faudroit ſe défaire, c'eſt d'attendrir la ſole de corne, & de ſe ſervir d'un fer rouge avec lequel on le brûle, pour que le maréchal & le palefrenier aient moins de peine, l'un à parer & l'autre à tenir le pied du cheval; par cette manœuvre on échauffe le plus ſouvent la ſole charnue, & on rend par conſéquent le cheval boiteux.

22°. Un fer fort, que l'on fait porter à chaud, quoiqu'il ne ſoit pas rouge, eſt nuiſible, tant par rapport à ſon épaiſſeur que parce que le maréchal qui ne le croit pas aſſez chaud, le laiſſe trop long-

temps appliqué, cela échauffe tellement le ſabot, que la chair cannelée, qui ſe trouve deſſéchée, ſe détache par la ſuite de la corne cannelée, & fait un vuide entre la ſole & la muraille, ce qui oblige le cheval à boiter.

230. Il arrive communément que pour former un pied qui plaiſe à la vue, on le rogne ſi fort, qu'il eſt paré juſqu'à la ſole charnue & que la chair ſe faiſant jour à travers la ſole de corne, le ſurmonte; c'eſt ce qu'on appelle une ceriſe, ce qui fait boiter le cheval.

24°. Le pied paré eſt principalement cauſe que le quartier en dedans ſe reſſerre; c'eſt ce qu'on appelle quartier foible, ou quartier ſerré; ce qui fait boiter le cheval.

25°. Il arrive auſſi qu'un quartier ſe reſſerre & même tous les deux, & quelquefois la totalité du ſabot; celui-ci devient alors plus petit, & gêne toutes les parties intérieures du pied, ce qui eſtropie le cheval, accident qui provient de la parure du cheval.

26°. Il réſulte encore un autre accident, c'eſt que quand le quartier ſe raſſure, il faut fendre le ſabot dans ſa partie latérale; on appelle cet accident *ſeime*, & le cheval devient boiteux.

27°. l'habitude de parer les pied, & ſur-tout les talons qui en ſont les arcs-bourans, fait ſerrer les deux talons, & les pieds s'encaſtellent, ce qui rend le cheval boiteux.

28°. C'eſt un abus de raper les pieds des chevaux, le ſabot eſt altéré, & il ſe forme des ſeimes.

29°. Ce qui doit faire ſentir qu'il ne faudroit pas parer les pieds des chevaux, que cet uſage eſt pernicieux, & que les maréchaux en abuſent ſouvent, c'eſt que ſi un cheval ſe déferre pluſieurs fois en un jour, on ne lui remet pas un autre fer

qu'on n'ait diminué le pied avec le fer rouge, & qu'on n'ait de nouveau paré le pied avec le boutoir, tant les maréchaux ont contracté l'habitude de s'en ſervir, même par diſtraction; enſorte que le cheval n'a preſque plus de pieds. Si par malheur cet animal ſe déferre quatre ou cinq fois en un jour, comme cela arrive quelquefois, on met le cheval hors d'état de ſervir en lui détruiſant tout le ſabot, par cette maniere d'uſer ſans diſcernement du boutoir.

30°. Un autre défaut c'eſt la mauvaiſe méthode d'étamper, & de contreparer les fers avec des étampes & des pinçons très-gros, leſquels ouvrent un trou extrémement large, enſorte que ſitôt que les clous, ou que les fers ſont un peu uſés, la ferrure ne tient plus à rien; le fer bat, attendu que le trou n'eſt plus rempli par les lames du clou, dont la tête forme quatre carres, leſquelles portent ſur le fer, & par conſéquent empêchent cette tête de s'enfoncer dans l'étampure.

31°. On a pour habitude de mettre aux chevaux qui ſe coupent, des fers extrémement forts en branches, ou un fort crampon, dans l'idée de rejetter le ſabot en dehors; ils operent, il eſt vrai, leur effet dès que le cheval a le pied à terre; mais dès qu'il le leve pour marcher, le pied ſe remet dans ſon aplomb, l'épaiſſeur du fer l'attrape.

32°. La plupart des maréchaux, dans la vue de mieux parer, pouſſent le boutoir juſqu'au ſang, & pour arrêter l'hémorrhagie de la fourchette ils y mettent le feu; cette opération finie, le cheval revient boiteux à l'écurie.

33°. Il y a des maréchaux qui croyent remédier aux talons encaſtelés, & qui mettent des fers qu'ils appellent à la pantouffle; ils ſont forgés & diſpoſés de façon, que le bord du dedans qui regarde la fourchette, eſt extrémement fort, & le bord

du dehors très-mince ; ils les ajuſtent enſorte que le cheval appuyant deſſus, l'épaiſſeur du dedans de l'éponge rencontrant le talon ſur les arcs-boutans, le bord du dehors ne touche que peu à la muraille, à cauſe que l'éponge forme un talon de ce côté-là. Le but des maréchaux, dit M. la Foſſe, eſt d'écarter par ce moyen les talons ; mais c'eſt en quoi ils ſe trompent, parce que loin de les écarter, l'épaiſſeur de l'éponge comprimant les arc-boutans, les empêche de profiter, & les reſſetre encore davantage.

Voyons actuellement les défauts de la ferrure des mulets ; il ne faut pas croire, comme penſent les muletiers, qu'il faille que le mulet, pour bien marcher, ſoit ferré avec ces ſortes de fers, c'eſt-à-dire, avec des fers grands & larges qui débordent en dehors & en pince de quatre à cinq pouces, & relevent en pince l'un plus que l'autre, ſuivant le caprice des muletiers.

1°. Les fers des mulets ſont beaucoup plus péſans que ceux des chevaux, parce qu'on les fait une fois plus grands & plus larges qu'il ne faut ; auſſi les mulets marchent-ils avec plus de peine ; on s'apperçoit en effet qu'ils levent le pied plus lentement, ce qui ne peut provenir que de la péſanteur du fer.

2°. Ils ſont ſujets à ſe déferrer, tant à cauſe de la largeur, que de la longueur & de la péſanteur du fer, principalement lorſqu'ils marchent dans certaines terres, où les fers demeurent ; d'ailleurs ils enlevent avec ces ſortes de fers quantité de terres, ce qui les fatigue extrémement.

3°. Quand ils ſe trouvent dans des chemins raboteux, ils ont de la peine à marcher avec les fers larges, & ſouvent ils font de faux pas.

4°. Etant ainſi ferrés ils ne peuvent point aller dans les montagnes, dont les chemins ſont extré-

ment étroits, où il ne ſe trouve que la place de poſer leurs pieds, un fer large les expoſe à faire de faux pas.

5°. Si le muler ſe déferre, on ne trouve pas aiſément des maréchaux qui ſçachent les ferrer à la façon des muletiers; dernier inconvénient.

En un mot, pour obvier à tous ces inconvéniens tant envers les chevaux qu'envers les mulets, il n'y a, dit M. la Foſſe, & on doit bien l'en croire ſur cet objet, qu'une ferrure à mettre en uſage pour les chevaux, qui ont bon pied & qui n'ont pas de défaut, c'eſt celle de ferrer court, de ne jamais parer le pied; mais il faut bien diſtinguer entre *parer* & *abatre*; parer c'eſt vuider le dedans du pied, & abattre c'eſt rogner la muraille; les fers pour les pieds doivent être minces d'éponge, de façon que les talons & la fourchette poſent à terre; quoique la ſole ſoit dans ſon entier, elle n'acquérera pas pour cela plus d'épaiſſeur, elle ſe développera d'elle même de ce qu'elle a de trop; ce qui confirme ce fait, dit M. la Foſſe, c'eſt que l'on apperçoit tous les jours dans les chevaux qui n'ont point eu le pied paré, des lames de corne s'élever, & qu'en grattant avec quelque choſe, cette même ſole, on trouve une ſubſtance farineuſe, qui prouve que c'eſt un ſuperflu prêt à tomber; il n'en n'eſt pas de même de la muraille, on eſt néceſſairement dans le cas de l'abattre.

Il ne faut pas en outre que les fers ſoient couverts; il n'y a aucun maréchal qui ne ſoit inſtruit de ce fair, & quant à leur épaiſſeur, elle ne doit pas être conſidérable; un fer mince eſt plus léger, quoiqu'il y ait des chevaux qui uſent plus les uns que les autres, ordinairement plus du derriere que du devant; l'étampure doit être ferrée également du pied de devant, le ſabot en eſt moins fatigué; à l'égard du derriere, cela doit être à peu près de

même, ſi ce n'eſt qu'on laiſſe en pince un écartement de la valeur d'un clou, attendu le poinçon qu'on eſt obligé d'y mettre, & le point d'appui conſidérable que le cheval eſt obligé de prendre avec tout ſon train de derriere. La courte perçure doit être faite du même côté de l'étampure, & l'ajuſture doit être douce & même un peu relevée en pince; le corps des branches à plat; les clous à leurs têtes doivent être coniques, repréſentant la figure de l'étampure, d'où il arrive que quand ils ſont bien brochés & uſés à niveau d'étampure, ils paroiſſent ne faire qu'un ſeul & même corps avec le fer; de pareils fers s'uſeront minces comme des lames de couteau, & tiendront auſſi-bien que s'ils étoient neufs; il n'en ſera pas ainſi avec les clous à tête quarrée; les fers doivent garnir tant du devant que du derriere aux chevaux de trait, mais il faut qu'ils ſoient juſtes pour les chevaux de ſelle; les pieds de derriere ſeront de même ferrés courts, & de la même façon, on évitera par ce moyen tous les accidens qu'occaſionne la ferrure actuelle.

Voici actuellement les principes que M. la Foſſe preſcrit à ceux qui veulent s'adonner à la ferrure, ils doivent d'abord ſe mettre au fait de tout ce qui concerne la forge; ils s'appliqueront enſuite à bien modérer & à bien conduire le feu, après quoi ils commenceront à frapper & à battre devant les forgerons, afin d'aſſouplir leurs bras; ils s'exerceront à régler leurs mouvemens, à frapper juſte, & à diſtinguer ce que les forgerons demandent & ce qu'ils refuſent; quand un apprentif ſçaura frapper, il prendra du plomb qu'il tiendra avec des tenailles, pour s'habituer à ſaiſir, & après avoir lâché ſon morceau, il frappera en tout ſens pour acquérir le maniment; dès qu'il l'aura, il prendra une déferre, il la mettra au feu & l'applatira, la

bigornera ; il eſſayera à la tourner en tout ſens, puis il tentera de faire des quartiers, à plier les déferres, à dreſſer les lopins ; quand il ſçaura bien manier les tenailles, qu'il aura appris, en faiſant des quartiers, à dégorger, il mettra pour lors un lopin au feu, il lui donnera un échaudillon, c'eſt-à-dire, il la mettra une premiere fois au feu pour ſouder les deux bouts, & pour s'entenailler, pour que les tenailles tiennent bien le lopin ; puis l'ayant remis au feu, il en forgera la premiere branche, enſuite l'autre, & cela avec un ſeul frappeur ; le fer étant forgé, il le mettra une quatrieme fois au feu, & il l'étampera ; mais quand on eſt bien verſé dans cet art, on doit étamper à meſure que l'on forge les branches, de même que refouler la premiere branche.

Tandis que l'apprentif commencera à forger, il ſe mettra à la ferrure, il parera d'abord des pieds morts, & s'exercera à manier le boutoir ; après avoir mis la jambe gauche en avant, la droite en arriere, & poſé ſon corps droit & dans une attitude fléxible, il prendra le boutoir, qu'il doit tenir de la main droite, & avoir l'autre deſſous la muraille ; l'inſtrument ne doit point quitter ſon ventre, & le ventre doit ſuivre ſon boutoir, par ce moyen on ne ſçauroit bleſſer, ni l'épaule du cheval, ni le palefrenier ; dans le mouvement de flexion des reins, le baſſin paroît vouloir ſe rapprocher du tronc, & non ce dernier de l'autre ; l'ouvrier commencera par abattre, avec le boutoir, ſur ces pieds morts, tant qu'il aura de la muraille, afin de s'accoutumer à ce mouvement ; lorſqu'il aura ainſi travaillé ſur pluſieurs pieds, il ſe mettra à parer le pied, il ne doit point ſe preſſer, mais s'attacher à enlever des lames de corne, le plus mince que faire ſe pourra, afin de ſe rendre la main légere ; il s'attachera ſur-tout à parer le pied

unimeni, à ne pas laiſſer la ſole plus épaiſſe d'un côté que de l'autre ; c'eſt une regle générale, que même dans une enclouure grave, on doit parer le côté de la ſole oppoſé autant que celui où il y a plaie, mais de ce côté on ne doit point puiſer, il ſuffit de parer également ; quand une fois on eſt exercé à parer, il faut s'accoutumer à faire porter des fers, à prendre la tournure du pied, à entôler ſon fer. Toutes ces connoiſſances acquiſes on peut travailler ſur le vivant ; avant que d'opérer, le maréchal doit voir ſi le palefrenier eſt bien poſé, ſi c'eſt ſur une jambe de devant, il faut que ce dernier ſoit, pour ainſi dire, en avant du poitrail, ſa jambe droite en avant, & ſa gauche derriere, ſi c'eſt dehors le montoir, & dans un ſens oppoſé ſi c'eſt du montoir ; par-là on oblige toute l'épaule à ſe porter en avant, ce qui donne l'écartement à la jambe ; on voit ſouvent des garçons embarraſſés en ferrant de ce que la jambe paroît être en dedans ; & ne ſçavoir comment s'y prendre ; le plus ou le moins d'aiſance qu'a le maréchal à ferrer, vient de la poſition du palefrenier, qui, étant mal placé, court riſque de faire bleſſer le cheval par le maréchal, attendu que plus il s'approchera du bas-ventre, plus il colera le pied vers la poitrine. La bonne méthode eſt de déferrer deux pieds à la fois, en tranſtravet, & non pas les quatre pieds comme l'on fait ; le cheval qui n'a plus de fer s'abîme les pieds ſur le pavé, & reſſemble à celui qu'on meneroit à la voirie ; le pied étant déferré on doit ſe baiſſer, examiner la muraille, ſa longueur, & juger de ce que l'on doit abattre, s'il y en a trop, pluiôt d'après ſes connoiſſances anatomiques, que d'une pratique routiniere ; on ſe ſert du rogne-pied, & du brochoir, de même que quand c'eſt une corne éclatante ; lorſqu'on croit avoir abbattu aſſez du pied, l'on prend ſes

déferres, ou non, cela eſt égal, & on cherche des fers proportionnés au pied ; ordinairement, ſi ce ſont de bons fers, on prend des fers étampés ; ſi au contraire ce ſont des pieds dérobés, on étampe ſon fer dans les endroits où il y a du pied ou de la bonne corne.

On doit commencer par mettre les éponges au feu pour les refouler & les amincir, enſuite l'on met les fers au feu, ou les ajuſte tour-à-tour en les faiſant porter de la même chaude, ou en les mettant deſſus le feu ; on évitera avec ſoin de faire blanchir le fer ; cet exercice du feu diminue ſon épaiſſeur & le rend aigre ; d'ailleurs on riſque de trop échauffer, ou le pied, ou l'épaule du cheval ; quand ſa tournure eſt bien priſe, il ſuffit que le fer ſoit de couleur de ceriſe pour le faire porter ſur le pied pour lui donner de la ſolidité ; ſi l'on a à ferrer un pied comble, un pied nouvellement deſſolé, ou un pied totalement dérobé, on doit avoir avoir attention de toujours mouiller ſon fer avant que de le préſenter, & de ne le faire porter qu'à froid ; ſi l'ouvrier a un pied comble à ferrer, il commence par prendre un fer couvert, le chauffe, puis lui donne la ſecouſſe convenable, & l'étampe enſuite, ayant bien ſoin de le laiſſer beaucoup large, parce qu'en l'ajuſtant cette largeur diminue ; pour l'ajuſter il choiſira un enclume où il y ait un défaut, c'eſt-à-dire, un léger enfoncement, il mettra ſon fer au feu par la pince, & viendra l'ajuſter dans le défaut de l'enclume ; la pince ajuſtée, on mettra d'abord au feu une branche qu'on ajuſtera de même, & enſuite l'autre : quand le fer paroîtra être entiérement fini, on le préſentera avant que de le faire porter pour ne pas échauffer le pied ; on en uſera de même pour des chevaux qui ont des oignons ; quand le fer portera on le brochera ſur le champ, où on l'attachera au moins

avec quatre ou cinq clous, avant que de ferrer les autres pieds, de peur que la muraille ne vienne à s'éclater ; les clous ſeront proportionnés à l'étampure, minces de lames, ayant un bon rivet, c'eſt le principal.

Pour ferrer il n'eſt donc pas abſolument néceſſaire, dit M. la Foſſe, qu'un maréchal poſſede la fine anatomie, il ſuffit qu'il connoiſſe la ſtructure des parties ſur leſquelles il doit porter le boutoir afin qu'il ne coupe que ce qui doit être coupé, & qu'il évite de toucher aux vaiſſeaux, aux nerfs, &c. il doit donc connoître à fond le pied du cheval.

M. la Foſſe indique enſuite les différentes précautions qu'on doit prendre pour ferrer les chevaux malins ; il faut étudier leur caractere, connoître leur malice, & ſe ſervir de ruſes pour les ferrer plus aiſément ; ſi le cheval compte, c'eſt-à-dire, s'il retire ſon pied à chaque coup qu'on lui donne, il faut commencer par frapper doucement, enſuite un peu plus fort, & ainſi en augmentant juſqu'à ce que le clou ſoit rivé.

Il ſe trouve des chevaux qui ne donnent que très-difficilement le pied, on les prendra par douceur, & on les careſſera, on leur levera les pieds de devant, & coulant tout de ſuite la main le long du dos, on viendra à la jambe de derriere ; d'une main on embraſſera le jarret en dedans, on ſaiſira de l'autre la queue pour la faire ſervir d'appui, on ſerrera fortement le jarret avec le bras, en obſervant de ne point lâcher, à moins qu'il ne faſſe de grands efforts, & qu'on ne courre riſque d'être bleſſé ; s'ils ſont mutins, on leur mettra les morailles ou le torche-nez, & on leur enveloppera la tête d'un linge ſimple, ou de quelque groſſe couverture qui charge ſa tête ; ſi les chevaux, loin de s'adoucir, deviennent plus méchans, on prendra une

une plate-longe, on l'attachera à la queue, on paſſera la corde dans l'anneau de la plate-longe; on mettra cette corde au pâturon du pied qu'on veut ferrer, & on tirera le pied à ſoi avec la plate-longe; ſi le cheval vient à s'abattre ou à ſe coucher, on ceſſera de lui boucher la vue, on le mettra ſur un terrein non-pavé, ou s'il eſt pavé on le couvrira de fumier, on fera tourner le cheval juſqu'à ce qu'il ſoit étourdi, & on lui levera alors le pied.

Il y a d'autres chevaux qui baiſſent la hanche, quelquefois juſqu'à tomber, dès qu'on leur leve le pied; on attachera pour lors une plate-longe à la queue, après quoi on fera un tour au pâturon, on tiendra d'une main la plate-longe, & on appuyera de l'autre ſur la hanche, on tirera en haut la plate-longe pour faire replier la jambe; celle-ci étant raccourcie de façon que le pied ſoit dans une ſituation convenable pour être ferré, on approchera du jarret la main qui étoit ſur la hanche, pour l'embraſſer, le tenir, comme on fait ordinairement pour ferrer, & ne point lâcher la plate-longe; ſi le cheval tire fortement, & fait beaucoup de mouvement, on quittera le jarret, & on portera la main ſur la hanche, tenant toujours la plate-longe, on le laiſſera le maître, en ſuivant ſes mouvemens, de faire ſes efforts, & lorſqu'il ſera las, on reprendra le jarret comme auparavant; il ſe trouve encore des chevaux qui, ſans être méchans, s'abandonnent, par la longueur du temps, ſur celui qui les tient; on ne lâchera pas ſubitement le pied parce que le cheval ſe trouvant privé tout-d'un-coup du point d'appui, tomberoit rudement & courroit riſque de ſe bleſſer; mais il faut conduire doucement le pied à terre; pour empêcher le cheval de s'abandonner ainſi, on ſe mettra entre ſes deux jambes de derriere, & on lui levera le

pied ſans plate-longe, alors ne trouvant pas de point d'appui en dehors, il reſtera tranquille & ſe ſoutiendra. Quand on eſt obligé de mettre le cheval au travail pour le ferrer, on riendra avant de l'y mettre les fers tout prêts à être portés ſur le pied, & les clous rout affilés, afin de ne pas faire languir le cheval dans le travail; on examine enſuite s'il eſt bien contenu de toutes parts, avant de lever le pied pour le ferrer; on le lui leve avec une plate-longe, on ne paſſe que deux fois à l'enrour de la barre de fer, & on ne l'engage jamais, afin de pouvoir, ſelon la néceſſité, mettre le pied à bas. Si le cheval ſe débat, & tire ſa jambe, il faut lui laiſſer faire ſes mouvemens, & continuer après de le ferrer; pourvu qu'il ſoit bien contenu dans le travail, on n'a pas beſoin de ſoupente, car quelquefois le cheval s'y abandonne & court riſque d'être ſuffoqué; on lâchera alors promptement le pied & on le débarraſſera du travail, de peur qu'il ne périſſe, ce qui eſt arrivé plus d'une fois; après l'avoir laiſſé repoſer un moment, & reſpirer à ſon aiſe, on le remet dans le travail, ſans le gêner; on le tient court pour aſſujettir ſa tête, & on lui met les morailles, ou le torche-nez, on lui reprend la jambe, obſervant de ne faire qu'un demi-tour avec la corde autour de la barre, pour pouvoir la mettre bas ſur le champ, ſi le cas le requiert; lorſqu'on lâche la longe, il faut que ce ſoit doucement, pour que le cheval ne ſe bleſſe pas en heurtant rudement ſon pied contre le pavé; dès que le pied aura repoſé à terre, on le reprendra; c'eſt ainſi qu'on parviendra à le ferrer: ſi le cheval ne s'abandonne pas, & ne ſe couche pas ſur la ſoupente, mais s'il tire preſque continuellement la jambe, il faut le lâcher & le reprendre ſouvent juſqu'à ce qu'on ſoit venu à bout de le ferrer; il y a des chevaux

qui ſe débattent ſi fort dans le travail qu'on eſt obligé de les en tirer afin de les ferrer à la plate-longe.

Au ſurplus pour bien ferrer un cheval, il faut plus d'hardieſſe & d'adreſſe que de force ; avant que de commencer cette opération le maréchal prendra garde que le cheval n'ait pas la longe dans la bouche, ni ſur le nez ; quand on l'attache dans la bouche il eſt à craindre qu'en tirant la longe il ne ſe coupe la langue ; ſur le nez, parce qu'elle peut lui boucher la reſpiration : quand on déferre un pied foible, ou un pied boiteux, il faut avoir attention d'ôter les rivets des clouds avec le rogne-pied, & de ne mettre les tricoiſes que ſur la branche de dehors, parce que le quartier de dedans eſt le plus foible, & que les tricoiſes foulent la ſole. M. la Foſſe finit enfin ſon Traité de la Ferrure en indiquant les différentes eſpeces de ferrure qu'on doit mettre en uſage ſelon les différens chevaux.

1°. La ferrure pour aller ſolidement ſur le pavé tant ſec que plombé, tant pour les chevaux de trait que pour ceux de bât, je veux dire pour les chevaux de carroſſe, de ſelle & autres, eſt, ſelon lui, la ferrure indiquée ci-deſſus, c'eſt-à-dire, la ferrure courte, que notre auteur appelle à *croiſſant*, c'eſt-à-dire, un fer dont l'étampure eſt également ſemée, & dont les éponges minces viennent ſe terminer au bout des quartiers, de maniere que le bout des éponges ſoit de niveau avec les talons ; on peut même, aux chevaux qui en ont beaucoup, faire des crampons de corne, de la hauteur d'un tiers de pouce, & plus ; ce qui les retiendra plus fermement, non-ſeulement ſur le pavé ſec & plombé, mais ſur toutes ſortes de terreins ; ces crampons de corne ne s'uſent pas, cela eſt ſi vrai que quand on ferre le cheval, ce qui arrive toutes les

ſix ſemaines ou deux mois, on eſt obligé d'en abattre une partie ; ces ſortes de crampons ne peuvent ſe faire qu'aux pieds qui ont de petites fourchettes, autrement il faudroit s'en tenir à la ferrure courte ; à celle dont les éponges ſeroient égales à la muraille des talons, & dont la fourchette poſeroit à terre, & c'eſt ce qui donne le point d'appui au cheval ; cette ferrure s'exécute de même aux quatre pieds.

2°. La ferrure à demi-cercle convient très-bien pour les chevaux de carroſſe ; comme la ferrure à croiſſant, dont nous venons de parler, ne ſçauroit empêcher le cheval de gliſſer dans le premier temps qu'il poſe ſon pied ſur le terrein plombé, vu que la pince porte la premiere, & qu'elle eſt garnie totalement de fer, on mettra le fer à demi-cercle ; ce fer doit être mince du côté de l'étampure, plus juſte que le pied, & poſé de maniere que toute la muraille déborde de la moitié de ſon épaiſſeur dans tout ſon pourtour ; après avoir raiſonnablement abattu le pied, on cernera, avec la corniere du boutoir, le dedans de la muraille, cette partie qui avoiſine la ſole de la corne ; on fera enſuite porter ſon fer à chaud, puis on l'attachera avec de petits clous, dont la tête ſera enfoncée, moitié dans l'étampure ; on reparera les bords de la muraille en rond, afin qu'elle ne puiſſe pas s'écarter lorſque le cheval marchera ; au moyen de cette ferrure il marchera ſur toute la muraille, ſoit en montant, ſoit en deſcendant.

3°. Quand on emploie la ferrure à demi-cercle pour les chevaux de ſelle, il faut que le demi-cercle, ou le fer, ſoit large de deux ou trois lignes, ſur une & demie d'épaiſſeur ; il doit avoir, dix étampures également ſemées & contreparées du même côté, les clous doivent être par conſéquent très-petits, on le placera de la même maniere que

le précédent, dont il ne differe que par la largeur & par deux trous de plus; le cheval ainſi ferré eſt plus léger, ſes mouvemens ſont plus lians, plus fermes ſur le pavé ſec & plombé, & donnent de la douceur au cavalier.

4°. Quand un cheval uſe beaucoup de derriere, on emploie la ferrure à la branche de dehors, c'eſt à-dire, qu'on ſe ſert d'un fer dont la branche ſoit bien forte en dehors, mais qui ait très-peu de fer en dedans; celle de dehors doit être couverte & étampée gras, afin que le fer garniſſe; mais de pareils fers ne conviennent qu'aux chevaux qui uſent conſidérablement; hors ce cas, tout fer de derriere doit avoir la branche de dehors plus épaiſſe, mais pas de beaucoup.

5°. Quand les chevaux uſent en pince, ce qui dénote des animaux ruinés, il ne faut point mettre de fer en pince, mais lui donner plus d'ajuſture, & tenir les branches à plat & minces; en un mot les ferrer courts.

6°. Quand un cheval eſt pincart des pieds de derriere, & par conſéquent ſujet à ſe déferrer, il faut, autant qu'il ſera poſſible, étamper ſon fer près du talon, faire un fort pinçon au fer en pince, & ne point l'entôler; les branches de la voute du fer doivent auſſi être renverſées en dedans du pied, comme ſi on vouloit le ferrer en pantouffle, de maniere que la voute du pied approche le plus qu'on pourra de la ſole dans toute ſon étendue.

7°. Quand un cheval forge, c'eſt-à-dire, lorſqu'avec la pince de derriere il attrape les fers de devant; ce qui ſe fait de deux manieres, ou en attrapant les éponges de devant, & qu'on appelle *forge en talon*, ou en attrapant la pince & qu'on nomme *forge en pince*; on remédiera au ſecond cas en laiſſant déborder, lorſqu'on le ferrera, la corne en pince, comme ſi on voutoit le cercle;

& au premier cas, en mettant à ces ſortes de chevaux deux pinçons ſur les côtés au fer de devant, quoique ces pinçons deviennent néanmoins très-inutiles quand le fer porte également, que les rivets ſont bons, & que le cheval eſt ferré court & à éponges minces.

8°. Lorſqu'un cheval ſe coupe & s'entretaille, c'eſt-à-dire, lorſqu'il s'attrape avec ſes fers, qu'il ſe heurte les boulers, ſoit aux pieds de devant, ſoit aux pieds de derriere, il y a une maniere particuliere de le ferrer; ou le cheval ſe coupe de la pince, ou des quartiers; ſi c'eſt de la pince, on le ferrera juſte en laiſſant déborder la corne en pince; ſi c'eſt des quartiers on mettra un fer dont la branche d'en dedans ſoit courte, mince, & étranglée, ſans étampure, incruſtée dans l'épaiſſeur de la muraille, comme ſi l'on ferroit à cercle; la branche d'en-dehors ſera à l'ordinaire, excepté que les étampures doivent être ſerrées & en même nombre; il faut encore que le fer ſoit étampé en pince, & juſqu'à ſa jonction avec les quartiers.

9°. quand le pied eſt foible, c'eſt-à-dire, lorſque la muraille eſt mince; on mettra des fers légers & étampés maigre, & on aura pour regle générale de ne point parer le pied, & de ferrer court; c'eſt ainſi qu'on évitera d'enclouer & de piquer.

10°. Quand les talons ſont bas, foibles & ſenſibles, il faut ferrer court, & ne point parer le pied; on aura ſur-tout ſoin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & on fera en ſorte que la fourcherte porte entiérement & également à terre.

11°. Il y a encore une ferrure particuliere pour un quartier ferré en dehors, renverſé, où il y a une rentrée en dedans, dont la ſole eſt bombée, qui joint à cela un talon foible. Si le quartier & la muraille ſont trop hauts, il faut en abattre,

ne point parer le pied, mais mettre un fer à demi branche du même côté & le tenir mince vers les talons; il faut auſſi que la branche du dehors ſoit forte, & aille juſqu'à la pointe du talon, que le fer ſoit beaucoup entôlé & la branche d'en-dedans plate, afin que tout le poids du corps portant ſur la voute & ſur la branche d'en-dehors, le quartier de dedans puiſſe être ſoulagé, ce que l'on voit en mettant le pied boiteux à bas, & en levant l'autre; dans cette poſition l'on s'apperçoit d'une eſpace où l'on peut paſſer une lame de couteau entre le quartier & le pavé.

12°. Il y a auſſi une maniere de ferrer un pied plat; on examinera ſi le cheval, dont le pied eſt plat, a les quarriers bons ou mauvais, ſi les talons ſont bas, foibles, renverſés, ou s'ils ſont plus forts que les quartiers; ſi les quartiers ſont mauvais, on contiendra pour lors la branche du fer juſqu'à la pointe des talons, & on fera porter l'éponge dans l'endroit du talon qui a le plus de réſiſtance; il faut que la branche, & principalement l'éponge, ſoit étroite; ſi au contraire les talons ſont foibles, on recouvrira la branche, on verra qu'elle porte alors ſur la partie la plus forte du quartier, ſans qu'elle ſoit entôlée, d'ailleurs on tâchera toujours que la fourchette porte à terre.

13°. Les pieds combles & oignons demandent encore une ferrure particuliere, voici comme on s'y prendra; le maréchal, après avoir déferré le pied, commencera par abattre la mauvaiſe corne, ſans toucher à la ſole; enſuite il préſentera au pied un fer couvert, ſans érampure; puis l'ayant mis au feu, il l'étampera ſuivant le pied, c'eſt-à-dire, dans les endroits où il y a de la bonne corne, mais auparavant il doit donner la tournure à ſon fer, & les ſecouſſes néceſſaires quand il l'étampe. Ce fer doit avoir la figure d'un V, être ouvert des

talons, parce qu'en l'ajuſtant il ne ſe reſſerre que trop; le fer étampé & contreparé il le remet au feu pour achever de lui donner le reſte de ſa tournure, ſans déranger l'étampure; après quoi il entôle la pince; la pince étant entôlée, il met une des branches du fer au feu, & entôle plus ou moins ſuivant l'oignon ou la plénitude de la ſole des talons; il met enſuite au feu l'autre branche qu'il entôle de même; tout cela fait, il redonne un coup tout du long de la voute, ſans le mettre au feu, ou en l'y mettant, ce qui dépend du plus ou du moins d'adreſſe de l'ouvrier à finir ſon fer; mais il eſt rare qu'il aille au feu moins de trois fois pour l'ajuſter; après avoir donc totalement ajuſté ſon fer, le maréchal le mouille s'il eſt trop chaud, & le préſente au pied pour voir s'il a manqué en quelque point; dès qu'il a reconnu ce qu'il doit encore y faire, il le remet au feu pour l'achever.

14°. Voyons actuellement les ferrures qui conviennent ſelon les différentes maladies du pied; commençons par celle de la ſeime; ſi la ſeime eſt de devant il faut examiner ſi elle attaque le quartier ou le talon; lorſqu'elle eſt ſur les talons, on doit mettre un fer à l'ordinaire, dont la branche du côté malade ſera racourcie, & dont le bout aminci viendra porter ſur le quartier & ſur le fort de la muraille; quand, au contraire, la ſeime eſt placée ſur le quartier, on prolongera le fer ou la branche juſqu'à la pointe des talons, mais ſans y mettre de pinçon; ſi la ſeime eſt en pince, ce que l'on appelle en pied de bœuf, le cheval ſera ferré à l'ordinaire; on peut mettre un pinçon de chaque côté de la branche, mais il eſt poſſible de s'en paſſer; le fillet que l'on a coutume de prendre en pince ne ſert gueres plus, le vrai remede eſt de traiter la ſeime, voyez ce que nous en avons dit en parlant des maladies des chevaux.

15°. La ferrure pour la bleime ſera la même que celle pour la ſeime ; quoique celle-là ſoit une maladie de la ſole des talons, néanmoins le pied demande à être ferré plus ou moins court ſuivant le local, mais la branche ſera toujours plus mince de ce côté que de l'autre ; ſi la bleime eſt à la pointe du talon, la branche ſera plus courte que ſi la bleime étoit vers les quartiers ; dans ce cas l'on prolongeroit la branche mince juſqu'à la pointe du talon, en la faiſant porter ſur la muraille ; quand la bleime eſt de nature à être traitée ſouvent on eſt obligé de mettre pendant tout le traitement un fer étranglé dans cette partie pour contenir les écliſſes & le reſte de l'appareil.

16°. Il y a certains pieds, ſur-tout ceux de derriere, dans leſquels la fourchette eſt naturellement petite, mais dont les talons ſont forts ; elle eſt expoſée à ſe remplir d'humeur ſanieuſe ; dans d'autres pieds cette maladie arrive par le parement de cette fourchette & par ſon éloignement de terre ; les eaux & les boues entrent dans les différentes lames de corne, la minent, la corrodent, & forment ce qu'on appelle vulgairement *fourchette pourrie* ; on y remédie en abattant beaucoup du talon en le ferrant court, afin qu'elle ſoit forcée de porter à terre ; par ce moyen on fait une compreſſion qui oblige l'humeur ou les boues amaſſées de ſortir. M. la Foſſe aſſure avoir guéri par ce moyen pluſieurs chevaux qui avoient des fics ; on prendra garde de ne point laiſſer de fumier ou d'humidité ſous ces pieds, & on aura ſoin de mettre tous les jours dans la fourchette une diſſolution de verd-de-gris dans le vinaigre.

17°. La fourbure demande auſſi des précautions dans la ferrure ; cette maladie ſe manifeſte toujours aux pieds, principalement à ceux de devant ; il ſe trouve des chevaux qui ont des cercles, ou cordons,

bombés ou rentrés ; d'autres dont la muraille eſt quatre fois plus épaiſſe, d'autres dont la ſole de corne eſt ſéparée de la charniere ; d'autres qui, en marchant ſur les talons, jettent les pieds en dehors ce que l'on appelle nager ; ces ſortes de chevaux, lorſque les talons ſont bons, doivent être ferrés longs à fortes éponges, parce qu'autrement les talons s'uſeroient par la ſuite, mais il faut toujours s'abſtenir de parer le pied ; cependant en ſuivant cette méthode, on fait un mal pour en évirer un plus grand ; auſſi c'eſt le ſeul cas où il faille ferrer à fortes éponges ; ſi le cheval a un croiſſant, & ſi la ſole de corne eſt ſéparée de la charniere, il faut lui mettre un fer couvert & l'entôler de maniere qu'il ne porte pas ſur la ſole ; c'eſt la même ferrure que pour les pieds combles.

18°. La ferrure pour un pied encaſtelé eſt la même que pour le bon pied ; elle conſiſte à ferrer court & à ne point parer le pied ; quand l'encaſtelure eſt naturelle il n'y a pas de remede ; mais lorſqu'elle provient de ce qu'on a paré la ſole & creuſé les talons, il ſuffit de les laiſſer croître, de les tenir toujours humides, on verra pour lors les quartiers & principalement les talons s'ouvrir.

19°. La ferrure pour un cheval que l'on va deſſoler exige encore quelqu'attention ; lorſque ce n'eſt point par rapport à une plaie dans le pied qu'on le deſſole, mais pour un effort & d'autres cauſes &c. il faudra lui mettre un fer à l'ordinaire, ſe contentant ſimplement d'allonger les éponges & de les tenir droites ; mais ſi c'eſt par rapport à un fic, ou à un clou de rue, on lui mettra pour lors, durant tout le temps du traitement, un fer étranglé afin de donner la facilité de le panſer ; le cheval une fois guéri, on doit lui mettre un fer couvert & ſans ajuſture, ou preſque point.

20°. Pour ne pas déferrer chaque fois un che-

val qui aura été encloué, on ouvrira, avec la tranche une échancrure dans le fer, on le panſe alors plus commodément, & on réitere l'opération une ſeconde fois ſi le cas l'exige; lorſque l'enclouure eſt aux talons, on échancre dans cette partie, ce ſera une pince ſi cette partie a été enclouée.

21°. Il y a pluſieurs fers qu'on peut mettre indiſtinctement à toutes ſortes de pieds, mais dont cependant on ne ſe ſert que dans le cas où un cheval ſe déferre en route, & quand on ne peut trouver de maréchal; ces fers ſont briſés, ce ſont deux quartiers de fer unis enſemble en pince par le moyen d'un rivet; on fait ſur leurs branches, un, deux & quelquéfois trois rangs d'érampures entrelacés, d'autres fers pareillement briſés ont leurs bords relevés comme des pinces, mais ils portent aux éponges une vis d'un côté, & de l'autre un écrou qui forme le bout de l'éponge, &c. M. la Foſſe développe auſſi les principes pour ferrer les mulets & les ânes, ſolidement & avantageuſement pour toutes ſortes d'uſage; il donne quatre eſpeces de ferrure: la premiere eſt la ferrure pour un mulet, qui porte, ſoit un bât, ſoit une ſelle; le fer ne doit dans ces cas déborder que d'une ligne en pince ſeulement, & être relevé; on abattra pour lors beaucoup de la corne en pince, afin d'en procurer la facilité; on ne mettra point de clous en pince, parce qu'ils font broncher le mulet; les éponges ne doivent pas excéder les talons, & il ne faut point de crampons; enfin le fer doit être égal de force partout; pour rendre le pied uni on en abattra l'excédent, s'il y en a, avec le boutoir; & on ôtera la mauvaiſe corne avec le rogne-pied, ſans néanmoins vuider le dedans du pied, ni ouvrir les talons, mais on les laiſſera dans leur force car lorſqu'ils ſont parés, le pied ſe reſſerre, ce

qui occaſionne la fente du ſabot, maladie connue ſous le nom de ſeime.

2° Pour ferrer un mulet qui eſt expoſé à matcher ſur une glace unie, on met un crampon un peu pointu en pince, ou bien deux ou trois clous, dont la tête ſoit faite en cône, de ſorte qu'ils puiſſent mordre ſur la glace; il eſt indiſpenſable de mettre des crampons aux mulets qui doivent marcher dans les montagnes ou dans des terres graſſes.

3°. Quand on veut ferrer les mulets de façon à leur donner une marche ſûre & ferme ſur toute ſorte de terreins, ſur le pavé ſec & plombé, il faut les ferrer à cercle; cette ferrure eſt plus facile aux mulets qu'aux chevaux, parce que les premiers ont le pied beaucoup plus petit, & la muraille plus forte, au-lieu qu'on rencontre dans ceux-ci des pieds gras & combles, dont la muraille eſt mince, ainſi cette ferrure ne leur convient pas.

4°. Il faut ferrer un mulet qui tire une voiture, comme on ferre un cheval, c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas que le fer déborde, ni en pince, ni en dehors; il faut auſſi qu'il ſoit juſte au pied & ſans crampon, mais le fer doit être plus fort en pince qu'en éponge, parce que le mulet uſe en pince, & que conſéquemment le fer s'uſe davantage; il ne faut pas non plus parer le pied ni ouvrir les talons.

Tels ſont les préceptes que M. la Foſſe a preſcrit ſur l'art de la ferrure, qui eſt une partie des plus intéreſſantes de la maréchallerie, on ne peut conſulter une perſonne plus habile.

PIGEON. M. de Buffon, en parlant des pigeons, fait des réflexions très-judicieuſes ſur leur domeſticité; il étoit aiſé, dit-il, de rendre domeſtiques des oiſeaux péſans, mais ceux qui ſont légers & dont le vol eſt rapide, demandoient plus d'art pour être ſubjugués; une chaumiere baſſe dans un

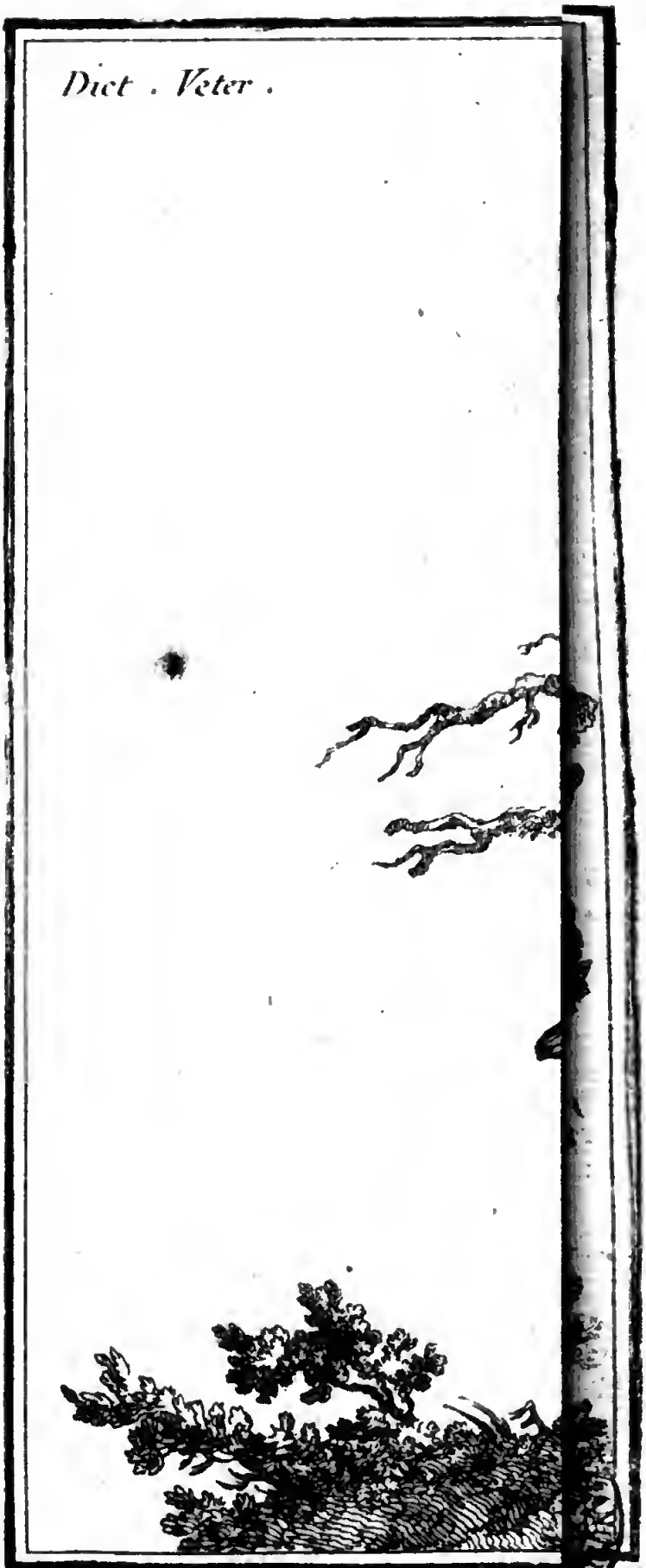

Claud. Pessard Sculp. 1767.

Dict. Veter
Chas. Leonard Sculp. 1780.

Chas Fessard Sculp 1760

Clau. Pessard Sculp. 1767.

terrein clos ſuffit pour contenir, élever & faire multiplier nos volailles; il faut des tours, des bâtimens élevés faits exprès, bien enduits en dehors & garnis en dedans de nombreuſes cellules, pour attirer, retenir & loger les pigeons; ils ne ſont réellement, ni domeſtiques comme les chiens & les chevaux, ni priſonniers comme les poules; ce ſont plutôt des captifs volontaires, des hôtes fugitifs, qui ne ſe tiennent dans le logement qu'on leur offre qu'autant qu'ils s'y plaiſent, autant qu'ils y trouvent la nourriture abondante, le gîte agréable, & toutes les commodités, toutes les aiſances néceſſaires à la vie; pour peu que quelque choſe leur manque ou leur déplaiſe, ils quittent & ſe diſperſent pour aller ailleurs; il y en a même qui préferent conſtamment les trous poudreux des vieilles murailles aux boulins les plus propres de nos colombiers; d'autres qui ſe gîtent dans des fentes & des creux d'arbres; d'autres qui ſemblent fuir nos habitations & que rien ne peut y attirer; tandis qu'on en voit au contraire qui n'oſent les quitter, & qu'il faut nourrir autour de leur voliere, qu'ils n'abandonnent jamais. Ces habitudes oppoſées, ces différences de mœurs ſembleroient indiquer qu'on comprend ſous le nom de pigeons un grand nombre d'eſpeces diverſes, dont chacun auroit ſon naturel propre & différent les uns des autres, & en effet les Ornithologiſtes en admettent cinq eſpeces différentes ſans y comprendre les variétés; & ils font en outre avec les ramiers & les tourterelles des genres différens. Ces cinq eſpeces de pigeons ſont ſuivant eux. 1°. Le pigeon domeſtique. 2°. Le pigeon romain, dont il y a ſeize variétés. 3°. Le pigeon biſet. 4°. Le pigeon de roche, dont il y a auſſi une variété. 5°. Le pigeon ſauvage; mais ces cinq eſpeces, ſelon M. de Buffon, n'en font qu'une, & voici la preuve qu'en donne ce ſçavant naturaliſte.

Le pigeon domeſtique & le pigeon romain, avec toutes ſes variétés, quoique différens par la grandeur & par les couleurs, ſont certainement de la même eſpece, puiſqu'ils produiſent enſemble des individus féconds, & qui ſe reproduiſent; on ne doit donc pas regarder les pigeons de voliere & les pigeons de colombier, c'eſt-à-dire, les grands & les petits pigeons domeſtiques, comme deux eſpeces différentes; il faut ſe borner à dire que ce ſont deux races dans une ſeule eſpece, dont l'une eſt plus domeſtique & plus perfectionnée que l'autre; de même le pigeon biſet, le pigeon de roche & le pigeon ſauvage, ſont trois eſpeces nominales, qu'on doit réduire à une ſeule, qui eſt celle du biſet, dans laquelle le pigeon de roche & le pigeon ſauvage ne ſont que des variétés très-légeres; & la raiſon en eſt bien évidente, c'eſt que ces trois oiſeaux ſont à peu près de la même grandeur; que tous trois ſont de paſſage, qu'ils ſe perchent, ont en tout les mêmes habitudes naturelles, & ne different entr'eux que par quelques teintes de couleurs; voici donc, dit M. de Buffon, nos cinq eſpeces dejà réduites à deux, qui ſont le biſet & le pigeon proprement dit, ils ne different cependant l'un de l'autre qu'en ce que le premier eſt ſauvage & le ſecond domeſtique, le biſet eſt comme la ſouche premiere de laquelle tous les autres pigeons tirent leur origine, & duquel ils different plus ou moins, ſelon qu'ils ont été plus ou moins maniés par les hommes; & quoique M. de Buffon n'ait pas été à portée, à ce qu'il dit, d'en faire l'épreuve, il eſt néanmoins perſuadé que le biſet & le pigeon de nos colombiers produiroient enſemble s'ils étoient unis; car il y a moins loin de notre pigeon domeſtique au biſet, qu'aux gros pigeons pattés ou romains, avec leſquels néanmoins il s'unit & produit; d'ailleurs on voit dans cette

T. II. P. 590. N.° 6.

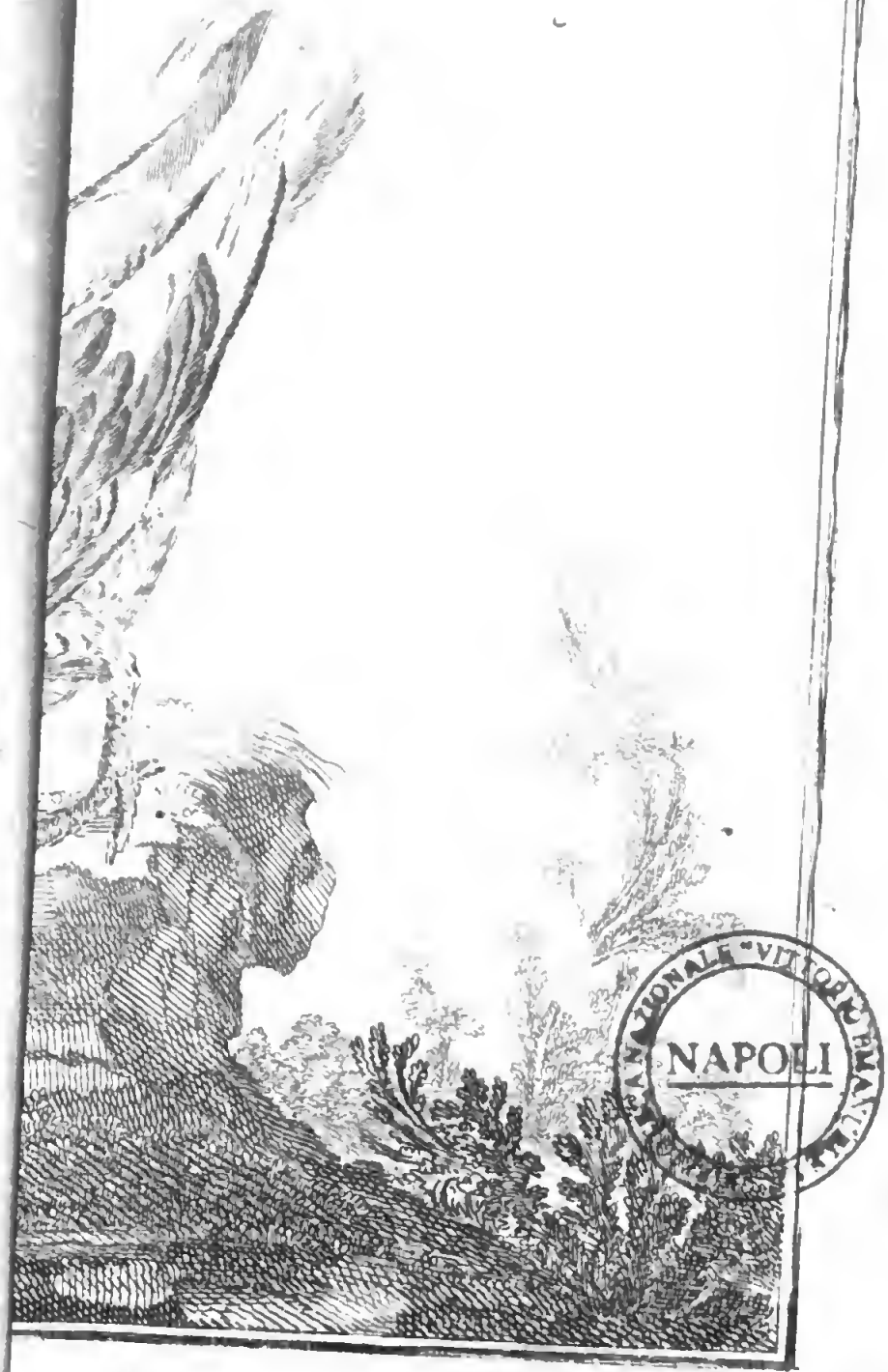

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE"
NAPOLI

Digitized by Google

Dict. Veter. *N.º 7.*

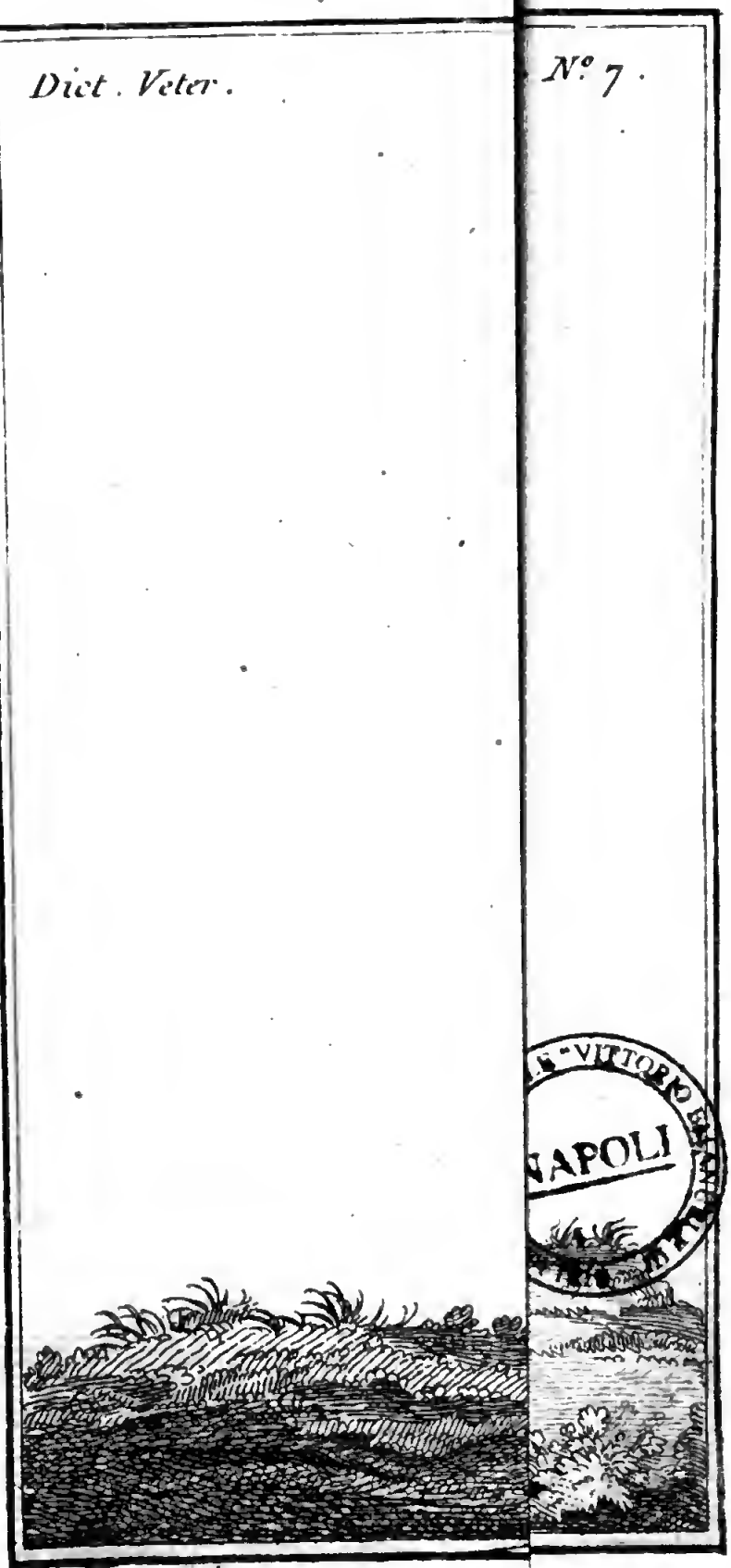

Chas. Fessard Sculp. 1767.

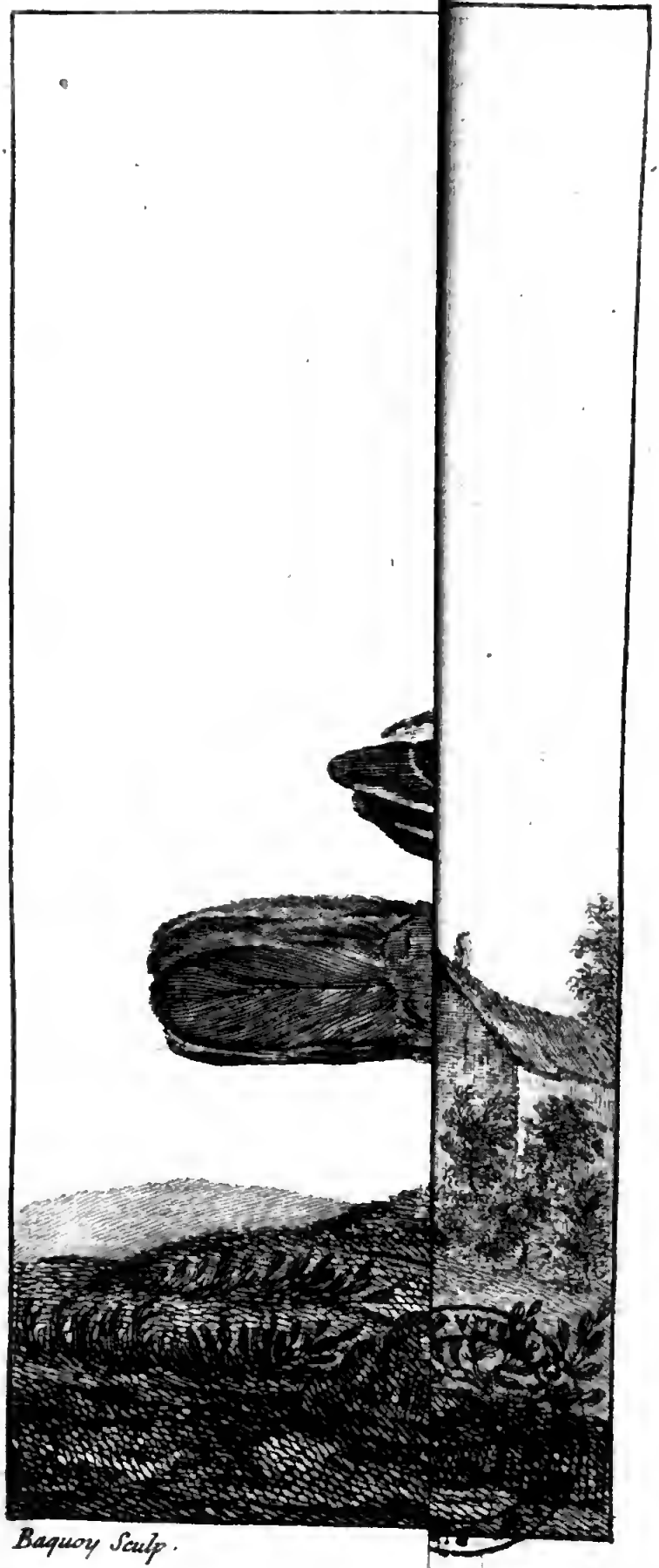

Baquoy Sculp.

eſpece toutes les nuances du ſauvage au domeſtique ſe préſenter ſucceſſivement & comme par ordre de généalogie, ou plutôt de génération ; le biſet nous eſt repréſenté d'une maniere à ne pouvoir s'y méprendre par ceux de nos pigeons fuyards qui déſertent nos colombiers, & prennent l'habitude de ſe percher ſur les arbres, c'eſt la premiere & la plus forte nuance de leur retour à l'état de nature ; ces pigeons, quoiqu'élevés dans l'érat de domeſticité, quoiqu'en apparence accoutumés comme les autres à un domicile fixe, a des habitudes communes, quittent le domicile, rompent toute ſociété & vont s'établir dans les bois ; ils retournent donc à leur état de nature, pouſſés par leur ſeul inſtinct ; d'autres, apparemment moins courageux, moins hardis, quoiqu'également amoureux de leur liberté, fuient de nos colombiers pour aller habiter ſolitairement quelques trous de murailles, ou bien ſe réfugient en petit nombre dans une tour peu fréquentée, & malgré les dangers, la diſette & la ſolitude de ces lieux, où ils manquent de tout, où ils ſont expoſés à la belette, aux rats, à la fouine, à la chouette, & où ils ſont forcés de ſubvenir en tout temps à leurs beſoins par leur ſeule induſtrie, ils reſtent néanmoins conſtamment dans les habitations incommodes, & les préferent pour toujours à leur premier domicile, où cependant ils ſont nés, où ils ont été élevés, où tous les exemples de la ſociété auroient dû les retenir ; voilà, ſelon M. de Buffon, la ſeconde nuance. Les pigeons de murailles ne retournent pas en entier à l'érat de nature, il ne ſe perchent pas comme les premiers & ſont néanmoins beaucoup plus près de l'état libre que de la condition domeſtique. La troiſieme nuance eſt celle de nos pigeons de colombier, dont tout le monde connoît les mœurs, & qui lorſque leur demeure convient, ne l'abandonnent pas, ou

ne la quittent que pour en prendre une qui convient encore mieux, & ils n'en ſortent que pour aller s'égayer, ou ſe pourvoir dans les champs voiſins; or comme c'eſt parmi ces pigeons que ſe trouvent les fuyards & les déſerteurs, dont on vient de parler, cela prouve que tous n'ont pas encore perdu leur inſtinct d'origine, & que l'habitude de la libre domeſticité, dans laquelle ils vivent, n'a pas entiérement effacé les traits de leur premiere nature à laquelle ils pourroient encore remonter; mais il n'en eſt pas de même de la quatrieme & derniere nuance dans l'ordre de dégénération, ce ſont les gros & petits pigeons de voliere, dont les races, les variétés, les mêlanges ſont preſqu'immémorables, parce que depuis un temps immémorial ils ſont abſolument domeſtiques; & l'homme en perfectionnant les formes extérieures, a en même-temps altéré leurs qualités intérieures, & détruit juſqu'au germe du ſentiment de la liberté; ces oiſeaux, la plupart plus grands, plus beaux que les pigeons communs, ont encore l'avantage, pour nous, d'être plus féconds, plus gras, de meilleur goût; & c'eſt par toutes ces raiſons qu'on les a ſoignés de plus près, & qu'on a cherché à les multiplier malgré toutes les peines qu'il faut ſe donner pour leur éducation & pour le ſuccès de leur nombreux produit, & de leur pleine fécondité; dans ceux-ci aucun ne remonte à l'état de nature, aucun même ne s'éleve à celui de liberté. Ils ne quittent jamais les alentours de leur voliere, il faut les y nourrir en tout temps; la faim la plus preſſante ne les détermine pas à aller chercher ailleurs; ils ſe laiſſent mourir d'inanition plutôt que de quêrer leur ſubſiſtance, accoutumés à la recevoir de la main de l'homme, ou à la trouver toute préparée toujours dans le même lieu, ils ne ſçavent vivre que pour manger, & n'ont aucunes des reſſources, aucuns

cuns des petits talens que le beſoin inſpire à tous les animaux ; on peut donc regarder cette derniere claſſe, dans l'ordre des pigeons, comme abſolument domeſtique, captive ſans retour, entiérement dépendante de l'homme.

Suppoſant donc une fois nos colombiers établis & peuplés, ce qui eſt le premier point & le plus difficile à remplir pour obtenir quelqu'empire ſur une eſpece auſſi fugitive, auſſi volage, on ſe ſera bientôt apperçu que dans le grand nombre de jeunes pigeons que ces établiſſemens nous produiſent à chaque ſaiſon, il s'en trouve quelques-uns qui varient pour la grandeur, la forme & les couleurs ; on aura donc choiſi les plus gros, les plus ſinguliers, les plus beaux, on les aura ſéparés de la troupe commune pour les élever à part avec des ſoins plus aſſidus, & dans une captivité plus étroite ; les deſcendans de ces eſclaves choiſis, auront encore préſenté de nouvelles variétés, qu'on aura diſtinguées, ſéparées des autres, uniſſant conſtamment, & mettant enſemble ceux qui ont paru les plus beaux ou les plus utiles.

Le biſet ou pigeon ſauvage eſt donc, ſelon M. de Buffon, la tige premiere de tous les autres pigeons ; il eſt communément de la même grandeur & de la même forme, mais d'une couleur plus biſe que le pigeon domeſtique, & c'eſt de cette couleur que lui vient ſon nom, cependant il varie quelquefois pour les couleurs & la groſſeur. Cet oiſeau ne ſe trouve pas dans les pays froids, & ne reſte que pendant l'été dans nos pays tempérés ; on en voit arriver par troupes en Bourgogne, en Champagne, & dans les autres provinces ſeptentrionales de la France vers la fin de février & au commencement de mars ; ils s'établiſſent dans les bois, y nichent dans des creux d'arbres, pondent deux ou trois œufs au printemps, & vrai-ſembla-

blement font une ſeconde ponte en été ; à chaque ponte ils n'élevent que deux petits & s'en retournent dans le mois de novembre ; ils prennent leur route du côté du midi & ſe rendent probablement en Affrique, par l'Eſpagne, pour y paſſer l'hiver.

Le biſet, ou pigeon ſauvage, & le pigeon déſerteur, connu ſous le nom d'œnos, & qui retourne à l'état de ſauvage, ſe perchent, & par cette habitude ſe diſtingue du pigeon de murailles, qui déſerte auſſi nos colombiers ; mais qui ſemble craindre de retourner dans les bois, & ne ſe perche jamais ſur les arbres. Après ces trois pigeons, dont les deux derniers ſont plus ou moins près de l'état de nature, vient le pigeon de nos colombiers qui n'eſt qu'à demi-domeſtique, & retient encore de ſon premier inſtinct, l'habitude de voler en troupes ; s'il a perdu le courage intérieur, d'où dépend le ſentiment de l'indépendance, il a acquis d'autres qualités, qui, quoique moins nobles, paroiſſent plus agréables par leurs effets ; ils produiſent ſouvent trois fois l'année, & les pigeons de voliere produiſent juſqu'à dix ou douze fois, au-lieu que le biſet ne produit qu'une ou deux fois tout au plus.

Après le pigeon de nos colombiers, qui n'eſt qu'à demi-domeſtique, ſe préſentent les pigeons de voliere, qui le ſont entiérement ; les races privées de ces pigeons, ou pour mieux dire ſes variétés principales ſont, 1°. les pigeons appellés groſſes-gorges, parce qu'ils ont la faculté d'enfler prodigieuſement leur jabot en aſpirant & retenant l'air. 2°. Les pigeons mondains, qui ſont les plus recommandables par leur fécondité, ainſi que les pigeons romains, les pattus & les nonains. 3°. Les pigeons paons, qui élevent & étalent leur large queue comme le dindon ou le paon. 4°. Le pigeon cravatte ou à gorge friſée. 5°. le pigeon coquille

hollandois. 6°. Le pigeon hirondelle. 7°. Le pigeon carme. 8°. Le pigeon heurté. 9°. Le pigeon suisse. 10°. Le pigeon culbutant. 11°. Le pigeon tournant.

La race du pigeon grosse-gorge est composée des variétés suivantes : 1°. Le pigeon grosse-gorge, soupe-en-vin, dont les mâles sont très-beaux, parce qu'ils sont panachés, & dont les femelles ne panachent point. 2°. Le pigeon grosse-gorge chamois, panaché ; la femelle ne panache point. 3°. Le pigeon grosse-gorge, blanc comme un cigne. 4°. Le pigeon grosse-gorge, blanc, patté & à longues aîles, qui se croisent sur la queue, dans lequel la boule de la gorge paroît fort détachée. 5°. Le pigeon grosse-gorge, gris, panaché, & le gris doux, dont la couleur est douce & uniforme partout le corps. 6°. Le pigeon grosse-gorge, gris-de-fer, gris-barré & à rubans. 7°. Le pigeon grosse-gorge, gris, piqué comme argenté. 8°. Le pigeon grosse-gorge, jacinthe, d'une couleur bleue, ouvragée en blanc. 9°. Le pigeon grosse-gorge, couleur de feu ; il y a sur toutes les plumes une barre bleue & une barre rouge, & la plume est terminée par une barre noire. 10°. Le pigeon grosse-gorge, couleur de bois de noyer. 11°. Le pigeon grosse-gorge, couleur de marron, avec les pennes de l'aîle toutes blanches. 12°. Le pigeon grosse-gorge maurin, d'un beau noir velouté, avec les dix plumes de l'aîle blanches, comme dans la grosse-gorge marron ; ils ont tous deux la bavette ou le mouchoir blanc sous le cou ; & dans ces dernieres races à vol blanc, & à grosse-gorge, la femelle est semblable au mâle. 13°. Le pigeon grosse-gorge, ardoise, avec le vol & la cravatte blanche, la femelle est semblable au mâle. Telles sont les variétés des pigeons à grosse-groge, tous ces pigeons ont la faculté d'enfler si supérieurement

leur jabot qu'il faut qu'il y ait une conformation particuliere dans cet organe ; ce jabot preſque auſſi gros que tout le reſte du corps, que ces oiſeaux tiennent continuellement enflé, les oblige à retirer leur tête, & les empêche de voir devant eux, auſſi pendant qu'ils ſe rengorgent l'oiſeau de proie les ſaiſit ſans qu'ils l'apperçoivent ; on les éleve donc plutôt par curioſité que pour l'utilité.

Une autre race de pigeons eſt celle des mondains, c'eſt la plus commune, & en même-temps la plus eſtimée à cauſe de ſa grande fécondité. Le mondain eſt à-peu-près d'une moitié plus fort que le biſet ; la femelle reſſemble aſſez au mâle ; ils produiſent preſque tous les mois de l'année, pourvu qu'ils ſoient en paire nombre dans la même voliere ; & il leur faut au moins à chacun trois ou quatre paniers, ou plutôt des trous un peu profonds formés comme des caſes, avec des planches afin qu'ils ne ſe voyent pas lorſqu'ils couvent : les pigeons mondains ſont en état de produire à huit ou neuf mois d'âge, mais ils ne ſont en pleine ponte qu'à la troiſieme année ; cette pleine ponte dure juſqu'à ſix ou ſept ans, après quoi le nombre des pontes diminue, quoiqu'il y en ait qui pondent encore à l'age de douze ans, la ponte des deux œufs ſe fait quelquefois en vingt-quatre heures, & dans l'hiver en deux jours, en ſorte qu'il y a un intervalle de temps différent ſuivant la ſaiſon entre la ponte de chaque œuf ; la femelle tient chaud ſon premier œuf ſans néanmoins le couver aſſidument ; elle ne commence à couver conſtamment qu'après la ponte du ſecond œuf ; l'incubation dure ordinairement dix-huit jours, quelque fois dix-ſept, ſur-tout en été, & juſqu'à dix-neuf ou vingt jours en hiver ; l'attachement de la femelle à ſes œufs eſt ſi grand, ſi conſtant, qu'on en a vu ſouffrir les incommodités les plus grandes, & les douleurs

les plus vives plutôt que de les quitter ; le mâle, pendant que la femelle couve, ſe tient ſur le panier le plus voiſin, & au moment que preſſé par le beſoin de manger, elle quitte ſes œufs pour aller à la trémie; le mâle, qu'elle a appellé auparavant par un petit roucoulement, prend la place, couve ſes œufs, & cette incubation du mâle dure deux ou trois heures chaque fois, & ſe renouvelle ordinairement deux fois en vingt-quatre heures. Les variétés de la race des pigeons mondains peuvent ſe réduire à trois pour la grandeur, qui toutes ont pour caractere commun un filet rouge autour des yeux.

1°. Les premiers mondains ſont des oiſeaux lourds, & à peu près gros comme de petites poules, on ne les recherche qu'à cauſe de leur grandeur, car ils ne ſont pas bons pour la multiplication.

2°. Les bagadais, ce ſont de gros mondains avec un tubercule au-deſſus du bec en forme d'une petite morille, & un ruban rouge, beaucoup plus large, autour des yeux; ces pigeons ne produiſent que difficilement & en petit nombre; ils ont le bec courbé, crochu, & préſentent pluſieurs variétés, il s'en trouve de différentes couleurs.

3°. Le pigeon eſpagnol, c'eſt un pigeon mondain auſſi gros qu'une poule; il eſt très-beau, ce qui le diſtingue du précédent, c'eſt qu'il n'a point de morille au-deſſus du bec, que la ſeconde paupiere charnue eſt moins ſaillante, & que ſon bec eſt droit au lieu d'être courbé.

4°. Le pigeon turc; cette race a une groſſe excroiſſance au-deſſus du bec, avec un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour des yeux; ce pigeon turc eſt très-gros, huppé, bas de cuiſſes, large de corps & de vol; il y en a de minimes, ou bruns preſque noirs.

5°. Les pigeons romains qui ne ſont pas tout-à-

fait ſi grands que les turcs, mais qui ont le vol auſſi étendu, ils n'ont point de huppes; il y en a de noirs, de minimes & de tachetés.

Nous venons de parler des pigeons domeſtiques les plus gros; il s'en trouve d'autres de moyenne grandeur & d'autres plus petits, parmi les pigeons pattus, c'eſt-à-dire, parmi ceux qui ont les pieds couverts de plumes juſques ſur les ongles, il y a des pattus ſans huppes, & des pattus huppés; ces derniers ſe nomment pigeons de tout mois, & en effet ils produiſent tous les mois, & ils n'attendent pas que leurs petits ſoient en état de manger ſeuls pout couver de nouveau.

Parmi les pigeons de races moyennes & petites on diſtingue les pigeons nonains; ſçavoir les ſoupes-en-vin, les rouges panachés, & les chamois panachés, mais leurs femelles ne ſont jamais panachées; il y a auſſi dans la race des pigeons nonains une variété qu'on appelle pigeons maurins; ces pigeons ſont tout noirs, avec la tête blanche & le bout des aîles auſſi blanc, c'eſt à cette variété qu'il faut rapporter les pigeons coëffés, ils ont comme un demi-capuchon ſur la tête qui deſcend le long du cou, & s'étend ſur la poitrine en forme de cravatte, compoſée de plumes redreſſées; cette variété eſt voiſine de la race du pigeon groſſe-gorge, & ne produit pas beaucoup. Le pigeon paon eſt un peu plus gros que le pigeon nonain, il redreſſe ſa queue & l'étale comme un paon; les plus beaux de cette race ont juſqu'à trente-deux plumes à la queue, tandis que les pigeons d'autres races n'en ont que douze; lorſqu'ils redreſſent leur queue ils la pouſſent en avant, & comme ils retirent en même temps la tête en arriere, elle touche à la queue; la femelle releve & étale ſa queue comme le mâle, & l'a tout auſſi belle; il y en a de tout blancs, d'autres blancs avec la tête & la

queue noires. Les pigeons polonois ſont plus gros que les pigeons paons; ils ont pour caractere d'avoir le bec très-gros & très-court, les yeux bordés d'un large cercle rouge, les jambes très-baſſes; il y en a de pluſieurs couleurs. Le pigeon cravate eſt un des plus petits pigeons; il n'eſt pas plus gros qu'une tourterelle; & en les appariant, ils produiſent des mulets ou métis: on diſtingue le pigeon cravate du pigeon nonain en ce que le pigeon cravate n'a point de demi-capuchon ſur la tête & ſur le cou, & qu'il n'a préciſément qu'un bouquet de plumes qui ſemblent ſe rebrouſſer ſur la poitrine & ſous la gorge; ce ſont de très-jolis pigeons, bien faits, qui ont l'air très-propre, & dont il y a de ſoupe-en-vin, de chamois, de panachés, &c.

Les pigeons qu'on appelle coquille hollandois, parce qu'ils ont derriere la tête des plumes à rebours qui forment comme une eſpece de coquille, ſont auſſi de petite taille; ils ont la tête noire, le bout de la queue & le bout des aîles noires, tout le reſte du corps blanc.

Le pigeon carme, qui fait un autre race, eſt peut-être le plus bas & le plus petit de nos pigeons, il paroît accroupi; il eſt auſſi très-pattu, ayant les pieds fort courts & les plumes des jambes très-longues; on en compte quatre variétés; les gris-de-fer, les chamois, les ſoupe-en-vin, & le gris-doux; le pigeon heurté, c'eſt-à-dire, marqué comme d'un coup de pinceau, noir, bleu, jaune ou rouge au-deſſous du bec ſeulement, & juſqu'au milieu de la tête, avec la queue de la même couleur, & tout le reſte du corps blanc, eſt un pigeon fort recherché des curieux; il n'eſt point pattu & eſt de la groſſeur des pigeons mondains ordinaires.

Les pigeons ſuiſſes ſont plus petits que les pigeons ordinaires, à peu près de la groſſeur des biſets, ils ſont même auſſi légers de vol; il y en

a de plusieurs sortes, des panachés de rouge, de bleu, de jaune, sur un fond blanc satiné, avec un collier qui vient former un plastron sur la poitrine, & qui est d'un rouge rembruni; ils ont souvent deux rubans sur les aîles de la même couleur que celle du pâturon.

Le pigeon culbutant est encore un des plus petits pigeons, il est d'un roux brun, mais il y en a de gris & de variés de roux & de gris; il tourne sur lui-même en volant, comme un corps qu'on jetteroit en l'air, & c'est pour cette raison qu'on lui donne son nom; il semble que tous ses mouvemens supposent des vertiges qui peuvent être attribués à sa captivité; il vole très-vîte, s'éleve le plus haut de tous, & ses mouvemens sont fort précipités & irréguliers; au reste sa forme est assez semblable à celle du biset, on s'en sert ordinairement pour attirer les pigeons des autres colombiers, parce qu'il vole plus haut, plus loin & plus long-temps que les autres, & qu'il échappe plus aisément à l'oiseau de proie.

Celui qu'on nomme *pigeon tournant ou batteur*, tourne en rond lorsqu'il vole, & bat si fortement des aîles, qu'il fait autant de bruit qu'une claquette, il se rompt souvent quelques plumes de l'aîle par la violence de ce mouvement qui semble tenir de la convulsion; ces pigeons tournans ou batteurs sont communément gris avec des taches noires sur les aîles.

Nous pourrions encore faire mention de quelques autres pigeons; mais comme on n'en voit pas communément, il est inutile d'en parler ici. Après avoir décrit les différentes especes de pigeons, il convient de donner la méthode d'en garnir les colombiers; on les garnit en deux saisons différentes, au mois de mai, parce que les pigeons qui naissent depuis ce temps se fortifiant beaucoup avant l'hi-

ver, ſont bientôt en état d'apporter du profit; & au mois d'août parce qu'il y a pour lors une quantité de pigeonneaux bien nourris à cauſe du grain que les peres & meres leur apportent en abondance des moiſſons qui ont été faites; on a ſoin de garnir le colombier à proportion de la grandeur; ſi on n'y mettoit que peu de pigeons on reſteroit trop long-temps ſans manger de pigeonneaux, car on n'en doit tirer aucun du colombier qu'il ne ſoit entiérement garni.

Certains économes ne garniſſent leurs colombiers que quand les pigeons ont commencé à faire des petits, ils prétendent que par-là ils demeurent attachés au nouveau colombier; d'autres prétendent qu'il faut les choiſir à ſix mois, & ils préferent ceux qui naiſſent aux mois de mars & de juillet; & il y en a qui ſont d'avis de les prendre plus jeunes; de plus grands connoiſſeurs penſent qu'il faut les enlever de deſſous leur pere & mere, lorſque le duvet eſt venu, c'eſt-à-dire, un peu avant que les grandes plumes des aîles aient pouſſé, parce que ſi on les y mettoit plutôt, ils ſeroient en danger d'y mourir de faim, au moins pour la plupart, à cauſe que tout autre que leur pere & mere ne ſçavent pas ſi bien l'art de leur donner la nourriture; & ſi on attendoit que leurs plumes fuſſent tout à-fait fortifiées, au-lieu de s'habituer au nouveau colombier, ils prendroient incontinent l'eſſor pour s'en retourner à leur premiere demeure; après qu'on les y aura mis il faudra les tenir enfermés pendant quinze jours ou trois ſemaines, & on aura ſoin de ne pas ouvrir la fenêtre du colombier, qui ſe ferme & ouvre par le moyen d'une couliſſe.

Comme les jeunes pigeons qu'on prend ſous l'aîle de la mere ne mangent pas encore ſeuls, on les abecquera pendant quelques temps, & comme naturellement ces petits animaux ne bâillent point

d'eux-mêmes lorſqu'on préſente de la nourriture, on aura la patience de leur ouvrir le bec, & d'y mettre la nourriture, ou avec les doigts, ou avec un cornet, ou avec la bouche; & pour les habituer plutôt à manger eux-mêmes, on mêlera parmi eux de petits poulets; ceux-ci mangeant naturellement ſeuls les excitent, en becquetant, à le faire auſſi; il faudra en outre avoir la précaution de les faire boire, on mettra pour cet effet leur bec dans l'eau, afin qu'ils boivent à diſcrétion. Les alimens qui conviennent le mieux aux jeunes pigeons ainſi renfermés dans les colombiers, ſont du millet, du chenevis, quelquefois un peu de froment; le cumin eſt auſſi très-bon pour les attacher au colombier; quand les jeunes pigeons mangeront d'eux-mêmes, on pourra leur donner la liberté en ouvrant le colombier, pour qu'ils aillent chercher plus loin leur nourriture; on prendra garde de ne leur pas donner d'abord une entiere liberté, de peur que les premiers jours ils ne s'écartent trop, & qu'ils ſoient même en danger de ne plus revenir; auſſi pluſieurs perſonnes ne leur donnent la liberté de ſortir pour la premiere fois, que dans un jour nébuleux, les pigeons craignant de leur naturel d'être mouillés, ne s'éloignent alors jamais du colombier. Quelques-uns prétendent qu'il faut attendre qu'ils aient des œufs & qu'ils couvent; d'autres enfin leur arrachent les grandes plumes des aîles, ces oiſeaux ne pouvant alors voler que foiblement, ils ne s'éloignent pas du colombier, & s'y habituent pour ne le plus quitter.

La plupart des auteurs qui ont traité des pigeons aſſurent qu'après quatre ans les pigeons ne ſont plus d'aucun profit, & qu'ils deviennent même nuiſibles à ceux qui ſont plus jeunes; par conſéquent lorſqu'un pigeon aura quatre ans il ne ſera plus bon qu'à détruire, mais la difficulté eſt de le

connoître entre les autres ; il y a cependant un moyen très-ſur & le voici : quand on commence à garnir un colombier pour la premiere fois, on coupe à chaque pigeon qu'on y met, avec des ciſeaux, l'extrémité d'un ongle ſeulement, & on marque le temps auquel on le fait ; l'année ſuivante à pareil temps, quand les pigeons ſont tous retirés dans le colombier, deux hommes, après que tout a été fermé & qu'on n'y voit plus, entrent ſans bruit avec une lanterne ſourde, qui ne donne de la lueur qu'autant qu'il en faut pour viſiter un nid ; l'un de ces hommes tient la lanterne pour éclairer, & l'autre prend généralement tous les pigeons dans leurs nids, ſans en oublier aucun, & leur coupe à chacun une ſeconde fois l'extrémité d'un ongle à un autre pied, & ainſi ſucceſſivement tous les ans juſqu'à ce qu'on les ait marqués quatre fois ; il n'y a nullement à craindre que cette viſite épouvante les pigeons.

La quatrieme année paſſée, on entre dans le colombier de la même maniere qu'on a dit excepté qu'on porte avec ſoi deux cages ſuffiſamment grandes pour pouvoir contenir tous les pigeons de ce colombier ; on met dans l'une tous ceux qui ont quatre marques pour les envoyer au marché ou à la cuiſine ; & dans l'autre ceux qu'on connoit par les marques n'avoir pas encore atteint l'âge de quatre ans, on lâche ceux-ci dans le colombier, comme étant encore bons ; cette opération paroît d'abord difficile au premier coup d'œil, mais quand on l'aura une fois pratiquée une premiere année on s'en acquitte avec plaiſir, & toujours de plus en plus, ſur-tout lorſqu'avec le temps on s'apperçoit des grands avantages qui en reviennent pour le colombier.

Il eſt inutile de prévenir ici qu'il faudra donner de la nourriture aux pigeons lorſqu'ils ne trouve-

ront plus rien à la campagne, c'eſt-à-dire, depuis la mi-novembre, que les grains ſe trouvent tous ſemés; on recommencera par la même raiſon au mois d'avril, après qu'on a fini la ſemaille de mars; on donnera pour nourriture ordinaire aux pigeons, des criblures de bled, d'orge & d'avoine; ils aiment auſſi l'ivraie, le bled de turquie, & ſurtout la veſce; cette derniere nourriture eſt à meilleur marché, auſſi c'eſt celle qu'on leur donne par préférence, on ſe garde bien de leur donner du millet, ce ſeroit une mauvaiſe économie; les pigeons ſe jettent encore avec avidité ſur le chenevis, rien n'eſt plus propre pour les fixer au colombier que de leur en jetter; pendant les grandes gelées on jette aux pigeons des pepins de raiſin, qui ont été criblés; on dit que cela les empêche de pondre pendant ce temps, qui eſt celui où tous les œufs ſeroient perdus, & les petits qui par haſard en pourroient provenir, ſeroient en danger de périr; ces pepins ne laiſſent pas néanmoins de les ſubſtanter, par conſéquent plus tard on leur en donnera, plus tard ils feront des œufs: celui qui gouverne les colombiers doit agir en cela prudemment, de même que pour tout le reſte; on jettera aux pigeons leur nourriture dans un endroit uni & propre, & on les ſifflera au moment qu'on leur en donnera pour les appeller; on leur préſente à manger deux fois le jour, le matin & le ſoir; quand il y a des œufs dans le colombier, ſi c'eſt dans le temps qu'on nourrit les pigeons, on ſe gardera bien de répandre tout le grain dès le matin, & la raiſon eſt que les femelles ſe tiennent ſur leur œufs juſqu'à onze heures, & n'en ſortent que pour y rentrer vers deux heures: il faut leur réſerver pendant cet intervalle de la nourriture.

Au reſte on ſera très-exact à ce que la nourriture ne manque point aux pigeons, autrement ils dé-

ſertetoient le colombiet ; il eſt encore à propos de ne pas toujours donner à ſes pigeons la nourriture à la même heure, les pigeons voiſins ne manqueroient pas de la leur venir dérober ; il faut donc leur donner tantôt plutôt, tantôt plus tard.

Les livres qui traitent de l'économie champêtre ſont pleins de différentes recettes pour empêcher les pigeons de quitter leurs colombiers ; nous allons en rapporter ici quelques-unes.

1°. On prend la tête & les pieds d'un mouton, on les met bouillir enſemble, juſqu'à ce que les os ſe ſéparent de la chair, puis on la fait encore bouillir dans le même bouillon juſqu'à ce qu'elle ſoit toute conſommée ; on broye dans cette décoction, fort épaiſſe, de la terre à potier, dont on aura ôté toutes les pierres, on y met force ſel, de l'urine, des veſces, du fumier, du chenevis & du bled ; on paittit le tout enſemble, & on le réduit en une pâte ; on en fait de petits pains de la groſſeur de deux poings, on les fait ſécher au ſoleil, ou au four, & on prend garde de ne les point laiſſer brûler ; lorſque ces pains ſont cuits on les place en divers endroits du colombier ; on ne les a pas plutôt mis que les pigeons s'amuſent à les becqueter, & y trouvent une ſaveur qui leur plaît ; ils s'y attachent tellement que ce n'eſt qu'avec regret qu'ils ſortent du colombier.

2°. Il y en a qui ſe ſervent d'une tête de chevre, ils la font bouillir dans l'eau avec du ſel, du cumin, du chenevis, & de l'urine, ils l'expoſent enſuite dans le colombier pour ſervir d'amuſement aux pigeons.

3°. Quelques-uns font cuire du millet dans du miel, & ils y mettent un peu d'eau pour l'empêcher de brûler ; c'eſt, dit-on, un appas qui fait prendre à ces oiſeaux tant d'affection pour leur habitation ordinaire, que bien loin de l'abandonner,

ils y attirent encore des pigeons étrangers.

4°. On prétend auſſi que ſi l'on frotte les portes & les fenêtres d'un colombier avec de l'huile de baume, c'eſt un moyen de les y retenir.

5°. Pluſieurs perſonnes font tremper du cumin & des lentilles dans l'hidromel, ils en donnent à manger aux pigeons dans leurs colombiers; c'eſt, ſuivant ces perſonnes, le vrai moyen de faire affectionner aux pigeons leur demeure.

6°. D'autres perſonnes prennent tout ſimplement de la farine d'orge avec du miel à égale portion, ils en font un mêlange qu'ils donnent à manger aux pigeons.

7°. Au ſortir du colombier il faut d'abord leur jetter du cumin, on aſſure que non-ſeulement cette nourriture les empêche de déſerter mais encore qu'en les frottant de quelque odeur agréable, cela leur en fait amener d'autres avec eux.

8°. Il ſe trouve des perſonnes qui après avoir broyé de la brique la paſſent au gros tamis, & y mêlent de l'herbe appellée pirrette; elles détrempent le tout avec du vin vieux, rendu odoriférant par le moyen de quelques drogues; on donne de cette mangeaille aux pigeons dans le temps qu'on les laiſſe ſortir pour aller aux champs.

9°. On aſſaiſonne encore de l'argile avec du ſel, ou bien on prend la liqueur qui dégoutte des fromages ſalés, & qu'on met afiner, on place l'un ou l'autre dans le colombier; tout le monde ſçait que les pigeons aiment le ſel; auſſi y met-on ordinairement une pierre de ſel.

10°. Prenez un demi-boiſſeau de balayures de grenier à ſel, ſix livres de miel, quatorze onces de cumin en poudre, un picotin d'avoine, une livre de froment, & un demi-quart de ſenevé; mêlez le tout dans un grand vaiſſeau, pour le paîtrir; mettez le cuire au four d'un boulanger, deux

journées de ſuite ; laiſſez-le refroidir, il deviendra en maſſe dure comme de la pierre, vous le mettrez pour lors dans le colombier.

11°. Dans les pays où le millet d'inde eſt commun, on en fait cuire dans de l'eau ; puis on le met ſécher à l'air & cuire encore avec du miel ; cela fait, on en frotte les nids du colombier, ſur-tout aux endroits où les pigeons peuvent ſe barbouiller les pieds ou les aîles ; on aſſure que ce ſecret eſt ſinguliérement bon non-ſeulement pour attacher les pigeons à leur propre colombier, mais même pour y en attirer d'autres.

12°. Mettez du froment dans l'eau où aura bouilli l'anis, laiſſez-l'y macérer pendant trois jours, donnez-en à manger enſuite aux pigeons dans le colombier.

13°. Les haricots bouillis dans l'eau, macérés enſuite dans du miel & ſaupoudrés de cumin, paſſent pour avoir une ſemblable propriété.

14°. Ayez une once de vieille argille, cuite dans un four juſqu'à ce qu'elle ſoit devenue toute rouge, quatre gros de verveine femelle, autant de froment macéré dans du vin, & bien broyé, un demi-gros de camphre, trois gros de cumin, & une demi-once d'eau-de-vie ; mêlez le tout avec du miel, détrempez-le bien, & faites-en une eſpece de pâte, vous la couperez par morceaux comme des gros pois, & vous en donnerez aux pigeons.

15°. Les anciens vantoient beaucoup pour les pigeons une plante qu'ils nommoient *periſteron*, mais on ne peut encore déterminer quelle eſt cette plante.

Tels ſont la plupart des ſecrets qu'on trouve dans les auteurs pour attirer les pigeons dans les colombiers ; une bourſe de fourmis rouges, jettée dans le colombier, produit, à ce qu'on prétend, l'effet contraire, elle en chaſſe les pigeons ; il y

a des payſans qui, pour faire mourir ces oiſeaux, leur jettent du froment trempé dans du fiel de bœuf; on ne connoît pas encore de remedes contre cette eſpece de poiſon, il ſeroit à ſouhaiter qu'on en eût.

Rien n'eſt plus important pour les pigeons que la propreté, ſans quoi ils deviennent galleux & pleins de poux; on nettoyera donc bien le colombier tous les mois; on remuera le plus doucement qu'il ſera poſſible le fumier qu'on en ôtera, de peur que la pouſſiere ne vole en trop grande quantité ſur les œufs qui ſont dans les nids, & on fera cette beſogne le plus vîte qu'on pourra, de peur que les œufs ne ſe refroidiſſent trop, les pigeons ayant été obligés de ſortir du colombier pour le nettoyer, on ôtera auſſi toutes les ordures qui peuvent ſe trouver dans les nids, lorſqu'on en ôtera les pigeonneaux; on jettera pareillement dehors tous les pigeons morts ou languiſſans, de peur qu'il ne s'y engendre une puanteur capable d'infecter tout le reſte; quand on trouve des pigeonnaux tombés de leurs nids, on les ramaſſera pour les y mettre ſans en eſpérer néanmoins une bonne iſſue, d'autant que les pigeons abandonnent preſque toujours leurs petits lorſqu'on les a maniés; on ſe gardera par conſéquent de les aller toucher lorſqu'ils ſont dans leurs nids.

On parfumera ſouvent le colombier, rien n'eſt meilleur pour les pigeons; le parfum qu'on y brûlera ſera compoſé d'encens, de benjoin ou de ſtirax, ou bien on y fait brûler des herbes odoriférentes, telles que du thim, de la lavande, du romarin, & même quelquefois du bois de genievre.

Tout ce que nous venons de dire regarde les pigeons fuyards ou de colombier, nous allons actuellement parler des pigeons pattus, ou de ceux qu'on

éleve

élevé dans les volieres; les plumes qui couvrent les jambes de ceux-ci, & qui deſcendent juſques ſur les pieds, leur ſont préjudiciables; quand ils reviennent au colombier avec les plumes chargées de boue, & toutes pleines d'eau, ils ſe mettent ſur leurs œufs, ils les refroidiſſent ou ils les jettent hors de leurs nids, ce qui rend la ponte inutile; pour obvier à cet inconvénient on rogne, avec des ciſeaux, les plumes des pattes.

On logera les pigeons pattus dans une voliere ou le chaud & le froid ne ſe faſſent pas trop ſentir; qui ſoit éclairée, & qui reçoive le jour du côté du levant ou du midi; comme les pigeons pattus ne s'écartent que très-rarement, ils s'écarteront encore moins ſi on les nourrit bien, & ils rendront par là davantage; on ne les laiſſera point pendant qu'ils couvent ſans eau dans leur voliere; on aura ſoin de la renouveller, tant à cauſe du feu qui la pourroit glacer, que des ordures qui la rendroient infecte, ou qui pourroient autrement la gâter, ou incommoder les pigeons. On balayera la voliere, on en nettoyera les nids & on la parfumera de temps en temps.

Quand on veut avoir des pigeonneaux en hiver on les tiendra dans un lieu chaud, & à un air tempéré, on ne leur laiſſe pas manquer de nourriture, telles que de l'avoine, de la veſce & ſouvent du chenevis afin de les échauffer; & on a ſoin de tenir auprès d'eux de l'eau claire, qu'on viſite journellement de peur qu'elle ne gele: pour avoir des pigeonneaux de bonne heure on conſeille encore de donner des lentilles cuites dans du gros vin, & de leur jetter de temps en temps un peu de chenevis.

Si on deſire d'avoir des pigeons pattus extrémement gras, propres à être ſervis ſur les tables les plus délicates, comme un mets exquis, il ne faut

pas attendre qu'ils puiſſent voler, mais ſeulement qu'ils ſoient un peu forts; on leur arrache à cet effet les plus groſſes plumes des aîles, pour les obliger de ne point quitter le nid; ou bien on leur attache les pieds; quelques-uns même leur briſent les os des jambes, par ce moyen on les voit engraiſſer à vue d'œil & en peu de temps; la nourriture que ces petits animaux prennent alors, n'étant pas diſſipée, ſe convertit en graiſſe.

Pour avoir des pigeons excellens pour produire il faut en choiſir qui aient l'air vif & plein de feu, la tête haute & la démarche fiere; les mâles doivent être gros & forts, & avoir le vol roide, ce qui eſt facile à connoître en étendant leurs aîles, ou en les agitant; car s'ils les retirent avec roideur, c'eſt une marque qu'ils ſont forts & vigoureux; au contraire, s'ils ſont lents à les retirer, c'eſt ſigne qu'ils ſont foibles & d'un tempérament trop délicat; il faut auſſi prendre garde que les pigeons qu'on choiſit ſoient en bon corps; s'ils étoient maigres ils n'apporteroient aucun profit. Quand on aura choiſi ſes pigeons, on les appariera avant de les mettre dans la voliere, on les ſéparera pour cet effet par paires, & on les enfermera ainſi chacune dans des endroits en particulier, on les y laiſſera douze ou quinze jours, ayant ſoin d'ailleurs de les bien nourrir, & de mêler un peu de chenevis parmi leur mangeaille pour les échauffer; il faut auſſi avoir grand ſoin de changer ſouvent leur eau, qui doit être belle & claire, & de les tenir proprement; quand on les aura mis dans la voliere, on les ſoignera bien, & pour empêcher que la mangeaille ne ſe perde dans les ordures, on pourra la mettre dans une trémie longue & piramidale, afin qu'elle ne tombe dans l'auge qu'à meſure que les pigeons la mangent; il faut avoir ſoin de mettre de la paille dans un coin

de la voliere pour faire les nids des pigeons, particuliérement ſi elle ne ſe trouve pas placée dans une baſſe-cour ou autre lieu qui puiſſe leur en fournir.

En finiſſant l'article du pigeon, il eſt à propos, pour ne rien laiſſer à déſirer, de rapporter ici la maniere dont ſe fait la chaſſe des pigeons ſauvages ou biſets.

1°. On va dans une forêt de chênes ou de frênes pendant la nuit, on porte des torches de paille allumées, & des inſtrumens d'airain dont le bruit épouvante ces oiſeaux; comme ils n'oſent remuer dans cet état, on en fait une chaſſe abondante.

Une autre méthode encore plus ſûre & plus lucrative pour les attrapper eſt de tendre un grand filet, de l'attacher à des perches de façon qu'en tombant, le haut avance plus que le bas, & couvre tout ce qui ſe rencontre ſous le filet; on éleve à quelque diſtance trois perches fort longues, & diſpoſées en triangle, au ſommet deſquelles eſt un petit ſiege, où un homme peut s'aſſeoir; deux perſonnes ſont néceſſaires à cette chaſſe, l'un ſe tient derriere le filet pour le faire tomber à propos, l'autre monte dans la machine par le moyen d'une échelle de corde, s'arme d'un arc & de pluſieurs fleches garnies de plumes de la queue d'un oiſeau de proie, & dès qu'il apperçoit des pigeons ſauvages, il tire ſes fleches en l'air; les pigeons s'imaginent voir des oiſeaux de proie, & s'abattent au pied du filet, qui tombe ſur eux & les enveloppe.

Le pigeon eſt d'un grand uſage parmi les alimens, ſur-tout quand il eſt jeune; la chair eſt pour lors tendre, ſucculente, facile à digérer, & nourrit beaucoup; à meſure qu'ils avancent en âge elle devient plus ſeche, plus maſſive & d'une digeſtion plus difficile, elle eſt même plus propre à

produire des humeurs groſſieres & mélancoliques; c'eſt apparemment pour cette raiſon que pluſieurs auteurs ont condamné l'uſage du pigeon, le regardant comme peu ſalutaire; on ne peut pas néanmoins refuſer aux pigeonnaux, ſur-tout à ceux de voliere, d'être un très-bon manger, & qui ſe digere facilement; ils conviennent à tout âge, à tout tempérament & à tout ſexe; cependant comme leur chair reſſerre un peu le ventre, les perſonnes mélancoliques & bilieuſes doivent en uſer plus ſobrement que les autres.

Le pigeon a encore ſes uſages dans la médecine, on l'emploie non-ſeulement en entier, mais encore en partie, c'eſt-à-dire ſon ſang & ſa fiente; on ouvre, par le dos, dans ſa longueur, un pigeon vivant, & on l'applique tout chaud ſur la tête dans l'appoplexie, la léthargie, la pleuréſie & les fievres malignes; on l'applique encore à la plante des pieds quand la fievre eſt jointe à la pleuréſie, pour faire une révulſion de l'humeur qui attaque le cerveau. Mrs. Arnault de Nobleville & Salerne, aſſurent en avoir vû de très-bons effets dans ce cas, de même que quand il eſt mis ſur le côté douloureux dans la pleuréſie; il agit, diſent ces médecins, dans toutes ces occaſions en ouvrant les pores de la peau par ſes parties volatiles, ce qui augmente la tranſpiration, & donne iſſue aux humeurs arrêtées dans l'endroit affecté; de plus, en atténuant ces humeurs & en les diſcutant il les fait rentrer dans le torrent de la circulation, & par-là dégage la partie embarraſſée; les modernes négligent cependant ce remede quoiqu'il réuſſiſſe quelquefois mieux que d'autres plus vantés.

Le ſang du pigeon, récemment tiré, eſt fort en uſage pour adoucir l'âcreté des yeux, & pour guérir les plaies nouvellement faites; on préfere celui du pigeon mâle, qui a été tiré de deſſous l'aîle, comme le plus ſpiritueux.

Quelques auteurs recommandent la tunique interne du goſier, deſſéchée & pulvériſée, contre la dyſſenterie.

La fiente de cet oiſeau contient beaucoup de nitre & de ſel ammoniacal; auſſi eſt-elle chaude, diſcuſſive & réſolutive; elle pouſſe par les urines, & convient aux hydropiques & aux graveleux; la méthode pour en faire uſage contre ces maladies, eſt de la calciner & d'en faire enſuite une leſſive avec de l'eau ſimple, pour ſervir de boiſſon ordinaire; quelques-uns y ajoutent les cendres de ſarment & de genêt pour la rendre plus efficace; on la donne auſſi en ſubſtance dans les autres maladies, la doſe en eſt d'un à deux ſcrupules, on en fait un bol avec quelque ſirop, ou bien on fait infuſer cette poudre pendant la nuit dans un petit verre de bon vin; on paſſe le tout le lendemain par un linge, ſans expreſſion, & l'on donne la colature au malade.

La fiente de pigeon s'employe encore à l'extérieur; comme elle eſt très-chaude à cauſe du ſel ammoniacal nitreux dont elle abonde, elle brûle & ronge la peau, ſi on la laiſſe deſſus un certain temps; auſſi l'employe-t-on dans les emplâtres & les cataplaſmes cauſtiques & rubéfians; on la pile, on la tamiſe, & on la mêle enſuite avec la ſemence de creſſon ou de moutarde pour appliquer dans les maladies chroniques, telles que la goutte froide, la migraine, le vertige & les douleurs habituelles de côté, du col, des lombes, enfin dans tous les cas où les véſicatoires conviennent & où l'on veut les adoucir pour ménager la ſenſibilité du malade. Ettmuller aſſure que cette même fiente guérit les écrouelles, appliquée deſſus avec un mêlange de farine d'orge & de vinaigre, & que mêlée avec l'huile & le vinaigre, elle diſſipe promptement les tumeurs noueuſes & œdémateuſes qui ſe forment quelquefois dans les articulations.

Selon Creſcentienſis, la fiente de pigeon eſt très-bonne pour les plantes & pour les ſemences; on peut la répandre ſur la terre, toutes les fois qu'on ſeme quelques grains, conjointement avec la ſemence & même après, en toute ſaiſon; & chaque hottée de cette fiente équivaut à une charretée de fumier de moutons; auſſi nos laboureurs répandent-ils, par les champs, du fumier de pigeon, ſoit avec la ſemence même, ſoit ſéparément.

PILLART. C'eſt le nom qu'on donne à un chien querelleux, c'eſt un grand défaut pour un chien de chaſſe.

PINCES. Les veneurs donnent ce nom aux deux bouts des pieds des bêtes fauves, ſi elles ſont uſées c'eſt en elles un ſigne de vieilleſſe.

PINNE MARINE. C'eſt un coquillage bivalve du genre des moules, on en rencontre qui ont juſqu'à deux pieds de long, ſur les côtes de Provence; les coquilles marines different moins des moules, dit M. de Valmon de Bomare, d'après d'autres naturaliſtes, par la grandeur de leurs coquilles, que par la fineſſe & le nombre de certains fils, qui, en les attachant aux rochers, les retiennent dans une ſituation fixe, ſur-tout dans les temps des tempêtes, & leur ſervent à attirer le limon; ces fils ſont, au rapport de Rondelet, par rapport à ceux des moules, ce qu'eſt le plus fin lin par rapport à l'étoupe; on fait à Palerme & à Tarente, avec ces fils, des étoffes & divers autres beaux ouvrages; rien n'eſt ſi fin que ce qu'on peut fabriquer par leur moyen, on en fait des bas qui tiennent dans une coque de noix; Arachné eût été jalouſe d'une pareille induſtrie.

On pêche les pinnes marines à Toulon, à trente pieds ſous l'eau, on ſe ſert pour cela d'une crampe; c'eſt un inſtrument de fer fait en fourche, dont les barres, qui ſont perpendiculaires au man-

che, ont huit pieds de long, & laiſſent entr'elles une ouverture de ſix pouces dans la plus grande diſtance; la longueur du manche de la crampe eſt proportionnée à la profondeur des pinnes; on les ſaiſit, on les détache & on les enleve.

L'animal qui habite la pinne marine, ne ſe montre que fort peu; la raiſon c'eſt que ſes deux battans ou valves ne s'ouvrent preſque pas; le ſommet de cet animal eſt en-bas; ſon extrémité la plus large eſt oppoſée; il ſe trouve retenu dans ſa coquille par quatre muſcles placés aux extrémités des valves; la coquille n'a point de charniere, mais un ligament applatti & noirâtre, qui regne juſqu'à la moitié des battans: cet animal a pour ennemis les polypes à huit pattes de la Méditérannée; dès qu'ils le voyent béant ils s'en approchent & le dévorent; un ſeul polype ſuffit pour détruire entiérement la pinne marine, mais par bonheur pour elle le pinnotere ſe loge dans ſa coquille, & il l'avertit de l'approche de ſes ennemis; celui-ci eſt une eſpece de petit cancre nud, pourvu de très-bons yeux, c'eſt réellement le ſatellite de la pinne marine; quand elle a beſoin de manger elle ouvre ſes valvules & envoie ſon fidele pourvoyeur à la picorée, mais dès qu'il apperçoit le polype il revient précipitamment auprès de ſon hôteſſe aveugle, pour l'avertir du danger, elle referme pour lors ſes valvules & évite par-là la fureur de ſon ennemi; enfin quand le pinnotere eſt chargé de butin, il fait un petit cri à l'endroit où la pinne s'écarte, il entre auſſi-tôt & ils partagent entr'eux la proie.

PINSON. C'eſt un oiſeau plus petit qu'un moineau, & dont la queue eſt aſſez longue; le mâle a la poitrine rougeâtre, le bec plombé, la tête blanchâtre; la partie poſtérieure du dos d'un cendré verd, & l'antérieure griſe; le tour des yeux, la

gorge, la poitrine & les côtés tannés ; le cou ceint de la même couleur, rougeâtre ; les aîles noires, avec une triple tache blanche ; la premiere au pli de l'aîle, la ſeconde au milieu des plumes qui ſont en recouvrement, & la troiſieme, qui eſt la plus petite, aux grandes plumes des aîles, au-deſſous de la précédente ; les plumes des aîles, en recouvrement, ſont noires, avec les extrémités blanches, comme elles le ſont à la baſe, toutes les grandes plumes des aîles ſont noirâtres, mais blanches au côté intérieur, principalement vers la baſe ; toutes à l'exception des trois premieres, ſont marquées d'une tache blanche vers la baſe au côté extérieur ; les plumes du ſecond ordre ſont marquées auſſi au côté extérieur d'une ligne blanche ou jaunâtre au deſſus du milieu ; les plumes de la queue ſont preſqu'égales, noires, dont les deux extérieures ont une tache oblique blanche, plus grande à la derniere plume, mais la pointe du milieu eſt cendrée.

La femelle a le bec plombé, tout le corps d'un cendré verdâtre en-deſſus, blanchâtre en-deſſous, les grandes plumes des aîles ſont noirâtres ; toutes, excepté les trois premieres, ſont blanches des deux côtés, à la baſe, & blanchâtres au bord intérieur ; la queue eſt fourchue, les plumes en ſont noirâtres & la plume du milieu eſt verdâtre, mais les deux dernieres ont vers le bout une tache oblique en forme de coin ; dans ces plumes l'extérieure eſt la plus grande.

Lorſque la glandée va bien, & quand on y chaſſe les cochons pour les engraiſſer, les pinſons s'empreſſent de voler où ces animaux ont fouillé & mangé, d'autant qu'ils y trouvent toujours quelque choſe pour leur nourriture. Quand le pinſon craint l'orage, ou la pluie, il a un cri particulier ; d'ailleurs ſon chant eſt court, il n'a qu'environ douze

notes, compoſées de trois parties, & la concluſion de ſon chant eſt ce qu'il y a de plus beau, il imite même quelquefois en cage le chant du roſſignol, & celui du ſerin des Canaries.

Le pinſon fait ſon nid fort haut dans les bois, mais dans les jardins il le fait quelquefois à la hauteur d'un homme, entre les branches épaiſſes des pommiers, de ſorte qu'on paſſe ſouvent auprès ſans s'en appercevoir.

Cet oiſeau a une maniere particuliere d'échapper à l'oiſeau de proie, dès qu'il le voit il replie ſa tête ſous ſon corps, préſente & étend ſa queue tout droit en haut; l'oiſeau de proie ne le reconnoît pas alors, ou s'il le prend, il ne ſaiſit, dans ſes ſerres, que les plumes de ſa queue; on nourrit le pinſon en cage avec du ſenevé, ou de la graine de chardon, il aime beaucoup à ſe baigner; on peut l'apprivoiſer dans ſa jeuneſſe, de maniere qu'en certain temps de l'année il s'en va & revient.

Après la S. Michel le pinſon part pour d'autres contrées; il y en reſte cependant pluſieurs en France pendant l'hiver, ils viennent même dans les villages devant les granges avec les moineaux & les bruans, leur retour eſt dans le mois de mars. Le pinçon eſt très-ſuſceptible du froid, ce qui fait qu'on le prend fort aiſément lorſqu'il eſt engourdi.

Son nid eſt un chef-d'œuvre, & ſa ponte eſt de quatre ou cinq œufs; la durée de ſa vie eſt de ſept à huit ans; le pinſon eſt de tous les oiſeaux celui qui annonce le plutôt le retour du printemps, cet oiſeau eſt ſuiet à devenir aveugle; quand on voit que ſes yeux pleurent, que ſes plumes ſe hériſſent & ſe gonflent, on tire le jus des feuilles de bette ou de poirée, on le mêle avec de l'eau & du ſucre, & on lui donne à boire de cette liqueur pendant quatre ou cinq jours, en la lui préſentant

ſeulement de deux jours l'un ; on peut encore lui donner un petit bâton de figuier pour ſe percher & y eſſuyer ſes yeux ; on le nourrit enſuite pendant deux ou trois jours avec de la graine de melon mondée.

Le pinſon, dont nous venons de parler, eſt le pinſon commun ou celui de hêtre, il y en a encore d'autres eſpeces, mais celui qui eſt le plus connu, après le pinſon commun, eſt le pinſon de montagnes ; celui-ci à le deſſus du corps, juſqu'au milieu du dos, de la couleur d'un étourneau, d'un noir luiſant, avec les bords des plumes roux-cendré ; le bas du dos, autour du croupion, eſt blanc ; la gorge eſt d'un jaune roux ; la poitrine eſt blanche ; les plumes de derriere l'anus ſont rouſſâtres ; le plumage, ſous la baſe ou le pli de l'aîle, eſt d'un très-beau jaune, orangé en-deſſus ; les grandes plumes des aîles ſont noires, marquées d'une tache blanche ; le bec eſt noir.

Le pinſon de montagnes vient en France en automne, & s'en va auſſi-tôt après l'hiver ; on l'eſtime pour ſon plumage ; mais en cage il ne dit preſque rien ; il imite ſeulement quelquefois les cris des autres oiſeaux, principalement celui des moineaux, ſa nourriture eſt du panis & du chenevis ; & la durée de ſa vie eſt de quatre ou cinq ans.

On donne le nom de grand pinſon de montagnes à un pinſon qui égale en grandeur l'allouette commune ; il a le ſommet de la tête d'un fauve ou d'un brun rouſſâtre, preſque châtain ; le deſſus de ſon cou, ſa poitrine, ſon croupion & ſes côtés, ſont rouſſâtres, le reſte du deſſous du corps eſt blanc ; le milieu de chaque plume étant noir, & les côtés d'un cendré roux ; le deſſus des aîles, & le bas du dos, ſont plus rouſſâtres ; ſes aîles ſont noires avec une tache blanche, ou un large eſpace blanc au

milieu ; ſon bec eſt jaune, noirâtre au bout ; ſes pieds & ſes ongles ſont très noirs, le poſtérieur en eſt fort long comme dans les allouettes, & cette ſeule marque ſuffit pour ſa diſtinction.

On peut rappeller à la famille des pinſons, le chardonneret, ou le pinſon des chardons, un des plus jolis oiſeaux du pays, ils eſt plus petit qu'un moineau, ſon bec eſt de figure conique & blanchâtre ; le ſommet de ſa tête eſt noir ; ſes mâchoires ſont blanches ; le derriere de ſa tête eſt auſſi blanchâtre ; une large ligne noire, qui va du ſommet de la tête preſque juſqu'au cou, termine la blancheur ; la baſe de ſon bec eſt entouré d'un anneau écarlatte ; une marque noire s'étend des deux côtés depuis les yeux juſqu'au bec ; le cou & la partie antérieure du dos, ſont d'un roux fauve ou cendré ; le croupion, la poitrine & les côtés ſont de la même couleur, mais plus claire ; le ventre eſt blanc, les aîles & la queue ſont noires, cependant les bouts des principales plumes ſont blancs aux aîles & à la queue, & ſes aîles ſont ornées d'une très-belle marque jaune tranſverſale, ce qui a fait mériter à cet oiſeau le nom de *porte-mitre d'or.*

Cet oiſeau ſe plaît ſur les chardons piquans, il eſt même fort friand de leurs graines, ce qui lui a fait donner le nom de chardonneret ; il chante en cage d'une voix perçante, qui le fait diſtinguer de tous les autres oiſeaux, il chante en hiver dans un poële ; le ſerin des Canaries s'apparie volontiers avec le chardonneret, & ils font des petits enſemble ; on peut nourrir le chardonneret pendant très-long-temps avec du chenevis ; mais lorſqu'il a été enfermé durant quelques années, il devient ſujet au mal caduc, parce que le chenevis l'engraiſſe, excite en lui l'envie de s'accoupler ; le mal caduc lui vient auſſi très-ſouvent d'un petit

ver qu'il a dans la cuiſſe, ce ver eſt quelquefois très-long, angulaire, & logé entre la peau & la chair; quelquefois il ſort de lui-même dehors en faiſant l'ouverture; quelquefois l'oiſeau l'en tire avec ſon bec, quand il peut le ſaiſir.

Le chardonneret s'apprivoiſe bien vîte, il apprend à tirer ſon eau, ou à ſauter ſur un roue dans ſa cage, à y monter & à deſcendre en volant; la durée de ſa vie eſt d'environ vingt ans. Olina ne lui donne que dix à quinze ans de vie; ces oiſeaux volent par bandes en automne & en hiver, quelquefois juſqu'à près de deux mille; ils font leur nid ſur les arbres, principalement dans les endroits où il y a beaucoup de chardon & de diverſes ſortes de graines qui tombent ſur la terre après l'hiver, ou qui reſtent dans leurs enveloppes ſur de vieilles tiges; le nid du pinſon eſt petit, rond & fait dans la derniere perfection; il ne contient pour l'ordinaire que cinq ou ſix œufs; ſi l'on prend au trébuchet le pere & la mere pour les mettre en cage avec leurs petits, ils deviennent ſur le champ familiers, oublient leur captivité, & ne ſongent qu'à élever leurs petits, comme s'ils jouiſſoient d'une pleine liberté.

Les différentes eſpeces de pinſon ſont en uſage parmi nos alimens, mais il faut qu'ils ſoient bien gras.

PINSONNÉE. C'eſt une chaſſe très-récréative; les payſans s'y divertiſſent une partie de la nuit les fêtes & dimanches pendant l'hiver, & ils attrapent par le moyen de cette chaſſe beaucoup d'oiſeaux dans les bois taillis ou le long des haies; il vont à cet effet trois ou quatre en compagnie, ayant chacun une chandelle & une forte palette, & ils cherchent les lieux qui ſont à l'abri du vent où les oiſeaux ſe retirent au-deſſous des feuilles; mais il ne faut pas qu'il y ait beaucoup de vent,

car les chandelles pourroient s'éteindre ; la palette eſt faite d'un morceau de bois long de deux pieds ou trois pieds, avec une forme de palette ou batoit à jouer à la paume au bout, large de quatre doigts & longue d'un demi-pied ; cette palette doit être aſſez forte & aſſez groſſe pour qu'on puiſſe la tenir à pleine main par le bout, afin qu'elle ait du coup ; on tiendra la chandelle de la main gauche entre le troiſieme & le quatrieme doigt, la lumiere à deux doigts proche de la paume de la main, & le bout pendant en bas au-deſſous de la main ; au reſte on peut la tenir autrement ſi on trouve que cela ſoit plus commode ; on entre dans le taillis chacun de ſon côté, à vingt pas les uns des autres, afin de ne point ſe nuire, & tenant la chandelle ainſi qu'il a été dit, & la palette ſous le bras ; on met le pouce de la main droite, ſuivant ſa longueur, ſur la paume, en levant les doigts de cette même main en haut, pour n'être point ébloui de la lumiere, & découvrir plus facilement les oiſeaux qui ſe mettent à couvert au fond des branches par deſſous les feuilles ; de cette maniere auſſi l'on eſt moins apperçu des oiſeaux ; dès qu'on en voit un il faut prendre de la main droite la palette, & frapper deſſus de toute ſa force pour le tuer ; & en effet ſi l'on feint tant ſoit peu, quelque petite branche arrête le coup, & l'on ne tue rien ; au contraire on épouvante les autres qui ſe rencontrent dans le même buiſſon ; ce coup ayant été donné aſſez ferme pour tuer ou au moins étourdir l'oiſeau, on entend auſſi-tôt les autres ſe remuer, on continue à frapper de tous côtés ſur le buiſſon, & quand on a fait ainſi tomber beaucoup d'oiſeaux, on les ramaſſe avec la lumiere.

Il y a encore une autre eſpece de pinſonnée plus agréable, plus facile, plus utile & moins embar-

raſſante que celle que nous venons de rapporter ; on n'a que faire de palerre, & l'on ſe ne laſſe pas tant le bras pour tuer les oiſeaux ; il faut néanmoins roujours porrer une chandelle & s'en ſervir à la façon précédente ; tous ces petits oiſeaux, endormis la tête ſous leurs aîles, ne branlent non plus que des pierres, quoique l'on ſoir près d'eux avec de la lumiete, & quoiqu'ils s'éveillent, qu'ils voyent la clarté, ils ne remuent point, ſi l'on n'ébranle bien fort la branche ſur laquelle ils ſont perchés.

Au lieu de palette on ſe ſert d'un bâton gros comme le pouce, long de quatre pieds, bien droit & uni, ayant au petit bout un trou aſſez large pour y paſſer un gros fer d'éguillette ; on fait proviſion de quarre ou cinq douzaines de gluaux, longs de cinq ou ſix pouces, près du gros bout ; on les tient enveloppés dans un morceau de parchemin, afin qu'ils n'amaſſent point d'ordures ; lorſque le temps eſt bien noir, & quand il fait froid, on va dans les bois, la chandelle allumée ; on regarde ſous les branches s'il y a des oiſeaux, & quand on en apperçoit quelqu'un, on prend un gluau & on le fiche dans le trou du bâton, puis on le poſe légérement ſous le ventre de l'oiſeau, celui-ci ſe ſentant touché voudra s'enlever, & en étendant les aîles il ſe prend ſur le gluau qu'il emporte avec lui en tombant à bas, on le ramaſſe & on le tue promptement, de peur que ſon cri n'épouvante les autres ; on continue à chaſſer de la ſorte tant qu'on trouve des oiſeaux à ſa portée, & on n'en manque guères. Pluſieurs perſonnes ſe ſervent pour cette chaſſe d'un rameau de torches de paille.

Ce rameau peut être fait d'une branche d'ormeau toute d'une piece, qui a pluſieurs brins par le haut, émondés & tout couverts de glu, ou bien d'un baton, long de ſix ou ſept pieds, gros comme le

pouce, droit & léger, auquel on attache, par le petit bout, deux ou trois petites branches d'ormeau, qui ont pluſieurs brins délicats & droits, glués partout; on prendra garde que les branches ſoient attachées de façon que les brins de chacune ne ſe touchent point les uns aux autres, & qu'ils ſoient ſi bien partagés que le tout ſoit en forme d'éventail.

Il faut être au moins trois perſonnes pour cette chaſſe; l'une porte du feu avec des torches de paille; l'autre bat les buiſſons; la plus forte & la plus adroite porte le rameau glué; on ſe gardera bien d'entrer dans le bois, mais on ſe tiendra le long des chemins à cauſe des feuilles qui peuvent s'attacher aux gluaux; on peut auſſi ſe promener le long des groſſes haies & buiſſons; celui qui porte le feu le tiendra toujours élevé le plus haut qu'il pourra; celui qui tient le gluau doit auſſi toujours être en action pour prendre les oiſeaux qui volent autour du feu; car dès que le porte-perche frappe la haie, les oiſeaux en ſortent & apperçoivent la lumiere, qu'ils croyent probablement être le jour, ils y volent, auſſi eſt-il facile de les joindre quand le glueur eſt adroit; à fur & à meſure qu'on prendra des oiſeaux, on les tuera promptement de peur qu'ils n'épouvantent les autres par leurs cris; dans cette chaſſe il ne faut ni parler, ni rire, parce que les oiſeaux voleroient d'un autre côté.

PIPAU. C'eſt un petit chalumeau ou bois fendu, qui ſert à contrefaire le cri des oiſeaux, à les attirer & à les prendre.

PIPÉE. C'eſt une chaſſe des plus divertiſſantes, elle n'exige ni embarras ni peine, elle ne ſe fait que dans le temps des vendanges; le matin depuis la pointe du jour juſqu'au lever du ſoleil, & le ſoir une demi-heure avant le ſoleil couchant, qui eſt le temps le plus favorable.

Pour cette chaſſe il faut ſe pourvoir de glu &

d'un millier de gluaux, qui ne ſont autre choſe que des petites branches d'ormeau, longues d'un pied, qu'on a ſoin de couvrir de glu ; il faut en outre une vingtaine de feuilles de lierre, qu'on plie en deux dans leur longueur, pour y faire aux deux tiers, vers l'extrémité, ſur la nervure du milieu, un trou aſſez grand pour y faire paſſer un pois ; lorſqu'on fait uſage de cette feuille, on met l'index de la main gauche ſur ſa nervure, en dedans du pli, enſorte que la feuille enveloppe le doigt, qui eſt courbé, & que le coude qu'il fait, réponde au trou de la feuille, les deux doigts voiſins tiennent la feuille aſſujettie en cet état ; les deux côtés de ſon extrémité ſe rapprochant alors, on les preſſe avec les levres, pour produire le ſon que l'on veut ; on ſe pourvoira auſſi d'un paquet de feuilles du gramen délicat, qui ſe trouvent communément dans les buiſſons de houx ; lorſqu'on veut ſe ſervir de cette feuille, il la faut prendre avec le pouce & le premier doigt de chaque main par les deux bouts, la mettre à plat par ſon milieu entre les levres, l'avancer juſqu'à la nervure ; puis en pouſſant les levres l'une contre l'autre, ſouffler délicatement ; le bruit qui ſe fait de cette maniere contrefait le cri de la femelle du hibou ; cependant le pipeau de fer blanc eſt meilleur que tous ces pipeaux ; on le fait avec un morceau de fer blanc, recourbé de la même maniere que ſi on coupoit un entonnoir par la moitié ſuivant ſa longueur, & on met la main deſſus les deux bords pour les applatir & les joindre enſemble, en donnant une figure ronde au fond, au milieu duquel il faut faire un trou gros comme un pois ; cet inſtrument doit être ſemblable à une feuille de lierre repliée.

Le bruit qu'on fait avec le morceau de fer blanc recourbé, ou avec la feuille de lierre repliée, reſſemble aſſez bien au bruit que fait un geai lorſqu'il

qu'il crie contre le hibou; & quand les geais entendent ce cri, ils accourrent en nombre, & s'approchent de l'endroit où le piege eſt tendu; d'autres ſe ſervent d'un inſtrument compoſé de deux petits morceaux de bois, de la longueur environ d'un doigt, & de la groſſeur d'un demi travers de doigt; ils ſont tellement coupés qu'on peut placer entre les deux un petit ruban de ſoie, qui ſert à contrefaire le cri des oiſeaux, lorſqu'on met cet inſtrument à la bouche & qu'on le fait jouer; en un mot, cette machine eſt ſemblable au pipeau des enfans, avec lequel ils contrefont les marionnettes.

La chaſſe de la pipée ſe pratique dans les bois taillis, touffus, & qui ont au moins cinq ou ſix ans de coupe; on choiſit un endroit écarté des chemins, & où il y ait un petit arbre haut de trois ou quatre toiſes, & éloigné des autres grands arbres pour le moins de cinquante pas; on l'ébranche tout à l'entour, à la reſerve de quelques branches principales qui ſe rencontrent de côté & d'autres; on en fait à peu près une forme de coupe, ou verre à boire, de ſorte que les plus hautes répondent deſſus l'entre-deux des baſſes afin que ce qui tombera des plus élevées ne s'arrête pas deſſus les autres; il faudra auſſi ébrancher & curer chaque grandes branches depuis le tronc de l'arbre juſqu'auprès des exrémités; quand toutes les groſſes branches ſeront ainſi dégarnies de feuilles & de brins de bois, on y fera des entailles tout au long, en frappant de biais avec une ſerpe, qui fera des fentes de trois en trois doigts pour y ficher des gluaux; l'arbre étant ainſi préparé, on coupe quelques branches de taillis qui ſoient droites; on les pique tout autour du tronc de l'arbre, de ſorte que le pied de chaque branche ſoit éloigné du pied de l'arbre d'environ quatre pieds, & que leurs cimes

aillent toutes joindre le tronc de l'arbre par le haut ; cette eſpece de loge doit être aſſez grande pour pouvoir y loger quatre ou cinq perſonnes ; on y laiſſera des ouvertures pour qu'on y puiſſe entrer & ſortir.

La loge faite on cherche autour de l'arbre quatre ou cinq clairieres de bel arbord ; ou s'il n'y en a point, on en fait de cette ſorte ; on coupe à peu près en ligne droite les petites branches de taillis qui peuvent faire obſtacle, en commençant depuis la loge juſqu'à la diſtance de trente ou quarante pas tout au plus, en ſorte qu'on puiſſe ſeulement voir quand il y aura quelqu'oiſeau pris ſur les gluaux qu'on y mettra ; ce dernier expédient eſt néanmoins un peu difficile, ſoit parce qu'il demande trop de temps pour un amuſement tel que la pipée, ſoit parce que les propriétaires des bois ne voudroient pas le ſouffrir ; ainſi l'on doit s'en tenir au premier ; il ſe trouve aſſez d'endroits avec des clairieres dans les taillis : les clairieres étant bien faites on choiſit tout au long ſept ou huit branches unies, qui ſoient éloignées de ſix en ſix pas ; on les fait pencher à travers la clairiere, en leur donnant un coup de ſerpe par l'endroit que l'on juge à propos, afin qu'elles ſoient de bonne hauteur pour pourvoir les ébranchiller & y faire des fentes ou entailles comme aux branches de l'arbre pour les couvrir auſſi de gluaux ; il n'eſt pas abſolument néceſſaire d'avoir la vue ſur toutes les branches gluées ; il faut néanmois faire attention lorſqu'il y aura quelque choſe de pris aux gluaux, & avoir préſent à l'eſprit les endroits où on les aura mis, pour pouvoir y aller tout droit ; car en courant on fait fuir les oiſeaux qui vous apperçoivent, c'eſt la raiſon pour laquelle on marchera ſur les mains & ſur les pieds.

On peut faire cette chaſſe ſans arbre, ayant tout

autour de ſoi des clairieres en forme de petite hute avec des branches gluées ; ces branches s'appellent *plaiſſes*.

Ayant diſpoſé ainſi de bonne heure la loge avec l'arbre & les plaiſſes, on ſe munira de tous les uſtenciles, comme ſerpe, feuilles de lierre, dechiendent & autres choſes dont nous avons parlé ci-deſſus; on couvrira de glu les gluaux, non pas tout au long, mais depuis trois doigts proche le gros bout, juſqu'à la petite pointe, afin de pouvoir les manier ſans ſe ſalir ni gluer les mains ; on les mettra enſuite par paquets de deux ou trois cens à la fois dans un morceau de quelque vieux parchemin mouillé pour empêcher qu'il ne s'y attache des ordures ; on porte tous les uſtenciles ſur le lieu préparé, & on s'y rend au plutard une heure avant le ſoleil couché, afin d'avoir le temps pour ajuſter le tout en cette ſorte.

Un homme monte au haut de l'arbre & met des gluaux tout au long des branches dans les entailles, il les penche & les couche preſque à trois doigts de haut ſur la branche, en ſorte qu'ils avancent de la moitié à côté, ou les uns par-deſſus les autres, ſans pourtant ſe toucher ; il en mettra auſſi ſur toutes les plaiſſes qui auront été faites autour de la loge ; il faut que le tout ſoit en état un quart-d'heure ou une demi-heure avant que le ſoleil ſoit couché : cela fait, tout le monde ſe retire promptement dans la loge au pied de l'arbre, où il faut qu'on ſoit bien caché, chacun faiſant la grue de la vue & de l'ouie du côté qu'on aura deſtiné pour y prendre garde, non ailleurs, pour ne rien troubler; le ſilence étant exactement obſervé de tous, excepté de celui qui doit piper ; celui-ci commencera la pipée en appellant avec ſa feuille de lierre, ou le morceau de fer blanc, dans lequel il ſoufflera & contrefera le geai, en continuant

toujours de ſouffler dans le même inſtrument.

Le roitelet ſera le premier oiſeau qui viendra voir juſques dans la loge, après ſuivra la gorge-rouge; les méſanges viennent enſuite, puis les pinſons, qui ſe prennent les premiers, & attirent ainſi les gros oiſeaux. Dès qu'on a attrapé un pinſon on le prendra dans la main, & on lui rompra une aîle pour le faire crier de temps en temps ſelon l'ordre du pipeau. Les geais & les pies, s'ils y en a dans le pays, ſuivront le cri des pinſons; on changera pour lors de pipeau & on prendra une feuille de gramen, ou le pipeau de bois & de ruban, pour ſouffler & contrefaire la chouette, auſſi-tôt que les geais & pies l'auront entendu, ils ſe jetteront de plein abord ſur l'arbre, où ils s'engluront & tomberont à bas au pied de la loge.

Quand on aura un geai on lui rompra un aîle, & on le fera crier, comme on aura fait le pinſon; tous les autres geais & pies viendront à la foule ſe poſer ſur l'arbre & s'engluer; pendant ce temps les merles, plus ruſés, approchent lourdement autour de la loge, volant & ſautant de branche en branche pour découvrir ce qu'ils entendent, en ſorte qu'ils ſe prennent aux plaiſſes, & tombent à bas, où on les entend crier; on y courra promptement & le plus à couvert qu'on pourra; il y a beaucoup plus de peine à prendre ceux-ci que tous les autres, parce qu'ils courent & emportent le gluau qui les empêche de voler.

Les geais ſont bientôt pris, ou quittent le lieu & s'enfuyent lorſqu'ils ont découvert la ruſe du chaſſeur; les grives viennent les remplacer, quelques-unes ſe prennent aux plaiſſes, mais la plus grande partie ſe prend ſur l'arbre; ceux-ci ſont les plus faciles à attraper, ils ſe poſent dès le premier abord ſur l'arbre ſans aucune méfiance, & tombent au pied du pipeur; il n'a pas conſéquemment la

peine de courir après. Dès qu'on a pris un merle ou une grive, ou bien un mouvis, eſpece de grive, on ceſſe de faire crier le geai, & on ſe ſert du merle, de la grive, ou du mouvis; c'eſt peut-être parmi les plaiſirs innocens celui qui eſt le plus amuſant, que de voir tous ces oiſeaux étonnés & curieux du bruit qu'ils entendent, ſe jetter & ſe prendre parmi les gluaux.

Le roitelet eſt le premier oiſeau qui vient au bruit du pipeau, mais la grive eſt le dernier; quand on n'en verra plus venir on quittera l'endroit & on s'en retournera juſqu'au lendemain à la pointe du jour, qu'on pourra piper de nouveau, il ſe prendra encore quelques oiſeaux, ou bien on ramaſſera tous les gluaux pour une autre fois, lorſqu'on voudra faire la pipée dans un autre bois, car il ne ſera bon de tendre dans la même place de plus de quinze jours, parce que les oiſeaux qui auront échappé la premiere fois, feroient épouvanter les autres qui voudroient s'approcher, mais quinze jours peuvent leur faire perdre le ſouvenir de la ruſe & de l'endroit préparé.

On a publié uu traité ſur la pipée, on en trouve l'extrait dans les *Amuſemens innocens*, qui ſe trouvent chez *Didot, le jeune, libraire, quai des Auguſtins*; nos lecteurs pourront conſulter cet ouvrage.

PIPER. Terme d'oiſeleur; prendre des oiſeaux avec un pipau & des gluaux.

PIQUER. Terme de pêche; on entend par ce mot tirer la ligne en haut afin que le poiſſon ſe prenne dans l'hameçon, ce qu'on fait quand on voit que la ligne eſt attirée tout-à-coup à fond.

PIQUER LA SONNETTE. Terme de chaſſe; on dit que les chiens piquent la ſonnette lorſqu'ils courent trop vigoureuſement après l'oiſeau.

PIQUEUR. C'eſt un valet à cheval qui ſuit les chiens & les fait courir.

PIQUURES. Quand on ſe trouve piqué par quelques inſectes, il ſurvient pour l'ordinaire à la partie piquée de la rougeur, de la chaleur, de l'ordure, & une cuiſſon ſi conſidérable qu'on eſt obligé de ſe gratter; on fera bien d'appliquer ſur le champ, dès que la piquure ſera faite, une feuille de ſauge, battue légerement, ou bien on frottera la partie avec le lait de figuier; mais il faut que les figues ſoient mûres, ſi on pile enſemble quelques feuilles de creſſon & de rue, & ſi on les applique ſur l'endroit piqué cela ſoulage beaucoup; on pourra auſſi frotter doucement la partie offenſée avec du jus de joubarbe, ou bien on coupera un oignon & on l'appliquera ſur le mal; on y pourra mettre pareillement de l'eau de la reine de Hongrie; voy. ce que nous avons dis à l'art. *piquure* dans notre *Manuel médical & uſuel des plantes*, & ce que nous en diſons dans ce dictionnaire à l'article *animaux*.

PIS. C'eſt le nom qu'on donne à la mamelle de la vache : une vache qui a un gros pis n'eſt pas celle qui eſt la plus à eſtimer; quand il eſt charnu, il ne rend point tant de lait qu'un autre qui ſeroit plus petit.

PISTE. C'eſt une terme de chaſſe qui ſe dit du chemin qu'ont tenu toutes ſortes de bêtes. La piſte du loup c'eſt ſa marche; on ſe ſert de termes particuliers pour déſigner celle du cerf & du ſanglier.

PIVOINE ou BOUVREUIL. C'eſt un oiſeau aſſez joli; le mâle a la tête noire, les tempes, la gorge, la poitrine & le ventre rouges; le cou & le dos d'un blanc cendré; la queue entiere noire, bleuâtre en-deſſus, le croupion blanc deſſus & deſſous; le bec noir, très-gros, boſſu des deux côtés; les deux mâchoires mobiles, la langue entiere; les

narines larges, recouvertes de petites loges ; les aîles noires, avec une ligne transversale blanchâtre ; seize grandes plumes des aîles noires, blanches vers le bord intérieur ; douze plumes à la queue, noires, sans taches ; les plumes de l'aîle, qui sont en recouvrement, noirâtres, mais blanches au bout, depuis la neuvieme jusqu'à la seizieme ; quant à la femelle elle a la tête noire jusqu'au yeux ; la gorge noire ; les aîles noires, blanches en-dessus comme aussi la queue ; le croupion blanc & la région de derriere ; les cuisses pareillement blanches ; le dos cendré ; la base de la queue blanche en-dessus & en-dessous ; le bec très-court, très-gros & convexe de tous côtés ; la langue ovale, charnue, divisée par flammes à son extrémité ; le dessous du corps, depuis les yeux jusqu'aux cuisses, cendré ; les grandes plumes des aîles & de la queue noires, & celles qui recouvrent les grandes plumes postérieures des aîles & de la queue blanches par le bout. Le pivoine est donc un très-bel oiseau ; le mâle devient quelquefois, en cage, peu à peu, d'un noir de charbon, comme les corbeaux ; on prétend que c'est le chenevis, qu'on lui donne pour nourriture, qui lui occasionne le changement de couleur, il l'aime cependant beaucoup, & il le préfere même à toute sorte de grains ; mais quand il mue il reprend sa premiere couleur rouge.

Pour l'habituer à manger, quand on l'a attrapé tout nouvellement, il faut lui donner tant de nourriture qu'il marche par-dessus, sans quoi il se laisseroit mourir faute de manger ; d'ailleurs c'est l'oiseau le plus facile à apprivoiser ; on l'apparie quelquefois avec une serine, mais pour pouvoir y parvenir parfaitement, il faut laisser écouler une année entiere avant de le laisser approcher de la se-

rine, il ne faut pas même le laiſſer manger avec elle dans le même vaiſſeau; c'eſt-là la vraie façon de les accoutumer l'un avec l'autre; le bouvreuil fait ſon nid dans les haies; la femelle pond quatre œufs; cependant M. de Salerme dit qu'on lui a apporté une femelle vivante, priſe ſur ſon nid, où il y avoit huit œufs; l'épine blanche eſt de tous les arbriſſeaux celui qu'elle choiſit par préférence pour y conſtruire ſon nid; on en a cependant rencontré ſur un frêne dans des bois taillis. Rien n'eſt ſi facile que de la faire couver en cage; Olina prétend qu'elle chante auſſi-bien que ſon mâle, ce qui eſt bien ſingulier; la durée de la vie de cet oiſeau eſt de cinq ou ſix ans.

PLAISIR DU ROI. On donne ce nom à des réſerves faites pour l'amuſement de S. M. telles ſont certaines capitaineries où il n'y a que le roi qui ait droit d'y chaſſer.

PLATE-LONGE. C'eſt une longue bande de cuir que l'on met au col des chiens pour modérer leur courſe, on le nomme auſſi bricole. On donne auſſi le nom de plate-longe à la bande de cuir dont on ſe ſert pour attacher le cheval.

PLATEAUX. Ce ſont les fumées des bêtes fauves, plattes, rondes, & en forme de bouſards.

PLOMBER. Ce mot s'entend des filets de pêcheurs; on dit que ceux-ci plombent leurs filets lorſqu'ils y attachent des plombs pour les faire deſcendre au fond de l'eau.

PLOMB. Terme de chaſſe; ce ſont des balles de plomb dont on ſe ſert pour mettre dans le fuſil.

PLONGEON. C'eſt un oiſeau dont le caractere diſtinctif eſt d'avoir quatre doigts, dont les trois de devant ſont palmés, ou joints par une membrane, & celui de derriere eſt ſimple; il y en a de pluſieurs eſpeces, mais ils ont tous le bec long, fait en forme de cône; celui qu'on appelle grand

plongeon tacheté, a trente pouces de longueur, depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité des griffes, & vingt-huit juſqu'à l'extrémité de la queue; ſon bec eſt long de trois pouces; cet oiſeau eſt à peu près auſſi grand qu'un oie; le deſſus de ſon cou, tout près de la tête eſt couvert de plume ſi ſerrées les unes auprès des autres, qu'il ſemble être plus grand que la tête même; ſon cou, ſes épaules, les plumes de ſes aîles & ſon dos entier, ſont d'un gris obſcur ou brun, jaſpé & barriolé de taches blanches; ces taches ſont plus grandes ſur les longues plumes ſcapulaires, & ſur les plumes couvertes des aîles, & plus petites au milieu du dos; la partie inférieure du cou, de la poitrine & du ventre eſt blanche; le nombre des grandes plumes dans chaque aîle eſt d'environ trente; elles ſont courtes & noires; la queue eſt fort courte de même que celle du canard, ſon bec eſt droit & pointu, ſes deux mâchoires ſont noires, livides & couvertes de plumes juſqu'aux narines en deſcendant; les pattes de cet oiſeau ſont entieres; & ſes doigts de devant longs, principalement celui qui eſt le plus avancé en dehors; le doigt qui eſt en arriere eſt très-court & petit; ſes jambes ſont d'une longueur médiocre, mais plattes & larges; la ſurface extérieure en eſt brune, & l'intérieure livide, ou d'un blanc pâle; ſes griffes ſont larges, ſes jambes ſont placées fort en arriere; les plongeons different les uns des autres en couleur; quelques-uns ont des colliers autour du col, d'autres ont le dos, le cou & la tête noirs, & peints de petites lignes blanches.

Le plongeon le plus commun ſur les côtes de la France, eſt le petit plongeon, il a la chair déſagréable au goût, elle ſent même le marécageux; ſa longueur eſt d'un pied & demi, & ſon envergure de deux pieds & demi; ſon corps & ſon cou

ſont épais & courts ; ſon bec un peu large & totalement noir ; ſa tête d'une couleur changeante & luiſante ; à chaque coin de ſa bouche on remarque une tache blanche & ronde, ſes yeux ſont d'un beau jaune ; ſon cou, ſa poitrine & ſon ventre ſon blancs ; ſa queue eſt d'un noir uniforme ; ſes jambes ſont courtes, & d'une rouge jaunâtre, de même que ſes pieds ; ſes griffes ſont longues ; les membranes noires & le doigt de derriere palmé.

Fin du Tome quatrieme.

647177

Digitized by Google